UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE

DE

SYNTHÈSE HISTORIQUE

8554

I

REVUE

DE

SYNTHÈSE HISTORIQUE

III
TORONTO LIBRARY
UNIVERSITY OF

REVUE

DE

SYNTHÈSE HISTORIQUE

DIRECTEUR : **HENRI BERR**

TOME VINGT-DEUXIÈME

FÉVRIER A JUIN 1911

1225-95
18/6/12

PARIS
LIBRAIRIE LÉOPOLD CERF
12, RUE SAINTE-ANNE, 12

1911

IV

D
1
R4
t. 22

LES IDÉES DE M. GUGLIELMO FERRERO

SUR

LA PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE

Histoire et philosophie de l'histoire, tel est le titre d'une conférence que M. Guglielmo Ferrero, l'historien italien bien connu, a faite il y a quelque temps à l'Université populaire de Florence. On sait que le gouvernement italien avait déposé à la Chambre un projet de loi pour la création à l'Université de Rome d'une chaire de philosophie de l'histoire, dont le premier titulaire aurait été M. Ferrero. Ce projet a suscité des oppositions assez vives dans les milieux intellectuels italiens, oppositions dont les unes s'adressaient à la personne de l'auteur et à la valeur de son œuvre, les autres à la philosophie de l'histoire elle-même, considérée comme une discipline tombée à juste titre dans l'oubli.

C'est pour répondre à ces objections, qui parfois ont pris la forme d'attaques violentes, que M. Ferrero a fait sa conférence, publiée *in extenso* dans le numéro de la *Nuova Antologia* du 1er novembre 1910. Ce sont les idées de M. Ferrero que je me propose simplement d'exposer, en m'étendant de préférence sur les idées de l'auteur relatives à la philosophie de l'histoire, et en étant plus bref sur la partie de sa conférence qui est de justification personnelle.

***

L'auteur rappelle tout d'abord l'idée maîtresse de sa *Grandeur et décadence de Rome*, à savoir l'interprétation nouvelle qu'il a

donnée de ce phénomène si universellement déploré pendant les derniers temps de la République Romaine : la corruption des mœurs. Encore au siècle d'Auguste, qui nous apparaît comme une époque de prospérité et de grandeur, nous voyons Horace, Virgile, Tite-Live, déplorer amèrement l'*avaritia,* la *luxuria* et l'*ambitio*. Les historiens de notre temps, dit M. Ferrero, dominés par l'idée de progrès, ne semblent pas avoir bien compris le sens de ces lamentations. Les uns n'ont vu là qu'une rhétorique conventionnelle, sans réfléchir que non seulement les écrivains déplorent la corruption des mœurs, mais encore que tout un arsenal de lois, depuis les guerres puniques, a été établi pour la combattre. D'autres ont admis le bien fondé de ces plaintes, mais alors comment expliquer qu'un peuple aussi corrompu ait conquis et gouverné le monde pendant des siècles ?

Dans cette doctrine de la corruption, il y a une contradiction où M. Ferrero a trouvé sa philosophie de l'histoire de Rome. Ces lamentations sur la corruption des mœurs sont de tous les temps. Tous les vieillards sont *laudatores temporis acti.* Dans les temps modernes cette peur de l'avenir est combattue par la croyance à l'idée de progrès. Or on peut constater que les mêmes faits qui étaient interprétés par les Anciens comme des preuves de décadence, le sont par nous comme des preuves de progrès. Horace dit : *Cœlum ipsum petimus stultitia* et nous nous enthousiasmons pour l'aviation ; le confort, considéré aujourd'hui comme une preuve de civilisation, l'était autrefois comme une preuve de corruption ; la diffusion parmi le peuple des conquêtes de la civilisation, l'amélioration de ses conditions de vie, approuvées et encouragées par nous, étaient dans les siècles passés blâmées et même interdites. On peut donc admettre que les Anciens appelaient *corruption* un phénomène bien visible aujourd'hui « l'accroissement à chaque génération des besoins, du luxe, du coût de la vie, la modification progressive des mœurs et des idées, la lutte plus ardente de tous vers la richesse et le pouvoir ». Ce sont là des faits de chaque jour et nous pouvons facilement percevoir autour de nous l'*avaritia*, qui est l'amour de l'argent, la *luxuria* qui est le goût du luxe et l'*ambitio* qui n'est autre que l'arrivisme.

Ce phénomène général est visible dans chaque famille, où nous constatons l'effort des enfants pour partir du point où les parents sont arrivés et aller au delà. C'est, dans chaque famille, entre les

jeunes et les vieux, un drame tellement fréquent qu'on ne s'attarde plus à l'observer. C'est là pourtant peut-être une des forces motrices essentielles de l'histoire.

C'est ce phénomène que M. Ferrero, se plaçant à égale distance de la doctrine pessimiste des Anciens : corruption, et de la doctrine optimiste des Modernes : progrès, considère comme le fondement essentiel de l'histoire de Rome dans les deux derniers siècles de la République. C'est là le fond de son œuvre. « Ai-je raison, ou ai-je eu le tort de me laisser entraîner par une illusion ? Aucune alternative n'est plus grave que celle-là pour le sort de mon œuvre. Si je ne me suis pas trompé en retrouvant la *corruption* des Anciens dans ce mouvement sans cesse plus rapide et plus large de besoins, d'aspirations, d'ambitions, dont nous sommes témoins, j'aurai fait œuvre vraiment originale et durable, en introduisant dans l'histoire un principe nouveau et fécond. Si au contraire, j'ai identifié arbitrairement deux phénomènes, mon œuvre disparaîtra comme une maison dont les murs sont trop faibles. » Le temps démontrera si la conception de l'auteur est exacte.

Cette explication de son œuvre doit rassurer tout le monde sur le sens qu'aurait pour M. Ferrero le terme : philosophie de l'histoire. Tout le monde doit être persuadé « que je n'aurais pas, du haut de cette chaire, resservi les restes réchauffés de la cuisine philosophique allemande. Non, je n'ai aucun goût pour cette sorte de nourriture étrangère, et s'il est un philosophe dont je conseillerais la lecture à quiconque voudrait en Italie se faire historien ou homme d'État, ce serait plutôt Auguste Comte, le seul peut-être parmi les philosophes du XIXe siècle qui, dans les trois derniers volumes du *Cours de philosophie positive*, ait, malgré des erreurs et des incertitudes, posé le problème de l'histoire, de ses méthodes, de son rôle, de ses limites, avec une profondeur de vues prophétique, et tracé en outre, à la suite du grand Saint-Simon, un schéma de l'histoire universelle dont le monde comprendra un jour la merveilleuse grandeur et l'utilité pratique pour l'enseignement. Mais, au contraire, de toutes les extravagances et de toutes les fantaisies qui furent mises en circulation depuis un siècle et demi sous le nom de philosophie de l'histoire, je défie qui que ce soit de trouver trace dans mon œuvre, je défie notamment qu'on y trouve trace de cette illusion produite dans tant d'esprits par les

sciences naturelles, à savoir qu'on puisse reconnaître, dans le domaine de l'histoire, des lois semblables à celles qui régissent les phénomènes de la nature. Non, je ne crois pas au philosophe qui, du haut d'une chaire, prétend dicter des lois auxquelles l'histoire devrait obéir docilement, sous peine d'être disqualifiée par la philosophie... La plus grande difficulté en histoire consiste à retrouver dans le fatras des événements et dans le lacis inextricable des faits la simplicité des passions et des idées desquelles tout procède et auxquelles tout retourne. »

***

Pourquoi M. Ferrero a-t-il souhaité une chaire ? C'est qu'un historien a aujourd'hui besoin d'une chaire d'enseignement pour compléter son œuvre. Il faut en effet, pour comprendre et écrire l'histoire, employer deux procédés, l'analytique et le synthétique. Dans la pensée de l'historien les deux procédés sont souvent simultanés, mais lorsque l'on passe de la pensée à l'exposition, la synthèse et l'analyse se comportent différemment : la synthèse trouve sa place dans le livre, mais l'analyse est trop abondante et d'intérêt trop médiocre aux yeux de la masse des lecleurs pour qu'elle puisse être imprimée *in extenso*. « Le vrai instrument d'expression de l'analyse est la parole, qui peut s'étendre autant qu'elle veut ; son siège naturel : l'école ; le public suffisant : les quelques disciples qui veulent approfondir une étude. »

En outre M. Ferrero aurait ainsi un moyen de justification scientifique ; il montrerait sur quel fond d'analyse critique s'appuient ses constructions synthétiques. « Qu'on me laisse donc faire la preuve, dans une Université italienne aussi, de cette méthode analytique que j'ai déjà essayée, non sans quelque louange, au Collège de France. »

***

On objectera à M. Ferrero que les considérations ci-dessus valent pour l'histoire, mais non pour la philosophie de l'histoire, science aujourd'hui morte. Si pourtant il a souhaité une chaire de cette nature, ce n'a pas été pour déterrer une momie, mais pour

tenter une innovation dans l'enseignement de l'histoire. Il importe ici de laisser la parole à l'auteur.

« L'innovation consisterait à diviser l'étude de l'histoire non en époques : histoire ancienne, du Moyen Age, moderne, contemporaine, mais en catégories de phénomènes. Je m'explique. Il y a des phénomènes historiques qui sont vraiment uniques : ce sont les grandes éruptions qui renouvellent et bouleversent périodiquement la face du monde et où apparaissent brusquement au grand air, après beaucoup de siècles, les couches profondes et les accumulations des innombrables efforts individuels accomplis dans les siècles écoulés. Tels sont : l'Empire romain, le Christianisme, l'Islam, la découverte de l'Amérique, la Réforme, la Révolution française. Ces faits échappent à toute tentative de classification. Mais même ces phénomènes uniques peuvent se décomposer en phénomènes plus simples et communs, qui sont la trame ordinaire de l'histoire et qui peuvent se classer en un certain nombre de catégories, comme par exemple guerres, révolutions politiques, luttes diplomatiques, dynasties, aristocraties, républiques, bureaucraties, religions nationales et politiques, religions cosmopolites, mystiques ou métaphysiques, et tant d'autres. Or ce sont ces groupes de phénomènes qui devraient, à mon avis, être l'objet d'un enseignement de philosophie de l'histoire. Une année, par exemple, je prendrais comme sujet du cours, la guerre ; je choisirais, à des époques différentes, deux ou trois guerres, je soumettrais la première, puis la seconde, puis la troisième à ce procédé d'analyse minutieuse indiqué plus haut, les décomposant toutes, autant qu'il est possible, en leurs forces élémentaires intelligibles immédiatement, suivant ce principe auquel j'ai déjà fait allusion en traitant de la doctrine de la corruption et qui est pour moi la base de toute la philosophie de l'histoire : les forces motrices dernières de chaque événement ne sont que des passions et des idées d'intuition immédiate parce qu'elles existent en tout esprit humain ; enfin je chercherais au fond de cette analyse ce qu'il y a de commun et de singulier, de semblable et de différent dans ces guerres. Une autre année, on pourrait prendre comme sujet et traiter de la même manière, sur quelques exemples intelligemment choisis, les dynasties et les aristocraties ; l'année suivante le cours pourrait être consacré aux grands procès qui, comme celui de Rutilius Rufus à Rome, celui des Templiers au Moyen Age, celui du Collier de la Reine en

France à la fin du XVIIIe siècle, sont les signes d'un très grand désordre et d'une crise prochaine, soit dans tout l'État, soit dans des institutions isolées. »

On peut estimer, continue l'auteur, que ce serait là supprimer de l'histoire un facteur essentiel : le temps. Pourquoi, avec cette méthode, étudier les événements en dehors du temps ? C'est que la philosophie de l'histoire, comme l'entend M. Ferrero, est avant tout une méthode d'enseignement, et que toutes les méthodes d'enseignement sont forcément partielles, inadéquates à l'infinie complexité des choses, n'en étudiant que la partie qu'elles peuvent ou qu'elles veulent connaître. Cet enseignement historique ne chercherait pas à retrouver la clef de l'histoire universelle, mais il s'efforcerait seulement de refaire de l'histoire un élément de la haute culture, utile aux hommes d'action comme aux hommes de pensée, leur enseignant à décomposer en leurs différents éléments les phénomènes historiques les plus importants, et à comparer les éléments avec des faits précédemment connus.

Un tel enseignement historique rendrait de grands services à ceux qui se préparent à comprendre et à expliquer le passé : les professeurs d'histoire et de littérature. « Notre esprit n'a pas d'autre moyen de comprendre les actions humaines, que la comparaison ; aussi l'histoire étudiée de cette manière aiderait à comprendre toutes les formes de l'éternel humain ; non seulement la politique, la guerre, les finances, la religion, mais aussi l'art et la littérature. Je n'ai, par exemple, compris à fond la Divine Comédie, et ressenti complètement la pathétique grandeur de ce cri de douleur et d'espérance, de rage et d'amour, qui déchire les siècles, qu'après avoir, en étudiant dans l'histoire romaine la doctrine de la corruption, observé longuement le supplice auquel l'histoire condamne les aristocraties déchues, dont Dante faisait partie, en les faisant assister impuissantes à la victoire de l'argent sur la naissance, des hommes nouveaux sur la tradition, du succès mondain sur les vertus les plus nobles et les plus désintéressées. »

D'autre part l'histoire ainsi enseignée aiderait également à bien comprendre le présent, et elle serait par suite d'une grande utilité pour les futurs hommes politiques ou diplomates. « Quel est, par exemple, le rôle d'un diplomate ? Chargé aujourd'hui d'une mission à Paris ou à Berlin, demain à Pékin ou à Constantinople, une autre fois à Lima ou Rio-de-Janeiro, partout il doit rapidement

deviner, d'après les phénomènes extérieurs et visibles, quelles forces sociales gouvernent le pays, ce que réellement elles valent, elles veulent, elles peuvent, et pour cela certes l'intuition naturelle et la pratique sont les deux aides les plus efficaces, mais de quel avantage ne peut être aussi — j'en ai fait moi-même la preuve, non comme diplomate, mais comme voyageur curieux de comprendre les pays étrangers — l'étude de l'histoire, lorsqu'elle habitue à décomposer rapidement les institutions et les événements dans les idées et les passions élémentaires qui en sont comme la trame. »

M. Ferrero passe ensuite à sa justification personnelle dans la question de la chaire de Rome. Bien vite d'ailleurs, il élargit la question ; l'opposition faite à son œuvre et à ses idées, il l'attribue à un fait d'ordre plus général : l'invasion de la culture protestante en Italie à la suite de la défaite de l'Église. Quand l'Italie, sur les ruines de la puissance ecclésiastique, eut recouvré sa liberté, elle eut honte de son infériorité intellectuelle et, en toute hâte, elle importa du Nord tout son bagage scientifique. Avec ces matériaux improvisés on fit des constructions hâtives et fragiles, parce qu'elles n'étaient pas adaptées à l'esprit du pays. « La Réforme... sent faiblement toute espèce d'art, sauf ceux qui, comme la lyrique et la musique, servent à exalter le sentiment mystique. Certes les pays protestants ont produit aussi de grands écrivains ou artistes comme les pays catholiques de grands philosophes, mais l'art fut toujours dans ceux-là, comme la philosophie dans ceux-ci, quelque chose d'adventif, de surajouté, de transporté du dehors au lieu d'être un fruit naturel du sol. L'Arioste et Molière sont des hôtes exotiques en pays réformé comme Hegel et Kant dans les pays de catholicisme ou de libre-pensée. » Les tribulations de M. Ferrero l'ont peiné, mais ne l'ont pas pas surpris. Il prévoyait les oppositions qui lui furent faites ; en effet : « Les nouvelles classes intellectuelles italiennes ont perdu les plus belles qualités du génie latin : la vision ample et nette de l'univers, prolongée jusque là où l'œil pénètre ; la clarté et la sobriété de l'expression ; le sens de la proportion et de l'harmonie ; toutes les qualités philosophiques et artistiques propres aux civilisations intellectuelles qui n'abusent pas de la vie métaphysique et du mysticisme. Elles les ont perdues, et par suite elles leur font une guerre d'extermination chaque fois qu'elles les voient essayer de renaître dans quelque œuvre ou dans

quelque esprit. Veut-on en effet savoir les raisons de l'acharnement avec lequel on a tenté de discréditer mon œuvre en Italie... c'est que mon histoire est une œuvre d'art. Ainsi donc les barbares gouverneraient la civilisation de l'Italie ?... Dans la terre où Guichardin écrivit son chef-d'œuvre immortel, ce serait donc aujourd'hui un crime que d'avoir essayé de donner la parure d'une œuvre d'art à une histoire de Rome, en y associant l'analyse et la synthèse, la philosophie et les documents ? » Ce sont là des considérations personnelles que j'ai cru utile de rapporter, car elles ne sont pas sans présenter quelque analogie avec quelques-uns des problèmes dont l'opinion intellectuelle française s'occupe aujourd'hui.

M. Ferrero termine en disant qu'il se croyait désigné par son œuvre pour tenter l'expérience d'une chaire de philosophie de l'histoire. Si l'Italie ne donne pas l'exemple, d'autres nations créeront des chaires de cet ordre, car les problèmes de philosophie de l'histoire, et notamment le problème des causes, deviennent de plus en plus pressants. En effet, les gouvernements et les administrations qui, il y a encore peu de temps, considéraient la tradition et la routine comme les bases essentielles de leur activité, aspirent aujourd'hui au contraire à se perfectionner indéfiniment et rapidement, en se fondant sur l'expérience. Mais, à l'heure actuelle, par suite de l'absence de clarté sur les causes des événements antérieurs, et l'auteur le démontre très nettement en prenant pour exemple la guerre, il est impossible de procéder à ces changements d'une manière rationnelle. On demandera donc à l'histoire de perfectionner ses procédés d'analyse pour qu'elle soit en état de fournir les réponses qu'on lui demande.

Or ces analyses, pour les raisons exposées plus haut, ne peuvent être faites qu'oralement et voilà pourquoi l'auteur souhaite et prévoit la création de chaires de philosophie de l'histoire dans les Universités européennes. « Si ceux à qui cela incombe comprenaient la grandeur de ces problèmes, les Universités, au lieu d'être des musées où l'on expose les inepties d'une érudition dont personne ne s'occupe, deviendraient les ateliers d'une nouvelle sagesse, dont le monde a besoin. »

Telles sont, dans la conférence riche et touffue de M. Ferrero, les idées qui m'ont paru le plus susceptibles d'attirer l'attention du

public français. Elles me semblent de nature à être très sérieusement discutées et elles constituent une contribution des plus intéressantes aux grandes questions de la méthode historique et de l'utilité de l'histoire [1].

HENRI BERGMANN.

1. Le 15 décembre dernier, dans un discours prononcé à l'occasion de la discussion du budget de l'instruction publique, le ministre italien, le professeur d'Université Credaro, a fait allusion à l'affaire Ferrero et à l'opposition rencontrée par la création de la chaire de philosophie de l'histoire et par la nomination de l'auteur de *Grandeur et Décadence de Rome*. Le ministre a rappelé que, par trois fois, la Faculté des Lettres de l'Université de Rome avait demandé la création d'une chaire de philosophie de l'histoire et que son opposition ultérieure à la création et à la nomination lui paraissait inspirée par des motifs peu scientifiques. Une interruption est venue préciser la pensée du ministre. Un député s'est écrié « *Come* **camorristica** *fù l'opposizione fatta a Ferrero* ». *Camorra* veut dire en italien non seulement l'association de malfaiteurs qui terrorise Naples, mais encore par extension toute coterie exclusive, monopolisatrice et intolérante.

Dans un entretien récent que j'avais avec lui à Paris, M. Ferrero me disait que le ministre Credaro et le président du conseil Luzzatti étaient tous deux bien disposés pour lui mais que leur situation parlementaire était trop faible pour leur permettre de tenter quelque chose de décisif en sa faveur. La démission, annoncée au moment où j'écris ces lignes, du ministère italien et la venue probable au pouvoir d'un ministère Giolitti dont la situation parlementaire sera plus forte, hâteront peut-être la solution de la question.

DE L'APPLICATION DE LA MÉTHODE HISTORIQUE

A L'HISTOIRE DES DOCTRINES ÉCONOMIQUES

A PROPOS DES PHYSIOCRATES

Les études d'histoire des doctrines économiques ne sont pas encore très avancées en France. Cette partie importante de l'histoire des idées fait, il est vrai, depuis quelques années l'objet d'un enseignement spécial dans nos Facultés de Droit ; elle a fourni récemment la matière d'une assez abondante littérature, et une intéressante *Revue d'histoire des doctrines économiques et sociales* s'est fondée il y a deux ans. Mais dans ce domaine immense, il reste encore de vastes étendues à explorer ; et surtout il convient d'appliquer à la mise en valeur d'une terre aussi neuve et aussi riche des méthodes strictement scientifiques. De même que les autres branches de la connaissance historique, celle-ci, dans son évolution, a passé d'abord par la phase qu'on peut appeler *apologétique :* on a commencé d'étudier les écrivains économiques comme des autorités, dont les opinions pouvaient servir d'arguments dans les débats actuels en faveur de telle ou telle thèse d'économie appliquée, de telle on telle politique fiscale ou douanière ; c'est dire que les conclusions de ces premiers critiques n'ont pas été marquées au coin d'une rigoureuse impartialité, ni même quelquefois d'un parfait désintéressement. Le triomphe du pur esprit *dogmatique*, qui domine évidemment aujourd'hui dans les chaires de nos Facultés, constitue un progrès remarquable ; et l'on doit reconnaître que, s'adressant à des étudiants dont l'éducation historique n'est destinée qu'à compléter l'instruction doctrinale,

tel est bien le point de vue auquel des professeurs sont obligés de se placer. En retraçant le développement de la science économique, il est naturel qu'ils s'attachent presque exclusivement à l'examen des théories que le consentement général et l'expérience ont confirmées, et qu'ils laissent dans l'ombre les essais plus ou moins infructueux, les approximations progressives de la vérité, toutes depuis plus ou moins longtemps périmées. Leur tâche, à eux, consiste à reconstruire, assise par assise, avec une magnifique simplicité, l'édifice glorieux de la science achevée, ou supposée telle ; ils n'ont point le temps de scruter le détail obscur des fondations primitives, la structure compliquée des échafaudages provisoires, ni les modifications successives des plans. Ce sont précisément ces questions que le simple historien, affranchi de toute servitude pédagogique, ne saurait négliger; et voilà défini, pour l'étude des divers systèmes dont la suite constitue le passé de toute discipline humaine, le point de vue proprement *historique*.

Quant à la *méthode historique*, c'est là une expression dont la signification usuelle est assez claire. Les documents sur lesquels peut se fonder une véritable histoire des doctrines économiques ne sont point essentiellement d'un autre genre que ceux qui forment la matière traitée dans les autres divisions de l'histoire générale ; et les règles élémentaires qu'il est indispensable d'observer dans l'examen préalable des textes — imprimés ou manuscrits — ne sont point non plus différentes. Mais l'historien n'a pas seulement pour tâche d'extraire de la poussière des bibliothèques et des archives, d'amasser à pied d'œuvre, et d'éprouver des matériaux : il doit les tailler en quelque sorte, les ajuster, et les assembler suivant un plan, pour en édifier, si le mot n'est pas trop ambitieux, un monument. Ainsi entendue, en un sens plus large, la méthode historique comporte, à côté de certains procédés de recherche et de certaines règles de critique, des principes de composition ; et ces principes varient peut-être suivant le genre de sujets auquel on prétend les appliquer. Or, si l'on parcourt les ouvrages dernièrement publiés sur l'histoire des doctrines économiques (ou sociales), dont la plupart sont des thèses présentées aux Facultés de Droit, on remarque, sans en être surpris, que presque tous, même ceux qui possèdent une réelle valeur, sont consacrés à l'étude soit d'un auteur, soit d'un point de doctrine particulier. Précisément parce qu'elle exige de patientes recherches

et d'amples développements, l'histoire détaillée des écoles et des systèmes — qui ne saurait non plus trouver place dans les manuels généraux écrits par les maîtres — est communément négligée par les jeunes travailleurs ; trop souvent même ils se dispensent de brosser cette esquisse du milieu historique qui devrait former comme la toile de fond de la plus humble monographie.

Un travail de synthèse reste donc à accomplir ; nous avons tenté pour notre part l'entreprise, en ce qui concerne l'École des Physiocrates[1]. Les réflexions que nous a suggérées l'étude minutieuse des documents, les résolutions que nous avons été amenés à prendre quand nous avons essayé de dégager les grandes lignes d'un tableau d'ensemble, formeront la substance du présent article. On nous pardonnera de paraître ainsi « maximiser » nos pratiques ; nous n'ignorons pas, certes, qu'en une matière aussi délicate et aussi complexe, à chaque sujet, et aussi à chaque historien, conviennent jusqu'à un certain point des manières de faire particulières ; mais il nous a semblé qu'un exposé rapide des directions que nous avions été conduits à adopter dans l'élaboration d'un sujet-type pourrait présenter, aux yeux des personnes qui s'intéressent à l'élargissement et au renouvellement de la science historique, — non pas la valeur d'un modèle, ce serait puéril, — mais du moins l'intérêt d'un exemple — ou d'un essai.

I

Point d'École sans doctrine ; mais comment arriver à définir historiquement le corps de doctrine d'une École ? Ce ne peut être qu'en dressant d'abord la liste des écrivains qui ont fait profession de lui appartenir, et en éliminant avec soin tous les auteurs qui, en dépit de leurs sympathies personnelles ou de leurs affinités doctrinales, se sont abstenus de lui accorder une adhésion entière, si même ils ne s'en sont point publiquement défendus. Cela paraît trop simple : que de fois cependant des historiens ou des critiques n'ont-ils pas négligé ces précautions élémentaires ? S'il est un cas où il soit facile de les appliquer à la rigueur, c'est bien celui des

1. Notre étude sur *Le mouvement physiocratique en France* (de 1756 à 1770) a paru à la librairie Félix Alcan, en 1910, 2 vol. in-8.

Physiocrates. Une des originalités de la « secte » — comme les adversaires qualifièrent leur École — c'est qu'ils ont prétendu constituer un groupe fermé dont tous les membres étaient unis par la plus sévère communauté de principes. C'est donc commettre gratuitement une erreur grave que de confondre avec les purs adeptes du *Tableau économique*, je ne dis pas les disciples de Gournay en général, mais même tel demi-disciple de Quesnay comme Morellet ou comme Turgot. Les contemporains ont toujours respecté à cet égard la distinction qu'avaient tracée les intéressés eux-mêmes, et l'analyse des ouvrages montre qu'elle reposait en effet sur de profondes divergences théoriques et pratiques.

Mais s'il importe d'isoler ainsi les vrais Physiocrates, il est indispensable de rechercher et de retenir tout ce qui a été écrit par des membres authentiques de l'École. Ici déjà nous voyons éclater l'opposition entre le point de vue classique et le point de vue historique. Pour l'historien, surtout s'il est pénétré du nouvel esprit sociologique qui tend à transformer si profondément ses méthodes et le but même de ses investigations, les écrivains de second ordre ne sont pas moins intéressants que les *maîtres;* car ce qu'il cherche à dégager surtout, c'est la doctrine collective d'un groupe, en réduisant à leurs justes proportions les variantes individuelles. Les articles anonymes qui remplissent les *Éphémérides du Citoyen,* pendant les années où ce périodique fut l'organe officiel de l'École, constituent à ses yeux une source précieuse, à la fois très abondante et très pure.

Pour établir avec précision ce corps de doctrine qui doit servir de base à nos recherches ultérieures, il ne suffira point, cependant, d'avoir dressé le catalogue complet et exclusif de nos auteurs; car tels de leurs ouvrages ne peuvent être considérés comme des documents faisant autorité. Pour prendre un exemple illustre, il est bien évident que l'*Ami des hommes*, publié par le marquis de Mirabeau à la veille du jour où il allait devenir le plus enthousiaste des disciples de Quesnay, n'est point un ouvrage physiocratique. Le Docteur lui-même n'a pas toujours été physiocrate : à quel moment exact a-t-il commencé de l'être? Le problème que nous indiquons ici se pose pour l'histoire de toutes les Écoles; pour certaines d'entre elles la solution peut en être malaisée. Mais l'historien des Physiocrates a cette chance que l'École elle-même, au moment de son plein épanouissement — c'est-à-dire de 1767 à

1769 — a dressé l'inventaire des œuvres qu'elle considérait comme composant le corps de la « nouvelle science » : nous pouvons ainsi affirmer en toute sécurité que les articles *Fermiers* et *Grains*, respectivement publiés en 1756 et 1757, — mais que Dupont (de Nemours) reproduit *in extenso* dans sa *Physiocratie* de 1767, — constituent des œuvres maîtresses et des documents décisifs. Quant aux principaux membres de l'École, nous savons exactement quelle année, et pour ainsi dire quel jour ils y sont officiellement entrés — à quel moment aussi, le cas échéant, ils en sont sortis — à quel mois tel journal a cessé d'être l'organe attitré de la « secte ».

Toutefois, comme il est naturel, cette École qui nous a rendu le service de relater elle-même avec minutie les circonstances de son origine et les étapes de son progrès, n'a point enregistré avec le même soin complaisant le terme, ni même les premiers symptômes de son déclin. Pour décider ce point, il nous faut recourir à des criteriums indirects. Quand, par suite d'une application moins rigoureuse des principes communs, les divergences d'opinion entre les membres de l'École vont s'aggravant ; quand d'autre part la vie collective de la « société » se ralentit, quand elle cesse de posséder un organe officiel et véritablement indépendant ; déjà même quand la crainte d'une censure plus indiscrète oblige ses propagandistes à dissimuler une partie de leur pensée, nous approchons de la date à laquelle il conviendra d'arrêter la liste chronologique des ouvrages dont l'analyse doit nous permettre de fixer les principes fondamentaux du système. C'est en 1772 que sous les tracasseries du censeur, sous l'indifférence du public, les *Éphémérides* achèveront de succomber ; mais dès 1770 elles languissent, et à la fin de cette année-là, le rétablissement presque complet de l'ancienne police des grains constitue pour le parti un échec si grave que les développements ultérieurs de la doctrine ne peuvent manquer de s'en ressentir. Nous sommes donc fondés à enclore le champ de notre analyse préalable entre les deux dates extrêmes : 1756 et 1770.

Il va sans dire que cette dernière limitation ne présente qu'une valeur relative. Jusqu'au moment où il devient impossible de découvrir l'existence d'aucun groupe d'hommes (si restreint soit-il) associés pour la revendication de quelques-uns des principes essentiels proclamés par les fondateurs, l'histoire de l'École n'est

point close. Et s'il importait, tout d'abord, d'isoler la doctrine première de nos auteurs, et de l'étudier exclusivement durant la période où elle va se complétant sans cesse, se « systématisant » suivant sa logique propre dans un milieu favorable ; si les nécessités matérielles de la publication exigeaient d'ailleurs que l'on pratiquât quelque part une coupure — on ne saurait nier que l'étude de l'évolution, voire de la dissolution d'un système, puisse dans beaucoup de cas présenter autant d'intérêt que celle de sa constitution. Mais on admettra que c'est une étude différente ; et dans l'histoire des idées comme dans celle des faits, avant de prétendre retracer la suite des époques, commençons par les soigneusement distinguer. Même quand il n'y a plus de système, plus d'École, certains principes qui avaient servi à édifier l'un et à rallier l'autre peuvent leur survivre et exercer une influence profonde : nouvel objet d'étude, mais distinct encore des précédents.

Revenons maintenant à notre analyse, ou plutôt aux résultats qu'elle nous a donnés : dans quel ordre vaut-il mieux les exposer? Nous avons constaté qu'il était difficile de définir positivement une doctrine sans connaître ce qu'on a appelé quelquefois son histoire externe, celle des hommes ou des groupes d'hommes qui l'ont professée et qu'elle a réunis. L'histoire de l'École doit donc précéder et éclairer celle de la doctrine, et dans cette première partie de notre ouvrage, il va de soi que c'est l'ordre chronologique le plus strict qu'il nous faut suivre. Mais quand il s'agit, après cela, de présenter le programme de l'École, respecter servilement l'ordre de publication des écrits, ce serait se condamner à des répétitions sans nombre, pour aboutir à une confusion inextricable. Une division méthodique s'impose : qui nous fournira les cadres nécessaires ? Ceux que nous offre la science classique sont trop abstraits ; et comme ils peuvent s'appliquer uniformément à toutes les doctrines, ils ne conviennent excellemment à aucune. Si nous voulons mettre en lumière, au lieu de l'étouffer, l'individualité historique du système que nous étudions, efforçons-nous plutôt de dégager les idées directrices qui en ont guidé les auteurs, nous verrons alors les différents articles de leur programme s'ordonner d'eux-mêmes suivant un plan organique. Ainsi les multiples considérations et revendications qui constituent le programme des Physiocrates peuvent se ranger sous quatre titres, d'importance d'ailleurs inégale : Productivité exclusive de l'agriculture. — La grande agriculture (la

culture avec de gros capitaux). — Le « bon prix » des denrées. — Le bon marché des produits de l'industrie. — Si l'on met à part le premier de ces titres, sous lequel se grouperont surtout des discussions théoriques, nous retrouvons dans les trois autres les divisions ordinaires de l'histoire économique : agriculture, commerce, industrie; nos formules néanmoins échapperont à la banalité, parce qu'elles expriment déjà d'une manière implicite les tendances très particulières de l'École.

Les Physiocrates, cependant, n'ont-ils pas développé, à côté de leur programme économique, une doctrine de philosophie sociale et politique ? Sans doute ; et dans la mesure où cette doctrine se manifeste au cours de la période que nous avons déterminée, nous devons la considérer comme faisant partie intégrante de leur système. Tout de même, observons-nous une simultanéité absolue entre l'apparition de leur programme économique et celle de leurs principes philosophiques ? Ici la considération de l'ordre chronologique, appliquée à deux catégories d'ouvrages de caractère différent, reprend de l'importance. Or il suffit de relever, dans l'ordre de leur publication, les titres des ouvrages fondamentaux donnés par les Physiocrates pour reconnaître que leur propagande a traversé une phase presque exclusivement économique, avant d'atteindre celle que l'on peut appeler juridique, politique et philosophique. Les articles *Fermiers* et *Grains* sont de 1756 et 1757; *La Théorie de l'Impôt*, de 1760 ; *La Philosophie rurale*, de 1763; *Le Droit Naturel* (de Quesnay), seulement de 1765; *L'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques* (de Mercier de la Rivière), seulement de 1767. Nous sommes donc conduits à renverser l'ordre d'exposition communément adopté ; et la figure du système s'en trouvera quelque peu modifiée. Que les principes supérieurs formulés par nos auteurs — harmonie spontanée entre l'intérêt particulier et l'intérêt général sous le régime de la propriété individuelle — aient pu être considérés par des critiques ou des apologistes postérieurs comme formant la base inébranlable, la justification première et décisive de leurs maximes économiques, qui, logiquement, peuvent en découler, peu nous importe. Historiquement, ces principes de philosophie et de morale sociale se présentent à nous comme de simples conclusions, tirées à titre de postulats ou de conséquences d'un programme très précis de revendications agricoles ou commer-

ciales, fondé lui-même sur l'appréciation de certains intérêts matériels. Les Physiocrates ne sont donc pas de purs idéalistes : ces doctrinaires de la liberté, comme on les a nommés, sont essentiellement des « économistes ruraux », ainsi que les appelaient leurs contemporains ; et, par là, leur École s'oppose beaucoup plus nettement qu'on ne l'a cru longtemps à l'École industrielle de Gournay. Bref, l'économie politique n'est point descendue toute formée des hauteurs éthérées de la morale éternelle, elle est plutôt sortie de la terre — et des ambitions terriennes ; et sans parler des protestations violentes que son avènement a soulevées de la part des fervents d'un autre idéal, elle n'a point été consacrée dès sa naissance par la parfaite unanimité de ses adeptes. L'histoire scientifique des sciences présente, à certains égards, le même intérêt que celle des religions : elle n'est pas moins cruelle aux orthodoxies étroites et superficielles.

II

Nous n'avons guère étudié jusqu'ici que la doctrine et l'École en elles-mêmes ; à peine avons-nous commencé à faire œuvre de synthèse lorsque nous avons replacé les maîtres au milieu de la foule obscure des adeptes. Mais l'éclosion d'un système est un événement qui, comme tout autre, réclame une explication. Notre esprit aura reçu une première satisfaction lorsque nous aurons appris que ces novateurs avaient eu des précurseurs : l'étude des origines va donc nous acheminer vers la découverte plus difficile des causes. Est-ce à dire que nous devions retenir indistinctement, dans le passé proche ou lointain, toutes les idées qui présenteraient avec celles de nos auteurs quelque analogie ? Non, l'air de parenté ne suffit pas ; il faut que la filiation soit réelle, c'est-à-dire avouée, ou bien qu'elle résulte avec évidence de la comparaison des œuvres, ou des relations entre les hommes. Les Physiocrates eux-mêmes, soucieux d'établir les titres d'antiquité de leur système, nous ont ici encore délimité, avec une assez grande exactitude, notre tâche : ils ont dressé la liste des écrivains français ou étrangers, récents ou anciens, qu'ils reconnaissaient comme leurs inspirateurs.

Cette recherche des origines intellectuelles nous fournit naturel-

lement la matière de notre introduction : mais faudra-t-il, dans cet exposé préliminaire, à propos de chaque précurseur, entrer dans le détail des rapprochements ? Les inconvénients d'un tel procédé seraient doubles : d'une part, il faudrait multiplier les allusions vagues à une doctrine dont l'analyse ne viendrait que plus tard ; d'autre part, nous serions entraînés par la suite à beaucoup de répétitions. Le mieux sera de distinguer entre l'histoire externe des auteurs et l'histoire interne de leurs théories. Dans l'introduction nous nous bornerons à retracer, période par période, la succession chronologique de leurs œuvres, en indiquant sommairement de quelle manière elles annoncent et préparent l'avènement du futur système. En revanche, les rapprochements de détail que nous aurons réservés pour l'examen minutieux du programme, nous permettront de mesurer le degré d'originalité relatif des divers articles, et la véritable physionomie de la doctrine achèvera de se dessiner.

Mais il faut aller jusqu'aux faits pour rendre compte des idées : les théories des fondateurs du système et de leurs précurseurs mêmes ne peuvent point ne pas s'expliquer, au moins en partie, par certaines conditions de la société contemporaine. Si abstraits qu'ils soient ou qu'on les suppose, nos théoriciens cherchent et trouvent des arguments dans une certaine analyse de la réalité présente. Comment douter, par exemple, que la désastreuse guerre de Sept ans, en aggravant la détresse du Trésor, n'ait contribué à provoquer l'éclosion d'un système qui s'est d'abord proposé comme un moyen de restauration financière ? Dans les années 1757-1760, le royaume traversait une crise comparable à celle qui avait marqué les dernières années du règne de Louis XIV, et qui avait déterminé l'apparition du *Factum de la France* et de la *Dîme royale*. Parmi les principes fondamentaux des Physiocrates, prenons, maintenant, un de ceux qui nous paraissent le moins soutenables : celui de la stérilité naturelle de l'industrie. A l'époque où ils l'ont formulé, c'était déjà un paradoxe, si l'on veut, mais beaucoup plus répandu et beaucoup moins sérieusement combattu que nous ne l'imaginons. Le régime de monopole auquel était soumise la production manufacturière nous en fournit une raison, entre autres. Alors que la plupart des entrepreneurs étaient affranchis de toute concurrence sérieuse, était-il déraisonnable de penser que les bénéfices recueillis par eux, dans la

mesure où ils dépassaient la rémunération normale de leurs capitaux et de leur travail, provenaient uniquement des privilèges artificiels?

Les rapports entre les faits et les idées ne sont cependant point toujours aussi simples. Comment expliquer que le principe de la productivité exclusive de l'agriculture ait été proclamé à un moment où, de l'aveu même de nos auteurs, le revenu foncier était tombé à un taux très bas? C'est que des causes accidentelles avaient amené cette dépréciation anormale des terres : que la société reprenne son développement régulier et nécessaire, disent nos écrivains, les biens-fonds constitueront un placement d'autant plus avantageux qu'on aura pu les acquérir à bas prix. La prospérité des manufactures au contraire est menacée par la concurrence grandissante des nations étrangères. Ici, c'est la considération du lendemain probable qui inspire la théorie ; dans d'autres cas, c'est la leçon des événements de la veille. Bien entendu, cette interprétation d'un état économique donné par des théoriciens est presque toujours incomplète et partiale ; quelquefois même ce sont de grossières inexactitudes matérielles qui servent de fondements au nouveau système. Quesnay, par exemple, croyait que la France avait été, vers 1620, d'un tiers plus peuplée qu'en 1757 ; comme, à cette époque-là, elle exportait des blés, alors qu'au XVIIIe siècle elle était réduite à en importer, il concluait que la production du royaume avait diminué de près de moitié. Exagération manifeste, conséquence d'une erreur grave, d'ailleurs partagée par bon nombre de contemporains ; mais exagération féconde, puisqu'il faut souvent que nous poussions en imagination le mal à l'excès pour nous décider à chercher le remède. Il convient de ne pas négliger l'étude de ces apparences sociales, créatrices d'illusions dont en définitive la science est sortie. Expliquer la formation d'un système, c'est, à certains égards, résoudre un problème de psychologie sociale.

Les circonstances de fait que les auteurs eux-mêmes ont pris la peine de signaler pour soutenir leurs affirmations de principe, constituent pour nous l'élément d'explication essentiel. Il se peut que d'autres influences, inconscientes, aient agi sur leur esprit ; mais dans le cas d'un système qui a rallié toute une École, qui a été violemment attaqué et non moins vivement défendu, comment croire que les raisons décisives qui ont effectivement contribué à

former la conviction de cet ensemble d'écrivains, n'aient pas été à peu près toutes révélées, au cours de tant de longues et après discussions ? Les influences inconscientes, par définition, nous ne pourrions que les supposer ; et ce serait s'engager dans une voie pleine de périls. Choisissons encore un exemple : celui de l'action exercée sur les Physiocrates par le développement de la littérature agronomique et par le progrès de l'économie rurale elle-même en Angleterre. Voilà deux séries de faits qui se sont déroulées dans un pays voisin durant d'assez longues années avant que nulle mention n'en soit faite dans les écrits des « précurseurs » français : trouve-t-on chez eux quelque thèse qui rappelle la doctrine de leurs confrères britanniques, quelques observations du genre de celles qu'inspire à ces derniers le spectacle de l'agriculture nationale, nous ne croyons pas qu'il soit légitime de les enregistrer comme autant de témoignages des premières influences exercées par l'économie politique anglaise sur l'économie française. Nous risquerions d'être dupes de nos habitudes d'esprit, contractées en un temps où les idées se répandent presque instantanément par-dessus les frontières : il n'en allait pas ainsi, même d'une rive à l'autre de la Manche, dans la première moitié du XVIIIe siècle. — Le seul ordre d'explications que les textes de l'époque ne puissent nous fournir se rapporte à certains phénomènes qui se sont manifestés postérieurement à la formation du système. C'est la *non-existence* de ces phénomènes à l'époque considérée qu'il nous faut rappeler pour calmer l'étonnement, pour satisfaire la curiosité naturelle qu'excitent en nous les thèses les plus étranges de nos auteurs. Il est bien certain que les Physiocrates ne se seraient point acharnés à maintenir le principe de l'improductivité de l'industrie, s'ils avaient pu prévoir le prodigieux développement des richesses mobilières, et surtout l'étendue presque indéfinie des ressources que l'industrie allait directement tirer des forces mécaniques de la nature. Mais il est facile de saisir que ces considérations, où l'on cherche à expliquer pourquoi le passé a différé du présent, appartiennent à la philosophie de l'histoire des doctrines plutôt qu'à leur histoire positive.

De même que les idées naissent et en quelque sorte se nourrissent des faits, de même, presque toujours, elles tendent à se réaliser dans les faits. Mais elles ne peuvent y parvenir qu'en ralliant tout

d'abord les suffrages d'une partie de l'opinion : nous avons essayé d'expliquer la formation du système, il nous reste à en étudier la diffusion. Nous allons retrouver, ici, nombre d'auteurs que nous nous étions fait un devoir d'écarter quand nous ne cherchions qu'à définir le corps de la doctrine : tels les écrivains qui se réclament de la tradition de Gournay ; nous leur rendrons leur vraie place, qui est celle d'amis, ou de demi-disciples, ou d'auxiliaires indépendants. Quelques Encyclopédistes ont aussi, à un certain moment, joué l'un ou l'autre de ces divers rôles. L'étude des relations personnelles qui se sont nouées entre l'École et ces groupes extérieurs rentre naturellement dans les chapitres consacrés à son histoire externe ; quant aux multiples rapprochements qui se présentent entre la doctrine des uns et le programme de l'autre, il va de soi qu'il faudra les indiquer à propos de chaque article. Nous ne saurons point toujours si l'écrivain étranger à l'École qui sur tel ou tel point soutient exactement la même thèse que ses membres, a subi l'influence de sa propagande ; nous ne le saurons de source certaine que s'il le reconnaît lui-même. Si la thèse commune est de celles que les précurseurs de l'École n'avaient point développée, nous pourrons seulement le présumer ; mais, en supposant qu'il ne s'agisse que d'une rencontre d'idées nées séparément dans deux groupes d'esprits différents au contact d'une réalité identique, en admettant même que les motifs, que les intentions de ces partisans libres soient opposées à celles des adeptes, cette rencontre est de grande conséquence pour le succès du programme. Et d'autre part, s'il est des affirmations lancées par les nouveaux sectateurs auxquelles ne répondent que de rares échos, cela nous permettra de circonscrire définitivement le champ de leur originalité.

Par l'action qu'ils exerçaient sur l'opinion, de simples écrivains sans mandat pouvaient, au XVIIIe siècle déjà, influer sur les décisions du gouvernement ; mais nous aurons fait un pas de plus vers l'application du système, si nous en retrouvons les principes formulés, avec plus ou moins de rigueur, par des sociétés ou des corps revêtus d'un caractère officiel ou semi-officiel, comme les Sociétés d'agriculture ou les Députés du commerce ; — mieux encore, par des assemblées qui détiennent une part de la puissance publique, comme les Parlements. Nous arrivons ainsi, par degrés, jusqu'aux actes de la législation royale, dont les considérants mêmes reproduisent souvent les maximes de l'École : nous dresse-

rons le bilan des mesures prises en conformité plus ou moins parfaite avec ses vœux, directement obtenus parfois par ses instances. Et s'il s'est produit dans les mœurs de la société des changements, superficiels ou profonds, qui paraissent donner satisfaction aux désirs des nouveaux théoriciens et favoriser la réalisation de leurs desseins — par exemple un retour des propriétaires sur leurs terres — nous en tracerons aussi le tableau. — Notre longue recherche des effets de la doctrine est-elle achevée? Pas encore. A la fin de l'Ancien Régime, les décisions de l'autorité n'étaient pas toujours strictement exécutées. Et puis, en quelque temps que ce soit, les résultats d'une législation répondent rarement d'une manière absolue aux intentions du législateur ou de ceux qui l'ont inspiré. Telle mesure préconisée par les Physiocrates, comme la suppression des entraves mises au commerce des grains, n'était dans leur pensée, qu'un moyen de relever le revenu net des terres du royaume. Cette hausse du revenu territorial, objet suprême de leurs efforts, s'est-elle effectivement produite? Et si elle s'est produite, dans quelle mesure a-t elle été réellement l'effet d'une application plus ou moins complète de leur programme? Autant de questions complexes qui ne sauraient rester sans réponse.

L'indication sommaire des succès obtenus par le parti dans les conseils du gouvernement trouve sa place dans l'exposé chronologique de son histoire externe — de même que les quelques mesures conformes à ses futurs principes qui ont été adoptées avant sa formation méritaient une mention rapide dans notre introduction. Mais un examen minutieux des *applications* et des *réalisations* du programme — article par article — alourdirait et risquerait d'obscurcir l'exposition théorique du système. Il faut traiter à part cette étude de faits : est-il besoin d'ajouter que les cadres nous en seront exactement fournis par l'analyse méthodique des principes? — Ainsi achève de se préciser à nos yeux la notion de ce qu'on peut appeler un mouvement historique. S'il est un ordre de phénomènes sociaux où il soit possible de saisir la mutuelle action et réaction des faits sur les idées et des idées sur les faits, c'est bien, nous semble-t-il, l'ordre économique. L'étude des systèmes philosophiques ou religieux, même des systèmes proprement politiques, ne nous paraît pas se prêter aussi bien à ce fécond rapprochement de l'histoire des choses et de l'histoire des esprits : on ne

saurait guère parler de mouvement cartésien, et si l'on pourrait à bon droit employer, par exemple, l'expression de mouvement janséniste — ou encore, pour nous rapprocher de notre temps, celle de mouvement catholique libéral — l'histoire la plus large, la plus scientifique de tels mouvements d'idées ne comporterait pas, comme celle de tout système économique digne de ce nom, une considération étendue et intime des éléments matériels de la vie sociale.

III

Les exigences de la méthode historique sont presque infinies ; il en est d'impérieuses auxquelles nous n'avons point encore satisfait : en prenant pour poste d'observation un simple système économique, telle est la largeur de l'horizon que le point de vue historique permet de découvrir, que nous ne sommes point encore parvenus à l'embrasser tout entier.

Nous n'avons point parlé des adversaires de l'École, et c'est ignorer à moitié une doctrine que de ne pas connaître ceux qui l'ont combattue. A la rigueur, les objections que soulève une théorie pourraient être mises au nombre des effets qu'elle produit ; c'est bien elle qui les a fait naître par contre-coup, et à ce titre seul nous ne pourrions nous dispenser de les examiner. Mais elles présentent un autre intérêt : elles nous aident à mieux comprendre la doctrine, elles nous en facilitent surtout l'intelligence historique. Que dire des réponses que les membres de l'École sont amenés à fournir, et de l'entrecroisement des répliques subtiles ou passionnées que tenants et opposants du système en viennent à échanger ? Faute de nous être livrés à une étude attentive de ces controverses, nous risquerions de nous laisser abuser par l'apparence abstraite de formules devenues classiques, et de ne pas saisir le sens particulier et la signification pratique qu'elles offraient dans les circonstances où elles furent lancées.

Et puis quelle idée incomplète, ou pour mieux dire quelle idée fausse nous nous ferions du mouvement général des idées économiques et sociales à une époque qui ne fut pas seulement celle de nos auteurs, si nous négligions d'écouter la voix de leurs contradicteurs ? La distinction entre le point de vue historique et le point

de vue dogmatique apparaît une fois de plus. S'il est tel principe, posé par les fondateurs de la science, dont le progrès même des connaissances ait par la suite démontré l'inexactitude, c'est au nom des vérités acquises, et supposées mises hors de la discussion, que la critique dogmatique condamne ces erreurs échappées aux premiers maîtres. L'historien, lui, peut quelquefois se retourner vers le présent pour mieux comprendre le passé, mais jamais pour le juger; il ignore si la science économique est vraiment parvenue à un tel degré de certitude, et ceux qui l'enseignent à une telle unanimité, qu'un *criterium* absolu puisse être appliqué aux doctrines anciennes; mais, s'il ne critique pas lui-même, il donne la parole aux critiques contemporains.

Se contentera-t-il d'indiquer en passant, à propos de chaque article du programme, les discussions soulevées? Rien ne serait plus propre à jeter la confusion dans l'esprit du lecteur, et ce ne serait point non plus rendre à l'*opposition* la justice que lui doit l'histoire. De même que pour nous conduire dans l'exposé de la doctrine, c'est à l'École elle-même que nous avons demandé des directions, de même dans cette partie de notre ouvrage qui sera consacrée à l'attaque et à la défense du système, ce sont les assaillants que nous suivrons. Déjà dans notre introduction, en même temps que nous aurons marqué le progrès des tendances pré-physiocratiques, nous aurons dû noter aussi la persistance ou l'éclosion de tendances contraires; et dans notre revue chronologique des hommes et des œuvres, nous aurons naturellement fait une place aux adversaires. Le moment est venu de nous reconnaître parmi la coalition disparate de critiques hostiles que tout nouveau système ne manque jamais de provoquer : nous les rangerons par groupes, sous leurs drapeaux, je veux dire sous leurs principes respectifs. D'une part, ceux qui se réclament de doctrines antérieures, plus ou moins modifiées, comme les mercantilistes et les « populationnistes »; de l'autre, ceux qui invoquent l'intérêt présent de telle ou telle classe de la société : les avocats des propriétaires fonciers, par exemple, que l'École entendait bien favoriser, mais que certaines parties de son programme inquiétaient cependant; les champions de la classe manufacturière et commerçante, qui proteste contre les prétentions d'un système trop exclusivement « agricole »; surtout les défenseurs de l'intérêt du peuple, dont on accuse les novateurs de ne point se soucier. En

tant que cultivateur, en tant que consommateur, en tant que salarié, le peuple, c'est-à-dire la masse des petites gens, peut souffrir de la nouvelle politique agraire ou commerciale adoptée par le ministère : autant de griefs distincts relevés contre l'École, autant de chapitres du réquisitoire dressé contre elle, autant de points au sujet desquels nous devons entendre ses explications et sa défense. Ce ne sera pas la partie la moins attachante de notre étude, ni la moins riche en aperçus curieux. Dans cette ardente querelle, où ce ne sont point seulement des conceptions intellectuelles qui se heurtent, où les intérêts les plus pressants sont engagés, où les revendications prennent parfois la forme de l'émeute, les diverses autorités qui ont la charge de l'ordre public, et aussi le souci de ce qu'ils considèrent comme le bien public, ne peuvent rester indifférentes. Parlements et intendants multiplient leurs ordonnances; les Députés du commerce, leurs conseils; l'heure arrive où il faut que le gouvernement lui-même prenne parti, qu'il complète, qu'il corrige, ou finalement qu'il renverse la législation dont les nouveaux théoriciens furent les instigateurs. L'histoire de ces hésitations, de ces contradictions du pouvoir nous appartient; et c'est par là que nous nous approchons du terme de nos recherches.

On a pu adresser à la méthode d'exposition dont nous venons d'esquisser les grandes lignes ce reproche, que la personnalité de l'auteur n'y apparaît point, ce qui pourrait faire croire qu'elle en est absente. La vérité est qu'elle s'y dissimule : le lecteur devinera peut-être quelles vastes lectures l'historien aura dû entreprendre; il se représentera moins facilement l'incessant travail de critique qu'il aura dû accomplir : critique des textes pour retenir de tout un chapitre, de tout un livre, les quelques phrases dont l'équivalent exact ne se rencontre point dans la littérature du temps, et qui représentent la part d'originalité de l'écrivain; critique des faits de tout ordre pour dégager les causes et les effets de la formation du système. Mieux l'historien aura su faire œuvre de patience et de perspicacité, plus son récit aura chance d'être objectif, et moins sa personnalité subjective s'y laissera entrevoir. Mais nous voici arrivés à la partie de l'ouvrage où elle peut se donner libre carrière. Quand les contemporains ont retourné sous toutes ses faces la grave question de savoir si l'application partielle des principes physiocratiques fut effectivement contraire à l'intérêt du peuple, il

s'en faut bien qu'elle soit clairement résolue. Le problème est trop compliqué, les données en sont trop diverses et d'une appréciation trop incertaine ; et les contemporains ne les ont même pas toutes connues. Tel puissant phénomène économique, comme l'accroissement rapide de la population, a pu être ignoré ou méconnu par eux ; les conséquences pourtant en ont été assez profondes pour qu'elles nous autorisent à réviser les jugements rendus pour ou contre une politique par des juges médiocrement informés. Pour motiver sa propre sentence, pour la faire accepter en quelque sorte sur parole par des confrères dont la plupart n'auront point le loisir d'entrer dans l'intimité du débat, croit-on que l'historien n'aura point à déployer — s'il les possède — les qualités de réflexion, de finesse aussi et de compréhension, qui constituent les mérites les plus personnels d'un auteur savant?

Une occasion va même s'offrir à lui de faire éclater, en même temps que l'incertitude relative d'une science qui est aussi un art, les tendances secrètes de son esprit. C'est lorsqu'il s'efforcera de définir en termes abstraits les caractères généraux du système dont il se sera jusqu'alors attaché à retracer l'histoire concrète et vivante. Il pourra dire, par exemple, que le système physiocratique est, au fond, un système capitaliste : c'est une interprétation, que certains repousseront ; car tout le monde ne considère peut-être point que le développement des instruments de production, joint à leur concentration entre les mains d'une classe de la société à l'exclusion des autres, constitue l'essence du capitalisme. — Interprétation encore, quand il essaiera de déterminer dans quelle mesure le système est l' « expression » de la société contemporaine. Du moins lui sera-t-il facile de montrer quelle importante contribution l'histoire des *idées* économiques apporte à l'histoire des *faits*. Cette contribution est particulièrement précieuse quand il s'agit d'éclaircir tel chapitre de l'histoire économique pour la connaissance duquel les documents de fait n'abondent pas. Dans tous les cas d'ailleurs, l'étude historique d'un système économique ou politique, pourvu qu'elle soit ample et contradictoire, nous permettra d'isoler les différents éléments en présence dans une société, de reconnaître leurs affinités ou leurs oppositions, de mesurer même leur force relative. On pourrait dire que toute grande doctrine lancée dans un milieu social se comporte à la fois comme un agent de cristallisation et comme un réactif : c'est pour-

quoi l'histoire des idées nous paraît fournir, pour l'explication et la reconstitution d'une époque, un excellent instrument d'analyse et de synthèse.

Enfin rien n'empêche l'historien de replacer le système étudié à la place qui lui revient dans l'évolution générale des idées et des faits ; rien ne lui interdit de disserter sur les reculs apparents de la science et sur ses progrès réels, sur les détours auxquels l'esprit humain est réduit dans sa perpétuelle et pénible recherche d'une vérité toujours plus complète. Le lecteur comprendra bien que c'est le philosophe désormais qui parle, plutôt que l'historien ; la philosophie d'ailleurs n'aura rien perdu pour venir après l'histoire. La barrière qui trop longtemps a séparé ces deux avenues de la connaissance humaine, barrière faite d'ignorance plus que d'hostilité, est tombée ; une science nouvelle est née qui a rapproché deux groupes de travailleurs autrefois isolés. A côté de la sociologie abstraite, qui tient plus à la philosophie qu'à l'histoire, et que l'historien ne peut guère rejoindre que dans les conclusions par lesquelles il couronne son ouvrage, il est une sociologie concrète dont l'esprit doit vivifier les plus minutieuses recherches de l'érudition. Quand on procède à l'anatomie d'un système économique et qu'on est ainsi conduit à tracer une coupe à travers une société, on ne peut manquer d'être frappé de certaines coordinations qui rappellent les corrélations organiques familières aux naturalistes. L'étude statique d'un mouvement d'idées considéré dans le moment de son épanouissement, tout comme le tableau géographique d'une région bien individualisée, ressemble à une description d'histoire naturelle ; et sans doute si l'on poursuivait l'histoire d'un système à travers les différents stades de sa dissolution, on verrait s'appliquer des lois analogues à celles qui régissent l'adaptation des êtres organisés.

***

Quelque séduisantes que soient ces perspectives, elles ne doivent pas faire oublier les difficultés, ou si l'on veut les inconvénients, de la méthode dont nous venons de développer les principes. Elle est longue, et les livres qu'elle conduit à écrire ne s'adressent point aux « gens pressés », comme il s'en trouve aujourd'hui

même parmi les savants ; ceux-là, après avoir soupesé l'ouvrage, déclareront gravement, sans autre forme de procès, qu'il pouvait être abrégé « des deux tiers[1] ». D'autres, de bonne foi, s'inquièteront qu'un simple « exposé de doctrine » demande tant de pages. Les considérations présentées dans cet article constituent une réponse, peut-être elle-même surabondante, à ces critiques. Nous avons expliqué quelles raisons l'historien d'un mouvement d'idées avait d'être large dans l'élaboration du plan de son étude ; nous voudrions indiquer brièvement en terminant comment il a le devoir quelquefois de ne pas être court dans le détail de sa rédaction. Pour exprimer la complexité et pour mesurer la force d'un courant d'opinion, il est indispensable de multiplier les citations d'auteurs placés dans des situations sociales différentes ; pour établir le degré d'importance relative de deux courants contemporains, il faut parfois procéder à des énumérations, et en quelque sorte compter les voix. Souvent aussi, pour être certain de dégager avec précision la véritable pensée d'un auteur, il est nécessaire de multiplier les extraits de son œuvre : n'a-t-on point assez abusé des citations isolées pour embrouiller les questions ? L'historien des idées, pas plus que l'historien des faits, ne saurait être dispensé de fournir ses preuves : ne vaut-il pas mieux, surtout quand il s'agit d'auteurs mal connus et de livres rares, citer abondamment, que de démarquer ou de condenser en une analyse sèche et toujours inexacte les expressions vivantes et pittoresques des écrivains d'autrefois ?

Un livre n'est pas trop gros quand, traitant d'un grand sujet, il est plein et bien ordonné. Tout ce que le lecteur savant auquel il s'adresse a le droit d'exiger, c'est qu'on lui facilite encore matériellement la tâche par l'adjonction d'un Index et d'une Table analytique le plus complets et le plus clairs possible. Au reste, c'est le propre des ouvrages de synthèse qu'ils intéressent des catégories de lecteurs très diverses ; l'histoire d'un système tel que le système physiocratique peut fournir quelques lumières aux historiens purs et simples, aux historiens de l'agriculture, aux historiens de la philosophie sociale, aux théoriciens de l'économie politiques cela va sans dire, voire aux géographes. Chacun de ces groupes concentrera ses lectures sur telle ou telle

1. Voir la *Révolution française* du 14 janvier 1911, p. 83.

partie de l'ouvrage ; les livres scientifiques, aujourd'hui, sont faits pour être consultés, étudiés par chapitres, plus que pour être parcourus d'un bout à l'autre, d'une traite : mais qui ne voit que chaque page doit son originalité et sa valeur précisément à ce fait qu'elle appartient à un vaste ensemble ? Peut-être, en ce sens, sera-t-il permis de soutenir qu'un gros livre est plus utile que plusieurs petits, et que, tout en faisant avancer la science, il abrège le travail du lecteur en paraissant l'augmenter.

GEORGES WEULERSSE.

L'APPROPRIATION PRIVÉE DU SOL

NOUVELLES ÉTUDES A PROPOS D'OUVRAGES RÉCENTS

VII [1]

LA DESTRUCTION DE LA FÉODALITÉ [2]

L'un des aspects de la Révolution nous a été présenté par M. Ph. Sagnac dans son livre sur la *législation française de la Révolution*, qui date d'une douzaine d'années. On y trouve l'histoire des événements formant l'une des séries dont les fils parallèles ou entremêlés composent ce qu'on appelle la Révolution française. Et disons tout de suite que, dans notre opinion, cette série l'emporte singulièrement en importance, en effets durables, sur d'autres séries dont les événements, plus en vue, plus en scène, ont plus souvent attiré et attaché les yeux de nos historiens : par exemple, la série des faits politiques, des luttes entre partis, et des coups d'État parlementaires. Cette série-là composée d'événements, où l'élément dramatique est, non pas plus abondant peut-être, mais plus en saillie, devait naturellement solliciter l'attention, l'intérêt des écrivains, à la fois artistes et philosophes, mais artistes surtout (et sentant en eux le don du style et de l'éloquence).

L'histoire de la Révolution devait être écrite d'abord par ces

1. Voir la *Revue*, t. XVIII, pp. 181-189, 281-310 ; t. XIX, pp. 34-42 ; t. XX, pp. 16-27, 171-181 ; t. XXI, pp. 164-174.

2. 1° *La législation civile de la Révolution française* (*1789-1804*), par Ph. Sagnac, 1898, 1 vol. in-8. — 2° *Les comités des droits féodaux et de législation et l'abolition du régime féodal*, Sagnac et Caron, 1907, 1 vol. in-8. — 3° *Le partage des biens communaux*, G. Bourgin, 1908, 1 vol. in-8.

hommes de facultés brillantes, et présentée en premier lieu par son aspect politique. L'histoire, plus profonde ne devait venir qu'après. Et c'est ce qui est arrivé effectivement. Le livre de M. Sagnac est l'une de ces œuvres d'histoire plus profonde que nous avons dû attendre — et que nous avons attendue en effet — un peu trop longtemps peut-être.

L'ouvrage de M. Sagnac contient deux ou trois chapitres à peine, se rapportant à la question qui m'a occupé ici dans mes précédents articles et qui m'occupe encore dans celui-ci : la question de l'appropriation privée du sol, — mais je ne veux pas perdre l'occasion, qui m'est offerte, de dire mon sentiment sur ce livre et de payer à son auteur mon tribut d'estime et de gratitude.

Son ouvrage embrasse beaucoup de choses ; il est très vaste. Qu'on en juge par les sommaires de quelques chapitres : Les principes transformateurs du XVIIIe siècle. — Les principes de la Révolution. — La propriété foncière au moment de 89. — L'abolition de l'ancien régime foncier ; la libération du sol ; sa division. — Le nouveau régime. — Les personnes et la famille au moment de 89 ; mariage ; rapports entre époux ; rapports entre parents et enfants. — Réaction contre la législation foncière de la Révolution ; réaction contre la législation familiale. — Esprit philosophique du droit civil de la Révolution ; esprit juridique de notre code civil.

Si je juge des autres chapitres (et je crois bien que cela est permis) par les chapitres dont lesujet n'est pas tout à fait hors de ma compétence, le livre de M. Sagnac est l'œuvre d'un esprit parfaitement raisonnable et équilibré, qu'aucune prévention n'incline ni pour ni contre le processus de la Révolution, qui ne donne rien non plus à la phrase, et qu'une solide documentation a préparé à écrire son livre.

M. Sagnac, en collaboration avec M. Caron, a publié *Les comités des droits féodaux et de législation et l'absolution du régime féodal*, 1907, un vol. in-8. Celui-ci est un gros livre de plus de 800 pages, entièrement composé de documents. « Ils comprennent, ces documents, un très grand nombre de pétitions et d'adresses de particuliers, de municipalités, de directoires et d'assemblées de districts, de départements ; enfin des décisions du *comité féodal* et du *comité de législation*. » Ce sont donc, d'une part, des documents envoyés aux comités — c'est la masse la plus nombreuse — et, d'autre part, des documents émanant de ces comités :

1° *Comité féodal* (Constituante et Législative) ; 2° *Comité de législation* (Convention).

Nous sommes avertis que les documents composant ce volume sont un choix parmi une masse de documents similaires, douze fois plus considérable, que possèdent les Archives nationales. Cette publication réduite au douzième n'en est pas moins d'un profit considérable pour l'historien. J'en parle par expérience et j'appelle de tous mes vœux la publication des volumes complémentaires.

Je signalerai un troisième ouvrage, appartenant comme le précédent à la collection des documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française : *Le partage des biens communaux, Documents sur la loi du 10 juin 1793,* par Georges Bourgin, 1908, un vol. in-8. « Ce recueil est divisé en quatre parties : 1° Enquête du comité d'agriculture de la législative. 2° Rapports et décrets sous la Législative et sous la Convention jusqu'au 11 octobre 1792. 3° Pétitions et réclamations diverses consécutives à la publication de ces premières mesures. 4° Rapports et décrets jusqu'au décret du 10 juin 1793... » Ces documents donnent des renseignements précis sur l'état des biens communaux de 1791 à 1793 ; ils permettent surtout de saisir l'évolution des sentiments très complexes qu'ont eus les différentes classes de la société et les diverses catégories de cultivateurs, en ce qui concerne ces biens, pendant les mêmes années ; *ils permettent aussi de comprendre l'évolution parallèle des conceptions des députés à la Législative et à la Convention.*

Ce paragraphe, et surtout son dernier membre de phrase, font très bien comprendre le genre d'intérêt que présentent les documents publiés par M. Bourgin. Cet intérêt, purement intellectuel bien entendu, ou philosophique, si vous voulez, est de tout premier ordre.

***

Tout le monde sait en gros l'histoire de la nuit du 4 Août 89. Paris, se croyant menacé des troupes royales, avait répondu par un acte offensif, il avait pris la Bastille. Les nouvelles de Paris, de Versailles, altérées, déformées, avaient répandu une vague, mais vive terreur par toute la France ; partout la frayeur des paysans

les avait subitement armés, puis, se tournant en colère, les avait jetés contre les châteaux. Pillages, incendies, meurtres s'étaient multipliés. Les hautes classes purent croire qu'un flot de barbarie allait s'épandre sur la civilisation. On se dit qu'il fallait jeter au flot populaire les privilèges les plus détestés pour conserver les autres et la propriété elle-même. Cette nuit du 4 Août, la Constituante entendit les propositions les plus imprévues, les moins méditées. Il fallait détruire tout le régime féodal ; abolir les dîmes, le droit de chasse, le droit exclusif de colombier ; les banalités, les justices seigneuriales, la main-morte, toutes les servitudes personnelles ; abolir, sous condition de rachat, les redevances réelles, issues du régime seigneurial et féodal : champart, cens, lods et ventes. Toutes ces propositions, tous ces vœux sont accueillis par l'Assemblée avec des acclamations, une approbation enthousiaste. Puis du 6 août au 11, une série de décrets, consignent en la forme légale les propositions adoptées tumultueusement le 4. Et tout cela aboutit, enfin, à la grande loi du 15-28 mars 1790.

Cette loi se donne pour une abolition du régime féodal — ce qu'elle n'est pas. Elle est donc loin de tenir ce qu'elle promet, et devait causer une immense déception. Ce qu'elle abolissait cependant ne laissait pas que d'être considérable : 1° Les servitudes personnelles, telles que les main-mortes et les corvées ; 2° les banalités et monopoles ; 3° les droits de justice ; 4° la pratique du triage à l'avenir.

Tous les droits réels : cens, champart, lods et vente, rentes foncières, etc., sont conservés, déclarés simplement rachetables — parce qu'on présume qu'ils ont été établis en suite d'une concession de fonds. — C'est au débiteur à prouver qu'il n'y a pas eu concession de fonds et que ces droits sont sans cause légitime.

La Constituante n'avait pas mieux réussi dans la tâche de fixer les conditions du rachat. D'après sa loi, on ne pouvait racheter aucune des redevances annuelles, sans racheter en même temps les droits casuels de mutation, joints par l'usage à ces droits annuels. On ne pouvait pas non plus payer individuellement sa part de rente, quand cette rente portait sur plusieurs codébiteurs solidaires.

Les protestations, les réclamations, les plaintes s'élevèrent de toutes parts. La publication de la Loi, au reste, tombait dans un

mauvais moment. Les paysans, en beaucoup de lieux, étaient déjà en pleine Jacquerie. Appauvris par deux mauvaises récoltes successives, ils avaient des arriérés à payer à la nation, aux seigneurs.

Ces derniers, ou au moins leurs hommes d'affaires, se montraient provocants, exigeants. Ils ne croyaient pas encore à la durée de la Révolution, et voulaient faire montre d'audace. Beaucoup en furent punis. D'extrêmes violences populaires matèrent, par la terreur, cette conduite follement imprudente.

La Constituante elle-même essaya de faire de la répression ; elle n'y réussit pas, n'étant nullement armée pour cela. Les autorités municipales, les gardes nationales de village étaient dans l'insurrection.

En 1790, en 1791, au moment ordinaire de la récolte, où les droits de dîme inféodée, de champart et autres, étaient réclamés par les seigneurs, il y eut recrudescence des troubles.

La Législative, par conviction ou par force, devait amender l'œuvre de la Constituante.

Des lois du 18 juin, 20 et 25 août renversent l'édifice impopulaire de la Constituante. Le législateur cesse de présumer que toutes les redevances aient pour cause une primitive concession de fonds. Si la concession est contestée, c'est maintenant le seigneur qui devra la prouver, en produisant le titre primitif qui a dû contenir la concession. Plus de rachat simultané des droits annuels et casuels, plus de payement solidaire des rentes. Les triages du passé sont abolis jusqu'à la date de 1669. Les terres vaines, vagues, non cultivées, sont censées, jusqu'à preuve contraire, appartenir aux communautés d'habitants.

Il semblait qu'il ne restât plus rien à faire pour débarrasser le sol français de tout vestige du régime seigneurial. La Convention en jugea autrement.

Un décret du 17 juillet 93 supprime sans indemnité toutes les redevances qui ne sont pas des rentes foncières pures et sans mélange.

La Convention entend par là que les rentes foncières, si on les trouve stipulées dans les actes, à côté des droits dits seigneuriaux, comme le cens ou les lods et ventes, seront tenues pour être elles-mêmes des produits de la féodalité, et seront par suite abolies. De même, les rentes foncières pures, si elles sont entre les

mains d'un seigneur, deviennent par cela même droits féodaux et sont abolies. La Législative avait laissé au seigneur la possibilité de représenter le titre primitif de la concession du fonds par lui prétendue. Le décret du 17 juillet, ne veut pas que cela soit possible. Tous dépositaires de titres constitutifs ou récognitifs des droits seigneuriaux ou féodaux devront les déposer au greffe des municipalités; et le tout devra être brûlé d'ici à trois mois.

M. Sagnac (p. 149) donne de ce décret l'interprétation que voici : « Les rentes stipulées par les seigneurs, qualifiées de seigneuriales, sont supprimées sans indemnité. De simples particuliers, eux aussi, soit par vanité, soit par la force de l'usage, ont employé ces formes proscrites, ont stipulé dans leurs baux à rente de modiques cens ou de faibles lods et ventes... pour avoir voulu jouer au seigneur ou avoir simplement suivi l'usage, les voilà privés de leur propriété. »

Ce décret, qui touchait gravement une masse d'intérêts, était avec cela rédigé dans une forme insuffisante, énigmatique; il devait appeler de nombreuses demandes d'explications, et bien des questions inquiètes. En effet, ni les unes ni les autres ne manquèrent à la Convention. Elle garda le silence. Le Comité de Législation s'émut, ses membres envoyèrent à leurs collègues du Comité de Salut public une série d'observations (Sagnac et Caron, p. 583) formulées avec une netteté remarquable, surtout par comparaison avec le style du décret : la Convention resta muette.

Tous les hommes qui ont pratiqué le droit, réclament. Ils objectent qu'une foule de ces actes, qui constatent les droits féodaux, constituent en même temps des titres de propriété pour les anciens vassaux et sujets des seigneurs, dont la Convention entend respecter la propriété : la Convention hésite, diffère, mais enfin confirme l'ordre de la destruction. Cela témoigne d'un esprit d'impatience, de violence, inexcusable.

***

Les deux volumes de texte publiés par MM. Sagnac, Caron et Bourgin ont été pour moi, au point de vue de la question que j'ai si souvent traitée ici, tellement suggestifs que je suis uniquement embarrassé d'une chose, c'est de choisir parmi les nombreuses

réflexions qui me sont venues, et de me borner à quelques-unes, pour que mon article ne dépasse pas les proportions raisonnables.

Ce qui m'a frappé le plus, — et il ne pouvait pas en être autrement, — c'est le rôle capital, que joue en cette immense affaire de la liquidation économique du passé, l'hypothèse du fonds concédé par le seigneur. Selon que le législateur l'accepte ou la met en doute, la législation, d'une assemblée à l'autre, d'une année à l'autre change radicalement.

Présomption du fonds concédé, c'est le principe qui engendre toute la législation de la Constituante. Cette législation, l'Assemblée Législative la détruit et la remplace par une législation toute contraire, par cela seul que cette assemblée a mis en doute la concession de fonds et en réclame la preuve.

Je devais logiquement après cela porter mon attention sur les pratiques qui, existant encore en 1789, étaient de nature à avertir les Constituants et à les faire douter de leur hypothèse Voici, non pas toutes, mais quelques-unes des pratiques de cette espèce que j'ai relevées.

Les habitants de la terre de Branges (Saône-et-Loire) étaient encore mainmortables au moment de la Révolution... Leurs biens tombaient en échute et revenaient aux seigneurs, quand ils mouraient sans enfants vivant avec eux, et sans avoir disposé de ces biens avant de mourir. Rien d'étonnant jusqu'ici. Il est permis de supposer que le bien revient au seigneur parce qu'il a été concédé par lui. Mais voici une disposition injustifiable logiquement : le mainmortable de Branges acquérait-il en dehors de la seigneurie un bien franc de sa nature, ce bien à la fois extérieur et franc, revenait au seigneur de Branges, quand ce mainmortable mourait sans postérité. Ici on ne peut plus objecter qu'il ait concédé le fonds qu'il reprend. A quel titre peut-il le reprendre, ou à exactement parler, le prendre, sinon a titre de seigneur de Branges et de gouvernant d'un homme qui est *son sujet*. Or ce qui se passait à Branges avait lieu dans un grand nombre de coutumes.

Comment devient-on mainmortable? En prenant un bien de mainmorte, — en épousant une personne mainmortable, — dans certaines coutumes, en demeurant un certain temps au milieu des mainmortables (en sens inverse on redevient franc, en certains lieux de franchise). On conviendra bien que voilà une sorte de

propriété sur les hommes que le seigneur ne doit pas à la concession d'un fonds, puisque la demeurance ou le mariage suffit à la lui procurer.

Quoiqu'ils n'eussent reçu aucune concession de fonds, les étrangers résidents étaient forcés d'aller moudre et cuire, au moulin, ou four banal. C'étaient donc choses dues purement à la qualité seigneuriale.

A l'occasion du formariage, le caractère fiscal de la domination seigneuriale perce; même quand le mariage de son serf lui est avantageux, le seigneur frappe d'amende le mainmortable qui ne lui a pas demandé son consentement.

Un événement ou plutôt une série d'événements similaires se produit et se continue, en s'amplifiant, du VIIIe siècle au XIVe; la féodalité se constitue; j'entends par là que s'établit la hiérarchisation des seigneurs les uns sur les autres. Et ce ne sont pas seulement les pouvoirs, les fonctions gouvernementales qui sont hiérarchisées, du simple seigneur aux princes et aux rois, ce sont les terres mêmes. Les seigneurs suzerains entrent en partage des droits purement économiques, domaniaux, que leurs vassaux prélèvent sur les paysans. En certains cas, ces suzerains perçoivent les prestations domaniales à la place des vassaux. Un duc de Normandie, un duc de Bourgogne, un roi de France jouissent de ces prestations, bien qu'assurément ils n'aient jamais fait aucune concession réelle de terre à ce paysan ou ce bourgeois qui vivent à cinquante, à cent lieues d'eux. Ces prestations, incontestablement, le duc de Normandie, le roi de France les doivent uniquement à leur titre de seigneur, de gouvernant. A mes yeux, la féodalité est la répétition quasi instinctive du processus qui dans les temps antérieurs a fait d'un homme, purement seigneur à l'origine, le propriétaire *apparent* de tout le territoire de la seigneurie.

Il est visible au reste que, pour tout seigneur, la qualité de seigneur est plus chère, a plus d'importance que la qualité de propriétaire coexistante en sa personne. Ce qui fait qu'il s'estime au-dessus des autres hommes, c'est non pas son état de propriétaire, mais celui de gouvernant, de justicier, d'administrateur. Et si son intérêt économique ne l'empêchait pas de le dire tout haut, il serait le premier à professer qu'il doit justement sa qualité de propriétaire à celle de gouvernant. Mais, les juristes l'ont averti, en lui donnant dans ses procès gain de cause contre ses tenanciers

par cette raison qu'il aurait été propriétaire originel et puis *bailleur* de ce que détiennent ses sujets.

***

Une chose à peu près incontestée, à en juger par les sentences des tribunaux et par les décisions administratives, sous l'ancien régime, c'est que le communal et les terres, vaines, vagues, qui s'étendent tout autour du communal, n'appartiennent pas au seigneur en pleine propriété; mais, que les communiers en sont co-propriétaires avec lui; tandis que les tenures cultivées, autour du domaine privé du seigneur, appartiennent bien au tenancier en propriété utile, mais appartiennent au seigneur en propriété dominante, ou, comme on dit, en directe. Ces tenures payent au seigneur des cens, des rentes, même souvent des lods et ventes. La raison en est que ces tenures sont par supposition des biens-fonds que le seigneur a pris sur son domaine propre pour les concéder aux tenanciers. Maintenant voici où je veux en venir. Un fait incontestable aussi, c'est que originairement le domaine et les tenures ne formaient pas une proportion du sol de la commune aussi considérable qu'aujourd'hui; la part qu'avait sur ce sol le communal et les terres vagues était plus grande. Au cours du temps, graduellement cette part a diminué par des inféodations, tandis que l'autre grandissait. Et cependant toute la terre qui, de communal ou terre vague, est devenue tenures, a passé sous le régime des tenures, c'est-à-dire sous un régime qui suppose une concession de fonds. Or, ici, la supposition est fausse évidemment; cette terre, communale ou vague, n'a pas pu être distraite du domaine particulier du seigneur, puisque elle n'en faisait pas partie. Ainsi, quand nous sommes à la date de 1789, et qu'à cette date on prétend nous faire admettre que toutes les terres en tenures sont d'anciennes concessions du seigneur, nous sommes certains que cette assertion est fausse pour une partie des tenures — peut-être même pour la plus grande partie. Pour cette partie-là, les juristes ont fait une véritable dévolution de propriété en faveur du seigneur, au détriment des communiers. Disons toute notre pensée : cela doit nous mettre en doute que l'établissement même des tenures premières, originelles, ait été une concession du seigneur.

***

Les populations intéressées ont-elles partagé le sentiment de leurs législateurs ; ont-elles cru, comme ceux-ci le leur disaient, que les droits seigneuriaux étaient fondés sur une concession de terre. Oui et non : sur ce qui avait pu se passer à l'origine, le peuple se tenait indécis, ce semble... Probablement, il regardait comme impossible de se faire une idée nette d'une chose si lointaine, mais il avait, lui, une autre idée par laquelle il allait se justifier la dépossession des seigneurs, tout comme s'il eût nié absolument la concession de fonds. Il disait en somme « Je ne sais pas ce qui s'est passé à l'origine ; mais ce que je sais, parce que cela est récent et même actuel, c'est que les seigneurs ont commis à notre détriment toutes sortes d'abus, en refaisant sans cesse leurs terriers, leurs papiers, en nous imposant comme anciennes et oubliées des prestations toutes neuves, falsifiant les mesures, déplaçant les bornes des champs, etc. Tout cela, ils ont dû le faire de tout temps. Certainement il y a eu des terres qui jadis ne payaient rien, il y en a eu encore plus qui payaient moins que ce qu'on leur demande à présent. Qui doit ? Qui ne doit pas ? Qu'est-ce qu'on doit ? Qu'est-ce qu'on ne doit pas ? Nul ne le sait plus. » Le peuple se tenait sur ce terrain qu'il trouvait plus solide, les abus nombreux, et de tous genres, étant incontestables. En conclusion, le peuple ajoutait : « Ne sachant pas ce que je dois, je ne veux rien payer que sur bonnes preuves. »

Sur la question des communaux, le peuple des campagnes avait un sentiment beaucoup plus net : les terres vagues, les pacages, les forêts anciennes, dans son opinion, étaient à lui, peuple, à la communauté, en très grande partie, sinon en tout. Le seigneur n'y pouvait prétendre qu'une part de propriété ou de jouissance quelque peu plus grande, à raison de son titre de *premier* ou principal habitant.

***

Dans la destruction finale, telle que la Convention l'ordonna, de vraies rentes foncières furent injustement abolies. C'est infiniment probable, même certain. En quelle proportion, relativement aux rentes d'origine seigneuriale ? Cela, on ne le sait pas.

La Législative, à mon sens, était restée dans les limites de l'équité ; la Convention avait passé outre. Mais après tout, il faut bien le dire, la solution de cette assemblée, conduite par ses sentiments de haine contre une classe et sa partialité pour une autre, blessait moins grièvement l'équité que la solution de la Constituante, conduite par des sentiments plus estimables. Et cette solution de la Constituante eut immédiatement des effets plus funestes. Pendant deux ans et demi, elle fut la principale cause des violences populaires dans les campagnes.

La Constituante, à bonnes intentions, fit plus de mal que la Convention, qui était ultra-démocrate, un peu par conviction sincère, beaucoup par esprit de parti et par intérêt de gouvernants.

Il est des situations où l'équité absolue n'est plus possible à pratiquer, et cela par la faute d'un monde de coupables, car c'est la faute d'une série de générations. Quand on ne veut pas avoir à la fin les décrets d'une Convention, il ne faut pas que pendant des siècles les forts exploitent, et les faibles supportent des régimes tels que ceux du Moyen Age et de la monarchie absolue.

PAUL LACOMBE.

L'ÉVOLUTION DU CHARTISME

(1837-1839)

DU RÉFORMISME A LA VIOLENCE

II [1]

La politique de la Working Men's Association consistait à créer un grand mouvement d'opinion publique dont la première manifestation serait une pétition au Parlement : la formation d'associations et une campagne de réunions publiques devaient être les moyens de cette propagande pacifique ; et, sur cette méthode d'action, il y avait accord entre la Working Men's Association et la Birmingham Political Union.

La B. P. U. avait à sa tête Thomas Atwood, député à la Chambre des Communes, homme infatué de lui-même et de ses théories. Une gravure représente « The Friend of the people » avec une tête tout en long, un front sans relief et sans profondeur, un nez proéminent prêt à toutes les aventures, une bouche bavarde, prétentieuse et satisfaite de ses paroles, un physique semblant trahir une cervelle légère et vaniteuse. Tout glorieux de se considérer comme l'auteur de la réforme de 1832, il ne doute pas de faire mieux encore ; il pense que sa réputation le destine au rôle de leader et il compte faire servir la force du mouvement chartiste au triomphe de ses conceptions monétaires : à cette intention il a fait glisser dans la pétition une allusion à ses projets inflationnistes [2].

1. Voir la *Revue*, t. XXI, p. 280.

2. « Les lois qui font le pain cher et celles qui, en rendant la monnaie rare, rendent le travail bon marché doivent être abolies », allusion à la mesure de Robert Peel rétablissant le paiement des billets en espèces.

Lovett dit avec raison qu'en réalité l'émission du papier-monnaie avait pour Mr. Atwood plus d'importance que la Charte du peuple[1]; celui-ci justifiait facilement vis-à-vis de lui-même cette préférence puisqu'il considérait « son plan monétaire comme la panacée universelle[2] » et comme très favorable aux intérêts des classes laborieuses; l'émission du papier-monnaie devait, en effet, provoquer avec une hausse des prix une hausse des salaires. Mais ces idées n'étaient pas acceptées par tous les démocrates ouvriers et elles avaient été combattues dans le *Défenseur du Pauvre*. Les démocrates ouvriers n'avaient point confiance en les promesses des inflationnistes : peut-être pensaient-ils que la hausse des prix n'est pas immédiatement suivie de la hausse des salaires et que celle-ci, plus lente à se produire, n'est pas capable de compenser la vie plus chère; peut-être craignaient-ils aussi les spéculations favorisées par la dépréciation de l'instrument monétaire. Aussi accueillaient-ils avec enthousiasme le chartisme d'Atwood tout en critiquant son inflationnisme comme contraire aux intérêts des travailleurs.

Dès le 11 janvier 1834, un correspondant du *Défenseur du Pauvre* se demandait : « *Les ouvriers ont-ils intérêt à la hausse des prix*[3]? » « Dans le n° 134 du *Défenseur du Pauvre*, vous dites que la hausse des prix est avantageuse pour les ouvriers, parce que, d'après cet archiavocat de l'usure, Mr. Atwood, « les ouvriers sont vendeurs de tous les produits, tandis qu'ils ne sont acheteurs que d'une part. » C'est là un énorme mensonge. Tout ce que les ouvriers ont à vendre, c'est leur travail; et l'augmentation du prix des denrées dépend autant et peut-être plus de l'intérêt du capital, des impôts et du nombre de ceux qui vivent de profits comme les boutiquiers, les teneurs de livres, les garde-magasins, les courtiers, que du travail réel. C'est donc une erreur capitale de supposer que les ouvriers sont vendeurs de toutes choses ou de prendre le montant total de la valeur des produits comme la mesure de la valeur du travail. Le grand desideratum, c'est d'arriver à une réduction du prix des denrées, sans une réduction concomitante du prix du travail réel et la meilleure manière d'y réussir est d'abolir tous les impôts,

1. Lovett, *op. cit.*, p. 206.
2. Lettre de Bronterre à la *Northern Star*, du 15 août (*Northern Star*, du 18 août 1838). Cette lettre de Bronterre est pleine d'intérêt.
3. *Défenseur du Pauvre*, 11 janvier 1834, lettre de Beal de Sheffield.

de réduire et de restreindre l'intérêt du capital à la plus petite somme possible, de diminuer le nombre des commerçants et des non producteurs. On rendra ainsi les prix aussi bas que possible sans diminuer la valeur du travail. »

Et la *Northern Star* devait, le 20 juillet 1839, compléter ce raisonnement et soutenir que le papier-monnaie aurait pour effet de favoriser à la fois la surproduction, la spéculation et la dépréciation du travail, par suite que l'inflationnisme était tout à fait contraire aux intérêts des classes laborieuses : « Mr. Atwood doit savoir qu'une émission illimitée ou trop prolongée de papier-monnaie tend à avilir toute propriété réelle ; par conséquent il lui faut nier que le travail est une propriété réelle, ou prouver que, sous un régime de monnaie fictive, le travail n'est pas soumis à toutes les fluctuations produites, quand il leur plaît, par les maîtres de cette monnaie. Donnez-nous un contrôle sur dix millions de monnaie fictive et non seulement nous commanderons le marché du travail en Angleterre assez longtemps pour créer un état de confusion et d'alarme, mais nous serons capables de ruiner et de chasser hors du marché tous les petits capitalistes. Mr. Atwood croit-il que les moyens d'employer le travail donneraient les moyens correspondants de faire vivre les ouvriers? Si oui, il est en contradiction avec les règles de l'offre et de la demande. Aujourd'hui, avec les facilités actuelles d'agiotage, tout magasin de Manchester, de Liverpool, de Leeds, ou de toute autre grande ville, fait concurrence au travail : ils peuvent être pleins, *constituant* une réserve pour la spéculation, tandis que toute la population, surmenée pour les remplir, est dépréciée sur le marché. Donnez-nous des billets de £ 1 pour douze mois et l'emploi sans restriction des machines, avec leurs améliorations et leur accroissement, et, en une année, nous produirons plus qu'il est nécessaire pour cinq années. Le travailleur peut-il se procurer les billets de £ 1 pour acheter des vivres aussi facilement et aux mêmes conditions que le capitaliste peut les faire monter pour régler le taux de son salaire ? Le projet de Mr. Atwood est une altération des principes de communauté de Mr. Owen, avec cette différence seulement que le plan de Mr. Owen assurerait les moyens de réciprocité, tandis que Mr. Atwood laisserait pencher la balance du pouvoir d'un côté. Comme Mr. Hume le lui a bien rappelé, la pétition ne demande ni papier-monnaie, ni abrogation des lois sur le blé, ni abrogation de la loi des pauvres ; elle demande

seulement l'envoi à la Chambre des Communes d'hommes qui seraient prêts à abroger *toutes* les mauvaises lois. Le désir de Mr. Atwood de justifier ses anciens associés et de rester bien avec son groupe, tout en allant assez loin pour s'acquitter de sa promesse au pays, l'a amené à perdre de vue la question et à saisir l'occasion de faire de la pétition nationale une béquille pour sa marotte inflationniste[1]. »

Bronterre O'Brien voit bien le danger que peut faire courir au mouvement chartiste la personnalité d'Atwood et, dans une lettre du 15 août 1838, il mettra les chartistes en garde contre l'envie que pouvait avoir Thomas Atwood de se servir de l'agitation chartiste pour faire peur au Parlement et lui arracher la réforme monétaire comme une concession dont le prix serait la charte du peuple. Cependant, malgré ces réserves, le maître d'École du chartisme rend hommage à l'honnêteté de l'homme qu'il juge assez finement en disant : « Dans la mesure où le caractère personnel de Mr. Atwood est en question, je choisirais Mr. Atwood comme leader de préférence à tout autre homme public de l'Angleterre ; non que je le regarde comme l'homme le plus sensé ou le plus habile, mais parce que je sais qu'il a un excellent cœur et une sympathie réelle pour les classes laborieuses. » Mais la Birmingham Political Union avait eu l'intelligence de ne pas mettre au premier plan de son programme les théories monétaires que son « bon cœur » faisait pardonner à d'Atwood et c'est pourquoi, dans cette même lettre, nous voyons Bronterre affirmer : « Puisque les Unionistes de Birmingham se sont déclarés en faveur du suffrage universel, c'en est assez pour moi; la politique de Birmingham n'est plus pour moi une politique de parti, la politique d'une faction ; elle est la politique nationale, la politique de vingt millions d'hommes opprimés. Par la pétition nationale, l'individualité de Birmingham s'est fondue dans la personnalité de la nation. En consentant à faire cause commune avec les millions d'individus non représentés, les hommes de Birmingham ont non seulement expié leurs *anciennes* erreurs, mais aussi ils ont acquis les meilleurs titres à notre concours sincère et complet. En se déclarant pour le suffrage universel, ils se sont déclarés pour les justes droits de toutes les classes; pour les droits même de ceux qui ne voudraient

1. *Northern Star*, 20 juillet 1839 et *The Chartist Circular* de Glascow, *Paper Currency*, et *The Evils of Paper money* du 19 octobre 1839 et du 31 juillet 1841.

accorder aucuns droits aux autres. C'est là un acte aussi chrétien que magnanime et national. »

Avant même que Bronterre O'Brien se soit prononcé en faveur de l'alliance des Chartistes et des hommes de Birmingham, la Working Men's Association, dès le mois de décembre 1837, a accepté cette alliance et a répondu au message adressé par la Birmingham Politicàl Union aux réformateurs de l'Angleterre et de l'Irlande : « Nous nous joignons cordialement à vous dans l'appel que vous adressez à vos frères de toutes les parties du Royaume lorsque vous leur demandez de faire avec enthousiasme un nouvel effort pour la liberté, de réorganiser leurs Unions politiques et de se constituer dans chaque district, dans chaque ville et dans chaque paroisse, en Working Men's Associations ; de ne cesser leur agitation et de ne se déclarer satisfaits que lorsqu'ils auront fait reposer notre système représentatif sur des principes justes et équitables... Avec tout le respect que nous avons pour les décisions de sa Majesté, nous pensons que le cabinet doit être choisi... parmi des hommes disposés à réaliser une réforme qui donne à tous des droits politiques égaux et mette à la disposition de tous une instruction égale[1]. » La B. P. U. a omis de parler du cens d'éligibilité ; mais la W. M. A. suppose qu'il n'y a là qu'une omission involontaire : les deux principes directeurs de la W. M. A., l'affranchissement politique et l'éducation du peuple, sont acceptés par la B. P. U. Cette association reconnaît que la réforme de 1832 n'a pas répondu aux espérances de ceux qui ont contribué à la faire adopter : la misère des classes laborieuses prouve que le gouvernement Whig a fait faillite et qu'il n'a pas su accomplir la tâche qui lui avait été confiée. L'accord existe aussi sur la tactique à suivre : une vaste pétition signée par plusieurs millions de citoyens sera présentée au parlement pour forcer son adhésion à une réforme plus complète que celle de 1832.

A l'imitation de la London Working Men's Association et de la Birmingham Political Union se forment par toute l'Angleterre des Working Men's Associations et des Political Unions. Le mouvement s'étend même aux femmes ; on voit se constituer de nombreuses *Female Political Unions* dont certaines, comme celle de Birmingham, comptent jusqu'à mille trois cents membres. Dans

1. Lovett, *op. cit.*, p. 148 à 150.

quelles intentions les femmes s'intéressent-elles au mouvement chartiste ? Est-ce dans l'espérance que les démocrates élargiront leurs revendications jusqu'à y embrasser les principes féministes, ou dans celle que le suffrage unisexuel conduira au suffrage universel ?

Dans sa première esquisse, le projet de la Charte contenait une disposition relative au suffrage des femmes ; mais elle fut « malheureusement » abandonnée, dit Lovett[1], « parce que plusieurs membres pensèrent que son adoption dans le projet pourrait retarder l'adoption du suffrage universel pour les hommes ». La Charte du peuple n'accordait le droit de vote qu'à tout habitant mâle du royaume. A Sir Edouard Bulwer Lytton qui demandait pourquoi la Charte n'étendait pas le suffrage aux femmes, la *Northern Star* a répondu et sa réponse mérite d'être reproduite, parce qu'elle est un document curieux sur le féminisme chartiste et qu'en admettant le droit de vote des femmes célibataires elle contredit la Charte du peuple :

« Aucun avocat conséquent du suffrage universel n'a jamais refusé le droit de vote aux femmes non mariées, majeures et saines d'esprit. De telles femmes contribuent pour leur quote-part à la richesse nationale et sont autant que les hommes justiciables de toutes les lois. Elles ont par conséquent autant d'intérêt qu'eux au bon gouvernement du pays et autant de droits à y participer par des députés que les hommes. Une femme mariée par l'acte de son mariage noie tous ses droits civils et politiques dans ceux de son mari et, aussi longtemps qu'elle ne peut être poursuivie pour dettes et pour impôts, aussi longtemps nous considérons qu'il est juste qu'elle perde son droit de vote, c'est-à-dire à partir du moment de son mariage et pendant toute la vie de son mari. Mais nous répétons que le principe du suffrage universel englobe nécessairement toute femme célibataire majeure, et toute veuve saine d'esprit comme étant capable d'exercer le droit de vote[2]. »

Cette concession, en contradiction avec la Charte du peuple, prouve l'importance que, dès les débuts du mouvement, ont prise les clubs de femmes. Et cette importance se manifeste aussi par le fait que la pétition nationale accueille les signatures des femmes comme celles des hommes. Le grand théoricien du mouvement,

1. Lovett, *op, cit.*, p. 170.
2. *Northern Star*, 20 octobre 1838.

Bronterre O'Brien [1], déclare dans la *Northern Star* qu'on doit prendre au sérieux ce mouvement des femmes : « On espère, dit-il, que trois millions d'individus auront bientôt signé la pétition nationale, trois millions d'hommes et peut-être un demi-million de femmes ; on se moque de ce mouvement des femmes, mais le gouvernement n'est pas moins destructeur du bonheur des femmes que de celui des hommes [2]. » L'adhésion de Bronterre O'Brien est significative.

Que voulaient donc les femmes chartistes ? Une adresse de la *Female Political Union* de Newcastle aux femmes anglaises exprime les tendances de ces clubs de femmes. Celles de Newcastle revendiquent d'abord le droit de s'occuper de politique : les intérêts de leurs pères, de leurs maris et de leurs frères ne sont-ils pas aussi les leurs ? et, puisque ceux-ci sont opprimés, ne doivent-elles pas imiter les grands exemples qui leur ont été donnés par les femmes historiques [3] ? N'ont-elles pas du reste un intérêt personnel à s'unir aux revendications en faveur de la liberté et de la justice ? Tant que le salaire de l'homme sera insuffisant pour nourrir la famille, la femme sera obligée d'abandonner son foyer : « Parce que le salaire de l'homme était insuffisant pour nourrir sa famille, nous avons vu la femme obligée d'abandonner son

1. Sur Bronterre O'Brien, voir *Revue d'histoire des Doctrines*, 1909.

2. *Northern Star*, 8 septembre 1838. Ce mouvement des clubs féminins se prolonge en 1839 : voyez notamment *Northern Star* du 6 juillet 1839, p. 8. Enthousiastic meetings of the Female Political Union of Birmingham.

3. *Northern Star*, 9 février 1839 : « Concitoyennes, nous faisons appel à vous pour vous joindre à nous et aider nos pères, nos maris et nos frères à se libérer ainsi que nous de l'esclavage politique, physique et intellectuel. Et nous mettons en avant les raisons suivantes pour répondre à nos ennemis et encourager nos amis. On nous dit que le royaume des femmes est leur foyer et que le champ de la politique doit être abandonné aux hommes. Ceci, nous le nions ; la nature des choses est contraire à cette assertion, et la conduite de ceux qui l'avancent est en désaccord avec les principes qu'ils affirment. N'est-il pas vrai que les intérêts de nos pères, de nos maris et de nos frères doivent être aussi les nôtres ? S'ils sont opprimés, réduits à la misère, ne devons-nous pas partager ces maux avec eux ? S'il en est ainsi, ne devons-nous pas ressentir les injustices qui leur sont infligées ? Nous avons lu les relations du passé et nos cœurs ont répondu à l'éloge fait par les historiens de ces femmes qui ont lutté contre l'oppression et supplié leurs concitoyens d'être libres ou de mourir. En dehors de ces sentiments, lorsque nous avons connu l'oppression exercée sur les nègres esclaves de nos colonies, nous avons élevé nos voix pour dénoncer leurs tyrans et nous n'avons eu de repos que lorsque les marchands de sang humain furent forcés d'abandonner leur trafic d'enfer. Mais nous avons appris par une amère expérience que l'esclavage n'est pas confiné à la couleur et au climat, et que même en Angleterre une oppression cruelle règne, et nous sommes forcées par notre amour de Dieu et notre haine de l'injustice de nous joindre à nos concitoyennes dans leurs revendications pour la liberté et pour la justice. »

foyer négligé et de travailler avec les tout petits enfants à un labeur dégradant pour l'âme et pour le corps. Nous avons vu le père arraché de sa maison par une presse brutale [1], obligé de lutter contre ceux qui ne lui avaient jamais fait de mal, payé seulement trente-quatre shillings par mois, alors qu'il aurait dû avoir six livres sterling ; sa femme et ses enfants réduits à la famine et obligés de subsister de la misérable chère distribuée avec parcimonie par la charité mercenaire. Nous avons vu les pauvres volés de leur héritage et une loi promulguée pour traiter la pauvreté comme un crime, pour refuser une consolation à la misère, pour enlever aux malheureux leur liberté, pour arracher les pauvres de leur maison et de leur patrie, pour séparer ceux que Dieu a mis ensemble et arracher les enfants aux soins de leurs parents. Cette loi a été adoptée par des hommes et appuyée par des hommes dont la doctrine avouée est que le pauvre n'a aucun droit à vivre et qu'un créateur infiniment sage et bienfaisant a laissé les besoins de ses enfants sans rien pour les satisfaire. Pendant des années nous avons lutté pour maintenir dans nos maisons un confort tel que nos cœurs nous disaient qu'il réjouirait nos maris après leurs travaux fatigants. Les années ont passé les unes après les autres et même maintenant nos désirs n'ont aucun espoir de se voir réalisés. Nos maris sont épuisés par le travail, nos maisons sont à moitié meublées, nos familles mal nourries et nos enfants sans instruction. La crainte de la faim est suspendue sur nos têtes, le dédain des riches pèse sur nous, la flétrissure de l'esclavage est notre lot et nous sentons notre avilissement. Nous sommes une caste méprisée. Nos oppresseurs, non contents de mépriser nos sentiments, veulent gouverner nos pensées et nos désirs L'amère servitude du besoin nous lie à leurs pieds ; nous sommes opprimées parce que nous sommes pauvres, les joies de la vie, le bonheur de l'abondance et les sympathies de la nature ne sont pas pour nous ; la consolation de nos foyers, les caresses de nos enfants et l'affection de nos parents nous sont refusées... Nous avons cherché et trouvé que la cause de tous ces maux est le monopole législatif, le gouvernement du pays entre les mains de quelques personnes des classes supérieures et moyennes tandis que les ouvriers qui sont millions, qui sont la force et la richesse

1. Enrôlement forcé des matelots.

du pays sont laissés en dehors du sein de la Constitution. »

A ces maux « il n'y a d'autre remède que d'accorder avec justice à tout citoyen anglais le droit de vote dans l'élection des membres du Parlement qui font les lois qui le gouvernent, et votent les taxes qu'il a à payer. En un mot, il n'y a qu'à faire de la Charte une loi, et à émanciper les esclaves blancs d'Angleterre. C'est pourquoi les ouvriers d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse sont en train de lutter; nous nous sommes groupées nous-mêmes en union pour les y aider; et nous faisons appel à toutes nos concitoyennes pour qu'elles se joignent à nous. Nous déclarons aux riches, aux grands, aux puissants du pays que nos parents doivent être libres ; nous disons à leurs nobles femmes que nous aimons nos maris aussi bien qu'elles aiment les leurs, que nos foyers ne doivent pas rester plus longtemps dépourvus de tout confort, que, dans la maladie, le besoin et la vieillesse, nous ne voulons pas qu'on nous sépare d'eux, que nos enfants nous sont précieux et chers et ne doivent pas être éloignés de nous. Nous n'entretenons aucune mauvaise intention contre personne et ne demandons que justice, et c'est pourquoi nous faisons appel à tous pour nous assister dans cette bonne œuvre, principalement à ces boutiquiers que le bill de réforme a affranchis. Nous faisons appel à eux en les priant de se rappeler que c'est grâce aux ouvriers non représentés qu'ils ont conquis leurs droits et qu'ils doivent maintenant remplir la promesse qu'ils leur ont faite de les aider à obtenir les leurs... »

Ainsi les femmes de l'Union politique de Newcastle conforment leur attitude à la politique tracée par la W. M. A., puisqu'elles limitent leurs revendications à l'obtention du suffrage universel, et qu'elles font appel pour le conquérir à l'alliance des classes moyennes. Et cette attitude n'étonne plus lorsqu'on sait que la multiplication des clubs féminins est due surtout à l'action du délégué de la W. M. A., Henry Vincent. Ce jeune apôtre du féminisme, « qui n'a qu'à se présenter pour conquérir tous les cœurs à sa cause [1] », exerce un grand prestige auprès des femmes chartistes. A un meeting entre Trowbridge et Bradford, une jeune fille au nom de ses sœurs célibataires lui offre une écharpe de soie. A Bath les femmes démocrates organisent une souscription pour lui donner une belle montre en or; un jour même, apprenant

1. Gammage, p. 77.

la visite prochaine de leur orateur favori, elles se réunissent au nombre de quatre mille et, dignes descendantes de Praxagora et de Lysistrata, elles conviennent qu'aucun membre du sexe fort ne sera admis parmi elles : malgré cette défense, un curieux se glisse sous un déguisement féminin, dans l'assemblée des femmes, mais mal lui en prend, car, l'ayant découvert, celles-ci le chassent avec force horions.

Henry Vincent est de petite taille; mais ses mouvements sont pleins d'aisance, d'enjouement et de grâce : son grand charme d'orateur est dans le geste. Il a un talent tout particulier pour faire rire son auditoire par sa bouffonnerie et ses dons d'imitation ; il sait aussi le faire vibrer et l'enthousiasmer pour de grandes idées qui apparaissent incontestables lorsqu'elles sont affirmées par cette voix chaude et prenante. Sa fertilité oratoire est incomparable et sa faconde s'explique peut-être par ce fait que, fils d'un orfèvre de Londres retiré à Hull, Henry Vincent a commencé, dès l'âge de treize ans, à faire de la politique et à parler en public. Après un apprentissage dans l'imprimerie, il est revenu à Londres où les mêmes préoccupations l'ont mis en contact avec le petit groupe des démocrates ouvriers; et, malgré sa jeunesse (il n'a que vingt-cinq ans), il est choisi par la W. M. A. pour accompagner Cleave dans un voyage de conférences.

La W. M. A. a en effet décidé d'envoyer, dans les districts du Centre et de l'Ouest et dans le pays de Galles, ces deux hommes choisis, l'un pour son expérience assagie, l'autre pour sa jeune éloquence : ils ont mission de donner une direction politique aux associations naissantes, de créer de nouvelles unions et d'organiser de grands meetings destinés à agir sur l'opinion publique et sur le Parlement. Mais les délégués de la W. M. A. vont se trouver en présence d'une agitation déjà commencée et en contact avec des populations travaillées par d'autres orateurs d'un tout autre tempérament. Depuis plus d'un an, la loi des pauvres et le Factory System sont l'objet d'une campagne systématique de la part de conservateurs sociaux et de certains radicaux. Dès 1836, Feargus O'Connor a commencé à travers les districts industriels une tournée de réunions publiques dans lesquelles il oppose aux artisans de Londres, à ces petits bourgeois socialistes qui forment le plus bas échelon des classes moyennes, « les visages non rasés, les mains calleuses et les vestes de

futaine » des vrais prolétaires. La double action des Stephens et des Oastler, d'une part, et de Feargus O'Connor, de l'autre, a eu, avant l'entrée en scène de Cleave et de Vincent, un retentissement considérable dans les milieux ouvriers. L'impopularité d'une loi odieuse et un agitateur de premier ordre ont créé en Lancashire et en Yorkshire un état d'esprit révolutionnaire qui va se répandre comme une traînée de feu : un phénomène de contagion collective va se produire qui, s'il laisse intactes les convictions fortes et mûres des Cleave, des Hetherington et des Lovett, atteindra même certains modérés, comme Henry Vincent, que leur générosité juvénile expose à tous les entraînements.

Malgré l'accord entre la W. M. A. et la B. P. U., décidées à mettre en jeu la seule force morale et à organiser un mouvement pacifique, une évolution presqu'immédiate transforme les caractères du chartisme. Avant même que la W. M. A. ait commencé sa propagande, le chartisme de la force physique était né : la psychologie collective des masses auxquelles s'adressent les protagonistes de la force morale, les conditions dans lesquelles s'exerce leur action, rendront presqu'impossible la lutte contre les tendances créées et développées par des leaders que leur sincérité ou leur ambition a amenés à préconiser la violence.

Entretenu par les chartistes de la force physique qui dominent les clubs, cet état d'esprit révolutionnaire va être porté à son paroxisme par les réunions publiques dont justement les chartistes de la force morale voulaient faire l'instrument de leur propagande pacifique. Les ouvriers y arrivent avec la fatigue d'un dur travail ou avec l'exaspération de jours de chômage longs, anémiants, désespérants ; aussi leurs âmes s'enflamment-elles d'autant plus facilement aux paroles de révolte, que leur esprit subit une constante surexcitation : la misère au foyer, au dehors un cadre de drame populaire. Dans les meetings, le soir, au clair de lune ou à la lueur des torches, les orateurs oublient toute modération, naturelle ou volontaire, à la vue des visages amaigris et affamés de ceux qui les écoutent ; et, lorsque l'un d'eux s'écrie que le temps d'agir est venu et qu'à sa demande : « Êtes-vous prêts ? » une décharge d'armes à feu répond, comment l'atmosphère même qu'ils respirent n'unirait-elle pas tous les assistants dans un même mouvement de révolte contre les conditions économiques et sociales de leur existence ?

A partir du 1er janvier 1838, chaque meeting montre les progrès de la force physique et le recul des méthodes de la W. M. A. Chaque meeting éclaire une des étapes de l'évolution ; et, fait significatif, les deux formes sous lesquelles se manifeste la tendance révolutionnaire, l'idée de violence et l'idée de grève générale vont bientôt se trouver non plus seulement dans la bouche de démagogues, mais même dans celle du leader de la Birmingham Political Union.

Le 1er janvier, c'est le conservateur social Stephens qui se déclare un révolutionnaire par le feu, un révolutionnaire par le sang, jusqu'au couteau et jusqu'à la mort, et il donne le conseil à tout homme d'avoir ses pistolets ou sa pique, à toute femme d'avoir sa paire de ciseaux et à tout enfant sa boîte d'aiguilles : c'est le fameux meeting du jour de l'an, à Newcastle upon Tyne, où, à l'occasion de la loi des pauvres, la nécessité de la violence est exprimée pour la première fois. Et le même mois, à Glasgow, à propos du Factory System, au nom du droit qu'a tout homme « de se procurer par son travail de quoi se nourrir et se vêtir confortablement, lui, sa femme et ses enfants », le même Stephens somme les classes régnantes d'agir « comme la loi le prescrit et comme Dieu l'ordonne », sinon il les menace : « Alors nous le jurons par l'amour que nous avons pour nos frères, par Dieu qui nous fit tous pour être heureux, par la Terre qu'il nous donna pour nous nourrir, par le Ciel qu'il destine à ceux qui s'aiment les uns les autres ici-bas, et par l'Enfer qui est la part de ceux qui, violant l'Écriture Sainte, ont condamné leurs compagnons d'existence, l'image de leur Dieu, à la faim, au dénuement et à la mort ; nous avons juré par notre Dieu, par la Terre, par le Ciel et par l'Enfer que, de l'ouest à l'est, du nord au sud, nous envelopperons d'une flamme dévorante, à laquelle aucun bras ne pourra résister, les manufactures des tyrans du Coton et les monuments de leurs rapines et de leurs meurtres, édifiés sur la misère de millions d'êtres que Dieu, notre Dieu, le Dieu de l'Écosse a faits pour être heureux. »

Le 24 mars paraît dans la *Northern Star* la lettre de Georges Julian Harney qui attaque la politique de la W. M. A. et affirme l'antagonisme irréductible entre les classes sociales, la nécessité de la lutte de classes, seule tactique propre à donner des résultats. Et le 31, la *Northern Star*, qui depuis le 27 janvier s'est

assuré la collaboration du « Glorieux Bronterre », publie du grand théoricien chartiste un article montrant que les idées émises par Harney se généralisent : « Les matières contenues dans votre numéro de samedi prouvent que ses rédacteurs se préparent à agir aussi bien qu'à écrire et à parler et, ce qui est bien plus important, que les hommes du Nord se préparent à agir avec vous et même à aller plus loin que vous, si c'est possible. Je ne donnerais pas une figue de tous les écrivailleurs de journaux et faiseurs de discours du monde, à moins que leurs paroles ne soient de nature à déterminer le peuple à agir. C'est dans le meeting radical tenu à Bury que j'ai vu le premier exemple d'une Trade Union, ayant l'intelligence et la hardiesse de déclarer que la politique est une partie essentielle de leurs légitimes objets. Le vieux coucou crie : « Nous n'avons rien à faire avec la politique » ; ce cri que des fripons ont inventé a été disqualifié à Bury avec beaucoup de sagesse. » L'action, c'est plus qu'un conseil que donne Bronterre O'Brien, c'est un fait qu'il constate : les populations ouvrières en ont assez des paroles, elles veulent des actes, elles sont prêtes à agir elles-mêmes ; mais quelle sera justement la forme de cette action personnelle et directe ?

Le 8 mai, la W. M. A. publie la Charte du peuple, et le 28 [1], le Comité de la B. P. U. présente pour la première fois ce projet à une réunion publique. C'est à Glasgow qu'a lieu cette première grande démonstration chartiste. La W. M. A. a délégué pour y assister le Docteur Wade et Thomas Murphy [2], la B. P U. Thomas Atwood, Douglas, Edmunds, Muntz et Collins. A onze heures, les ouvriers organisent une large procession pour aller au-devant du *leader du peuple*. Et bientôt deux cent mille travailleurs se trouvent réunis sur les bords de la Clyde, l'air retentit de quarante orchestres et deux cents bannières flottent au vent. Accueilli par de formidables applaudissements, Thomas Atwood prend la parole : La W. M. A. et la B. P. U. sont d'accord pour conseiller aux démocrates Chartistes de présenter au Parlement pétitions sur pétitions : si la Chambre des Communes ne s'incline pas devant la volonté exprimée par les trois millions de signatures qu'on peut escompter, après avoir donné aux Législateurs le loisir de la réflexion, les ouvriers et les hommes de la classe moyenne, disposés

1. Lovett, *op. cit.*, p. 172 : Lovett dit le 21, la *Northern Star*, le 28.
2. *Ibidem.*

à soutenir les droits des classes laborieuses, devront proclamer dans tous les métiers une grève « sacrée et solennelle » : pas une main ne devra se mettre à l'ouvrage ; tous les cœurs, toutes les têtes, tous les bras devront s'unir pour travailler au succès de la cause du peuple jusqu'au jour où la victoire sourira à leurs efforts[1].

Dès le 2 juin, la *Northern Star* commente le « glorieux meeting d'Écosse et les paroles d'Atwood « unis jusqu'à la mort » : « Comme ce sentiment s'accorde merveilleusement avec le sentiment exprimé sur l'objet de la grande Union du Nord « l'emploi de la force physique, si c'est nécessaire ». La force morale est une ombre, la force physique est la réalité. La force morale veut dire la dialectique de l'esprit, c'est-à-dire les moyens de découvrir quelle quantité de maux la nature la plus pacifique peut supporter sans rien dire. Elle enseigne quand l'obéissance est une vertu et quand la non résistance est un vice. » Et le 23 juin, moins d'un mois après le discours de Thomas Atwood dont elle avait été le thème central, l'idée de la grève générale réapparaît dans un article de la *Northern Star* sur le Factory System[2] : « Nous avertissons les patrons que, s'ils réussissaient à supprimer les associations de travailleurs, nous y répondrions par une grève générale qui les contraindrait à des conditions que le peuple n'aurait jamais exigées si l'on avait loyalement agi envers lui. » Ainsi, l'idée de grève générale, lancée en 1832 par le cabaretier socialiste William Benbow, est reprise, au printemps de 1838, par le modéré Thomas Atwood : elle va rencontrer dans les masses ouvrières le même milieu favorable que l'idée de violence. Les deux articles de la *Northern Star* manifestent le progrès des tendances révolutionnaires ; deux idées deviennent dominantes et vont, jusqu'en 1843, diriger le mouvement : la violence et la grève générale. Ces deux modes de l'action révolutionnaire, le mode ancien et le mode nouveau, semblent pouvoir indifféremment être employés de façon combinée ou distincte ; mais, si la grève générale apparaît comme la méthode « pacifique » de la révolution, et même si ses commencements peuvent être sans intentions de violence, elle doit y conduire et l'engendrer : toutes deux sont des applications logiques de la lutte des classes.

1. *Northern Star*, 2 juin 1838.
2. *Northern Star*, 23 juin 1838, article dans lequel est formulée la théorie de l'armée de réserve industrielle.

Et voici justement que le 27 juin, au meeting de Newcastle, Feargus O'Connor reprend l'idée affirmée par Harney de l'antagonisme entre les classes sociales [1] : « La matinée était radieuse et les bannières des hommes libres, portant des devises de liberté, flottaient majestueusement au vent. La procession suivit Pelgrim Street, bruyamment acclamée par les milliers de spectateurs massés aux fenêtres et sur les toits. La rue entière, large de plus de quinze yards, était, sur une longueur de deux miles, couverte d'une foule compacte : quatre cents bannières environ et quarante orchestres de musiciens bien choisis égayaient la scène. Les bannières étaient extraordinairement belles. Mr. Feargus O'Connor marchait à la tête de la Société Hibernienne avec trois de ses compatriotes, et il était précédé d'une superbe bannière de soie verte, large de 15 pieds sur 12 et d'une splendide harpe décorée de la rose, du trèfle et du chardon. » Un ouvrier, James Ayr, prend tout d'abord la parole : « Je suis fier des milliers d'hommes qui se sont réunis aujourd'hui pour apporter leur hommage à l'autel de la liberté. Le glaive de l'oppression est suspendu sur eux; mais, s'il est nécessaire, ils sont prêts à brandir le glaive de la justice et à ne pas le rentrer au fourreau tant que justice ne sera pas rendue au peuple anglais accablé d'injustices et d'outrages. J'ai, avec insistance, cherché autour de moi un visage d'aristocrate afin de pouvoir lui dire à la face ce que je pense, mais je ne puis reconnaître Lord un tel ou le Duc de ceci ou de cela. Non, non, ils n'ont pas voulu affronter l'indignation des hommes de Newcastle. La liberté des affamés et des désespérés, de la veuve et de l'orphelin, et celle des générations futures dépendent de vous — leur attente sera-t-elle trompée? les intérêts des ouvriers sont partout les mêmes et leurs oppresseurs verront que les ouvriers sont sur le point d'être partout unis. Savoir, c'est pouvoir, et être unis, c'est être forts ; l'union et la science, qui se répandent maintenant parmi le peuple, amèneront, je le prévois, et très prochainement, la chute de l'aristocratie par tout l'univers. Vous voyez les représentants du despote Nicolas et du tyran poli Louis-Philippe et les représentants de leurs frères en tyrannie assister au couronnement royal par une grande nation d'une petite fille qui ferait mieux de travailler à l'aiguille ; mais le peuple ne sera pas plus longtemps égaré par leurs somptueux

1. *Northern Star*, 30 juin 1838, p. 8.

atours : vous songerez à vous et à vos familles, car si vous voyez les colifichets de la royauté d'un côté, de l'autre, vous verrez les damnables bastilles. » Les intérêts des ouvriers sont partout les mêmes, affirme James Ayr ; c'est qu'en effet, reprend Feargus O'Connor, la société est divisée en deux classes : le riche exploiteur et le pauvre exploité. « Feargus O'Connor se déchaîne contre Harry Brougham, criblé des traits mordants dont il l'accable ; et il excite la gaîté et les rires en introduisant Lord et Lady Brougham dans un workhouse fonctionnant d'après le système qu'établirait le suffrage universel, quand ces établissements auront sûrement une salle pour les Ladies et les Lords oisifs [1]. » Mais voici qu'un corps de dragons paraît et défile à cent pas du meeting ; aussitôt, le démagogue irlandais se lève, et, montrant le meeting enveloppé par des troupes de cavalerie et d'infanterie, il s'écrie : « Je suis profondément indigné de cette provocation et de cette manifestation digne de mépris et qui devra être portée devant la Chambre des Communes. La seule chose que je regrette, c'est que les hommes qui m'entourent ne soient pas à même d'y répondre dans le seul langage mérité et de repousser la force par la force. Mon ami Mr. Lowrey a pu réunir, en moins d'une demi-heure, dix mille hommes à South Shields la nuit dernière pour entendre son discours en faveur des principes de liberté : que les bambins de l'aristocratie prennent garde de provoquer le peuple et de l'amener à apporter aussi ses armes dans ses meetings ; car ils verront qu'il y a des cœurs vaillants et des bras vigoureux aussi bien sous de sombres vêtements que sous des habits rouges. » Et, comme un officier pousse son cheval contre la foule, il est accueilli par des sifflets et par des cris de : « Arrière, fripon, n'est-ce donc pas assez pour nous de vous nourrir, faut-il encore que vous nous insultiez et fouliez aux pieds ? »

Tandis que Binns et Williams organisent l'agitation dans le Comté de Durham et qu'Henry Vincent se multiplie dans les Comtés du Centre, haranguant quatre jours de suite les démocrates de Northampton [2], la W. M. A. et la B. P. U. décident une grande manifestation à Birmingham : Le 6 août, la pétition chartiste est

1. *Northern Star*, 30 juin 1838.

2. Du 1er au 4 août : c'est à une de ces réunions que Vincent se déclare le disciple de Thomas Paine et commente ces paroles : « C'est une erreur de dire que Dieu a créé des riches et des pauvres, il a créé des hommes et des femmes et leur a donné la terre en héritage. »

présentée aux habitants de cette ville[1]. Une première réunion a lieu le matin à l'Hôtel de Ville et on peut y remarquer une bannière qui représente trois pains de même prix, mais de différentes dimensions : un pain anglais tout petit, un pain français un peu plus gros, et un très grand, le pain russe, c'est là peut-être la première manifestation du dessein qu'ont certains libéraux de greffer sur le mouvement chartiste la campagne libre-échangiste. L'après-midi, dans l'amphithéâtre de Holloway Head, deux cent mille auditeurs sont réunis pour entendre Thomas Atwood, Feargus O'Connor délégué par six villes du Yorkshire pour assister au meeting, Henry Vincent et Hetherington délégués de la W. M. A., Richardson de Manchester. C'est Atwood qui préside ; il commence par dire qu'il est un pacifique, mais bientôt il ajoute : le Parlement ne pourra pas résister à la revendication de deux millions d'hommes et même, s'il tarde quelque peu à y acquiescer, à celle de cinq millions d'hommes, que la Chambre des Communes, si elle hésite à consacrer leurs droits, peut craindre de voir en masse exercer sur elle une gentille petite pression[2]. Si les pétitions étaient impuissantes et ne parvenaient pas à faire l'impression nécessaire, il leur conseillerait une grève nationale d'une semaine pendant laquelle aucun marteau ne ferait retentir l'enclume, aucune navette ne serait mise en mouvement : bien qu'opposé à l'emploi de la violence, Atwood déclare à ses auditeurs que, si le peuple est attaqué, les conséquences en retomberont sur ses agresseurs ; et, si le gouvernement ose l'arrêter, lui, Atwood, dans l'exécution de son projet pacifique, cent mille hommes se lèveront pour demander de suite sa liberté.

De tels propos durent étonner les modérés de la W. M. A. et de la B. P. U. qui entouraient Atwood ; les Douglas, les Salt, les Hetherington durent se demander quel vent de folie avait emporté tout a coup la raison de leur ami. Peut-être aussi n'attachèrent-ils pas immédiatement aux paroles prononcées par Atwood l'importance qu'elles méritaient : Atwood n'était-il pas coutumier du fait ? le moi sacré ne lui avait-il pas déjà servi de thème pour illustrer son discours à Glasgow ? Ne connaissaient-ils pas sa vanité prête à toutes les imprudences ? Et ne le savaient-ils pas un esprit facile à se laisser entraîner et à « enfourcher des dadas » comme il l'avait

1. Lovett, *op. cit.*, p. 181, et *Northern Star*, 11 août 1838.
2. A. Briand parle en 1899 des pesées nécessaires.

fait pour l'inflationnisme. Mais, dès que Feargus O'Connor eut pris la parole, ils comprirent sans doute quelles voies dangereuses leur ami venait d'ouvrir aux chartistes de la force physique. Feargus O'Connor est le premier à lever la main pour affirmer que, si le « glorieux » Atwood est arrêté, il marchera à la tête de ses libérateurs ; naturellement il fait de la surenchère et les cent mille sauveurs d'Atwood se multiplient : quand la pétition sera couverte de signatures, cinq cent mille hommes se réuniront pour l'accompagner à la Chambre des Communes et attendre aux portes du Parlement une réponse immédiate. Les membres de la B. P. U. et de la W. M. A. écoutent sans mot dire ce langage qui leur déplaît ; mais ils se taisent et, s'ils ne manifestent pas leur mécontentement, c'est peut-être parce qu'un des leurs a donné l'exemple, et qu'ils ne veulent pas lui infliger un démenti public ; peut-être aussi ont-ils peur de provoquer une scission ; plus probablement craignent-ils d'être accusés de lâcheté, les modérés osant rarement résister aux violents.

A Birmingham — c'est là le fait qui marque ce meeting — un modéré, grisé par les perspectives de gloire que lui découvrent ses propres paroles, prend l'initiative des exagérations oratoires et des vaines menaces ; par son discours, il donne libre carrière aux divagations des prometteurs. Et le meeting de Birmingham aboutit à une affirmation nouvelle des idées de violence et de grève générale sans qu'aucune protestation soit exprimée par les apôtres de la force morale. Mais ceux-ci ont enfin compris le danger qui les menace : leur compréhension tardive pourra-t-elle réparer leur manque de clairvoyance ? Les modérés voudraient réagir contre les tendances nouvelles dont ils ont senti la force. Cet état d'esprit est noté par William Lovett, parlant du meeting de Birmingham : « Le grand meeting de Birmingham du 6 août peut être considéré comme le premier meeting chartiste[1] auquel Feargus O'Connor introduisit ses idées de violence, ou plutôt ses hâbleries d'Irlandais sur le devoir de s'armer et de combattre, car combattre ne faisait pas partie de son patriotisme. Et, lorsqu'ensuite sa folie furieuse eut excité à l'émeute « *ses chers enfants* », il se déroba aux conséquences personnelles et il s'enfuit en Irlande. Son discours au meeting de Birmingham fournissait à

1. Lovett, *op. cit.*, p. 181. Lovett se trompe.

nos adversaires des armes pour nous attaquer et nous rendit désireux d'éviter, si c'était possible, une pareille démonstration à notre meeting du Palace Yard. » Ainsi, comme le dit Lovett, c'est seulement à Birmingham que les chartistes de la force morale s'aperçurent du danger que Feargus O'Connor et ses imitateurs faisaient courir au mouvement. Il était déjà trop tard ; Lovett et ses amis l'apprirent au meeting organisé par eux à Londres le 17 septembre : les précautions prises par la W. M. A. pour éviter d'être compromise par Feargus O'Connor ne servirent à rien. « Dans nos instructions données aux orateurs nommés par notre association nous leur demandions de s'en tenir aussi étroitement que possible aux deux grandes questions du meeting — *la Charte et la Pétition* — et d'éviter autant que possible les sujets étrangers ou les questions de parti politique aussi bien que toute expression injurieuse ou violente qui pût faire du tort à notre glorieuse cause. Mais, alors que nos propres membres et les délégués de province évitèrent tout ce qui pût donner une arme à l'ennemi, O'Connor et Richardson, un de ses disciples, gâtèrent l'effet moral de notre meeting par leurs fanfaronnades de violence. »

Le meeting de Londres[1] est donc une tentative pour réagir contre l'évolution du réformisme à la violence ; mais l'effort de la W. M. A. fut vain, comme le dit Lovett, par suite de la présence de Feargus O'Connor et de Richardson. Cette réunion, qui ne répondit pas aux espérances de la W. M. A.[2], avait commencé par un discours de Lovett : celui-ci conformément à sa manière, avait parlé avec sagesse, sincérité et élévation ; Hetherington avait apporté une égale modération à seconder la résolution présentée par le secrétaire de la W. M. A. Mais Ebenezer Elliott, le barde du libre échangisme, parle ensuite et la loi des pauvres lui donne l'occasion de traiter les classes possédantes « de bande des mendiants les plus pernicieux qui aient jamais infesté la société ». Après ces paroles plus vives, l'impression des discours de Lovett et d'Hetherington est vite effacée par les trois discours de Lowrey, de Feargus O'Connor et de Richardson. Le discours du descendant des rois d'Irlande a été déjà cité comme exemple de ses procédés démagogiques. Lowrey

1. Lovett, *op. cit.*, p. 181, dit que 89 villes y envoyèrent des délégués et que la pétition y reçut 16,000 signatures.

2. Le Français Coulier assiste au meeting. Gammage, p. 46 : « Ce fut un insuccès par le nombre de 30,000 auditeurs, chiffre très peu élevé, étant donnée la population de Londres ».

veut être à l'unisson : « Les hommes de Newcastle oseront défendre par les armes ce qu'ils affirment avec leurs langues comme l'armée l'eût appris le jour du couronnement, si elle avait attaqué le meeting. Nous sommes disposés à tenter tous les moyens moraux qui nous restent, nous sommes disposés à faire l'essai d'un trône tant qu'il assurera le bonheur du peuple ; nous sommes disposés à avoir une aristocratie tant qu'elle aura une attitude honnête ; mais nous pensons que nous avons droit de leur part à la réciprocité des droits ; sinon nous sommes prêts à marcher contre le trône et l'aristocratie. Les hommes de la Tyne et de la Wear ne sortiront pas leurs épées tant que leurs ennemis ne tireront pas sur eux ; mais, lorsqu'ils auront mis la main à la charrue, ils ne regarderont plus en arrière. Les choses peuvent-elles être pire qu'elle ne sont à l'heure actuelle ? Le trône est en train de sombrer dans le mépris, comme l'instrument même de l'oppression du pauvre par le riche, et l'Église dégénère en une organisation politique. Ceux qui devraient prêcher l'humilité et la paix sont les plus avides de richesse et les plus tyranniques quand ils possèdent le pouvoir... En réalité, partout où des efforts ont été faits pour affranchir les masses ou pour améliorer la condition du peuple, les prêtres se sont toujours trouvés contre eux. Affirmez votre propre indépendance, vous en avez le droit et vos maîtres n'oseront pas vous le refuser. » Comme toujours, Richardson ne met point de détours à engager ses auditeurs dans les voies de la violence : « Les hommes du Lancashire ont commencé à y penser sérieusement et, ayant lu les commentaires de Blackstone, ils ont appris que le peuple a le droit de s'armer pour défendre ses libertés. Les hommes du Lancashire ont déposé sur la table du Parlement une pétition signée de deux cent cinquante mille noms et demandant le rappel du Poor Law Amendment Act. Comment en a-t-on usé avec cette pétition ? Mais elle a été portée par deux gentlemen en robes longues et perruques grises et on n'en a jamais plus entendu parler. Aussi les hommes du Lancashire ont-ils décidé de ne plus pétitionner désormais, mais de faire des remontrances ; certains même ont dit qu'ils ne voulaient pas faire de remontrances, mais s'armer. Le peuple commence à s'armer, le peuple est armé : j'ai vu de mes propres yeux, dans la chaumière, les armes pendues au manteau de la cheminée du pauvre. Mais la pétition nationale arrive de façon tout à fait opportune ; il faut ajouter que le peuple n'a été amené à la

signer que parce qu'elle réclame le suffrage universel. Si cette pétition échoue, je ne puis tenter de dire quelles en seront les conséquences. Les fusils seront chargés, voilà sans aucun doute la seconde étape et je défie aucun gouvernement ni aucune police bourbonienne de s'en moquer. Il ne sert à rien de chercher à en faire un secret, le secret est la ruine de tout. Tout se fera ouvertement et les hommes du Lancashire agiront légalement et constitutionnellement. »

Avec des hommes tels que Feargus O'Connor et Richardson, les modérés de la W. M. A. auraient dû prévoir qu'ils devaient s'attendre à toutes les audaces : le seul moyen d'assurer à leur manifestation les caractères de leur politique personnelle eût été d'empêcher l'expression des tendances adverses, d'autant plus qu'ils ne pouvaient pas compter sur le moindre respect de leurs propres convictions de la part de leurs impudents antagonistes. C'était un jeu de dupes que de laisser parler ceux dont les moyens d'action étaient d'imposer silence aux autres, soit en les noyant dans les flots de leur abondance oratoire, soit en employant, comme un argument sans réplique, la force de leur gosier. Pour n'avoir pas eu le courage de rompre avec les violents en leur refusant la parole au meeting de Londres, les modérés voient ce meeting, destiné à réagir contre la politique de surenchère et l'audace des prometteurs tourner au profit de ceux-ci et de celle-là.

Le meeting de Londres trompa les intentions de ses trop timides organisateurs; il marque le moment critique, une occasion qu'il fut d'autant plus imprudent de ne pas saisir qu'elle ne se présentait pas à l'improviste, mais qu'elle avait été voulue : par leur faiblesse ou leur ignorance des procédés de la démagogie, les modérés de la W. M. A., au lieu de ralentir, accentuèrent l'évolution vers la violence ; et, en même temps, se préparaient, par des griefs réciproques, les divisions entre Chartistes de différentes tendances. En effet, le meeting procéda à l'élection des députés qui devaient représenter Londres à la future Convention et nomma, avec Bronterre O'Brien, sept membres de la W. M. A., William Lovett, Hetherington, Cleave, Vincent, Hartwell, Moore, Rogers. D'où grande colère à la London Democratic Association : George Julian Harney prétend scandaleux que les quatre cents membres de la W. M. A. soient représentés par sept députés, alors que la Democratic Association n'a aucun représentant.

Les tendances révolutionnaires, que le meeting de la W. M. A. n'a pu enrayer, s'accentuent encore aux meetings de Manchester et de Peep Green. A Manchester, le 25 septembre [1], dès neuf heures du matin, les délégations des villes et des villages environnants encombrent les rues; deux cents bannières symbolisent les aspirations et les colères chartistes : l'une retrace le massacre de Peterloo avec ces mots « le meurtre demande justice »; une autre porte cette inscription : « plus de pigs et moins de prêtres ». Une troisième représente une tête de mort, des os en croix et une main tenant un poignard, avec ces mots : « Tyrans, voulez-vous donc nous obliger à cette extrémité [2]? »

Stephens et Feargus O'Connor arrivent ensemble dans une voiture à quatre chevaux et ils sont accueillis par les applaudissements frénétiques des ouvriers dont « les figures émaciées portant la marque de leurs souffrances, les yeux creux, les joues pâles et ridées, les corps courbés et rétrécis, sont autant de témoignages vivants contre un système qui force la masse à travailler pour assurer à quelques-uns toutes les jouissances [3]. » Quelles inspirations les protagonistes de la force physique n'allaient-ils pas trouver, pour vivifier leurs thèmes accoutumés, dans le spectacle qui s'offrait à leurs yeux. Aussi Feargus O'Connor peut-il, tout à son aise, accuser de trahison le gouvernement whig et Stephens déclarer : « Nous sommes venus non pour parler, mais pour affirmer notre volonté et pour montrer notre force ». La pluie, qui se met à tomber pendant le meeting, ne parvient pas à calmer l'enthousiasme et la surexcitation, créés par les orateurs de la violence. Ceux-ci triomphent encore au meetting de Peep Green, entre Leeds et Huddersfield, et deux cent mille ouvriers du Yorkshire y choisissent comme représentant à la Convention Feargus O'Connor, auquel sont adjoints un négociant, Pitkeithly, de l'École de Cobbett, et l'ouvrier William Rider qui n'admet aucun tempérament entre les paroles et les actes.

Cependant les efforts de la W. M. A. étaient secondés par la B. P. U.; les chefs de cette association essaient, eux aussi, de réagir contre l'influence de Feargus O'Connor et de ses adeptes. A Edimbourg, un meeting est organisé pour désapprouver la politique de violence ;

1. *Northern Star* du 29 septembre 1838.
2. Gammage, *op. cit.*, p. 59.
3. Gammage, *op. cit.*, p. 60.

mais, tandis que le premier meeting en faveur de la Charte avait groupé quinze mille auditeurs, celui qui vote un blâme au démagogue irlandais n'en réunit que cinq mille. Au centre même de son action, à Birmingham, la B. P. U. ne parvient pas à neutraliser l'influence de Feargus O'Connor : dans une réunion destinée à condamner la force physique et la surenchère, celui-ci vient défendre sa tactique et obtient, en faveur de la résolution présentée par lui, une importante majorité. Et il est, en effet, presque impossible pour les Chartistes de la force morale de lutter contre l'instrument tout-puissant qui assure le règne de ce despote politique : la *Northern Star*, chaque semaine, publie des éloges de plus en plus enthousiastes des hommes de violence, et des conseils de plus en plus pressants en faveur de la force physique. Bronterre, le journaliste le plus goûté des démocrates-socialistes, collabore régulièrement à cette feuille : il y développe le programme social du mouvement et y préconise les méthodes qu'il doit aux enseignements des révolutionnaires français et qui sont aussi celles de son compatriote : « Le suffrage universel serait la liberté, la prospérité et une nouvelle existence. Avec le Suffrage universel, vous obtenez un pouvoir sur les droits de possession en vertu desquels la terre est détenue et accaparée, un pouvoir sur les affaires financières du pays, un pouvoir pour créer une Banque Nationale d'émission et autant de Banques de crédit et de prêt que vous pourrez le juger à propos dans l'intérêt des ouvriers et des travailleurs de bonne volonté, un pouvoir sur l'impôt national[1].. Je vous adresse, mes amis et compagnons d'esclavage, une ou deux lignes hâtives, simplement pour vous rappeler la nécessité de procéder rapidement, mais avec calme et avec ordre, à votre organisation. Jusqu'à ce que vous soyez parfaitement unis et organisés de façon à être prêts pour n'importe quel genre d'action que peuvent vous imposer les hautes classes, ni vos meetings ni vos pétitions n'obtiendront même un accueil décent de la part de vos ennemis. Contre de tels scélérats, vous n'avez d'appui, mes amis, que dans votre propre force et votre courage. Soyez donc unis et bien organisés afin d'être forts et puisez le courage dans l'exemple de vos ancêtres et dans la justice de votre cause[2]. » Bronterre donne bientôt aux revendications chartistes un nouvel organe dont le titre est significatif : *L'Ouvrier,*

1. *Northern Star* du 13 octobre 1838 et *Northern Star* du 6 octobre.
2. *Ibidem.*

journal des travailleurs [1]; et il conseille à ses lecteurs de signer la pétition rédigée par la B. P. U., mais en ajoutant que, s'ils n'étaient pas prêts à appuyer leurs signatures par quelque chose de plus énergique, celles-ci ne produiraient aucun effet.

La répétition hebdomadaire de tels encouragements et sous la plume d'un homme tel que Bronterre dont le prestige, depuis 1832, était grand auprès des démocrates ouvriers, devait nécessairement fortifier, dans l'esprit des masses, la croyance en l'efficacité des moyens énergiques et transformer peu à peu des tendances encore hésitantes en des certitudes inébranlables, des prédispositions encore incertaines en des forces irrésistibles.

Malgré les instances de la presse libérale et conservatrice, le gouvernement avait décidé de laisser les Chartistes user librement du droit de réunion et de libre discussion. Lord John Russel avait même déclaré à Liverpool que l'exercice de ces droits ne présentait aucun danger et que leur suspension était au contraire pleine de périls. Les exagérations de certains leaders vont bientôt amener le gouvernement à changer d'attitude et forcer son indifférence volontaire à se transformer en hostilité. Déjà, pendant les mois précédents, à côté des larges démonstrations en plein jour et à côté des réunions du soir dans les salles des clubs, il y avait eu quelques meetings à la lueur des torches; mais, à l'automne, cette forme de réunion, inventée tout d'abord sans doute pour des raisons d'économie, se généralise et, comme elle est très bien adaptée aux tendances qui mènent l'évolution, elle devient un admirable instrument d'agitation révolutionnaire. A peine sortis de l'atelier, sans même se donner le loisir de rentrer chez eux pour prendre quelque réconfort, les ouvriers s'organisaient en procession et parcouraient les rues de la ville en manifestant violemment devant les journaux hostiles ou les maisons des employeurs; et ces hommes, affamés, harrassés, couverts de sueur et de poussière, passaient en un long défilé « éclairé par les flammes rouges « des torches et formant comme un torrent de lumière qui sem- « blait illuminer le ciel des lueurs d'une immense cité en feu [2] ».

Les orateurs accoutumés de ces meetings étaient naturellement Feargus O'Connor, Peter Murray Mc Donall et Stephens ; mais leurs discours variaient peu : ils n'étaient que les commentaires

1. *Northern Star*, 10 novembre 1838.
2. Gammage, *op. cit.*, p. 94.

de plus en plus violents du même thème. Stephens surtout perd toute mesure et va jusqu'à dire que les classes régnantes sont « une bande de meurtriers dont le sang doit être versé pour satisfaire à la vindicte publique ». A Hyde[1], brandissant au bout de piques des bonnets rouges et portant des bannières avec des inscriptions comme celle-ci : « Ashton réclame le suffrage universel ou la vengeance universelle » ou encore : « Souvenez-vous des sanglants exploits de Peterloo », quinze mille ouvriers acclament Stephens : parlant du Factory System, le jeune prophète chartiste déclare que « les titres de propriété de M. Howard sont inscrits en lettres de sang sur chaque brique et sur chaque pierre de sa fabrique » ; il attire l'attention de ses auditeurs sur les garde-manger et les celliers des riches et leur dit que, s'ils sont privés du nécessaire et du bien-être auquel leur travail leur donne droit, ils ne commettront aucun crime, mais ils accompliront un acte conforme à la loi morale en prélevant leur nécessaire et leur bien-être sur le superflu de leurs oppresseurs. A l'appui de ces paroles il cite le huitième commandement de l'Écriture Sainte : le « Tu ne voleras pas » impose un devoir égal à tous ; dans l'œuvre du pillage, les riches sont les agresseurs, car ils ont su dans les formes légales dérober aux pauvres le produit de leur travail honnête. Prendre aux classes possédantes leurs richesses mal acquises et leur superflu, ce n'est là rien qu'un acte de justice morale et la reprise absolument légitime de ce qui leur appartient. Permettre aux riches de conserver la possession de la richesse qu'ils ont injustement enlevée à leurs esclaves réduits à la misère, c'est sanctionner la pire des révoltes contre Dieu, c'est une trahison contre l'humanité. Se grisant de ses propres paroles, Stephens conseille à ses auditeurs de se munir d'un large couteau qui ferait très bien pour découper une tranche de bacon ou pour transpercer l'homme qui leur résisterait. Il leur demande s'ils sont prêts et s'ils sont armés ; deux ou trois coups de feu répondent : « Est-ce là tout ? » réclame Stephens et c'est alors une volée de coups de feu. Il demande ensuite à ceux qui veulent acheter des armes de lever la main, toutes les mains se lèvent et de nouvelles décharges ont lieu. Il leur dit de se procurer des fusils, des pistolets, des épées, des piques et tous les instruments « qui prononceront de plus tran-

1. Le 14 novembre, Gammage, p. 95 et 97.

chantes paroles que la bouche » ; sur quoi Stephens ajoute : « Je vois que tout va bien et vous souhaite bonne nuit. » Le 28 décembre, il est arrêté, et le martyr, que la cause chartiste a désormais en lui, va servir, mieux encore que l'orateur passionné, l'évolution vers la violence.

En présence des provocations auxquelles se livraient les apôtres de la force physique et dont les meetings à la lueur des torches étaient l'occasion, le gouvernement s'était décidé à faire afficher une proclamation déclarant ces meetings illégaux. Par cette politique nouvelle, le gouvernement allait contribuer lui-même à l'évolution du Chartisme en rendant plus difficile aux modérés leur attitude pacifique : il mettait ceux-ci dans la presque impossibilité de résister aux passions surexcitées par l'interdiction d'une forme de meeting très populaire ; il donnait aux leaders de la force physique un argument très fort à faire valoir auprès des masses pour les persuader qu'en présence de la persécution, en présence de cette dénégation du droit de réunion, la politique de la force morale était une duperie et que les Chartistes n'avaient plus qu'une ressource, celle d'user du droit qui leur était donné par la Constitution. L'appel aux armes et l'insurrection devaient donc apparaître comme la résultante logique des actes du gouvernement qui se préparait non seulement à interdire certaines manifestations, mais à sévir. Moins prudent que Feargus O'Connor qui, craignant sans doute les conséquences personnelles, avait conseillé d'abandonner temporairement les meetings à la lueur des torches, Stephens avait dénoncé la proclamation comme « une insulte au peuple opprimé » et comme entièrement destituée de force légale. Aussi un ordre d'arrestation avait-il été lancé contre lui pour avoir assisté à ces meetings illégaux et pour y avoir prononcé des paroles séditieuses.

L'arrestation de Stephens soulève l'indignation des ouvriers qui l'aiment et le regardent comme le premier martyr de la cause chartiste. A Manchester, le jour de son interrogatoire, dès qu'il paraît, il est l'objet d'une ovation qui dégénère bientôt en tumulte et menace de devenir une véritable émeute. Pendant l'interrogatoire, le vacarme est tel que les magistrats se voient obligés de prier Feargus O'Connor d'user de son influence pour apaiser la foule. Alors le démagogue irlandais, tout fier du rôle qu'il va jouer, s'approche d'une fenêtre et fait avec la main un signe pour demander

silence : la foule furieuse l'accueille par des applaudissements et lui obéit immédiatement : Feargus O'Connor parle et facilement il calme la populace en lui promettant que justice sera rendue à l'objet de son adoration. Le soir, Feargus O'Connor parle encore dans une grande réunion publique et déclare que le peuple remportera une victoire rapide sur ses ennemis, sur ses oppresseurs ; il dit l'amour et le respect qu'il a lui-même pour Stephens : Celui-ci, assure-t-il, ne sera pas condamné, son crime n'est pas passible de la transportation ; mais, Feargus affirme que, si les tyrans abusent de leur autorité, jamais il ne laissera transporter le corps de Stephens sur le navire tant qu'on n'aura pas foulé aux pieds son propre corps inanimé ; et, par de tels propos, le « hâbleur irlandais » se sert de Stephens pour accroître sa popularité.

Au reste Feargus O'Connor est infatigable ; son activité est extraordinaire. Du 18 décembre au 15 janvier, si l'on en croit ses déclarations au meeting de Leeds, il a pris part à Londres, à Bristol, à Manchester, à Greenfield, à Bradford, à Leeds, à Newcastle, à Carliste, à Glasgow, à Paisley et à Edimbourg, à vingt-deux grands meetings, après avoir franchi 1.500 milles, partout acclamé et partout accueilli par des applaudissements enthousiastes[1]. Feargus O'Connor est en fait le maître de la situation et il va décider des destinées du Chartisme en asservissant par sa tyrannie le mouvement à une politique ambiguë : la meilleure définition de son attitude est celle que lui-même donna de cette politique dans son discours d'Edimbourg reproduit par la *Northern Star* du 12 janvier : « Je suis accusé d'avoir poussé le peuple à employer la violence et la force. Mais je défie tout homme de poser le doigt sur une seule ligne de mon écriture en faveur de la force brutale pure et simple. J'ai continuellement déclaré que l'homme qui discipline la force brutale détruit la force brutale. J'ai continuellement affirmé que la force morale est suffisante pour réaliser toutes nos intentions. Je vous ai dit de conquérir le suffrage universel par la force morale, si c'était possible, et les moyens pacifiques sont assez efficaces pour l'obtenir ; mais, si les moyens pacifiques ne vous le donnent pas, arrachez-le ou mourez dans cet effort. (*Applaudissements.*) C'est à la cause des vestes de futaine, des mains calleuses et des mentons non rasés que j'ai consacré mes énergies et j'ai

1. *Northern Star*, 19 janvier 1839.

dépensé pour elle plus d'argent et sacrifié plus de temps, de santé et de fortune, qu'aucun autre homme en Angleterre. (*Applaudissements.*) Nous avons été dénoncés comme des anarchistes et des révolutionnaires, comme des incendiaires et des héros du poignard et de la torche; mais, pendant les sept années que j'ai lutté pour la cause des classes laborieuses, il n'est pas arrivé le moindre dommage à une seule personne ou à une seule propriété, sur mon avis ou sur mon conseil. (*Bruyants applaudisssements.*) Pourquoi m'injurient-ils ? Parce que je ne vous ai pas poussés à des actes incendiaires et que je n'ai pas précipité le pays dans une guerre civile. (*Écoutez, écoutez.*) J'ai trop le respect de la propriété, de votre propriété, de votre travail pour vous donner de tels avis ou vous conseiller une ligne de conduite qui puisse vous amener à de tels résultats. (*Applaudissements.*) En réclamant le suffrage universel, je désire rendre la propriété plus sûre et assurer aux producteurs de toute la richesse une influence et une part dans la disposition et la distribution de ce qu'ils ont créé de leurs propres mains, de ce qu'ils ont tiré de leur sang, de leur moëlle et de leurs nerfs. (*Bruyants applaudissements.*) John de Greenfield a dit que toute l'étoffe du monde était faite pour les hommes du monde entier et je suis tout à fait de l'opinion de John de Greenfield. (*Écoutez, écoutez.*) J'aspire à une plus loyale et plus juste répartition du bien-être et du bonheur. (*Applaudissements.*) Les propriétaires et les manieurs d'argent ont promulgué des lois pour piller les travailleurs et ils ont partagé entre eux les produits de la terre et du travail de millions d'hommes. (*Écoutez, écoutez.*) Ils se sont fait du suffrage une arme de classe et ils s'en sont servis pour voler le peuple. Maintenant je désire que vous obteniez le suffrage universel non pas pour les voler, mais pour vous protéger. (*Écoutez, écoutez.*) Ils disent que nous voulons détruire la propriété, que nous voulons renverser le trône et raser la chaumière ; mais je désire voir le trône appuyé sur l'affection du peuple et faire de la chaumière la demeure de la paix, du bien-être et du bonheur. (*Bruyants applaudissements.*) Si c'est une trahison, alors je me glorifie de cette accusation. (*Nouveaux applaudissements.*) Qu'est-ce qui appuie le trône, sinon la chaumière ; et qui peut lui donner sa stabilité, sinon l'affection du peuple ? (*Écoutez.*) Quelques personnes vous diront que vous vous battez pour une ombre ; mais ceux qui parlent ainsi sont ceux qui y ont un solide bénéfice et qui

récoltent encore une moisson de richesses en vous empêchant de conquérir cette ombre. (*Écoutez, écoutez.*) Le suffrage du maître de maison et l'abrogation des lois sur le blé ne sont que des ombres, comparés avec ce pour quoi nous combattons. Le suffrage du maître de maison priverait de leur droit de vote tous les serviteurs, les employés du gouvernement, l'armée et la marine, ce qui provoquerait du mécontentement et un soulèvement, tandis que le suffrage universel réglerait la question sur-le-champ et satisferait les revendications de tous. (*Applaudissements.*) L'abrogation des lois sur le blé serait au seul avantage des manieurs d'argent. Mais je souhaite le suffrage universel pour que les avantages qui résulteront nécessairement de l'abolition des lois restrictives et des monopoles (*Écoutez, écoutez.*) se fassent sentir par l'amélioration de la condition du peuple et le progrès de son bonheur. Je livre le combat pour le travail. Je demande la protection pour cette forme de propriété trois fois sacrée qui en a le besoin le plus urgent, mais qui en est à présent totalement dépourvue. Le suffrage universel peut seul lui procurer cette protection. (*Bruyants applaudissements.*) Si nous ne demandons que le suffrage du maître de maison [1], nous n'obtiendrons rien. La même agitation qui a amené le bill de réforme aurait amené le suffrage universel; mais les hommes — les whigs — qui devaient profiter de cette mesure ne combattaient que pour eux-mêmes; bien qu'ils aient employé votre force physique contre leurs prédécesseurs pour obtenir cette mesure, ils n'avaient pas de sympathie pour vous, et ils sont maintenant vos ennemis les plus acharnés. Ils commencent maintenant à s'apercevoir que vous êtes ignorants. Je ne sais pas si ceci peut s'appliquer à l'Écosse. John de Greenfield disait encore une chose excellente à ce propos: « Je ne peux pas faire un soulier, disait-il, mais je sais quand il me gêne. » (*Rires.*) Eh bien! si vous ne pouvez pas faire les lois vous-mêmes, vous savez quand elles sont à votre détriment. Vos ancêtres ont été privés de leurs droits parce qu'ils étaient ignorants ; vous l'êtes parce que vous êtes ignorants et vos enfants le seront parce qu'ils sont ignorants aussi. La race humaine ne doit-elle jamais faire de progrès en instruction? Et, parmi tous les perfectionnements des temps modernes, la vapeur, la navigation, le machinisme et les chemins de fer, des milliers d'êtres resteront-ils stationnaires

1. *Household Suffrage,* le suffrage de l'*habitant*, traduit M. Esmein,

et incapables de désigner parmi eux des législateurs pour régler leurs propres affaires ? C'est contre cette injustice systématique que je combats. Cette cause est celle de milliers de travailleurs et je suis prêt à la défendre avec eux. S'ils ne me soutiennent pas, je tomberai victime de la tyrannie d'un gouvernement cruel et persécuteur; mais je n'ai pas peur. J'arrive à la défense de M. Stephens... »

Par des discours tels que celui d'Edimbourg, Feargus O'Connor, sans jamais se compromettre, ni se découvrir complètement, précipite implacablement l'évolution du Chartisme. Son prestige est considérable auprès des auditoires ouvriers qu'il séduit par sa verve tour à tour familière et grandiloquente : grâce à son activité infatigable, il étend partout son influence; et, par sa présence multipliée, il neutralise les efforts opposés de la W. M. A. et de la B. P. U.; car il est toujours sûr par ses promesses, par ses fanfaronnades et par ses accusations fantaisistes d'avoir toujours raison même contre la raison et le bon sens. Même absent, il agit par la *Northern Star* qui lui permet, sous le couvert de l'anonymat, de jeter le discrédit sur tous les chefs qui ont quelque indépendance ou qui ont l'audace de le contredire. Son insincérité lui est une arme excellente pour ruiner les hommes les plus honnêtes et les plus loyaux ; il dénigre et il accuse sans avoir à se préoccuper en aucune façon de la vérité de ce qu'il avance ; il ne tient pas compte de ce que ses adversaires peuvent répondre pour se justifier, et c'est par une nouvelle accusation de trahison qu'il se contente de prouver le bien fondé de ses premières attaques. C'est là notamment le procédé qu'il emploie contre les hommes de la W. M. A. Dans une lettre à John Fraser, secrétaire de l'association radicale d'Edimbourg, Feargus O'Connor accuse la W. M. A. d'avoir inspiré au Parlement l'idée d'une enquête sur les agissements des Trade Unions et il dit que « le premier pas dans cette voie mortelle a été fait par la London Working Men's Association ». Comme cette association adresse à la *Northern Star* une lettre pour rectifier les faits avancés par ce journal, Feargus se contente d'y répondre d'une façon évasive, de menacer la W. M. A. et de déclarer « que nous l'écraserions ou qu'il anéantirait notre association [1] ».

1. Lovett, p. 159 à 162. Un comité parlementaire fut nommé en février 1838 pour faire une enquête sur les effets du *Combination Act* et les agissements des Trade Unions : celles-ci nommèrent de leur côté des Comités locaux et un Comité général dont William Lovett était le secrétaire ; les Comités devaient suivre l'enquête pour qu'elle fût faite avec impartialité.

La lettre que la W. M. A. écrivit à cette occasion trace de Feargus O'Connor un portrait : c'est un jugement très équitable de celui qui a jeté les semences de sa folie dans les rangs des ouvriers chartistes : « Mais votre propre moi plein de vanité aspire à la souveraineté — il faut absolument que vous soyez le *Leader du Peuple* — et, dès que nous avons pris la résolution de former une association d'ouvriers et que nous avons fait appel aux ouvriers eux-mêmes pour administrer leurs propres affaires, décidés à nous passer de tous les directeurs de conscience sociale de toutes espèces et qualités, nous vous avons eu contre nous et nous avons eu constamment armés contre nous les *patriotes qui partagent vos sentiments*. Vous avez fait trois ou quatre tentatives pour organiser à Londres des associations où vous puissiez être le *Leader*, ne souffrant pas que les ouvriers pussent oser s'aventurer à penser d'après des principes, au lieu de suivre les directions des idoles populaires. Vous avez fait faillite dans toutes vos tentatives ; vous avez baptisé des réunions publiques du nom de « Grandes Associations » pour les adapter à vos projets ; vous vous êtes créé vous-même « le missionnaire de tous les radicaux de Londres » et vous n'aviez pour seuls commettants que vos propres vantardises pleines de présomption. Vous êtes « le fondateur des associations radicales » : que le ciel épargne votre ignorance et efface le souvenir de Cartwright, de Hunt et de Cobbett. Vous dites à la province que vous seul avez organisé les radicaux de Londres et vous dites aux Londonniens les merveilles que votre génie a accompli en province. Vous colportez votre renommée partout et dans toutes les occasions pour plonger dans l'ombre tous les autres topiques ; vous êtes le grand « *Je Suis* » en politique, la grande personnification du radicalisme — Feargus O'Connor. Est-ce que l'idolâtrie de soi-même peut aller, sans honte, plus loin que vous dans votre article de la semaine dernière ? Les ouvriers de Londres s'étaient réunis pour entendre les rapports des délégués de Glasgow ; leur récit éloquent et pathétique détruisit immédiatement les préjugés créés par une presse corrompue. Vous, vous avez pénétré en intrus dans ce meeting, violant une décision par laquelle seuls les membres des sociétés ouvrières auraient droit à la parole. Dans votre compte rendu rédigé tout exprès, votre sympathie pour les fileurs de coton a consacré à peu près une douzaine de lignes à ce que tous les autres ont dit et à peu près trois colonnes à votre propre discours avec des développements dont vous n'avez pas eu le

courage de souffler mot au moment opportun, bien que vous ayez eu la vanité de les insérer dans votre journal. Nous vous prions de vous rappeler que ces sentiments ont été produits par votre attaque calomniatrice contre nous ; vous voudriez faire croire, à notre détriment, que nous avons lésé les intérêts des ouvriers parce que nous avons choisi un autre chemin que vous. Mais l'avenir montrera et les événements bientôt détermineront où se trouvent leurs vrais amis ; si ce sont « les leaders » du peuple qui font violemment appel aux passions des masses, la bouche pleine de menaces, ne parlant que de flammes et d'épées, ou ceux qui cherchent à réaliser l'union des ouvriers en la fondant sur les principes d'instruction et de tempérance et l'administration de leurs propres affaires. »

William Lovett a très bien marqué dans ce morceau l'opposition des deux tendances et le conflit des deux politiques : il a parfaitement défini la politique de ceux qui prétendaient faire l'éducation de la classe ouvrière et réaliser l'union des travailleurs, en la fondant sur le gouvernement de soi-même et de ses propres affaires, en face de « ces conseillers insensés qui par des appels furieux aux passions de la multitude excitaient les démons de la haine du préjugé et de la discorde ». Le secrétaire de la W. M. A. a été un observateur exact lorsqu'il a vu dans l'orgueil de Feargus O'Connor le trait dominant de sa personnalité ; et sans doute a-t-il senti le danger que pouvait faire courir au mouvement l'infatuation de celui qui écrivait sa propre apologie dans la *Northern Star* du 4 mai 1839 : « En septembre 1835 j'eus l'honneur d'être l'organisateur des associations radicales, originales en ceci qu'elles avaient la ferme résolution de se séparer à la fois des whigs et des torys et d'agir pour notre propre compte. Pendant l'hiver de 1835, je quittai Londres chargé de la mission d'établir des associations provinciales dans le Nord. Le cri des classes ouvrières était invariablement « ne nous séparez pas des whigs » ; comme c'était là mon but principal, j'eus à lutter contre des montagnes de difficultés. A cette époque il n'y avait rien de pareil à un meeting radical organisé pour s'occuper exclusivement de projets radicaux. Cependant beaucoup attendaient avec une anxiété haletante les changements annoncés et, comme le temps passait en vain et sans résultats, l'espoir s'affaiblissait. Pendant l'hiver de 1836, j'allai en Écosse et j'y installai plusieurs associations radicales. » La vanité personnelle aveuglait-elle Feargus O'Connor au point de lui donner l'illusion d'être le créa-

teur d'un mouvement dont il a fait servir la force à ses desseins ambitieux après l'avoir arraché par le mensonge et par la ruse aux mains de ses véritables initiateurs ?

La seule action de Feargus O'Connor aurait peut-être suffi à annihiler, grâce à des procédés sans scrupules, l'influence modératrice et pondérée de Lovett et de ses amis. Mais cette action était encore renforcée par celle des surenchéristes, les Peter Bussey, les Neeson, les Rider, les Richardson ; George-Julian Harney, plus que tout autre, mettait son point d'honneur à dépasser Feargus O'Connor par la violence de sa parole. Comme la Convention allait s'ouvrir, le grand meeting de Derby offrit à Harney l'occasion de montrer qu'il était capable d'égaler le grand prometteur dont la réputation et les succès devaient hanter une âme pleine d'envie, de fiel et de vanité. Le discours de Derby, prononcé au commencement de février [1], complète le discours d'Edimbourg prononcé le mois précédent : l'un et l'autre donnent une idée exacte de l'action exercée par les démagogues et des paroles que les auditoires chartistes attendaient d'eux. Le discours de Derby est aussi une remarquable manifestation de l'état d'esprit existant parmi les populations ouvrières du Nord. Lorsqu'il le prononce, George-Julian Harney vient de voyager et de porter la bonne parole à travers le Northumberland, le Durham, le Cumberland, le Lancashire et le Yorkshire ; il fait le compte rendu de ce qu'il a vu : les populations ouvrières sont prêtes à un mouvement révolutionnaire.

« Je reviens regarder les tyrans en face dans la fière attitude d'un leader du peuple, comme un des chefs choisis par les braves ouvriers du Nord. Je me présente aujourd'hui devant vous comme délégué auprès de la Convention nationale par la ville de Norwich, les pays de Northumberland et de Durham et d'une partie du Cumberland ; et je viens, mes amis, pour vous dire quelle est la situation actuelle du Nord de l'Angleterre. Certes, les tyrans Whigs et Torys, à l'idée des meetings, peuvent trembler et craindre que ce soit le prélude qui amènera les hommes de Derby à prendre cette attitude triomphante de défi vis-à-vis de leurs oppresseurs que les hommes du Nord ont déjà prise. (*Applaudissements.*) Les tyrans peuvent affecter de nous mépriser ; mais au fond de leur cœur ils tremblent. J'ai vu aujourd'hui les seigneurs de la boutique de Derby à leurs fenêtres

1. *Northern Star*, 9 février 1839.

et sur leurs portes, affectant de se moquer parce que nous, les pauvres, nous, les opprimés, nous qui avons trop longtemps souffert, nous n'avons pas déployé la bannière de soie et la devise dorée. Je conseille à ces vautours, à ces enrichis, à ces ignorants seigneurs de la boutique, de veiller à leur caisse, de courir à leur comptoir, de flatter leurs aristocratiques patrons, de ramper et de se traîner vers eux ; mais de ne pas nous railler, nous qui avons trop longtemps souffert leurs railleries, ou qu'ils en supportent les conséquences. Le jour de la rétribution arrivera plus tôt qu'ils ne pensent. Le jour de Noël dernier, ce jour où, suivant les livres sacrés, le rédempteur de l'humanité est né, ce même jour, j'ai groupé dans les rues de Newcastle-upon-Tyne cent mille braves ouvriers du Nord ; et ce jour-là, comme aujourd'hui, nous avons élevé nos voix vers le ciel de Dieu, nous avons juré par nos foyers et par nos autels, nous avons juré par nos femmes et par nos enfants, nous avons juré, par le Dieu de nos ancêtres, le serment d'hommes résolus à ne pas être esclaves plus longtemps. Nous avons juré de vivre libres ou de mourir. J'ai visité beaucoup de villes d'alentour dans le Northumberland et le Durham, j'ai visité les braves mineurs des bords de la Tyne ; et je vous affirme, mes amis, que les mains qui manient la pioche pourront au besoin manier la pique et le sabre. Je vous dirai comme une preuve de l'esprit qui anime ces districts qu'avant la manifestation du jour de Noël, le bruit courut que le meeting projeté serait interrompu par des soldats comme dans une occasion précédente. Les villages voisins envoyèrent leurs délégués au conseil politique de Newcastle pour savoir si les hommes de ce district étaient décidés à apporter leurs armes avec eux, le jour de ce meeting. (*Applaudissements.*) En outre, quand la nouvelle de l'arrestation de notre glorieux avocat Stephens arriva dans le Northumberland, le soir même les habitants s'assemblèrent au clair de lune ; et le jour suivant (un dimanche) ils envoyèrent leurs délégués au conseil pour savoir s'ils devaient commencer. (*Applaudissements.*) Mais le mot d'ordre des leaders leur fit défaut ; et pourtant le peuple aurait alors frappé un tel coup qu'il aurait fait trembler les despotes et se courber les tyrans.

En quittant ces districts, j'ai visité le Cumberland et, à Carlisle, j'eus l'honneur de faire un discours qui, Dieu soit loué, effraya les seigneurs de la boutique. A Dalston, dans le Cumberland, j'ai assisté à un meeting convoqué par le tambour et par le fifre.

Un homme marchait en tête, sabre en main, et un autre fermait la marche avec son fusil. Arrivés à l'entrée d'une rue, celui qui était à l'arrière-garde déchargea son fusil et celui qui était à l'avant-garde proclama, en brandissant son sabre, que le meeting aurait lieu à telle place, à telle heure, et les hommes qui vinrent au meeting y apportèrent leurs gourdins et leurs couteaux à pain et à fromage. C'est la vraie manière de convoquer et de tenir les meetings. Croyez-moi, il n'y a pas d'argument pareil au sabre et un fusil est sans réplique. (*Applaudissements.*) J'ai également visité le Lancashire et le Yorkshire et je vous dis, mes amis, que Peterloo n'a pas eu lieu en vain, que le Factory System et la New Poor Law ont partout fait leur ouvrage ; le peuple est enthousiaste et résolu. J'ai visité Manchester, Preston, Bury, Ashton, Stalybridge, Leigh, Bradford et plusieurs autres villes. A Ashton et à Stalybridge, je suis entré en rapports avec les partisans dévoués de Stephens. J'ai constaté que son troupeau non seulement l'aime, mais l'adore et déclare à ses oppresseurs que ces hommes, oui, et que ces femmes aussi, qui adorent ce juste, répandront le plus pur de leur sang avant de permettre qu'il soit sacrifié. (*Applaudissements.*) Hommes de Derby, femmes de Derby, vous défendrez de même votre bien-aimé Stephens. (*Cris de : nous le ferons.*) Si vous le voulez, alors poussez pour lui trois chaleureux vivats. (*Trois vivats enthousiastes sont poussés.*) C'est bien. Je pense que vous voulez le défendre? Mais comment le défendre ? Je vais vous le dire. Vous donnerez généreusement votre argent pour le soutenir, pour lui permettre de confondre l'oppresseur devant le tribunal et alors, avec l'aide de Dieu, il triomphera de ses ennemis. Si on ne le remet pas en liberté, on l'y remettra quand même; car, si l'argent échoue, nous essaierons de la fourche et, si l'or nous trahit, nous essaierons la vertu de l'acier. (*Cris enthousiastes.*) Nous nous sommes réunis aujourd'hui pour réclamer nos droits ; nous sommes assemblés ici pour dire à nos tyrans qu'ils ne nous tyranniseront pas plus longtemps. Nous demandons le Suffrage universel parce que nous croyons que le Suffrage universel nous procurerera le bonheur universel. Car le bonheur universel existera ou nos tyrans éprouveront à leurs dépens que nous aurons le malheur universel. (*Applaudissements.*) Nous voulons avoir des foyers heureux et des églises libres, ou, par le Dieu de nos pères, nos oppresseurs partageront la misère

que nous avons supportée trop longtemps. (*Applaudissements.*) L'aristocratie et les seigneurs de la boutique disent que le système fonctionne bien : permettez-moi d'exposer le fonctionnement du système. Dans le *Mercure* de Derby de la semaine dernière, je trouve sous le titre de *Police* qu'un homme du nom de Thomson Williamson fut conduit devant les magistrats sous l'inculpation de mendicité dans les rues. Il paraît qu'il avait déjà été accusé précédemment du même délit, c'est-à-dire qu'il était coupable d'avoir eu faim, qu'il avait commis le crime de porter un habit en mauvais état, de n'avoir pas de souliers et, comme Jésus-Christ, de n'avoir pas un oreiller pour reposer sa tête. Il avait été emprisonné pour ces crimes et, le croiriez vous, mes amis ? cet audacieux criminel fut convaincu d'avoir commis le crime d'avoir eu faim le jour de sa sortie de la prison, comme il avait eu faim le jour de son entrée. (*Applaudissements ironiques.*) Le *Derby Mercury* raconte que les magistrats l'ont déclaré coupable en qualité de misérable et de vagabond et l'ont condamné aux travaux forcés dans une maison de correction (*Honte*) pendant six semaines. Mes amis, nous demandons le suffrage universel parce que c'est notre droit, et non seulement parce que c'est notre droit, mais parce que nous croyons qu'il donnera la liberté à notre pays et le bonheur à nos foyers. Nous croyons qu'il nous donnera du pain, du bœuf et de la bière... Je répète que nous sommes pour la paix, mais justice doit nous être rendue. Nous devons obtenir nos droits rapidement, paisiblement si nous le pouvons, par la force s'il le faut. (*Bruyants applaudissements.*) L'absence du suffrage universel a permis pendant assez longtemps à nos oppresseurs de nous écraser. L'absence du suffrage universel a permis aux horreurs du Factory System de durer si longtemps; ce système sanguinaire qui déforme le corps et dépravé l'esprit de nos enfants. O ! vous, millionnaires et seigneurs de l'usine, comment répondrez-vous de tous les meurtres que vous avez commis ? Comment répondrez-vous devant le trône de Dieu de vos crimes contre l'humanité ? L'absence du suffrage universel a permis aux whigs et aux torys de forger cette loi sanguinaire la New Poor Law. La nouvelle loi des pauvres est la première étape dans l'application du système philosophique par lequel les whigs et les libéraux malthusiens espèrent gouverner l'Angleterre. Oui, mes amis, un hideux coquin a osé, sous la signature anonyme de Marcus, proposer que votre

troisième ou quatrième enfant vous soit enlevé et qu'il soit étouffé par un certain gaz ; et le misérable appelle cela « la mort sans souffrance ». Je souhaiterais que M. Marcus fût ici. (*Cris de oui! oui, mon garçon!*) Si la loi sanguinaire de M. Marcus était appliquée, il ne faudrait plus qu'un pas pour compléter le système, et ce serait une loi qui permettrait aux millionnaires et aux seigneurs de l'usine de vous mettre à mort quand vous serez épuisés, de vous abattre comme des chiens enragés quand vous ne leur serez plus d'aucune utilité (*Cris de jamais!*), mais jamais cela ne sera, nous ferons de notre pays un vaste désert de désolation et de ruines plutôt que de permettre aux tyrans d'appliquer leur infernal système. (*Applaudissements. Cris de : nous le ferons!*) Je demande de nouveau ce que nous réclamons. Nous réclamons que chaque homme puisse avoir sa femme et chaque femme son mari ; nous demandons que chaque jeune homme puisse avoir sa jeune fille et chaque jeune fille son jeune homme. Nous demandons que le mari puisse faire vivre sa femme dans le bien-être sans l'envoyer aux maudites ; (*Écoutez, écoutez!*) qu'il puisse élever ses enfants à son propre foyer, sans les envoyer dans ces trous d'enfer, les fabriques. (*Applaudissements.*) Nous réclamons un état de choses dans lequel tout jeune homme pourra, sans crainte de l'avenir, prendre une femme et accomplir les lois de la nature et de Dieu. C'est une misérable brute, un malpropre coquin, l'homme qui me dit que je n'ai pas le droit de prendre une femme parce que je suis trop pauvre pour l'entretenir. Si quelque homme devrait être privé de sa femme, ce serait l'homme riche qui a le moyen d'en entretenir d'autres et qui le fait en général. Hommes de Derby, nous voulons avoir nos femmes et nos fiancées et au besoin nous les défendrons avec nos bras droits, avec le meilleur sang de notre cœur. (*Applaudissements.*) Je vous ai donné à comprendre que les hommes du Northumberland sont armés, je vous invite à suivre leur exemple. » (*Nous le ferons.*)

« Nous croyons que le suffrage universel nous donnera de la bière, du pain et du bœuf. Le suffrage universel procurera le bonheur universel : le bonheur universel existera ou nos tyrans, nos oppresseurs partageront la misère que nous avons supportée trop longtemps », telles étaient les promesses en lesquelles les masses ouvrières avaient une absolue confiance. « Croyez-moi, il n'y a pas d'argument pareil au sabre, et le fusil est sans réplique », tels étaient les conseils que donnaient à leurs auditeurs les chefs

chartistes les plus écoutés. « Le peuple est enthousiasmé et résolu, il s'arme et il est prêt à essayer la vertu de l'acier », tel était le réel état d'esprit des populations laborieuses dans les districts industriels au commencement de février 1839. Aussi, lorsque le 4 de ce mois la Convention chartiste s'ouvre à Londres, l'évolution du réformisme à la violence semble presque achevée et les deux idées qui doivent dominer les débats du Parlement ouvrier sont la force physique et la grève générale. Mais les chartistes de la force morale sont en majorité à la Convention ; Lovett est décidé à résister de toute son énergie aux tendances nouvelles qu'il a vu s'affirmer et grandir à l'encontre de ses propres efforts, il n'a pas perdu tout espoir de faire adopter à la Convention une politique de sagesse. Seulement c'est en vain qu'il luttera et il ne fera que retarder le triomphe complet de la méthode révolutionnaire : les forces déchaînées par les paroles de violence et les promesses de surenchère, après trois mois de discussions intérieures, entraîneront William Lovett lui-même.

ÉDOUARD DOLLÉANS.

REVUES GÉNÉRALES

LES ÉTUDES RELATIVES

A L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE DE L'ESPAGNE

ET LEURS RÉSULTATS

L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE DE L'ESPAGNE A L'ÉPOQUE DE LA COLONISATION SÉMITIQUE ET GRECQUE, ET DE LA DOMINATION ROMAINE.

Pour hâter encore le développement de la civilisation, l'Orient et le monde grec entrent en contact avec les peuples de la péninsule ibérique. Ce sont d'abord les Phéniciens, c'est-à-dire les Tyriens et les Sidoniens, ces rouliers de la Méditerranée, qui apparaissent au sud de l'Espagne et qui fondent, vers 1100, leur comptoir principal dans la ville de Tartessos. Déjà, Masdeu, au XVIIIe siècle [1], avait essayé de réunir, d'après les textes anciens, les témoignages de leur influence économique sur la péninsule. Ce tableau général a été repris par un certain nombre de savants, notamment par Movers [2] et par Pietschmann [3] en Allemagne, par Rawlinson en Angleterre [4], par Maspéro [5], par Victor Bérard [6],

1. *Historia critica de España*, partie II, livre IV.
2. *Das Phönizische Alterthum*, 3, vol. in-8, Berlin, 1836. — *Die Phönizier*, 3 vol. in-8, 1850-56.
3. *Geschichte der Phönizier*, 1889, in-8.
4. *History of Phænicia*, in-8, 1889.
5. *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, tome III, in-8 (1902).
6. *Les Phéniciens et l'Odyssée*, 2 vol. in-8, 1903.

par R. Dussaud [1] et par l'abbé Bargès [2] en France, par L. Siret [3] en Belgique. On connaît l'ingénieux et brillant tableau que Bérard a tracé. Celui que Siret a composé récemment présente, à côté d'hypothèses aventureuses, des renseignements fort utiles. Jusqu'au VIIe siècle, époque à laquelle la lutte contre l'Assyrie oblige les Tyriens à se désintéresser de l'Occident, ces Orientaux exercent une influence profonde sur la civilisation économique de l'Espagne. Ils occupent fortement l'Andalousie occidentale, où leurs colonies de Gadès, de Séville, d'Huelva, de Lebrija, sont très prospères, couvrent de leurs comptoirs les côtes de la Méditerranée et des Baléares, et parsèment de postes le littoral atlantique jusqu'au cap Finistère, pour garder la route de l'étain et de l'ambre.

La thèse que Brunet y Bellet [4] a soutenue et qui leur dénie toute action, qui attribue même aux Ibères l'importation des métaux en Phénicie et en Égypte, n'a plus guère de partisans. Les fouilles de la vieille nécropole de Cadix, ont inspiré à R. de Berlanga [5] son travail sur les civilisateurs de l'Espagne. La découverte capitale faite par D. José Roman y Calvet d'un véritable trésor d'antiquités phéniciennes aux Baléares [6], celles de J. Siret [7] à Villaricos et à Herrerias, sont venues confirmer les assertions des historiens au sujet de la pénétration des civilisations orientales dans le monde ibérique. Non seulement les Phéniciens semblent avoir doté l'Espagne de nouvelles cultures, telles que celle de l'olivier, mais encore ils ont donné une vive impulsion à l'exploitation des

1. *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris*, mars 1907.

2. *Recherches historiques et archéologiques sur les colonies phéniciennes établies sur le littoral de la Celtibérie*, Paris, 1878, in-8.

3. *Orientaux et Occidentaux en Espagne aux temps préhistoriques*, *Rev. des Quest. scientif.*, octobre 1906, janvier 1907; *Tyriens et Celtes en Espagne*, *ibid.*, 1909. Études du même sur l'Espagne phénicienne et punique dans *Memorias r. Acad. hist.*, XIV, 381, 478 ; *Boletin*, XI, 283, 286 ; XII, 90-92 ; LIII, 235 et 234 sq., 328-338. — Voir aussi de Rougemont, *L'âge de bronze ou les Sémites en Occident*, in-8, 1899.

4. *Los Fenicios y su pretendida colonizacion y influencia en España*, *España regional*, avril-mai 1890.

5. *La mas antiqua necropolis de Gades y los primitivos civilizadores de España*, *Rev. de Archivos*, nov. 1901, janv. 1902. Fernández Casanova croit avoir aussi retrouvé des traces de l'architecture funéraire phénicienne à Carmona, *Monumentos subterraneos descubiertos en la necropolis Carmonense*, *Bol.*, *r. Acad*, *hist.*, XLVIII, 374-381.

6. *Los nombres y importancia arquelógica de las islas Pithiusas*, Palma. in-8, 1906.

7. *Villaricos y Herrerias*, *Memorias de la real Acad. de la historia*, tome XIV (1908).

gisements métalliques, d'où ils retiraient le cuivre, l'or, l'argent, le plomb argentifère, une part de l'étain. Ils perfectionnèrent le travail du bronze ; ils firent de ce métal des poignards, des haches et des épées. Ils produisirent de l'argenterie massive. Ils ont créé sur la côte atlantique des pêcheries et des établissements de salaisons, que Mesquita de Figueiredo a étudiés [1]. Campaner y Fuertes a décrit leurs monnaies retrouvées en grand nombre aux Baléares [2], Clermont-Ganneau, leur imagerie [3], Hübner, leur commerce d'importation en Andalousie [4] et Rendlob, l'ensemble de leur trafic avec l'Espagne [5]. Comme les découvertes de Carmona, d'Herrerias, des Baléares sont venues le préciser, ce trafic consistait surtout en lampes à deux becs en terre, en œufs d'autruche peints, en perles d'or, en bijoux d'argent, en ivoires gravés, en tissus fins teints de couleur éclatante, en parfums, en verre d'Égypte et de Syrie, en jais anglais, en ambre baltique, en turquoises (*callaïs*), ces derniers objets provenant de l'Occident lui-même. En dehors du travail spécial de Lacaci y Diaz [6] sur la marine phénicienne et sur celle des peuples colonisateurs qui les suivirent en Espagne, les recherches des savants étrangers ont élucidé la question des navigations tyriennes dans l'Atlantique et les mers du Nord de l'Europe à la recherche de l'étain des Cassitérides (Sorlingues), de la Galice et de l'Armorique et de l'ambre du Samland. Il suffit de citer à cet égard, depuis le travail de Rendlob [7], les études d'Hildebrand [8], de Salomon Reinach [9] et de Louis Siret [10].

Entre la chute de la domination phénicienne et l'arrivée des Carthaginois se place la tentative de colonisation du littoral espagnol par les Hellènes. Elle a eu sur l'histoire économique de l'Espagne une influence considérable. Les Grecs connaissaient déjà ce pays, comme la patrie de l'argent, dès l'âge homérique, ainsi

1. *Ruines d'antiques établissements*, etc., *Bull. hisp.*, VIII, 1906, 109.
2. *Numismatica Balear*, Palma, 1879, gr. in-8.
3. *L'imagerie phénicienne*, in-8, 1890.
4. *Objetos del comercio fenicio encontrados en Andalucia*, *Rev. de Archivos*, juin 1900.
5. *Tartessos, ein Beitrag zur Geschichte des phönizisch- spanischen Handels*, 1849, in-8.
6. *Estudio histórico sobre la marina de los pueblos que se establecieron en España hasta el siglo XII*, Madrid, 1876, in-8.
7. *Thule, die phönizischen Handelswege nach dem Norden*, 1855, in-8.
8. *Les Cassitérides*, *Congrès intern. Arch. préhist. Stockholm*, 1874, tome Ier.
9. *L'origine du commerce de l'étain*, *Anthrop.*, 1899.
10. *Les Cassitérides et l'Empire colonial des Phéniciens*, *Anthrop.*, tomes XIX et XX (1908).

que l'a montré Théodore Reinach [1]. On sait, d'après le récit d'Hérodote, que les Samiens y apparurent les premiers, vers 630 [2]. Les Rhodiens fondent bientôt Roses ; les Phocéens Emporion en Catalogne, Hemeroscopion, Denia (Artemision Dianæ), et quelques autres comptoirs dans le pays de Valence. Mais la puissance grecque, surtout phocéenne (593-540), se heurte à la rivalité de Carthage ; la décadence commence pour les colonies helléniques vers le début du ve siècle. L'activité des Hellènes est connue principalement par des documents géographiques et historiques. Allenstadt a groupé et étudié les fragments d'Hécatée qui concernent l'Espagne [3] ; les autres textes des géographes ont été réunis dans la collection de C. Müller [4]. Leurs travaux originaux ont été résumés ultérieurement par le grand géographe Strabon [5], dont l'œuvre est de premier ordre, et par Claudius Ptolémée [6]. Parmi les historiens, Hérodote, Polybe [7], Tite-Live, Diodore, Appien, ont conservé un certain nombre de données précieuses sur l'action civilisatrice des Grecs dans la péninsule ibérique, de même que les polygraphes, par exemple Varron et Pline.

Plus récemment, les fouilles archéologiques sont venues compléter les renseignements des géographes et des historiens. Telles sont celles qu'a poursuivies, à Ampurias, le professeur Manuel Cazurro et dont Joulin a résumé les résultats [8] ; telles sont encore celles qu'on a exécutées à Javea, près de Denia, à Elche, au Cerro de los Santos, à Malaga, à Villaricos et à Herrerias. Les ouvrages d'ensemble sur l'œuvre colonisatrice des Grecs et sur leur commerce

1. *L'Espagne chez Homère*, *Rev. Celtique*, XV, 209-216.

2. *Histoires*, liv. IV, 152.

3. *De Hecatei Milæsei fragmentis quæ ad Hispaniam et Galliam pertinent.*, Leipzig, 1891, in-8.

4. *Geographi Græci minores*, 2 vol. in-8, Paris, 1839-1861.

5. Sur sa valeur, voir M. Dubois, *Examen critique de la géographie de Strabon*, 1891, in-8. — *Strabonis Geographia*, éd. C. Müller, 1853, Paris. — Strabon a eu pour source divers auteurs, notamment Posidonius, R. Zimmermann, *Posidonius und Strabo*, *Hermes*, XXIII (1888). — Vogel, *Strabon's Quellen*, *Philologus*, XVII (1881). — Une autre source importante pour l'Espagne de cette période était l'ouvrage d'Etienne de Byzance (ve siècle), dont un fragment relatif à la péninsule ibérique a été conservé par Constantin Porphyrogénète dans son ouvrage grec sur l'*Administration de l'Empire* (chap. 23).

6. V. G. Rylands, *The geography of Ptolemy elucidated*, Dublin, 1893, in-4.

7. Max Schmidt, *De Polybii geographia*, Berlin, 1875.

8. *Bulletin et Mém. Soc. Antiq. de France*, 1910, juin ; *Revue Archéol.*, sept.-oct. 1910.

avec la péninsule ibérique dus à Raoul Rochette [1], à Heeren [2] et à Hüllmann [3], aujourd'hui vieillis, devraient être repris. Mais on a déjà étudié dans des monographies, parfois remarquables, l'histoire des diverses colonies helléniques en Espagne. Botet y Siso [4] et le savant allemand Schulten [5] ont retracé l'histoire d'Ampurias; Puig y Cadafalch, celle de ses fouilles [6]; Chabret, celle de Sagonte [7], Panofka [8] et Thisqueen [9] celle des établissements samiens et phocéens. Ces dernières colonies ont eu la bonne fortune de trouver en C. Jullian un historien qui unit à l'érudition la plus approfondie les dons d'un écrivain de premier ordre. Il a caractérisé dans son *Histoire de la Gaule*, non seulement le rôle des Phocéens, mais encore celui des Massaliotes sur le littoral de l'Espagne [10]; il a tracé le tableau le plus animé de la domination maritime phocéenne dans la Méditerranée [11]. Il a enfin exposé, avec un grand charme, après Hergt [12], Callegari [13], Köhler [14] et en même temps que Clerc [15], les belles explorations géographiques et commerciales exécutées vers les côtes ibériques et de là jusqu'au Nord de l'Europe, par les deux Phocéens Euthymène et Pythéas (323-321) [16]. L'influence économique des Grecs mériterait d'être étudiée spécialement, si les documents se prêtaient à un exposé détaillé. Mais, on ne sait que peu de chose sur leur action à cet égard. On connaît dans les grandes lignes leur rôle comme propagateurs de la vigne et de l'olivier, comme

1. *Histoire de l'établissement des colonies grecques*, 4 vol. in-8, 1815.
2. *De la politique et du commerce des peuples de l'antiquité*, traduction française, 2 vol. in-8, Paris, 1850.
3. *Handelsgeschichte der Griechen*, Bonn, 1839.
4. *Noticia histórica y arqueológica de la antiqua ciudad de Emporion*, 1879, in-4. — *Idem*, *Discursos leidos en la real Academia de buenas letras de Barcelona*, 1908. — *Data aproximativa en que los Grechs s'establiron à Eonpories*, in-4, Geróne, 1908.
5. *Ampurias, eine Griechenstadt am Iberischen Strande*, *Neue Jahrbücher des klass. Alterthum*, XIX, 1907.
6. *Annals del Institut d'Estudis Catalans*, 1908.
7. *Sagunto, su historia y monumentos*, 2 vol. in-8, Barcelona, 1888.
8. Samos, 1860.
9. *Phokaica*, 1843, Bonn.
10. *Histoire de la Gaule*, tome Ier, chap. v et x, Paris, 1908, in-8.
11. *La thalassocratie phocéenne* (VIe siècle), *Bull. hisp.*, V (1903), 101, 112.
12. *Die Nordlandfahrt des Pytheas*, 1893.
13. *Forschungen zu Pytheas Nordland reisen*, Halle, 1903. — Les fragments du Périple de Pythéas ont été réunis par Schmeckel, Mersebourg, 1848.
14. *Pitea di Massalia*, 1903-04.
15. *Les premières explorations phocéennes dans la Méditerranée occidentale*, *Rev. des Etudes anc.*, 1905. — *Euthymène et Pythéas*, 1906.
16. *Himilcon et Pythéas*, *J. des Sav.*, février 1905. — *Histoire de la Gaule*, 1908, tome Ier, ch. x.

promoteurs de certaines formes d'industries textiles perfectionnées, telles que celles du lin, et surtout comme maîtres des arts industriels : céramique, sculpture, orfèvrerie, mosaïque. Des travaux de première importance ont été publiés sur ces divers sujets, mais il est à peu près impossible de distinguer dans les produits de l'influence grecque, les œuvres purement helléniques, et celles qui se rattachent à l'activité ibéro-hellénique. Les controverses sur ce point sont loin d'être closes. Toutefois, on s'accorde à reconnaître comme produits vraiment grecs, sans mélange ibérique, certaines œuvres de sculpture[1] et de céramique[2], outre les épées, dont le savant espagnol Aguilar y Ceno[3] a étudié les types, et les monnaies, sur lesquelles on possède les travaux spéciaux d'A. Heiss, de Delgado et de Zangroñiz[4].

Les influences d'origine sémitique ou orientale ne tardent pas à s'exercer de nouveau par l'entremise des Carthaginois qui chassent les Grecs de la côte espagnole et qui établissent peu à peu leur Empire dans la péninsule. Ils occupent les Baléares en 654, s'établissent en Bétique au VIe siècle, jalonnent le littoral de leurs comptoirs, et fondent enfin au IIIe siècle, grâce aux Barca, leur domination sur l'Espagne presque entière. On sait qu'ils y créèrent de grandes places de commerce, telles que Carthagène (227) et qu'ils exploitèrent les richesses minières du pays. Au temps d'Hannibal, une seule mine leur fournissait, d'après Pline, l'équivalent de 105 kg. d'argent par jour, et aux usines de Carthagène travaillaient quarante mille métallurgistes. On a calculé, d'après les débris des exploitations minières, que les Carthaginois et les Phéniciens réunis, avaient probablement retiré 2 millions de tonnes de cuivre des gisements de la province d'Huelva. Ils tiraient le plomb des mines de Castulo au sud de Linarès, et des gîtes appelés encore « *Pozos de Anibal* » au nord de cette ville. Ils faisaient surtout un grand commerce d'échange, portant aussi bien sur des produits puniques que sur des produits orientaux, grecs et étrusques.

1. Par exemple le buste de Demeter décrit par P. Pàris, *Revue Étud. Anc.*, XIII, n° 2, les terres cuites de la collection Stützel au Musée Archéologique de Madrid, décrites par J. R. de Melida, *Rev. de Archivos*, 1900.

2. *Vasos griegos y italo-griegos que se encuentran en el Museo Arquelógico*, catalogue par *Fr. Ossorio*, Madrid, 1910. — A. Frickenhaus (sur les inscriptions et vases corinthiens d'Ampurias), *Ann. d'Estudis Catalans*, 1908.

3. *Associacion artistico-arquelógica Barcelonesa*, 1900.

4. Ouvrages cités ultérieurement.

En dehors des données que fournit sur leur hégémonie commerciale en Espagne l'ensemble des historiens grecs et latins, et des géographes de même origine, aujourd'hui édités d'après la méthode critique la plus rigoureuse, on a sur l'Ibérie carthaginoise un document géographique de premier ordre, à savoir le périple ou voyage d'exploration entrepris par l'amiral punique Himilcon au cours du VIe siècle, ou du moins aux environs de l'an 500. Ce périple nous est parvenu sous forme d'un résumé (*Ora maritima*) en vers latins, exécuté d'après une traduction grecque, par un poète amateur du IVe siècle de notre ère, le proconsul d'Afrique, Rufus Festus Avienus. Ce poème et le voyage d'Himilcon ont fait l'objet de nombreux travaux, ceux de C. Müller[1], de W. Christ[2], de Martins Sarmento[3], d'Hübner[4], de Mayr[5], de C. Jullian[6], d'Antonio Blázquez Delgado y Aguilera[7]. Les fouilles archéologiques, notamment celles de Román y Calvet à Ibiza, centre où les Carthaginois avaient fondé un grand comptoir en 654, et de l'infatigable archéologue Louis Siret à Villaricos (1910), où il a trouvé une ville punique, ont aussi beaucoup contribué à faire connaître le rôle des Carthaginois. Ce rôle et l'influence de ces marchands sur la civilisation matérielle ont été examinés au XVIIIe siècle par le célèbre Campomañes[8], au XIXe par les savants allemands Bötticher[9] et Meltzer[10], par l'érudit italien Feliciani[11] qui a essayé de tracer le tableau de l'ethnographie, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce de l'Ibérie carthaginoise à la fin du IIIe siècle. Cette période, comme une partie des précédentes, mériterait d'être étudiée, du point de vue économique, dans une série de monographies précises.

Les allogènes, à savoir les Phéniciens et les Carthaginois, surtout les Hellènes, ceux-ci à partir du Ve siècle, ont marqué

1. *Die Ora maritima des Avienus*, *Philologus*, XXXIII (1873), 106, 121.
2. *Avien und die ältesten Nachrichten über Iberien und die Westküste Europa's*, München, 1865, in-8.
3. *Ora maritima*, 2e éd., Porto, 1896.
4. *Die Nord und Westküste Spaniens*, 1888, in-8.
5. *Der kartagische Admiral Himilko*, Pola, 1890, in-8.
6. *Himilcon et Pythéas*, *J. des Sav.*, 1905 ; *Histoire de la Gaule*, I, 385, 388.
7. *El periplo de Himilco, segun el poema de Rufo Festo Avieno*, *Bol. real. Socied. Geogr. Madrid*, LI (1909), 325-392, et à part, 1909, in-8, 91 p.
8. *Antigüedad maritima de la republica de Cartago*, Madrid, 1756, in-4.
9. *Geschichte Karthago's*, Berlin, 1827, in-8.
10. *Geschichte der Karthager*, 1879, 2 vol. in-8. 1902 et sq., 2e éd.
11. *España á fines del sigl. III*, *Boletin Acad. real hist.*, XLVI, 363-398, mai 1905.

d'une empreinte profonde les peuples divers et la civilisation de l'Espagne protohistorique. Parmi ces populations, une, celle des Ligures, race de bergers, de rudes agriculteurs, de hardis pirates, n'a laissé que de faibles traces. Sur leur rôle, on a les ouvrages d'Arbois de Jubainville [1], de Sarmento [2], et le tableau lumineux dressé récemment par Camille Jullian [3]. Ils paraissent avoir formé le fonds primordial des populations espagnoles aux premiers âges dont l'histoire proprement dite fasse mention. Un érudit français, Ed. Philipon, estime que les premiers peuples historiques de l'Espagne seraient des Libyens, venus d'Afrique. Les Ibères qui fondèrent leurs principaux États dans le bassin de l'Èbre et dans le nord de la péninsule, viendraient, d'après lui, d'Asie, peut-être du Caucase, d'où ils essaimèrent jusque dans la Gaule méridionale. Phillips, dès 1870, a étudié spécialement leurs migrations. Leur établissement et leur histoire ont provoqué de nombreux travaux, de même que celle des peuples primitifs de la péninsule. Depuis Louis de Molino [4], Guillaume de Humboldt [5], Bladé [6], Lagneau [7], Tubino [8], Liepert [9], Hübner [10], d'Arbois de Jubainville [11], Fernández y Gonzalez [12], Oliver y Esteller [13], Beltran y Rozpide [14], Rubio de la Serna [15], Pereira de Lima [16] se

1. *Les premiers habitants de l'Europe*, 2 vol. in-8, Paris, 1889, 2e édit., 2 vol. in-8, 1889-93, Paris.

2. *Lusitanos, Ligures y Celtas*, Porto, 1891-93. — Lagneau, *Les Ligures*, *Soc. Anthrop.*, 2e s., I, 1873. — Mehlis, *Die Ligurerfrage*, *Archiv. fin. Anthrop.*, 1900.

3. *Histoire de la Gaule*, I, ch. IV, p. 110-193.

4. *De Hispanorum primogeniorum origine*, Lyon, 1588, in-f°.

5. *Prüfung der Untersuchungen über die Urbewohner Spaniens*, Berlin, in-4, 1821, trad. fr. par Marrast, 1866, in-8.

6. *Étude sur l'origine des Basques*, 1869, in-8 ; voir aussi Gerland, *Die Basken und die Iberer*, 1888. — Bladé, *Les Ibères* (*Revue d'Agenais*, 1892). — Vinson, *Les Basques*, 1882.

7. *Ethnologie de la péninsule du Sud-Ouest de l'Europe*, *Mém. Soc. d'Anthr.*, 2e série, II (1875).

8. *Aborigenes ibéricos ó los Bereberes en la peninsula*, 1877.

9. *Beitrag zur alten Ethnographie der iberischen Halbinsel*, *Monatsberichte d. Berliner Ak. d. Wissensch.*, 1864.

10. *Monumenta linguæ ibericæ*, in-4, 1893.

11. Ouvrage cité ci-dessus.

12. *Primeros pobladores históricos de la peninsula ibérica*, Madrid, 1893, in-8.

13. *Observaciones histórico-etnicas sobre la composicion de la raza española*, in-4, 30 p. 1909 (*Discursos leidos, Acad. de la historia*).

14. *Bascos, Ibéros, Móros, Bereberes, Bol. real Acad. de la historia*, mai 1906.

15. *Ibéros*, etc., *Discursos leidos en la Acad. de B. Letras de Barcelona*, gr. in-8, 1904. Les groupes ethniques de la péninsule se seraient superposés aux Ibères qui formeraient le fond. — C. Jullian (*Rev. des Etud. Anc.*, V, n° 4 : *la question des Ibères*) voit en ceux-ci des groupes divers associés sous un seul nom et ayant la communauté de langue.

16. *Ibéros é Bascos*, 1905.

sont occupés de la solution de ce problème ethnographique et démographique. Les derniers résultats de la science sur ce point se trouvent consignés dans un ouvrage fondamental, celui d'Ed. Philipon [1].

Longtemps après l'époque de la colonisation de l'Espagne par les Ibères, les Celtes pénétraient à leur tour sur la terre espagnole, y introduisant un nouvel élément ethnique, et s'établissant, en se mêlant aux Ibères, sur le littoral du Nord, sur le plateau castillan, en Galice et en Lusitanie, probablement même en Andalousie. Divers savants, en particulier d'Arbois de Jubainville [2], Garofalo [3], Fidel Fita [4], Hübner [5], Philipps [6], C. Jullian [7], ont réuni les renseignements relatifs à cette migration et essayé d'en élucider les points obscurs. D'Arbois et Déchelette [8], en placent la date au VIe siècle ; le dernier de ces savants l'estime contemporaine de la période de l'âge du fer, dite de Hallstatt. De ce mélange de populations qui firent de l'Espagne du XVe au IIIe siècle un « véritable caravansérail [9] », naquirent des États de civilisation fort inégale, dont les uns eurent la croissance économique la plus remarquable, dont les autres restèrent plongés dans une demi-barbarie.

Au Sud, en Andalousie se constituait dans la Bétique l'Empire de Tartessos, qu'on a pu comparer pour sa richesse en blés, en troupeaux, en métaux, ainsi que pour son importance historique à l'ancienne Égypte et à la Chaldée, et qui est peut-être « le plus ancien État de l'Occident [10] ». Il s'imprégnait profondément de la civilisation sémitique que lui apportaient les Phéniciens, et il subit aussi l'influence hellénique. Il joua un rôle capital dans la mise en valeur du sol, dans le développement industriel et dans le mouvement commercial de ces temps lointains, à

1. *Les Ibères*, étude de linguistique et d'histoire, 1909, in-8, Paris.
2. *Les Celtes en Espagne*, *Compt. rendus Acad. des Insc.*, mai 1890 ; *Soc Antiq. de France*, juin 1889 ; *Revue Celtique*, XIV (1893).
3. *Sur les Celtes d'Espagne*, *Rev. crit. de hist. y lit. esp.*, 1897 ; *Boletin r. Acad. de le historia*, XXXIV (1899) ; *Revue Celtique*, XXI (1900).
4. Sur les sources littér. de l'hist. des Celtes, *Bolet. r. Acad. de la hist.*, XXXV (1902).
5. *Die Nord und Westküste Spaniens*, in-8, 1886.
6. *Die Wohnsitze der Kelten auf der pyrenäischen Halbinsel*, *Sitzungsberichte d. k. Ak. der Wiss. zu Wien*, phil.-hist. Classe, 1872, p. 695.
7. *Hist. de la Gaule*, I, ch. VIII, p. 315 et sq.
8. *Essai sur la chron. préh. de la pénins. ibérique*, p. 399.
9. Cette expression pittoresque est de Jullian, *op. laud.*, I, 257.
10. C. Jullian, *ibid.*, II, 118.

côté des Tyriens, des Sidoniens et des Phocéens. Gadès (Cadix) avec ses flottes fut alors vraiment la métropole maritime du monde occidental. Mais à côté des Turdetans et des Turdules de Bétique, les plus civilisés des habitants de l'Espagne proto-historique, se trouvaient les autres variétés des peuples ibériques et celtibériques, les uns à demi-sauvages, dans l'âpre région des monts du Nord et des plateaux intérieurs, les autres accessibles à la civilisation orientale et grecque dans la zone littorale et dans la région de l'Èbre. Les divers aspects de la civilisation matérielle de l'Ibérie protohistorique sont donc malaisés à démêler. On a essayé de les décrire au moyen des textes assez rares des historiens et des géographes grecs et latins, aidés par les résultats des fouilles archéologiques.

La moisson a été de ce dernier côté fort riche. Les trouvailles faites et exposées par Avilez à Espolla et à Colera [1] ; par le Cercle archéologique d'Olot [2], près de cette dernière ville ; par Hurtebise [3] à San Felix de Guixols ; par Rubio de la Serna [4] à Mataro ; par F. de Sagarra [5], et J. Pijoan [6], au Puig-Castelar ; par Puig y Cadafalch [7] à Olerdola ; par Hernández [8], à Tarragone, en Catalogne ; par Cabré y Aguilo et Pijoan [9], à Calaceite, en Aragon ; par Albertini à Elche [10] ; par le P. Furgus à Orihuela [11] et à Bélon (province de Cadix) ; par Rada y Delgado et Fernández Guerra au Cerro de los Santos [12] ; par A. Engel et P. Pâris [13] ; dans la zone littorale des pays de Valence et de Murcie ; par J. R. Melida au Cerro de Muela [14] ; par les frères Siret à Villaricos et à Herre-

1. *Boletin r. Acad. de la hist.*, 1890.
2. *Breve reseña de los descubrimientos arquelógicos de Olot*. 1878.
3. *Descubrimiento de una antigua nécropolis*, *Rev. de Archivos*, 1905.
4. *Noticia de una nécropolis anterómana*, *Mem. r. Acad. de la hist.*, XI, 1881.
5. *Descobrimients arquelogichs de Puig Castelar*, *Boletin r. Acad. buenas letras Barcelona*, 1906.
6. *Una estacion preromana en Cataluña* (*Hojas selectas*, 1906).
7. *L'Arquitectura romanica*, *Institut d'Estudis Catalans*, 1907.
8. *Historia de Tarragona*, 1867. — Voir aussi E. Hübner, *Tarraco und seine Denkmäler*, *Hermes* (1863) 94 et sq. — Fernández Sanhuja, *Nuevos descubrim. arquelog. de Tarragona*, *Bol. r. Acad. hist.*, VI, 228. — Vilanova, *Nécropolis de Piles*, *ibid.*, XXII, 105.
9. *Hallazgos arquelógicos*, *Bol. de Inst. y geogr. del Bajo Aragon*, 1908[5]. — *Bol. Acad. B. Letras Barcelona*, 1907, 234-241.
10. *Les fouilles d'Elche*, *Bull. hisp.*, 1906-1907.
11. Cité ci-dessus. — *Les ruines de Bélon*, 1901, in-8, Bruxelles.
12. *Antigüedades del Cerro de los Santos*, Madrid, 1875, in-4.
13. *Rap. sur une mission arch. en Espagne*, *Archiv. des Missions*, 1892 ; autres publications citées ci-dessous.
14. *El Cerro de la Muela*, *Rev. de Archivos*, XVII, XVIII.

rias [1] ; par Berlanga [2], à Malaga ; les explorations dues à Martins Sarmento [3] dans le bassin du Duero, notamment à Briteiros ; les fameuses découvertes d'A. Schulten [4] à Numance ; celles du P. Capelle [5] à Segobriga, près d'Uclès ; de G. Bonsor aux Alcores et à Carmona [6] ; d'Engel et de P. Pâris [7] à Osuna et à Almedinilla [8], de J. Román y Calvet aux îles Baléares [9] ; de P. Pâris à Salobral, province d'Albacète [10] ; de Gómez Moreno à Antequera [11] ; de don Juan de la Rada y Delgado [12] et de Casanova à Carmona [13] ; de Santiago Vidiella à San Antonio de Calaceite [14] ; du marquis de Cerralbo sur le Haut-Jalon, où il a découvert la ville ibérique d'Arcobriga [15] ; de Romualdo Moro à Calatoroa (l'ancienne Nertobriga celtibérique), à Tajuna et à Valdecarros [16] ; de Fernández Guerra à Asso et à Argos, à Ergavica, à Certana, à Contrebia [17] ; de Rabel [18] ; d'Ed. Saavedra [19] et surtout du comte de Romañones à Termes [20], où le dernier a mis au jour les ruines de la rude cité des Arevaques, rivale de Numance ; de F. N. Ayerbe à Clunia [21] ; de Roso de Luna aux Citanias dans la province de Cacérès, c'est-à-dire

1. Cité ci-dessus.
2. *Malaca, Rev. de la Assoc. artist.-arquelóg. Barcelonesa*, 1905-1908.
3. *A arte mycenica de Noroeste de Hispania* (*Portugallia*, 1899).
4. *Ausgrabungen in Numania, Sonderabz. d. k. Deutschen Archäol. Instituts*, 1907, et *Archaöl. Anzeiger*, 1906-1907 ; *Numantia, Abhandlungen d. k. Gesellschaft d. Wissenschaften zu Göttingen*, tome VIII (1905), in-4, 112 p. ; *Numance, Bull. hisp.*, X et XI (1908-1909) ; voir aussi R. Melida, *Excavaciones in Numancia, Rev. de Archivos*, Madrid, 1908. — *Cultura Española*, nov. 1906.
5. *La cueva de Segobriga, Bol. r. Acad. hist.*, 1893.
6. *Las colonias preromanas*, etc., 1898 ; ouvrage déjà cité ; voir Rheinecke, *Ausgrabungen Bonsor's und anderer Forscher bei Carmona, Zeitschrift für Ethnologie, Verhandlungen*, 1900.
7. *Archives des missions*, 1906 (*Les fouilles d'Osuna*).
8. *Les fouilles d'Almedinilla, Rev. Arch.*, 1906².
9. Ouvrage cité ci-dessus.
10. *Antiq. ibériques de Salobral, Bull. hisp.*, 1906, juin-sept.
11. *La arquitectura Tartesia y la necrópolis de Antequera*, 1905, *Bol. r. Acad. hist.*, 1906, juin-sept.
12. *Necrópolis de Carmona, ibid.*, XI.
13. *Descubr. arquelog. en la ciudad de Carmona, ibid.*, XLIX, 132 et sq.
14. *Estaciones de Calaceite, Bol. hist. y geogr. del Bajo-Aragon*, 1908, sept.-oct.
15. *Alto-Jalon*, 1909, in-4.
16. *Nertóbriga celtibérica, Bol. r. Ac. hist.*, XXIII, 52. — *Excav. arquelóg. en Tajuna y Valdecarros, ibid.*, XX, 62, 226, 304, 537. — Sur *Nertóbriga*, voir aussi Juan de la Rada, *ibid.*, XXIII, 532 ; XXIV, 164.
17. *Las ciudades bastetanas de Asso y Argos. — Datos sobre ciudades celtibericas, ibid.*, I, 219, 453, 458.
18. *Las ruinas de Termancia, ibid.*, XII, 451.
19. *Idem, ibid.*, XII, 451.
20. *Las ruinas de Termes*, 1910, in-4.
21. *Monumentos ibéricos de Clunia, B. r. Ac. hist.*, L, 431 et sq.

dans les districts de Logrosan, de Santa-Cruz, d'Abertura, de Solaña de Cabanas [1] ; de F. Maciñeira y Pardo à Burum en Galice [2], sont venues accroître singulièrement nos connaissances sur l'essor économique de l'Espagne ibérique. Ces travaux ont été résumés en majeure part d'une manière précise par deux archéologues d'une compétence éprouvée Pierre Pâris [3] et Léon Joulin [4].

La civilisation ibérique dans son ensemble et sous ses divers aspects a fait l'objet de travaux généraux ou partiels, parmi lesquels figurent ceux de Berlanga [5], de J.-P. Olliveira Martins [6], de J.-R. Mélida [7], de C. Jullian [8], d'Arenas Lopez [9], de Sararlegui [10], d'Aureliano Guerra [11]. J. Déchelette, en a abordé certains côtés, apparentés aux âges protohistoriques de la Gaule, dans son excellente synthèse [12].

José y Manuel Oliver Hurtado [13], A. F. Guerra [14], A. Carrillo [15], Detlefsen [16], D. Alberto Sampaio [17], Sararlegui y Medina [18], ont étudié et décrit divers centres ibères importants. Ed. Philipon a donné récemment un tableau précis et solide de nos connaissances sur l'état de l'agriculture, de l'industrie et des arts industriels, des mines et du commerce de l'Espagne des Ibères [19]. Dans un ouvrage original, Joaquin Costa [20] a montré la coexistence dans l'Ibérie des deux formes de propriété, la propriété collective qui, chez certains

1. *Las Citanias*, etc., *Rev. de Extremad.*, III et IV (1902-1903) ; *Bol. r. Acad. hist.*, LII, 140.
2. *Burum*, in-4, le Ferrol, 1908. — Sur les découvertes de Maciñeira, voir E. Hübner, *B. r. Ac. hist.*, XL (1902).
3. *Promenades archéologiques en Espagne*, *Bull. hisp.*, 1908, p. 1, 109, 221, 333.
4. *Les âges protohistoriques du sud de la France et de la péninsule hispanique*, *Rev. Arch.*, 4e série, tome XVI (1910), 193 et suiv.
5. *Hispaniæ anteromanæ syntagma*, Malaga, 1884, in-8.
6. *Historia de la civilizacion ibérica*, trad. Luciano Taxonera, in-4, Madrid, 1900.
7. *Iberia arquelógica anteromana*, discurso, Madrid, 1906, gr. in-8.
8. *Questions ibériques*, *Bull. hisp.*, tomes IV à VII.
9. *La Lusitania celtibérica*, in-4, 74 p., 1897, Guadalajara.
10. *Estudios acerca de la epoca celtica en Galicia*. 3e éd., 1894, in-4.
11. *Ilici, su situacion y antigüedades*, Alicante, 1879, in-4.
12. *Manuel d'archéologie préhistorique*, tome II (archéologie celtique), Paris, in-8, 1910. — Voir aussi son *Essai de chron. hist. de la péninsule ibérique*, précité.
13. *Munda Pompeiana*, in-4, Madrid, 1861.
14. *Munda*, in-4, Madrid, 1866.
15. *Ilipo magna* (Alcalde del Rio), in-4, 1901.
16. *Ostippo*, *Philologus*, XX (1870).
17. *As villas do Norte de Portugal*, Porto, 1903.
18. *Adobrica*, *estudio de geografia histórica*, le Ferrol, 1908, in-4.
19. *Les Ibères*, *étude d'histoire*, *d'archéologie et de linguistique*, in-8, 1909, Paris.
20. *Antigüedades ibéricas*, *El Archivo*, VIe, 1892, surtout *Estudios ibéricos*, Madrid, in-4, LXXXII, 603 p. in-4.

peuples, comprenait jusqu'aux terres arables, et la propriété individuelle. Il a consacré de pénétrantes études à la condition des serfs et à la vie pastorale des peuples ibériques, ainsi qu'aux progrès des populations du littoral initiées à une civilisation supérieure.

On doit à Berlanga la découverte de réservoirs qui prouvent qu'à l'agriculture les Ibères surent joindre les profits de la pêche et des salaisons [1]. On sait par Avienus que les Ibères du Nord se livraient sur leurs bateaux de cuir à la capture des cétacés de l'Océan. Roso de Luna et Maciñeira y Pardo ont découvert des meules à main et atteignant jusqu'à un demi-mètre de diamètre avec lesquelles les populations ibériques broyaient les blés. Mais on connaît surtout leur industrie et leurs arts industriels, auxquels un savant, P. Pâris, a consacré une œuvre magistrale [2], qui fait le plus grand honneur à l'érudition française. La céramique des Ibères, par l'abondance de la production, par l'originalité qui s'y manifeste parfois et qui l'a affranchie à l'occasion de l'imitation des modèles orientaux et helléniques, est arrivée à occuper une place remarquable dans l'art industriel antique. Elle est parvenue par ses dessins gracieux, par ses vives couleurs, par l'imprévu de ses combinaisons de motifs géométriques, végétaux ou animaux, à rivaliser avec l'art gréco-mycénien. Les études de P. Pâris [3], de L. Siret [4], de Vasseur [5], d'E. Pottier [6], de J. Ramón Melida [7], de Manuel Cazurro [8], de J. Pijoan [9], ont abordé ce sujet, sur lequel les appréciations diffèrent d'ailleurs. L'architecture ibérique que l'on connaît maintenant avec précision, grâce à l'abondance des fouilles et grâce aux travaux de P. Pâris [10], de

1. *Les fouilles de l'Alcazaba de Malaga*, *Rev. de la Asoc. art. arq. Barcelonesa*, 1905.

2. *Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive*, 2 vol. in-8, Paris, 1903-04.

3. Paris, *op. laud.*, tome II. — *Id. L'art mycénien en Espagne*, *Congr. soc. sav.*, 1903 ; *La céramique populaire en Espagne*, *Rev. de l'Art anc. et mod.*, juillet 1908 ; *Note sur la céramique ibérique*, *Anthrop.*, 1906.

4. *Les poteries pseudo-mycéniennes*, *Anthrop.*, 1907.

5. *La céramique ibéro phénicienne de Simiane*, *Acad. des Insc.*, juillet 1905.

6. *L'art antique de l'Espagne*, *Journ. des Sav.*, nov. 1905.

7. *Pequeñas monografias de arte*, 1910 (sur la céramique de Numance).

8. *Quelques fragments des vases ibériques d'Ampurias*, trad. Albertini, *Bull. hisp.*, XIII (1911), 31 et sq.

9. *Annals del Institut d'Estudis Catalans*, 1908 (céramique de Calaceite).

10. Travaux cités ci-dessus.

Siret et d'un grand nombre d'autres archéologues, rappelle également par ses constructions massives, ses murs cyclopéens, ses linteaux décorés de spirales et d'entrelacs, ses chambres funéraires, ses coupoles, le souvenir de l'art architectural mycénien et crétois. Tel est le spectacle qu'offrent en particulier les ruines de Tarragone, de Numance, de Termancia, d'Arcobriga, d'Osuna, de Gérone, de Sagonte, d'Olerdola, mises au jour par les archéologues[1]. La sculpture qui s'inspira de l'Orient, puis de l'Hellade, a été une des formes actives de l'industrie ibérique. Taureaux, sphinx, représentations d'animaux, têtes féminines et masculines, l'art sculptural ibérique a tout traité, avec une supériorité qui rappelle parfois celle de ses initiateurs. Il a laissé des chefs-d'œuvre, tels que le buste de cette Carmen ibère qu'on a appelée la dame d'Elche. J.-R. Melida[2], Heuzey[3], Lechat[4], Furtwängler[5], Jamot[6], et surtout P. Pàris[7], ont abordé l'examen des productions principales des sculpteurs de l'Ibérie, dont on connaît déjà trois cents spécimens.

On n'a pas de travail spécial pour l'industrie minière du temps des Ibères, bien qu'il soit certain qu'ils ont exploité les mines de cuivre de l'Andalousie et celles de la Haya dans les Pyrénées, ainsi que les mines d'argent de la région d'Huesca, sans parler des mines de fer si abondantes de la zone du Nord. L'industrie métallurgique où excellèrent les Ibères a attiré davantage l'attention des archéologues. Certains se sont occupés des bronzes ibériques, figurines, fibules et autres produits, qui représentaient des idoles ou des animaux, tels que des taureaux, des chevaux, des sangliers, des béliers. On a sur ce point les études de Sanders[8], de Déchelette[9], de P. Pâris[10], de J. Fortes[11]. Les fouilles archéologiques, notamment

1. Voir notamment les publications de Romañones, de Cerralbo, de Schulten; l'article d'A. Vives, *El arte Egeo en España, construcciones primitivas de las islas Baleares, Cultura Española*, nov. 1908; celui de P. Pàris, *Tarragone, Bull. hisp.*, XII (1910), 109 et sq.

2. *Las esculturas del Cerro de los Santos, Rev. de Archivos*, 1906.

3. *Statues espagnoles de style gréco-phénicien, Comptes rendus Acad. des Insc.*, 1890; *Rev. d'Assyriologie*, 1891, II, 96-112.

4. *Revue des Études Grecques*, 1899, 217.

5. *Berliner philolog. Wochenschrift*, 6 mai 1905.

6. *Gazette des Beaux-Arts*, 1898, I, 228.

7. *Essai sur l'art et l'industrie*, etc., tome Ier.— *Les dernières fouilles d'Albertini à Javea, Comptes rendus Acad. Insc.*, 24 févr. 1911.

8. *Preroman bronze from Despeñaperros*, 1906, in-8, Londres.

9. *Les petits bronzes ibériques, Anthrop.*, 1905.

10. *Essai sur l'art et l'industrie*, etc., tome II.

11. *Las fibulas de Noroeste de Peninsula*, Porto, 1905.

celles de Villaricos et de Carmona [1], sont venues confirmer l'idée qu'on s'était faite, d'après quelques textes classiques, de l'habileté des Ibères dans le travail et la trempe du fer. Ce dernier métal, dont les Celtes paraissent leur avoir appris l'usage, leur servit à fabriquer des fibules, des poignards, et surtout cette redoutable épée ibérique, qui fut par excellence l'arme blanche de l'antiquité. (600 à 400 avant notre ère.) Déchelette [2] et Joulin ont résumé [3] les données qui sont acquises à cet égard. Une découverte capitale, celle du trésor de Javea, faite en 1904, dans la province d'Alicante, et dont P. Pàris [4] et Melida [5] ont démontré l'importance, survenant après la trouvaille du trésor de Cheste (1864) dans le royaume de Valence et des bandeaux de Cacérès, est venue prouver que les artistes ibères avaient réussi à tirer de l'or et de l'argent des œuvres ingénieuses et délicates, diadèmes filigranés, chaînettes et pendeloques, armilles à têtes de serpent et menus objets de toilette, patères, poignées de sabres. Ils travaillèrent aussi l'ivoire, comme le montrent les plaques gravées des Alcores et d'Osuna, décorées de motifs analogues à ceux de l'art grec archaïque. Enfin, des travaux spéciaux de Boudard [6] et surtout de Celestino Pujol [7], de J. Zobel [8] et d'Alvaro Campañer [9] sur la numismatique ibérique, ressort l'activité des Ibères dans une autre variété de l'industrie ancienne. Les Ibères adoptèrent en effet la monnaie du type punico-sicule, imitée d'Emporion ou des cités de Sicile, dès le IIIe siècle. Ils entrèrent en relations par le commerce et la navigation avec la Gaule où ils eurent un rôle civilisateur avant la conquête romaine [10], et avec l'Europe Occidentale, dont ils sillonnaient les mers depuis longtemps. On sait l'activité de leurs relations avec les Hellènes et les Carthaginois.

Après la conquête romaine (208-133 avant notre ère), et surtout

1. Sur les travaux, cités ci-dessus pages 88 et 89.
2. *Manuel d'archéologie historique*, tome II. — *Essai sur la chronologie*, etc., travaux ci-dessus indiqués.
3. *Les âges protohistoriques*, etc., travail précité.
4. *Le trésor de Jávea*, *Rev. Arch.*, 1906, II.
5. *El tesóro ibérico de Jávéa*, *Rev. de Arch.*, 1906. — Sur le même sujet E. Tormo, *Cultura Española*, 1907.
6. *La Numismatique ibérienne*, 1856, in-8.
7. *La epigráfia numismatica Ibérica*, 1890, in-4.
8. *Estudio histórico de la moneda antigua española desde su origen hasta el imperio romano*, in-4, Barcelona, 1879-80.
9. *Las Medallas autonomas de España*, Séville, 1876, 3 vol. in-4.
10. Garofalo, *Iberi nella Gallia*, 1895. — C. Jullian, *op. laud.*, tome Ier. — Thiers, *Les Ibères en Languedoc* (500-300), *Bull. Com. Arch. Narbonne*, 1908.

après la période où les provinces furent mises en coupe réglée par les proconsuls ou les propréteurs de la République, la prospérité économique de l'Espagne parvient à son apogée sous le régime impérial. La péninsule ibérique a éprouvé pendant quatre siècles environ les effets heureux d'un gouvernement soucieux de l'intérêt général. Jamais, à aucune autre époque de l'antiquité, les richesses matérielles de la péninsule n'avaient été mises en valeur avec autant d'habileté. La connaissance de l'histoire économique de cette période est singulièrement facilitée par l'abondance relative des documents de tout ordre, épigraphiques, archéologiques, numismatiques, et des sources littéraires, historiques, géographiques et juridiques. Un des maîtres de l'épigraphie, E. Hübner, a groupé les premiers de ces documents, au nombre de plus de cinq mille, dans le *Corpus inscriptionum latinarum* [1] qu'a publié l'Académie de Berlin [1]. Il a édité dans d'autres recueils les inscriptions chrétiennes [2]. Un épigraphiste espagnol, érudit infatigable, le P. F. Fidel Fita y Colomé [3] a recueilli dans les Bulletins de l'Académie royale d'histoire de Madrid depuis 1878 et dans d'autres publications, les documents de même ordre qu'on découvre tous les jours. Des recueils spéciaux d'inscriptions relatifs à l'Estremadure, à l'Andalousie, à l'Aragon, à la ville de Léon, par exemple, ont été formés par le marquis de Monsallud [4], par Campos y Munvilla [5], par Labaña [6] et par F. Fita [7]. Divers textes épigraphiques d'une grande importance pour l'administration économique, tels que les bronzes d'Osuna [8], les tables de Salpensa et de Malaga [9], ont été

1. *Corpus inscriptionum latinarum*, in-f°, Berlin, tome II (Espagne). — *Inscriptionum Hispaniæ latinarum supplementum*, 1892, in-f°, 1897, in-f°, Berlin.

2. *Inscriptiones Hispaniæ christianæ*, Berlin, 1871. — *Inscriptionum Hispaniæ christianarum supplementum*, Berlin, 1900, in-f°.

3. Voir pour les nombreuses publications de détail de Fita, l'énumération qui se trouve dans la Table du *Boletin de la real Acad. de la historia*, p. p. Rodriguez Villa, 1895, in-8. — *Estudiós históricos*, du P. Fita, 7 vol. in-8, Madrid, 1887.

4. *Boletin de la real Academia*, passim. — *Discursos leidos en la Academia de la historia*, in-4, 57 p., 1900. — *Epigrafia romana y visigótica de Extremadura y Andalucia*, *Boletin*, 1908, 36 et suiv.

5. *Inscripciones romanas que se conservan en el Museo arquelógico de Sevilla*, 1892, petit in-8.

6. *Itinerario del reyno de Aragon*, 1895, in-8.

7. *Epigrafiá romana de la ciudad de Leon*, 1866, in-4.

8. *Los nuevos bronces de Osuña*, Málaga, 1876, gr. in-8. — *Los bronces de Osuña*, 1873, gr. in-8. — Giraud, *Les tables de Salpensa et de Malaga*, 1856. *Lex Malacitana*, 1860.

9. *Estudios sobre los bronces encontrados en Málaga*, 1853, in-8.

édités et commentés par divers savants, en particulier par R. de Berlanga.

Les sources archéologiques ne sont guère moins nombreuses. Céan Bermudez [1], E. Hübner [2], F. Bofarull y Sanz [3] en ont dressé, à diverses époques, en quelque sorte l'inventaire général. Une foule de découvertes régionales ou locales sont venues en enrichir la liste, par exemple celles d'Alcala [4] et de Baena [5]. Il est inutile d'en donner l'énumération qu'on peut trouver dans les revues spéciales espagnoles et étrangères, comme le *Boletin de la real Academia de la historia*, la *Revista de Archivos*, la *Revue Archéologique*, l'*Ephemeris Epigraphica*, ainsi que pour la période antérieure au XIXe siècle dans l'*España Sagrada*.

A la numismatique, peuvent être empruntés assez souvent des détails précis sur l'état de la civilisation matérielle à l'époque romaine, sans parler des lumières qu'elle fournit sur le mécanisme monétaire ou des échanges. Les monnaies et médailles de l'Espagne de ce temps sont décrites dans de grands recueils d'ensemble, tels que ceux d'Enrique Florez [6] au XVIIIe siècle ; de Zobel de Zangroñiz [7], d'Antonio Delgado [8], d'Aloïs Hess [9] au XIXe. On doit des études régionales sur la numismatique des Baléares, de Cádiz, de l'Aragon et des Pays Basques à Campañer y Fuertes [10], à Vera y Chilier [11], à Pujol y Camps [12] et à J. B. Daranatz [13]. Enfin, les sources littéraires latines ou grecques, pour la plupart aujourd'hui parfaitement critiquées et éditées, fournissent un nombre

1. *Sumario de las antigüedades románas que hoy en España*, Madrid, 1832, in-fo.
2. *La arquelógia de España*, 1888, in-8.
3. *Inventaire général raisonné de la section d'archéologie à l'Exposition universelle de 1890*, in-8 (en esp.).
4. Calleja, *Compluto romána*, *Rev. de Archivos*, 1899.
5. Valverde y Perales, *Antiguedad es romanas de Baena*, *Bol. Acad. real de la hist.*, 1902[1].
6. *Medallas de las colonias, municipios y pueblos antiguos de España*, Madrid, 1757-73, 3 vol. in-4.
7. *Spanische Münzen*, in-8, Leipzig, 1863.
8. *Nuevo metodo de clasificacion de las medallas autonomas de España*, Sevilla, 1871-73, 3 vol. in-4.
9. *Monnaies antiques de l'Espagne*, Paris, 1870, in-4. — *Estudio histórico de la moneda antigua española*, Madrid, 1879, in-4.
10. *Numismática Balear*, 1879, in-4.
11. *Arquelógia numismática antigua de la islá de Cadiz*, 1887, in-4.
12. *Numismatica antigua de Aragon*, *Bol. de la real Acad. de la historia*, 1884, I et II.
13. *La Vasconie romaine* (monnaies), *Rev. intern. Études Basques*, 1907.

considérable de données sur la production agricole, industrielle et commerciale de l'Espagne, sous la domination des Romains.

Les textes poétiques, tels que ceux de l'Espagnol Martial, historiques, comme ceux de Polybe, de Tite-Live, de Florus, de Tacite, de Velleius Paterculus, de Justin, d'Arrien ne sont pas négligeables pour l'étude de la condition économique de l'Espagne pendant cette période [1]. On peut encore recourir avec plus de profit à des polygraphes, par exemple à Pline l'Ancien, dont l'encyclopédie, ainsi que vient de le démontrer Detlefsen [2], a utilisé une foule de renseignements qui avaient été recueillis par Varron, ainsi que la statistique officielle dressée à l'époque d'Auguste. Le grand géographe Strabon, qui a consacré tout le livre troisième de son ouvrage à la description de l'Espagne [3], et l'Espagnol Pomponius Mela, ne sont pas moins utiles pour la connaissance de l'état économique de la péninsule ibérique, qu'ont aussi décrite avec moins de détails les autres géographes grecs et latins. Enfin, les textes juridiques groupés dans les fameuses collections formées de la fin du IIe siècle au milieu du Ve, constituent une série très utile pour le même sujet [4].

Sur l'ensemble de l'histoire des institutions de l'Espagne romaine, on a, outre les célèbres répertoires généraux de Mommsen et de Marquardt [5], les travaux de Dureau de la Malle [6], d'E. Hübner [7] et de Gutierrez del Cano [8]. On doit au célèbre historien du droit, Eduardo de Hinojosa [9], les meilleures études générales sur la

1. Pour la bibliographie de ces sources, voir Bernhardy, *Grundriss der griechischen Litteratur*, nombr. éditions in-8, Leipzig. — Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, 4, vol. in-8. — Teuffel, *Histoire de la Littérature romaine*, trad. Bonnard et Pierson, 3 vol. in-8, Paris, 1881.

2. *Die Anordnung der geographischen Bücher des Plinius und ihre Quellen*, Berlin, 1908, in-8. — *Philologus*, XXX et XXXII (1870-1873); *Œuvres de Pline*, éd. Detlefsen, 6 vol. 1876-82.

3. Voir Zimmermann, *Quibus auctoribus Strabo in libro III geographiæ conscribendæ usus sit*, *Hermes*, XXII, 1888. — E. Hübner, *Nuevas fuentes para la geografia antigua de España*, *Bol. r. Acad. hist.*, XXXIV-XXXVI. — N. Feliciani, *Contributi alla geografia antica della Spagna*, Padova, 1905, in-8.

4. Altamira a exposé l'état des travaux et les lacunes relatives à l'histoire du droit romain en Espagne. *Mélanges Fitting*, tome Ier, Montpellier, 1907.

5. *Das Privatleben der Römer*, trad. fr., p. p. Mau et Henry, 2 vol. in-8, Paris, 1893.

6. *Économie politique des Romains*, 2 vol. in-8, Paris, 1840.

7. *Römische Herrschaft in West-Europa*, Berlin, 1890, in-8.

8. *La peninsula ibérica en tiempo de Augusto*, Valladolid, 1888, in-4.

9. *Historia general del derecho español*, tome Ier, Madrid, 1887. — *Estudios sobre la historia del derecho español*. Madrid, 1903, in-8. — *Historia del derecho romano, segun las mas recientes investigaciones*, 2 vol. in-4, 1900.

condition sociale et économique des populations espagnoles de ce temps. Les essais d'histoire régionale et locale relatifs à cette époque sont nombreux. Parmi les principaux, figurent ceux de Morcia [1] sur Tarragone, de Fernández Guerra [2] sur la Cantabrie, de Valla [3] sur Valence, d'Hurtado [4] sur Munda, de Blázquez y Delgado [5] sur la province de Ciudad Real, d'Alonso [6] sur la Galice romaine. On en peut trouver l'indication détaillée dans les grands répertoires bibliographiques.

L'indice le plus frappant de la prospérité économique de l'Espagne est le chiffre de la population qu'elle atteignit alors. Masdeu et Gibbon avaient entrepris au XVIIIe siècle cette étude démographique. Le premier évaluait d'après les sources anciennes, à 5 millions et le second à 12 millions le nombre des habitants de l'Espagne romaine. L'énumération que Pline donne des cités espagnoles implique l'existence de groupements urbains fort importants. Moreau de Jonnès [7], au milieu du XIXe siècle, Beloch en 1886, ont essayé de parvenir à des déterminations précises à cet égard [8]. Il résulte des calculs de ce dernier que l'Espagne, avec ses 6 millions d'habitants, aurait été la partie la plus peuplée de l'Occident romain, après l'Italie. Le Nord de l'Espagne (Asturies, Léon, Galice, Portugal septentrional) comptait à lui seul, d'après Pline, 681,000 hommes libres.

Les recherches d'Ed. de Hinojosa et de J. Costa [9] ont montré que dans ce milieu de haute civilisation la propriété collective, jadis fort développée chez les Ibères, fit place, soit à la propriété privée, soit aux grands domaines aristocratiques, soit aux biens de mainmorte, tels que les fidéicommis, les fondations religieuses ou hospitalières, les propriétés familiales indivises et les propriétés des corporations.

1. *Tarragona antigua y moderna*, 1894, in-4. — *Tarragona cristiana*, 1898-1901, 2 vol. in-4.
2. *Cantábria*, 1878, in-8.
3. *Pallantia* (non ancien de Valence), 1902, in-8.
4. *Munda Pompeiana*, 1861, in-8, Madrid.
5. *Historia de la provincia de Ciudad-Real hasta la invasión de los Arábes*, *Bol. Soc. Geogr. Madrid*, XXXVIII, 1896.
6. *De re Gallica* (IVe-Ve s.), *Bol. Com. prov. de monum. de Orense*, 1902.
7. *Statistique des peuples de l'antiquité*, in-8, 1851.
8. *Die Bevölkerung der griechisch-römischen Welt*, Leipzig, 1886, in-8. — Sur ce même sujet, B. Hildebrand, *Ueber die Organisation der amtlichen Bevölkerung Statistik im alten Rom*, *Hildebrand's Jahrb.*, tome VI. — Pöhlmann, *Die Uebervölkerung der antiken Grosstädte*, Leipzig, 1884, in-8.
9. Ouvrages cités ci-dessus.

La production agricole de l'Espagne accrue fit de ce pays une des régions les plus riches de l'Empire. Les blés, les vins, les huiles, les fruits, les plantes industrielles (lin et sparte), les produits tinctoriaux, tels que le kermès, ainsi que la cire, le miel, les bêtes à laine et les chevaux, alimentèrent un grand trafic. La source capitale pour l'étude de l'agriculture espagnole de ce temps est l'ouvrage de l'Andalou L. Junius Moderatus Columella, contemporain de Sénèque (*De re rustica libri XII*), qui a été réédité par Vicente Tinajero [1]. On n'a pas d'études spéciales pour l'économie rurale de l'Espagne, mais on peut puiser des renseignements sur celle-ci dans les travaux généraux ou particuliers sur l'agriculture romaine dus à Dureau de la Malle [2], à Magerstadt [3], a O. Heer [4], à Piétrement [5], à Wiskeman [6], à Max Weber [7], à F. Orth [8], à Simonis [9], à Silvan [10], à B. Lorenz [11], à R. Seragiotto [12], à P. Weise [13]. L'érudit italien Conrado Barbagallo [14] s'est efforcé de déterminer les variations des prix des blés, d'Espagne à l'époque impériale. Des recherches particulières mériteraient d'être entreprises pour approfondir les connaissances qu'on possède sur ces divers sujets.

Sur l'ensemble du mouvement industriel, plus actif encore, de cette période, il faut recourir aux répertoires et aux études de H. Blumner [15], de Liebenam [16], de Kraus et de Choisy [17], surtout au

1. Grand in-8, Madrid, 1879.
2. *Economie politique des Romains*, 2 vol. in-8, Paris, 1840. — *Climatologie comparée de l'Italie et de l'Andalousie ancienne et moderne*, in-8, 1825.
3. *Bilder aus der römischen Landwirthschaft*, 1859, Sondershausen.
4. *Ueber den Flachs und Flachscultur im Alterthum*, *Neujahrsblätter der Naturforscher Gesellschaft in Zurich*, 1872. — Voir aussi les ouvrages de Hehn et de Candolle.
5. *Les chevaux dans les temps préhistoriques et historiques*, Paris, 1883, in-8.
6. *Die antike Landwirthschaft*, Leipzig, 1879, in-8.
7. *Römische Agrargeschichte*, 1891, in-8, Leipzig.
8. *Der Feldbau der Römer*, 1900, in-8. — *Weinbau und Weinbereitung der Römer*, 1902, in-8.
9. *Ueber die Gartenkunst der Römer*, 1864, in-4.
10. *De plantis cibariis Romanorum*, in-4, 1808.
11. *Kulturgeschichtliche Beiträge zur Tierkunde des Alterthums*, 1904, in-8.
12. *La Viticoltura dei tempi di Cristo*, 1896, in-8.
13. *Ueber den Weinbau der Römer*, 1897, in-4.
14. *Il prezzo del frumenti in Ispagna*, etc., *durante l'eta imperiale romana*, *Vierteljahrschrift für Social und Wirthschaftgesch.*, 1906[4].
15. *Die gewerbliche Thatigkeit des klassischen Alterthums*, Leipzig, 1879, in-8. — *Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste bei den Griechen und Römern*, 4 vol. in-8, Leipzig, 1874-1886.
16. *Zur Geschichte und Organisation des römischen Vereinwesens*, 1890, in-8.
17. *Essai sur l'organisation des classes ouvrières chez les Romains*, *Rev. de Lég. comp.*, 1893.

beau travail de Waltzing[1]. Ils fournissent sur l'organisation économique et technique de l'industrie à l'époque romaine des données dont l'histoire de l'Espagne peut faire son profit.

La première des industries de la péninsule ibérique sous la domination romaine fut assurément l'exploitation des mines et la métallurgie. On exploita les gisements d'argent ou de plomb argentifère, notamment ceux de Carthagène, et les ateliers de cette dernière ville fournirent au Ier siècle 21,000 marcs d'argent par an à l'État. Au moment de la conquête, les proconsuls avaient retiré d'Espagne en peu de temps la valeur de 35 millions de francs en lingots d'argent. Au sud, à Almaden furent mises en valeur les mines d'or, d'argent et de mercure, bien qu'il ne semble pas qu'on en ait découvert avant le VIe siècle le procédé de l'amalgamation, dont parle Isidore de Séville. Au Ier siècle, de la Galice, de la Lusitanie et des Asturies venaient à Rome annuellement 7,000 kg. d'or. La région de Linarès fournissait le plomb en si grande abondance, qu'au temps de Titus quarante mille ouvriers travaillaient dans les usines espagnoles où on traitait ce métal. On a rencontré en Catalogne, ainsi que près d'Alméria, dans la province d'Huelva, et au Nord de l'Espagne des traces de cette industrie, qui, dans la seule Bétique, aurait procuré un revenu annuel d'une dizaine de millions de francs. Les Romains ne tirèrent pas un moindre parti des gisements cuprifères fameux du Rio-Tinto dans la province d'Huelva; les scories des haldes semblent prouver qu'ils parvinrent à en extraire, dans l'espace de quatre siècles, 18 millions de tonnes de minerai, et Deligny estime que la production annuelle du métal rouge y atteignit 2,400 tonnes. Ils continuèrent l'exploitation des mines d'étain de la Galice et de la Lusitanie. Ils exploitèrent activement les mines de fer de la Bétique, de la Tarraconnaise et de la Cantabrie. Ils multiplièrent les forges et les fabriques d'armes. On peut se faire une idée de leur activité à cet égard, d'après les travaux généraux ou spéciaux de Zippe[2], de Walz[3], de Gascue[4], de Paehler[5], de Léger[6], de J. et L. Sabatier[7], de

1. *Etude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains*, 4 vol. in-8, Louvain, 1896-1900.
2. *Geschichte der Metalle*, Wien, 1857, in-8.
3. *Metalgewinnung im Alterthum*, 1898, in-8.
4. *Les galeries rom. de mines d'Oyarzun*, *Rev. inter.*, *Études Basques*, 1908, 465.
5. *Die Löschung des Stahles bei den Alten*, 1885, in-8.
6. *Les mines et la métallurgie chez les Romains*, 1875, gr. in-8.
7. *Production de l'or, de l'argent et du cuivre chez les Anciens*, Saint-Pétersbourg, 1850, in-8.

Beck[1], de K.-B. Hoffmann[2], de Bethe[3], de Roloff[4], de Breitenbach[5], de Rœsinger[6], de Deligny[7], de L. de Launay[8] et de Caron[9]. Les conditions économiques de l'industrie minière et métallurgique espagnole, dont les établissements appartenaient les uns aux particuliers, les autres à l'État, nous ont été particulièrement révélées par une découverte très importante, faite en 1876. C'est celle des fameuses tables de bronze d'Aljustrel qui concernent les exploitations de cuivre et d'argent, ainsi que les ardoisières de Vipasca en Lusitanie. Ce document capital a été publié et commenté par E. Hübner[10]. Il a donné lieu aux excellents travaux de J. Flach[11], de L. Lucas[12], de R. Cagnat[13] et il forme l'élément essentiel du meilleur ouvrage paru sur le régime minier à l'époque romaine et médiévale, dû à un savant français réputé, J.-B. Mispoulet[14].

On n'a pas étudié d'une manière spéciale un groupe d'autres industries florissantes de l'Espagne romaine, à savoir les industries textiles, celles des toiles fines et grossières, des lainages, peut-être des soieries, et leurs annexes, les teintureries. On en est réduit à des ouvrages ou aperçus d'ensemble tels que ceux de Büchsenschütz[15], de Faymonville[16] et de H. Grothe[17].

1. *Geschichte des Eisens in seiner historischen Entwickelung*, Braunschweig, in-8, 1890-95, tome Ier.
2. *Blei bei den Völkern des Alterthums*, 1885, in-8.
3. *Commentatio de antiquæ Hispaniæ re metallica*, Göttingen, 1805, in-8.
4. *Commentatio de metalli fodinis antiquis Hispaniæ*, Göttingen, 1808, in-8.
5. *Das Goldvorkommen im nordlichen Spanien*, *Zeitsch. f. praktische Geologie*, tome I (1893).
6. *Ueber den Gold und Silberreichthum des nordlichen Spaniens*, Schweidnitz, 1859, in-8.
7. Travail cité plus haut.
8. *L'industrie du cuivre dans la région d'Huelva*, *Ann. des Mines*, nov. 1889.
9. *Kupferbergbau in Spanien*, *Zeitsch. für Berg-Hütten-und Salinenwesen*, 1880.
10. *Corpus Inscriptionum Latinarum*, II², 5188. — *Ephemeris epigraphica*, III (1877), 165.
11. *Les tables d'Aljustrel*, *Nouv. Rev. hist. du Droit*, 1878, p. 269, 645. — *Les tables d'Aljustrel*, *études sur l'administration des mines*, in-4, 1879.
12. *Les tables d'Aljustrel*, in-4, 1881.
13. *Le règlement d'exploitation des mines d'Aljustrel*, *C. R. Ac. Ins.*, juil. 1906.
14. *Le régime des mines de l'époque romaine et médiévale d'après les tables d'Ajustrel*, in-8, 47 p., 1907, Paris.
15. *Die Hauptstätten des Gewerbefleisses im klassischen Alterthum*, Leipzig, 1869, in-8.
16. *Die Purpurfärberei der verschiedenen Kulturvölker des klass. Alterthums*, 1900, in-8.
17. *Die Geschichte der Wolle und Wollenmanufaktur im Alterthum*, *Deutsche Vierteljahrschrift*, 1886⁴, 259. — *La Notitia Dignitatum* (éd. Seeck, 1904, in-8), énumère les fabriques impériales du IVe siècle.

Pour les industries d'un caractère artistique, on est plus avancé. La verrerie, la céramique, la mosaïque, l'orfévrerie, la fabrication des armes ont fait l'objet de travaux de détail, où souvent d'ailleurs dominent les préoccupations d'ordre artistique ou archéologique. On a sur les vases fameux de Sagonte, imités de ceux d'Arezzo, l'étude de Lumiares[1]. On possède sur les mosaïques de Séville, de Villares (province de Léon), d'Ilici, de Fernán Nuñez, de Pampelune, de Barcelone, de Bobadilla, de Mérida, les recherches de Campos[2] et d'A. Herrera[3], de J. de Dios de la Rada[4], de P. Ibarra[5], de Linan y Heredia[6], de Fidel Fita[7], d'Hübner[8], de Romero y Barros[9], de J. R. Melida[10]. M. Rico[11] a étudié les monnaies et la céramique d'Alicante, Caballero Infante[12], l'orfévrerie d'Italica, Aguilar y Cano[13], les épées romaines. Puig y Cadafalch, A. de Falguera y Sivilla et J. Goday y Casals viennent de publier un ouvrage d'ensemble de premier ordre sur l'architecture romaine espagnole publique et privée (temples, monuments funéraires, théâtres, amphithéâtres, cirques, aqueducs, ponts, enceintes urbaines, maisons urbaines et rustiques), ainsi que sur l'organisation économique des corps de métier du bâtiment de ce temps[14] en Catalogne. Lámperez a fait le même travail pour l'Espagne entière[15]. Des monographies ont été consacrées par L. de Arco aux monuments de Tarragone[16], par Demetrio de los Rios à l'amphithéâtre d'Italica (Séville)[17]; par E. Saavedra et R. Mélida à l'enceinte de Séville[18]; par Ibarra Ruiz à la basilique d'Elche[19]; par R. Mélida

1. *Barros Saguntinos*, in-8, 1896.
2. *Mosaicos del Museo de Sevilla*, in-4, 162 p., 1897.
3. *Mosaicos de Italica*, *Bol. r. Acad. hist.*, XLIII, 512.
4. *Mosaico de Hylas*, *Bol. r. Acad. de la hist.*, mai 1900.
5. *Nuevo mosaico de Ilici*, *Rev. de la Assoc. art. arq. Barcelonesa*, 1898.
6. *Los mosaicos de Fernán Nuñez*, Madrid, 1907, in-4.
7. *Mosaicos romanos de Pamplona*, *Bol. r. Acad. hist.*, LIV, 426-438.
8. *Mosaico de Barcelona*, 1863, in-8.
9. *Pavimiento romano en Bobadilla*, *Bol. r. Acad. hist.*, XX, 95.
10. *Mosaico Emeritano*, *ibid.*, LII, 61.
11. *El Archivo*, VI[b], 1892.
12. *Aureos y barros de oro y plata encontrados en el pueblo de Santipone*, Sevilla, 1898, 47 p. in-4.
13. *Espadas romanas y visigodas*, *Rev. Asoc. art. arq. Barcelonesa*, 1900, 522-538.
14. *L'Aquitectura románica a Catalunya*, tome Ier, in-4.
15. *Historia de la arquitectura cristiana Española*, tome Ier, in-4, 1908.
16. *Guia monumental de Tarragona y su provincia*, in-4, 1904.
17. *Memoria sobre el anfiteatro de Italica*, in-4.
18. *Las murallas romanas de Sevilla*, *B. r. Acad. hist.*, L, 438.
19. *Antigua basilica de Elche*, *ibid.*, XLIX, 119.

au théâtre romain de Mérida[1]; par Pujol y Camps aux thermes de Calafell[2]. Caveda[3] a résumé l'état de nos connaissances sur l'art architectural de cette époque; Ramon Melida[4] s'est occupé de la sculpture hispano-chrétienne, et Botet[5] des sarcophages catalans de ce temps. Oliver y Hurtado a étudié les sculptures romaines de Malaga[6], Valverde y Perales celles de Baena[7], C. Jullian celles du Musée de Barcelone[8]; Albertini a formé une sorte de *corpus* comprenant trois cents photographies des statues, bustes, bas-reliefs provenant de la Tarraconaise[9]. On doit à Leguina une synthèse relative à l'art du bronze romain en Espagne[10], et à Ferre une monographie concernant les bronzes de Majorque[11]. Bon nombre d'autres variétés de l'activité industrielle de l'Espagne romaine restent à examiner de près. Maints sujets de recherches se présentent encore qui n'ont pas été abordés. Les travaux de R. del Castillo[12] sur une variété de l'art médical de cette période, l'ophtalmologie, montrent comment on peut tirer des inscriptions et des textes la matière intéressante de travaux utiles pour la connaissance approfondie du mouvement de l'histoire économique.

Il n'y a pas d'ouvrage d'ensemble qui concerne spécialement le trafic de l'Espagne romaine. On est obligé de recourir sur ce point aux livres déjà vieillis d'Huet, d'Heeren, d'Ad. Beer[13], et aux autres histoires générales du commerce. On peut aussi consulter le bon résumé qui est donné des travaux généraux modernes sur ce point

1. *Excavaciones de la ciudad de Merida*, *ibid.*, LVIII, 62.
2. *Las termas de Calafell*, *ibid.*, VI, 163.
3. *Ensayo histórico sobre los diversos géneros de arquitectura empleados en España*, *desde la epoca romana*, gr. in-8, 444 p. — Voir aussi Choisy, *L'Art de bâtir chez les Romains*, 1873, in-8.
4. *La escultura hispano-cristiana de los primeros siglos de la era*, gr. in-4, Madrid, 1908.
5. *Sarcófagos románo esculturados que se conservan en Cataluña*, Barcelona, 1895, 99 p. in-8.
6. *Noticia de restos escultóricos de la epoca romana en Malaga*, *B. r. Acad. hist.*, II, 150.
7. *Antigüed. romanas de Baena*, *ibid.*, 1902, 40.
8. *Sculptures antiques du Musée de Barcelone*, *Rev. Étud. Anc.*, 1910, 248.
9. Voir sur cette collection l'art. de Jullian, *ibid.*, 1910, 290.
10. *Arte antiguo, obras de bronce*, in-12, 1907.
11. *Rev. de Archivos*, 3e série, 1900.
12. *Epigrafia oftalmológica hispano-romana*, Cordóba, 1897, 20 p. in-8. — *La oftalmolágia en tiempo de los Romanos*, Madrid, in-4, 1903. — *Los coliros oleosos en la antigüedad*, 1903, in-4.
13. Voir notre travail : *Les Études sur l'histoire économique de la France au Moyen Age*, *Revue de Synthèse historique*, 1903.

dans le répertoire de Daremberg et de Saglio [1]. L'une des questions particulières qui sont à cet égard le mieux connues est celle des monnaies. L'Espagne eut, avec la multiplication des espèces métalliques, de puissants moyens d'échange. Masdeu, dès le XVIIIe siècle, a relevé les noms de quatre-vingt-seize ateliers monétaires espagnols. On peut recourir, pour l'étude du système monétaire, au grand ouvrage de Mommsen [2], aux travaux particuliers des numismates d'Espagne [3], aux catalogues de Cerra de Villarestau [4] et de Romero [5]. E. Levasseur a étudié la valeur de la monnaie romaine d'un point de vue général [6]. Pour les mesures diverses, en usage dans la péninsule ibérique, on a le grand travail de V. Vazquez Queipo [7].

La construction d'ouvrages d'art sur les fleuves, l'ouverture d'un admirable réseau de voies de communications longitudinales et transversales dota l'Espagne des moyens de circulation dont elle avait été en grande partie dépourvue jusque-là. Le tracé de ces voies, indiqué par les itinéraires, par les cartes routières, telles que celles de Peutinger, par les milliaires retrouvées en grand nombre, est aujourd'hui connu d'une manière presque complète, spécialement grâce aux travaux de Detlefsen [8], d'E. Hübner [9], de P. Garofalo [10], d'E. Desjardins [11], de F. Coello [12], de Saint-Jours [13],

1. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, in-4, tome IV, v°, *Mercatura*.

2. *Histoire de la Monnaie romaine*, trad. de Blacas et Witte, 3 vol. in-8, 1866-75.

3. Voir ci-dessus.

4. *Catalógo general de las antiguas monedas autonomas de España*, Madrid, 1858, 86 p.

5. *Catalógo de las monedas en Museo de Sevilla*, 1897, 162 p. in-4.

6. *De la valeur de la monnaie romaine*, *Comptes rendus Acad. sc. mor.*, 1879.

7. *Essai sur les systèmes métriques des anciens peuples jusqu'aux premiers temps du khalifat d'Orient*, 3 vol. in-8, Paris, 1859.

8. *Jahresbericht über die Geographie Hispaniens*, etc., *Bursian Müller's Berichte* (1893), LXXVIII.

9. *Die Nordwest und Südwestspitze Spaniens*, *Festchrift für Kiepert*, 1898. — *Nuevas observaciones sobre la geográfia antigua de España*, *Bol. r. Acad. de la historia*, XXXVI (1901). — *De Hispanis Romanorum provinciis et viis*, tome II du *Corpus*, Supplément 1892.

10. *Sulla geográfia della peninsula iberica nell' eta romana*, *Bol. Soc. Geogr. Lisboa*, XX (1902), 62-84.

11. *Édition de la table de Peutinger.*, Paris, 1868, in-f°.

12. *Caminos romanos de la provincia de Cuenca*, *Bol. r. Acad. hist.*, 1897, II. — *Vias romanas entre Toledo y Munda ; Siguenza y Chinchilla Chinchilla ; y Zaragoza*, *ibid.*, XV, 5 ; XXIII, 437, 382. — *Miliario romano de Almázcara*, *ibid.*, VII, 5.

13. *Les routes romaines de Pampelune à Bordeaux*, *Bull. géogr. hist.*, XXI, 1906, 227-244.

de F. Fita [1], de Martinez de Casa Lopez [2], de Romero y Torres [3], de Valera y Castells [4], de Gómez Moreno [5], de Sanguino y Michel [6], et surtout d'Antonio Blázquez y Delgado [7], qui s'est spécialisé avec succès dans cet ordre d'études. L'Espagne eut alors une bonne marine marchande, notamment en Turdétanie, et des ports actifs, tels que ceux de Gadès, de Carthagène, de Malaga, de la Corogne, sur lesquels les monographies historiques locales fournissent des renseignements. Un petit nombre de recherches spéciales, dues à Molina [8], à Sempere y Miguel [9], à Antonio Blázquez y Delgado [10], au savant allemand Fr. Braun [11], ont été consacrées à étudier les ports ou le littoral de l'Espagne de cette période.

Des études déjà entreprises, on peut donc dégager les traits d'un tableau d'ensemble de l'histoire économique de l'Espagne de l'antiquité. En un tiers de siècle, elles nous ont révélé les aspects d'une civilisation matérielle originale, celle de l'époque préhistorique et protohistorique, auparavant presque inconnue. Elles ont permis de préciser, sur bien des points, celle de l'époque romaine qui était déjà en grande partie connue par les textes classiques. Le travail de l'avenir, semble-t-il, consistera à élucider, dans une série de monographies, l'évolution des diverses formes de l'activité économique encore trop imparfaitement ou trop superficiellement étudiées, puis à en condenser les résultats dans une grande œuvre synthétique qui nous fait encore défaut. Mais, il serait injuste de

1. *Miliarios ineditos de Tordomar*, *Bol. r. Acad. Inst.*, LIV, 323. — *El miliario romano de Arens*, *ibid.*, LVII, 106, 126. — *La Via Augusta de Guadalquivir hasta el Oceano*, LXVI, 188.

2. *Los miliarios romanos del valle de Ostañes*, *ibid.*, LIII, 389.

3. *Nuevo miliario betico de la Via Augusta*, *ibid.*, LXVI (1910), 185.

4. *Miliarios romanos de Villarejos*, *de Fuentes y Alconchel*, *ibid.*, XV, 171.

5. *Nuevo miliario de Burzo*, *ibid.*, L, 311.

6. *El antiguo puente romano del Tajo* (*Turmulum*), *Rev. Extrem.*, 1905.

7. *Nuevo estudio sobre el itinerario de Antonin*, *Bol. Soc. Geogr. Madrid*, XXXIII, 4-6, 1892; *Vias romanas españolas*, *ibid.*, XLI, 1899, 242-248; XL, 198, 54, 78, 122-129; *Via romana de Tánger à Cartago*, Madrid, 1902, 30 p.; *Historia de la provincia de Ciudad-Real*, 1896, 7-48, 88-118. — Études du même sur les itinéraires romains, *Bol. r. Ac. hist.*, XXI, XXIV, XXXII, XXXIV.

8. *El puerto Gaditano de la epoca romana*, in-4, 202 p., Cádiz, 1902.

9. *Geográfia de la costa atlántica de España*, *Revista de ciencias históricas*, V (1887), Barcelona.

10. *Las costas de España en la epoca romana*, *Bol. Soc. Geogr. Madrid*, XXXVI, 1894, 196, 239.

11. *Die Entwickelung der spanischen Provincialgrenzen*, in-8, 140 p., Berlin, 1909.

méconnaître l'effort qui a été poursuivi, surtout depuis la seconde moitié du XIXe siècle, pour arriver à mieux connaître l'état de la péninsule ibérique en ces temps lointains, et le succès qui a, pour une bonne part, couronné cette tentative. Dans ses lignes essentielles, l'histoire économique de l'Espagne antique apparaît déjà presque arrêtée. Elle montre que la péninsule ibérique a joué en Occident un rôle de premier ordre dans la formation de la civilisation matérielle de l'antiquité, depuis l'aube des âges néolithiques jusqu'à la chute de l'Empire romain.

P. Boissonnade.

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

DEUX OUVRAGES SUR J.-J. ROUSSEAU.

La question de l'influence exercée par J.-J. Rousseau sur la Révolution française a été souvent discutée. Elle demeure toujours actuelle. Il est rare en effet de voir attaquée l'œuvre de la Révolution sans trouver mêlé à la lutte le nom de Rousseau. A en croire toute une école d'historiens, c'est lui qui serait, sinon tout à fait le seul, du moins le principal auteur des violences de la Terreur et de tous les excès de la Révolution, si bien que celle-ci ne serait en définitive guère autre chose que le Contrat social en action. Or la vie, les inconséquences et les faiblesses de Rousseau ôtant à ses théories toute valeur, il s'ensuit que l'ensemble du mouvement révolutionnaire, directement inspiré par lui, se trouve par là même entaché d'un vice absolu. Faire le procès de la Révolution en faisant celui de Rousseau, telle est en résumé la méthode que paraissent avoir adoptée depuis quelque temps certains historiens, adversaires à la fois de la Révolution et de Rousseau, et dont le livre récent de M. J. Lemaître peut être considéré comme donnant l'exposé le plus complet.

En face de cette thèse dont la simplicité même a fait le succès, M. Edme Champion, avec la sûre et large érudition à laquelle ses précédents ouvrages nous ont habitués, a entrepris de dresser une véritable réfutation [1], appuyée, elle, sur des faits et sur des citations précises, en montrant que si l'influence de Rousseau sur la Révolution française est un fait qu'on ne saurait songer à nier, cette influence a été loin de s'exercer toujours avec l'ampleur, et surtout le caractère et l'unité qu'on lui attribue. On ne doit pas oublier en effet que Rousseau n'est pas le seul écrivain réformateur du XVIIIe siècle et que s'il peut être considéré comme celui dont l'action s'est exercée le plus fortement, avant lui Vauban, d'Argenson, Fénelon, Montesquieu, et les Parlements dans leurs remontrances avaient déjà contribué à ébranler le régime et préparé sin-

1. Edme Champion, *J.-J. Rousseau et la Révolution française*, Paris, Colin, VIII-276 pp. in-16.

gulièrement par leurs attaques la tâche du Contrat social. C'est là une observation préliminaire que M. E. Champion a eu raison de mettre en lumière, car elle aide à situer Rousseau dans son milieu et permet seule de mesurer avec précision son influence. On ne doit pas chercher d'ailleurs à expliquer celle-ci par une unité de doctrine que l'étude du Contrat social ne révèle nullement. Rien de plus disparate et de plus contradictoire en effet, pour M. E. Champion, que les théories de Rousseau ; ce qui explique qu'à peu près tous les partis ont pu simultanément se réclamer de lui. C'est ainsi que Rousseau, que l'on représente en géneral comme symbolisant en quelque sorte les idées avancées de la Révolution, a toujours été en réalité considéré par les modérés comme un des leurs. Sa faveur en effet ne fut jamais plus grande que sous la Constituante et il n'est pas jusqu'aux partisans de la Contre-Révolution eux-mêmes qui ne se soient cru autorisés à se placer sous l'autorité de son nom. — Ces conclusions, dont nous ne pouvons ici reproduire le détail sont, comme on le voit, en complète contradiction avec l'opinion qui tend à représenter Rousseau comme le véritable inspirateur de la Constitution de 1793 et le théoricien du gouvernement révolutionnaire, — reproche d'ailleurs contradictoire, comme le remarque finement M. E. Champion, puisque le gouvernement révolutionnaire est avant tout une violation flagrante de la Constitution de 1793. En réalité tous les deux, loin de contenir une application des idées fondamentales sur lesquelles repose le Contrat social, semblent avoir pris pour tâche de les démentir : pour les grands pays, Rousseau n'a-t-il pas proclamé que le meilleur gouvernement était la monarchie ? Il se montre partisan du fédéralisme, de la séparation des pouvoirs, hostile au développement excessif de la capitale par rapport aux autres villes, — principes, comme on sait, qui sont juste le contraire de ceux du gouvernement révolutionnaire.

Les pages que M. E. Champion consacre ensuite à l'examen des idées de Rousseau sur la propriété et sur la religion, et dans lesquelles il étudie leur influence sur les conceptions religieuses et sociales de la Révolution se recommandent par la même vigueur de pensée et la même documentation précise et large. L'auteur conclut en montrant ce qu'il y a en quelque sorte d'antihistorique à prétendre faire sortir d'une simple doctrine un mouvement aussi considérable et aussi complexe que celui de la Révolution. Certes il y aurait quelque paradoxe à prétendre que les phrases nerveuses et nettes du Contrat social, n'aient pas puissamment contribué à la diffusion de certaines idées. Mais si, dans bien des cas, elles ont fourni les formules, c'est dans les faits qu'il convient de chercher la véritable genèse du mouvement. Rousseau le plus souvent se contenta d'être « la flamme » qui servit seulement à embraser.

***

En même temps que paraissait le livre de M. E. Champion, l'espèce de renaissance dont Rousseau est depuis quelque temps l'objet déterminait

M. H. Rodet à écrire, sous la forme d'un commentaire détaillé du Contrat social, un exposé complet des idées politiques de J.-J. Rousseau [1]. C'est là un sujet, comme on le voit, autrement vaste que celui auquel s'était limité M. E. Champion, d'autant plus vaste, dois-je ajouter, que ce ne sont pas seulement les idées de Rousseau que l'auteur a étudiées, mais avec leur fortune au cours du XIXe siècle, bon nombre d'idées et de théories modernes, dont Rousseau eût quelquefois été étonné de se trouver le père. Dans l'ensemble toutefois c'est un livre intéressant et suggestif, consciencieusement documenté et présenté.

L'ouvrage est divisé en deux parties qui traitent successivement de la politique intérieure et extérieure. La première renferme l'exposé de ce qui constitue à proprement parler presque tout l'essentiel de la doctrine de Rousseau : M. Rodet y analyse, un peu longuement quelquefois, mais non sans finesse, la fameuse théorie de l'état de nature et du pacte fondamental, les idées de Rousseau sur la souveraineté, le droit de suffrage, la religion, ainsi que l'organisation politique de l'État, ouvrant la fameuse discussion que l'auteur n'a eu garde de passer sous silence, de savoir dans quelle mesure on peut prétendre que Rousseau, par sa conception de la propriété et des droits de l'État, a été un précurseur du socialisme et a préconisé la République. C'est là une partie du problème traité par M. E. Champion dans l'ouvrage dont nous avons précédemment rendu compte. Il est donc inutile d'y revenir. Mais il n'est pas sans intérêt de constater à ce propos la différence de méthode des deux auteurs. Tandis que M. E. Champion ne fait nulle difficulté de reconnaître dans Rousseau plusieurs doctrines souvent contradictoires, c'est l'unité de cette doctrine et sa parfaite coordination que M. Rodet s'efforce de mettre en lumière. Il emploie à cette tâche beaucoup d'ingéniosité et de conviction. Dans son désir même de faire rendre au texte du Contrat social tout ce qu'il peut donner, il n'a pas hésité à appliquer la méthode, propre aux juristes, qui consiste à expliquer les fragments difficiles en les confrontant entre eux, au mépris quelquefois du sens plus réel de la vie. Cette méthode convenait-elle à l'étude du Contrat social? M. Rodet, pour sa part, en est convaincu. Il part en effet de ce principe que si la pensée de Rousseau paraît quelquefois obscure, ce n'est jamais là qu'une apparence derrière laquelle se cachent des « théories toujours logiques et bien construites ».

La seconde partie de l'ouvrage, moins développée, est par contre peut-être plus originale. L'auteur s'est appliqué à y montrer les progrès réalisés par Rousseau dans le domaine du droit international, où son action, cependant réelle, — notamment en ce qui concerne la théorie et la pratique du droit de guerre, — n'a pas été toujours suffisamment mise en lumière.

En résumé, le livre de M. Rodet est un ouvrage qui ne manque à coup sûr ni de mérite, ni d'intérêt. On est cependant un peu déçu de constater

1. Henri Rodet, *Le Contrat social et les idées politiques de J.-J. Rousseau*, Paris, Rousseau, XIII-443 pp. in-8.

qu'en définitive ce gros livre ne nous apporte pas grand'chose de nouveau. Comme la plupart de ceux qui, avant lui, se sont occupés de Rousseau et du Contrat social, l'auteur y néglige par trop les faits pour se préoccuper uniquement des théories et de leur développement propre. C'est ce qui fait que sous un volume moindre on lira sans doute avec plus de profit le petit livre de M. E. Champion.

René Girard.

RECUEILS DE DOCUMENTS SUR L'ÉPOQUE RÉVOLUTIONNAIRE.

Régulièrement, presque mathématiquement pourrait-on dire, les tomes du *Recueil des actes du Comité de salut public* qu'édite M. Aulard, se succèdent. En 1908, 1909, et 1910, ont respectivement paru les tomes XVIII, XIX et XX, contenant les arrêtés, et la correspondance des représentants en mission datés du 7 novembre au 20 décembre 1794, du 21 décembre au 31 janvier 1795, du 1er février au 11 mars 1795 [1]. Tous les historiens de la Révolution savent l'importance capitale de cette publication, tous ont eu recours à elle, et tous souhaitent son prompt achèvement.

Voilà vingt ans que M. Aulard a commencé son œuvre ; en vingt ans les hommes et leurs idées changent et il n'y a rien d'étonnant à ce que M. Aulard ait été amené à introduire certaines modifications dans la méthode et dans le plan qu'il s'était tracés tout d'abord : « Je ne voudrais pas attendre, dit-il dans l'avertissement qu'il a placé en tête du tome XVIII, pour donner à mes lecteurs quelques renseignements, quelques explications sur les variations qu'il a pu remarquer dans la manière dont j'ai appliqué la méthode et le plan annoncés en l'introduction placée au début du premier volume, et en l'avertissement au tome III. — Ces variations, peu importantes d'ailleurs, tiennent à la différence des époques auxquelles se rapportent les textes et aussi à la différence des circonstances dans lesquelles cette publication s'est développée. » Et l'auteur explique comment on lui marchanda les crédits au début, comment on le contraignit à se renfermer dans un cadre plus étroit qu'il ne l'eût souhaité, comment certains fonds mal classés des Archives nationales, et des archives particulières importantes qui ne lui ont été ouvertes que plus tard, furent la cause directe d'omissions ou d'erreurs qu'on a pu lui reprocher.

Aujourd'hui, grâce à une utilisation plus aisée et plus fructueuse des papiers officiels, grâce à la communication de papiers privés, grâce aux crédits accordés, l'éditeur va pouvoir, dans un supplément qu'il nous annonce, combler, soit les omissions totales de pièces importantes qui lui échappèrent, soit les lacunes partielles, nécessitées par l'obligation à lui

1. *Recueil des actes du Comité de salut public* avec la correspondance officielle des représentants en mission et le registre du Conseil exécutif provisoire, publié par F.-A. Aulard, tomes XVIII, XIX, XX, Paris, Imprimerie Nationale, 1908, 1909, 1910, XXXI-850, 823, 838 pp. in-4.

imposée de ne pas dépasser certaines limites, et par conséquent d'analyser des documents qu'il estimait devoir reproduire intégralement.

Dès aujourd'hui, M. Aulard nous donne la liste des pièces omises qui constitueront par la suite le supplément. Cette liste chronologique fournit pour chaque arrêté, la date de l'arrêté, son objet (en un mot) et l'indication de la source ; pour chaque lettre des représentants en missions, à la Convention nationale et au Comité de salut public, la date de la lettre, les noms des signataires et l'indication de la source.

M. Aulard voulait établir pour chaque tranche de cinq volumes des *Actes*, une table partielle alphabétique et analytique; il l'a fait pour les cinq premiers tomes ; depuis il a reculé devant le travail écrasant que comporte une œuvre de ce genre, et chacun l'a regretté, car ce n'est pas une mince besogne que de feuilleter et de parcourir vingt gros volumes in-4° d'au moins huit cents pages chacun. Aujourd'hui il a trouvé un collaborateur et il nous promet que « cette table paraîtra peu après le dernier volume ».

Nous comptons que dans peu d'années le *Recueil des actes du Comité de salut public* sera terminé ; alors, avec ses tables, avec son supplément, il sera pour les historiens un instrument de travail essentiel et un bel exemple de ténacité heureuse.

Tandis que s'achève peu à peu le *Recueil des actes du Comité de salut public*, le tome premier paraît du *Recueil des actes du Directoire exécutif*[1]. C'est M. Debidour qui a entrepris ce recueil. Ce tome I va du 11 brumaire au 30 ventôse an IV, c'est-à-dire du 2 novembre 1795 au 20 mars 1796, il est précédé d'une préface où l'auteur donne un certain nombre d'explications sur les éléments constitutifs de son recueil et sur les règles qu'il a suivies pour la « mise en œuvre » de ces éléments.

M. Debidour appelle *Actes du Directoire* « les décisions officielles et collectives de ce gouvernement, prises par lui dans les séances quotidiennes qu'il tint régulièrement du jour de son installation au jour de sa chute, c'est-à-dire du 11 brumaire an IV au 18 brumaire an VIII (2 novembre 1795 — 9 novembre 1799), décisions dont l'authenticité est garantie par la signature d au moins trois membres du dit gouvernement sur les minutes qui en sont conservées aux Archives ». Les plus importantes des décisions prises, figurent sous forme d'analyse ou de simple mention dans les *procès-verbaux des séances* portant la double signature du président et du secrétaire général du Directoire. « Les actes dont il s'agit, classés par ordre de matières, peuvent être répartis dans les catégories suivantes : *Messages* au Conseil des Cinq-Cents et au Conseil des Anciens; — *Arrêtés relatifs à l'impression et à la publication des lois; — Arrêtés proprement dits ; — Proclamations ; — Instructions*, aux ministres, ambassadeurs, généraux, etc ; — *Lettres diverses* expédiées par le Directoire en vertu de délibérations prises en séance. »

1. *Recueil des actes du Directoire exécutif* (procès-verbaux, arrêtés, instructions, lettres et actes divers) publiés et annotés par A. Debidour, t. I, Paris, Imprimerie Nationale, 1910, XXIV-867 pp. in-4.

Les textes originaux de ces actes sont conservés aux Archives nationales. Les procès-verbaux des séances du Directoire (Arch. nat., A F III * 1-17) constituent 17 registres in-folio, dont chacun, sauf le premier et le dernier correspond exactement à une période de trois mois ; les délibérations secrètes prises par le Directoire sans l'assistance de son secrétaire général sont consignées dans un registre spécial (Arch. nat., A F III * 20). D'autre part l'auteur a eu recours à titre de ressources complémentaires : 1° aux deux séries parallèles de registres et de cartons (A F III * 108-251 et A F III, 32-210) correspondant aux affaires des divers ministères (intérieur, police générale, relations extérieures, guerre, marine, finances, justice) ; 2° à la série de l'enregistrement des demandes (A F III * 53-107), c'est-à-dire les registres où était enregistrée méthodiquement et chronologiquement la correspondance reçue par le Directoire ; 3° à la série des affaires départementales (A F III, 211-267) ; 4° à la série intitulée « Guerre, demandes relatives à des réquisitions, congés, exemption de service militaire » (A F III 313 [1-78]) ; 5° à la série des « Affaires particulières » (A F III 268-280) ; 6° à la série des « Notes personnelles » (A F III 297-304).

Ce n'est qu'après une longue et minutieuse enquête que M. Debidour a commencé sa publication. Quelles règles a-t-il suivies dans cette publication même ? Tout d'abord il ne reproduit pas *in-extenso* tous les documents. Comme M. Aulard l'a fait pour le Comité de salut public, il a dû *choisir*, ne publier que l'essentiel et donner une simple analyse de ce qui lui paraissait d'un intérêt secondaire : « Nous nous sommes fait une loi, dit-il, de reproduire dans leur ordre chronologique tous les procès-verbaux des séances du Directoire. On trouvera dans ce recueil chacun d'eux à sa date avec l'indication précise des folios du registre des archives d'où il est extrait. On pourra suivre ainsi jour par jour, du commencement à la fin, le gouvernement directorial dans ses travaux et éviter tout anachronisme à cet égard. » Les messages, les arrêtés, les proclamations, circulaires, instructions, lettres du Directoire sont, suivant leur importance, ou reproduits en entier « à la suite des procès-verbaux auxquels ils se réfèrent », ou reproduits partiellement, ou seulement analysés. En somme, comme on le voit, c'est la méthode que M. Aulard a employée dans sa grande publication.

Quant aux notes, M. Debidour n'a inséré au bas des pages que celles qu'il jugeait strictement indispensables : « éclaircissements historiques » qui lui ont paru « nécessaires pour l'intelligence des faits et des institutions » dont il était question dans l'ouvrage, notices biographiques sur les plus importants des personnages mentionnés.

Nous n'avons qu'un vœu à formuler, c'est que les tomes du « Directoire exécutif » paraissent aussi régulièrement que parurent ceux du « Comité de salut Public ». Avec cette dernière publication, avec les grandes collections in-4° et in-8° de la Ville de Paris, avec les publications du Comité d'histoire économique de la Révolution, ils formeront l'un des plus admirables ensembles d'instruments de travail qu'on ait jamais vus.

André Fribourg.

Répertoires, publications de textes et de documents.

Fasti consulares Imperii Romani, von 30 v. Chr. bis 565 n. Chr., mit Kaiserliste und Anhang, bearbeitet von Willy Liebenam (*Kleine Texte für theologische und philologische Vorlesungen und Uebungen*, hsgg. v. Hans Lietzmann, 41/43), Bonn, A. Marcus und E. Weber, 1910, 128 pp. pet. in-8. — Il est des travailleurs qui, fort capables de recherches originales, comme ils le montrent par intervalles, s'adonnent volontiers aux besognes ingrates de répertoire et de nomenclature ; il faut leur savoir gré de ce dévouement. Du nombre est M. W. Liebenam qui, dans ce genre de compilation érudite, avait déjà, avec ses *Legaten*, et sa *Städteverwaltung*, fourni des preuves irrécusables de puissance de travail, de science et de conscience. Le petit livre qu'il vient d'y ajouter témoigne en outre d'un sens pratique remarquable. Dans un format très réduit, avec un mode d'annotation très clair, nous avons, au prix modeste de 3 marks, une table chronologique des consuls, de l'avènement d'Auguste à la mort de Justinien Ier (avec l'indication des sources et références), l'index alphabétique des mêmes personnages, par ordre de gentilices, et un index des *cognomina* renvoyant aux tableaux précédents. Suit la série des empereurs durant cette longue période qui donne leurs protocoles complets et les dates y afférentes. Chacune des parties est précédée de quelques notices générales qui en facilitent l'intelligence. Cette mince plaquette, qui a demandé d'immenses recherches et dont une typographie impeccable permet d'approuver les menus caractères, sera d'un secours infiniment précieux à tous les amateurs d'histoire romaine, en particulier aux épigraphistes. Elle les dispensera bien souvent de recourir à la volumineuse *Prosopographia Imperii Romani* et même à cette masse énorme qu'est le *Corpus* latin ; ils seront unanimes à féliciter et à remercier M. L. — Victor Chapot.

Intorno al Περὶ γῆς *di Apollodoro, Nota di* Luigi Pareti (Estr. d. *Atti dell' Accademia delle Scienze di Torino*, XLV, 1910), 28 pp. in-8. — Contrairement à U. Hœfer (*Rhein. Mus.*, LXV (1910), p. 121 sq.), M. P. admet qu'Apollodore est bien l'auteur du Περὶ γῆς ; mais il s'accorde avec lui à penser que le Pseudo-Scymnos n'a pas eu connaissance de ce travail, en dépit du petit nombre de concordances qu'on a signalées entre les deux auteurs. Ce traité fut écrit vers le même temps que la périégèse du Pseudo-Scymnos, ou peu après. Il devait comprendre deux livres, le premier traitant de géographie générale et d'histoire de la géographie, l'autre contenant la périégèse proprement dite. Il serait alors assez compréhensible qu'on ne trouve d'extraits que du second, dispersés chez différents auteurs. — Victor Chapot.

Carlton Huntley Hayes, *An introduction to the sources relating to the germanic invasions*. Studies in history, economics and public law, de la

Faculty of political science of Columbia University, XXXIII, 3, New-York, Longmans, Green and C°, 1909, in-8, 229 p. — L' « introduction » de M. H. se rattache au cours professé à Columbia University par M. Robinson en 1905-1906. Elle constitue un complément utile aux manuels classiques de Wattenbach et de Molinier. Les sources scandinaves sont exclues de la revue de M. H., en raison de leur date, et il n'a considéré les sources « documentaires », c'est-à-dire les lois barbares et les canons ecclésiastiques, qu'en un court chapitre, le dernier, les seize premiers énumérant et critiquant les textes qui permettent d'élucider l'histoire des invasions germaniques, de Plutarque à Paul Diacre. Une préface suggestive sur la définition du terme de barbare et un index de sources complètent heureusement le travail de M. H. — Georges Bourgin.

Vita sanctae Genovefae virginis, Parisiorum patronae, ed. Carolus Künstle. Leipzig, Teubner, 1910, xlviii-20 pp., in-16 (*Bibliotheca scriptorum medii aevi Teubneriana*); prix : 1 m. 20. — On sait qu'une discussion très vive s'est élevée naguère entre érudits français et érudits allemands touchant l'antiquité et la valeur de la *Vie de sainte Geneviève*. M. Künstle a tenté de renouveler la question en prouvant qu'une rédaction de cette vie, appelée rédaction *C* par les précédents critiques et considérée jusqu'ici comme un abrégé de très basse époque, était conservée dans deux manuscrits du viii° et du ix° siècle avec d'autres textes d'une époque bien antérieure. Pour lui, cette rédaction *C* est plus près que les autres de la rédaction primitive; elle remonte au vi° ou, au plus tard, au vii° siècle et a par suite une grande autorité. Il en donne une édition qui permettra de discuter son hypothèse, — et l'on peut croire qu'elle le sera. — L. Halphen.

Ex Guidonis de Bazochiis Cronosgraphie libro septimo. Letzter Teil bis zum Schluss (1199) für akademische Uebungen, herausgegeben von Alexander Cartellieri, bearbeitet von Wilhelm Fricke. Jena, Kämpfe, 1910, iv-23 pp. in-8. — On n'avait imprimé jusqu'ici que quelques extraits de l'œuvre historique si intéressante composée par Gui de Bazoches († 1203). M. Cartellieri en a fait transcrire par un de ses étudiants les derniers chapitres (relatifs au temps de Philippe Auguste) d'après le manuscrit unique (Bibl. nat., lat. 4998). Il nous livre cette transcription sans commentaire, comme il a déjà fait en 1909 pour l'Anonyme de Laon, l'édition étant dans sa pensée destinée aux écoliers de son « séminaire » historique. Les historiens du xii° siècle ne lui en seront pas moins reconnaissants de ce nouveau service rendu à leurs études. — L. Halphen.

Hans Schreuer. — *Ueber altfranzösische Krönungsordnungen*. Weimar, H. Böhlaus, 1909, in-8, 58 p.; prix : 1 m. 60. — M. Schreuer, pour préparer un travail d'ensemble sur le couronnement des rois de France, paru depuis lors, s'est livré à une étude critique de quelques-uns des plus anciens règlements relatifs à cette cérémonie. Il est parvenu à retrouver celui qui

concerne Louis VIII dans une compilation qui remonte sans doute au temps de ce prince et il nous en donne une édition critique. Il a reconnu aussi l'ordonnance de Blanche de Castille pour le couronnement de saint Louis dans une pièce traduite en français que nous a transmise Godefroy et qu'il réédite à la suite de la précédente. Il nous donne enfin une étude critique sur le prétendu cérémonial du couronnement de Louis VII. — L. Halphen.

G. Constant. — *Rapport sur une mission scientifique aux Archives d'Autriche et d'Espagne.* Étude et catalogue critiques de documents sur le Concile de Trente. Extr. des *Nouvelles Archives des missions scientifiques*, Paris, Impr. nationale, 1910, in-8, 364 pp. — Le rapport de M. Constant est la base d'une publication des correspondances diplomatiques sur le Concile de Trente dont il a été chargé pour la *Collection des documents inédits*. Il a dépouillé la correspondance de Rome et la correspondance conciliaire au *Staatsarchiv* de Vienne et à Simancas, — sans compter quelques dépôts secondaires d'Espagne, — et a pu dresser un catalogue critique d'un intérêt considérable. En effet, M. C. ne s'est pas contenté de grouper des pièces très dispersées, d'une nature diplomatique très différente, certaines fort difficiles à identifier, en l'absence de dates ou d'adresses; mais il a encore écrit une notice fort soignée, tirée en majeure partie des documents inédits, sur chaque ambassade, il a annoté scrupuleusement ses analyses, établi avec critique l'origine des pièces offrant quelque complexité, et, dans un appendice, il a donné l'état des correspondances d'ambassadeurs espagnols, se rattachant à l'histoire du Concile de Trente, qui se trouvent en France, en Allemagne et en Angleterre. C'est donc un instrument de connaissance essentiel, non seulement pour l'histoire proprement dite du Concile, mais encore pour l'histoire et la diplomatie générale de l'Europe au XVIe siècle. — Georges Bourgin.

BIBLIOGRAPHIE

BULLETIN CRITIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE

Paul-Edmond Martin, **Études critiques sur la Suisse à l'époque mérovingienne**, Paris, Fontemoing, 1910, xxvii-469 pp. in-8, 1 carte. — Ces *Études critiques* constituent un très honorable travail du sous-archiviste de l'État de Fribourg, et auquel on ne pourra plus reprocher que l'absence d'une table des noms propres. Il a trait aux années 534-715, années confuses où M. M. projette quelques lumières. La première partie est une Étude proprement historique, qui expose la situation respective des populations en présence en 534, puis les conquêtes des Francs en Burgondie et en Alamannie ; l'auteur a eu d'autant plus de mal à écrire cette histoire que les annales continues, les textes centraux lui faisaient défaut. Ces difficultés l'ont moins gêné pour la seconde partie, qui traite des peuples et de l'administration franque, et qui est un travail de géographie historique concernant la Burgondie, la Transjurane, l'Alamannie, le duché mérovingien d'Alsace et la Rhétie de Coire. On y trouvera des éléments d'ethnographie et d'histoire des institutions, parmi lesquels on regrettera de ne rien rencontrer sur l'évolution de l'Église, que l'auteur a laissée volontairement de côté. — G. B.

R. de Lespinasse, **Le Nivernais et le comté de Nevers**, I, Paris, Champion, 1909, vi-497 pp. in-8. — Les sources qu'il est loisible de consulter sur l'histoire du Nivernais sont fragmentaires et éparses ; M. de L. n'a pas craint cependant d'entreprendre l'histoire féodale de sa région natale, et c'est un travail fort honnête, sérieusement composé et écrit, avec certaines habitudes de province et certains errements surannés, qu'il a publié. Mais l'histoire du comté ne commence proprement qu'en 990 : M. de L. a fait précéder cette histoire, qu'il poussait dans ce premier

volume jusqu'à la fin du XIIe siècle, par une sorte d'introduction sur l'histoire celtique et gallo-romaine d'un pays où la domination éduenne, puis la domination romaine et les invasions barbares ont marqué leur empreinte. — G. B.

E. Jordan, **Les origines de la domination angevine en Italie**, Paris, Picard, 1910, CLIII-660 pp. in-8. — M. Jordan avait eu jadis l'intention d'étudier la politique toscane et lombarde de Charles d'Anjou. En explorant les alentours de son sujet, il s'est aperçu qu'il lui était nécessaire, pour en traiter sérieusement, de rechercher l'origine et la formation des partis italiens, si vivaces au temps des rivalités municipales de la fin du XIIe siècle, et c'est l'ensemble de ses recherches qu'il livre aujourd'hui aux historiens de l'Italie médiévale. Malheureusement, ces recherches ne seront pas toujours facilement utilisables, en raison de la règle que s'est imposée M. J. de n'indiquer, dans sa large introduction de 153 pages, aucune référence. Dans cette introduction, M. J. décrit l'Italie politique au début du XIIIe siècle, et fait l'histoire des partis urbains qui se disputent le pouvoir dans chaque commune. La thèse elle-même est divisée en trois livres, le premier consacré à l'Italie depuis la mort de Frédéric II jusqu'à la mort du pape Alexandre IV, le second, sous Urbain IV, le troisième sous Clément IV : toute la matière est ordonnée autour de Charles d'Anjou et des papes, et l'on voit avec précision, grâce à M. J., quel facteur a pu être le royaume des Deux-Siciles dans les fluctuations de la politique italienne. Le reproche essentiel qu'on peut faire à M. J., c'est bien justement d'être resté strictement enfermé dans l'histoire politique : les causes de l'antagonisme des partis, les tactiques, les doctrines, — causes profondes, reposant sur des différences psychologiques et sociales ou des contradictions économiques, — elles ne lui ont peut-être pas échappé, mais il s'est bien gardé de les mettre en lumière, et cette lacune enlève de la vie et de l'intérêt à tout son livre. — G. B.

Achille Luchaire, **La Société française au temps de Philippe Auguste**, Paris, Hachette, 1909, in-8. — M. L. Halphen, qui a été chargé de publier le volume de son maître A. Luchaire, pense que c'est l'apparition du travail critique de Cartellieri qui le détourna de continuer l'étude du règne de Philippe Auguste, entreprise depuis plusieurs années, et exposée, dans ses principaux résultats, à un cours public de la Sorbonne et dans quelques chapitres de l'*Histoire de France* de Lavisse ou dans les *Séances* de l'Académie des Sciences morales et politiques. On a également retrouvé dans les papiers de M. Luchaire la matière du présent volume, consacré à l'état moral et matériel des sociétés françaises au début du XIIIe siècle. Après un tableau des habitudes morales de l'époque, — brigandage, superstitions, culte des reliques, — sont passées en revue les grandes catégories sociales, Église (curés, étudiants, chanoines, évêques, vie monastique), féodalité (brigandage féodal, vie en temps de paix,

chevalerie, la femme et la courtoisie), enfin paysans et bourgeois. Il n'y a rien de nouveau dans cette œuvre posthume, fort sobrement annotée, et on y regrettera l'absence de tout développement sur l'état économique; mais elle est écrite avec soin, elle a de la couleur et du mouvement, elle est vivante, et cela suffit pour qu'on sache gré aux éditeurs de l'avoir publiée. — G. B.

Fernand Hayem, **Le maréchal d'Ancre et Léonora Galigaï**, Paris, Plon, 1910, vi-312 pp. in-8. — Ce livre posthume, œuvre d'un jeune historien regretté par tous ses amis, n'est pas précisément une réhabilitation du célèbre couple italien ; seulement l'auteur a vu dans Concini et sa femme de simples courtisans, intrigants, avides, mais fidèles à leur maîtresse, et beaucoup moins noirs que ne les a faits la légende. Ce récit vivant, détaillé, souvent amusant, dispose à l'indulgence pour ces favoris dont la mort fut si tragique. — G. W.

Rilly (Comte de). **Le baron d'Oysonville, 1606-1679**, Paris, Champion, 1910, 234 pp. in-8. — Le baron d'Oysonville, neveu du secrétaire d'État Sublet de Noyers, remplit diverses missions entre 1636 et 1644 auprès de l'armée weimarienne, commandée successivement par le duc Bernard, Guébriant et Turenne. Ce livre bien documenté nous raconte sa vie. — G. W.

Jean Audouard, **Le rétablissement du Parlement de Provence (janvier 1775) d'après des documents inédits**, Paris, Daragon, 1909, 42 pp. in-8. — Dans cette courte plaquette, M. Audouard raconte d'après les archives d'Aix de quels événements a été marquée la rentrée du Parlement à Aix. La joie des habitants s'expliquait beaucoup plus par des considérations commerciales et utilitaires que par des idées politiques bien arrêtées. — A. G.

Raoul Arnaud, **La Princesse de Lamballe, 1749-1792**, Paris, Perrin, 402 pp. in-8, 1911. — On lira avec un vif intérêt cette histoire romancée de Mme de Lamballe. Déjà nous avons signalé les qualités de M. A. en rendant compte de son livre sur *Le Fils de Fréron*. Elles se retrouvent dans ce volume. Le style est vif bien qu'un peu cherché parfois ; sept gravures dont trois portraits de la princesse complètent l'ouvrage. — André Fribourg.

J.-P. Brissot, **Mémoires (1754-1793)** publiés avec Étude critique et Notes par Cl. Perroud, tome I, **1754-1784**, tome II, **1784-1793** (Mémoires et documents relatifs aux xviiie et xixe siècles), Paris, Picard;

LI-397, 401 pp. in-8, s. d. — Ces deux volumes constituent l'une des plus remarquables éditions de textes historiques que l'on ait récemment données. Les *Mémoires* de Brissot n'avaient pas été réimprimés depuis l'édition compilée en 1830 par M. de Montrol (4 vol. in-8). Cette édition était d'ailleurs suspecte, « les uns tenant ces mémoires pour apocryphes, les autres y soupçonnant du moins de graves interpolations ». M. Perroud, après un long examen du problème (examen qui constitue l'*Étude critique* sur les *Mémoires* placée en tête de cette édition), croit pouvoir affirmer que : 1° sur les 1,300 pages de l'édition de 1830, 600 doivent être absolument éliminées « comme étant des interpolations manifestes tirées presque toujours d'autres ouvrages » de Brissot ; 2° 100 pages environ restent suspectes ; 3° 100 autres pages (en chiffres ronds) se composent de lettres écrites ou reçues par Brissot. M. Perroud a réimprimé avec des notes ce qui lui paraît avoir constitué originellement les Mémoires du député : il a réimprimé, en petit texte, les 100 pages qu'il juge douteuses ; il se propose enfin de publier les lettres interpolées par M. de Montrol avec d'autres lettres de Brissot qu'il a déjà réunies et qui constitueront un troisième volume des « Œuvres de Brissot ». Il a placé en tête de son premier volume une *Bibliographie* des ouvrages de Brissot, comprenant cent vingt-trois articles ; en appendice à son second tome : 1° une notice sur Brissot écrite par Petion durant sa proscription dans son asile de Saint-Émilion ; 2° une note sur les portraits de Brissot ; 3° un index des noms (noms de personnes, de lieux, de journaux, d'ouvrages...). — L'Étude critique de M. Perroud sur les *Mémoires* (étude parue tout d'abord dans la revue *La Révolution française* en juillet et août 1909) est un modèle de critique ingénieuse et rigoureuse. — A. F.

EUGÈNE DÉPREZ, **Œuvres complètes de Maximilien Robespierre**, première partie, *Robespierre à Arras*, Paris, Leroux, 64 pp. in-8, 1910. — Ce fascicule comprend le *Discours sur les peines infamantes*, couronné par l'Académie de Metz en 1784. Nous reparlerons de cette édition quand elle sera plus avancée. — A. F.

GASTON MAUGRAS, **Journal d'un Étudiant (Edmond Géraud) pendant la Révolution, 1789-1793**, nouv. éd., Paris, Plon, VII-331 pp. in-8, 1910. — Le titre de ce livre en donne une idée inexacte. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un journal, mais d'un certain nombre de lettres enchâssées dans un texte qui est l'œuvre de M. G. M. ; à vrai dire même cette définition n'est pas encore satisfaisante ; M. M. fait un récit des événements et dans ce récit il donne des extraits de lettres et parfois des lettres entières. Les historiens eussent préféré une bonne édition complète des lettres de l'étudiant, avec un index, et je crois que le grand public auquel ce livre est destiné aurait lu ces lettres avec plaisir. — A. F.

Albert Mathiez, **Le club des Cordeliers pendant la crise de Varennes et le massacre du Champ de Mars**, documents en grande partie inédits, publiés avec des éclaircissements, des notes et une planche, Paris, Champion, 1910, IV-392 pp. in-8. — « Les Cordeliers ont joué le principal rôle dans les événements qui se sont déroulés depuis la fuite de Louis XVI à Varennes jusqu'au massacre du Champ de Mars. Ils ont vraiment pris la direction du mouvement démocratique, et il n'a pas dépendu d'eux que la monarchie ne fût renversée dès le mois de juin 1791, alors que la France était encore en paix, à l'intérieur et à l'extérieur... Il semble donc que pour étudier l'agitation démocratique et républicaine après la fuite de Varennes le meilleur observatoire soit le club des Cordeliers... La présente publication a pour but de réunir les principaux documents de nature à faire connaître l'activité du club pendant cette période... Elle comprend deux parties. Dans la première j'ai essayé de reconstituer les délibérations et les actes du club depuis le 20 juin 1791 jusqu'au 7 août de la même année. Dans la seconde, je me suis efforcé de rassembler les pièces éparses du dossier judiciaire des poursuites intentées à propos de l'affaire du Champ de Mars... » Ce qu'il y a surtout de nouveau dans cette publication, ce sont les « pièces provenant de l'avocat Buirette de Verrières qui fut arrêté pour l'affaire du Champ de Mars et qui prit copie de la procédure pour préparer sa défense ». L'auteur attaque les « publicistes médiocres... qui trônent dans les commissions officielles... », qui « corrigent les écrits du XVIIIe siècle sous prétexte de les mettre en harmonie avec l'orthographe actuelle », puis il ajoute naïvement qu'il ne change, lui, que la « ponctuation » ! C'est un crime à ses yeux que d'écrire « temps » pour « tems », « samedi » pour « samedy », « azile », pour « asile », mais il considère que de mettre un point, là où le texte porte une virgule, ou même ne porte aucun signe, cela ne peut en rien changer le sens de ce texte[1]. M. M. n'aime pas Danton à qui il ne peut pardonner, lui, président de la société des *Études Robespierristes*, d'avoir eu le cou coupé par Robespierre ; il le lui fait bien voir, soit dans le texte même de son livre, soit dans les notes, car personne ne s'entend comme M. M. à glisser en bas de page une insinuation innocente[2]. — A. F.

Augustin Cochin, **La crise de l'histoire révolutionnaire, Taine et M. Aulard**, Paris, Champion, 102 pp. in-8, 1909. — M. Cochin a réimprimé une série d'articles qu'il avait publiés dans le *Correspondant*. Ces articles sont une réponse au livre que M. Aulard consacra, il y a deux ans environ, à Taine ; ils furent écrits d'une plume habile par un homme intelligent et très adroit, trop adroit même pourrait-on presque dire, car

1. « J'ai reproduit les textes que je publie avec leur orthographe ancienne sans y changer autre chose que la ponctuation » (p. III) [M. M. si précis et méticuleux me permettra de l'être moi-même. On écrit *Petion* et non *Pétion*, et il est déplaisant pour l'œil de lire presque dans la même ligne (v. p. 119, n. 1) *Pètion* et *Pétion*].

2. V. par exemple n. 4, p. 132.

on ne peut se défendre parfois d'un sentiment d'étonnement devant l'adresse avec laquelle il s'appuie sur les critiques dont l'œuvre de Taine fut l'objet, pour en prouver la valeur. — A. F.

Lieutenant-colonel L. Hartmann, **Les officiers de l'armée royale et la Révolution**, Paris, Alcan, 1910, IV-540 pp. in-8. — « On s'est proposé dans cet ouvrage... d'étudier en détail la conduite tenue par les gentilshommes militaires au cours des phases du drame qui bouleversa la France de 1788 à 1794. On s'est attaché à suivre le développement de leur hostilité contre le régime constitutionnel, à rechercher les mobiles qui conduisirent la plupart d'entre eux jusqu'à la défection et jusqu'à l'enrôlement sous les drapeaux des princes, à noter les impressions suscitées dans leurs rangs par les décrets des assemblées ainsi que par les nouvelles reçues de l'étranger, à pénétrer enfin dans le conflit où leurs préjugés vinrent se heurter contre l'esprit d'égalité... » En ces termes, M. Hartmann résume assez exactement le but qu'il s'est proposé. Son livre constitue un bon manuel qui rendra des services, qui en aurait rendu plus encore s'il y avait adjoint un index alphabétique. On regrettera la brièveté des indications qu'il nous donne sur les sources auxquelles il a puisé. Il ne suffit pas de dire en quelques phrases comme il le fait à la page III de son avant-propos : je me suis servi des journaux, des documents des archives nationales et du ministère de la guerre ; le lecteur et le travailleur qui utilisent ce volume ont besoin de savoir très exactement, et dès cet avant-propos, quels journaux, quelles séries, quels cartons d'archives l'auteur a précisément consultés. Un livre intéressant comme celui-ci ne peut que gagner à ces précisions. — A. F.

Baron de Batz, **Histoire de la Contre-Révolution**, I, *L'agonie de la Royauté* (*1789-1793*), Nouv. Bibl. hist., Paris, Bloud, 500 pp. in-8. — M. de Batz n'aime pas les révolutionnaires. Il n'hésite pas à reproduire au passage les petites histoires vraies ou fausses qui leur sont désagréables. Étudier l'ensemble des efforts faits par la Contre-Révolution, et chercher à l'expliquer était une tentative fort intéressante, à condition qu'on restât sur le seul terrain historique et qu'on ne tendît pas trop à « interpréter » les faits. L'auteur, qui paraît être un esprit très vivant, ne semble pas avoir pu résister à cette tentation. — A. F.

E. Herpin, **Armand de Chateaubriand**, correspondant des Princes entre la France et l'Angleterre, 1768-1809, Paris, Perrin, IV-376 pp. in-8, 1910. — L'auteur avant d'écrire son livre s'est livré à une enquête sérieuse. Il a utilisé les Bulletins de Police déposés aux Archives nationales, le dossier Armand de Chateaubriand dans la série F7, et surtout le Livre des rapports dressés par Armand de Chateaubriand, conservé au British Museum. L'histoire d'Armand de Chateaubriand, le cousin de

l'auteur des *Martyrs*, qui fut exécuté dans la plaine de Grenelle en 1809, est tragique à souhait. Le récit est relativement écrit simplement[1]. — A F.

Ernest Picard, Victor Paulier, **Mémoires et Journaux du général Decaen**, avec introduction, notes et cartes, tome II, 1800-1803, Armée du Rhin, Bonaparte et Decaen, Départ pour l'Inde, Paris, Plon, 1911, VII-440 pp. in-8. — « Le second volume de ces *Mémoires et Journaux* s'ouvre le 4 juin 1800, à l'armée du Rhin. Decaen qui a commencé la campagne sous les ordres de Souham, vient d'être promu divisionnaire à l'âge de trente et un ans, et placé à la tête d'une des divisions du centre. En cette qualité il prend une part importante et brillante aux opérations militaires de l'an VIII et du début de l'an IX... Par la haute situation qu'il occupe désormais, par les confidences qu'il reçoit de Moreau, par ses relations amicales avec Lahorie, le chef d'état-major du corps du centre, ses souvenirs acquièrent une valeur documentaire particulièrement précieuse... ». Decaen raconte les opérations autour d'Ulm, la bataille de Höchstædt, l'occupation de Munich, la campagne d'hiver qui aboutit à Hohenlinden, où sa division joue un rôle très brillant, la marche sur Vienne, la prise de Salzbourg. — La guerre finie, Decaen rentre à Paris, devient l'un des familiers de Bonaparte, cherche à rétablir de bonnes relations entre le Consul et Moreau son ancien général ; puis, sur sa demande, il est nommé capitaine général des établissements français dans l'Inde ; il gagne Pondichéry et l'Ile de France qu'il réorganise. Le récit de Decaen se lit facilement ; il est écrit simplement, sans recherche, le lecteur se sent en confiance. — A. F.

Édouard Chapuisat, **La municipalité de Genève pendant la domination française**, extraits de ses registres et de sa correspondance (1798-1814), t. II, Genève, Kündig, Paris, Champion, 1910, XXIII-631 pp. in-8. — Nous avons déjà dit, lors de l'apparition du tome I, tout le bien que nous pensions de cette publication. Je crois qu'au point de vue matériel, il est difficile de faire mieux : typographiquement et pour ses gravures, ce livre mérite qu'on le signale. Quant aux documents imprimés dans ce tome second, ils ne le cèdent en rien pour l'intérêt à ceux publiés dans le tome premier ; « les extraits de registres se rapportent à la municipalité sous le Consulat, sous l'Empire, et, en suivant pas à pas la restauration de la République de Genève, retracent l'histoire

1. Il y a malheureusement des exceptions, le volume débute par une description romantique de Saint-Malo dont je ne citerai qu'une phrase : « Ce vaisseau de granit, — archaïque joyau du radieux pays que la civilisation balnéaire a baptisé du symbolique vocable : la côte d'Émeraude — se glorifie d'une prestigieuse histoire dont maints feuillets ressemblent à de légendaires epopées, à de superbes chansons de gestes... » De plus, les épreuves ont été mal corrigées, les erreurs et les fautes d'impression fourmillent.

de l'occupation de son territoire par l'armée autrichienne ». Le tome II comprend les tables de la publication : table des gravures, table des matières, et surtout table analytique des noms de personnes et de lieux, et « table systématique » des matières. Ces deux dernières sont dressées avec un soin admirable. J'irai même plus loin, et je reprocherai trop de soin à leur auteur : était-il très utile de constituer l'article *Département du Léman* qui contient environ 460 renvois, ou l'article *Administration municipale* à peu près aussi long, ou l'article *Militaire*, qui me paraît détenir le record avec près de 600 renvois [1]. J'aperçois mal l'intérêt de ce travail, mais je suis certain que M. Chapuisat ne m'en voudra pas de ce reproche d'excès de zèle. — A. F.

Édouard Guillon, **Napoléon et la Suisse, 1803-1815**, Paris, Plon, Lausanne, Payot, 1910, vi-370 pp. in-8. — Depuis quelques années, les historiens se plaisent à étudier la domination impériale en Europe. Deux volumes récents ont été consacrés à Napoléon et la Pologne et à Napoléon et la Catalogne. M. Guillon a voulu tenter le même travail pour la Suisse. Ce qui fait l'intérêt de son livre c'est qu'il s'est servi des documents conservés aux archives du Quai d'Orsay et aux archives de la Guerre. Il a utilisé la correspondance des ambassadeurs, du général Ney, du général Vial et du comte Auguste de Talleyrand et les papiers relatifs à l'armée d'Helvétie en 1798 et 1803. Son livre est donc pourvu d'une base solide pour l'histoire des rapports de la Suisse avec la France de 1803 à 1815. L'auteur a été naturellement amené à s'occuper de l'histoire intérieure du pays pendant cette période ; sur ce point, il a eu recours à des travaux d'historiens suisses, et a négligé les documents. Je reconnais d'ailleurs que cette « littérature » suisse, qu'il a utilisée, est fort utilisable, variée et sérieuse. — A. F.

Pierre Conard, **Napoléon et la Catalogne (1808-1814)**, I, La captivité de Barcelone (février 1808 - janvier 1810), Paris, Alcan, 1910, xliv-473 pp. in-8. — M. Conard a singulièrement facilité la tâche de ses lecteurs et de ceux qui devaient se charger de rendre compte de son livre. Il a pris soin d'en résumer lui-même les conclusions très précisément (p. 385-387).

I. — « Dans les années antérieures à 1808, l'influence des idées françaises en Catalogne fut sinon nulle, du moins très faible ; ce qui subsistait du sentiment particulariste n'était point de nature à faire souhaiter aux habitants soit l'union avec la France, soit l'imitation de la France. D'autres faits, historiques et économiques, étaient contraires à l'influence française. Napoléon conçut néanmoins le projet d'annexer la Catalogne à son empire et fit occuper la province... Mais les actes et les procédés

1. Ce qui équivaut à peu près à renvoyer le lecteur à toutes les pages des volumes.

des Français lors de l'occupation contribuèrent très fortement à indisposer plus encore les Catalans. »

II. — La résistance vint des classes inférieures ; les classes supérieures furent plus timides ; mais très peu de gens se rallièrent au régime napoléonien. Le rôle de ces « afrancesados » décriés fut uniquement « d'aider les Français dans des rigueurs ou des exactions, non de collaborer à des plans de réformes ».

III. — « La province échappa totalement à l'influence du roi Joseph, et Napoléon se soucia peu de la façon dont ses généraux administraient. Les mesures prises par ceux-ci ne tendirent ni de près, ni de loin à une « régénération » ... »

IV. — « Le régime auquel furent soumis les districts occupés fut le banal régime traditionnel de l'occupation militaire. Les hommes qui le dirigèrent ne lui donnèrent pas un caractère de rudesse anormale ; les abus qu'il comporta se retrouveraient sans doute partout ailleurs... Mais il s'agissait ici, non d'un pays à contenir temporairement et dont l'évacuation était prévue, mais d'une province qui devait entrer dans le grand empire, ou dans un état feudataire.

Le régime était propre à aliéner définitivement le peuple qui y était soumis et pourtant il était impossible d'en employer un autre. Le vice initial était dans l'invasion de l'Espagne [1]. »

On peut souscrire à ces conclusions sans réserve, surtout lorsqu'on s'est rendu compte de la stricte et minutieuse méthode de M. Conard. Il est rare, même dans une thèse de doctorat, de voir le scrupule historique poussé aussi loin, et quand bien même il y aurait excès, cela ne nous empêcherait pas de féliciter ici vivement l'auteur. Nous tenons à signaler enfin l'importance de son introduction (revue des sources et bibliographie) et du mode de classement qu'il propose pour les documents d'archives relatifs à l'époque impériale. On lira avec grand intérêt les pages XX à XXXI de cette introduction, où il classe toutes les pièces d'archives en trois classes ou degrés (*Premier degré*, Information impériale, — *Second degré*, Information ministérielle, — *Troisième degré*, Information des chefs locaux) suivant l'individu auquel chaque document était destiné en original, et où il se pose la question : quelle filière le document a-t-il suivie? Les historiens de l'époque impériale feront tous leur profit de ces indications. — A. F.

Ernest Daudet, **Nouveaux récits des temps révolutionnaires**, d'après des documents inédits, Paris, Hachette, 1910, VII-272 pp. in-16.— Pour M. Daudet les temps révolutionnaires ne sont point encore révolus ; il dit dans sa préface : « il n'est pas téméraire de prétendre que le cycle révolutionnaire ouvert il y a cent trente ans n'est pas encore fermé » ;

1. On pourra se reporter à l'article de la *Revue d'Histoire moderne et contemporaine* (t. XIII, p. 328) où M. Conard a exposé « l'objet, la méthode et les résultats essentiels de son livre ».

c'est pourquoi sur les six « récits des temps révolutionnaires » que comprend son volume, aucun ne se rapporte à ce que l'on a coutume d'appeler l' « époque révolutionnaire ». Une longue étude, *A la cour de Russie*, est consacrée à l'impératrice Élisabeth de Russie, femme d'Alexandre Ier et à son entourage ; l'auteur y a surtout utilisé l'ouvrage du grand duc Nicolas Mikhaïlovitch, sur l'impératrice. *L'odyssée d'une aventurière sous le Directoire et le Consulat*, est un amusant récit de diplomatie secrète et d'espionnage. Dans *Un drame à Troyes en 1814* nous assistons aux intrigues royalistes et à l'exécution du chevalier de Gouault en 1814. — A. F.

Marcel Frager, **A la barre de l'Histoire (1805-1820)**, avec préface de M. G. Lenotre. — Un policier dilettante. — Un empire d'une matinée. — Deux idylles après Waterloo. — Le Juif errant de l'assassinat. — Héros ou brigand, Paris, Hachette, 1911, IX-226 pp. in-16. — Sous ce titre impressionnant et sous ces sous-titres romantiques, M. Frager nous donne six études sur un policier du nom de Licquet, sur la conspiration de Malet, sur La Bédoyère et Cambronne, sur Louvel, l'assassin du duc de Berry, sur la conspiration de Grenoble de 1816. Tous les personnages qu'il met en scène étaient connus déjà, mais il est juste de dire qu'il s'est livré à des recherches personnelles, qu'il a recouru aux sources et qu'enfin son éditeur lui a accordé un certain nombre de planches qui augmentent l'attrait de son livre. — A. F.

La conversion et la mort de M. de Talleyrand, Paris, Champion, 1910, 29 pp. in-8. — Ce récit d'un témoin, le baron de Barante, a été recueilli par son petit-fils, le baron de Nervo. Il ajoute peu à ce que nous savions. — G. W.

Arthur Chuquet, **Épisodes et portraits**, 3me série, Paris, Champion, 1911, 271 pp. in-18. — Cette nouvelle série comprend dix-huit « épisodes » ou « portraits », plus quatre appendices, consacrés tous les quatre à Stendhal ou à ses œuvres, et ce sont peut-être ces appendices qui forment la partie la plus neuve de ce volume, car ils contiennent une ingénieuse identification d'une lettre de Stendhal, et « quelques rectifications » à l'édition de ses œuvres. Tout le reste du volume est fort amusant. — A. F.

Dutacq, **Histoire politique de Lyon pendant la Révolution de 1848 (25 février-15 juillet)**, Paris, Cornély, 1910, 458 pp. in-8. — Ce livre, qui est le résultat de longues et patientes recherches, se lit avec intérêt. Une introduction très suggestive montre les causes qui rendaient Lyon prêt à bien accueillir une révolution : causes politiques, venant du

mécontentement contre le ministère Guizot ; causes économiques, par suite de la crise industrielle ; hostilité des ouvriers contre la concurrence des couvents. Aussitôt après le 24 février se constituent les autorités révolutionnaires à Lyon ; du haut de la Croix-Rousse les ouvriers organisés tiennent la ville sous leurs canons, imposant leurs volontés au faible commissaire du gouvernement qui s'appelle Emmanuel Arago. La bourgeoisie conservatrice prend sa revanche aux élections à l'Assemblée Constituante, et plus tard aux élections municipales. Finalement l'échec des journées de juin à Paris donne assez d'audace au gouvernement pour qu'il autorise l'armée à saisir les canons de la Croix-Rousse, à enlever les fusils de la garde nationale, à fermer les chantiers nationaux. C'est la fin d'une période d'agitation qui avait duré quatre mois, sans jamais aboutir à la guerre civile. Voilà une excellente étude d'histoire locale, comme il nous en faudrait beaucoup pour le dix-neuvième siècle. Elle fait honneur à l'auteur ainsi qu'à la nouvelle « Bibliothèque de la Révolution de 1848 ». — Georges Weill.

Marc de Villiers, **Histoire des clubs de femmes et des légions d'amazones, 1793-1848-1871**, Paris, Plon, 422 pp. in-8. — Ce titre un peu tapageur et le ton constamment ironique de l'auteur pourraient donner une impression inexacte sur le caractère historique du livre. C'est un travail sérieux, bien documenté, au moins pour la période de la Révolution qui occupe la plus grande partie du volume. Le xixe siècle est beaucoup moins connu ; sur le règne de Louis-Philippe, sur 1848, il y a bien des lacunes. L'histoire du féminisme au siècle dernier n'est pas encore faite. — G. W.

Emile Le Senne, **Madame de Païva**, Étude de psychologie et d'histoire, préface par Georges Montorgueil, Paris, Daragon, xvi-61 pp. in-8, 1911. — La Païva est encore connue des Parisiens par l'hôtel qu'elle fit construire aux Champs-Élysées. — M. Le Senne fait revivre cette curieuse figure de courtisane qui, femme d'un petit tailleur de Pétersbourg, devint marquise de Païva, puis comtesse Henckel de Donnersmarck et cousine du prince de Bismarck. — A. F.

Alphonse Bertrand, **Les origines de la troisième République (1871-1876)**, Paris, Perrin, 1910, 378 pp. in-8. — Ce livre devait être le premier d'une « histoire de la troisième République », que la mort empêcha l'auteur de continuer. M. B., qui fut collaborateur de Gambetta au gouvernement de la Défense Nationale, appartient au parti républicain modéré. C'est l'admiration pour Thiers, pour sa politique intérieure et sa diplomatie extérieure, qui domine tout l'ouvrage. Celui-ci est d'ailleurs impartial : quoique modéré, l'auteur ne s'emporte pas contre les hommes de la Commune, il parle avec estime d'un Delescluze ou d'un Gaston

Crémieux ; quoique républicain, il s'efforce d'être juste envers les tentatives de restauration monarchique. Le récit clair, simple, généralement bien présenté, rend le livre agréable et intéressant. Malheureusement il ne faut rien y chercher de nouveau ; terminé en 1899, avant la grande histoire de Hanotaux, avant les révélations des Loth, des Chalvet-Nastrac et d'autres témoins bien informés, ce travail est en retard de dix ans. C'est beaucoup pour un livre d'histoire contemporaine. — G. W.

Louis Teste, **Anatomie de la République (1870-1910)**, Paris, Librairie du xxe siècle, 1910, 486 pp. in-8. — L'auteur, vieux journaliste royaliste, à voulu nous donner, non pas un livre d'histoire, mais les réflexions d'un témoin sur l'histoire de France depuis quarante ans. Ce témoin, bien désabusé, signale impartialement les fautes des royalistes comme celles des républicains ; sur tous les événements politiques, sociaux, religieux, il apporte une appréciation personnelle des plus sincères. Ce livre confus, touffu, compact, ne laissera pas de dérouter quelques lecteurs ; mais ils y trouveront, avec des jugements intéressants, bon nombre d'anecdotes curieuses, en particulier sur la noblesse française. — G. W.

H. Busson, J. Fèvre, H. Hauser, **Notre empire colonial**, Paris, Alcan, 1910, II-272 pp. in-8. — Ce livre consiste surtout en une réimpression de la « quatrième partie » du volume du « Cours de Géographie à l'usage de l'enseignement secondaire », volume destiné par ses auteurs aux élèves de la classe de première. — Personne ne songera à le reprocher à l'éditeur non plus qu'aux auteurs ; les hommes oublient vite ce qu'ils ont appris enfants, et il leur est utile de réapprendre ou d'apprendre ce que leurs enfants apprennent à leur tour. Aujourd'hui les grands éditeurs d'ouvrages « classiques » Hachette, Colin etc... publient des éditions spéciales de ces ouvrages, destinées aux adultes, dont ils ménagent l'amour-propre, en modifiant la couverture, en supprimant l'indication « Classe de cinquième », « Classe de troisième »... A ce compte cette étude-ci rendra des services. Mais on ne manquera pas de signaler l'inexactitude et l'insuffisance des croquis et des cartes qui apparaît d'autant mieux que la documentation photographique a été plus soignée. — A. F.

Queillé, **Les commencements de l'indépendance bulgare et le prince Alexandre**, Paris, Bloud, 1910, xxvii-439 pp. in-8. — M. Queillé fut envoyé par la France en 1881 à Sofia comme conseiller financier, sur la demande du gouvernement bulgare, et y resta jusqu'en 1884. Son livre comprend deux parties entièrement différentes : la première est une étude historique d'ensemble, récemment écrite, sur les événements qu'il a vus ; la seconde est le journal, tenu par lui pendant son séjour à Sofia, qui relate les incidents de la vie politique ou mon-

daine, les luttes des partis, surtout les conversations du prince Alexandre de Battenberg. Toutes les deux ont de l'intérêt, mais la seconde est naturellement plus piquante et répond à notre goût pour les documents vécus. Elle laisse une impression favorable à ce prince Alexandre, qui eut l'honneur de former, d'organiser, enfin d'accroître le nouvel État. Nous apprenons surtout, à y connaître les rapports entre la Russie et la Bulgarie, les exigences tyranniques de l'État protecteur et les premières résistances du protégé ; ce tableau de psychologie politique est finement commenté dans la préface de M. Étienne Lamy. — G. W.

Baron de Courcel, P. Deschanel, P. Doumer, E. Étienne, Général Lebon, Victor Bérard, R. de Caix, M. Revon, Jean Rodes, Docteur Rouire, **Les Questions actuelles de politique étrangère en Asie**, L'Asie Ottomane. — Les compétitions dans l'Asie centrale et les réactions indigènes. — La transformation de la Chine. — La politique et les aspirations du Japon. — La France et la situation politique en Extrême-Orient. (Conférences organisées à la Société des Anciens élèves de l'École libre des sciences politiques.) Paris, Alcan, 1910, 262 pp., 4 cartes, in-16. — C'est dans un but de propagande que ces conférences ont été imprimées. On a voulu publier en les réunissant « une sorte de manuel de politique étrangère contemporaine envisagée au point de vue français », afin de « *former une opinion publique éclairée* », en France, sur les questions de politique extérieure. — A. F.

Ouvrages reçus par la Revue et dont il sera rendu compte ultérieurement :

A.-D. Xénopol, *Teoria de la Historia*, trad. española de D. Vaca, Madrid, Jorro, 1911, in-8.

J. M. Baldwin, *Le darwinisme dans les sciences morales*, trad. par G.-L. Duprat (*Bibl. de phil. cont.*), Paris, Alcan, 1911, in-16.

S. Deploige, *Le conflit de la morale et de la sociologie*, Louvain, Inst. sup. de Phil., Bruxelles, Dewitt, Paris, Alcan, 1911, in-8.

A. Ruge, *Die Philosophie der Gegenwart*, I, Heidelberg, Weiss, 1910, in-8.

B. Croce, *La filosofia di Giambattista Vico*, Bari, Laterza, 1911, in-8.

A. Darbon, *Le concept de hasard dans la philosophie de Cournot*, Paris, Alcan, 1911, in-8.

Frédéric Engels, *Philosophie, Économie politique, Socialisme*, Paris, Giard et Brière, 1911, in-8.

G. Wolf, *Einführung in das Studium der neueren Geschichte*, Berlin, Weidmann, 1910, gr. in-8.

F. de Figueiredo, *Bibliotheca de Estudos historicos nationaes* : I, *O Espirito historico* ; II, *A critica litteraria em Portugal*, Lisbonne, Cernadas, 1910, in-8.

F. Weber, *Beiträge zur Charakteristik der älteren Geschichtsschreiber über Spanisch-Amerika*, Leipzig, Voigtländer, 1911, in 8.

J. de la Riva Aguero, *La historia en el Perú*, Lima, Barrionuevo, 1910, in-8.

F. Dahn, *Die Könige der Germanen*, I, 2e éd., Leipzig, Breitkopf et Härtel, 1910, in-8.

P. Villari, *L'Italia da Carlo Magno alla morte di Arrigo VII*, Milan, Hœpli, 1910, in-16.

W.-H. Hutton, *Archbishop Becket*, Londres, Pitman, 1910, in-8.

R. de Lespinasse, *Le Nivernais et les comtes de Nevers*, II, Paris, Champion, 1911, in-8.

C. Lacour-Gayet, *La marine militaire de la France sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV*, t. I, *1624-1661*, Paris, Champion, 1911, in-8.

E. Levasseur, *Histoire du Commerce de la France*, I, *avant 1789*, Paris, Rousseau, 1911, gr. in-8.

Ch. Monternot, *Yves-Alexandre de Marbeuf, 1734-1799*, Lyon, Lardanchet, 1911, in-8.

A. Mathiez, *Rome et le clergé français sous la Constituante*, Paris, Colin, 1911, in-18.

Ernest Daudet, *Nouveaux récits des temps révolutionnaires*, Paris, Hachette, 1910, in-16.

(*A suivre.*)

Le gérant : Paul CERF.

VERSAILLES. — IMPRIMERIES CERF, 59, RUE DUPLESSIS.

LA THÉORIE SOCIOLOGIQUE

DE M. SIMMEL

Sous ce titre : *Soziologie. Untersuchungen über die Formen der Vergesellschaftung*[1], le profond et pénétrant sociologue qu'est M. Simmel a publié un ouvrage qui, bien que datant de plus de deux ans, n'a rien perdu de son actualité. Les idées de M. Simmel sont toujours intéressantes à connaître, même pour ceux qui ne seraient pas disposés à les partager, car M. Simmel n'est pas de ceux qui se contentent de demi-solutions et il n'abandonne jamais un problème sans l'avoir examiné sous toutes ses faces, sans l'avoir tourné et retourné sur tous les côtés, sans l'avoir analysé jusque dans ses moindres détails. Il offre donc à ceux qui voudraient engager une discussion avec lui, une base très large et une occasion unique d'éprouver la solidité de leurs propres idées.

Malgré son aspect imposant, l'ouvrage dont nous nous occupons se présente avec des prétentions très modestes : dégager une méthode et en essayer les applications, ces dernières n'étant données qu'à titre d'exemples, qui, loin d'épuiser toutes les manifestations de la vie sociale, loin d'être destinés à en offrir une vue d'ensemble, ne sont que des fragments de ce que l'auteur considère comme la science sociale.

Cette science, d'après M. Simmel, est encore toute à faire. Et on voit tout de suite combien une pareille opinion s'oppose à celle d'un grand nombre de sociologues de nos jours aux yeux desquels la sociologie apparaît comme une science déjà constituée et qui consi-

1. Vol. in-8, 782 pp., Leipzig, Duncker et Humblot, 1908.

dèrent en tout cas comme oiseuses et désormais dépourvues d'intérêt et d'importance les discussions portant sur l'objet de la sociologie et sur la méthode qui doit présider aux recherches sociologiques. A l'objection qui peut lui être faite de ce côté, M. Simmel répond d'avance avec une grande modestie que « si l'on considère la complication infinie de la vie sociale, si l'on songe que les notions et les méthodes auxquelles elle est scientifiquement subordonnée émergent à peine de leur état brut et primitif, on est obligé de convenir que, à moins d'être atteint de la folie des grandeurs, on ne peut s'attendre à ce que les questions se présentent d'ores et déjà avec une clarté parfaite et les réponses avec une exactitude indiscutable. Il me paraît plus digne d'en faire franchement l'aveu, car en agissant ainsi on rend possible un commencement décisif de la science, tandis qu'en affirmant qu'elle est déjà constituée définitivement, on condamne d'avance à l'impuissance toute tentative de la fonder sur une induction plus ou moins large. »

***

Et, tout d'abord, M. Simmel remet en question la légitimité même de la sociologie. S'agit-il d'une nouvelle science particulière devant prendre place à côté des sciences sociales déjà existantes, ou bien la sociologie doit-elle être une sorte de science universelle, embrassant toutes les manifestations de la pensée et de l'activité humaines, pour la seule raison que ces manifestations sont le produit d'influences sociales ? Dans le premier cas, on ne voit pas quel pourrait bien être l'objet propre de la sociologie ; dans le second, la sociologie ne serait pas une science, mais un simple nom, puisque les différentes manifestations de la pensée et de l'activité humaines forment déjà l'objet d'un grand nombre de sciences spéciales, dont chacune s'acquitte de sa tâche d'une façon assez satisfaisante.

Mais ce qui justifie la légitimité d'une nouvelle science, ce n'est pas seulement la découverte d'un objet nouveau, c'est-à-dire d'un ensemble de faits inconnus, ayant échappé aux sciences déjà existantes ; c'est encore l'application à des faits connus d'un point de vue nouveau, l'introduction d'une nouvelle manière de considérer et de traiter ces faits. En d'autres termes, une nouvelle science peut n'être quelquefois qu'une nouvelle *méthode*. Tel est, par

exemple, le cas de la linguistique comparée, qui considère d'un point de vue nouveau et plus général des faits qui, déjà connus et étudiés avant la fondation de cette science, ressortissaient à plusieurs disciplines spéciales. « C'est ainsi que l'objet de la sociologie, comme science autonome, pourrait consister tout simplement à tracer une nouvelle ligne à travers des faits déjà connus, ces faits n'ayant pas encore été ramenés et subordonnés à la notion qui fait apparaître, comme leur étant communes et comme établissant entre eux une unité méthodique et scientifique, celles de leurs particularités que coupe la ligne en question. »

Essayons de dégager l'objet propre de la sociologie, en nous plaçant à ce point de vue. Pour réussir dans cette tâche, nous avons besoin d'une définition de la société aussi simple et aussi générale que possible, d'une définition que tout le monde puisse adopter, sans la moindre discussion. La définition qui satisfait à ces conditions est celle d'après laquelle il y aurait société toutes les fois que des actions et réactions réciproques s'établissent entre un certain nombre d'individus. Ces actions et réactions naissent de certains besoins et s'accomplissent en vue de fins déterminées. En eux-mêmes, besoins et fins n'ont rien de social; ils ne deviennent le point de départ d'une « socialisation » qu'à partir du moment où ils font sortir les individus de leur isolement et de leur juxtaposition pure et simple dans l'espace, pour établir entre eux certaines formes de collaboration et d'interdépendance sans lesquelles il n'y a pas d'unité sociale. Ceci revient à dire que chaque phénomène social offre un contenu et une forme sous laquelle ce contenu se présente. Dans la réalité, contenu et forme sont liés pour ainsi dire indissolublement, et il est impossible de se figurer l'existence d'une forme sociale vide de contenu. Intérêts, besoins, buts, motifs, d'un côté, et d'un autre côté, la forme de l'action réciproque que les individus établissent entre eux pour imprimer à ces intérêts, besoins, buts et motifs, un caractère social, ce sont là autant d'éléments inséparables de tout phénomène social.

Mais, inséparable de son contenu dans la réalité, la forme que le contenu doit revêtir pour acquérir un caractère social, peut faire l'objet d'une considération et d'une étude particulières, au point de vue purement scientifique. Or, la sociologie ne peut prétendre au rang d'une science que dans la mesure où elle a précisé-

ment pour objet l'étude des formes de socialisation considérées indépendamment de leur contenu. » Tant que les lignes que nous traçons à travers la réalité historique, afin de la diviser en plusieurs territoires particuliers, ne réunissent que des points qui correspondent à des contenus formés par des intérêts identiques, il n'y a pas place, dans cette réalité, pour une sociologie proprement dite; nous avons plutôt besoin, pour fonder et justifier cette science, d'une ligne qui, coupant toutes celles qui ont été tracées jusqu'à ce jour, dégage la socialisation, dans ses formes les plus variées, en tant que fait pur, de son lien avec les contenus divergents et la constitue en domaine indépendant. La sociologie devient alors une science sociale, analogue (abstraction faite des différences portant sur les méthodes et les résultats) à la théorie de la connaissance qui abstrait les catégories ou fonctions de la connaissance comme telle de la multiplicité des connaissances que nous fournissent les objets individuels. Elle devient une science spéciale, moins par son objet que par le point de vue particulier qu'elle applique à un ensemble d'objets; et c'est par ce point de vue, par l'abstraction qu'elle aura réalisée, qu'elle se distinguera des autres sciences historiques et sociales.

Mais la prétention de distinguer, dans les phénomènes historiques et sociaux, les formes et les contenus et de réaliser une synthèse des premières, repose sur deux conditions : il faut pouvoir prouver, d'un côté, que la même forme de socialisation est susceptible de recouvrir des contenus différents et de se réaliser en vue de fins différentes et, d'un autre côté, que des contenus formés par les mêmes intérêts peuvent revêtir des formes de socialisation différentes. Ces deux conditions ne peuvent, à leur tour, être vérifiées que sur les faits, car contrairement à ce qui se passe, par exemple, dans la géométrie, il nous est impossible de dire d'avance dans quelle occurrence tel contenu revêtira telle forme, car nous ne possédons aucune prémisse dont nous puissions déduire avec certitude une forme déterminée pour chaque contenu donné. La notion de société elle-même est incapable de nous fournir cette prémisse, puisque la société ne commence à exister qu'à partir du moment où les intérêts et mobiles individuels entrent dans des rapports d'action réciproque, c'est-à-dire revêtent une forme de sociabilité.

Quels sont les faits dont l'étude sera susceptible de nous révéler

les règles d'après lesquelles se réalisent les formes de la sociabilité ? La sociologie courante s'arrête de préférence à ceux des phénomènes sociaux qui se présentent sous une forme achevée, cristallisée, fixe et qui, par cela même, apparaissent comme complétement détachés de leur base vivante et concrète, c'est-à-dire comme indépendants de l'inter-action humaine dont ils sont cependant les produits. Ceci l'amène à étudier de préférence, sinon exclusivement, les grandes institutions telles que les États, les Églises, les corporations professionnelles, la famille, etc. Mais si ces institutions s'imposent à l'attention par le rôle important qu'elles semblent jouer et jouent réellement dans la vie historique et sociale, on ne doit pas oublier qu'elles sont des formations dérivées et complexes, des synthèses composées d'unités plus petites et plus simples, le plus souvent imperceptibles, mais dont l'étude est seule à même de nous faire saisir sur le vif le mode même de formation des relations sociales. Les grandes institutions dont nous venons de parler sont à la société ce que les grands organes et appareils sont à l'organisme : elles nous révèlent la structure macroscopique de la société. Mais elles ne se sont pas formées toutes seules et d'un seul coup ; et, de même que nous ne pouvons nous faire une idée exacte de la formation de l'organisme que par l'étude de ses éléments microscopiques dont les multiples combinaisons donnent naissance aux grands organes, de même nous ne pourrons nous faire une idée exacte de la formation d'une société que par l'étude et l'analyse des processus microscopiques qui nous présentent la société pour ainsi dire à l'état naissant, de ces processus dont se compose la vie quotidienne des individus réunis en société et qui ont précisément pour effet de créer entre eux des liens de sociabilité. « Il s'agit d'établir, non une analogie sociologique ou métaphysique entre la réalité de l'organisme et celle de la société, mais une analogie portant sur l'étude méthodique de l'une et de l'autre et sur le développement de cette étude ; il s'agit de découvrir les fils ténus, les rapports inter-humains les plus minimes dont la répétition continue a produit et supporte toutes ces grandes formations objectives qui constituent une histoire proprement dite. »

L'étude des formes les plus élémentaires de la socialisation : tel serait donc l'objet propre de la sociologie. Mais, ainsi définie, cette science ne risque-t-elle pas de devenir un simple chapitre de

la psychologie, de la psychologie sociale tout au moins ? Ne savons-nous pas en effet, que « les processus et instincts sociaux ont leur siège dans les âmes humaines, que la socialisation est un phénomène psychique et que le fait fondamental qui la constitue, à savoir l'unité dans la multiplicité, n'a pas son analogue dans le monde matériel, dont les éléments sont voués à une juxtaposition irrémédiable dans l'espace » ?

Mais si la socialisation est une résultante de processus psychiques, l'étude scientifique de ces processus n'est pas toujours et nécessairement de la psychologie. De même que nous avons établi, en ce qui concerne les phénomènes sociaux, une distinction entre la forme et le contenu et reconnu dans la première seulement l'objet propre de la sociologie, de même nous pouvons, en ce qui concerne les faits psychiques qui sont la source des phénomènes sociaux, séparer les processus psychiques proprement dits, obéissant à des lois qui leur sont propres, du contenu de ces processus et considérer celui-ci indépendamment de ceux-là, en nous plaçant au seul point de vue sociologique. Il est certain que dans tous les rapports sociaux chaque individu intervient avec tout ou partie de sa vie psychique; mais ce qui nous intéresse, en tant que sociologues, ce ne sont pas les séries de faits psychiques qui se déroulent dans chaque individu, mais leur résultante, dans la mesure où celle-ci est réductible à la catégorie de l'unité-division. C'est ainsi, par exemple, qu'un drame, tout en étant composé, du commencement jusqu'à la fin, de processus psychologiques et tout en ne pouvant être compris que du point de vue psychologique, a pourtant pour but de nous donner, non des connaissances psychologiques, mais des synthèses dans lesquelles les contenus psychiques, destinés à éveiller en nous le sentiment du tragique, sont considérés comme formes d'art, comme symboles de la vie.

La sociologie, avons-nous dit, a pour objet l'étude des formes les plus élémentaires de la socialisation. Ces formes constituent la réalité sociale empirique que le sociologue a pour tâche de décomposer, d'analyser, dans l'espoir de découvrir quelques lois générales qui président à leur production. Il y a société toutes les fois qu'un courant d'actions et d'influences réciproques s'établit entre un certain nombre d'individus juxtaposés dans l'espace, et cela en vue de la satisfaction en commun de certains intérêts et besoins, en vue de la réalisation en commun de certaines fins. Mais tous ces

faits nous révèlent-ils la raison primordiale de la naissance du lien social? M. Simmel ne le pense pas. Que l'action en commun soit plus efficace que l'action isolée, c'est là une expérience qui s'acquiert *a posteriori*. Il faut donc que, préalablement à cette expérience, il existe certaines conditions qui rendent la société possible, en dehors de l'intervention de tout autre facteur. Ces conditions, si elles existent, ne peuvent qu'être *a priori* et de nature psychique. C'est à la sociologie de les découvrir, et par leur découverte elle aura résolu le problème de savoir *comment la société en général est possible*.

Ce problème rappelle celui qui a été soulevé autrefois par Kant : *Comment la nature est-elle possible* ? Et on sait que Kant a résolu ce dernier problème en déclarant que la nature n'est possible que grâce à la fonction de synthèse et de coordination que les catégories de notre entendement exercent sur les impressions et les sensations qui nous viennent des objets extérieurs par l'intermédiaire des organes des sens. Aussi le problème se réduirait-il, d'après Kant, à rechercher les catégories de l'intellect ainsi que leur mode de fonctionnement. Nous saurons ainsi comment s'édifie en nous cette connaissance d'ensemble que nous possédons du monde extérieur.

On serait tenté d'appliquer la même solution au problème de la possibilité de la société, s'il n'existait entre celle-ci et la nature quelques différences fondamentales. Et, tout d'abord, l'unité de la société diffère en ceci de l'unité de la nature que, tandis que celle-ci se réalise uniquement chez et par le sujet, jouant le rôle de spectateur, et à l'aide d'éléments sensoriels dissociés, celle-là, loin d'être l'œuvre d'un spectateur extérieur, est réalisée directement par les éléments eux-mêmes qui la constituent, et cela grâce à l'activité consciente et synthétique de chacun d'eux. De plus, l'unité sociale ne peut en aucune façon être comparée à l'unité telle que nous la concevons lorsqu'il s'agit de la nature : d'une part, il existe entre les individus composant la société des rapports étroits qui n'ont pas leur analogue dans la nature extérieure dont les éléments se présentent plutôt comme juxtaposés, sans lien entre eux ; et, d'autre part, les éléments de la nature atteignent dans la conscience du spectateur un degré de cohésion que les membres d'une société ne réussissent jamais à réaliser. Et cela se comprend, si l'on songe que, dans la société, chaque élément de la

synthèse est un être indépendant, un centre psychique, une unité personnelle qui ne se laisse pas absorber complètement par l'âme d'un autre sujet, comme c'est le cas des objets inanimés, impersonnels.

Si la société est « notre représentation », elle ne l'est donc pas au même titre ni dans le même sens que la nature. Si les objets de la nature n'ont pour nous une existence plus ou moins certaine que dans la mesure où ils font partie de notre vie subjective, nous accordons aux individus appartenant à la même société que nous une existence indépendante de notre représentation, une existence aussi inconditionnée et aussi irréfutable que la nôtre Comment se fait-il donc que cette « existence en soi » des autres ne nous empêche pas de faire d'eux des objets de notre représentation, que ce quelque chose qui ne peut se résoudre dans cette dernière n'en devienne pas moins le contenu et le produit? C'est là le problème psychologique et gnoséologique le plus profond du phénomène de la socialisation. Ce problème peut encore être énoncé dans les termes suivants : comment se fait-il que tel individu, dont l'existence objective ne fait pour nous aucun doute, nous apparaisse, du fait qu'il devient objet de notre représentation, comme membre du groupe social auquel nous appartenons nous-mêmes, comme rattaché à nous par le lien social? Quelles sont les conditions ou, plutôt, les catégories qui président à cette transformation?

Sans prétendre les épuiser toutes, M. Simmel en cite trois qu'il considère comme les principales et qui diffèrent en ceci des catégories kantiennes qu'elles ne se laissent pas désigner par un seul mot.

En premier lieu, nous ne possédons jamais une connaissance tout à fait adéquate et complète de nos semblables, attendu qu'une pareille connaissance supposerait entre eux et nous une égalité parfaite. Mais nous ne pouvons pas davantage nous représenter une individualité s'écartant trop de la nôtre. Il arrive, dans ces conditions, que nous n'obtenons des autres individus qu'une représentation fragmentaire, basée uniquement sur les traits empiriques avec lesquels ils nous apparaissent, traits que nous généralisons, en les ramenant à une catégorie *a priori*. C'est ainsi que nous concevons l'individu comme membre d'une classe, d'une caste, d'une corporation professionnelle, d'un parti, et nous n'obtenons cette représentation qu'en enflant pour ainsi dire le frag-

ment d'individu qui nous est donné empiriquement, jusqu'à faire de ce fragment la caractéristique générale et principale, l'attribut essentiel de l'individu complet, alors qu'en réalité notre représentation est à la fois plus large et plus étroite que l'individualité véritable.

Cette première catégorie est complétée par une deuxième, en vertu de laquelle nous avons tous la notion nette que la vie sociale n'absorbe pas, n'épuise pas complètement notre être, mais qu'elle nous laisse un résidu pour ainsi dire extra-social qui nous appartient en propre, par lequel nous échappons aux prises de la société et qui nous permet souvent de nous mettre même en opposition avec elle. Il ne faut toutefois pas concevoir les rapports entre la partie sociale et la partie extra-sociale de l'individu, comme si ces deux parties étaient séparées l'une de l'autre par un fossé infranchissable, comme si aucune communication n'existait entre elles. L'individu ne mène pas une existence partiellement sociale et partiellement extra-sociale : ces deux existences se trouvent plutôt fondues en une synthèse supérieure, l'individu extra-social étant, lui aussi, un produit d'influences sociales, et son existence individuelle déterminant précisément sa façon de réagir à ces influences, sa manière d'être sociale.

Nous arrivons enfin à la troisième catégorie qui peut être formulée de la façon suivante : la société est une formation composée d'éléments inégaux, l'inégalité portant non sur la valeur intrinsèque des éléments, mais sur leurs particularités, sur leur contenu vital, sur leurs destinées. Pour comprendre toute l'importance de cette catégorie, on doit s'abstraire de toute considération psychologique, morale ou eudémonistique, pour se placer uniquement au point de vue phénoménal : il apparaîtra alors que la vie de la société s'accomplit, *comme si* chaque élément était prédestiné en vue de la place qu'il y occupe et *comme si* cette place lui était prédestinée à son tour. Si la réalité sociale pouvait se former et se développer exclusivement d'après ce principe, à l'exclusion de tout autre, nous aurions certainement une société parfaite, non pas, comme nous venons de le dire, au sens moral ou eudémonistique du mot; c'est-à-dire que nous aurions une *société* parfaite, non une société *parfaite*. Tant que l'individu n'a pas réalisé, ou ne trouve pas réalisée autour de lui cette corrélation parfaite entre sa vie individuelle et le milieu social ambiant, tant qu'il n'a pas pris conscience

de la nécessité d'intégrer dans la vie de l'ensemble ses particularités intra-personnelles, il n'est pas socialisé et la société ne présente pas cette suite ininterrompue d'actions réciproques qu'implique sa notion. C'est ainsi que le rapport causal qui, s'établissant entre individus, produit la trame extérieure de la société, se transforme en un rapport téléologique, si on ne considère que les individus ayant conscience de leur *moi* et dont l'activité naît du sol de la personnalité autonome, se déterminant elle-même. Que cet ensemble phénoménal que nous appelons société s'adapte aux fins des individus qui l'abordent pour ainsi dire du dehors et offre aux particularités intimes de chacun la place qui fait de lui un élément nécessaire dans la vie de l'ensemble : telle est la catégorie fondamentale à laquelle la conscience de l'individu doit la notion de l'élément social.

***

Ici s'arrêtent les considérations purement théoriques de M. Simmel. Nous n'avons pas besoin d'insister sur le puissant effort d'analyse et d'abstraction dont elles sont le produit. Le peu que nous avons dit suffira peut-être à en donner une idée approximative. M. Simmel a réussi à présenter un schéma assez séduisant d'une théorie de la connaissance sociologique. Mais ce n'est qu'un schéma, car, ainsi que l'auteur en convient lui-même, des recherches innombrables sont encore nécessaires pour donner à ce schéma des contours nets et définitifs, la solidité et l'ampleur d'une théorie véritable. La contribution que M. Simmel apporte à ce travail est d'ailleurs des plus importantes. Dans neuf chapitres qui forment la plus grande partie de ce volume (page 47 à 775), il soumet à une analyse subtile et pénétrante quelques-unes des conditions et des déterminations les plus générales de la vie sociale : détermination quantitive du groupe ; soumission et domination ; lutte ; mystère et sociétés secrètes (avec digressions sur la parure et les communications écrites) ; croisement des cercles sociaux ; signification sociale du pauvre ; auto-conservation du groupe (avec digressions sur les fonctions héréditaires, sur la psychologie sociale, sur la fidélité et la gratitude) ; espace et dispositions spatiales du groupe (avec digression sur la délimitation sociale, sur la sociologie des sens et de l'étranger) ; élargissement du groupe et formation de l'individualité (avec digressions sur la noblesse et sur l'analogie

entre les rapports psychologiques inter-individuels et les rapports sociologiques).

Nous ne pouvons, malheureusement, pas songer à donner une analyse, même succincte, du contenu de ces chapitres dont chacun exigerait une discussion détaillée. Disons seulement que, dans l'examen de chacune de ces manifestations sociales, l'auteur reste fidèle la plupart du temps au programme qu'il s'était tracé. La plupart du temps, mais non toujours, puisque la lecture de son ouvrage nous a laissé l'impression d'une équivoque dans la conception de l'auteur relative aux rapports entre la sociologie et la psychologie individuelle ou sociale. La séparation entre ces deux disciplines ne nous a pas paru assez tranchée, et M. Simmel n'a pas réussi à nous convaincre de la possibilité de considérer les contenus des processus psychologiques, sans empiéter sur ces processus eux-mêmes. Cela soit dit en passant, sans aucune intention de rabaisser la valeur de l'ouvrage qu'on peut considérer, sans exagération, comme une des contributions les plus capitales à la recherche sociologique de ces dernières années.

Dr S. Jankelevitch.

LA CRISE CONSTITUTIONNELLE

EN ANGLETERRE [1]

Au moment où le conflit entre la Chambre des lords et la Chambre des communes paraît à la veille de se régler, il est bon de jeter un regard en arrière et de chercher à préciser, malgré la confusion d'une bataille qui finit, les différentes positions successivement occupées par les deux adversaires.

Dans la crise actuelle il faut voir moins une vengeance du parti au pouvoir, qu'un épisode de la lutte engagée depuis la fin des guerres du premier Empire entre le peuple anglais et l'aristocratie.

Tout-puissants au XVIIIe siècle, les lords ne se maintinrent au siècle suivant qu'au prix de capitulations humiliantes. Ils subirent notamment deux grandes défaites en 1832 et en 1895, lors de la réforme parlementaire et de l'institution des conseils de paroisse. Avant la réforme de la Chambre des communes, ils tenaient dans leurs mains le sort des élections. Grâce aux bourgs pourris et au suffrage censitaire, ils peuplaient la Chambre basse de leurs clients. Mais aux landlords ont succédé les grands bourgeois, armateurs, financiers, marchands. Au lieu de s'adresser, comme Disraeli à ses débuts, à quelque patricien, le jeune homme qui aspire aujourd'hui à jouer un rôle dans l'État, se fait agréer par un comité électoral, et, en échange d'une abdication complète de

1. Bibliographie, Sir Thomas E. May, *Traité des lois, privilèges, procédures et usages du parlement* (traduit par J. Delpech), 2 vol. in-8, Giard et Brière; C. H. Firth, *The House of Lords during the Civil War*, Londres, Longmans; Paul Mantoux, *A travers l'Angleterre contemporaine*, Paris, Alcan; Ph. Millet, *La crise anglaise*, Paris, Colin; Moneypenny, *Life of Disraeli*, vol. I.

sa personnalité, reçoit un siège qui lui sera enlevé à la moindre velléité d'indépendance. Comme le *banknote* a pris une importance énorme dans la politique intérieure du pays, la principale préoccupation de l'homme d'État est d'alimenter les caisses du parti et d'appauvrir l'adversaire. Le palais de Westminster ressemble quelquefois à la Bourse quand deux groupes de gros financiers sont aux prises : les conservateurs tirent-ils leurs richesses de la terre, les libéraux l'écraseront d'impôts ; mais si les conservateurs l'emportent, un tarif protectionniste étranglera les marchands libéraux.

Lâchant pied dans les villes devant les masses populaires appelées à exercer le droit de suffrage[1], les lords comptaient sur la fidélité de leurs tenanciers des campagnes. Loin des centres industriels, dans la paix et le repos des champs, s'était perpétuée l'image de la vieille Angleterre. Les paysans du Lincolnshire ou du comté de Hereford conservaient pieusement le respect du manoir et de l'église paroissiale. Se déchargeant de temps immémorial sur le *squire* et le recteur anglican du fardeau du *self-government*, ils observaient la coutume patriarcale de l'obéissance aux maîtres. Or, en 1895, M. Henry Fowler a fait voter une loi instituant dans chaque village des conseils élus. Du jour au lendemain la fabrique, où le pouvoir temporel du *squire* et le pouvoir spirituel du recteur s'accordaient à maintenir le peuple dans la droite voie, a été dépouillée de ses attributions administratives. Le coup n'atteignait pas seulement le châtelain et le pasteur de campagne ; quelques années plus tôt, leurs amis les *justices of the peace*, tous propriétaires fonciers, avaient dû remettre une partie de leurs pouvoirs aux nouveaux conseils de comté[2].

Battue dans les villes, les comtés et les campagnes, la noblesse se voit maintenant menacée dans son retranchement suprême, la Chambre haute. Mais quels sont exactement les privilèges que les lords ont conservés ?

Tout le monde sait qu'ils partagent avec les députés des communes et le roi l'exercice du pouvoir législatif, qu'ils sont soustraits à l'action de la justice criminelle de droit commun, qu'ils exercent une juridiction générale d'appel.

La Chambre des lords comprend les ducs, marquis, comtes

1. Loi de 1832 complétée par les lois de 1867 et 1884.
2. Loi de 1888.

(earls), vicomtes (viscounts) et barons dont le titre est anglais. Sous la seule réserve de n'être ni *félons*[1] ni insolvables et de prêter serment, ces seigneurs siègent de droit. Viennent ensuite seize lords écossais et vingt-huit lords irlandais élus par leurs pairs ; vingt-un évêques anglicans, le lord chancelier et les quatre juges d'appel. Juges et évêques ne siègent qu'en vertu de leurs fonctions : ils peuvent être roturiers. Les autres membres de la Chambre haute sont des nobles héréditaires. L'assemblée comptant six cents membres, on voit que la noblesse anglaise y domine.

Si l'on excepte la loi des finances dont nous parlons plus loin, la Chambre haute possède en matière de législation, les mêmes droits que la Chambre basse : elle a l'initiative des lois, elle peut corriger, amender ou repousser les *bills* votés par la Chambre basse.

La Chambre des lords ne vote pas seulement des lois, elle rend aussi des arrêts. Au criminel, elle juge les pairs et pairesses accusés de trahison, félonie, participation à un complot ou à une félonie. Cette énumération est limitative.

La Chambre des lords tranche tous litiges relatifs à des réclamations de pairie, aux élections des pairs représentatifs d'Écosse et d'Irlande.

Elle conserve de l'ancien *Consilium Regis* un pouvoir judiciaire général en tant que Cour suprême d'appel pour le Royaume-Uni et l'Irlande[2]. Quand l'assemblée siège en cette capacité, n'en font partie que le lord chancelier président, les *Lords of Appeal* et ceux des pairs qui ont été avocats ou juges, sept ou huit lords tout au plus. L'assemblée juge en fait et en droit, il lui est loisible de casser l'arrêt et de renvoyer l'affaire à nouveau devant une chambre de la haute Cour de justice. Ce pouvoir judiciaire qui était enlevé aux lords par le projet de *Judicature Act* de 1873, leur fut rendu dans la rédaction définitive de la loi ; non seulement il était défini et augmenté par la nomination des *Lords of Appeal,* mais la Chambre obtenait le droit de juger dans l'intervalle des sessions et pendant une prorogation ou une dissolution.

L'aristocratie ne jouit pas seulement des privilèges que lui reconnaissent la loi et la coutume, elle occupe une situation sociale encore solide. Elle a pour elle la richesse : sans doute la

1. Coupables d'un crime entraînant une peine afflictive et infamante.
2. C'est au conseil privé à juger les appels des tribunaux coloniaux.

fortune mobilière s'est développée au point que les libéraux affrontent le cœur léger les frais de deux élections générales dans la même année, mais la fortune conservatrice reste appréciable. Si les revenus agricoles ont diminué, la plus-value des propriétés urbaines profite aux patriciens par l'effet des curieuses dispositions de la loi qui font bénéficier périodiquement le *freeholder*, ou possesseur de la franche tenure, des améliorations faites par le *leaseholder*, c'est-à-dire le tenancier à long terme. Ainsi la majeure partie des terrains sur lesquels la ville de Londres est bâtie, appartient à quatre grands seigneurs, les ducs de Norfolk, Bedford, Westminster et lord Portman. Tel lord tire de ses propriétés un revenu de 75 millions. Le renouvellement des *leaseholds* dans le quartier de Baker Street a rapporté au franc tenancier 30 millions. La construction de l'arsenal de Woolwich qui transforma un village de culture en ville industrielle, assura en quelques années au propriétaire, dont les terres étaient estimées 370,000 francs, un bénéfice net de 50 millions [1].

D'ailleurs ces lords pour la plupart font un louable usage de leurs immenses revenus. De 1876 à 1895, sur un revenu brut total de 870,000 livres sterling, le duc de Bedford a consacré 155,000 livres à des œuvres de bienfaisance. Cet exemple est généralement suivi par les grandes familles. La presse qui a souvent l'occasion de parler, à propos des milliardaires américains, d'excentricités et de prodigalités, jette rarement en pâture à la curiosité publique, le nom d'un lord.

L'aristocratie anglaise n'est pas une caste fermée où les vertus de la race s'épuisent par des mariages consanguins. Elle se renouvelle : de 1898 à 1908, soixante-onze nouvelles pairies ont été créées. Dans certains cas, le roturier anobli est de très humble origine, — tel lord Furness, l'armateur de Hartlepool, qui débuta dans la vie comme petit commissionnaire. La coutume qui laisse les cadets dans la roture, empêche la noblesse de s'isoler tout à fait; on peut citer l'exemple d'un premier ministre conservateur qui, étant fils cadet, dut s'expatrier vers vingt ans et chercher fortune en Australie. Naturellement, les esprits avisés ne manquent pas à la Chambre haute et l'intelligence pas plus que la richesse, n'est un facteur négligeable dans la lutte.

1. Exemple cité par M. Lloyd George. Cf. Millet, *op. cit.*, pp. 119-120.

Restent l'union et le prestige. C'est à peine si l'on compte quatre-vingts libéraux à la Chambre haute ; les lords conservateurs forment donc un groupe compact et discipliné. Pour l'Anglais moyen, le membre du parlement qui doit son élection au suffrage universel est tout de même un personnage plus mince qu'un baron admis, en vertu de son rang, à approcher du souverain en toute saison.

Où donc réside la force des libéraux ? C'est principalement dans l'accord qui existe entre leur politique et l'instinct profond de la nation. La survivance d'institutions monarchiques dans une démocratie est une anomalie qu'expliquent sans la justifier la dextérité des hommes d'État, l'illogisme, la lourdeur d'esprit et l'insouciance des électeurs. Jusqu'à l'avènement du ministère Campbell-Bannerman, l'impopularité à laquelle une élite s'expose forcément, trouvait surtout son expression dans la littérature. Le type de lord qu'a dépeint Thackeray, disciple à cet égard de Fielding, le voluptueux blasé et cruel qui rappelle, à de légères différences près, le sénateur de l'Empire romain ou le mandarin chinois, n'avait jamais pénétré dans l'imagination anglaise. Si l'on ne comprenait pas la caricature de génie qu'était le lord Steyne de la *Foire aux vanités,* c'est qu'on n'avait guère l'occasion de la comparer à l'original. Pour la grande majorité des hommes, un lord restait un personnage inaccessible, à demi-mythique, dont on s'occupait peu, puisqu'il était invisible et qu'on ne sentait pas directement son action. Mais, à mesure que les classes populaires s'instruisent, le fossé qui les sépare des classes dirigeantes se comble. Un Anglais m'assurait que, dans la population ouvrière, on entend plus souvent qu'il y a dix ans, la prononciation correcte de l'*h* aspirée, son auquel, comme autrefois au *shin* hébraïque, on reconnaissait jusqu'à présent l'orthodoxe et l'hérétique, le *gentleman* et le serf. Grâce à l'école primaire, les distinctions extérieures des classes, naguère si marquées outre-Manche, vont en s'effaçant. Or, l'exemple de l'Amérique prouve que l'Anglo-Saxon pousse aussi loin que le Français la superstition de l'égalité. Dès qu'un corps d'électeurs est assez éclairé pour vaincre le respect atavique, il souscrit à toute diminution des privilèges de ses maîtres d'hier.

Les libéraux, que nos grands journaux quotidiens s'obstinent à ne pas prendre au sérieux, estiment que leur victoire eût été définitive aux dernières élections, si la consultation nationale s'était

faite uniquement sur la réforme de la Chambre haute et non sur des questions secondaires ou locales. On aura beau invoquer les services passés rendus par les lords, arguer de l'utilité pour un pays à gouvernement parlementaire de posséder en quelques grandes familles une pépinière d'hommes d'État, un fait domine la controverse : dans un pays démocratique, c'est-à-dire où le suffrage universel fait la loi, une Chambre des pairs est un aussi énorme contresens que notre bureaucratie irresponsable, notre police politique, certains articles de notre code d'instruction criminelle.

***

On se rappelle comment le conflit naquit il y a un peu plus de trois ans : la Chambre des lords venait de rejeter les *bills* sur l'enseignement, sur les boissons, sur le vote plural. En juin 1907, le premier ministre sir H. Campbell-Bannerman, fit voter par la Chambre des communes la résolution suivante :

« Pour donner effet à la volonté du peuple, telle qu'elle est exprimée par ses représentants élus, il est nécessaire que le pouvoir retenu par la seconde Chambre de modifier ou de rejeter les *bills* votés par cette assemblée, soit restreint par la loi de telle façon que pendant la durée d'un seul parlement, la décision finale de la Chambre des communes soit assurée de prévaloir. »

La loi dont il est question dans ce texte était déjà rédigée. Sauf le cas de dissolution, les élections devaient avoir lieu tous les cinq ans. Or, il ne fallait pas cinq ans pour qu'un *bill* voté par la Chambre des communes devînt une loi malgré l'opposition des lords. Les deux assemblées sont-elles en désaccord, elles chargent toutes deux un certain nombre de leurs membres de conférer afin de trouver un terrain d'entente. La « conférence » n'aboutit-elle pas, la Chambre des communes vote une seconde fois la loi ; une seconde fois, si le désaccord persiste entre les deux assemblées, une « conférence » cherche à opérer une conciliation. Échoue-t-elle, le *bill* voté une troisième fois par la Chambre des communes, devient une loi sans l'assentiment des lords. C'était enlever à la seconde Chambre son pouvoir législatif pour lui donner une sorte de veto suspensif assez semblable au droit de veto de notre Président de la République. On ne dirait plus désormais que l'exercice

du pouvoir législatif est confié à l'ensemble des deux Chambres et à la couronne, mais à la Chambre des communes seule, un droit de veto étant reconnu à la Chambre des lords et à la couronne qui toutes deux y ont tacitement renoncé [1].

Cependant M. Lloyd-George, plus attaché aux réalités pratiques qu'aux réformes nébuleuses, prépara son fameux budget. Renouvelant la tentative d'extorsion de Charles Ier, le puritain chancelier de l'échiquier exigea des lords du *Ship Money* sans leur demander leur consentement. Des taxes nouvelles frappaient les plus-values immobilières, les terrains inutilisés comme les jardins et les parcs, les produits du sous-sol, tels la houille et les minéraux. Leur application rendait indispensable la revision du cadastre, opération redoutable pour des particuliers dont les actes de propriété sont fort anciens et dans un pays où la propriété foncière s'est formée au détriment de la couronne et de la collectivité [2]. Notez que ces biens étaient déjà soumis à *l'income-tax* de 1 s. 2 d. par livre, augmenté pour les revenus supérieurs à 125,000 fr. d'une taxe globale complémentaire, et surtout aux droits de succession tellement écrasants qu'une fortune transmise trois fois par héritage au cours de l'année 1909, en a été diminuée de 45 0/0.

Pour qu'on saisisse l'analogie frappante qui existait entre les sujets de Charles Ier en 1634 et les lords en 1909, il faut ouvrir une parenthèse. En vertu d'une coutume très ancienne et qui a été rappelée en termes précis, notamment en 1671 et 1678 [3], la Chambre des communes se réserve l'initiative des *bills* de finances (money bills) et le droit de les amender. Parmi ces *bills* elle comprend non seulement les lois qui règlent le budget annuel des recettes et des dépenses, mais tout projet portant création de taxes locales ou en déterminant l'emploi ; sont seulement exceptés les *bills* ayant trait à des fonds mis en réserve comme le *Queen Anne's Bounty Fund*, ou aux revenus de la couronne (débats sur le *Waste Lands* [Australia] *Bill* de 1846). Ce n'est qu'en 1860, à propos d'un *bill* portant suppression d'un impôt sur le papier que les lords repoussèrent un projet de loi intéressant le budget. Là-dessus, la Chambre

1. Ph. Millet, *op. cit.*, pp. 90, 319.
2. Par les *Enclosure Acts*.
3. « Tous les bills pour l'octroi des subsides doivent prendre naissance aux communes ; c'est le droit incontesté et exclusif des communes de déterminer, limiter et décréter... ces octrois, lesquels ne peuvent être modifiés par la Chambre des lords. » Dans May, *op. cit.*, II, p. 212.

des communes vota une série de résolutions (6 juillet), revendiquant le droit exclusif d'accorder des subsides à la couronne et déniant aux lords non seulement le droit d'amender, mais le droit de rejeter le budget[1]. Comme les pairs sont privés du droit de suffrage, cette prétention de la Chambre basse équivaut à les taxer sans leur consentement. L'année suivante, au lieu de demander un vote distinct pour l'abrogation de l'impôt sur le papier, les communes englobèrent en une seule loi les dispositions relatives à cet impôt et celles qui concernaient les subsides annuels. Les lords acceptèrent le *bill* ainsi présenté mais eurent soin de réserver leurs droits. Ces droits furent encore rappelés en 1894 par lord Salisbury et même par lord Spencer, pair libéral, à propos du vote du budget instituant l'impôt sur les successions.

Toute la controverse est résumée dans le débat désormais historique qui précéda à la Chambre des lords le rejet du budget de M. Lloyd-George. On n'a qu'à lire les discours de lord Lansdowne, *leader* de l'opposition, pour se convaincre de l'inconvénient que peut quelquefois présenter une constitution non-écrite. Depuis deux cent cinquante ans les deux Chambres n'ont pu se mettre d'accord sur l'étendue de leurs attributions[2]. Quoi qu'il en soit, le 30 novembre 1909, la Chambre des lords déclarait la guerre par 360 voix contre 75. Le 1er décembre, M. Asquith répondait à ce geste en accusant les lords de violer la constitution. Il ne restait plus qu'à en appeler aux électeurs. Pour la première fois dans les temps modernes, le budget n'était pas voté à temps et l'Angleterre se résignait à l'expédient des douzièmes provisoires.

Dix semaines plus tard, aussitôt après les fêtes de Noël, le parlement se séparait (10 janvier). Elu en 1906, il avait compris à l'origine 387 libéraux, 87 irlandais, 41 travaillistes et 158 unionistes.

1. « Le droit d'accorder des subsides à la couronne appartient aux communes seules... Bien que les lords aient exercé le droit de rejeter divers bills relatifs aux impositions en refusant leur assentiment à l'ensemble de ces bills, cependant l'exercice de ce droit n'a pas été fréquent et est justement considéré par cette Chambre-ci avec une jalousie spéciale... Pour prévenir à l'avenir tout exercice injustifié de ce pouvoir par les lords, la Chambre des communes a entre les mains le pouvoir de disposer des bills budgétaires de telle manière que son droit puisse être maintenu dans son intégrité. » Cf. May, *op. cit.*, II, p. 222. Voici, à titre documentaire, l'opinion de lord Chatham : « The taxes are a voluntary gift and grant of the Commons alone... the concurrence of the peers and crown to a tax, is only necessary to clothe it with the form of a law. » *Parl. Hist.*, XVI, p. 99. M. Asquith ne pourrait pas mieux dire. Cf. Bastide, *Institutions de l'Angleterre*, pp. 57-58.

2. May résume tous les épisodes de cette lutte, *op. cit.*, ch. XXII, 2e partie.

Le nouveau parlement comprit 274 libéraux, 82 irlandais, 41 travaillistes et 273 unionistes. Si les libéraux conservaient la majorité grâce à leur alliance avec les nationalistes irlandais et les députés ouvriers, les conservateurs revenaient à Westminster sensiblement plus forts. S'ils n'avaient pas obtenu la victoire, ils espéraient profiter du manque de cohésion de la majorité. Plutôt que de concéder le *Home Rule* à l'Irlande et de subir les exigences des socialistes, l'électeur anglais, pensaient les lords, se jetterait dans les bras du parti conservateur qui joue dans tous les pays le rôle de sauveur de la société.

Dès que le suffrage universel se fut prononcé, les lords s'inclinèrent. Le budget voté, ils songèrent par une tactique qui leur a déjà réussi, à s'approprier le programme de leurs adversaires en se réformant eux-mêmes.

Il ne leur fut pas nécessaire d'élaborer un projet de loi. Il en dormait plusieurs dans les cartons de la Chambre : l'un d'eux datait de 1888. Un autre était sorti en 1907 des délibérations d'une commission nommée sur la proposition de lord Rosebery. Aux termes de ce dernier projet, le nombre des lords devait être ramené à 400. Les lords seraient, soit nommés à vie par la couronne, jusqu'à concurrence de la moitié du nombre total ; soit élus par leurs pairs, pour la durée de chaque législature. On exigerait de ces derniers des garanties de compétence. Comme préface à la réforme, la Chambre des lords vota le 21 mars 1910 le principe que la possession du titre de pair n'impliquerait plus le droit de siéger à l'assemblée [1].

La veille, M. Asquith avait soumis à la Chambre des communes une série de résolutions qui furent votées le 14 avril. Elles reprennent, en les aggravant, les dispositions du projet Campbell-Bannerman. La durée de la législature est ramenée à cinq ans. Tout projet de loi voté trois fois de suite par la Chambre basse devient exécutoire, nonobstant opposition des lords. La Chambre haute n'a le droit ni d'amender ni de rejeter un *bill* de finances et

1. « 1° Une seconde Chambre forte et efficace est une partie intégrante de la constitution anglaise ; elle est nécessaire au bien de l'État et à l'équilibre parlementaire ;

« 2° Le meilleur moyen d'obtenir une telle Chambre est de réformer et de reconstituer la Chambre des lords ;

« 3° La condition essentielle d'une telle réforme est l'acceptation du principe que la possession du titre de pair ne suffira plus à conférer par lui-même le droit de siéger et de voter à la Chambre des lords. »

il appartient au *Speaker* de déterminer, dans les cas douteux, si tel *bill* est ou non un *Money-bill*.

Le 5 mai, la mort presque subite d'Édouard VII imposa aux adversaires une trève de quelques mois. Optimiste par tempérament aux heures de crise, l'Angleterre crut que la situation se dénouerait le plus aisément du monde par des concessions réciproques. En guise de don gratuit, les chefs des deux grands partis historiques devaient offrir au jeune roi une réconciliation. On se mit à l'œuvre avec une belle ardeur et une sereine confiance : réunis au nombre de huit en une « conférence », les chefs cherchaient un terrain d'entente, tandis que dans la presse et dans les réunions publiques, journalistes et députés prodiguaient les conseils désintéressés. Rarement malade vit plus de médecins à son chevet que la constitution anglaise pendant l'été dernier. Tour à tour les plus habiles professeurs de science politique vinrent offrir leur panacée ; quand la pharmacopée anglaise fut à bout de ressources, les plus hardis proposèrent comme remède suprême de copier la constitution française de 1875, en instituant une seconde Chambre à l'image de notre Sénat.

Le 10 novembre, la « conférence » se séparait sans avoir pu trouver la formule de conciliation. Dès lors les événements se précipitent. La brève session du parlement (15-28 novembre) est marquée aux communes par un discours de M. Asquith annonçant la dissolution et aux lords par le vote des résolutions que proposait lord Lansdowne (24 novembre).

Voici la réforme que les lords offraient au pays : ils renoncent spontanément à tous leurs privilèges ; la seconde Chambre devient un Sénat dont le nombre des membres est limité ; cette assemblée se compose pour un tiers de membres nommés par la couronne, pour un autre tiers de hauts fonctionnaires, de juges et d'évêques, le dernier tiers comprend exclusivement des lords élus par leurs pairs ; tous les sénateurs portent indistinctement le titre de *lords of Parliament* ; la couronne perd le droit de créer des pairies nouvelles à discrétion. La seconde Chambre ne peut ni amender ni rejeter une loi de finances ; une « conférence » présidée par le *Speaker* décidera, toutes les fois qu'un doute s'élève, si tel ou tel *bill* doit être compris au nombre des *bills* privilégiés soustraits au contrôle des pairs ; dans cette « conférence », le président aura voix prépondérante au cas de partage.

Les conflits entre les deux Chambres sont résolus de la manière suivante : « Si, pendant deux sessions consécutives, il s'élève entre les deux Chambres un conflit relatif à un *bill* qui ne soit pas un *bill* de finances, et si tous autres moyens de conciliation échouent, le différend sera réglé dans une réunion de membres des deux Chambres. Mais si le différend porte sur une question de très haute importance, qui n'a pas été soumise au jugement du peuple, il ne sera pas réglé par une réunion des deux Chambres, mais sera soumis au verdict populaire par voie de referendum. »

On n'accusera pas les derniers lords d'avoir manqué de hardiesse. D'avance, les privilégiés montraient une entière confiance dans la sagesse du corps électoral et s'inclinaient devant le peuple comme devant le souverain juge. La réponse de celui-ci fut aussi confuse et aussi décevante que possible : la nouvelle Chambre des communes compte 272 libéraux, 42 travaillistes, 84 irlandais et 272 unionistes. Elle est calquée sur la Chambre qui l'a précédée.

Une alliance s'est conclue entre M. Redmond et M. Asquith : en échange du *Home Rule* les Irlandais voteront le *Parliament Bill*. Ensuite le ministère s'assure le concours des députés ouvriers en promettant d'accorder une indemnité aux membres de la Chambre des communes[1]. Dans le projet de M. Asquith, les lords sont réduits à la situation de la couronne. Ils devront accepter sans observations les décisions de la Chambre basse, c'est-à-dire du cabinet. Le pouvoir du premier ministre, que les lords ont cherché vainement à amoindrir en introduisant le referendum dans la constitution, se trouve singulièrement fortifié. Si le *Parliament Bill* est jamais voté sans amendement, le premier personnage dans l'État n'est plus le roi, ni l'archevêque de Canterbury, ni le lord chancelier, c'est le premier ministre. La fortune du chef du cabinet aura été rapide : il y a cinq ans, il n'avait aucun titre officiel ; dans les cérémonies que réglait le protocole, il figurait dans un rang secondaire et grâce à l'artifice qui faisait de lui le « premier lord de la trésorerie[2] ». Quant à la Chambre des lords, après avoir fondé en 1689 la monarchie parlementaire, après avoir gouverné

1. Un jugement récent de la Chambre des lords, qui interdit aux syndicats d'employer leurs fonds à indemniser les députés, rend fort difficile le recrutement des représentants travaillistes.

2. Paul Mantoux, *A travers l'Angleterre contemporaine*, pp. 264, 539.

l'Angleterre pendant tout le XVIIIe siècle et la première partie du XIXe, brisé la puissance de Louis XIV et de Napoléon Ier, conquis et exploité l'Inde, contribué à la grandeur économique du pays, malgré la valeur de ses membres, leur éloquence, leur dévouement à la chose publique, elle est réduite aujourd'hui, à cause d'un peu d'égoïsme et de beaucoup d'orgueil, à la triste condition d'un homme que la maladie a frappé au cœur: elle doit rester immobile sous peine de mourir.

Comment, dira-t-on sans doute, le projet Asquith deviendra-t-il loi ? Les pairs souscriront-ils eux-mêmes à leur déchéance ? Le premier ministre a le choix entre quatre moyens de leur forcer la main. Nouveau Cromwell, il peut se passer de leur consentement; mais le précédent est dangereux, car les puritains eux-mêmes reconnaissaient la nécessité d'une pairie héréditaire [1]. Il peut demander au peuple de voter la condamnation des lords : ceux-ci ont déclaré par l'adoption des résolutions de lord Lansdowne qu'ils disparaîtraient devant un tel verdict. L'expédient que préfère M. Asquith, paraît être une fournée de nouveaux pairs. Ce n'est ni la Chambre basse, ni le peuple, mais les lords eux-mêmes qui ratifieraient leur abaissement. Personne apparemment n'a songé à un quatrième moyen de coercition, qui a donné un excellent résultat en 1832. Comme chef de l'aristocratie, le roi enjoint à chaque lord individuellement, de s'abstenir dans le vote final ; à moins de se révolter contre son souverain, le lord est tenu d'obéir [2].

Quel que soit le mode d'exécution, la condamnation des lords semble assurée. La dernière défaite des patriciens est un progrès de plus dans la transformation de l'Angleterre monarchique et hiérarchisée en une démocratie égalitaire. Le pays est mûr pour un développement soudain des idées républicaines.

CH. BASTIDE.

1. C. H. Firth, *The House of Lords during the Civil War*, pp. 193, 296.

2. Voici le texte de la lettre-circulaire qui fut adressée aux lords le 17 mai 1832 : « My dear Lord. I am honoured with his Majesty's commands to acquaint your lordship that all difficulties to the arrangements in progress will be obviated by a declaration in the House to-night, from a sufficient number of peers, that, in consequence of the present state of affairs, they have come to the resolution of dropping their further opposition to the Reform Bill ; so that it may pass without delay, and as nearly as possible in its present shape. I have the honour, etc. Herbert Taylor. » La déclaration fut faite le soir même par le duc de Wellington, après quoi il se retira de la salle, suivi d'une centaine de pairs. Le bill fut alors discuté en quelques séances et, le 7 juin, la signature royale lui donnait force de loi.

REVUES CRITIQUES

UNE HISTOIRE DE L'IDÉE DE PROGRÈS

JUSQU'A LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE[1]

Voici un gros ouvrage plein de faits et riche d'idées, mais incomplet et souvent mal composé. Nous allons l'analyser aussi fidèlement que possible, puis, d'après la doctrine même du progrès, voir ce qu'il aurait pu ou dû être.

L'introduction montre l'importance de la notion de progrès ; l'auteur y trouve comme éléments les idées de multiplicité, de succession, de continuité, de mouvement et d'amélioration. Cette notion se manifeste dans l'histoire de la pensée sous trois formes principales : dans le passé par l'expérience, dans le présent par le besoin d'un état meilleur et dans l'avenir, si l'on peut dire, par la conception d'améliorations à réaliser immédiatement, en d'autres termes, on peut constater le progrès opéré, critiquer la situation actuelle et s'efforcer d'y opérer des réformes ; mais ces trois formes du progrès ne se séparent pas nettement et, parfois, se trouvent réunies chez un même penseur.

M. Delvaille s'est proposé d'étudier l'histoire de cette idée depuis ses origines jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, date où « s'orga-

1. J. Delvaille, *Essai sur l'histoire de l'idée de progrès jusqu'à la fin du XVIIIe siècle* (*Collection historique des grands philosophes*), Paris, Alcan, 1910, XII-761 pages in-8.

nise la doctrine du Progrès », et croit devoir y joindre, comme « complément », l'exposé de l'idée contraire, la « théorie de la Décadence ». Embrassant une période aussi étendue, il a établi des divisions chronologiques et non logiques ; son ouvrage est partagé en neuf livres, intitulés : l'antiquité, le moyen âge, la Renaissance, le XVIIe siècle, les débuts du XVIIIe siècle, le XVIIIe siècle, la philosophie anglaise, la philosophie allemande du XVIIIe siècle et la philosophie de la Révolution.

Dans l'antiquité, l'idée de progrès apparaît nettement chez les Hébreux : on la trouve dans la Bible où elle accompagne la doctrine de la création et c'est l'idée essentielle du peuple juif ; elle a été développée par les prophètes, qui sont non seulement des moralistes idéalistes, mais des réformateurs sociaux. Chez les Grecs, cette même notion ne se dégage guère avant la philosophie stoïcienne et surtout l'école épicurienne ; elle est développée surtout par Lucrèce, qui fait l'histoire des progrès de l'humanité, les Epicuriens, dont il est le porte-parole, en reconnaissent comme conditions la succession des générations, le temps, le travail humain, le besoin, l'expérience et la raison. Avec le christianisme, on retombe dans la théorie de la décadence, inspirée par la Genèse et souvent professée par les Grecs ; seul saint Augustin, voulant réaliser la « cité de Dieu », conçoit dans l'avenir un état meilleur pour l'humanité.

Le moyen âge, qui continue la tradition chrétienne, ne laisse guère transpercer l'idée de perfectionnement que chez quelques penseurs éminents, comme Hugues de Saint-Victor, saint Thomas d'Aquin et un obscur mystique Joachim de Flore dans le domaine théologique ; dans le domaine scientifique, le progrès est nettement conçu par Roger Bacon, qui a entrevu tant de découvertes futures, et pour qui la science sera le moyen de réaliser des améliorations pratiques.

Avec la Renaissance, le progrès qui s'est réalisé dans la civilisation ne peut manquer de réagir sur les idées. La notion de progrès s'y manifeste sous une double forme, la forme utopique avec Thomas Morus qui reconstruit une cité idéale, et la forme historique avec Jean Bodin et Louis Le Roy, qui font l'apologie du

monde moderne comparé à l'antiquité et dont le premier est déjà un théoricien du progrès.

Au XVIIe siècle, l'utopie reparaît avec le moine italien Campanella qui, s'inspirant de Platon, rêve un gouvernement philosophique fondé en partie sur la science. Cette conception scientifique se développe avec le chancelier Bacon, qui pose le problème d'une façon tout opposée : la science, pour laquelle il cherche de nouvelles méthodes, doit améliorer la vie et Bacon complète les réformes politiques et sociales qu'il préconise par l'utopie de la *Nouvelle Atlantide*. Avec Descartes, nous faisons un pas décisif, car l'idée de progrès acquiert son sens complet : la raison humaine devient la condition du progrès, qui se réalisera par la modification de l'individu, dans les sciences et la philosophie, et aboutira à l'amélioration matérielle et morale du monde. Pascal, au contraire, n'a reconnu le progrès que dans les sciences et, après en avoir fait la théorie, revient à la doctrine chrétienne de la décadence ; mais la querelle des anciens et des modernes va définitivement dégager la notion du progrès avec Perrault et surtout Fontenelle, pour qui le progrès est infini et nécessaire dans l'intelligence humaine, tout au moins dans les sciences, et qui montre que le temps en est la condition indispensable.

« L'idée de progrès sera et l'inspiratrice du XVIIIe siècle et le résultat de son activité » ; c'est elle qui, d'après la conception de Pierre Leroux, relie ce siècle au précédent. Elle va apparaître surtout dans la doctrine de la perfectibilité humaine et acquérir une portée sociale. L'abbé de Saint-Pierre reprend, en les précisant, les théories déjà établies, trouve l'origine du progrès dans les besoins, c'est-à-dire dans la sensibilité de l'homme, et veut réaliser leur bonheur par la *bienfaisance*, en améliorant les relations extérieures par l'établissement de la *paix perpétuelle* et en perfectionnant la science politique au moyen de la *polysynodie*. A cette doctrine du progrès continu s'oppose celle des cycles et des recommencements, *corsi e ricorsi*, de Vico.

Tel est le début du XVIIIe siècle. Dans ce siècle proprement dit, les « philosophes » seront aussi des adeptes du progrès et essaieront de le réaliser par des réformes. Montesquieu, cependant, n'a pas pris de position bien nette : il a commencé par exposer la théorie de la décadence et par apercevoir surtout les défauts de la civilisation ; mais il est, en somme, partisan de réformes modérées.

Voltaire est, au contraire, l'apôtre de la perfectibilité humaine et, malgré quelques accès de pessimisme, demeure résolûment optimiste. Quoique déterministe, il croit à la liberté humaine, et voit très bien que le progrès n'est pas continu, surtout dans les lettres et les arts ; mais il a foi dans une amélioration qui proviendra de la suppression du fanatisme et de la guerre ainsi que du développement de l'instruction. A lui s'oppose nettement Rousseau, qui est un théoricien de la décadence et dont l'idéal est un retour à l'état de nature ; mais, en critiquant la civilisation de son temps et en lui ouvrant des voies nouvelles, il permet de réaliser un triple progrès, dans l'individu, dans la famille et dans la société. Tous ces grands « philosophes » sont avant tout des réformateurs ; le vrai théoricien du progrès est Turgot, qui s'est efforcé d'en analyser les causes, en particulier les causes morales, et qui a, dans l'histoire de l'humanité, dégagé le premier la loi des trois états que lui a sans doute empruntée Auguste Comte.

En même temps que la France, les pays voisins dégageaient et développaient la notion du progrès, l'Angleterre avec des moralistes comme Shaftesbury et Mandeville, des philosophes comme Hume et Ferguson qui se posaient surtout la question à propos du problème de la population, des économistes comme Adam Smith qui entrevoit aussi la loi des trois états et des savants comme Priestley ; l'Allemagne avec les disciples directs de Leibniz, Lessing et surtout Herder dans leur philosophie de l'histoire, ou avec le maître de la philosophie nouvelle, Kant, qui érige en principe le progrès moral, identique au droit, et essaie de le réaliser par tous les moyens qu'avaient déjà indiqués les Français, la paix perpétuelle, et la démocratie, mais avec un esprit plus rigide et sans nul souci de la contingence.

Préparant directement la Révolution, les encyclopédistes et leurs continuateurs ont de plus en plus avancé la théorie du progrès. Diderot entrevoit l'évolution du globe et de la civilisation ; d'Alembert dégage les progrès de l'esprit humain dans les sciences ; tandis que d'Holbach a une attitude surtout combattive, Helvétius cherche les moyens de réaliser le bonheur de l'humanité ; Condorcet résume son siècle et la Révolution même. C'est à la fois le penseur le plus prudent pour le passé et le plus hardi pour l'avenir : au point de vue théorique, il synthétise et rectifie les opinions précédentes, s'inspire de l'expérience et, démêlant dans le passé des

reculs, affirme que le progrès n'est pas nécessaire, il indique nettement l'influence qu'exercent le *moment* [1] et la division de travail, mais, croyant trop à un rapport étroit entre la science et la moralité, il s'imagine que le développement de l'instruction amènera dans l'avenir une vertu supérieure et espère l'avènement d'un âge d'or pour l'humanité ; toutefois, fidèle à ses principes, il ne pose pas cet avenir comme nécessaire et le montre seulement comme probable, mais son idéal moral est voisin de celui de Kant.

Dans une très belle conclusion, M. Delvaille montre que l'idée de progrès est avant tout une idée française et il revendique pour le XVIIIe siècle la gloire d'avoir rebâti, après avoir critiqué et détruit : « c'est l'idée de Progrès qui s'est réalisée dans la Révolution et dans le régime moderne » ; il montre bien en quoi, chez les penseurs français, cette notion, qui admet la liberté et la contingence, est opposée à l'idée allemande de continuité, qui aboutit au fatalisme ou à la justification de la force, et affirme que le progrès n'est pas continu [2]. L'ouvrage se termine par la réfutation d'une explication matérialiste de l'idée de progrès et par l'affirmation « de la puissance des idées ».

Tels sont quelques-uns des aperçus de ce livre considérable, où il y a beaucoup à prendre pour l'historien et pour le philosophe ; outre les résultats généraux que nous avons indiqués, signalons les conclusions de certains livres, surtout celles des deux derniers, sur la philosophie allemande du XVIIIe siècle et sur les précurseurs de la Révolution. D'une façon générale, l'ouvrage est écrit d'une langue nette et ferme, toujours très claire et parfois pleine d'éclat. L'annotation est sobre et les références sont abondantes; une table alphabétique des noms propres, qui devient analytique pour les principaux représentants de l'idée de progrès, permet d'utiliser très complètement cet ouvrage qui, nous devons le répéter, rendra certainement de grands services.

Après ces éloges, M. Delvaille nous saura gré, sans doute, de lui prouver par quelques critiques le soin avec lequel nous avons

1. M. Delvaille, d'après Condorcet (p. 681) l'appelle *le temps*, mais il s'agit là *du moment* tel que l'a conçu Taine ; déjà, d'ailleurs, *Leibniz* (ouvr. cité plus bas, p. 720, n. 1) connaissait le mot et la chose.

2. Nous pourrions ajouter, d'après ce que dit l'auteur au sujet de la Renaissance (p. 144), que le progrès est quelquefois une sorte de recul, de recommencement, puisqu'il est marqué par un retour en arrière : il faut, pour avancer, sinon reculer, du moins prendre pied sur quelque chose de plus ancien, déjà établi ; c'est là une théorie chère à M. Boutroux.

lu son livre : il présente, selon nous, de sérieuses lacunes, des défauts de composition assez considérables et laisse parfois à désirer en ce qui concerne l'appareil d'érudition.

***

Tout d'abord, l'information de l'auteur est loin d'être aussi complète qu'elle aurait pu l'être : il n'a pas connu les *Collections du Progrès* publiées par Alphonse Renaud, qui comprennent, outre une histoire suivie du progrès, des extraits d'auteurs anciens et modernes concernant le progrès : de ces auteurs, les uns sont édités, les autres manuscrits, mais conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal. Nous y relevons, parmi les auteurs non cités par M. Delvaille, dans l'antiquité, des philosophes comme Théophraste, des historiens comme Xénophon, Diodore de Sicile, Strabon, des littérateurs comme Aulu-Gelle, Quintilien, dans les temps modernes Bernard de Palissy, Montaigne et Duclos. Quelle que soit la valeur de ce recueil, il n'était pas à négliger, car il pouvait orienter les recherches de l'auteur vers des voies nouvelles.

En dehors de ces remarques purement bibliographiques, il est des penseurs qui ont connu le progrès et que M. Delvaille a totalement ou trop complètement négligés. Ce sont, d'une façon générale les philosophes ioniens qui sont évolutionnistes et, surtout, parmi les Grecs, Aristote qui est cité d'une façon à peu près négative (p. 54-55), alors qu'il a en histoire naturelle introduit la loi de continuité, qu'il a affirmé le progrès dans sa *Politique* et l'a montré réalisé dans la *Constitution* d'Athènes ; ce sont aussi la plupart des historiens anciens, Hérodote, surtout Thucydide (cité p. 134 à propos de Bodin) qui montre, dans son introduction, les progrès réalisés par les Grecs, Polybe (cité avec Aristote p. 445, n. 1). Dans les temps modernes, nous serions très étonné que le progrès n'ait pas été affirmé par les partisans de la Renaissance, en France les principaux représentants de la Pléiade, en Italie Léonard de Vinci tout au moins, plus tard par Galilée. Au XVIIe siècle, l'auteur n'a pas fait à Leibniz la place qui lui est due, car il en parle presque incidemment (p. 226-229), tandis que nous avons montré, dans notre *Leibniz historien* (surtout p. 708-711), que ce philosophe a tiré la notion de progrès de sa loi de continuité ; au XVIIIe siècle il n'est pas fait mention de Weguelin, disciple de Leibniz qui, dans ses

« Mémoires sur la philosophie de l'histoire » (*Nouveaux Mémoires de l'Académie Royale* de Berlin, 1770, 1772, 1773, 1775 et 1776) a recherché les causes des événements et leur influence sur le progrès des idées. A la même époque, Buffon ne reçoit pas non plus (p. 146) la place qu'il mérite.

A côté de ces lacunes essentielles, nous pouvons en relever de moindres qui ont également trait aux deux derniers siècles envisagés dans l'ouvrage. A propos de Fontenelle, dont on nous dit à plusieurs reprises (dont p. 689, n. 4) qu'il avait eu l'idée de l'union entre les sciences, il eût été bon d'indiquer, d'après Brunetière et M. Laborde-Milaà, qu'il est un des premiers organisateurs du concept de science; pour l'abbé de Saint-Pierre, il n'était pas indifférent de rappeler que sa « polysynodie » a été appliquée, sans succès, d'ailleurs, par le gouvernement de la Régence ; M. Delvaille, qui met plusieurs fois en lumière (p. 172 pour Bacon, p. 461 chez Hume, p. 482 pour Ferguson, p. 495-497 pour Adam Smith et p. 679-80 pour Condorcet) les rapports entre la division du travail et le progrès et qui parle incidemmeut de ce phénomène à propos de Turgot (p. 396), a négligé de voir quelles relations existaient pour celui-ci entre le progrès et la division du travail, dont Turgot a été un des premiers théoriciens.

Une autre lacune plus grave consiste dans l'absence de toute histoire du mot « progrès » : l'auteur a négligé de rapprocher et d'expliquer les différents passages où il cite ce mot dans son livre. D'après ces textes, le premier qui l'aurait employé serait Pascal : outre le passage des *Pensées* cité p. 199, n. 4, il y en a un autre : « Tout ce qui se perfectionne par progrès périt aussi par progrès » (édition Brunschwicg, n° *88*, p. 371) ; de plus le premier est, dans l'édition citée, rapproché d'un texte du chevalier de Méré : la nature « se conduit insensiblement et par des progrès insensibles ». Dans tous ces passages, ce mot paraît être simplement le calque fidèle du latin *progressus* et n'avoir pas encore le sens moderne. Il en est tout autrement chez Leibniz qui, s'il emploie encore en 1705 le mot *progressus*, parle en 1715 des « progrès » de la science et de la race humaine (v. notre ouvrage, p. 708, n. 7, 709, n. 5 et 710, n. 3). A la même époque le mot apparaît dans Fontenelle (Delvaille, p. 214, n. 3, p. 215, n. 6 et p. 220, n. 2) : si dans le premier passage, il a encore son sens latin, dans le second et dans le dernier surtout, il est employé comme aujourd'hui. Nous sommes en plein XVIIIe siècle :

l'abbé de Saint-Pierre (p. 237, n. 3, p. 243, n. 5 et p. 254, n. 5) et d'Argenson (p. 254, n. 1), à plus forte raison Montesquieu (p. 294, n. 2) et tous les autres « philosophes » donnent au mot « progrès » son sens actuel. L'histoire du mot est ici parallèle au développement de l'idée qu'il exprime et nous ne serions pas étonné qu'il en fût de même de son équivalent en anglais et en allemand.

Si les lacunes sont nombreuses, par contre les erreurs nous ont paru minimes : nous n'y avons pour notre part, relevé que (p. 147) la tendance d'attribuer à Cardan ce qui doit revenir à Tartaglia que Cardan a pillé et la croyance erronée que Leibniz « ne prit pas au sérieux » les idées de l'abbé de Saint-Pierre et se contenta de lui répondre poliment (p. 253 [1]). Tout au contraire, le projet de paix perpétuelle lui ayant été communiqué par la duchesse d'Orléans, mère du Régent et tante de l'électeur du Hanovre, Leibniz s'empressa de répondre à l'abbé et lui envoya des « observations » sur son projet, où il déclare « qu'un tel projet en gros est faisable, et que son exécution seroit une des plus utiles choses du monde ». (Dutens, G. G. *Leibnitii opera omnia*, t. V, p. 56-62) ; c'est même dans la correspondance qu'il entretint à ce sujet avec la duchesse d'Orléans qu'apparaît, en 1715, le mot progrès comme nous l'avons indiqué plus haut.

Nous aurons plus à critiquer pour la composition de l'ouvrage. Faire l'histoire d'une idée c'était, croyons-nous, après en avoir nettement délimité le domaine, s'en tenir à ce qui la concernait directement, en indiquant de temps en temps les courants contraires afin de mieux faire ressortir sa direction, mais sans leur donner le même développement qu'à l'idée étudiée, comme l'a fait l'auteur pour les philosophes grecs qui ne professent pas la doctrine du progrès et surtout pour Vico à qui il consacre tout un chapitre. Même quand il reste dans son sujet, M. Delvaille a des longueurs regrettables, par exemple sur les différents projets de l'abbé de Saint-Pierre, notamment sur celui de la paix perpétuelle (p. 246-253). Aussi l'*Essai sur l'histoire de l'idée de progrès* n'est-il pas un livre organisé suivant de grandes idées directrices : au début du chap. III du livre Ier (p. 30-31), on nous expose trois conceptions de l'histoire et de la philosophie grecque, celles de la décadence, du progrès et des cycles ; mais, dans ce chapitre et les suivants, les penseurs

1. D'après les notes, cette erreur provient d'un renseignement de seconde main ; il doit en exister plus d'une de ce genre.

grecs ne sont pas répartis d'après ces trois conceptions. L'auteur n'a pas non plus assez rattaché les divers représentants du progrès les uns aux autres, soit en recherchant l'origine commune de leurs idées, soit en les rapprochant les unes des autres : nous trouvons, par exemple, chez eux des comparaisons communes, comme celle de l'humanité à un même homme dans Pascal, Fontenelle et Saint-Pierre, ou celle des arrêts du progrès aux pertes des fleuves chez Vico (p. 299) et Turgot (p. 397, n. 3), sans qu'on nous dise si elles sont inspirées l'une de l'autre ou prises à un auteur commun.

C'est surtout dans les conclusions des différents livres qu'apparaît ce défaut de composition. Ces conclusions, nous le répétons, sont intéressantes et fécondes; mais elles dépassent trop les prémisses, en ce sens qu'elles introduisent beaucoup de personnages dont il n'a pas été question auparavant. Cela est vrai, notamment pour les conclusions des livres II à IV et VI : ce n'est pas dans la conclusion du livre IV qu'il eût fallu présenter Leibniz, mais plutôt au début du livre VIII, puisque les premiers représentants de la philosophie allemande du XVIIIe siècle sont des disciples de Leibniz; ce n'est pas dans la conclusion du livre VI (p. 426-427), mais dans le courant de ce livre, avec les « philosophes » du XVIIIe siècle, qu'il convenait de parler de Buffon. Ce manque de plan, non seulement amène une disproportion fâcheuse, mais enlève aux conclusions de l'ouvrage une partie de leur valeur.

Les mêmes défauts se retrouvent dans les références. Celles-ci sont trop souvent de seconde main ; elles ne sont pas toujours assez complètes ni assez précises : les articles de Pierre Leroux, *sur la loi de continuité qui unit le XVIIIe siècle au XVIIe siècle*, *Revue Encyclopédique*, 1833 (p. 191, n. 3), *La loi de continuité*, *Revue Encyclopédique*, t. LVII (p. 179, n. 1) et *De la loi de continuité qui unit le XVIIIe siècle*, *Œuvres*, t. II (p. 197, n. 1), paraissent bien n'être qu'une seule et même chose. Trop souvent l'auteur a oublié de rapprocher les choses semblables : y a-t-il un rapport entre la comparaison de Harrington entre un ouvrage parfait et un livre ou un bâtiment dû à un seul auteur (p. 174, n. 1) et celle que reproduit Descartes (p. 283, n. 3) ? Évidemment non, puisque nous l'avons trouvée dans les *Mémoires* de Richelieu d'après un discours de Henri IV ; mais il était bon de le dire. De même p. 584, n. 3, il fallait renvoyer à la page 584, n. 3, à propos du génie qui découvrira les lois des phénomènes moraux ; p. 692, n. 2 à 679, n. 1, à

propos de la division du travail chez Condorcet. Cette absence de renvois a fait reproduire parfois le même texte en notes, comme p. 188, n. 4 et p. 212, n. 6, un passage de Garat sur Descartes et Fontenelle, ou même en note, p. 434, n. 2 et dans le texte, p. 459. Ces défauts ne peuvent guère provenir de l'impression feuille par feuille, car nous n'avons pas relevé de faute typographique ; peut-être auraient-ils disparu si l'auteur s'était résigné à ajouter à l'index des noms propres celui des noms communs principaux, surtout des idées philosophiques.

Tous ces griefs se résument, pour nous, dans un défaut capital : l'auteur a embrassé un sujet trop vaste pour arriver à l'étreindre, M. Delvaille a dû se borner à certains penseurs au lieu de porter son enquête sur tous ceux où il pouvait trouver la notion de progrès et, après une documentation considérable, il n'a pas eu le courage de rejeter tout ce qui ne rentrait pas directement dans son cadre. La date finale de son livre, la fin du XVIIIe siècle, nous paraît parfaitement choisie ; mais le point de départ est trop éloigné : il a obligé l'auteur à sacrifier une grande partie des anciens, probablement beaucoup d'écrivains du moyen âge et sûrement trop d'écrivains modernes. Mieux aurait valu prendre l'idée de progrès à la Renaissance ou même au début du XVIIe siècle et l'étudier chez le plus grand nombre de ses représentants, non seulement philosophes, savants et économistes, mais historiens, hommes politiques, littérateurs et peut-être artistes. C'eût été encore là une tâche assez considérable et les résultats en eussent été bien plus complets.

M. Delvaille se propose de compléter son ouvrage en étudiant l'histoire de l'idée du progrès au XIXe siècle : c'est là une tâche colossale et qui lui demandera des années de labeur. Qu'il ne craigne pas d'être aussi complet que possible : guidé par les ouvrages de seconde main, qu'il remonte aux textes originaux ; qu'il assimile bien ses matériaux et en systématise les résultats. Et, comme son ouvrage peut être utile aux érudits aussi bien qu'aux philosophes, qu'il ne redoute pas de préciser l'appareil des références et de nous donner un *index rerum* qui permette de l'utiliser complètement. Alors, plus encore qu'aujourd'hui, il aura mérité de la philosophie, de l'histoire et de la science.

LOUIS DAVILLÉ.

LES RÉGIONS DE LA FRANCE

VIII

LA LORRAINE

LE BARROIS ET LES TROIS-ÉVÊCHÉS

Le mot Lorraine qui n'apparaît qu'au IXe siècle a souvent changé de sens; et nous chercherons, au cours de cet article, à le définir aux diverses périodes de l'histoire. Il a désigné, en dernier lieu (au XVIe siècle), un duché indépendant situé entre la France (province de Champagne) à l'ouest, l'Alsace à l'est, la Franche-Comté espagnole au sud, les Pays-Bas espagnols et divers états allemands au nord. A ce duché de Lorraine avait été annexé le duché de Bar, une première fois, lorsque René d'Anjou, en 1431, eut uni les deux pays sous sa domination personnelle, puis définitivement lorsqu'après la mort du roi de France Louis XI, Charles VIII eut renoncé en 1483 aux prétentions qu'il avait trouvées dans l'héritage de la maison d'Anjou, Nous comprendrons dans notre étude les deux duchés dont les destinées furent communes depuis la fin du XVe siècle, mais dont chacun conserva jusqu'en 1766 son nom, — on disait « duc de Lorraine et de Bar », — sa capitale, Nancy d'une part, Bar-le-Duc et Saint-Mihiel de l'autre, sa Chambre des comptes et son organisation propre.

Dans l'intérieur de ces deux duchés s'étaient constituées, au Xe siècle, trois souverainetés ecclésiastiques, les évêchés de Toul, de

Verdun et de Metz, et il ne faut pas confondre l'*évêché* qui indique une domination temporelle avec le *diocèse* sur lequel les prélats étendaient leur autorité spirituelle. Les terres évêchoises déchiquetaient de la façon la plus bizarre celles des deux duchés ; les possessions des ducs et celles des évêques étaient, pour reprendre une expression de Vauban, singulièrement « pêle-mêlées ». Or, l'histoire de ces évêchés eut un cours différent de celle des duchés. De bonne heure, les prélats et les ducs, au lieu de s'entendre, étaient ennemis ; et chacun s'efforçait d'augmenter son territoire au détriment du voisin. En 1552, les villes de Toul, de Verdun et de Metz furent occupées par la France, qui étendit peu à peu sa domination sur les territoires des Trois-Évêchés. Les anciennes possessions des prélats formèrent un gouvernement français et furent réunies au XVIIe siècle sous les ordres d'un intendant ; elles constituèrent le ressort du Parlement de Metz, créé en 1633. Ce furent désormais des enclaves françaises qui parsemaient les deux duchés de Lorraine et de Bar [1]. Cette bigarrure subsista même après que la Lorraine à son tour fut devenue française en 1737, sous la domination nominale du roi de Pologne Stanislas, en 1766 de façon définitive. La Lorraine, désormais simple province de la France, resta enchevêtrée dans la province des Trois-Évêchés. La Révolution seule fit disparaître cette complexité en créant les quatre départements de la Meuse, de la Meurthe, de la Moselle et des Vosges dont chacun était d'un seul tenant. Dans cette étude régionale, nous ne séparons point les Trois-Évêchés de la Lorraine, pas plus que la Lorraine du Barrois ; nous considérons en bloc les trois entités historiques qui forment un tout géographique. Il nous arrivera parfois, pour plus de brièveté, de désigner l'ensemble de ce pays par l'expression Lorraine. Les limites de notre étude sont les contrées qui ont formé les quatre départements *lorrains*.

1. Quelques princes allemands possédaient en outre des enclaves en Lorraine : il en sera question plus loin. — Il serait à désirer qu'un érudit dressât de bonnes cartes historiques de la Lorraine et des Trois-Évêchés aux principales dates : 959, 1048, 1303, 1431, 1552, 1648, 1718, 1737, 1766. Un tel Atlas rendrait les plus grands services. On consultera la carte de Kiepert, 1871, qui est assez satisfaisante pour les XVIIe et XVIIIe siècles, et celle de Moritz Kirchner, *Das Reichsland Lothringen am 1 Februar 1766*, 1878. Voir Du Prel, *Die alten Territorien des Bezirkes Lothringen nach dem Stande vom 1 Januar 1648*, Strassburg, 1898 (*Statistische Mittheilungen über Elsass-Lothringen*). On y trouvera une liste de toutes les communautés de la Lorraine, annexées en 1871, avec l'indication des états dont elles relevaient au 1er janvier 1648.

I

LE SOL ET LES DIVERS PAYS[1].

La région naturelle dont fait partie la Lorraine est plus vaste que les duchés de Lorraine et de Bar et les Trois-Evêchés. Elle s'étend entre les Vosges à l'est, les plateaux du Hunsrück, de l'Eifel et de l'Ardenne au nord, l'Argonne à l'ouest, et au sud la large bande forestière qui unit presque sans interruption l'Argonne aux Vosges. Telle fut à peu près l'étendue de l'archidiocèse de Trèves, dont dépendaient les diocèses de Metz, de Toul et de Verdun, et cette division religieuse reproduisait la province romaine de la première Belgique. Le morcellement féodal et les guerres ont détruit cette unité qui demeure dans les conditions naturelles et qu'il faut avoir présente à l'esprit si l'on veut comprendre sa géographie[2].

C'est en réalité la partie la plus orientale de cette vaste région encadrée par les terrains anciens de l'Ardenne, des Vosges et du Massif Central, qu'on désigne généralement sous le nom de Bassin de Paris. La Moselle et la Meuse, par la direction de leur cours supérieur, sembleraient devoir conduire leurs eaux comme la haute Seine, la Marne et l'Aisne vers le centre de cette cuvette. Les cailloux provenant des Vosges qu'on trouve jusque dans l'Argonne montrent en effet que les rivières vosgiennes ont d'abord coulé dans cette direction. Plus tard des mouvements du sol ont sans doute déterminé l'appel des eaux vers le nord. L'ancienne barrière n'en subsiste pas moins ; la Moselle et la Meuse n'ont pu la traverser qu'en s'y creusant de véritables gorges et la dureté des roches

1. Notre collègue et ami M. Lucien Gallois à qui nous devons de si belles études sur la géographie de la Lorraine a bien voulu rédiger pour nous ce premier chapitre. Nous lui adressons tous nos remerciements.

2. Sur la géographie de la Lorraine, consulter, parmi les ouvrages généraux : Dufrénoy et Élie de Beaumont, *Explication de la carte géologique de la France*, t. I, Paris, 1841 ; commandant O. Barré, *L'architecture du sol de la France*, Paris, 1903 ; surtout, Paul Vidal de la Blache, *Tableau de la géographie de la France* dans l'*Histoire de France* publiée sous la direction de E. Lavisse, t. I, 1903, et à part : *La France, tableau géographique* (édition illustrée), Paris, 1908. Ouvrages spéciaux : B. Auerbach, *Le plateau lorrain*, Paris, 1893 ; G. Bleicher, *Les Vosges, le sol et les habitants*, Paris, 1890 ; G. Gravier, *La plaine lorraine* (*Annales de géographie*, t. XIX, 15 novembre 1910) ; Ardouin-Dumazet, *Voyage en France*, séries 21, 22 et 50, Paris, 1900 et 1907.

les a forcées à y décrire de nombreux méandres. Ces obstacles ont détourné les grandes routes. En fait, c'est avec l'Alsace, la Champagne et les pays de la Saône que la Lorraine communique le plus facilement; c'est avec ces régions qu'au cours de l'histoire les relations commerciales ont été les plus nombreuses, malgré toutes les barrières douanières élevées, même au temps de la réunion à la France, entre les pays des grosses fermes et ceux dits d'étranger effectif.

La Lorraine se rattache ainsi géographiquement au Bassin de Paris. Les couches géologiques qui en constituent le sol, trias, lias et jurassique, et qui s'appuient sur les Vosges et l'Ardenne s'inclinent doucement vers le centre de cette cuvette. Ce qui la différencie surtout du reste du bassin, c'est son altitude presque partout supérieure à 200 m., et, comme conséquence, son climat plus rude et déjà plus continental. La température moyenne de la Lorraine, en décembre et en janvier, est partout inférieure à 2°, et partout les gelées y prolongent tard au printemps les conditions hivernales.

Les quatre anciens départements de la Moselle, de la Meuse, de la Meurthe et des Vosges correspondaient à la partie méridionale de cette plus grande Lorraine. Le relief y est en relations étroites avec la résistance des couches géologiques et leur inclinaison vers l'ouest. Les plus anciennes (trias) reposent sur le noyau cristallin des Vosges dont le versant occidental fait naturellement partie de la Lorraine.

Vieille région montagneuse fortement plissée vers la fin des temps primaires, les Vosges, par la lente usure des agents atmosphériques, avaient perdu leur relief lorsqu'elles furent envahies par les lagunes et les mers secondaires. Leur relief actuel ne date que des temps tertiaires. C'est la conséquence des grands mouvements du sol qui, plus au sud, ont donné naissance aux Alpes. Ainsi s'explique que leur plus grande altitude soit au sud. L'effondrement de la plaine rhénane, en les séparant de la Forêt-Noire, les a constituées en un massif distinct. Sa forme générale est celle d'un prisme triangulaire, dont le sommet se trouverait aux environs du ballon d'Alsace et du ballon de Guebwiller et dont les faces correspondraient aux trois versants de l'Alsace, de la Haute-Saône et de la Lorraine, suivant lesquels s'écoulent les eaux. La pente la plus douce est celle du versant lorrain ; la Meurthe et la Moselle

conservent longtemps la direction vers le nord-ouest qu'elle leur impose. Ainsi relevé le massif vosgien a subi de nouveau l'usure des météores. Dans toute sa partie méridionale, le noyau cristallin et primaire a été mis à nu ; de son ancien aplanissement il a gardé les formes massives caractéristiques des plus hauts sommets vosgiens, longues croupes gazonnées et tourbeuses, au bord desquelles se montre la lisière rabougrie et couchée par le vent des hautes forêts de hêtres et de sapins. Cette partie décapée du massif ne s'étend pas au nord au delà du Donon, dont le sommet, qui dépasse à peine un millier de mètres, est déjà formé par les grès rouges. En continuant, jusqu'à la Hardt, les Vosges ne sont plus qu'une table gréseuse, dominant de très peu l'arrière-pays, dans la région de Phalsbourg et de Bitche, profondément entaillée et déchiquetée par les rivières limpides qui descendent à l'est vers la plaine du Rhin. Ces « Vosges gréseuses » ou ces « Basses-Vosges », actuellement traversées par trois lignes de chemins de fer [1], n'auraient jamais été un obstacle sans leur manteau forestier, marche longtemps déserte entre l'Alsace et la Lorraine. La ligne de partage des eaux, à la hauteur de Saverne, ne s'élève pas à plus de 330 m. Par là passait la voie romaine qui reliait Metz à Strasbourg, et cette vieille route historique a conservé toute son importance.

Sur le noyau des Vosges cristallines reposent les grès rouges et les grès bigarrés, formant, comme plus au nord, une large zone forestière qui s'étend à l'ouest jusqu'à une ligne tirée par Épinal, Rambervillers, Raon l'Étape, Cirey. Ces villes sont à la limite des Vosges et de la plaine Lorraine, du pays boisé et des terres de cultures ; elles ont été de tout temps des lieux d'échanges. Au sud, l'extension des grès bigarrés, dans le prolongement du front méridional des Vosges, correspond à la grande région forestière comprise entre Darney et Plombières, drainée par les premiers affluents de la Saône, qu'on désigne encore aujourd'hui sous le nom de « la Vôge ». C'est là que fut toujours la limite de la Lorraine et de la Franche-Comté.

Ce qu'on appelle proprement « la Plaine » par opposition à la Montagne et à la Vôge, c'est le pays découvert, constitué surtout par le calcaire coquillier et les différents étages du lias, qui s'étend à l'ouest jusqu'à l'escarpement calcaire qui domine le cours supé-

1. Le chemin de fer de Saverne à Sarrebourg, construit en 1851 ; de Niederbronn à Sarreguemines, construit en 1869 ; de Mommenheim à Sarralbe, ouvert en 1895.

rieur de la Meuse. Il s'élève lentement vers le sud, jusqu'à des altitudes voisines de 400 mètres, et s'ouvre largement vers la cuvette où se rassemblent les premières eaux qui vont à la Saône, car c'est une erreur de géographes mal informés que ces « Monts Faucilles[1] » qui uniraient les Vosges au plateau de Langres. Il n'y a de ce côté aucune barrière montagneuse : routes et chemin de fer traversent librement ce seuil de la Lorraine.

La plaine s'élargit plus au nord, à mesure que les Vosges s'abaissent et s'éloignent vers l'est. Toute cette région a été profondément déblayée par les cours d'eau descendus des Vosges ; ils ont laissé au centre de la cuvette des nappes étendues d'alluvions qui portent, à l'est de Lunéville, la forêt de Mondon. Plus au nord, les eaux vont à la Sarre ou, par la Seille, à la Moselle. Les affleurements triasiques du calcaire coquillier et des marnes irisées s'étalent en longues ondulations monotones. Les calcaires portent de maigres cultures ; les marnes ont gardé de nombreux étangs. Mais ces dépôts sont riches par leur sous-sol qui recèle des couches épaisses de sel gemme exploitées autrefois autour de Château-Salins et de Marsal, aujourd'hui plus près de Nancy, à Varangéville et à Dombasle. Ce sel, bien avant l'ère chrétienne, fut déjà l'objet d'un important commerce. La Seille qui en facilitait le transport lui doit probablement son nom.

La plaine lorraine est dominée à l'ouest par une ligne d'escarpements rigides, marquant l'affleurement des couches résistantes du calcaire oolithique (Bajocien et Bathonien). En avant, quelques buttes détachées, couronnées par ces mêmes calcaires, annoncent le changement de pays. La plus élevée et la plus remarquable est la côte de Vaudémont (545 m.) forte position qui fut l'un des points d'appui de la maison ducale de Lorraine. Au sud-est de Nancy, les calcaires de l'infra-lias, localement consolidés en dolomies, fournissent également une position de défense (hauteurs de Saffais) ; mais la barrière ne devient continue qu'avec l'escarpement des calcaires oolithiques, qui se poursuit au sud jusque vers les sources de la Meuse et même au delà, en se rattachant sans interruption à la Côte-d'Or. Elle se continue au nord, sur la rive droite et la

1. Voir l'article de L. Gallois, *L'origine du nom de Faucilles*, dans les *Annales de géographie*, t. XIX, 15 janvier 1910. Ce nom se trouve cité pour la première fois par Ortelius, *Theatrum orbis terrarum*, édition de 1573, qui prétend l'avoir emprunté à un ouvrage de Du Pinet. Il semble évident que *mont de Fauciles* — ainsi le mot est imprimé — est une méprise ou une coquille.

rive gauche de la Moselle, en se détournant vers l'ouest, à la hauteur de Thionville, pour faire face à l'Ardenne, dont la masse résistante, joue ici le même rôle que les Vosges dans la partie orientale de la Lorraine. Cette belle ligne de relief, la première des grandes auréoles concentriques du Bassin de Paris, est le simple résultat du travail des eaux qui ont mis en saillie l'affleurement des calcaires légèrement inclinés vers l'ouest, au contact des marnes peu résistantes du lias. La Moselle et la Meurthe qui y pénètrent par de larges entailles à Pont-Saint-Vincent et à Nancy, ont jadis coulé à leur surface. Les traînées de cailloux vosgiens qu'on trouve encore à leur voisinage sur les plateaux calcaires, ne laissent à cet égard aucun doute. L'entaille s'est lentement approfondie à mesure que se poursuivait le déblaiement des roches plus tendres de la plaine d'amont. Mais la Moselle, au lieu de changer brusquement de direction à Toul pour aller rejoindre la Meurthe, continuait son chemin vers l'ouest jusqu'à la Meuse, et les méandres de la vallée abandonnée sont profondément gravés dans la topographie entre Foug et Pagny-sur-Meuse. L'ancien passage, occupé par un marais et un maigre ruisseau, l'Ingressin, a singulièrement facilité les communications entre la Meuse et la Moselle qui ne sont guère éloignées en ce point que d'une dizaine de kilomètres. La route, le chemin de fer et le canal de la Marne au Rhin en profitent encore aujourd'hui. Par lui s'explique l'antique importance de Toul, maîtresse de ce défilé, et son rôle moderne dans la défense de l'est. Nancy a grandi plus tard sur la même route, dans l'entaille creusée par la Meurthe.

Mais la grande ville, le long de cette barrière, était la vieille cité de Metz. Le site se prêtait admirablement à une forte agglomération urbaine. C'est là en effet que la Moselle, après avoir pénétré dans le plateau calcaire, en sort pour suivre son cours vers le Nord. Plus profondément creusée qu'aucune autre partie de la Lorraine, sa belle vallée, bien abritée en amont par les hauteurs qui l'encadrent était, dans ce pays au climat rude, un canton privilégié. De bonne heure on y cultiva la vigne qui occupe encore le pied de tous les coteaux exposés au midi et à l'ouest. En aval, la riche plaine d'alluvions qui s'étend jusqu'à Thionville fournissait de faciles récoltes. Aucun obstacle ne se dressait à l'est vers les plaines de la Seille et plus loin vers les passages des Vosges ; à l'ouest, de petits ravins creusés dans la barrière calcaire permettaient d'atteindre

aisément vers Gravelotte la surface du plateau. Il y avait là un important croisement de routes : la Seille et la Moselle y encadraient un mamelon propre à la défense. Metz fut par sa position une ville de commerce et une ville de guerre. Comme Toul, mais contre la France, elle est devenue aujourd'hui une formidable place forte.

L'escarpement du calcaire oolithique a pris de nos jours une autre importance. C'est au contact du lias et de l'oolithe qu'on a trouvé les minerais de fer exploités tout d'abord à ciel ouvert ou par simples galeries, près de Nancy, sur les bords de l'Orne, à Moyeuvre, et, plus au nord, dans la région de Longwy. Depuis 1870, des sondages ont révélé la présence des mêmes minerais dans l'épaisseur du plateau ; de nombreux puits d'extraction y ont été creusés autour desquels s'installent des usines, et ce pays solitaire est brutalement transformé en une de nos plus actives régions industrielles. Si l'on voit un jour se réaliser les espérances données par les récents sondages qui ont signalé jusqu'au voisinage de la Moselle, mais à une grande profondeur, l'extension de quelques-unes des couches de houille du bassin de Sarrebruck, la Lorraine y trouvera un nouvel élément de prospérité.

Les sols calcaires qui affleurent au sommet des côtes de Moselle sont parmi les plus pauvres de la Lorraine. Une zone continue de forêts accompagne l'escarpemement (forêt de Haye, forêt de Moyeuvre). Puis la terre devient un peu meilleure ; des défrichements ont permis les cultures dans ce qu'on appelle, au nord-ouest de Nancy, le pays de Haye [1], et l'on arrive, en continuant vers l'ouest, à la région des marnes oxfordiennes de la Woëvre, pays de prairies et d'étangs, d'ailleurs pour la plupart asséchés, pays de terres fortes, mais aussi, par endroits, de limons calcaires plus faciles à travailler et plus riches et sur lesquels sont établis les villages. La Woëvre perd son individualité au delà de Toul et de l'ancien passage de la Moselle ; c'est qu'en effet l'affleurement marneux y diminue de plus en plus de largeur, jusqu'à se réduire, dans la Haute-Marne, à la hauteur de Chaumont, à un mince liseré au pied du nouvel escarpement dessiné par les calcaires du jurassique supérieur. Elle se rétrécit et finit également par disparaître au nord, au contact des calcaires qui se relèvent jusqu'à l'escarpe-

1. L. Gallois, *La Woëvre et la Haye*, dans le livre *Régions naturelles et noms de pays*, Paris, A. Colin, 1908, pp. 261-281.

ment, prolongeant, comme on l'a vu, les côtes de Moselle, qui fait face à l'Ardenne. La rivière de la Chiers, venue du nord, pénètre dans cet escarpement par une entaille que domine la petite place forte de Longwy ; elle en sort, pour gagner la Meuse, dans un nouveau défilé que garde Montmédy.

A l'ouest, la haute barrière des Côtes de Meuse limite nettement la Woëvre. Elle se dresse au contact des marnes oxfordiennes et des calcaires coralliens du jurassique supérieur. Il n'est pas, dans le Bassin de Paris, de plus fiers promontoires. A leur pied, « sous les côtes », s'aligne dans le vignoble qui reparaît avec les calcaires toute une lisière de villages attirés par l'abondance des sources. Les Côtes de Meuse se continuent bien loin vers le sud, au contact des mêmes affleurements, jusqu'au delà de la Marne et de la Seine. La Meuse y pénètre à Neufchâteau, à l'endroit où elles se rapprochent le plus des Côtes de Moselle. Elle s'en dégage à Dun-sur-Meuse, lorsqu'à leur tour elles se détournent vers l'ouest parallèlement à l'Ardenne.

C'est une pauvre rivière que cette Meuse, coulant paresseuse au milieu des prairies, derrière l'épais rideau de forêts qui la sépare de l'escarpement corallien. Sa vallée trop large, remblayée par ses propres alluvions, montre assez qu'elle fut autrefois capable d'un plus vigoureux effort. Son indigence actuelle ne s'explique que trop par les nombreuses pertes qu'elle a subies, successivement dépouillée de presque tous ses affluents lorrains par les cours d'eau voisins plus travailleurs, établis dans des vallées plus profondément creusées. La Meuse à Verdun est aujourd'hui à 206 mètres d'altitude, la Moselle, à Metz, est à 168 mètres, l'Aisne, à Sainte-Menehould, à 137 mètres. Même en tenant compte du remblaiement de sa vallée et de l'approfondissement de la Moselle et de l'Aisne, on voit que la Meuse fut toujours comme suspendue entre des voisines menaçantes. Le détournement de la haute Moselle vers la Meurthe lui enleva le tribut de ses eaux vosgiennes. Les rivières de la Woëvre qui s'étaient creusé des passages à travers la barrière corallienne (coupures de Creüe, de Marbotte, de Boncourt, de Vertuzey, de Trondes), coulent aujourd'hui à contre-pente vers la vallée de la Moselle. A gauche, l'Aire, qui descendait à la Meuse par l'intermédiaire de la Bar, fut captée par un affluent de l'Aisne, au travers du large défilé de Grand-Pré. Ainsi délaissée, presque solitaire, la vallée de la Meuse n'eut jamais le même attrait que ses voisines. Aucune grande ville

ne s'y est établie. Neufchâteau, Commercy, Saint Mihiel, Verdun, n'auraient aujourd'hui qu'une médiocre importance sans le rôle qu'elles ont pris depuis 1870 dans la défense de la France dont les Côtes de Meuse sont le plus solide rempart[1].

Les plateaux calcaires se poursuivent à l'ouest de Verdun, jusqu'à l'Argonne; ils se continuent au sud dans le Barrois qu'une large bande forestière sépare de la Champagne. Belgrand lui a donné le nom de Champagne humide. Argonne et Champagne humide appartiennent au même étage géologique; mais, tandis que dans l'Argonne l'infracrétacé est consolidé en un grès siliceux résistant qui se traduit en relief dans la topographie, la Champagne humide est constituée par des sables et des argiles qu'ont largement déblayés les affluents lorrains de la Marne, la Saulx et l'Ornain. Comme la Champagne humide, l'Argonne, imperméable, est entièrement couverte par la forêt. Ce fut et c'est encore une limite. Derrière le fossé où s'est creusé le cours de l'Aire, l'Argonne fait vraiment figure de massif montagneux. L'ancien château de Clermont, à l'entrée du défilé des Islettes, dominait au loin tout le pays. On sait qu'en dehors d'un petit nombre de passages la forêt d'Argonne était considérée comme une barrière infranchissable : seule, la coupure de Grand-Pré y creuse encore aujourd'hui une large ouverture. Le défilé du Chesne marque, à peu près, vers le nord, la limite du massif gréseux, mais non pas de la forêt qui se prolonge vers l'ouest. Au sud, il n'atteint pas la région boisée des étangs voisins de Triaucourt.

On étend parfois le nom d'Argonne au plateau compris entre la Forêt et la Meuse ; c'est qu'en effet des lambeaux de grès infracrétacé y recouvrent par endroits les calcaires, prolongeant avec eux le pays boisé. Montfaucon, sur sa butte gréseuse, est, quand on vient de l'est, la première annonce du massif. Mais en réalité, ce pays de cultures, où l'on s'étonne de rencontrer des pommiers à cidre, ne se confond pas avec la véritable Argonne.

Bien qu'il communique plus facilement avec la Champagne, le Barrois se rattache encore étroitement à la Lorraine. Longtemps, il est vrai, les comtes de Bar dont les possessions s'enchevêtraient, jusque sur les bords de la Moselle, avec celles de leurs puissants voisins de l'est, furent avec eux sur le pied de guerre; l'union

1. Capitaine Joseph Vidal de la Blache, *Étude sur la vallée lorraine de la Meuse*, thèse pour le doctorat d'Université de Paris, Paris, A. Colin, 1908, IV-191 pp.

ne se fit qu'au xve siècle. Pays de transition, rude encore sur les hauts plateaux pierreux voisins des sources de l'Aire, plus aimable et plus chaud dans les vallées bien découpées de la Saulx et de l'Ornain où reparaît la vigne, ce fut toujours une région de passage. La vallée de l'Ornain fut, à l'époque romaine, la route qui conduisait des pays de la haute Meuse à la métropole de Reims, et sur cette route s'élève la ville si complètement déchue de Grand [1]. Bar-le-Duc a gardé son importance comme station de la grande ligne du chemin de fer de Paris à Nancy et à Strasbourg, comme port du canal de la Marne au Rhin. Dans cette Lorraine, pays de frontière, le Barrois fut toujours lui-même une frontière. Ses limites, qui n'atteignaient pas la Marne au sud, sont restées celles de la Lorraine historique. Et la géographie est bien ici d'accord avec l'histoire, car la vallée de la Marne crée d'autres relations : par Saint-Dizier, Joinville, Chaumont et Langres, elle unit la Champagne à la Bourgogne.

1. P. Vidal de la Blache, *Tableau de la Géographie de la France*, p. 213.

II

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE. — LES SOURCES DE L'HISTOIRE DE LORRAINE ET DES TROIS-ÉVÊCHÉS. — LES HISTOIRES GÉNÉRALES DE LORRAINE AVANT ET APRÈS 1789. — LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

A) *Bibliographie générale.* — Il ne saurait être question dans cette revue, qui forcément doit être assez rapide, de dresser une bibliographie complète de l'histoire de Lorraine. Une telle bibliographie comprendrait une nomenclature de quinze mille ouvrages environ, les uns très étendus, les autres simples plaquettes de quelques pages. Beaucoup de ces ouvrages sont indiqués dans la *Topobibliographie* de l'abbé Ulysse Chevalier aux mots Lorraine, Barrois, Metz, Nancy, Épinal, etc.; mais on complètera ces données avec les catalogues de deux grandes bibliothèques locales, le *Catalogue des livres et documents imprimés du fonds lorrain de la bibliothèque municipale de Nancy,* dressé et publié sous la direction de J. Favier [1], œuvre bien comprise, avec des divisions très nettes et une table des matières qui y rendent les recherches faciles; et le *Katalog der Elsass-Lothringischen Abteilung der Kaiserlichen Universitäts- und Landesbibliothek Strassburg.* Trois fascicules, dus à Ernst Marckwald, Ferdinand Mentz et Ludwig Wilhelm ont paru de 1908 à 1910 [2]. A chaque division relative à l'Alsace correspond une division sur la Lorraine et, si l'on y indique seulement les ouvrages spéciaux aux localités que le traité de Francfort a enlevées à la France, tous les livres généraux consacrés au duché, à l'administration, au commerce et aux arts, etc., seront signalés. Un amateur très épris de l'histoire de Lorraine, le notaire François-Jean-Baptiste Noël, avait formé à Nancy une collection des plus remarquables, qui malheureusement fut dispersée en 1858, quelque temps après sa mort, par le ministère d'un commissaire-priseur. Les catalogues qu'il en a publiés de son

1. Nancy, imprimerie A. Crépin-Leblond, 1898, xv-796 pages.
2. Strassburg i. E. Selbstverlag der Bibliothek. Les trois fascicules publiés comprennent 502 pages.

vivant[1] et où pêle-mêle sont passés en revue les livres, les manuscrits, les gravures, les médailles, et où sont jetées des observations de tous genres, doivent être consultés par quiconque veut entreprendre un travail sur l'histoire du pays[2].

B) *Les anciens chroniqueurs de la Lorraine.* — On pourrait songer à faire un vaste recueil où tous les chroniqueurs de la Lorraine, où les anciennes inscriptions, les textes de lois, les chartes les plus significatives seraient réunis en des éditions critiques. Mais une telle œuvre exigerait beaucoup de temps et d'argent, et elle ferait souvent double emploi avec les grandes collections qui ont été entreprises en France ou en Allemagne. On cherchera dans le *Corpus inscriptionum latinarum* les inscriptions latines qui ont été trouvées sur notre sol[3], comme aussi dans le *Recueil des Historiens de France* ou dans les *Monumenta Germaniae* les passages des anciens historiens, Grégoire de Tours, le pseudo-Frédégaire, etc., où il est question de quelque épisode qui s'est déroulé dans nos régions, comme le siège du *Castrum Vabrense* ou la bataille de Toul de 614. C'est aussi dans ce dernier recueil qu'on consultera les écrits consacrés de façon plus spéciale à nos régions pendant le moyen âge jusqu'à la fin du XIIIe siècle : les *Gesta episcoporum Mettensium*, écrits par Paul Diacre vers 784, à l'imitation des biographies du *Liber pontificalis*, et première tentative d'une histoire locale[4], les *Gesta episcoporum Virdunensium* que Bertaire compila à la fin du IXe siècle et que des anonymes continuèrent jusqu'en

1. Tomes I et II avec une pagination continue. A Nancy, chez l'auteur, 1850-51, 807 pages (6057 numéros). — Supplément formant le IIIe volume (Une 1re édition, 1853 ne compte plus). Seconde édition, 1855-1856, pp. 808-1242 (n° 6058-6598). Un catalogue paru pour la vente, 1858, 182 pages, n'a aucune importance.

2. Les *Jahresberichte des Geschichtswissenschaft* dont les revues commencent à l'année 1878, et auxquels Jastrow a attaché son nom, publient, depuis 1884, un paragraphe spécial sur les livres d'histoire relatifs à l'Alsace-Lorraine. On y comprend les livres généraux sur le duché de Lorraine et ceux sur les localités réunies à l'Allemagne en 1871. La dernière revue parue, due à W. Teichmann, concerne l'année 1908. M. Marckwald a publié aussi une *Elsass-Lothringische Bibliographie* pour 1885 et 1886, en collaboration avec Mündel, pour 1887 tout seul, Strassburg, 1886, 1887 et 1889. En 1888, 1889 et 1890, il a donné, dans le *Jahr-Buch* de la Société d'archéologie de Metz (cf. *infra*), une *Lothringische Bibliographie*. Ces ouvrages nous renseignent sur la bibliographie courante. On consultera aussi les comptes rendus des périodiques que nous citons et la *Bibliographie lorraine* (1909-1910) qu'a publiée la Faculté des lettres de Nancy (fascicule des *Annales de l'Est*).

3. Tome XIII, *Mediomatrici*, n° 4288-4629 : *Leuci*, 4630-4740. La cité de Verdun relevait aux trois premiers siècles de celle des Médiomatrices.

4. *Monumenta Germaniae*, *Scriptores*, t. II, pp. 260-268. On souhaiterait qu'une nouvelle édition fût bientôt donnée.

1047[1], ou les *Gesta episcoporum Tullensium*, œuvre d'un clerc anonyme du XIe siècle[2]. C'est là aussi qu'on lira les biographies d'Arnoul, évêque de Metz, l'ancêtre des Carolingiens[3], d'Amé, Romaric et Adelphe, fondateurs et abbés de Remiremont[4], de saint Gérard, évêque de Toul † 994[5]. On trouve encore dans le même recueil les *Gesta Senoniensis ecclesiae*, de Richer de Senones, confuse histoire monastique où sont entremêlés quelques faits généraux de l'histoire de Lorraine au début du XIIIe siècle[6].

Mais, pour des chroniques plus récentes, celles qui ont été écrites en langue française, nous ne possédons pas de recueil d'ensemble ni, au moins pour la plupart d'entre elles, d'édition correcte. La Lorraine n'a eu de chroniqueur véritable qu'à la fin du XVe siècle. Un chevalier lorrain se décida à exposer à la postérité les grands événements dont le duché fut à ce moment le théâtre, la résistance énergique opposée par le pays à Charles le Téméraire, les conséquences qu'entraîna la mort du duc de Bourgogne sous les murs de Nancy. Nous ne connaissons pas le nom de l'auteur de la *Chronique de Lorraine;* mais c'est un véritable écrivain. Si le début de son œuvre est sans valeur, si parfois, même en racontant les faits contemporains, il intervertit l'ordre chronologique, il nous a donné un récit très vivant de la lutte du duc René II contre le duc de Bourgogne, des trois sièges de Nancy et de la bataille du 5 janvier 1477 : c'est un témoin qui sait décrire de la façon la plus pittoresque ce qu'il a vu, qui fait revivre les sentiments et les passions des ennemis en présence[7]. Et ces mêmes événements inspirèrent à un brave chanoine

1. Ed. Waitz, *Monumenta Germaniae*, *Scriptores*, t. IV, pp. 36-51.

2. Ed. Waitz, *Ibid.*, *Scriptores*, t. VIII, pp. 631-648.

3. Ed. Krusch, dans les *Monumenta Germaniae*, in-4, *Scriptores rerum merovingicarum*, t. II, pp. 426-446.

4. Autrefois publiées par Mabillon, *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti* au t. II, et récemment dans les *Scriptores rerum merovingicarum*, t. IV, pp. 208-228.

5. La biographie est de Widric, abbé de Saint-Èvre, au début du XIe siècle. Ed. Waitz, *Scriptores*, t. IV, pp. 485-505. On lira la biographie de Brunon, évêque de Toul, qui devint pape sous le nom de Léon IX, dans Watterich, *Vitae pontificum romanorum*, t. I, p. 127-170.

6. Ed. Waitz, *Scriptores*, t. XXV, pp. 253-345. J. Cayon a publié une traduction française de cette chronique du XVIe siècle, Nancy, 1842. Nous n'indiquons ici que les ouvrages les plus importants. On trouvera une énumération précise des chroniqueurs lorrains du IXe au XIIIe siècle dans Aug. Molinier, *Les sources de l'histoire de France*, t. II, pp. 145-154.

7. La *Chronique de Lorraine* a été éditée par dom Calmet, 1re édition, t. III, Preuves, pp. II-CXXIII et 2e édition, t. V, pp. V-CLV. L'abbé Marchal en a donné une édition plus correcte à Nancy, en 1859, dans le *Recueil des documents sur l'histoire*

de Saint-Dié, Pierre de Blarru, le dessein de donner à la Lorraine une épopée comparable à l'*Iliade* et à l'*Énéide* : il composa la *Nancéide* qui parut après sa mort en 1518 à Saint-Nicolas-de-Port[1]. Les dieux antiques et les saints chrétiens y interviennent pêle-mêle, selon les règles du genre, pour défendre la patrie menacée.

Sous le règne du duc Antoine (1508-1544), un autre grand événement frappa les imaginations. Ce sont les victoires que ce prince remporta en Alsace, à Saverne et Scherrwiller, contre les bandes de paysans qui avaient un moment envahi et saccagé la Lorraine. Le duc fit, après ces batailles, une entrée triomphale à Nancy le 28 mai 1525 et passa désormais pour le champion de la chrétienté. Un de ses secrétaires, Nicolas Volcyr, qui avait fait de brillantes études à Cologne et à Paris et à qui le duc Antoine avait donné le titre d'historiographe, rédigea, dès la fin de 1525, une relation de ces événements, qui fut publiée à Paris au début de 1527[2]. Il a sans doute mêlé à son récit une foule de discussions étrangères à son sujet; mais son exposé n'en reste pas moins très vivant : son œuvre peut être rapprochée de la *Chronique de Lorraine*, quoiqu'elle soit bien inférieure, de même que le poème latin d'un chanoine de Saint-Dié, Laurent Pillard (*Pilladius*), la *Rusticiade*, parue à Metz en 1548[3], est comme le pendant de la *Nancéide*.

Au XVIIe siècle, une série de chroniqueurs ont raconté les malheurs de la Lorraine, et l'historien peut puiser ses renseignements dans le journal de Gabriel Bigot, prieur de l'abbaye de Longeville[4],

de Lorraine; mais elle laisse encore bien à désirer au point de vue philologique et surtout au point de vue historique. Une série de questions sont à élucider : quel est l'auteur de la chronique? Quels ont été ses documents pour la partie la plus ancienne de 1350 à 1473 ? L'auteur n'a-t-il pas décalqué une chronique en vers ? etc.

1. *Petri de Blarrorivo parhisiani insigne Nanceidos opus de bello Nanceiano*, Saint-Nicolas-de-Port, P. Jacobi, 1518, 130 feuillets non chiffrés avec des gravures. Toutes les questions sur Pierre de Blarru ont été traitées dans la thèse d'Albert Collignon, *De Nanceide Petri de Blaro rivo Parisiensis*, Nancy, 1892, XIII-113 pages.

2. *L'histoire et recueil de la triomphante et glorieuse victoire obtenue contre les seduycts et abusez luthériens mécréans du pays Daulsays et autres*, s. l. n. d., X-98 feuillets, pet. in-fol. Une nouvelle édition telle quelle en a été donnée en 1856 au t. II du *Recueil des documents sur l'histoire de Lorraine*.

3. Laurentii Pilladii *Rusticiados libri sex in quibus illustris principis Antonii, Lotharingiae, Barri et Gheldriae ducis, gloriosissima de seditiosis Alsatiae rusticis victoria copiose describitur*, Metz, J. Palier, 1548, 109 feuillets, petit in-4. Le poème a été de nouveau publié avec une traduction française par F.-R. Dupeux, Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1875-1876, 2 vol. in-8.

4. Dans le *Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine*, 1869 (t. XIV). Le *Journal* va de 1606 à 1652.

dans celui de Pierre Vuarin, notaire garde-note à Étain[1], dans les nombreuses biographies manuscrites du duc Charles IV sur lesquelles nous reviendrons, mais surtout dans les *Mémoires* du marquis de Beauvau. Henri II de Beauvau les avait composés pour glorifier Charles V dont il avait été le précepteur : aussi se montre-t-il dur pour le duc Charles IV qu'une violente jalousie animait contre son neveu. Les mémoires qui parurent quelque temps après la mort de l'auteur, soit après 1684, firent scandale ; une série d'éditions se succédèrent jusqu'en 1691, avec des modifications de style pas toujours heureuses[2]. Or, nous n'avons pas d'édition moderne et scientifique de ce document qui est capital pour l'histoire du duché au XVIIe siècle. Qui nous donnera un jour ce livre critique ? Au XVIIIe siècle, le libraire Jean-François Nicolas, un véritable lotharingiste qui nous a laissé un *Journal de ce qui s'est passé à Nancy depuis la paix de Ryswick jusqu'à l'année 1748*[3], peut être considéré comme le dernier chroniqueur de la Lorraine.

Nous avons cité les principales chroniques authentiques. Mais l'histoire de Lorraine est encombrée de pièces apocryphes contre lesquelles nous devons mettre le lecteur en garde. Des faits légendaires, empruntés à des œuvres littéraires, à des chansons de geste aujourd'hui perdues, sont mentionnés dans d'anciens historiens, comme Richard de Wassebourg. Or, à la fin du XVIIIe siècle, un érudit lorrain, Mory d'Elvange, a prétendu avoir retrouvé ces mêmes faits, d'autres encore aussi singuliers, dans une série de vieilles chroniques dont il copia, dit-il, des extraits. Ces chroniques auraient été : 1° des mémoires de Michel Errard, valet de chambre du duc Thiébaut Ier (1213-1220) ; 2° le *Mémorial des grands gestes et faits en la province de Lorhaine*, attribué à Louis d'Haraucourt,

1. Dans le même recueil, 1859 (t. IV). Le *Journal* va de 1587 à 1666. Il nous donne surtout des détails météorologiques. On l'a fait suivre de notes de 1667 à 1700 empruntées au *Blanc-livre* d'Étain.

2. La première édition ne porte ni date ni lieu d'impression. Puis se succédèrent une série d'éditions avec cette mention fausse : « A Cologne, chez Pierre Marteau », 1687, 1688, 1689, 1690 et 1691, 1 ou 2 vol. in-12. Cf. J. Rouyer, *Fragments d'études de bibliographie lorraine*, dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1880, pp. 202 et suiv.

3. Le mot journal est inexact. La partie de 1697 à 1738 a été rédigée en bloc en 1740 ; puis les autres volumes manuscrits ont été composés peu de temps après les événements qui y sont exposés. Le *Journal* de 1697 à 1744 a été publié fragmentairement dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1899, pp. 216-388 ; la partie de 1745 à 1748, trouvée après coup, dans le même recueil, 1909, pp. 129-167. Il est probable que Nicolas a poursuivi ce journal jusqu'à sa mort qui arriva le 15 juillet 1759 ; mais la suite n'a pas été retrouvée.

deux fois évêque de Verdun (1430-1439 et 1449-1456) ; 3° les *Coupures* de Jacques Bournon, président aux grands jours de Saint-Mihiel au début du XVIe siècle ; 4° les *Mémoires* de Florentin Le Thierriat, qui fut pendu le 13 février 1608, pour avoir fait une satire du duc de Lorraine dans son *Discours de la préférence de la noblesse*. Mory d'Elvange affirme que les mémoires d'Errard lui furent communiqués par *feu* M. de Reboucher, avocat à la Cour ; que des lambeaux du manuscrit de Louis d'Haraucourt se trouvaient à la suite d'un vieux manuscrit des Mémoires de l'ambassade d'Elisée d'Haraucourt ; que les Coupures de Bournon étaient chez M. de Thomerot, *ancien* substitut à la Cour ; les Mémoires de Le Thierrat chez *feu* M. Villemin, chanoine à la Primatiale. Comme ces manuscrits n'ont jamais été retrouvés, toutes ces allégations paraissent suspectes ; il faut considérer tous ces documents comme des faux et nous avons dû insister, parce que beaucoup d'historiens s'y sont trompés et s'y trompent encore [1].

Les chroniques et les mémoires pour la Lorraine sont en somme assez peu nombreux. La ville de Metz en revanche possède une riche floraison de chroniques, particulièrement pour la période du XIVe au XVe siècle ; mais il s'est trouvé qu'elles ont été publiées de la façon la plus arbitraire. En 1838, J.-F. Huguenin fit paraître un gros volume sous le titre : *Les Chroniques de la ville de Metz, recueillies, mises en ordre et publiées pour la première fois* [2] ; il l'avait composé de la façon suivante : il prit pour base de son travail les chroniques détaillées de Philippe de Vigneulles et de Jean Praillon, les combina ensemble et introduisit dans le texte tout ce qu'il trouva dans les autres chroniques imprimées ou manuscrites sur la ville de Metz. Il en résulte un amalgame singulier de documents présentant une valeur très différente. Pour faire disparaître les contrastes trop choquants, Huguenin a modifié l'orthographe et le style de chaque auteur et créé un vieux langage messin moyen, tout de convention. Le livre peut

1. La Société d'archéologie lorraine a eu le tort de publier ces fragments dans le *Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine*, 1868 (t. XIII). Mory d'Elvange avait aussi fait des extraits d'un autre prétendu recueil : Les Anecdotes de Philippe et Charles Bardin (XVIIe siècle). Ces extraits que possédait jadis Noël nous paraissent aussi suspects. — Le faux a été signalé par Gaston Save qui croyait Chevrier le coupable, *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*, t. XXI (1895-96), pp. 326-328. Cf. R. Harmand, *Lettres d'Alix de Champé, dame de Vaudières*, dans les *Mémoires de la société d'archéologie lorraine*, 1909, pp. 101-128.

2. Metz, S. Lamort, 1838, VIII-896 pages, grand in-8.

présenter de l'intérêt comme livre de lecture courante; mais il n'a aucun mérite scientifique[1]. Quand on y lit des renseignements sur l'année 1300 ou 1310, il est impossible de savoir s'il nous sont donnés par un auteur contemporain ou par un écrivain du XVIe siècle. Il faut, par suite, défaire la mosaïque dont les pierres ont été si laborieusement rassemblées. Il faut publier à part chaque chroniqueur, l'étudier pour lui-même, recueillir les détails qu'il fournit; aux chroniqueurs déjà signalés, il faut ajouter ceux dont l'œuvre est demeurée manuscrite. La Société allemande d'archéologie, dont il sera question plus loin, a entrepris cette tâche et n'est-il pas fâcheux que nous lui ayons laissé ce soin, d'autant plus que ces chroniques sont écrites en une pittoresque langue française, cette langue qui était exclusivement parlée à Metz avant 1871? Deux ou trois chroniqueurs seulement ont été édités de façon à peu près convenable avant la guerre et ne seront point réimprimés. Les principales de ces chroniques sont : 1° la chronique des empereurs et rois de la maison de Luxembourg, moitié en vers, moitié en prose, recueil factice compilé au XVe siècle par Jaique Dex (Jacques d'Esch), qui remplit au nom de la cité d'importantes missions politiques et mourut en 1455. M. Georg Wolfram en a donné une excellente édition, avec l'assistance de François Bonnardot[2]; 2° la chronique du doyen de Saint-Thiébault de Metz, à peu près contemporaine de la précédente et où est exposée tout au long l'histoire de la fausse pucelle, Jeanne des Armoises. Dom Calmet l'a éditée de façon peu satisfaisante[3] et elle doit être reprise par la Société d'archéologie messine; 3° le Journal de Jehan Aubrion, bourgeois de Metz, avec sa continuation par Pierre Aubrion, 1465-1512, si curieux pour l'histoire des mœurs que Lorédan Larchey a publié en 1857, d'après le manuscrit original à la bibliothèque de Vienne[4]; 4° la Chronique de Metz de Jacomin Husson, 1200-1525, dont le début a été emprunté au doyen de Saint-Thiébault et à Jean Aubrion, mais dont la fin est originale : éd H. Michelant, 1870[5]; 5° la chronique des éche-

1. Cf. Aug. Prost, *Notice sur les chroniques de Metz publiées par M. Huguenin*, dans les *Mémoires de l'Académie de Metz*, t. XXXII (1850-1851), pp. 208-255.
2. *Quellen zur lothringischen Geschichte*, t. IV, Metz, 1906, XIV-536 pages in-8.
3. Tome II, Preuves, col. CLXIX–col. CCLIX.
4. Metz, F. Blanc, 1857, 550 pages in-8.
5. Metz, Rousseau-Pallez, 1870, XII-384 pages in-8. Le manuscrit autographe est à la bibliothèque de Copenhague.

vins de Metz (xve siècle); 6° la chronique des évêques de Metz (*id.*); 7° la chronique des Célestins (*id.*); ces chroniques (5 à 7) sont inédites : dom Calmet a inséré un fragment du n° 7 à la fin de la chronique du doyen de Saint-Thiébault [1]; 8° la chronique messine rimée, avec des suites qui conduisent jusqu'en 1589. Dom Calmet en a donné de longs fragments [2]; mais il en a laissé de côté le début, où l'auteur montre un si vif amour pour sa ville natale :

Longo Divodurum præcessit tempore Romam.

La Société d'archéologie doit en donner une édition complète, ainsi que des deux ouvrages suivants; 9° la chronique de Jean Praillon, dont nous possédons un unique manuscrit, incomplet au début et à la fin, à la bibliothèque d'Épinal. Praillon était secrétaire des Treize; peut-être avait-il embrassé la religion protestante; 10° la chronique de Philippe de Vigneulles, ce chaussetier de Metz, grand voyageur et amateur de poésie, qui nous a laissé, outre cette œuvre, des mémoires personnels [3] que Michelant a publiés dans la *Bibliothek des litterarischen Vereins* de Stuttgart, t. XXIV (1852) [4].

A côté de ces chroniques qui nous mènent du moyen âge au xvie siècle, d'autres nous parlent du développement de la Réforme, de l'occupation française, des persécutions des protestants au cours du xviie siècle. La Société d'archéologie ne les a pas comprises dans le plan qu'elle a tracé. Nous signalons : le Journal de Jean Le Coullon, 1537-1587, édité par E. de Bouteiller [5]; la chronique de François Buffet, 1580-1588, éditée par le même [6]; le Journal de Jean Bauchez, greffier à Plappeville au xviie siècle, donné par le même en collaboration avec Charles Abel [7]; le Recueil journalier

1. Droit que l'Empereur avait autrefois à Metz, t. II, col. cclix.

2. Tome II, Preuves, col. cxxi-col. clxviii. Une partie de cette chronique allant jusqu'en 1471 avait été publiée par la veuve Bouchard, imprimeur à Metz, en 1698. Cf. Chabert, dans *L'Austrasie*, 1855 et 1856.

3. Le manuscrit original a été donné par M. Prost à la Bibliothèque nationale. Cf. *infra*.

4. Sous le titre : *Gedenkbuch des Metzer Bürgers Philippe von Vigneulles aus den Jahren* 1471 *bis* 1522. Nach der Handschrift des Verfassers herausgegeben, xxxv-444 p.

5. Paris, D. Dumoulin et Cie, 1881, xv-148 pages in-12. Ce livre devait être le t. I d'une *Petite bibliothèque messine*.

6. Aug. Prost mit la dernière main à cette édition et publia l'introduction, Paris, D. Dumoulin et Cie, 1884, xxxvi-240 pages in-12 (*Petite bibliothèque messine*).

7. Jean Bauchez copia d'abord la *Chronique rimée* de Metz avec ses diverses continuations. Il poursuivit ensuite lui-même le récit en vers jusqu'en 1635 sans qu'on puisse dire exactement où commence son œuvre; puis il continua en prose de 1636 à 1651. Le volume du *Journal* a été publié aux frais et sous les auspices de la Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle, Metz, Rousseau-Pallez, 1858, xxiii-546 pp. in-8.

de ce qui s'est passé de plus mémorable dans la cité de Metz et aux environs de 1656 à 1683, par le pasteur Joseph Ancillon [1] ; la persécution de l'église de Metz, par Jean Olry, qu'a éditée avec attendrissement le pasteur O. Cuvier [2]. Et il reste sans doute encore à publier d'autres chroniques enfouies dans les bibliothèques. Ajoutons que Metz a comme un pendant au Journal du libraire Nicolas de Nancy, le *Recueil des différents événemens dans la ville de Metz*, depuis et y compris l'année 1724 jusqu'en 1756, par le notaire Baltus, conseiller-échevin de l'Hôtel de Ville [3]. On voit qu'il s'en faut de beaucoup que les chroniqueurs lorrains et messins aient été publiés correctement : il reste encore une grande besogne à accomplir aux érudits de l'avenir. Nous souhaitons aussi qu'un candidat au doctorat ès lettres nous donnât sur tous ces chroniqueurs de la Lorraine et de Metz une étude d'ensemble, analogue à celle que Rod. Reuss a si bien faite pour les chroniqueurs de l'Alsace [4].

C) *Histoires générales de la Lorraine et des Trois-Évêchés jusqu'en 1789.* — Au XVIe siècle, la Lorraine commence à avoir des historiens qui compulsent les chroniqueurs du passé, fouillent dans les archives et s'efforcent de disposer en un ordre clair et net les résultats de leurs recherches. La principale préoccupation de ces premiers érudits est de dresser une liste généalogique des ducs, d'établir leur filiation, de raconter sommairement leurs hauts faits et de célébrer leur gloire. Le plus ancien d'entre eux est un médecin des environs de Lyon, Symphorien Champier. Les hasards de sa vie l'amenèrent à la cour du duc Antoine qu'il suivit dans ses campagnes en Italie et, entre deux guerres, il rédigea le *Recueil ou Croniques des hystoires des royaulmes d'Austrasie ou France Orientale,* achevé à Nancy, le 10 mars 1510 [5]. Champier ne distingue naturellement pas la

1. La chronique a été publiée par F.-M. Chabert, Metz, Rousseau-Pallez, 1860, XI-117 pages, et t. II, *ibid.*, 1866.

2. Deuxième édition, Paris, Franck, 1860, 268 pages in-12.

3. Cet ouvrage a été publié à Metz par Dom Tabouillot, sous le titre : *Annales de Metz*, pour servir de supplément aux preuves de l'histoire de Metz. Cl. Lamort, 1789, IV-359 pages in-4. Une nouvelle édition, sous les auspices de l'Académie de Metz, a été publiée sans notes par l'abbé E. Paulus, Metz, 1904, XII-456 pages in-8.

4. *De scriptoribus rerum alsaticarum historicis*, Argentorati, Fr. Bull, 1897, XII-250 pages in-8.

5. 109 feuillets in-4, non numérotés, s. l. n. d. L'ouvrage fut sans doute imprimé à Lyon.

Lorraine inférieure et la Lorraine supérieure ; il place parmi les ancêtres d'Antoine Godefroi le Barbu et Godefroi de Bouillon ; il accapare pour la Haute-Lorraine les illustrations de la Basse-Lorraine. A côté des ducs, il fait une place aux évêques de Toul, puisqu'aussi bien, pendant un certain temps, il avait été attaché à la personne du prélat Hugues des Hazards[1]. Après lui, il faut citer, sous le même règne du duc Antoine, un cordelier de Nancy, Jean d'Aucy, dont l'œuvre est restée manuscrite ; mais les manuscrits sont très nombreux et ont été très souvent consultés ; sa chronique des ducs est la source d'où ont jailli certaines erreurs qui aujourd'hui encombrent l'histoire du duché[2]. Plus importantes que ces compilations assez sèches sont les *Antiquités de la Gaule Belgicque*[3] qu'un archidiacre de Verdun, Richard de Wassebourg, fit paraître à Paris, au début du règne de Charles III, en 1549. La vie des évêques de Verdun sert de cadre à son étude ; mais il y développe l'histoire générale de la Lorraine, au sens étendu du mot, celle des prélats de Metz et de Toul et aussi celle des ducs de Lorraine qu'il rattache à Guillaume, frère de Godefroy de Bouillon. Wassebourg cite en tête de son ouvrage les auteurs qu'il a consultés ; la liste en est longue ; les recherches ont été étendues, encore que l'auteur ne témoigne pas toujours d'une critique suffisante.

A la fin du XVIe siècle, un homme rendit à l'historiographie de

1. Le titre de l'ouvrage continue : *Ensemble des saincts contes et evesques de Toulx.* — La même confusion entre les deux Lorraines se retrouve dans deux généalogies imprimées au cours du XVIe siècle : [Volcyr de Sérouville], *Chronicque abrégée par petits vers huytains des empereurs, roys et ducs d'Austrasie*, Paris, Nicolas Couteau, IV-56 feuillets (l'ouvrage est de 1530), et Émond Du Boullay, *Les généalogies des très illustres et très puissants princes les ducs de Lorraine marchis*, Paris, V. Sertenas, 1549. Quelques années plus tard, en 1573, un auteur lorrain, Nicolas-Clément de Trèles fit graver par le célèbre Woeiriot des médaillons représentant les rois et les ducs d'Austrasie, pour accompagner une histoire généalogique qu'il venait de composer. L'ouvrage en latin ne fut publié qu'après la mort de l'auteur en 1591 avec le faux nom de lieu, Cologne. Il parut aussi des exemplaires français. L'ouvrage, intéressant pour les gravures, présente un médiocre intérêt historique. Tous ces auteurs rattachent les ducs de Lorraine à Charlemagne, et François de Rosières, en 1580, ne fit qu'inventer les preuves pour appuyer cette conclusion.

2. Voici les manuscrits de la bibliothèque de Nancy, 727 (81) et 728 (30). Bibl. nat. ms. fr. 4891 L'ouvrage n'a pas été imprimé, quoi qu'en prétende Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine*, col. 63.

3. *Premier livre des antiquitez de la Gaule Belgicque, royaulme de France, Austrasie et Lorraine. Avec l'origine des duchez et contez de l'ancienne et moderne Brabant, Tongre, Ardenne, Haynau, Mozelane, Lotreich, Flandres, Lorraine, Barrois, Luxembourg, Louvain, Vaudémont, Joinville, Namur, Chiny. Extraites soubs les vies des evesques de Verdun, ancienne cité d'icelle Gaule*, Paris, Vincent Sartenas, 1549, VI-592 feuillets in-fol., deux tomes en un vol.

la Lorraine un service signalé et eût peut-être été à même d'écrire une bonne histoire du pays. Nous songeons à Thierry Alix. Successivement tabellion juré du bailliage de Nancy et de celui des Vosges, greffier, auditeur et enfin président de la Chambre des comptes de Lorraine, il fut amené par ses fonctions mêmes à s'occuper des archives ; car la Chambre des comptes avait dans ses attributions la surveillance du Trésor des chartes. Il installa tous les documents dans « la grosse tour ronde » qui était l'une des dépendances du Palais ducal de Nancy, remit de l'ordre dans le dépôt, puis copia lui-même ou fit copier par des clercs attachés au service du Trésor les plus précieuses des anciennes pièces, les disposant dans un ordre logique : ainsi fut composé le fameux *Cartulaire de Lorraine,* qui ne compte pas moins de 86 volumes. Beaucoup de documents originaux ont disparu lors des déménagements successifs des archives ; le cartulaire nous en a du moins conservé une bonne copie. Ces volumes, superbement reliés, forment aujourd'hui le joyau des archives de Meurthe-et-Moselle [1]. Thierry Alix, à défaut d'ouvrage historique, a laissé les moyens d'écrire une histoire de Lorraine ; et, dans son livre, le *Dénombrement du duché de Lorraine* [2], il a dressé la liste des villes, châteaux, abbayes, seigneuries du pays, et tenté comme un premier essai géographique [3]. L'un de ses fils, François, continua son œuvre, et c'est pour lui qu'en 1589 le duc Charles III créa le poste de garde du Trésor des chartes : désormais un archiviste en titre était attaché au précieux dépôt [4].

On eût pu s'attendre à ce moment à l'éclosion de beaux travaux historiques ; il n'en fut rien. Sans doute un ouvrage consacré à la lutte des Lorrains contre Charles le Téméraire, de Nicolas-Remi, et sur lequel nous aurons à revenir, fut publié au début du XVIIe siècle ; mais les historiens de cette période cherchèrent avant tout dans l'histoire des arguments pour la politique du jour et quelques-uns ne reculèrent pas devant de grossières falsifications.

1. B. 337 — B. 424. Seul le volume B. 415 est étranger à cette collection.
2. L'ouvrage a été publié dans le *Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine*, t. XV, 1870.
3. Sur Thierry Alix, voir la thèse latine de Pierre Boyé, *Qualis vir et scriptor exstiterit Theodoricus Alisius, in curia rationum Lotharingica præses*, Nancy, Crépin-Leblond, 1898, 106 pp. in-8.
4. H. Lepage, *Le trésor des chartes de Lorraine*, dans les *Bulletins de la société d'archéologie lorraine*, 1857, p. 139.

L'archidiacre de Toul, François de Rosières, écrivit, en 1580, un gros volume[1] pour prouver que les ducs de Lorraine descendaient de Charlemagne par Charles, frère du roi de France Lothaire, et pour remonter encore bien plus haut, jusqu'aux colonies troyennes établies aux Palus Méotides ; hardiment il revendiqua pour les ducs le trône des Valois qui menaçait de devenir vacant, ni Henri III ni son frère, le duc d'Anjou, n'ayant d'enfant. A de nombreux documents authentiques, François de Rosières mêla des pièces dont la fausseté saute aux yeux. Le livre passa d'abord inaperçu ; mais il fut dénoncé par Duplessis-Mornai ; l'auteur fut arrêté à Toul au début de 1583 et traduit devant le Conseil d'État ; il dut demander grâce et fut heureux de ce que, sur l'intervention de Catherine de Médicis, Henri III consentît à le relâcher[2]. Rosières, animé de sentiments lorrains, avait fait des faux pour exalter les ducs. Des historiens français vont au contraire s'efforcer d'abaisser la maison ducale et de lui enlever la gloire qu'elle revendiquait. Théodore Godefroy, l'un des membres de cette famille de grands érudits, démontra, en 1624[3], que le véritable auteur de la maison de Lorraine est Gérard d'Alsace, qui vivait, au milieu du XIe siècle, et il ravit aux Lorrains l'honneur de compter Godefroy de Bouillon parmi les leurs : sa démonstration est tout à fait péremptoire. Après que la Lorraine eut été occupée en 1633 par Louis XIII, Chantereau Le Febvre, qui avait été membre du Conseil souverain établi par le roi de France à Nancy de 1633 à 1637, reprit la même thèse, mais remonta un peu plus haut et rattacha — à tort — la famille d'Alsace aux ducs de Lorraine de la première maison ducale (959-1033)[4]. L'historien Jérôme Vignier, frère d'un intendant français en Lorraine, voulut remonter plus haut encore, jusqu'à l'époque mérovingienne ; il tenta de prouver, reprenant une idée de l'Alsacien Jérôme Gebwiler[5], qu'une même origine reliait les

1. *Stemmatum Lotharingiæ ac Barri ducum tomi septem. Ab Antenore, Trojanorum reliquiarum ad paludes Mæotidas rege, ad hæc usque illustrissimi... Caroli Tertii, ducis Lotharingiæ, tempora*, Parisiis, G. Chaudière, 1580, XL-499 feuil. in-f°.

2. Sur cette question voir L. Davillé, *Les prétentions de Charles III, duc de Lorraine, au trône de France*, Paris, 1908, p. 61.

3. *Généalogie des ducs de Lorraine, fidèlement recueillie de plusieurs histoires et tiltres authentiques*, 1624, 66 pages in-4.

4. *Considérations historiques sur la généalogie de la maison de Lorraine*, Paris, N. Bessin, 1642, XXII-385 pages in-f°.

5. Dans sa vie de sainte Odile. Voir le titre exact dans notre travail : *Le duché mérovingien d'Alsace et la légende de sainte Odile*, p. 124, n. 1.

maisons de Lorraine, d'Autriche et de Bade, que les uns et les autres descendaient du duc d'Alsace, Attic, père de sainte Odile ; que sur la montagne sainte de l'Alsace avait poussé le tronc commun sur lequel avaient pris naissance ces rameaux[1]. Pour étayer son système généalogique, il inventa des documents, notamment une *Vita Ottiliæ*, qu'il affirmait avoir trouvée à Vézelise dans un vieux manuscrit appartenant à un ancien secrétaire des ducs, Pistor Le Bègue. Mais, dira-t-on, cette généalogie nouvelle exaltait la maison de Lorraine dont elle reculait les origines. Telle n'était en aucune façon l'intention de Vignier. Il faisait d'Attic, cet ancêtre des trois maisons de Lorraine, d'Autriche et de Bade, le petit-fils du maire du palais Erkinoald ou Archinoalde. Ces maisons descendent du serviteur, tandis que les Bourbons se rattachent aux rois carolingiens et mérovingiens : « Pour récompense de la fidélité avec laquelle Archinoalde servit Dagobert et son fils Clovis, Dieu a donné à sa postérité tant de couronnes et dans l'un et dans l'autre hémisphère » ; et Vignier s'élève contre les inventions de Rosières. « Par une flatterie basse et lâche et pour appuyer les prétentions dont la saison et le malheur du temps avoit (*sic*) fait naître à ceux de cette illustre Famille le goût et l'envie, quelques-uns l'ont fait sortir de nos anciens Roys, s'imaginans que les peuples donneroient volontiers la Couronne à ceux qu'on leur persuaderoit estre les enfans de la Maison. » A faussaire faussaire et demi. Les conclusions de Jérôme Vignier furent d'abord repoussées par les auteurs lorrains[2], et soutenues simplement au début du XVIIIe siècle par un capucin de Toul qui était alors ville française, le P. Benoit Picart[3] ; mais, au moment où la maison de Lorraine s'allia étroitement avec la maison d'Autriche, où fut préparé le mariage du duc François III avec Marie-Thérèse, l'origine commune des deux familles de Lorraine et d'Autriche fournissait aux orateurs un développement facile et éloquent ; la théorie de Jérôme Vignier finit par être acceptée par le P. Hugo et par dom Calmet.

1. *La véritable origine des très illustres maisons d'Alsace, de Lorraine, d'Autriche, de Bade et de quantités d'autres... Le tout vérifié par tiltres, chartes, monuments et histoires authentiques*, Paris, G. Maturas, 1649, XII-244 pages in-fol.

2. Voir notamment le R. F. Jacques Saleur, *La clef ducalle de la sérénissime, très auguste et souveraine maison de Lorraine*, Nancy, Antoine, Cl. et Ch. les Charlot, VIII-131 pages in-fol., 1663.

3. *L'origine de la très illustre maison de Lorraine, avec un abrégé de l'histoire de ses princes*, Toul, A. Laurent, 1704, LXXX-544 pages in-8.

Ces divers livres de généalogie et quelques écrits demeurés manuscrits, voilà tout ce que le XVIIe siècle a fourni à l'histoire de Lorraine. Les temps n'étaient point favorables. Cette époque, si glorieuse pour la France, fut très triste pour le duché. Sauf pendant la courte période de 1663 à 1670, la ville de Nancy et toute la Lorraine furent occupées, à partir de 1633, par les Français et traités par eux sans le moindre ménagement. De meilleurs jours paraissaient se lever, lorsqu'après la signature du traité de Ryswick le pays fut rendu au petit-neveu de Charles IV, à Léopold. Sous ce règne, il connut une véritable renaissance, après de longues calamités. Le commerce et l'industrie prirent un nouvel essor ; les ordres monastiques se réformèrent et les études y furent de nouveau en honneur. La Lorraine produisit à ce moment deux religieux qui occupent la principale place dans l'historiographie locale et même qui ont droit à une mention dans l'historiographie générale : ce sont les hommes dont nous venons de prononcer les noms, le P. Hugo et dom Calmet.

Charles-Hyacinthe Hugo [1], né à Saint-Mihiel le 20 septembre 1667, entra en 1685 comme novice à l'abbaye Sainte-Marie de Pont-à-Mousson, qui appartenait aux Prémontrés réformés de Lorraine ; il fit profession le 25 août et changea, suivant l'usage, son prénom : il s'appela désormais Louis Hugo. Après avoir pris le grade de docteur en théologie à l'Université de Bourges en 1691, il enseigna la théologie dans les monastères lorrains de Jandheures et d'Étival, dirigea l'hospice des Prémontrés de Nancy de 1703 à 1713, fut appelé comme coadjuteur à l'abbaye d'Étival à cette dernière date, et y obtint le titre d'abbé en 1722. Il gouverna la maison jusqu'au jour de sa mort, le 2 août 1739, non sans s'être engagé dans de longs démêlés avec l'évêque de Toul, Mgr Bégon. Le P. Hugo est l'historien de l'ordre de Prémontrés, comme Mabillon est celui des Bénédictins. En 1725 et 1731, il publia à Étival et à Saint-Dié, en deux volumes in-folio, les *Monumenta sacræ antiquitatis* [2], où il réunit une série de documents, chroniques et vies de saints, sur son ordre ; en 1734, il donna à Nancy, chez les imprimeurs Cusson,

1. Augustin Digot, *Éloge historique de Charles-Louis Hugo*, dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1842, pp. 100-169.

2. *Sacræ antiquitatis monumenta historica, dogmatica, diplomatica*, Stivagii, typis Joannis Martini Heller, 1725, XXIV-574 pages in-fol. ; Saint-Dié, Joseph Charlot, 1731, XX-569 pages.

en deux autres volumes in-fol. les *Annales ordinis Præmonstratensis*[1] qui sont restées malheureusement inachevées ; les matériaux manuscrits qu'il avait réunis pour la suite se trouvaient naguère à la bibliothèque du séminaire de Nancy[2]. Le P. Hugo a voulu mener de front avec l'histoire de son ordre, l'histoire de la Lorraine. Il fut encouragé dans son dessein par le duc Léopold qui lui donna le titre d'historiographe, et, en 1711, sous le pseudonyme de Baleicourt, il répondit à quelques assertions du P. Benoit Picart et exalta la maison de Lorraine[3]. Son livre fut supprimé, par un arrêt du Parlement de Paris du 17 décembre 1712, comme attentatoire aux droits du roi de France ; l'affaire fit beaucoup de bruit. Le P. Hugo avait déjà réuni de nombreux matériaux pour sa grande œuvre ; il avait même écrit les biographies de René Ier, Jean, Nicolas, René II, Antoine, Charles IV et Charles V. Mais Léopold, effrayé par l'attitude de la France n'osa point permettre que ce travail vît le jour ; il enleva même au P. Hugo le titre d'historiographe Ces biographies sont ainsi demeurées manuscrites[4] ; elles ont un réel mérite et il est permis de regretter que la tâche d'écrire l'histoire de Lorraine ne lui ait point été laissée[5]. Le P. Hugo avait peut-être moins de capacité de travail que dom Calmet ; mais il était d'une intelligence plus ouverte et il savait mieux écrire. Sera-t-il permis de rappeler que Victor Hugo a revendiqué ce prémontré comme son grand-oncle, et qu'il parle à diverses reprises de ses ouvrages qu'apparemment il n'avait point lus[6] ?

1. *Sacri et canonici ordinis Præsmonstratensis Annales, in duas partes divisi*, Nanceii, Joan.-Bapt. Cusson et Abelem-Dionysium Cusson, 1734, LXVI-480-CCCLXVI et XXIV-593-CCCLXIX pages in-fol.

2. Ces matériaux se trouvent aujourd'hui en partie à la bibliothèque de Nancy, ms. n° 1770-1773.

3. *Traité historique et critique sur l'origine et la généalogie de la maison de Lorraine*, Berlin, Ulric Liebpert (*sic*), XIV-299 et 304 pages in-8.

4. Les vies de René Ier et de Jean se trouvaient à la bibliothèque du séminaire, ms. n° 100 ; copie à la bibliothèque de la société d'archéologie lorraine, n° 37, et à la bibliothèque de Nancy, n° 792 (88). La copie de la bibliothèque de Nancy et celle de la société d'archéologie renferment en outre les vies de Nicolas, de René II et de Philippe de Gueldres La vie d'Antoine et des notes sur Charles III et Henri II à la bibliothèque du séminaire, n° 101 ; celle de Charles IV, *ibid.*, n° 104 et une copie n° 105 ; autre copie à la bibliothèque de Nancy, n° 806 (129) ; vie de Charles V, au séminaire, n° 106 ; copies, *ibid.*, n° 107, et à la bibliothèque de Nancy, n° 825 (86) ; les manuscrits du séminaire aujourd'hui à la bibliothèque de Nancy.

5. Le P. Hugo avait aussi commencé un Nobiliaire de Lorraine. Mais on redoutait que cet ouvrage ne prouvât que beaucoup de personnes avaient usurpé leurs titres et il ne parut point. La maison ducale emporta en 1737 le manuscrit à Vienne où il se trouve actuellement.

6. Notamment dans les *Misérables* ; il sait que le P. Hugo avait pris le pseudonyme de Baleicourt.

Antoine Calmet, qui en religion s'appela dom Augustin Calmet[1], était de quelques années plus jeune que le P. Hugo ; il vint au monde le 26 février 1672 à Mesnil-la-Horgne, à quelques kilomètres de Commercy. Il fit ses études premières au prieuré de Breuil, près de Commercy, suivit la rhétorique à l'Université de Pont-à-Mousson, puis, en 1688, entra comme novice au monastère de Saint-Mausuy de Toul, qui appartenait à la congrégation bénédictine de Saint-Vanne, réformée par dom Didier de La Cour. Il fit profession l'année suivante et séjourna dans une série de monastères de l'ordre, à Saint-Èvre de Toul, à Munster en Alsace, à Moyenmoutier et il y commença ses recherches sur la Sainte Écriture, qui devaient aboutir à à une très vaste publication. Dès le début, dom Calmet s'annonçait comme l'homme des grandes collections. Pour achever son travail, il avait besoin des bibliothèques de Paris et il vint s'installer à l'abbaye des Blancs-Manteaux. C'est là qu'il fit paraître son *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament* qui compta 22 volumes in-4°, eut trois éditions successives[2] et fut traduit à diverses reprises en latin. Il semblait que dom Calmet allait consacrer toute sa vie à l'exégèse. Mais, dans sa visite aux bibliothèques de Paris, il avait été frappé du grand nombre de manuscrits qu'il trouvait sur l'histoire de Lorraine ; il songea à les compulser, à prendre connaissance en Lorraine même des documents d'archives, à élever un monument à sa petite patrie. Deux années lui paraissaient suffisantes pour mener à bien un tel labeur. Il n'attendait qu'un ordre de Léopold pour se mettre à l'œuvre ; mais l'ordre se fit attendre. Dom Calmet était revenu au pays natal en 1715, avait pris possession du prieuré de Lay-Saint-Christophe près de Nancy, avait été appelé à la tête de l'abbaye de Saint-Léopold à Nancy même, sans que le duc lui fît signe. Son occupation principale continua d'être la Bible : successivement il fit paraître l'*Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament et des Juifs,* pour servir d'introduction à l'*Histoire ecclésiastique* de l'abbé Fleury, 2 volumes in-4°[3] ; son *Dictionnaire historique de la*

1. [Fangé], *La vie de très révérend père D. Augustin Calmet, abbé de Senones*. Senones, J. Pariset. 1762, VIII-518 pages ; A. Maggiolo, *Éloge historique de D. A. Calmet*, ouvrage couronné et publié par l'Académie de Stanislas pour faire suite à ses Mémoires de 1838 ; Aug. Digot, *Notice biographique et littéraire sur dom Augustin Calmet*, dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1860, pp. 1-157.

2. Paris, Pierre Émery, 1707-1716, 23 tomes en 22 vol. in-4. — 2e édit., 1714-1720, 25 vol. in-4. — 3e édit., 1724-1726, 8 tomes en 9 vol. in-fol.

3. Paris, Émery, 1719. L'ouvrage eut une série d'éditions.

Bible, 4 volumes in-folio[1]. Comme le silence de Léopold persistait, il songea à laisser de côté l'histoire civile du duché, pour ne plus écrire qu'une histoire ecclésiastique de la province de Trèves[2]. Enfin, en 1723, Léopold voulut bien lui confier la tâche qu'il souhaitait, et, le bénédictin, plein de joie, se mit à l'œuvre. Les cinq années pendant lesquelles il devait diriger l'abbaye de Saint-Léopold venaient d'expirer ; il se retira en son prieuré de Lay pour se donner tout entier à son travail et, non pas en deux années, mais en quatre ans, ce travail était terminé. Le manuscrit était prêt, quand à la fin de 1727 dom Calmet fut choisi comme abbé de Saint-Léopold une seconde fois et élu président de la congrégation de Saint-Vanne. Il eut la bonne fortune de trouver un imprimeur, Jean-Baptiste Cusson, qui, au moyen de l'argent des souscriptions, voulut se charger de l'œuvre. En moins d'une année (1728), les 3 volumes in-folio avec leurs preuves virent le jour[3], et cette rapidité peut nous paraître presque invraisemblable. Est-il besoin de rappeler tous les ennuis que cette publication valut à dom Calmet? On supprima des feuillets dont le contenu aurait pu éveiller les susceptibilités de la France ; au tome II la colonne 1437 suit immédiatement la col. 1392 ; tout ce que dom Calmet avait écrit sur la Ligue fut rayé et il n'existe qu'un tout petit nombre d'exemplaires complets de cette première édition[4].

L'historien qui a manié souvent l'*Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine* est surtout frappé par les défauts de l'ouvrage. Les anciennes chartes sont publiées sans grand soin et les fautes de lecture y abondent ; la chronologie de ces documents n'est pas établie avec une exactitude rigoureuse ; le texte des chroniques en vieux français semble n'avoir pas toujours été bien compris. Au cours de l'ouvrage, l'histoire générale déborde sur l'histoire régionale. Dom Calmet a donné une place trop grande aux événements

1. Paris, Émery, Saugrain père et Pierre Martin. Quelques exemplaires portent la date de 1720. Nombreuses rééditions. L'ouvrage a été réimprimé dans l'*Encyclopédie théologique* de Migne, t. I-IV, 1845.

2. Digot, *l. c.*, p. 53. Dom Calmet était à ce moment soupçonné de jansénisme.

3. *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine, qui comprend ce qui s'est passé de plus mémorable dans l'archevêché de Trèves et dans les évêchez de Metz, Toul et Verdun, depuis l'entrée de Jules César dans les Gaules jusqu'à la mort de Charles V duc de Lorraine, arrivée en 1690*, t. I, XXII pages et CCXL-1324-580 col. ; t. II, XLVIII-1542-DCLXXX col. ; t. III, CCVIII-1413-DCXCVI colonnes. Souvent les preuves des trois volumes sont reliées à part et forment un tome IV.

4. La bibliothèque de Nancy en possède un : fonds lorrain, n° 359.

religieux ; les règnes des ducs ne lui servent souvent que de cadre pour exposer ce qui s'était passé dans leur intervalle dans les évêchés de Metz, de Toul, de Verdun, voire dans l'archevêché de Trêves : aussi bien a-t-il voulu mener de front, comme son titre l'indique, l'histoire *ecclésiastique* et l'histoire *civile*. Puis le récit manque de profondeur et d'art ; le religieux ne s'occupe pas des personnages, ne présente pas leur portrait, ne scrute pas leurs intentions ; il ne recherche point les causes lointaines des faits. Un style que ne relève aucune expression typique couvre sa narration d'un vêtement gris et terne. Mais arrêtons-nous dans cette critique de peur d'être injuste et ingrat. Dom Calmet a eu le mérite de réunir une masse énorme de documents sur l'histoire de Lorraine qui avant lui étaient inconnus ; il a recueilli ces pièces de tous côtés, des bibliothèques lorraines, de celles de Metz et de Paris, de l'abbaye Saint-Vincent de Besançon, d'autres abbayes bénédictines ; il a entretenu, pour les trouver, une vaste correspondance avec les savants de son époque et il a ainsi fourni au public la collection la plus vaste des documents lorrains qui existe encore aujourd'hui ; ses copies sont plus ou moins parfaites selon les correspondants qui les lui ont fournies. En second lieu, son texte à lui, s'il est très impersonnel, se consulte toujours avec profit. L'auteur est en général exact et précis ; son récit est presque devenu document lui-même et il est permis d'y avoir en général confiance, au moins pour les XVIe et XVIIe siècles. Sans doute dom Calmet a des jugements bien étroits : il ne comprend rien à la Réforme ; il croit encore aux sorciers et aux vampires, lui qui, à Senones, donnera l'hospitalité à Voltaire. Telle quelle son œuvre reste l'effort le plus vigoureux qui ait été tenté jusqu'à présent sur l'ensemble de l'histoire de Lorraine.

Pour avoir accompli une telle œuvre dom Calmet mérite toute notre admiration ; il la mérite encore davantage, pour avoir continué d'y travailler et l'avoir augmentée jusqu'à la fin de sa vie, Quand l'*Histoire de Lorraine* se répandit dans le public, son auteur venait d'être appelé à la direction de l'abbaye de Senones, située au milieu de la petite principauté de Salm[1]. Il ne cessa de se livrer à

1. Dom Mathieu Petitdidier, son prédécesseur, était mort le 15 juin 1728 : il fut élu à l'unanimité par les religieux le 9 juillet suivant, et il reçut la bénédiction abbatiale le 24 avril 1729.

l'étude, composa une histoire de l'abbaye [1], dressa une généalogie de la maison du Châtelet [2], accrut la bibliothèque, recueillit une belle collection de médailles. Il rédigea, à la demande du libraire Dulsecker de Strasbourg, une histoire universelle sacrée et profane qui ne comprend rien moins que 17 volumes in-4° [3]. Mais surtout il travailla à une nouvelle édition de l'*Histoire de Lorraine* [4]. Le pays avait depuis l'apparition de l'ouvrage changé de maître et la domination nominale de Stanislas Leszczynski, cachait la domination réelle de la France. Le gouvernement français se montra du reste plus accommodant que naguère celui de Léopold: il n'exigea point de trop grands grands changements avant de permettre l'impression. La nouvelle édition parut de 1745 à 1757 ; au lieu de trois volumes, elle en comprend sept [5]. Les tomes I à III, V à VII contiennent l'histoire du pays avec les preuves. Le texte ne diffère pas beaucoup de celui de la première édition : dom Calmet y a rétabli un certain nombre de passages qu'on l'avait contraint de supprimer; il a traité au t. VII l'histoire de Léopold et du duc François, conduisant de la sorte son récit jusqu'au temps où la Lorraine cessa d'être indépendante. Il laissa de côté quelques-unes des preuves données dans la première édition, en fit imprimer d'autres. M. A. Prost a donné une table de concordance des deux éditions qui rend les plus grands services [6]. En règle générale, la première édition est imprimée de façon plus correcte et il vaut mieux renvoyer à elle ; on n'aura recours à la deuxième édition que pour les docu-

1. Cet ouvrage est resté manuscrit au XVIIIe siècle ; il a été publié deux fois à peu près à la même époque, d'une part par F. Dinago, dans la *Philomatique* de Saint-Dié, 1878-1880, d'autre part par J.-C. Chapelier et G. Gley, dans les *Documents rares et inédits de l'histoire des Vosges*, t. V et VI, 1878 et 1879.

2. *Histoire généalogique de la maison du Châtelet, branche puinée de la maison de Lorraine*, Nancy, J.-B. Cusson, XXXII-204-CCCXIII pages in-fol., 1741.

3. Strasbourg, 1735 ; puis en d'autres villes jusqu'en 1771. La collection qu'on trouve rarement complète compte 17 vol. L'ouvrage a été traduit en allemand, en italien et partiellement en grec moderne.

4. Entre les deux éditions, il avait publié un *Abrégé de l'histoire de Lorraine*, Nancy, Ve J.-B. Cusson et A.-D. Cusson, 1734, 520 pages in-8. Cet abrégé n'a aucune valeur scientifique.

5. *Histoire de Lorraine qui comprend ce qui s'est passé de plus mémorable... depuis l'entrée de Jules César dans les Gaules jusqu'à la cession de la Lorraine, arrivée en 1737, inclusivement...* Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur, Nancy, A. Leseure, 7 vol. in-fol.

6. *Tables dressées par M. Aug. Prost des morceaux accessoires, documents et titres contenus dans les deux éditions de l'*Histoire de Lorraine *par dom Calmet*, Paris, Société bibliographique, 56 pages in-8. Extrait du *Polybiblion*. Dans le Catalogue de Noël, on trouve aussi un essai de table de concordance.

ments qu'on ne trouve que là et pour les additions introduites par dom Calmet dans son œuvre primitive. Le t. IV de cette seconde édition est une œuvre toute nouvelle et se trouve souvent à part. Dom Calmet y a donné un dictionnaire biographique des artistes et des littérateurs lorrains ; il l'a intitulé : *Bibliothèque lorraine* [1]. Les articles qui parfois lui ont été fournis par des collaborateurs sont de valeur diverse ; mais ce n'en est pas moins une mine de renseignements précieux. Dom Calmet a eu l'idée, après ce dictionnaire, d'en donner un autre, celui des communes de la Lorraine, avec l'indication des antiquités trouvées sur le sol, l'histoire sommaire de chacune d'elles, une description des monuments : il ajouta ainsi à son œuvre deux nouveaux in-folio, la *Notice de la Lorraine* [2] qui en forment le complément naturel. Dom Calmet a vécu longtemps ; lorsqu'il mourut le 25 octobre 1757, il était âgé de quatre-vingt-cinq ans. Il avait étudié jusqu'au bout. Aucun homme n'a tant écrit que lui. Ses commentaires sur la Bible sont bien démodés aujourd'hui ; mais son histoire de Lorraine sauvera toujours de l'oubli ce travailleur acharné et modeste. Sa place parmi les historiens de la Lorraine reste la première.

Un littérateur se plaignait d'avoir été oublié dans la *Bibliothèque lorraine* de dom Calmet, François-Antoine Chevrier [3], né à Nancy le 11 octobre 1721, et il publia lui-même à Paris en 1753 des *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Lorraine avec une réfutation de la Bibliothèque lorraine* [4] ; quelques années plus tard, en 1758, il voulut faire une autre concurrence à l'abbé de Senones et il annonça la publication d'une *Histoire civile, militaire, ecclésiastique, politique et littéraire de Lorraine et de Bar*. L'œuvre

1. *Bibliothèque lorraine ou Histoire des hommes illustres qui ont fleuri en Lorraine, dans les Trois-Évêchés, dans l'archevêché de Trèves, dans le duché de Luxembourg*, etc., Nancy, A. Leseure, XXVIII pages et 1047 colonnes. Il parut trois suppléments de 118, 162 et 30 col. Ces suppléments manquent souvent dans les exemplaires reliés.

2. *Notice de la Lorraine, qui comprend les duchez de Bar et de Luxembourg, l'électoral de Trèves, les trois évêchez Metz, Toul et Verdun, les villes principales et autres lieux les plus célèbres, rangez par ordre alphabétique*, Nancy, L. Beaurain, 1756, 2 vol. in-fol., CXLIV-946 et 224 col. ; CXLI-1024 et 74 col. Une 2e édition a été donnée à Lunéville, 1844, 2 vol. in-8, mais le nouvel éditeur a laissé de côté tous les documents accessoires et même certains articles qui lui semblaient trop longs, par exemple l'article Nancy.

3. Cf. Gillet, *Notice historique et bibliographique sur Chevrier*, dans les *Mémoires de l'Académie Stanislas*, 1863, pp. 135-313. M. Gillet se montre trop indulgent envers Chevrier.

4. Paris, Mérigot père, 1753, 2 vol. in-12. Le livre que la censure voulut arrêter finit par être publié avec ce lieu et cette date d'impression : Bruxelles, 1754.

devait comprendre 12 volumes in-12; mais il n'en parut que les tomes I à V consacrés à l'histoire générale jusqu'à la mort de Charles V, puis les t. VIII à IX relatifs à l'histoire littéraire du duché [1]. Ni le Nobiliaire, ni la sorte de *Lotharingia sacra*, ni la liste des hauts fonctionnaires civils du duché que Chevrier se proposait de donner ne virent le jour. Il ne faut pas que cette histoire de Lorraine en impose au lecteur; elle ne doit pas compter parmi les ouvrages sérieux. Chevrier était un esprit brouillon et méchant, auteur de livres cyniques et de pièces médiocres; il chercha le succès pour son histoire dans le scandale, s'attaquant aux hauts personnages de son temps, puis faisant amende honorable de la façon la plus piteuse. Un tel personnage ne fouillait point les archives ni les bibliothèques pour en extraire des documents; décrivant les événements du passé, il se laissait aller à son imagination et inventait. Il eût mieux valu qu'un tel ouvrage ne parût point, puisque des historiens plus récents lui ont accordé confiance.

Jusqu'à présent toutes les tentatives pour écrire une histoire générale de la Lorraine ont été des tentatives individuelles. Des travailleurs ne s'étaient point encore associés pour mettre à jour les anciens documents et rédiger une histoire du duché dont chaque partie eût été confiée à l'un d'entre eux. Si dom Calmet a trouvé quelques secours dans ses religieux, spécialement en son neveu dom Fangé, son œuvre n'en est pas moins due à lui seul; il a eu des auxiliaires, non des collaborateurs. Aussi bien, il n'existait point de compagnie savante qui pût diriger une telle entreprise : l'Université de Pont-à-Mousson, comme toutes les autres universités du reste, enseignait à la Faculté des arts les belles-lettres et le latin cicéronien et, aux autres facultés, faisait des théologiens, des médecins ou des avocats. Mais voici que dans les années 1750 et 1751 le roi de Pologne dont un hasard avait fait un duc de Lorraine fonda à Nancy la Société royale des sciences et belles lettres qui subsiste encore aujourd'hui sous le nom d'Académie de Stanislas. Les statuts imposèrent une tâche collective à la nouvelle société. « Il sera travaillé à une histoire générale de Lorraine; cet ouvrage

1. L'ouvrage fut imprimé à Francfort-sur-le-Mein; mais il parut à Bruxelles. Le premier volume dont le premier tirage contenait beaucoup d'injures à l'adresse du lieutenant de police de Nancy, Thibault, a été modifié; des pages ont été supprimées et remplacées par des cartons.

se fera par la Société en commun, sur des mémoires qui seront rassemblés par les académiciens[1]. » Dans la séance du 2 mars 1752, la besogne fut partagée. François-Timothée Thibault, qui bientôt sera nommé lieutenant de police, c'est-à-dire maire de Nancy, promit de s'occuper de *l'Histoire des lois et usages de la Lorraine en matière bénéficiale* et il remplit sa promesse : il donna, en 1763, un grand in-folio sous ce titre[2]. Le chanoine de la Primatiale, l'abbé de Tervenus, s'engagea à dresser la liste des évêques et abbés du pays ; le Père de Menoux, directeur des Missions royales, si célèbre par ses controverses avec Voltaire, et le jésuite Leslie voulurent traiter l'histoire spéciale de Nancy et l'histoire littéraire de la province; le secrétaire perpétuel, M. de Solignac, se donna la mission de terminer son histoire de Pologne, sorte de préface à celle de Stanislas[3]. Au comte de Tressan et au médecin Bagard de parcourir la Lorraine pour en faire connaître les richesses minérales. Le plan n'était pas conçu avec méthode ; aucun académicien ne voulut s'atteler à l'histoire générale de Lorraine; chacun offrit de continuer au nom de la compagnie des travaux qu'il avait commencés en son particulier. Du reste, à part Thibault, aucun académicien ne tint parole. Le projet de travail collectif resta un projet; l'Académie fit paraître en tout quatre volumes de mémoires[4] où les discours éloquents sont plus nombreux que les travaux d'érudition, puis s'en tint là. Si plus tard l'un des académiciens fit paraître une remarquable étude d'ensemble sur la Lorraine, il la publia en son nom particulier, non en celui de la société.

Nicolas Lutton qui prit le nom de Durival[5], né à Commercy le 12 novembre 1713, fut un serviteur dévoué de l'intendant français La Galaizière. Il fut d'abord son secrétaire particulier et, en 1751, devint secrétaire en chef du Conseil d'État et du Conseil des

1. Ces statuts ont été imprimées à Nancy en 1751.

2. Nancy, P. Antoine, xx-635 pages in-fol.

3. M. de Solignac avait publié une *Histoire générale de la Pologne*, Paris, Hérissant, 1750, 5 vol. in-12. Cette histoire était conduite jusqu'en 1574, date où Henri III de Valois abandonna clandestinement le royaume polonais. Mais il ne poussa point le récit plus loin, se bornant à donner une deuxième édition de ce qui avait paru, Amsterdam, 1750-1780, 6 vol. in-12 et un abrégé, 1762, in-12.

4. *Mémoires de la Société royale des sciences et belles-lettres de Nancy*. Nancy, 1754-59, 4 vol. in-12.

5. Favier, *Notice sur Nicolas Durival*, dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1880, pp. 1-36.

finances qui réglaient toutes les affaires du duché. Il apprit ainsi à connaître à fond le pays et ses ressources. De 1760 à 1768 il fut placé avec le titre de lieutenant de police à la tête de la ville de Nancy qu'il administra avec sagesse. Il prit sa retraite en 1768, à la suite de conflits qu'il eut avec le nouveau gouvernement français et, dans sa maison de campagne de Heillecourt, il consacra ses loisirs à des travaux historiques. Depuis son entrée en fonctions en 1737, il avait tenu un journal manuscrit de tous les événements auxquels il était mêlé et ce document compte parmi les plus précieux[1]. Puis, pour rendre son travail de bureau plus facile, il avait, dès 1749, fait imprimer une *Table alphabétique des villes, bourgs, villages et hameaux de Lorraine et Barrois*[2]; il l'avait rééditée en 1753, en la faisant précéder d'une longue description géographique du pays[3]. Dans sa retraite, il reprit l'ouvrage pour la seconde fois et en tête il plaça une introduction historique[4]. Cette introduction est une excellente histoire abrégée de la Lorraine jusqu'en 1766. Pour les temps anciens il s'en référait à dom Calmet et à des titres consultés au Trésor des chartes : pour la période de 1737 à 1766, il trouvait tous les éléments dans son journal manuscrit; suivent ensuite la table des noms de lieux et une série de rectifications. C'est une œuvre en tous points excellente et sincère; et, en vérité, le Comité de l'instruction publique de la Convention eut raison de comprendre Durival sur la liste des grands savants qu'elle pensionnait parce qu'ils faisaient honneur à la France.

Nous avons dit les ouvrages qui ont été publiés sur le duché de Lorraine avant la Révolution de 1789[5]; nous retrouverons, dans

1. Il se trouve à la bibliothèque de Nancy; il comprend avec les suppléments 14 volumes. Il y a une série de lacunes, par exemple, pour les années 1767 à 1770. Le journal finit en 1795, où Durival mourut à quatre-vingt-deux ans, mais à partir de 1771, on n'y lit plus guère que des indications météorologiques.

2. 182 pages in-8, sans nom d'auteur.

3. *Mémoire sur la Lorraine et le Barrois. Suivi de la table alphabétique et topographique des lieux*, par D***, Nancy, H. Thomas, xv-604 pages in-4.

4. Il publia d'abord l'Introduction à part, Nancy, Babin, 1774, viii-512 pages in-8; finalement il donna à l'œuvre sa forme définitive. *Description de la Lorraine et du Barrois*, par Durival l'aîné, Nancy, Vve Leclerc et Babin, 4 vol. in-4, 1779-1784.

5. L'abrégé d'Henriquez, aumônier de la duchesse Charlotte de Lorraine, est de médiocre importance : *Abrégé chronologique de l'histoire de Lorraine, contenant les principaux événements de cette histoire depuis Clovis jusqu'à Gérard d'Alsace, premier duc héréditaire, et depuis ce prince jusqu'à François III*, 2 vol., Paris, Moutard, 1775, viii-559 et iv-456 pages in-12. L'abbé Gabriel Bexon, le collaborateur de Buffon, voulut aussi publier une *Histoire de Lorraine;* mais un seul volume parut

une autre section, les livres, au demeurant assez rares, qui ont été consacrés à une ville ou à une localité. Mais si nous avons des travaux d'ensemble sur la Lorraine, il n'en existe point sur les Trois-Évêchés et le fait s'explique. Chacun des trois territoires obéissait à des prélats différents dont il était difficile d'emmêler l'histoire. Puis les trois cités de Metz, de Toul et de Verdun n'avaient point acquis, en face des prélats, le même degré de liberté et chacune avait ses institutions propres. On fit donc isolément l'histoire de chaque évêché et de chaque ville. Quelques-unes de ces œuvres seront mentionnées plus loin; mais il faut citer immédiatement l'une d'entre elles, à cause de son mérite et de son importance ; puis les auteurs dépassent souvent le cadre de leur sujet, pour s'occuper des Trois-Évêchés dans l'ensemble et même déborder sur l'histoire de Lorraine.

La ville de Metz s'est toujours piquée d'émulation avec la ville de Nancy et elle a tenu à être un foyer littéraire et artistique. Au moyen âge, elle l'emporte certainement de beaucoup sur Nancy par ses monuments, par ses nombreuses abbayes, par l'activité de ses historiens. Aux confins de la civilisation romane, elle brille d'un vif éclat. Au XVIe siècle, elle embrasse, à peu près comme toutes les villes libres, la Réforme qui semble donner une activité nouvelle à ces bourgeois. La décadence commence au XVIIe siècle après la révocation de l'édit de Nantes et l'exode des huguenots. Au XVIIIe siècle, la ville tente de se ressaisir. Le 22 avril 1759, Dupré de Geneste créa la Société royale des sciences et des arts à qui le maréchal de Belle-Isle, gouverneur général, accorda en 1760 son haut patronage et qui devint l'Académie de Metz, tandis qu'Emmery constitua la Société des Philathènes [1]. La première société appela à elle les prieurs des quatre grands monastères bénédictins de la cité, Saint-Symphorien, Saint-Clément, Saint-Arnoul et Saint-Vincent. Les religieux voulurent se rendre utiles et, fidèles à l'esprit bénédictin, ils tentèrent l'entreprise d'écrire une histoire générale de Metz. Deux d'entre eux renoncèrent bientôt à l'œuvre commencée ; mais les deux autres, dom Nicolas Tabouillot et dom Jean François, avaient avancé la tâche. Le second se retira au

en 1777, Paris, Valade, LXXXIV-351 pages in-8. Il s'arrêta à la mort du duc Antoine. Cf. sur Bexon, l'étude d'E. Buisson, dans le *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*, XIV, t. pp. 275-317.

1. La Société des Philathènes disparut en 1775. Ni l'une ni l'autre de ces compagnies n'ont publié de mémoires.

monastère de Senones[1]. Dom Tabouillot resta seul sur la brèche. En 1787, il fut frappé d'apoplexie ; le côté gauche demeura paralysé; il n'en continua pas moins de s'occuper de son histoire. Des eaux de Bourbonne où son médecin l'a envoyé, il écrit, le 29 juin 1788, à l'historiographe Moreau : « On imprime le sixième volume de l'*Histoire* qui ira je pense, jusqu'en 1552, époque de la soumission de Metz à la France. Le volume suivant que j'ai préparé l'hiver dernier, dans quelques moments lucides que m'ont laissés mes infirmités, ira jusqu'en 1633, époque de l'établissement de notre Parlement[2]. » Le tome VII ne devait plus paraître[3] ; mais les six volumes parus constituent une belle œuvre[4] ; c'est une description de Metz à l'époque romaine avec les inscriptions nombreuses ramassées sur son sol — les auteurs n'ont pas toujours reconnu celles qui sont fausses ; — c'est l'histoire générale de la cité sous les Mérovingiens et les Carolingiens, étroitement rattachée à celle de la Lorraine; ce sont ensuite les destinées de la ville d'abord soumise à ses prélats, puis s'affranchissant de leur joug et s'organisant librement jusqu'au jour où elle est occupée par le roi de France. Cette histoire bénédictine de Metz est comme le pendant de l'histoire de Lorraine de dom Calmet.

(A suivre.)

CHR. PFISTER.

1. C'est de lui que proviennent les manuscrits de l'histoire de Metz qui sont aujourd'hui à la bibliothèque d'Épinal.

2. La lettre est citée par l'abbé Didier-Laurent, dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1896, p. 183.

3. Dom Tabouillot survécut assez longtemps ; il ne mourut que le 4 prairial an VII (23 mai 1799). L'historien Bégin est son petit neveu. Cf. Dommanget, *Notice biographique sur Dom Tabouillot*, dans les *Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, t. X (1869), p. 112.

4. *Histoire de Metz*, par des religieux bénédictins de la Congrégation de S. Vanne, membres de l'Académie Royale des Sciences et des Arts de la même Ville. Metz, P. Marchal, J.-B. Collignon et Cl. Lamort, 1769-1790, xv-658, 703, 368-LXI-352, 777, 802 et 787 pages. Le texte est compris dans les deux premiers volumes et dans la première partie du tome III ; vient ensuite la table des matières et les preuves : celles-ci commencées au tome III, occupent les tomes IV, V et VI. C'est de ces preuves que Tabouillot parlait à Moreau.

REVUES GÉNÉRALES

LES ÉTUDES RELATIVES
A L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE DE L'ESPAGNE
ET LEURS RÉSULTATS

L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE DE L'ESPAGNE A L'ÉPOQUE WISIGOTHIQUE.

Les invasions et les établissements de nouveaux peuples, à savoir les Suèves, les Vandales et les Wisigoths d'abord, les Arabes et les Berbères ensuite, déterminent dans l'histoire économique de l'Espagne une nouvelle évolution.

C'est d'abord une décadence qui se produit peu à peu, quand à la domination romaine se substitue la domination des Germains, et notamment celle des Wisigoths, bien que ceux-ci aient été de bonne heure romanisés. Les conditions de la production et de la vie matérielle sont profondément transformées ; la civilisation ibérique subit un temps d'arrêt, ou plutôt se modifie dans le sens d'une régression.

Les sources auxquelles on puise les renseignements relatifs à l'activité économique de cette période sont peu nombreuses, mais se trouvent en grande partie publiées, critiquées et élucidées. Les plus importantes consistent dans les textes législatifs qui contiennent de précieux renseignements sur la condition des personnes, sur les modes de possession du sol, sur la jouissance des terres communes, sur la police économique. Les lois du principal des peuples germaniques qui occupa la péninsule du ve au viiie siècle ont été à plusieurs reprises codifiées, et l'histoire de cette

codification ou de cette législation a été récemment exposée dans l'excellent ouvrage d'Ureña [1]. La première rédaction, la fameuse *Lex romana Wisigothorum* connue sous le nom de *Bréviaire d'Alaric*, a été éditée par Zeumer, un spécialiste bien connu, dans les *Monumenta Germaniæ* [2], après l'avoir été successivement par Walter [3], par Blume [4] et par Hänel [5]. Zeumer a également donné la meilleure édition du Code de Receswinthe [6], dans les *Leges Wisigothorum antiquiores*. Des découvertes de détail dues au savant professeur de Bologne, Gaudenzi [7], à l'érudit autrichien R. Beer, au jurisconsulte espagnol don Francisco de Cardenas [8], sont venues permettre de reconstituer la filiation des lois wisigothiques jusqu'à l'époque de la rédaction du code définitif des Wisigoths, le *Fuero juzgo*. Les études de Merckel (1847), de Stobbe (1860), de Valroger (1864-67), de Waitz (1875) et depuis 1880, celles de Schmetter, de Fitting, de Ch. Lécrivain, d'Esmein, de Gaudenzi, de Tardif, de Zeumer ont préparé la voie à l'ouvrage fondamental de R. de Ureña qui embrasse l'histoire et contient l'analyse de la législation de cette période. Ureña s'est appliqué à étudier d'un point de vue critique les éditions successives des textes législatifs wisigothiques. Il y a ajouté lui-même des textes inédits, dont certains, par exemple une loi relative aux ventes, ne manquent pas d'intérêt pour les études d'histoire économique [9].

De tous les documents de ce genre, le plus important est le

1. *Historia de la literatura juridica española*, Madrid, 1906, 2 vol. in-4, 644 + 588 p.

2. *Leges Wisigothorum* (*Mon. Germaniæ*, série des *Leges*, 1902, in-4). — Une édition des *Legis romanæ Wisigothorum fragmenta* a été donnée dans le *Memorial historico español*, tome XXXIV, Madrid, 1896, qui reproduit le texte du palimpseste de Léon, découvert dans la bibliothèque de la cathédrale de cette ville par R. Beer; voir *B. r. Ac. hist.*, 1897.

3. In-8, Berlin, 1824.

4. In-8, 1847, Halle, 2e édit., 1872.

5. *Lex romana Wisigothorum*, in-8, Leipzig, 1849.

6. *Leges Wisigothorum antiquiores*, Hanovre, 1894.

7. Voir à ce sujet l'article d'A. Esmein, *Nouv. Rev. hist. Droit*, 1889, n° 3. Gaudenzi a publié les résultats de ses découvertes dans son travail intitulé *Un' antica compilazione di diritto romano é visigoto con alcuni frammenti delle leggi di Eurico*, Bologna, in-8, 1886. Sur cette publication, voir aussi K. Zeumer, *Eine neu entdeckte westgothische Rechtsquelle, Neues Archiv*, 1887.

8. *Noticia de una compilación de leyes romanas y wisigodas — Del origen de las leyes wisigodas desconocidas*, etc. — *Noticia de una ley de Teudis desconocida*, *B. r. Acad. hist.*, XIV, 77, 473.

9. *La legislación gótico-hispana*, Madrid, 1905, in-8, 528. Du même auteur, *Una edición inédita de las Leges Gothorum regum, Discursos leidos, Acad. de hist.*, 1909.

fameux code intitulé *Liber judiciorum* ou *Liber judicum*, ou encore le *Fuero juzgo*. Il a eu, depuis l'époque de Pierre Pithou qui le publia en 1579 à Paris[1], treize éditions, dont les plus utiles sont celles de Lardizabal[2] et de Zeumer, cette dernière, vrai modèle de publication critique[3].

D'un intérêt presque aussi grand que les lois sont les recueils de formules qui montrent comment les premières étaient appliquées dans la pratique de la vie. On possède à cet égard un recueil capital, celui qu'a publié Eugène de Rozière[4], d'après la copie d'un manuscrit perdu d'Oviedo, exécutée par Ambrosio de Morales. L'érudit allemand Biedenweg a commenté ces formules[5]. Non seulement la législation civile, mais encore la législation ecclésiastique fournissent sur l'organisation économique de ce temps des renseignements précieux. On sait que les conciles de l'ère wisigothique statuaient sur une foule de sujets étrangers à la vie religieuse. Leurs canons se retrouvent dans les éditions de recueils conciliaires dues à Garcia Loaisa[6], au savant cardinal Saenz de Aguirre[7] et à Francisco Antonio González[8].

L'ensemble des ouvrages qui manifestent la survivance de l'activité antique dans l'Espagne wisigothique contient, quelquefois groupées, le plus souvent disséminées, des données sur l'évolution économique de cette période de trois siècles. Les sources narratives, qui sont surtout les Chroniques d'Orose, d'Idace, de Jean de Biclar, d'Isidore de Béja[9], de Julien, évêque de Tolède, avaient été éditées à diverses reprises. Elles se trouvent aujourd'hui publiées pour la plupart dans la belle collection des *Monumenta Germaniæ* (série des *Scriptores*). La principale, à savoir les *Histoires* ou la *Chronique universelle* d'Isidore de Séville a une réelle

1. Par Pierre Pithou, in-f°. — Une autre édition celle d'A. Schott parut en 1606 dans l'*Hispaniæ illustratæ Scriptores*, Francfort, 1606, in-4.

2. *Fuero juzgo en latin y castellano*, p. p. l'Académie d'histoire, Madrid, 1815, in-f°.

3. *Forum judicum* (*Mon. Germaniæ*, *Leges*), 1902, in-4.

4. *Formules wisigothiques inédites*, in-8, Paris, 1854.

5. *Commentatio ad formulas Wisigothorum novissime repertas*, Berlin, 1856, in-8.

6. *Collectio conciliorum Hispaniæ*, Madrid, 1593, in-f°.

7. *Collectio maxima conciliorum omnium Hispaniæ et novi orbis*, Rome, 1re édit., 1693, 4 vol. in-f° ; 6 vol. in-f°, 1753-55.

8. *Collectio canonum ecclesiæ hispanæ*, Madrid, 1808-20.

9. La chronique d'Isidore de Beja a été traduite en espagnol par Teófilo Martinez de Escobar, Séville, 1870, in-4.

valeur qu'a démontrée Hertzberg[1]. Les vies de saints, où l'on rencontre plus d'un détail sur les mœurs et les occupations de la vie courante, ont été recueillies, soit dans les *Acta sanctorum* des Bollandistes[2], soit dans l'*España Sagrada* d'Enrique Florez au XVIIIe siècle[3]. Telle d'entre elles, celle de saint Cucufa par exemple[4], intéresse les historiens de l'évolution économique. Il n'est pas rare de trouver, même dans les chroniqueurs, les annalistes ou les littérateurs des pays voisins, tels que Sidoine Apollinaire, Grégoire de Tours, Cassiodore, P. Diacre, des traits qui intéressent l'industrie ou le commerce des Wisigoths d'Espagne. Il y en a de même dans les écrits des théologiens et des sermonnaires, par exemple dans ceux de saint Ildefonse, qu'a groupés la *Patrologie latine* de Migne[5], et dans les *Libri sententiarum* de saint Isidore, comme l'a indiqué Ed. de Hinojosa[6]. Au premier rang des écrits spéciaux de cette ère qui offrent pour l'histoire économique un intérêt de premier ordre, se place l'ouvrage encyclopédique d'Isidore de Séville, source indispensable pour la connaissance de l'agriculture et de l'industrie de l'Espagne au VIe et au VIIe siècle. Cet ouvrage est appelé d'ordinaire le livre des *Origines* ou des *Étymologies*[7]. Le traité sur les sciences naturelles (*De natura rerum*) du même auteur peut en être rapprochée. Tous deux font partie de la collection des œuvres du grand évêque de Séville qui ont été éditées à plusieurs reprises, notamment par Pérez et Grial[8], par Arevalo[9] et par Migne[10]. Sur leur valeur comme sources d'information, on peut recourir aux études de Michel[11] et de Canal[12].

1. *La Chronique universelle* a été éditée à Madrid, 2 vol. in-f°, 1778. — L'ouvrage d'Hertzberg est intitulé, *Die Historien und die Chroniken des Isidorus von Sevilla*, Göttingen, 1897. Voir aussi Dzialowski, *Isidor und Ildefonsus als Literaturhistoriker*, Münster, 1898, in-8.
2. *Acta sanctorum omnia*, Anvers, 1643 et sq., 53 vol. in-f°.
3. *España Sagrada*, 51 vol. in-8, réimpression par l'Acad. d'Histoire.
4. *España Sagrado*, tome XXIX.
5. *Patrologie latine*, tome XCVI.
6. *Influencia que tuvieron en el derecho publico de su patria los filosófos y teologos anteriores á nuestro siglo*, Madrid, 1890, in-4.
7. *Etymologiarum*, libri XX, la 1re édition gothique date du XVe siècle ; elle n'est pas datée, mais on ne peut la placer qu'après 1470.
8. Madrid, 1599, in-f°. — Une autre édition avait paru à Paris, 1580, in-f°; à note encore les éditions de Paris (par Jacques du Breuil, 1601, in-f°); de Cologne, 1617, in-f°; de Madrid, 1778, 2 vol. in-f° (celle-ci d'après l'édition Perez-Grial).
9. *Isidori Hispalensis opera omnia*, Romæ, 1797-1803, in-f°.
10. *Patrologie Latine*, tomes LXXXI à LXXXIV (d'après l'édition Arevalo).
11. *Les Origines d'Isidore de Séville*, *Rev. intern. Ens.*, 1891, in-8.
12. *San Isidro*, Séville, 1897, in-4.

Sur les sources narratives, on a l'étude d'ensemble récente de don R. Ballester y Castell [1].

L'épigraphie wisigothique offre peu d'importance ; elle est généralement confondue avec celle de l'époque romaine dans les recueils ou études partielles, dont les plus dignes d'attention sont dues à un infatigable spécialiste, le P. Fidel Fita [2]. On a enfin de l'Espagne wisigothique une description géographique appelée la *Hitacion de Wamba* qu'a étudiée l'érudit géographe D. Antonio Blázquez y Delgado [3].

Les publications d'ensemble dans lesquelles on a essayé de retracer le tableau de l'ère germanique en Espagne font une place plus ou moins considérable, mais généralement restreinte, à l'exposé de la vie économique. Après les essais anciens de Masdeu [4] et de Gibbon [5], on peut citer les résumés récents de Hodgkin [6], de H. Bradley [7], d'Ortega y Rubio [8], de dom H. Leclercq [9]. Les travaux de L. Schmidt [10], et surtout de F. Dahn [11], sont beaucoup plus approfondis. Dans la grande histoire d'Espagne publiée sous la direction de Canóvas del Castillo, Fernández Guerrá, Ed. de Hinojosa et Juan de la Rada y Delgado [12] ont condensé d'une manière satisfaisante, spécialement dans la première partie, l'état de nos connaissances sur la civilisation wisigothique. On peut suivre dans deux excellents ouvrages, ceux d'Ed. de Hinojosa [13]

1. *Las Fuentes narrativas de la historia di España durante la Edad media*, in-4, 221 p., Palma, 1908-1910.

2. *Epigrafia wisigothica*, *B. r. Acad. hist.*, tomes I à LXVII.

3. *La Hitación de Wamba*, *estudio histórico-geográfico*, Madrid, Rojas, 1907, in-4.

4. *Historia critica de España*, tomes X et XI.

5. *History of the decline and fall of the roman Empire*, London, 1777, 6 vol. in-4 ; 1797, 12 vol. in-8, trad. française par Le Clerc, Boulard et Gauthier, Paris, 1788, 18 vol. in-8.

6. *Gothic dominion in Spain*, *Engl. hist. Review*, 1887.

7. *The Goths from the earliest times to the end of gothic dominion in Spain*, London, in-8, 376 p., 1888, — trad. esp. par Ortega y Rubio, Madrid, 1890.

8. *Los Visigodos en España*, Madrid, in-8, 1903.

9. *L'Espagne chrétienne*, in-18, Paris, 1906.

10. *Geschichte der Wandalen*, in-8, 1901, Leipzig.

11. *Westgothische Studien*, Augsburg, 1874, in-8 ; *Die Könige der Germanen*, tome VI, Leipzig, 1885, in-8 (*Die Verfassung der Westgothen; Reich der Sueven in Spanien*).

12. *Historia de España desde la invasion de los pueblos germánicos hasta la ruina de la monarquia visigoda*, le tome Ier dû à Fernández Guerra et à Hinojosa est le meilleur ; le tome II concerne l'archéologie et l'histoire de l'art ; il est plus faible, 2 vol. in-8, 1896-97, Madrid.

13. *Historia del Derecho Español*, tome Ier, 1887-93, in-8.

et d'Ed. Pérez Pujol[1] (ce dernier qui a laissé un monument d'érudition resté malheureusement inachevé), l'évolution des institutions sociales et économiques de l'Espagne germanique. Cette évolution fut marquée par le progrès de la grande propriété aristocratique; par la disparition graduelle de la classe des travailleurs libres; par le développement du colonat et la naissance du servage; par le reserrement des liens de la solidarité familiale; par la limitation de la liberté personnelle; enfin par l'organisation du travail industriel sous la forme corporative ou collégiale. Les détails de l'histoire économique et sociale ont fait l'objet d'un très petit nombre de recherches spéciales. L'historien belge Hocquart a étudié la condition des personnes sous la domination des Wisigoths et l'institution du mariage[2]; J. M. Gago, le droit pénal[3]; Ficker, l'organisation familiale wisigothique et ses rapports avec les coutumes norwégiennes ou islandaises[4].

Point de monographies où on ait encore abordé spécialement et d'une manière approfondie l'étude des grands domaines, ainsi que celle de la vie agricole qui dépasse alors en intensité la vie urbaine. L'industrie wisigothique n'a pas été non plus étudiée à part, bien qu'elle ait hérité de la domination romaine des traditions qui permirent de maintenir quelques exploitations minières, un certain nombre d'ateliers de lainages, de toiles, de tissus de soie, des établissements métallurgiques et des fabriques d'armes en quantité restreinte. L'industrie familiale et les ateliers des grands domaines ruraux l'emportent d'ailleurs dès cette époque sur l'industrie libre et sur le travail urbain. Les spécialités industrielles que l'on connaît le mieux sont celles qui ont un caractère artistique. Pour l'architecture, deux bonnes publications, celles de Puig y Cadalfach, qui concerne spécialement la Catalogne[5], et de Lampérez y Romea, qui est relative à l'ensemble

1. *Historia de las instituciones sociales de la España Goda*, Valencia, 1896, 4 vol. in-4.

2. *L'Espagne politique et sociale sous les Wisigoths*, *Ann. Soc. d'Arch. Brux.*, XVIII, L; *L'État des personnes en Espagne au Ve siècle*, *Rev. Univ. Bruxelles*, oct. 1904. — *Le mariage en Espagne sous les Wisigoths*, *Rev. de Droit intern. et de législ. comp.*, 1904.

3. *La legislacion penal de España durante la dominacion visigoda*, Madrid, 1864, in-8.

4. *Mittheilungen d. Inst. f. Österreich. Gesch.*, IIe, 1887.

5. *L'Arquitectura románica à Catalunya*, tome Ier, 1909, Barcelona (en collab. avec Antoni de Falguera et J. Goday y Casals).

de l'Espagne[1], ont élucidé la question des caractères et de l'originalité relative de l'art architectural wisigothique, tel qu'on le rencontre par exemple à l'église si curieuse de San Juan de Baños, aux basiliques d'Elche et de Jativa, ou encore au baptistère de Tarassa, qui rappelle ceux de Venasque et de Poitiers, ou enfin à l'ermitage de Recesvinthe. Don José Amador de los Rios avait déjà signalé depuis longtemps les influences latines et byzantines qui s'étaient exercées sur les arts industriels des Wisigoths d'Espagne[2]. J. Ramón Melida fournit quelques données sur la sculpture hispano-chrétienne dont les derniers spécimens apparaissent à cette époque[3], notamment dans les sarcophages de Girone et d'Elne. L'orfèvrerie wisigothique avec ses motifs si curieux, sa profusion de pierreries, ses bordures de verroterie cloisonnée et ses filigranes, est bien connue, grâce à la découverte des couronnes votives (VIIe siècle), qui forment le trésor trouvé en 1857 à la Fuente de Guarazzar près de Tolède, et dont une partie se trouve au Musée de Cluny, tandis que l'autre appartient à l'Armeria real de Madrid. Un archéologue français F. de Lasteyrie[4] a étudié spécialement les œuvres des orfèvres wisigoths, d'après cette trouvaille.

Les ateliers monétaires et les monnaies de l'ère wisigothique ont été enfin décrits par les numismates, notamment par Fernández y Lopez[5], par L. J. Velazquez[6], par Aloïs Hess[7] surtout, et enfin par Engel et R. Serrure[8]. On n'a aucun travail spécial sur les ateliers de miniaturistes, d'où sortirent des œuvres empreintes

1. *Historia de la Arquitectura cristiana Española*, tome Ier, in-4, 1908. — Sur l'architecture wisigothique, voir aussi Gómez y Moreno, *San Pedro de la Nave, iglesia visigoda*, *Bol. Sol. Castellana de Excurs.*, mai 1906. — R. Melida, *La ermita de san Baudelio* (province de Soria), Madrid, 1907, in-8. — *Pascual y Beltran, Cementerio visigótico en el monte Bernisa* (*Jativa*), *B. r. Ac. hist.*, LI, 509; Idem, *La catedral visigótica de Játiva*, *ibid.*, LII, 272.

2. *El Arte latino-byzantino en España*, 1851, in-4.

3. *La escultura hispano-cristiána de los primeros siglos de la era*, gr. in-4, Madrid, 1908.

4. *Description du trésor de Guarrazar et recherches sur l'orfévrerie wisigothique*, Paris, 1860, in-4.

5. *El tesoro de la Capilla* (près de Carmona), Sevilla, 1896, 116 p. in-4.

6. *Congeturas sobre las medallas de los Reyes Godos y suevos de España*, Malaga, 1759, in-4.

7. *Monnaies frappées en Espagne par les Suèves*, *B. R. Acad. Insc.*, oct. 1888. — *Description générale des monnaies des rois Wisigoths d'Espagne*, Paris, Impr. Nat., 1872, in-4. — *Essai sur le monnayage des Suèves*, *Rev. Numism.*, 3e s., IX, 146-164.

8. *Traité de numismatique du Moyen Age*, tome Ier, 1891, in-8.

d'un réalisme rude et barbare, telles que le *Pentateuque* de saint Gatien de Tours.

La pénurie de monographies est non moins complète au sujet des relations commerciales des Wisigoths avec les autres pays d'Occident et avec le Levant. Dès le XVIIIe siècle, Abreu y Bertodano a essayé seulement de recueillir les conventions conclues dès l'époque des rois goths avec l'étranger [1]. On doit recourir pour le mouvement commercial aux maigres notions que donnent les histoires générales du commerce [2] et à quelques études relatives à des pays limitrophes, telles que celles d'A. Jacobs [3].

1. *Colección de tratados de paz, comercio, navegación, etc., hechos por los pueblos, reyes y principes de España,* Madrid, 1740-1801, 15 vol. in-fo.

2. Voir les indications à ce sujet dans notre travail *Les Études relatives à l'histoire économique de la France au Moyen Age*, 3e partie, *Rev. Synthèse hist.*, 1903.

3. *Le commerce de la Gaule au temps de Dagobert*, *Rev. Arch.*, n. s., IV (1861).

L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE DE L'ESPAGNE A L'ÉPOQUE MUSULMANE.

La domination des Arabes fut pour l'Espagne le point de départ d'une nouvelle et brillante civilisation, de caractère complexe, où les éléments d'origine byzantine, syrienne et ibéro-latine paraissent avoir exercé une influence supérieure à celle de la race conquérante et de ses auxiliaires, les Berbères africains. Elle ouvre dans l'histoire économique de l'Espagne une période d'activité qui n'a été dépassée que par celle de l'époque romaine, et qui s'est prolongée dans le royaume de Grenade, seul survivant des autres États musulmans ibériques, jusqu'au XIVe et au XVe siècle. Il reste encore beaucoup à faire pour que l'on puisse tracer un tableau précis, exact et complet de cette activité.

Les sources manuscrites sont abondantes, mais disséminées dans les archives et les bibliothèques de l'Espagne, des autres pays européens et des États musulmans. Beaucoup restent inédites. Le célèbre orientaliste Casiri, dès le XVIIIe siècle, avait entrepris de décrire et de classer les manuscrits arabes de l'Escurial [1], tâche que devait continuer le savant français H. Derenbourg [2]. De nos jours, le meilleur des arabisants espagnols, Fr. Codera, a dressé le programme des travaux de ce genre qu'il conviendrait d'entreprendre [3]. Donnant lui-même l'exemple, il a décrit les manuscrits de divers dépôts de la péninsule, de même que ceux d'Alger, de Tunis, de Leyde, du Caire, de Constantinople [4], tandis que H. Derenbourg étudiait ceux de la Bibliothèque nationale de Madrid [5], Almagro ceux de l'Université de Grenade [6], Barrau-Dihigo ceux de la Société Asiatique de Paris [7]. Les documents arabes contenus dans les archives d'Espagne et qui renferment des données du plus

1. *Bibliotheca arabico-hispana Escurialensis*, Madrid, 1760, 2 vol. in-f°.
2. *Les manuscrits arabes de l'Escurial*, in-8, 1884.
3. *El anteproyecto de las publicaciones y trabajos que la Academia debiera emprender*, *B. r. Acad. hist.*, XVI, 476, 1899.
4. Voir les Tables du *Boletin de la real Acad. de la historia*, 1897, 1907.
5. *Notes critiques sur les manuscrits arabes de la Bibliothèque Nationale de Madrid*, in-8, 1904
6. *Manuscritos árabes de la Universidad de Granada*, 1899, in-4.
7. *Quelques manuscrits de la Société asiatique relatifs à l'Espagne*, *Rev. hisp.*, 1907.

haut intérêt n'ont pas encore été publiés pour la plupart, bien que Chabas en ait montré l'importance, par exemple pour Alcira, dans le royaume de Valence [1]. Un savant espagnol distingué, Pons Boigues, a prouvé en éditant un recueil récent de documents relatifs à Tolède, de quelle utilité serait, pour la connaissance exacte de la condition économique et sociale des populations soumises à la domination musulmane, la publication des pièces originales [2].

On peut déjà se rendre compte des ressources variées qu'offrent les sources d'une autre nature, historiques, géographiques littéraires, par les travaux fragmentaires insérés dans les revues spéciales, telles que le *Journal Asiatique* [3], par les études du fameux orientaliste hollandais R. Dozy [4] et de ses émules Hammer [5], El Noveiri [6], Brockelmann [7], ainsi que par les bibliographies spéciales, telles que celles de V. Chauvin [8].

Au premier rang parmi les auteurs qui, en dépit de la prolixité et de la pompe habituelle aux Orientaux, contiennent sur la vie économique de l'Espagne musulmane les renseignements les plus précieux, figurent les historiens, dont on a édité séparément ou groupé dans des collections une partie des œuvres, de caractère et de valeur très inégale. Wüstenfeld [9] et Fr. Pons Boigues [10] ont étudié d'un point de vue littéraire ou bibliographique l'historiographie arabe-espagnole, qui a produit soit des histoires universelles, soit des histoires d'ensemble relatives au Maghreb (Afrique du Nord et Espagne), soit des chroniques dynastiques, soit des biographies. Parmi les principales de ces publications, se trouvent les *Annales*

1. *Archivo municipal de Alcira*, *El Archivo*, VI, 5 (1892).
2. *Apuntes sobre las escrituras mozárabes Toledanas en el Archivo histórico nacional* (1082-1288), Madrid, 1897, in-8, 320 p.
3. Le *Journal Asiatique* publie sa X^e^ série ; le tome XVI de cette série a paru en 1910.
4. *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne au Moyen Age*, 2 vol. in-8, Leyde Paris, 1881, 3e édit., trad. espagnole avec addit. et notes par Antonio Machado y Alvarez, 2 vol. in-8.
5. *Litteraturgeschichte der Araber*, 5 vol. in-8, 1855.
6. *Analectes sur l'histoire et la littérature des Arabes*, trad. Dozy, Leyde, 1860.
7. *Geschichte der Arabischen Litteratur*, tome Ier, in-8, 1898, Weimar.
8. *Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes publiés dans l'Europe chrétienne*, 1810-1885, tome X, 1907. Voir aussi *L'Encyclopédie de l'Islam*, *Dictionnaire géographique, ethnographique et biographique des peuples musulmans*, Paris-Leyde, 1908 et suiv.
9. *Die Geschichtsschreiber der Araber und ihre Werke*, Göttingen, in-8, 1882.
10. *Ensayo bio-bibliográfico sobre los historiadores y geográfos árabigo-españoles*, Madrid, 1898, in-8.

d'Aboul-Féda[1], les œuvres d'Ibn-Khaldoun[2], d'El-Makkari[3], d'Ibn-Ali-Zer[4] et d'Ibn-Kallikan[5]; de Rasès[6], d'Ajbar Machmua[7]; d'Ebn al Kotiyia[8]; d'Abd-el-Hakem[9]; de Roud el-Khartas[10]; d'Ibn ou d'Aben Adhars[11]; d'Ibn-Elout-hiva[12]; d'Aboul-Faradj[13]; d'Abd-el-Wahid-Merrakechi[14]; de Zerkechi[15]; d'Ibn-el-Athir[16]; d'Ibn-al-Adhâri[17] qu'ont éditées B. Reiske; Desvergers; P. de Gayangos; Thornberg; de Slane, E. Lafuente y Alcantara; Jonas; Beaunier; F. Fernández Gonzalez; Houdas; Brünnov; E. Fagnan. Ce dernier savant a eu pour émule dans sa féconde activité l'érudit arabisant espagnol Codera qui a fondé sous les auspices de l'Académie d'histoire de Madrid la *Biblioteca arabico hispana* parvenue aujourd'hui à son 10e volume, et où ont paru les répertoires d'histoire biographique d'Aben Pascual Assila, d'Aben Alabbar, d'Aben Alfaradhi et d'Almochar[18].

Plus importantes encore sont les descriptions qu'ont laissées au sujet de l'état matériel de l'Espagne les géographes et les voyageurs

1. *Annales Moslemici*, trad. J.-B. Reiske, Copenhague, 1789–94, 5 vol. in-4.
2. *Histoire de l'Afrique septentrionale sous les Aglabites et de la Sicile sous les Musulmans*, trad. Desvergers, Paris, 1841, in-8.
3. *History of mahumedan dynasties of Spain*, p. p. d. Pascual de Gayangos, Londres, 1840-43, 2 vol. in-4.
4. *Annales regum Mauretaniæ*, trad. lat. p. p. C.-J. Thornberg, Upsal, 1843-46, 2 vol. in-4.
5. *Biographical Dictionary*, p. p. Mac Guckin de Slane, 4 vol. in-4, Paris, 1843-70.
6. A la suite du *Memoria sobre la autenticidad de la Crónica del moro Rasis* (dans *Memorias Acad. r. hist.*, VIII, 1852), p. p. Gayangos.
7. *Ajbar Machmua, crónica anónima del siglo XI*, p. p. E. Lafuente. Madrid, 1867, 1 vol. gr. in-8 (*Colección de obras árabigas de hist. y geografia*, tomo I).
8. *Crónica de Ebn al Kotiya*, in 8. 1877 (ibid., tome II).
9. *History of the conquest of Spain*, p. p. Jonas, Göttingen, 1858, in-4.
10. *Histoire des Souverains du Maghreb* (*Espagne-Maroc*) *et annales de Fès*, trad. A. Beaunier, Paris, 1860, in-8.
11. *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, 1849-1851, 2 vol. in-8, Leyde. — *Historias de Al-Andalus*, trad. et notes par Fernández y Gonzalez, 1860, in-8.
12. *Histoire de la conquête de l'Andalousie*, p. p. Houdas, in-8, Paris, 1889.
13. *Kitab el Agami* (la vie sous les Omeyades), tome XXI, trad. anglaise par E. Brünnov, Leyde, 1887.
14. *Histoire des Almohades*, édit. Dozy, 1881, in-8, Leyde, trad. Fagnan, Alger, 1893, in-8.
15. *Chronique des Almohades et des Hafçides*, trad. E. Fagnan, Constantine, 1895, in-8.
16. *Annales du Maghreb et de l'Espagne*, trad. E. Fagnan, Alger, 1898, in-8. — *Chronique* (du même), trad. J.-C. Thornberg, Leyde, 1856-1876, 14 vol. in-8. Ibn-el Athir vécut de 1160 à 1233.
17. *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, trad. Fagnan, 1901-1904, 2 vol. in-4. Cette œuvre historique intitulée *Al-Bayáno-el-Moghrib* a pour auteur un compilateur du XIIIe siècle; elle s'étend du VIIIe siècle à 1205.
18. *Biblioteca Arábico-Hispana* (p. p. l'Acad. d'histoire), 10 volumes parus en 1907.

arabes et juifs. Pons Boigues a dressé la bibliographie des relations dues aux premiers [1], et l'illustre orientaliste Goeje les a recueillies dans une collection d'ensemble très précieuse [2]. Le même savant a publié l'ouvrage d'El Moukadassi (xe siècle) qui concerne les divers États musulmans [3]. En première ligne parmi ces géographes se place pour la valeur scientifique, Aboulféda, dont l'œuvre totale a été éditée par Reinaud, Stanislas Guyard et Solvet [4] et dont les chapitres relatifs à l'Espagne ont fait l'objet d'une traduction insuffisante due à F. Mollé [5]. Plus détaillée et plus intéressante encore pour l'Espagne musulmane est la géographie d'Aben Abdallah Xérif Aledris, plus connu sous le nom d'Edrisi. Sa description, écrite en 1154, publiée dès 1799 à Madrid [6], a eu la bonne fortune d'être plusieurs fois traduite et élucidée, notamment par A. Jau [7], par Dozy et de Goeje [8], par Ed Saavedra [9] et par Antonio Blázquez y Delgado [10]. L'Anglais Wright [11] et l'Italien Schiaparelli [12] ont fait connaître les voyages du savant géographe valencien Ibn-Djobaïr (1145-1217) dans le bassin méditérranéen, depuis les pays ibériques jusqu'en Syrie. Le savant français R. Basset a tiré de l'ouvrage du géographe anonyme d'Alméria une importante description de l'Espagne [13]. La fameuse relation de voyage d'Ibn Batoutah (1302-1378) dans ce pays, rédigée en réalité par le Grenadin Aben-Chezai est connue, grâce à l'excellente édition de Defrémery et de Sanguinetti [14]. On possède enfin, pour connaître la vie économique du royaume de Grenade sous les Naserites (xive siècle), la description du grand vizir Mohammed

1. *Ensayo*, etc., 1898, cité ci-dessus.
2. *Bibliotheca Geographorum Araborum*, Leyde, 1852-1889, 6 vol. in-8.
3. *Descriptio imperii Moslemici*, Leyde, 1877, in-8.
4. *Description du pays de Mogreb*, trad. Solvet, Alger, in-8, 1839; trad. Reinaud et Guyard, Paris, 1837-83, 3 vol. in-4.
5. *Descripción de España, de Abulféda*, Madrid, 1906, in-8; *Bol. Soc. Geogr. Madrid*, XLVIII, 81, 104.
6. *Descripción de España*, de Xerif-Aledris, Madrid, 1899, in-4.
7. *Géographie d'Edrisi*, trad. A. Jau, Paris, 1836-40, 2 vol. in-4.
8. *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, Leyde, 1866, in-4.
9. *La geográfia de España*, de Edrisi, Madrid, 1881, in-4. — *Bol. Soc. Geogr. Madrid*, X à XIV et XVIII.
10. *Descripción de España* de Edrisi, 1901, in-4.
11. *Travels of Ibn-Djobaïr*, Leyde, 1852, in-4.
12. *Viaggio in Ispagna, Sicilia, Siria*, etc., trad. Schiaparelli, Roma, 1906, in-8, 412 p.
13. *Extraits du géographe d'Alméria* dans l'ouvrage intitulé *Homenaje Codera*, 1904, in-8, p. 618-647.
14. *Voyages*, texte et traduction, Paris, 1853-59, 4 vol. in-8.

Ibn Aljathib, écrivain originaire de Loja, qu'a éditée et commentée F. Simonet, en la rapprochant de celles d'autres auteurs arabes[1]. Ahmed Zecki a récemment extrait des ouvrages d'Ibn-Fadhl Allah, d'El Qalqachandi et d'El Aini les renseignements relatifs à l'Espagne médiévale[2]. On doit à l'Allemand F. Seybold[3] des études sur les géographes arabes qui ont décrit la péninsule, et à F. Westberg une étude sur le voyage d'Ibrahim-ben-Yakoub (956)[4]. Parmi les voyageurs de race israélite qui ont décrit l'Espagne, les plus connus sont les rabbins Astai (xe siècle)[5] et Petchachia de Ratisbonne (xiie siècle)[6], dont les relations ont été éditées par Buxtorf et Carmoly. Mais l'intérêt de leurs œuvres est dépassé par celui de l'itinéraire du rabbin Benjamin de Tudèle, qui entreprit en 1173 ses pérégrinations. Arias Montanus[7] donnait dès le xvie siècle une traduction latine du récit du voyage de ce juif observateur. Asher[8], Grünhut et Adler[9] ainsi que Clermont-Ganneau[10] l'ont à leur tour édité ou ont étudié l'œuvre du rabbin navarrais.

On retirerait quelque profit encore de l'étude attentive d'autres sources moins importantes, telles que les écrits des jurisconsultes, des sociologues, des philosophes et des alchimistes, voire même de celles des lettrés. On n'a pas étudié cependant encore les grands recueils législatifs de l'Espagne musulmane ; commentaires des juristes (*sunna*), ordonnances des califes (*athars*), recueils de lois et d'arrêts (*fetvas*) qui furent compilés par des particuliers, et où aux prescriptions d'ordre politique, administratif, religieux, se mêlent des réglements d'ordre économique. Récemment, le savant spécialiste espagnol R. de Ureña[11], en étudiant une famille de juris-

1. *Descripción del reino de Granada*, gr. in-8, Madrid, 1861, 256 p.; nouv. édit. avec addit., 1872, 336 p. — Du même, *Biográfia de Omar ben Hafçun y descripción*, etc., Madrid, 1860.

2. Dans le volume intitulé *Homenaje à F. Codera*, p. 455-481.

3. *Zur spanischen arabischen Geographie*, 1906, in-8, Berlin.

4. *Ibrahim-ibn-Yakoub Reisebericht*, in-8, 1902.

5. *Description de l'Espagne*, dans la lettre au roi des Kazars (Buxtorf, *Lexicon talmudicum, rabbinicum*, in-fo, 1639 ; Leipzig, 1869-74).

6. *Voyage du rabbin Petchachia*, Paris, in-8, 1831, éd. Carmoly.

7. *Itinerarium in quo res memorabiles describuntur*, Anvers, Plantin, 1575, in-8.

8. *Itinéraire de B. de Tudèle*, éd. Asher, 2 vol. in-8, 1840-41.

9. *Die Reisebeschreibungen des rabbi Benjamin von Tudela*, Francfort, 1903-1904, in-8.

10. *Le voyageur Benjamin de Tudèle*, *Comptes Rendus Acad. Insc.*, août 1905.

11. *Sumario de los lecciones de historia critica de la ciencia juridica española*, Madrid, 1897-98, in-8. — *Familias de jurisconsultas, los Beni Majlad de Córdoba*, dans les *Estudios de literatura juridica*, Madrid, 1906.

consultes musulmans, celle des Beni Majlad de Cordoue, indiquait l'influence qu'avaient exercée les institutions juridiques de cette période sur l'économie politique et sur la vie sociale de ce temps, de même que sur le droit espagnol postérieur. Tel écrit, comme le *Collier de Perles* de Muza II, édité par Gaspar[1], est un véritable traité d'administration musulmane qui éclaire d'un jour original les théories des politiques du Moyen Age hispano-arabe. Altamira dans son étude sur les *Prolégomènes* du géographe historien Aben Jaldún[2] montrait naguère combien dignes d'attention étaient les théories sociologiques et économiques du savant arabe. Dans presque toutes les variétés des sciences, le travail de l'Espagne musulmane qui fut considérable et dont elle s'enorgueillissait, comme le prouve le traité d'Abn bequer-ben-kair[3], nous reste très imparfaitement connu. L'histoire future approfondie de l'activité créatrice des États hispano-arabes est appelée sans doute à puiser dans cet ensemble d'ouvrages spéciaux plus d'un trait nouveau. Elle profitera aussi du progrès des publications archéologiques et épigraphiques qui sont aujourd'hui limitées à quelques recueils, dont les plus remarquables sont ceux de J. Amador de los Rios[4], d'Ed. Saavedra[5], de Lafuente y Alcantara[6], de J. Ribera[7], de Pablo Lozano[8] et d'Almagro y Cardenas[9].

On a tenté à diverses reprises de faire la synthèse des connaissances historiques relatives à l'Espagne musulmane et on y a généralement donné une place au tableau de la vie économique. Ces tentatives ont abouti à la publication d'ouvrages d'ensemble de valeur inégale. Au XVIIIe siècle, avait paru le premier travail de ce genre digne d'estime, celui de Cardonne[10], qui fut suivi au XIXe de

1. *Muza II, el Collar de Perlas*, in-8, Zaragoza, 1899.
2. *Les Prolégomènes d'Aben Jaldún*, dans les *Études*, p. p. les élèves du séminaire de l'Université d'Oviedo, 1908.
3. *Index librorum de diversis scientiarum ordinibus*, *Biblioteca arabico-hispana*, p. p. F. Codera, tome X, in-4 (1895, Saragosse).
4. *Inscripciones árabes de Córdoba*, Madrid, 1880, in-4.
5. *Inscripciones arábigas de Elche y de Almeria*, *Bol. r. Acad. hist.*, XVI, 5 et 6.
6. *Inscripciones árabes de Granada*, Madrid, 1859, gr. in-8.
7. *Lápides arábigo históricas de Tarifa y de Baños de la Encina*, *Bol. r. Acad. hist.*, LV, 426-432.
8. *Antigüedades árabes*, Madrid, in-4, 1785, 2 vol. in-f°, 1804.
9. *Museo Granadino de antigüedades árabes*, in-4, 1894; *Adiciones*, in-4, 1896.
10. *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne sous les Maures d'après des mss. arabes*, 3 vol. in-12, Paris, 1765.

celui de Conde[1], dont le succès fut considérable et qui a été diversement apprécié. Très maltraité par Dozy[2], il a été partiellement réhabilité par L. Barrau-Dihigo[3]. Successivement, Murphy[4], Viardot[5], Aschbach[6], Weil[7] s'essayèrent à la même tâche. L'œuvre magistrale du savant néerlandais Dozy[8] fit oublier celles de ses prédécesseurs. Elle a servi de fondement aux essais synthétiques ultérieurs dus aux Anglais Stanley Lane Poole[9] et Haines[10], à Ameer Syed Ali[11] et à Müller[12]. Elle a été reprise partiellement et rectifiée par les beaux et solides travaux d'Ed. Saavedra[13], de Goldziher[14] et surtout de Fr. Codera[15]. Ce dernier savant, de concert avec Saavedra, a donné l'exemple des monographies relatives aux épisodes principaux de l'histoire musulmane de l'Espagne ou aux divers États hispano-arabes. Dans cet ordre d'études, on peut signaler les essais de Fabricius[16], de Miguel Mayora[17], de Saavedra[18],

1. *Historia de la dominación de los Arabes en España*, Madrid, 1820, 3 vol. in-8 ; trad. fr. p. de Marles, 3 vol. in-8, Paris, 1825.

2. *Dozy appelle Conde « un ignorant et un faussaire »*.

3. *Contribution à la critique de Conde*, dans le volume intitulé *Homenaje à Codera*, p. 551-569.

4. *History of mahumetan Empire in Spain*, in-8, 1816.

5. *Essai sur l'histoire des Arabes et des Maures d'Espagne*, Paris, 1833, 2 vol. in-8.

6. *Geschichte der Omajaden in Spanien*, 2 vol. in-8, Francfort-sur-le-Mein, 1829-1830 ; 2e édit., 1860. — *Geschichte Spaniens und Portugals zur Zeit der Herrschaft der Almoraviden und Almohaden*, 2 vol. in-8, 1833-37.

7. *Geschichte der Chalifen*, 3 vol. in-8, Mannheim, 1846-51.

8. *Histoire des musulmans d'Espagne jusqu'à la conquête de l'Andalousie par les Almoravides (711-1110)*, 4 vol. in-8, Leyde, 1860-61 ; traduction espagnole par Federico de Castro (avec notes), 4 vol. in-8, Séville, 1877-78.

9. *The Moors in Spain*, in-18, London, 1889.

10. *Christianity and Islam in Spain (756-1031)*, London, 1891, in-8.

11. *Short history of the Saracen; rise and decline of Saracenic power and economic, social and intellectual development of the Arab nation (VIIe-XVe siècle)*, London, 1899, in-8, 622 p.

12. *Der Islam im Morgen und Abendand*, in-8, Berlin, 1885.

13. *Historia de la invasión de los Arabes en España*, Madrid, 1892, in-8, 157 p.

14. *Materialen zur Kenntniss der Almohaden Bewegung*, in-8, 1880.

15. *Estudios criticos de historia árabe española*, Zaragoza, 1903, in-8, 372 p. — *La España musulmana*, *Bol. r. Acad. hist.*, XXXIV, 381. — *La dominación árabe en España*, *ibid.*, *Discursos leidos*, 1879. — *Conquista de Aragon y Cataluña por los Arabes*, 1880. — *Decadencia y desaparición de los Almoravides en España*, 421 p., Zaragoza, 1899.

16. *La première invasion des Normands dans l'Espagne musulmane, Xe Congrès des Orientalistes* (Lisbonne), 1892, in-8, 22 p.

17. *Toma de Barcelona por Almansor*, *Memor. Acad. B. Letras Barcelona*, 1868, in-4.

18. *Abderrhaman V, monografia histórica*, in-4, 36 p., 1910, *Rev. de Archivos*. — *La batalla de Calatanazor*, dans *Mélanges Derenbourg*, in-8, Angers, 1909.

d'Alvaro Campaner [1], de M. Gaspar Remiro [2], de J. M. Cuadrado [3], de Miralles y Sbert [4], de Chabas [5], de Piles [6], de L. Martinez [7], de J. Ribera [8], de P. de Gayangos [9] et de Duran y Lerchundi [10]. On a aussi essayé d'apprécier d'un point de vue général les divers aspects de la civilisation arabe dans la péninsule ibérique. Toute une école, dont le dernier représentant est Brunet y Bellet [11], a nié jusqu'à l'existence de cette civilisation, dont le tableau plus ou moins superficiel a été retracé par Hammer Purgstall [12], Tapia [13], Stanislas Guyard [14], don M. de Lafuente [15], Sédillot [16], Kremer [17], G. Lebon [18], Diercks [19], et Cabaton [20]. On ne peut, à vrai dire, aboutir à cet égard qu'à des synthèses provisoires, tellement sont grandes les lacunes de nos connaissances actuelles sur la vie sociale des États musulmans.

On a trop souvent en effet négligé le travail d'analyse qui permet seul d'aborder le travail synthétique durable. C'est ainsi qu'on ne possède presque aucune étude sur la population des États hispano-arabes et sur les éléments qui la composaient. On sait seulement qu'elle fut très importante pour le temps, et que l'Espagne musul-

1. *Bosquejo histórico de la dominación islamita en las islas Baleares*, Palma, in-8, 1888. C. R. critique par F. Codera, *Bol. Acad. r. hist.*, XVI, 5 et 6 (1890).
2. *Historia de Murcia musulmana*, in-8, Zaragoza, 1905.
3. *Historia de la conquista de Mallorca*, in-8, Palma, 1850.
4. *La conquista de Mallorca y la civilización*, Palma, 1898, in-8.
5. *Çeid-abu-Çeid, los Arabes en Valencia. El Archivo*, 1891.
6. *Valenciá árabe*, tome Ier, in-8, 548 p., 1902.
7. *Historia del reinado de Badajoz durante la dominación musulmana*, 1905, in-8, 481 p.
8. *Historia del reinado de Badajoz durante la dominación musulmana*, 1905, in-8.
9. *Notice of the kings of Granada*, London, in-8, 1854.
10. *La toma de Granada*, 2 vol. in-8, 521 + 789, 1893 (*avec documents sur l'histoire économique et sociale*).
11. *De la pretendida y mal entendida civilización árabe*, Barcelona, 1899, in-8.
12. *Social-Gemälde der Lebenschreibungen grosser moslimischer Herrscher*, 6 vol. in-8, Leipzig, 1837-39.
13. *Historia de la civilización española desde la invasión de los Arabes*, in-8, Madrid, 1840, tome Ier.
14. *La Civilisation musulmane*, Paris, 1844, in-8.
15. *Sobre la fundación y vicisitudes del califato de Córdoba; causas y consecuencias de su caida, Discursos leidos* (*Acad. hist.*), 1852, p. 157-179.
16. *Histoire générale des Arabes et de leur civilisation*, 2e éd., Paris, 1877, 2 vol. in-8.
17. *Culturgeschichte des Orients*, 2 vol. in-8, Wien, 1875-77.
18. *La Civilisation des Arabes*, Paris, 1884, gr. in-8.
19. *Spanische Araberculturgeschichte im Mittelalter*, Hamburg. 1887, in-8.
20. *L'Espagne et la culture arabe* (depuis les origines) (avec bibliographie), *Rev. Monde musulman*, VII, 232-273, 274-280.

mane compta probablement sous Almanzor sept à huit millions d'âmes ; que la vie urbaine y fut très active au point qu'on avait recensé à Cordoue jusqu'à deux cent mille maisons et un million d'âmes ; qu'au xve siècle encore, grâce à l'afflux des musulmans chassés des États chrétiens, le royaume de Grenade paraît avoir groupé trois à quatre millions d'habitants. La condition des classes de cette population n'a pas été encore étudiée à fond. On connaît seulement dans ses grandes lignes l'état économique et social de l'aristocratie militaire arabe, berbère et syrienne, à laquelle avaient été concédés les quatre cinquièmes des terres confisquées par les conquérants, tandis que l'État se réservait le cinquième restant pour en former le domaine public. On a insuffisamment approfondi l'histoire de l'évolution de cette aristocratie, qui, en lutte avec les émirs fait place, depuis l'époque d'Abderrhamán III, à une noblesse d'épée, dont les domaines deviennent d'ailleurs si considérables que certains membres de cette classe, comme le cadi de Séville Abu Cassim Mohammed, ou l'émir de Murcie, Abu Abderrhamán-ibn-Tahir, possèdent, l'un le tiers du territoire de Séville, l'autre la moitié de celui de Murcie. On n'a sur les luttes des membres de cette aristocratie et sur les rivalités des tribus auxquelles ils appartenaient qu'un petit nombre de renseignements. C'est seulement de nos jours qu'on a essayé d'aborder ce difficile sujet d'études. Le savant orientaliste Codera a ainsi étudié l'histoire des grandes familles musulmanes de Malaga, d'Algeçiras, de Saragosse, de Calatayud, de Lerida, de Tudela, de Grenade [1] ; J. Ribera, l'histoire de celles du royaume de Valence [2], notamment de la maison des Beni-Guachib, dont les membres exercèrent les plus hautes fonctions de l'État. Il serait indispensable d'aborder de même l'examen de la condition des classes moyennes, industrielles et commerçantes, et des classes populaires, formées d'artisans, qui habitaient les villes, surtout à l'époque des califes, et qui constituaient autant d'éléments actifs de la population des royaumes musulmans. Nul n'a encore consacré de monographie à cette

1. *Un reyezuelo de Badajoz desconocido*, *Bol. Ac. r. hist.*, IV, 353 ; *reino árabe de Tudela*, *ibid.*, V, 354 ; *Hammudies de Málaga y Algeçiras*, *ibid*, XII, 490 ; *Noticias de los Omeyas de Andalus*, *ibid.*, XIII, 44 ; *Noticias acerca de los Banu-hud, reyes de Zaragoza, Lérida, Calatayud y Tudela*, *ibid.*, XV, 556 ; *Noticias de Murcia musulmana*, *ibid.*, XVIII, 212 ; *historia de los Beni-Almar de Granada*, *ibid.*, XXV, 211.

2. *La nobleza musulmana del reiño de Valencia*, *los Beni-Guachib*, *El Archivo*, 1891, janv.-févr.

catégorie intermédiaire des renégats (captifs et Espagnols conquis convertis à l'islamisme), qui sous le nom de *muladies*, jouèrent un si grand rôle par leurs richesses et exercèrent, surtout depuis le IXe siècle, une influence si profonde sur la civilisation hispano-arabe. Les rivalités de ces classes sociales dues à des inégalités de l'ordre économique mériteraient d'attirer l'attention des historiens. On s'est préoccupé davantage de connaître la famille musulmane, dans laquelle la femme jouit d'une situation moins subordonnée, voire même plus indépendante, qu'on ne le croit d'ordinaire. On peut citer sur ce point les deux esquisses tracées par J. Simonet[1] et par M. Dieulafoy[2]. Les Juifs qui gagnèrent d'abord à la domination musulmane une liberté inconnue depuis trois siècles et qui acquirent par l'industrie, par le commerce, par l'exercice des grandes charges financières, une situation fort enviée, dont le fanatisme des Almoravides et des Almohades les dépouilla, ont provoqué davantage les recherches des érudits[3]. Mais, il est rare qu'on ait considéré à part ceux des États musulmans. En général, l'histoire de ces derniers est confondue avec celle des Juifs des États chrétiens dans les nombreuses monographies, dont ils ont été l'objet. Si l'on ne possède aucune étude spéciale sur les esclaves chrétiens, qui étaient encore au nombre de trente mille dans le seul royaume de Grenade au XIVe siècle, ni sur les *serfs*, qui continuèrent à cultiver les terres de l'État et de l'aristocratie, en payant un tiers ou un cinquième de la récolte, on a en revanche, avec les travaux spéciaux de Fr. Michel[4] et de Rochas[5], des idées plus précises au sujet des débris des races pyrenéennes, les *cagots*, qui poursuivirent leur misérable existence dans l'Espagne musulmane et chrétienne du Moyen Age.

La classe qui est la mieux connue grâce aux recherches de détail ou d'ensemble de Chabas[6], de Diaz Jimenez[7], de L. Dollfus[8],

1. *La mujer hispano-árabe*, *El Archivo*, 1891, 5e livr.
2. *L'influence des mœurs orientales en Espagne, jalousie et point d'honneur*, *Comp. Rend. Acad. des Insc.*, 4 octobre 1891.
3. Voir la bibliographie relative aux Juifs dans la quatrième partie de notre travail.
4. *Histoire des races maudites de France et d'Espagne*, 2 vol. in-8, Paris, 1847.
5. *Les parias de France et d'Espagne*, *Bull. Soc. sc., lettres et arts*, Pau, 2e série, tome IV (1875).
6. *Los Mozárabes en Valencia*, *El Archivo*, 1891.
7. *Immigración mozárabe en el reino de León*, *Bol. r. Acad. hist.*, XX, 123.
8. *Les Mozarabes*, *Rev. hist. relig.*, 1894, 2e sem.

de Pons Boigues[1], et surtout de don Fr. Javier Simonet[2], est celle des Mozarabes qui réfugiés surtout dans les villes, continuèrent à pratiquer la religion chrétienne, qui pullulèrent et qui prospérèrent sous la domination tolérante des califes, jusqu'au moment où le fanatisme des Almoravides et des Almohades les rejeta violemment dans les bras des princes chrétiens. Ils avaient contribué autant que les musulmans à l'activité économique de l'Espagne arabe.

La civilisation matérielle des États hispano-arabes est en effet due tout autant à l'élément chrétien conquis et soumis, qu'à l'élément berbère, arabe et syrien conquérant. Les Orientaux, surtout les Syriens, semblent avoir fait profiter les vaincus des traditions de l'Orient byzantin et sémitique, dont l'influence fut particulièrement heureuse. De là une renaissance économique dont l'honneur ne revient guère à l'islam, mais plutôt aux éléments civilisés divers qu'il groupa sous son hégémonie. Lorsque les historiens se décideront à considérer comme digne de leurs investigations la vie intime du passé, il est probable que l'essor de l'agriculture de l'Espagne musulmane leur paraîtra supérieure en intérêt au récit des vicissitudes des États issus du kalifat de Cordoue. Pendant cinq cents ans en effet, ce sont les pays ibériques et italiens placés sous la domination des musulmans qui ont eu la bonne fortune de mettre le mieux en valeur les richesses de leur sol. Les documents ne manqueront pas à ceux qui voudront un jour tracer de cette prospérité agricole un tableau moins sommaire que celui qu'on rencontre dans les histoires générales. Les Mozarabes eurent en effet de grands agronomes aussi bien que de savants botanistes. Aben Albaithar, de Malaga, décrivait dès le XIIe siècle deux cents espèces de végétaux, et, au XIVe siècle, Mohamed ben Aliben Farah organisait à Grenade le premier jardin botanique. C'est un Sévillan, le Columelle musulman, Abu-Zaccaria Aben Mohammed ben Ahmed-ibn-el Awam, qui a écrit le chef-d'œuvre de la littérature agronomique du Moyen Age, publié, traduit et commenté par l'érudit espagnol Antonio Banqueri[3]. Ce précurseur de notre Olivier de Serres étudie, comme le grand agronome français, les diverses

1. *Apuntes sobre escrituras mozárabes Toledanas*, in-8, Madrid, 1897.

2. *Historia de los Mozárabes de España*, 1 vol. in-4, Madrid, 1897-1903 (tome XIII, *Memor. Acad. r. historia*).

3. *Libro de agricultura, su autor el doctor excelente Abu Zacaria ...ebn el Awam, Sevillano*, traducido y anotado por don J. Ant. Banqueri, Madrid, Improsta real, 2 vol., petit in-f°; nouv. édition par don Claudio Boutelou, 2 vol. in-8, Madrid, 1900.

parties de la science agronomique, nature des sols, engrais, irrigations, modes d'exploitation, et jusqu'à l'art vétérinaire, avec une abondance d'informations peu ordinaire, résumant la substance des écrits d'une foule d'écrivains géoponiques, surtout d'origine mozarabe, auxquels il ajoute les données de ses propres études. On a conservé aussi des résumés populaires, comme le calendrier rural d'Harib (xe siècle) qu'a traduit Dureau de la Malle [1], et qui montrent la persistance des traditions agronomiques romaines dans la masse de la population des Etats musulmans. On sut remettre alors en vigueur les pratiques si utiles dont on a fait sans fondement honneur aux Arabes, et que les Romains avaient déjà largement répandues. La plus connue est celle de l'irrigation, indispensable dans l'Ibérie sèche, dans la zone semi-africaine des royaumes de Murcie, de Valence, de Grenade, d'Andalousie. On y compléta ou on y établit des canaux d'arrosage ; c'est peut-être à cette époque que se généralisa l'usage des roues à chapelets ou *norias*. Jean Brunhes [2] dans sa remarquable thèse sur l'irrigation en Espagne et dans l'Afrique du Nord a abordé sommairement le côté historique de cette question, qu'il a étudiée à fond au point de vue de la géographie humaine actuelle. Moins déboisée, semble-t-il, qu'elle ne l'a été depuis le xve siècle, l'Espagne de ce temps offrait plus de ressources en bois de construction et de chauffage. Bien des chapitres de l'histoire de l'agriculture musulmane vaudraient la peine d'être écrits, après des enquêtes moins superficielles que celles auxquelles on s'est livré jusqu'ici. C'est ainsi qu'on n'a pas étudié la culture pastorale des États hispano-arabes, leurs méthodes d'élevage, les origines du système de la transhumance, l'importation des races de moutons à laine fine (*merinos*), due sans doute aux Beni-Merin de l'Afrique septentrionale. On n'a sur ce sujet que quelques brèves notices dues à la *Sociedad Vascongada* (1768) [3], à Daubenton [4] et à Lasteyrie [5]. Personne n'a encore abordé l'étude de la culture des céréales qui fut si florissante dans les *tierras de*

1. Dans *Climatologie de l'Italie et de l'Andalousie*, in-8, 1830.
2. *L'irrigation dans l'Afrique du Nord et l'Espagne*, in-8, 580 p. 1902 (thèse de géographie humaine, avec des vues d'histoire rétrospective).
3. *Origine des mérinos*, notice dans l'*Ensayo de la Sociedad Vascongado de los Amigos del pais*, in-8, Vitoria, 1768.
4. *Instruction pour les Bergers et les propriétaires de troupeaux*, 3e édition, an X, in-8.
5. *Histoire de l'introduction du mérinos à laine fine d'Espagne*, in-8, Paris, 1812.

campos du Nord, en même temps que se développait celle du riz dans les plaines basses de l'Espagne orientale. Les États musulmans excellèrent encore dans les cultures fruitières et arborescentes, notamment dans celle de la vigne, qui fournissait dès le XIIe siècle les fameux vins de Malaga, les premiers du monde, disait-on, après ceux de Chypre. On y développa les plantations d'oliviers, si bien que dans le seul district de Séville on compta un moment cent mille pressoirs pour la production de l'huile. Si les musulmans n'avaient pas importé le palmier-dattier, connu en Espagne depuis longtemps avant eux, du moins ils le cultivèrent dans de plus vastes proportions. Il est probable qu'on leur doit, dans les *vegas* et les *huertas* de l'Est, les premiers essais de la canne à sucre. Les auteurs arabes décrivent aussi la richesse de cette zone en arbres fruitiers de toutes sortes, orangers, citronniers, abricotiers, caroubiers, grenadiers, cédratiers, de même qu'en fruits, tels que les limons. Ils ne manquent pas d'insister sur l'importance des cultures industrielles, de la garance (*granada*), du safran, des plantes tinctoriales, dont le débit était alors aussi très grand. Ils mentionnent également le progrès de la culture du chanvre, l'acclimatation du cotonnier, et surtout celle de l' « arbre d'or », le mûrier. Les plantations de cet arbre couvrirent les campagnes du royaume de Jaen, où trois mille villages élevaient le ver à soie au XIe siècle, ainsi que celles des royaumes de Cordoue, de Grenade, de Séville, dès le IXe siècle, avant même l'introduction de la même culture en Italie méridionale. Depuis ce temps, les soies grèges d'Espagne, connues plus tard sous le nom de soies Grenadines, luttent, si l'on en croit Al Makhari, avec les meilleures soies de Syrie. L'horticulture de l'Espagne musulmane devait léguer à l'Europe chrétienne, soit des végétaux utiles, tels que l'asperge, l'artichaut, le haricot, soit des variétés végétales d'ornement, jasmins, camélias, roses bleues et jaunes. Nul n'a cependant essayé encore de tracer d'une manière vraiment précise le tableau de ce magnifique développement de l'économie rurale hispano-arabe. On en est réduit à des ouvrages généraux, tels que ceux de Hehn [1], de Bourdeau [2], de Candolle [3], de Gasparin [4], à quelques monographies peu originales,

1. Ouvrage cité ci-dessus, 1re partie.
2. *La Conquête végétale*, in-18, 1882.
3. *Les Origines des plantes cultivées*, 2e édition, Paris, in-8, 1896.
4. *Le mûrier et le ver à soie*, in-8, Paris, 1841.

simples traductions d'auteurs arabes, comme celles de D. Zoilo Espejo [1] et d'Andréa de Bellune [2]. Le savant qui se donnerait la peine d'élucider l'histoire de l'agriculture arabe pourrait se flatter de contribuer, bien plus que nombre d'historiens aux vastes ambitions, à la connaissance de la civilisation du passé.

Comme celle de l'agriculture, l'histoire de l'industrie de l'Espagne musulmane forme une matière en grande partie neuve offerte à l'activité de la jeune école historique. Si l'on excepte en effet les industries d'un caractère artistique qui ont fait l'objet de monographies de valeur fort inégale, la plupart des spécialités industrielles dans lesquelles se signalèrent les États hispano-arabes n'ont pas été étudiées d'une manière sérieuse. On sait combien fut florissant à Malaga, à Almeria, à Murcie, à Grenade, à Saragosse, le travail de la soie, la production des draps rehaussés d'or et d'argent, des somptueuses étoffes (*tiraz*) réservées aux princes et aux grands, des brocarts, des damas, des velours, des tapisseries, des toiles et des mousselines ou des pannes. La métropole de la soie, qui précéda dans le monde en renommée Gênes, Venise et Lyon, à savoir Almeria, fut alors une des grandes places industrielles de l'Occident, et Séville eut jusqu'à six mille métiers de soieries. Pas une étude spéciale n'a cependant été consacrée à cette industrie maîtresse de l'Espagne musulmane. On en est réduit à cet égard aux brèves indications des travaux d'ensemble, comme ceux de Francisque Michel [3], d'E. Pariset [4], de J.-B. Giraud [5], et de Juan Fr. Riaño [6]. On est encore plus pauvre au sujet des industries du lin, du chanvre, de la laine, du coton, du poil de chèvre et de chameau (*camelins*, *camelots*), du sparte qui prospérèrent dans la péninsule ibérique, à côté de l'industrie de la soie. Le travail de préparation des peaux, maroquinerie, cordonnerie, sellerie, si florissant dans la région de Cordoue (d'où le nom de *cordouans*), est mieux connu dans une de ses spécialités (les tapisseries de cuir doré), grâce à la monographie de Ch. Davillier [7]. Mais il n'en est

1. *Cultivo de arboles frutales* (traduction d'Ebn-el-Awam), in-8, Madrid, 1900.
2. *De Limonibus tractatus Embitur arabis*, Paris, 1602, in-4.
3. *Recherches sur le commerce, la fabrication et l'usage des étoffes de soie, d'or et d'argent en Occident pendant le Moyen Age*, 2 vol. in-8, Paris, 1852.
4. *Histoire de la soie*, tome II, Paris, 1865.
5. *Les origines de la soie et son histoire chez les peuples de l'Orient*, in-16, 1883, Lyon.
6. *Spanish arts*, London, 1890.
7. *Notes sur les cuirs de Cordoue guadamaciles d'Espagne*, Paris, 1878, in-8; trad. esp. par Girbal, Girona, 1879, in-8.

pas de même de l'industrie minière, dont les Hispano-Arabes, reprenant la tradition romaine et byzantine, provoquèrent la renaissance. L'activité de leur exploitation, qui s'exerça sur les mines d'or et d'argent des régions du Duero, du Tage, de Lérida, de Murcie, de Grenade et de Guadalcanal ; sur les gisements de mercure de Cordoue et des Pyrénées ; sur les dépôts d'étain de la région pyrénéenne et galicienne ; sur les gîtes de plomb d'Almeria, de zinc de Paterna ; de cuivre du Nord, et de pierres précieuses de Beja, de Malaga, de Lorca, ne nous est que superficiellement connue. Ni les ingénieurs, ni les historiens n'ont essayé de s'en rendre compte d'une manière précise. Les techniciens et les érudits auraient encore à étudier le travail des métaux pendant cette période, où Murcie, Almeria, Séville, Grenade, surtout Cordoue et Tolède s'illustrèrent dans la fabrication de l'acier, des lames d'épées, des heaumes, des cuirasses, des cottes de maille, des ciseaux, de la coutellerie, des alfanges, aussi bien que dans l'utilisation du cuivre et du bronze pour la ferronnerie, la serrurerie, la quincaillerie, la taillanderie. Beaucoup de produits de ces ateliers sont de véritables œuvres d'art que travaillèrent avec amour les damasquineurs, les ciseleurs et les orfèvres. Quelques indications éparses dans des ouvrages spéciaux, par exemple ceux de Marchesi [1], de Juan de Valencia [2], de Bocheim [3], ne sauraient suppléer à la monographie si intéressante que cette industrie mériterait de provoquer. On a en revanche pour l'orfèvrerie et la joaillerie hispano-arabes, dont les musées possèdent tant de pièces d'un travail exquis, quelques recherches remarquables, dues à Ch. Davillier [4], à Sentenach [5], à J. de Castro et à Serrano [6].

Pour le travail des verriers, il faut recourir aux ouvrages généraux d'Émile Molinier [7], et de Riaño [8], de même pour l'ensemble des arts industriels hispano-arabes. La spécialité la mieux connue est l'industrie monétaire, qui s'exerça dans de vastes hôtels des

1. *Catálogo de la real Armeria*, Madrid, 1849, in-8.
2. *Catálogo de la real Armeria*, Madrid, 1898, in-8.
3. *Waffenkunden*, Leipzig, 1890, in-8.
4. *Recherches sur l'Orfèvrerie en Espagne au Moyen Age et à la Renaissance*, 1879, in-8, Paris.
5. *Bosquejo histórico sobre la orfebreria española*, 1909, gr. in-4.
6. *Sur les bijoux moresques (XIVe-XVe s.) de Berchules* (près de Grenade), *Illustracion Española*, XXXI (1887).
7. *Histoire générale des Arts appliqués à l'industrie*, 4 vol. in-fo, 1896-1901.
8. *Spanish arts*, London, 1890, in-8.

monnaies (*zecas*), dont le plus célèbre fut celui de Cordoue, et qui livra à la circulation une grande quantité de monnaies de cuivre, d'or (*dinars* valant 12 fr.) et d'argent (*dirham* valant 1 fr.). Un grand nombre d'études, de caractère surtout archéologique, et dont les plus connues sont celles de H. Lavoix et de Casanova[1], de Sauvaire[2], de Vivès y Escudero[3], de Caballero Infante[4], d'A. de Longpérier[5], d'A. Delgado y Fernández[6], et surtout de Codera y Zaidin[7], permettraient à un économiste d'écrire l'histoire de cette variété industrielle, du point de vue économique.

Les industries artistiques, verrerie, céramique, marqueterie, sculpture, architecture, peinture ou miniature, dont l'Espagne musulmane fut un des principaux foyers, se trouvent décrites d'une manière générale dans les ouvrages ou dans les articles d'Ed. Laforge[8], de José de Manjarrès[9], de F. de Schack[10], de J. Labarte[11], d'E. Molinier[12], de Bourgoin[13], de J. Amador de los Rios[14], de H. Lavoix[15], de J. Riaño[16], de Beckett[17], de Mendel[18], de Stanley

1. *Catalogue des monnaies musulmanes de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 3 vol. in-4, 1887-92.

2. *Matériaux pour servir à l'histoire de la numismatique et de la métrologie musulmanes*, 1882, in-8. — Cf. remarques de Codera, *Bol. r. Acad. hist.*, 1890, 1 à 4. — Voir aussi Stanley Lane Poole, *Catalogue of oriental coins in British Museum*, 8 vol. in-8, 1875-83 (vrai monument d'érudition). — Tiesenhausen, *Les monnaies musulmanes* (en all.), 1875, in-8, — et le *Catálogo de monedas árabigo-españolas en el Museo Arquélogico de Madrid*, in-4, 1895.

3. *Monedas de las dinastias arábigo-españolas*, Madrid, 1893, in-4, 1044 p.

4. *Las monedas árabes de Denia*, *El Alchivo*, 1891.

5. *Documents numismatiques pour servir à l'histoire des Arabes d'Espagne*, Paris, in-8, 1876.

6. *Estudios de numismatica arábigo-española*, Madrid, 1877, in-4.

7. *Titulos y nombres propios en las monedas arábigo-españolas*, Madrid, 1878, in-8. — *Tratado de numismatica arábigo-española*, Madrid, 1879, in-8. — *Rapports sur les monnaies arabes*, dans *Bol. r. Acad. hist.*, IV, 312; X, 17, 435; XII, 325; XVI, 361; XX, etc.

8. *Des arts et des artistes en Espagne jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, Lyon, 1859, in-8.

9. *Las Bellas-artes, historia de la arquitectura, la escultura y la pintura* (*en España*), Barcelona, 1875, in-8.

10. *Poesia y arte de los Arabes en España y Sicilia*, trad. de l'all. en esp. p. J. Valera, 3 vol. in-12, 1890.

11. *Histoire des arts industriels au Moyen Age et à la Renaissance*, 1872-75, 2e édit., 3 vol. in-4.

12. Ouvrage cité plus haut.

13. *Les arts arabes*, Paris, 1873, in-f°. — *Précis de l'art arabe*, 1889, in-4.

14. *Influencia de los Arabes en las artes y literatura españolas*, *Bol. r. Acad. hist.*, XXXIII.

15. *L'art musulman*, s. d., Paris (Quantin), in-8.

16. *The industrial arts in Spain*, 1890, in-8. — *Album de la Exposición histórico Europea*, Madrid, 1892, in-f°.

17. *L'art arabe en Espagne*, *Tiddskrift für Künstindustrie*, Copenhague, in-4°, 1909, p. 169-205.

18. *L'Exposition de l'art musulman à Münich*, *Rev. de l'Art*, octobre 1910.

Lane Poole [1], et dans l'excellent manuel de Migeon et de Saladin [2]. Les céramistes hispano-arabes, qui exécutèrent, notamment dans les ateliers de Valence et de Majorque, de Calatayud de Jativa, de Triana (Séville), les faïences et les poteries émaillées, plats, fontaines, jarres à reflets métalliques, les porcelaines dorées, les carreaux de revêtement (*azulejos*), les mosaïques qu'admirent les connaisseurs, ont eu alors pour émules les verriers qui multiplièrent les verres émaillés, les perles, les vases de verre dorés, et qui inventèrent, semble-t-il, d'après la recette du médecin espagnol Aben Funás, la fabrication du cristal (IXe siècle). Ces deux spécialités de l'industrie hispano-arabe figurent actuellement parmi les mieux connues, grâce aux travaux de J. Labarte [3], de Robinson [4], de J. Marryat [5], de Branner [6], de Gestoso y Perez [7], de Fortnum [8], du comte d'Osma [9], d'Alvaro Campaner [10], d'Otto von Falke [11], de Van de Put [12], de Darcet [13], de Ch. Davillier [14], de Th. Deck [15], de Gerspach [16], de G. Migeon [17], et de Max Van Berchem [18].

L'art des constructions pendant la période musulmane est représenté par de tels chefs-d'œuvre : mosquées, comme celles de Cordoue; palais, comme l'Alcazar de Séville et l'Alhambra de Grenade; forteresses, comme l'Aljaferia de Saragosse; portes monumentales, comme la *Puerta del Sol* de Tolède, tours, quais,

1. *Saracenic arts*, in-12, 1888.
2. *Manuel d'art musulman*, 2 vol. in-8, 1907, Paris. — Migeon, *Exposition des arts musulmans*, Paris, in-f°, 1903.
3. Ouvrage cité ci-dessus. — Du même, *Description de la collection Dumesnil*, 1847, in-8.
4. *Catalogue of the Soulages collection* (S. Kensington Museum), 1857, in-8.
5. *History of pottery and porcelain*, London, 1857, in-8.
6. *A bibliography of clays and the ceramic arts*, Columbus, 1908, in-8, 451 p.
7. *Historia de los barros vidriados Sevillanos, desde sus origenes hasta nuestros dias*, in-4, Sevilla, 1903.
8. *Catalogue of the Majolica at Kensington Museum*, 1896, in-8. — *Majolica*, Oxford, 1896, in-8.
9. *Azuelejos sevillanos del siglo XIII*, in-8, 1904. — *Los letreros ornementales en la cerámica morisca española* (siglo XV), *Cultura española*, mai 1906.
10. *Sur les ateliers de faïence hispano-moresques de Majorque*, *Museo Balear de historia*, 1875 (conteste leur existence).
11. *Majolika*, Berlin, in-8. 1896.
12. *Hispano-moresque ware of the XVe century*, London, 1904, in-8.
13. *Notice des faïences peintes hispano-moresques et françaises*, Paris, 1864, gr. in-8.
14. *Histoire des faïences hispano-moresques à reflets métalliques*, Paris, 1861, in-8.
15. *La Faïence*, 1887, in-16.
16. *La Verrerie*, s. d., in-16, Paris.
17. *Les faïences hispano-moresques*, *Rev. de l'Art*, avril 1906.
18. *Les cuivres et les verres arabes*, *Journ. Asiat.*, 1904.

aqueducs, *medersas*, tombeaux, caravansérails, marchés (*bazars*), bourses de commerce (*lonjas*), que de bonne heure les archéologues et les artistes se sont préoccupés d'en étudier l'histoire. L'architecture prétendue arabe, comme vient de le démontrer récemment Lámperez y Romea s'est en réalité constituée en Espagne d'éléments complexes empruntés à l'art wisigothique et à l'art oriental. Elle est plutôt une variété du génie hispano-arabe, où se sont distingués de grands architectes, comme les Abdallah-ben-Amr et les Galoubi, émules de nos maîtres des œuvres de l'art roman ou gothique, qu'une création originale des Sémites ou des Berbères. On en a surtout étudié les manifestations du point de vue archéologique ou artistique, sans se préoccuper suffisamment du point de vue économique et social. Les œuvres ont fait oublier les auteurs illustres ou humbles, qui les conçurent ou qui les exécutèrent. C'est le principal défaut que présentent les nombreux travaux généraux ou particuliers, souvent de grand mérite, qui ont été consacrées à l'architecture hispano-arabe, par Fergusson [1], Choisy [2], Gailhabaud [3], Caveda [4], don Patricio de Escosura [5], Girault de Prangey [6], Franz Pacha [7], H. Saladin [8], Dieulafoy [9], Gigas [10], R. Contreras [11], R. Amador de los Rios [12], Villalta [13], Gómez Moreno y Martinez [14], Kuehnel [15], Valladar [16], J. Perez de

1. *A history of architecture in all countries*, London, 1862-67, 3 vol. in-4.
2. *Histoire de l'Architecture*, Paris, 1899, 2 vol. in-8.
3 *L'Architecture du Ve au XVIIe siècle*, Paris, 1850-59, 4 vol. in-4. — *Monuments anciens et modernes*, 4 vol. in-4, 1839-50.
4. *Ensayo histórico sobre los diversos géneros de arquitectura empleados en España*, Madrid, 1848, gr. in-8; 2e édit., 1857, sous le titre de *Historia*; trad. all., Stuttgart, 1858, sous le titre de *Baukunst*, etc.
5. *L'Espagne artistique et monumentale*, Paris, 1842-50, 3 vol. in-8.
6. *Monuments arabes et mosquées d'Espagne*, Paris, in-f°. — *Essai sur l'architecture des Arabes et des Maures en Espagne*, etc., Paris, 1841, in-f° et gr. in-8.
7. *Die Baukunst des Islam*, in-8, Darmstadt, 1896.
8. *Manuel d'art musulman*, tome Ier, *l'Architecture*, Paris, 1907, in-8.
9. *Influence de l'art musulman sur les monuments de l'Espagne du Nord*, *Compt. R. Acad. Insc.*, nov. 1908.
10. *L'art monumental des Arabes en Espagne*, *Tidsskrift für Kunstindustrie*, 1885, 161 et sq.
11. *Los monumentos árabes de Granada, Sevilla y Córdoba*, 3e éd. in-4, 1885, Madrid; 1re, 1875; 2e, 1878.
12. *De arte mahometana, las murallas de Niebla, Rev. de Archivos*, 3e série, X (1906).
13. *Toledo* (dans *Monumentos arquitectónicos de España*), Madrid, 1908, in-4.
14. *Granada y su provincia*, in-f°, tome Ier, 1908.
15. *Granada* (dans *Stätten der Cultur*), Leipzig, 1908, in-8.
16. *L'Alhambra, su historia*, etc., 1907, in-4. — *La Alhambra, revista quincenal de artes y letras* (revue parvenue en 1910 à sa XIIe année) publie des travaux sur les monuments arabes.

Guzman y Gallo [1], Owen Jones [2], J. M. Oliver y Hurtado [3], Arrue y Olivarria [4], Leguina [5], Roque Chabas [6] et C. Nizet [7].

Si les artistes hispano-arabes, pour des raisons d'ordre religieux, durent négliger les représentations sculpturales de la figure humaine, on sait qu'ils excellèrent du moins dans le travail du bois et de l'ivoire, dans la taille des pierres fines et la gravure sur gemmes, dans l'exécution des figures d'animaux, tels que les lions de l'Alhambra, des *moucharabis*, des tribunes sculptées (*maksouras*), des diptyques, des coffrets, dont ils ont laissé d'exquis spécimens. On peut voir dans quelques essais, ceux, par exemple, de Ch. Davillier [8] et d'E. Babelon [9], quelle fut à cet égard leur activité. Ils marquèrent aussi leur trace dans la peinture décorative sur émail, sur porcelaine et sur faïence, ainsi que dans la miniature. Sur ce dernier sujet, on a deux études récentes, celles de E. Blochet [10] et de H. Derenbourg [11].

L'industrie hispano-arabe a eu une grande influence sur la propagation du papier, dont elle révolutionna la fabrication au XIIe siècle à Jativa (royaume de Valence), en utilisant les débris de toiles de lin et de chanvre (*chiffons*) comme matières premières, à l'époque même où une ville du Maghreb, Méquinez, arrivait à posséder quatre cents manufactures de ce produit. On peut à cet égard recourir aux travaux généraux de Montfaucon [12], de Mortet [13], de Blanchet [14], et surtout à celui de C.-M. Briquet [15]. Ainsi s'explique le développement de la librairie

1. *La casa del rey Moro en Ronda*, *Bol. r. Acad. hist.*, XVI (1910), 1 et sq. et à part in-4.
2. *Plans and elevations of Alhambra*, in-f°, London, 1842.
3. *Granada y sus monumentos árabes*, in-4, 1904.
4. *El Alcazar de Toledo*, 1891, in-8.
5. *La Giralda*, Sevilla, 1896.
6. *Descubrimiento de arte mozárabe en Toledo*, *Bol. Soc. Esp. de Excursionistas*, 1899, août-octobre.
7. *La mosquée de Cordoue*, Paris, 1905, in-8.
8. *Les Arts décoratifs en Espagne*, 1879, in-8.
9. *Histoire de la gravure sur gemmes*, Paris, 1902, in-8.
10. *Inventaire et description des miniatures des manuscrits orientaux de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1900; *Rev. Bibl.*, 1898. — *Les miniatures des manuscrits musulmans*, *Gaz. B. Arts*, 1897.
11. *Les manuscrits arabes de l'Escurial*, tome Ier, Paris, 1884, in-8.
12. *Le papyrus, le papier de coton et le papier de chiffon*, *Mém. Acad. Insc.*, VI (1729), 592-608.
13. *Le papier et son histoire*, *Rev. des Bibl.*, 1891, 4.
14. *Essai sur l'histoire du papier et de sa fabrication*, t. Ier, Paris, 1900, gr. in-8.
15. *Recherches sur les premiers papiers employés en Occident* (*Xe-XIVe s.*), *Mém. Soc. Antiq. France*, XLVI (1886), 133-205.

moresque qui eut son grand marché de vente à Cordoue, et dont Codera a trouvé des traces jusqu'à Almonacid de la Sierra[1], ainsi que la multiplication des collections publiques ou privées de livres de l'Espagne musulmane, dont certaines comptèrent jusqu'à dix mille volumes, et dont J. Ribera a retracé l'histoire[2]. Des corporations de musiciens propagèrent également dans les États hispano-arabes le goût de la musique instrumentale et vocale, de même que celui de la danse joyeuse et légère, qui revit dans le *fandango*, la *jota* et les *malagueñas* modernes. Outre les histoires générales de la musique, de Fétis[3], de Lavoix[4], de Rambosson[5], on a sur ce sujet l'esquisse spéciale due à L. Rouanet[6].

On connaît enfin les progrès que les industries chimiques, que l'art médical, chirurgical et pharmaceutique doivent aux alchimistes, aux médecins, aux pharmaciens, aux botanistes, aux naturalistes hispano-arabes. Des produits usuels, tels que les sucres, les sirops, les essences, les conserves, les alcools, l'acide sulfurique, l'acide nitrique, la potasse, l'ammoniac, le nitrate d'argent, le sublimé corrosif, le salpêtre et la poudre à canon comptent parmi les découvertes dont ils enrichirent l'Occident. Ce tableau de leur activité pourrait être aujourd'hui tracé avec infiniment plus de précision que par le passé, grâce aux recherches des savants spécialistes, comme Fernández y Gonzalez[7]; Poggendorf, Feldersen et van Oettingen[8]; Dannemann[9]; Manget[10]; Berthelot[11];

1. *Almacén de un librero morisco, Bol. real Acad. hist.*, V, 269.
2. *Bibliófilos y bibliotecas en la España musulmana*, 2e édit., Zaragoza, 1896, in-8.
3. *Biographie univ. des musiciens et biographie générale de la musique*, 2e éd., Paris, Didot, 1877, 8 vol. in-8.
4. *Histoire de la musique*, in-18, Paris, Quantin, s. d.
5. *Les harmonies du son et l'histoire des instruments de musique*, Paris, Didot, 1878, gr. in-8.
6. *La musique arabe et son histoire, Congr. Soc. Sav.*, 1905.
7. *Influence des langues et sciences orientales dans la civilisation espagnole* (en esp.), 1894, in-8.
8. *Biographisches Handwörterbuch zur Geschichte der Wissenschaften*, 3 vol. in-4, Leipzig, 1858-1883.
9. *Grundriss einer Geschichte der Naturwissenschaft*, Leipzig, 2 vol. in-8, 1896-1898.
10. *Bibliotheca chemica curiosa*, Genève, 1702, 2 vol. in-f°. — *Bibliotheca pharmaceutico-medica*, Genève, 1703, 2 vol. in-f°. — *Bibliotheca chirurgica*, Genève, 2 vol. in-f°, 1721.
11. *Traditions techniques de la chimie antique chez les alchimistes du Moyen Age, Journ. des Savants*, 1890-91-92. — *La Chimie au Moyen Age*, 3 vol. in-4, Paris, 1893. — *Les origines de l'alchimie*, in-8, 1885.

Luanco [1], Antonio Hernández Morejon [2], Leclerc [3], Wuestenfeld [4], Gurlitz [5], Schelenz [6], Chiarlone et C. Mallaina [7].

De toutes les variétés de l'activité économique de l'Espagne musulmane, la moins étudiée jusqu'à présent a été celle des échanges commerciaux, bien que les matériaux pour en écrire l'histoire soient déjà nombreux. C'est ainsi que l'organisation si ingénieuse des bourses de commerce (*lonjas, casas de contratacion*), le mécanisme des transports, les marchés et les foires des États hispano-arabes sont à peine connus, même dans leurs traits essentiels. On ne s'est guère occupé que de la métrologie et que des monnaies, qui ont fait l'objet des études de Silvestre de Sacy [8], de Queipo [9], de Conde [10] et d'Antonio Vives [11]. On n'a pas étudié à fond le commerce maritime qui fut si florissant alors, spécialement à Almeria, à Cadix, à Séville, et à Malaga, non plus que le régime douanier et que la nature des importations et des exportations qui alimentaient le trafic musulman. Sur ces échanges, dont l'intensité fut si grande, et qui eurent pour théâtres non seulement l'Europe occidentale et la Méditerranée, mais encore tout le Levant et l'Asie intérieure, la lointaine Russie, la Prusse tout aussi reculée, et même l'Asie méridionale, on en est réduit à consulter des ouvrages d'ensemble et quelques travaux de détail isolés comme ceux de Stüwe [12], de Jastrow [13], de W. Heyd [14], de Mas Latrie [15],

1. *La Alquimia en España*, 2 vol. in-8, Barcelone, 1897.
2. *Historia bibliográfica de la Medicina española*, 7 vol. in-8, Madrid, 1842-1852.
3. *Histoire de la médecine arabe*, 2 vol. in-8, Paris, 1876.
4. *Geschichte der arabischen Aertzte und Naturforscher*, Göttingen, 1840, in-8.
5. *Geschichte der Chirurgie*, 3 vol. gr. in-8, Berlin, 1898.
6. *Geschichte der Pharmazie*, in-8, Leipziq, 1904.
7. *Ensayo sobre la historia de la farmacia*, Madrid, 1847, in-8, 620 p.
8. *Makrisi, Traité des monnaies musulmanes*, trad. Silvestre de Sacy, Paris, 1804, in-4.
9. Ouvrage cité, 1re partie.
10. *Memoria sobre la moneda arábiga*, *Memor. r. Acad. hist.*, V, 239.
11. *Indicación del valor en las monedas arábigo-españolas*, *Homenaje à Codera*, 1904, p. 515 et suiv.
12. *Die Handelszüge der Araber*, Berlin, 1836, in-8.
13. *Ueber Welthandelstrassen in der Geschichte des Abendlandes*, Berlin, 1887, in-8.
14. *Histoire du commerce du Levant au Moyen Age*, trad. Furcy-Raynaud, 1885-86, Paris, 2 vol. in-8.
15. *Traités de paix et de commerce et documents concernant les relations des chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au Moyen Age*, 2 vol. in-4, Paris, 1866-72.

d'A. Schaube [1], de Silvestre de Sacy [2], de Mauroy [3], de Jacob [4], de Goeje [5], de M. Schwob [6], de Carmoly [7], de Zequi [8], de Gaspar [9], sans parler des publications relatives au commerce des autres pays occidentaux et orientaux.

Ainsi, le temps est encore éloigné où pourra être écrite, sur le fondement solide qu'offrent les recherches analytiques et les monographies, l'histoire économique de l'Espagne wisigothique et musulmane. Les œuvres synthétiques sont encore beaucoup plus nombreuses que les autres. S'il en est qui présentent sur certains points le tableau suffisamment précis et vraisemblablement exact, de l'effort réalisé dans le domaine des intérêts matériels par les États germaniques et par les royaumes hispano-arabes de la péninsule, on ne saurait dire qu'elles répondent pour la plupart aux exigences de la critique et de la science actuelles.

P. Boissonnade.

1. *Handelsgeschichte der romanischen Völker des Mittelmeergebietes bis zum Ende der Kreuzzüge*, Berlin, 1906, in-8.

2. *Du commerce entre l'Italie et l'Espagne musulmane*, *Mém. de l'Institut*, tome III.

3. *Du Commerce des peuples de l'Afrique septentrionale dans l'antiquité, le Moyen Age et les temps modernes*, 5e édit., in-8, 1852.

4. *Der nordisch-baltische Handel der Araber im Mittelalter*, 1887, in-8, Leipzig. — Du même, *Welche Handelsartikel bezogen die Araber des Mittelalters aus den nordischbaltischen Ländern*, Leipzig, 1887, in-8, 41 p. — Voir aussi C. Babelon, *Du commerce des Arabes dans le Nord de l'Europe avant les Croisades, Bull. Athén. Oriental.* (1882), p. 3-33, 79-101.

5. *Der verlorene Bericht der marokkanisch-spanischen Juden Ibrahim-ibn Jacob ueber eine Reise nach Merseburg* (xe siècle), *Mém. Acad. Sc., Amsterdam*, 1880.

6. *Itinéraire juif d'Espagne (l'Andalou Soliman) en Chine au IXe siècle*, *Rev. de Géogr.*, oct. 1891.

7. Lettre du Juif espagnol Chardaï ibn Schaput traduite par Carmoly, *Itinéraire Terre Sainte*, 1847, in-8.

8. *Mémoire sur les relations entre l'Espagne musulmane et l'Égypte*, *Homenaje à Codera*, 1904.

9. *Cordobeses musulmanes en Alejandria y Creta*, *ibid.*, 217-233.

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

BULLETIN D'HISTOIRE DE L'ART.

ITALIE, FRANCE, ALLEMAGNE, PAYS-BAS.

L'art italien est d'une telle richesse qu'on ne pouvait songer à condenser son histoire en un seul volume de la collection *Ars una, Species mille* comme on l'a fait pour l'Angleterre et la France. L'Italie du Nord forme la matière d'un ouvrage à part, rédigé par M. Corrado Ricci, directeur général des Antiquités et des Beaux-Arts, à Rome[1].

Nul n'était plus qualifié pour une pareille synthèse que le savant auteur de tant de monographies sur les artistes et les Musées italiens. Ce petit livre très dense, nourri de faits et d'idées, est appelé à rendre de grands services par la sûreté des informations, l'abondance des références bibliographiques, la richesse quasi prodigue de l'illustration.

Cependant, M. C. Ricci n'a pas su échapper complètement aux défauts inhérents à ce genre de compendiums. Il a eu la préoccupation d'être complet et s'est vu amené, faute de place, à égrener dans un style d'inventaire d'interminables kyrielles de noms et d'œuvres qui lassent l'attention du lecteur le plus obstiné.

L'une des originalités du livre de M. Ricci est de faire une place plus grande que de coutume aux œuvres de l'art italien postérieures à la Renaissance. « Nous avons rappelé, écrit-il, quantité de noms et d'édifices d'une époque en général négligée dans les histoires de l'Art, grandes et petites... On réagit peu à peu contre l'oubli et le dédain que l'on témoignait aux constructions de ce temps. »

L'auteur a adopté les divisions topographiques traditionnelles et il étudie successivement le développement de l'art italien dans les différents « compartimenti » de l'Italie du Nord : la Vénétie, la Lombardie, le Piémont, la Ligurie et l'Émilie. Il montre comment dans les premiers monuments de Ravenne, si merveilleusement protégée par sa déchéance

1. Histoire générale de l'art : Corrado Ricci, *Italie du Nord*, Paris, Hachette, 555 pp. in-16, 1911.

séculaire, les influences orientales se superposent à des traditions romaines. Les pages consacrées à la définition de l'art de Venise où le style ogival se perpétue plus longtemps qu'à Florence et où la sculpture apparaît intimement associée à l'architecture, l'étude des influences françaises en Piémont et en Ligurie sont particulièrement intéressantes. Le jugement sévère que porte M. Ricci sur la peinture lombarde après Léonard est fortement motivé : il déclare que l'influence de Léonard a été néfaste en arrêtant l'évolution normale de l'École milanaise qui remplace les formes sévères de Bergognone par le sourire stéréotypé de Luini, « pâle imitation de l'énigmatique sourire de la Joconde ».

On s'étonnera seulement que M. Ricci n'ait pas suivi dans son étude de la peinture milanaise l'ordre chronologique qui cependant s'imposait. Le chapitre sur Léonard de Vinci précède contre toute raison les pages consacrées à la primitive École lombarde. — L. Réau.

Parmi les livres récemment publiés sur l'art italien il convient de signaler celui que M. Lafenestre a consacré à *Saint François d'Assise et Savonarole, inspirateurs de l'art italien*[1]. Ces études qui parurent dans la *Revue des Deux-Mondes* seront utiles à ceux qui ne pourront lire les ouvrages qu'elles résument ; sans connaître les travaux de Thode, de Venturi, de Berenson, etc., et après lecture des chapitres de M. Lafenestre on saura quelque chose sur « Saint François d'Assise et l'art italien au XIIIe siècle », c'est-à-dire, sur la Basilique d'Assise, sur Frère Élie, son fondateur, sur ses architectes, sur l'œuvre des peintres au XIIIe siècle, sur Cimabuë, sur Pietro Cavallini, sur Giotto, Rusuti, Gaddi ou Puccio Capanna. — Si la première partie du livre est consacrée à saint François, la seconde, intitulée « Savonarole et la crise de la beauté à Florence au XVe siècle », l'est surtout, d'une façon générale, à l'art florentin du Quatrocento, et l'auteur s'efforce de montrer quelles modifications le « prophète » apporta dans les conceptions de la « Beauté » florentine « par un réveil hardi des simples et fortes traditions du Moyen âge ».

Tandis que M. Lafenestre résume dans leurs grandes lignes de vastes sujets, M. Bertaux, dans les *Etudes d'histoire et d'art*[2], traite minutieusement et ingénieusement d'utiles questions de détail ; à cet égard le chapitre qu'il consacre à « Botticelli, costumier » est très caractéristique. Il reprend la conférence qu'il a faite autrefois à l'École des Hautes études sociales, la complète, l'illustre de nombreuses photographies, analyse exactement les coiffures des nymphes de la Primavera, de Vénus, des Grâces et leurs robes fleuries, et souligne l'intérêt de ces coiffures ou de ces robes « comme créations de l'artiste, et documents de la vie florentine ». M. Bertaux s'est aussi étonné de rencontrer dans la chapelle des Bardi, au fond de Santa-Croce de Florence « Saint Louis, évêque de Toulouse,

1. Georges Lafenestre, *Saint-François d'Assise et Savonarole, inspirateurs de l'art italien*, Paris, Hachette, 299 pp. in-16, 1911.

2. E. Bertaux, *Études d'histoire et d'art*, Paris, Hachette, 254 pp., 33 gr., in-16, 1911.

imberbe et grave, tout vêtu de bure sombre, mitré, la croix en main, et, devant ses pieds une couronne » et « Saint Louis, roi de France fermement campé comme un chevalier sous les armes... tenant d'une main le sceptre et de l'autre le cordon des tertiaires franciscains » ; il s'est demandé pourquoi Giotto, Simone Martini, et d'autres encore avaient mis tant de soins et d'amour à représenter *S. Lodovicus rex*, et *S. Ludovicus episcopus*, et il a recherché et étudié avec beaucoup de pénétration et de charme toutes les œuvres que les saints Louis inspirèrent. Les deux articles que nous venons d'analyser brièvement forment les deux tiers de son livre; il a consacré en plus quelques pages au tombeau récemment retrouvé à Cosenza d'Isabelle d'Aragon, reine de France, femme de Philippe le Hardi, morte au retour de la croisade et une longue étude aux « Borgia dans le royaume de Valence ».

Un peu avant ces *Études*, M. Bertaux avait publié dans la collection des « Maîtres de l'art » un Donatello[1]. L'ouvrage comptera certainement parmi les meilleurs de cette collection dont on connaît l'excellent plan général[2]. La jeunesse, la formation de l'artiste nous y sont bien racontées ; nous le suivons, nous le comprenons depuis ses premières statues, depuis le Saint Marc d'Or-San-Michele ou l'Evangéliste du Dôme, depuis ses premiers plans d'architecte et ses premiers bas-reliefs, jusqu'à ses derniers bronzes de la cathédrale de Sienne. Son œuvre se divise en deux périodes pour la matière et la technique; dans la première qui va à peu près jusque vers 1442, il sculpte surtout le marbre; dans la seconde, après cette date, il abandonne le marbre pour la terre cuite et le bronze, et une division à peu près semblable peut être établie entre ses collaborateurs, marbriers et bronziers; son influence s'exerça sur ses compagnons, et par eux ; aujourd'hui encore, Donatello « est l'un des maîtres anciens qui sont le plus près de nous », car, « par son œuvre, il a été et sera toujours profondément humain » ; dans cette œuvre, il n'a rien mis de sa propre vie que nous puissions reconnaître ; « elle baigne dans la vie universelle ». Elle y baigne si bien que les sujets religieux perdent sous sa main leur caractère et deviennent de simples prétextes à « créer de la vie » et M. Bertaux souligne très heureusement ce qu'il y a presque de « révolutionnaire » dans l'œuvre du sculpteur qui, en prenant tant de libertés avec les siècles de tradition, « ouvrait une ère nouvelle et fondait en la pratiquant une théorie de l'art qui ne devait trouver son expression que dans les esthétiques modernes ». — André Fribourg.

Dans la même collection, un volume a été consacré à Benozzo Gozzoli

1. E. Bertaux, *Donatello* (Les Maîtres de l'Art), Paris, Plon, 254 pp. in.-8, s. d.

2. A l'étude proprement dite sont joints : 1° un tableau chronologique des événements notables de la vie de l'artiste et de ses œuvres principales (M. Bertaux a uniquement signalé dans ce tableau les œuvres pour lesquelles des dates sont fixées par des documents et il a eu grandement raison) ; 2° un catalogue des œuvres de l'artiste conservées dans les collections publiques et privées ; 3° une bibliographie très complète; 4° Un index alphabétique des noms d'œuvres et de personnes cités.

par M. U. Mengin[1]. Pour qui goûte le charme prenant de l'œuvre de B. G., M. M. doit être remercié de nous donner les moyens de nous définir ce charme, et de justifier l'attrait qu'exerce sur nous le décorateur de la chapelle des Médicis et du Campo Santo de Pise. Cette monographie sobre, érudite, élégante, nous fait parcourir les différents points de l'Italie où l'art de B. G. fixa « ses œuvres aux solides murailles qu'elles ne devaient pas quitter ». B. G. est un conteur d'histoires ; il met en images l'Écriture et les légendes des Saints, sans même prendre de libertés avec le texte qui l'inspire, autrement que par le délicieux anachronisme des costumes. Mais, interprétés par son imagination brillante, les épisodes sacrés se trouvent devenir par surcroît de l'histoire, des scènes de mœurs et de nature, des tableaux de la condition humaine et des occupations de l'homme. Il n'a souci que de raconter, et, à la façon d'un cinématographe, fait réapparaître son héros en des épisodes successifs « qui s'entremêlent un peu » ; mais là encore, il est le même peintre du mouvement et de la vie qui s'est complu à faire évoluer les beaux cortèges et les chevauchées. De bon nombres de ses fresques, à Montefalco, à San Gimignano, à Pise, les siècles, les intempéries et les restaurateurs ont respecté seulement la composition et le mouvement, dénaturant les couleurs et les ressemblances, et ainsi, par la force des choses, il arrive souvent que ce soient des qualités d'ordre littéraire, imagination originale, profondeur du sentiment moral, esprit, que nous sommes amenés à priser chez ce peintre qui a été précisément un conteur ; il n'y a pas jusqu'aux anachronismes du costume qui n'y aient la saveur d'une fine et délicate parodie. Comme la vie de B. G. qui eut cette fortune de naître à Florence, contemporain des Médicis, son talent semble heureux et équilibré et participe d'un moment précieux dans l'évolution de l'art. Il vient après Giotto et Orcagna, il imite Masaccio et Masolino, il travaille sous Ghiberti et sous Fra-Angelico de qui la simplicité mystique n'excluait pas le luxe de la couleur, et « qui ne resta pas indifférent au mouvement naturaliste de son temps ». Il est traité avec de particuliers égards par cette famille des Médicis dont il illustre sur les murs de la chapelle Riccardi le présent brillant et le puissant avenir. La nature, l'hellénisme, la vie contemporaine, s'harmonisent dans son âme avec ces données de la légende religieuse, si faciles à infléchir dans le sens des situations générales et des occupations de la vie. Il est peut-être supérieur à Giotto dans sa légende de saint François d'Assise, par plus d'émotion humaine dans les scènes de famille et par une simplicité et un sentiment de la nature animée plus en rapport avec le caractère du *poverello*. Dans l'oratoire des Médicis, la mysticité de ses anges adorants vient s'apaiser dans le geste simple dont l'un d'eux cueille des roses ou donne à manger aux paons. Partout dans son œuvre, l'inspiration religieuse se mitige d'accents tendres et d'une imagination qui se complaît dans la variété des formes et l'éclat des couleurs ; et cet attachement aux apparences ne l'empêche pas d'être le peintre de la pensée dans sa vie de saint Augustin, d'une pensée qui se

1. U. Mengin, *Benozzo Gozzoli* (Les Maîtres de l'Art), Paris, Plon-Nourrit, 168 pp.

tempère, il est vrai, d'artistique élégance. Avec cette accumulation des détails, sobre cependant, qui est du ciseleur, il fait contribuer à la beauté des scènes représentées, les paysages, les lointains, les architectures, le détail familier et gai d'un enfant qui tient un chat dans ses bras, les animaux et les oiseaux les plus divers tantôt poursuivis, tantôt peu farouches et évoquant l'idée d'un paradis terrestre. Il aime les enfants, qui pullulent dans ses fresques. M. M. le loue surtout d'être un imagier pittoresque, plein de belle humeur, d'esprit et de bonté, dont l'originalité créatrice ressort si l'on confronte son œuvre aux textes qu'il voulut illustrer, et qui, dans le Campo Santo de Pise a dressé « en face *du triomphe de la mort*, le triomphe de la vie ». N'oublions pas toutefois l'expression d' « allégresse pieuse », suivant les termes mêmes de M. M., dont il a su doter ses anges adorant l'enfant Jésus. Et d'autre part en revoyant l'œuvre entière de B. G. dans l'excellent portrait qui nous en est tracé, l'impression qui nous paraîtrait le mieux la résumer est celle d'un rythme heureux dans le mouvement et dans la ligne, d'un ensemble à la fois mélodieux et complexe. — J. Pérès.

Aux biographies des *grands artistes*, M. de Foville a ajouté celle des Della Robbia [1]. Comme les autres volumes de cette série, c'est une étude sommaire qui néglige un peu les questions d'authenticité et de chronologie des œuvres pour nous faire connaître, en les analysant très simplement, les principales productions de chaque artiste. La physionomie de chacun d'eux nous apparaît ainsi très vivante : Luca della Robbia, le chef de la famille, celui qui, le premier, applique à la sculpture le procédé de l'émaillage, appartient à la génération des artistes mystiques du Quattrocento, son inspiration nous rappelle Giotto, tandis que la simplicité d'âme et la faculté d'observation donne à ses sculptures quelque chose de la simplicité grecque. M. de F. nous montre une admirable unité dans toute cette œuvre, depuis les célèbres bas-reliefs faits pour la Cantoria de la cathédrale de Florence jusqu'aux portes de bronze de Sainte-Marie des Fleurs et aux médaillons émaillés des dernières années. Son neveu, Andrea, est un artiste de la Renaissance, moins mystique mais plus vivant. En variant le procédé de l'émaillage il a produit des œuvres moins classiques, d'une forme moins pure assurément, mais il a ressenti les émotions de la vie et son réalisme nous touche plus profondément. Avec son fils Giovanni, cet art si personnel devient une industrie, dont les productions, faciles et abondantes, offrent rarement des morceaux originaux. Ces trois générations personnifient bien les tendances de l'art italien au xve et au xvie siècles. — R. D.

M. Lafenestre a donné une nouvelle édition de son Titien [2]. Depuis l'apparition du livre d'assez nombreux travaux avaient été consacrés au

1. *Les Della Robbia*, Paris, Laurens, 128 pp. in-8.
2. Georges Lafenestre, *La vie et l'Œuvre de Titien*, nouv. éd., Paris, Hachette, x-315 pp. in-16, 1909.

vénitien, corrigeant certaines erreurs, éclairant tels points obscur de sa vie ou de son œuvre M. Lafenestre les a utilisés, mais le fonds de sa biographie est toujours la solide publication de Crowe et Cavalcaselle qui réunirent sur l'artiste à peu près tous les documents essentiels.

Le livre de M. Lafenestre ne comporte aucune illustration ; mais le lecteur pourra recourir au recueil de reproductions des œuvres du Titien que la maison Hachette vient de publier. On sait toute l'utilité de sa collection des *Classiques de l'art* sur laquelle nous comptons insister plus longuement dans un prochain numéro; tous les historiens ont eu à s'en servir ; de tels répertoires sont indispensables, et l'on doit souhaiter de les voir se multiplier rapidement. — André Fribourg.

***

Signalons parmi les ouvrages d'histoire de l'art en France récents l'essai de synthèse que M. Louis Hourticq a tenté[1]. Il a voulu résumer en moins de cinq cents pages et de mille reproductions l'évolution générale de notre art ; une bibliographie très heureusement choisie complète chacun de ses chapitres. Ce très intéressant essai sera plus spécialement critiqué ici-même par un des collaborateurs de la *Revue*.

Dans les quelques lignes qu'il consacre à Philibert Delorme, M. Hourticq insiste sur le rôle d'intermédiaire que joua l'architecte. « Sa puissante intelligence, dit-il, a su dominer les deux âges artistiques, le Moyen âge et l'Antiquité, et choisir librement, sans idolâtrie, dans les traditions de nos maîtres maçons et dans les ouvrages de Vitruve ». Encore qu'elle soit antérieure au livre de M. Hourticq, l'étude que M. Clouzot vient d'écrire sur Philibert Delorme[2], est comme une illustration du jugement qui précède. Il nous raconte d'abord la vie de l'artiste, nous dit quelle était sa famille, quelle éducation il reçut à Lyon, quel séjour il fit à Rome, comment il s'y passionna pour l'antiquité retrouvée, comment il pratiqua lui-même des fouilles, prit la mesure des monuments en ruines, couvrit ses cahiers de notes et de croquis, et prépara aussi sa fortune en plaisant aux du Bellay ; il nous raconte ses premiers travaux à Lyon, à Saint-Maur, son inspection des côtes de Bretagne, son élévation au rang d'architecte du roi et de surintendant, la vraie dictature qu'il exerce alors, la protection dont le couvre Henri II, la haine que lui vouent Ronsard et tous ceux qu'il a froissés ou lésés, enfin, après la mort d'Henri, son procès, sa disgrâce, le regain de faveur dont il jouit sous la régence de Catherine de Médicis et sa fin. Puis, l'œuvre même de l'artiste est précisément étudiée, en trois chapitres, dont l'un est consacré à l'œuvre écrite de Philibert, à l'analyse de ses *Nouvelles inventions pour bien bastir* et de son *Premier tome de l'Architecture*, et dont les deux autres commentent

1. Histoire générale de l'art : Louis Hourticq, *France*, Paris, Hachette, XVI-476 pp. in-16, 1911.

2. Henri Clouzot, *Philibert de l'Orme* (Les Maîtres de l'Art), Paris, Plon, 198 pp. in-8, s. d.

« l'œuvre de pierre » depuis la galerie Bullioud de Lyon et le château de Saint-Maur jusqu'à Anet que l'architecte bâtit pour la maîtresse de son roi, et jusqu'aux Tuileries qu'il bâtit pour sa femme.

Sa doctrine, conclut M. Clouzot, fut « un retour sans réserve à l'antiquité classique, une application rigoureuse des lois esthétiques de l'ancienne Rome. Mais chez lui, la force du tempérament de praticien est telle que nous la voyons percer sous l'enveloppe classique et que le théoricien donne, sans s'en douter, autant de place à la technique traditionnelle du Moyen âge qu'aux règles de Vitruve et de ses rénovateurs. Il croit parler latin et s'exprime en excellent français. »

Après la mort de Philibert Delorme[1] sa réputation ne fit que grandir. Il fut l'un des théoriciens les plus lus du XVIIe siècle et l'Académie d'Architecture que Louis XIV et Colbert créèrent en 1671, en faisait le sujet de ses lectures hebdomadaires. — Nous devinons cette influence en lisant les pages que M. Lemonnier a consacrées aux théories d'architecture dans son livre sur *L'Art français au temps de Louis XIV*[2], car il convient de signaler la part importante qu'il a faite à l'architecture que l'on néglige à l'ordinaire. Il a voulu rendre à Claude Perrault, à Blondel, à Mansart, que l'on sacrifie aux peintres, aux sculpteurs, la place qui leur revient, il a tenu à faire connaître les doctrines qu'ils ont professées, car elles « complètent, contrôlent ou rectifient ce que nous savons sur l'esthétique et sur l'art de l'époque ».

M. Lemonnier s'est borné à étudier la période qui va de 1661 à 1690, c'est-à-dire la période « glorieuse » du règne, les années du pouvoir de Colbert (mort en 1691) et de Lebrun (mort en 1690), qui sont aussi les années « les plus caractéristiques et les plus éclatantes ». Il n'a pas entrepris d'en faire l'histoire détaillée ni même l'histoire complète, il a laissé volontairement de côté certaines formes d'art, mais il s'est attaché, par contre, « à envisager d'ensemble la peinture, la sculpture et l'architecture... qu'il y a tant d'intérêt à rapprocher pour retrouver et suivre les grandes directions de la pensée artistique d'un temps ». Il a voulu réagir contre l'idée généralement admise que les artistes du Grand Roi furent dominés absolument par des théories abstraites, par un « esprit de discipline, d'autorité, de pédagogie, où sans cesse on en appelle à une antiquité idéale », il a voulu prouver que ces hommes qu'on imagine enchaînés au dogmatisme, savaient faire preuve d'indépendance, de « finesse d'analyse », de « souci de la technique pure, de vivacité, de justesse de vision », il a voulu montrer quelles influences agirent sur eux, influence de l'Italie, (antiquité, Renaissance, art du XVIIe siècle, des Carrache et du Bernin), influence des mœurs, des sentiments, de la littérature purement française du siècle, d'où les trois parts qu'il a faites dans son livre : il étudie d'abord *les Hommes*, c'est-à-dire les « gouverneurs » des arts, Louis XIV,

1. M. Clouzot imprime *de l'Orme*, mais il convient d'adopter l'orthographe *Delorme*, puisque c'est ainsi que signait l'artiste.

2. Henry Lemonnier, *L'Art français au temps de Louis XIV* (*1661-1690*), Paris, Hachette, in-16, x-354 pp., 35 grav., 1911.

Colbert, les académiciens..., et les « artistes », peintres, sculpteurs, architectes, en consacrant un chapitre spécial à Lebrun, dont le *moi* pour les arts, « était le centre de tant de choses » ; puis il passe à *La Doctrine*, examine successivement les académies et l'esprit d'autorité, les maîtres et les modèles (antiquité, Italie, France et pays du Nord), les théories dans la peinture et la sculpture et dans l'architecture, il consacre enfin cent trente pages aux *Œuvres*, après qu'une étude sur les modes et sur les goûts lui a servi de transition.

Ce précis aura l'utilité de son aîné *L'Art français au temps de Richelieu et de Mazarin* ; il évitera des recherches et des tâtonnements et sera un premier guide obligatoire pour qui voudra connaître et comprendre l'art des années glorieuses du Grand Roi [1].

Le lecteur qui voudra compléter les renseignements que lui donne M. Lemonnier sur le Bernin, pourra recourir au livre de M. Marcel Reymond [2]. M. Reymond déclare dès les premières lignes de sa préface que le Bernin est un « grand génie » et il tente d'expliquer l'étrange aventure arrivée à la mémoire de ce « génie » qui « jouit de son vivant d'une réputation sans pareille », pour être considéré un siècle plus tard, « comme un artiste d'un goût corrompu qui avait perdu l'art par ses extravagances et ses nouveautés vicieuses » ; il nous conte la vie du Bernin, tout au long, et avec une sympathie extraordinaire, qu'il souhaite contagieuse. Il a utilisé l'ouvrage de Fraschetti paru en 1900, ne s'éloigne de la chronologie de cet auteur que sur deux ou trois points, et n'a pu connaître les documents relatifs au séjour du Bernin en France que M. Esmonin a communiqués récemment à la Société de l'histoire de l'Art français. Le décri où l'œuvre du Bernin tomba était évidemment plus qu'injuste ; on goûte aujourd'hui, comme il convient, la Sainte Thérèse de la chapelle Cornaro, ou les beaux bustes du cardinal Scipion Borghèse et de Costanza Buonarelli, on apprécie mieux son œuvre d'architecte, mais d'aucuns restent froids devant sa « Vérité » du palais Bernini, ou ne lui pardonnent pas son baldaquin de Saint-Pierre de Rome. Je crains en tout cas, qu'il soit exagéré d'écrire qu'il a été « un homme de génie, le plus illustre de son temps, le plus grand que l'Italie ait vu depuis Michel-Ange... ». — Malgré cette exagération, le livre de M. Reymond sera utile et profitable. — André Fribourg.

Le livre que vient d'écrire M. Gabriel Séailles sur Eugène Carrière [3] est un beau livre, — d'une beauté complexe et dont le mérite revient tout ensemble au sujet et à l'auteur. On y trouve, dans le récit d'une vie très *une* et très noble, l'explication d'une œuvre profondément vécue et digne des plus vives sympathies.

L'art de Carrière, en effet, est le jaillissement même de sa nature : non pas que dès le début il se soit compris ; mais il s'est cherché avec

1. On regrettera l'absence d'un index alphabétique des noms propres et des œuvres.
2. Marcel Reymond, *Le Bernin* (Les Maîtres de l'Art), Paris, Plon, 202 pp., in-8, s. d.
3. *Eugène Carrière, Essai de biographie psychologique*, Paris, Colin, VIII-273 pp in-18, 8 phototypies hors texte.

patience ; et quand enfin il s'est trouvé, il n'a fait que se préciser chaque jour davantage. « En lui le peintre est l'homme même » (p. 68), bien loin qu'il se soit créé une *manière* — comme certains l'ont cru — et qu'il ait jamais visé à l'originalité. M. Séailles reconnaît, d'ailleurs, — sans y insister, — ce qui a manqué à Carrière ou ce que Carrière a négligé : en présence d'une grande œuvre, « cherchons, dit-il, à pénétrer ce qu'elle veut être et ce qu'elle est, au lieu de regretter qu'elle ne soit pas précisément ce qu'elle n'est pas... L'art est dans la nature le choix d'un esprit » (p. 221). « Mais supprimer les colorations, n'est-ce pas, objecte-t-on, arracher à la nature sa robe de fête, la mettre en deuil ? Cette peinture triste ne semble faite que pour l'expression de la douleur et la calomnie de la vie. — Qu'en savez-vous, répond M. Séailles, si vous n'avez pas pris la peine de la regarder et d'en jouir? Il y a plus d'une manière d'éprouver la joie et de la dire.... » Carrière l'éprouve et l'exprime d'une façon grave, quoique ardente, avec recueillement (pp. 57, 221). S'il lui arrive « d'aller trop loin dans son sens » (p. 109), ses erreurs ne sont que des vérités exagérées par la sincérité de la passion.

Pour qui ne résiste pas, pour qui sait comprendre, cette œuvre est bien vivante dans son apparente mortification ; elle est devenue de plus en plus riche, dans son appauvrissement de couleurs. L'art de Carrière, en se dépouillant des pigments superficiels, a su de mieux en mieux utiliser la lumière, graduer les lumières et les ombres, pour sculpter en pleine masse les formes, les groupes, faire jaillir les structures dans ce qu'elles ont d'expressif, traduire ainsi des émotions — et en provoquer. « L'homme, selon ses fortes paroles, n'est pas une fonte, l'homme est un repoussé, il est repoussé à grands coups frappés du dedans » (p. 87). Or, cette vie intérieure qu'il cherche à rendre intensément par les formes (« l'amour des formes extérieures de la nature est le moyen de compréhension que la nature m'impose », p. 41), après l'avoir observée surtout dans son milieu intime, il l'a étudiée dans une humanité toujours plus large ; il l'a poursuivie jusque dans les choses en apparence mortes. C'est, en réalité, un intérêt passionné pour la vie, la foi en la vie que manifeste l'œuvre de Carrière. Elle est d'accord avec ses paroles et avec ses actes. « C'est si bon, la vie... », écrivait-il un jour à un ami (p. 162) : et tout ce qu'il a écrit, sans aucune prétention d'écrivain mais avec des trouvailles d'expression parfois admirables (voir pages 142, 153, 193), traduit un optimisme que la souffrance n'a pas ébranlé. Le culte de la beauté se confond pour lui avec le culte de la vie, — de la vie, qui, dans son évolution, est logique et harmonie ; et « son amour de la beauté s'achève en héroïsme ».

M. Séailles a insisté sur ce que l'œuvre de Carrière — comme celle de tout artiste — a d'unique[1], sur ce que sa technique a de personnel : mais Carrière est bien de son temps par sa large sympathie humaine, par

1. Voir la Préface. « A en croire certains philosophes, l'œuvre d'art serait l'œuvre de tout le monde, excepté de l'artiste lui-même. Les causes générales, milieu physique, milieu social, n'expliquent jamais que ce qu'il y a de commun dans l'art d'un peuple ou d'une école. » P. v.

ce qui se mêle d'intellectuel à sa sensibilité, par ce sens d'une vie universelle immanente à la logique des formes.

Dans une lettre à Gabriel Séailles, Carrière disait : « C'est, mon cher ami, chose précieuse que la chaleur d'émotion que vous répandez autour de vous.... » Cette « chaleur d'émotion » anime l'ouvrage dont nous parlons, sans que la lucidité de l'esprit en soit altérée. On dirait, du penseur-artiste qui a écrit les « biographies psychologiques » de Vinci, de Watteau, de Renan, qu'il est ici égal à lui-même, s'il n'était en plus inspiré par l'amitié [1]. — H. B.

***

M. Louis Réau, que connaissent bien les lecteurs de la *Revue*, vient de publier une étude sur *Peter Vischer et la Sculpture Franconienne du XIVe au XVIe siècle* [2]. — Les volumes de la collection où elle a paru : *Les Maîtres de l'Art*, portant comme titre un nom d'artiste, Peter Vischer a eu ici les honneurs de la vedette. Mais nous n'avons point affaire à une monographie consacrée surtout au célèbre fondeur. Après un chapitre d'introduction sur les caractères généraux de la plastique allemande du XIVe au XVe siècle, l'auteur suit la marche historique, retrace les débuts, puis l'essor de l'école nurembergeoise. Veit Stoss, Adam Krafft, Tilmann Riemenschneider ne sont pas présentés au lecteur avec moins de détail, ni moins de vie que Peter Vischer. Ce dernier marque, il est vrai, l'apogée de l'école. Après le maître du Tombeau de Saint-Sebald, la vie artistique s'affaiblit dans la patrie de Dürer. Grâce aux « petits maîtres » l'art franconien se maintient encore quelques années pour disparaître bientôt devant les révolutions sociales de la Réforme et les bouleversements artistiques causés par l'invasion de la Renaissance italienne.

Le livre de M. Réau est certainement l'un des meilleurs de cette collection qui compte déjà de remarquables travaux. L'évolution du mouvement artistique qu'il étudie est peinte avec une sobriété singulièrement vivante, et les portraits des quatre grands sculpteurs, justes de ton et nettement caractérisés, s'y insèrent naturellement. Ils captivent notre attention sans la distraire du but, des conclusions où nous amène l'auteur. Cette floraison d'un art national, traditionaliste, original n'a guère duré que cinquante ans ; on pourrait en résumer synthétiquement l'histoire : « du bois allemand au marbre italien ». — Sous un volume relativement petit, cet ouvrage ne néglige aucune de ces échappées par où nous apparaissent les filiations entre l'art bourguignon et l'art franconien ; les rapports entre la littérature médiévale et l'art, les infiltrations de l'italianisme, etc... Il faut ajouter que ce livre, excellemment écrit, d'un style clair, simple, imagé, ne vise jamais à la phrase esthétique. Il est rédigé avec art ; mais le solide fondement scientifique s'y

1. L'ouvrage contient en Appendice le discours prononcé par M. S. aux obsèques de Carrière, des Lettres, une Bibliographie, un Catalogue des œuvres principales.

2. Paris, Plon, s. d. [1910], 190 pp. in-8.

révèle à chaque pas. Lorsque M. Réau émet une hypothèse, il la légitime, et, comme en passant, il corrige sur bien des points les opinions ou assertions de ses prédécesseurs. Des listes chronologiques, bibliographiques et des reproductions bonnes et bien choisies contribuent à faire de cet ouvrage un sûr et commode instrument de travail. — Dans la liste des œuvres des Vischer, M. Réau ne mentionne pas les plaques funéraires de la cathédrale de Posen. Si les travaux de Hermann et de Hans ne présentent qu'un intérêt secondaire, l'effigie de l'évêque Uriel Górka, et surtout celle du chanoine Bernhard Lubranski attestent la maîtrise de Peter le Grand, et méritaient peut-être qu'on les citât. — Paul Bastier.

***

Nous avons parlé plus haut du livre que M. Reymond a consacré au Bernin.

Le Bernin et Ter Borch sont contemporains, Ter Borch est mort en en 1681, Le Bernin en 1680 ; l'un avait soixante-treize ans, l'autre quatre-vingt-deux. M. Franz Hellens[1] a voulu faire pour Ter Borch ce que M. Reymond a fait pour Bernin. Comme M. Reymond, mais, dans une proportion bien moindre cependant, M. Hellens avait une « réhabilitation » à obtenir. « L'œuvre de Gérard Terborch dit-il, dans l'estime des critiques et des amateurs d'art, souffre de n'avoir jamais été nettement mise en valeur par quelqu'un qui l'ayant aperçue tout entière aurait saisi le lien qui lui donne son admirable unité. » — En vérité je crois que M. Hellens s'est exagéré les difficultés de sa tâche pour qu'on lui sût plus de gré dans le cas où il réussirait. Ter Borch est aimé et certainement mieux compris que le Bernin ; on le goûte, on l'admire même. — L'auteur examine successivement, « la physionomie de l'œuvre », de Ter Borch « la naissance et le développement » de cette œuvre, « les portraits », « le lyrisme dans la peinture hollandaise » ; ses intentions sont les meilleures du monde, il sait voir, comprendre, et nous faire comprendre ce qu'il a vu et senti, mais il manque peut-être parfois de calme et de précision. — André Fribourg.

***

L'ouvrage qu'a publié M. Jacques Rouché sur *L'Art théâtral moderne*[2], n'a pas seulement un intérêt pratique : il est très instructif pour l'historien de l'art à qui il fait connaître toutes les tentatives récentes qui tendent à rénover la mise en scène, à la rendre véritablement artistique, à la mettre en harmonie avec « la vision d'art exprimée par les peintres d'aujourd'hui ».

« Depuis une dizaine d'années, tout un ensemble de recherches se

1. Franz Hellens, *Gerard Terborch* (Collection des grands artistes des Pays-Bas). Bruxelles, Van Oest, 132 pp. in-8. 1911.

2. *L'Art théâtral moderne, Collection de la « Grande Revue »*, Paris, Cornély, 1910, 81 pp. in-4, illustrations dans le texte et hors texte.

poursuivait à l'étranger, sur un certain nombre de théâtres et dans des milieux différents. On les ignorait presque, car il fallait, pour s'initier, ou bien aborder des ouvrages disséminés qui ne sont pas encore traduits dans notre langue, ou bien aller jusqu'à Florence, Munich, Berlin, voire jusqu'à Pétersbourg et Moscou, et s'y documenter laborieusement sur place. Peu à peu cependant, quelques idées nouvelles ont pénétré et l'attention du public lui-même a été, par les représentations des ballets russes à l'Opéra, violemment attirée vers des ensembles, inédits chez nous, de coloration. Puis, dans diverses revues, des études parurent sur les théâtres étrangers, entre autres sur le Künstler-Theater de Munich.... Et l'on a commencé ainsi à avoir en France, une idée des réformes théâtrales essayées avec succès à l'étranger » (P. 5.).

M. Rouché traite la question d'une façon précise et complète ; il résume les divers programmes de réforme scénique qui ont été publiés et expose les principales réformes qui ont été effectivement accomplies, — surtout en Allemagne et en Russie. Il distingue (p. 4) celles qui touchent à la disposition du théâtre, à son organisation, et celles qui concernent les procédés et les idées scéniques : ce sont celles-là qui ont un rapport étroit avec l'art et qui l'intéressent particulièrement. Dans tous les essais qu'il vulgarise, il voit des indications à recueillir. Il lui semble qu'il ne faut pas édicter de règles, que la mise en scène peut être « réaliste, fantaisiste, symbolique ou synthétique », selon les genres, les sujets, l'impression à produire ; qu'il faut surtout éviter la banalité et le réalisme vulgaire, et, en « stylisant » le décor d'après le style de la pièce, créer autour d'elle une atmosphère d'art. — H. B.

NOTE SUR L'HISTOIRE RELIGIEUSE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Un certain nombre d'ouvrages, dont quelques-uns très importants, ont paru récemment sur l'histoire religieuse de la Révolution française : les uns sont composés à un point de vue strictement scientifique et objectif et il est naturel qu'on en parle à loisir, les autres pour avoir été préparés et écrits plus « librement », doivent néanmoins être signalés car tels renseignements qu'ils apportent peuvent ne pas être inutiles.

***

M. l'abbé Sevestre en publiant la correspondance du sieur Drogy, curé de Saint-Nicolas de Coutances[1], a voulu contribuer à l'étude de l'organisation du clergé paroissial français à la veille de la Révolution. Son travail

1. Em. Sévestre, *L'organisation du clergé paroissial à la veille de la Révolution*, correspondance du curé de Saint-Nicolas de Coutances à l'occasion de son procès avec les chanoines prébendés (1784-1788), Paris, Alph. Picard, 136 pp. in-8, 1911.

est extrait des mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen. Il comporte une publication de textes, une longue introduction où l'auteur examine : 1° Comment se posait le problème de l'organisation du clergé paroissial dans la seconde moitié du XVIIIe siècle ; 2° quelle était la situation matérielle et morale des divers membres du clergé paroissial (curés, vicaires, habitués) avant la Révolution ; 3° quel intérêt présente la publication qu'il entreprend et quelle méthode il suit. — François-Antoine Drogy, curé de Saint-Nicolas de Coutances, n'a qu'un vicaire pour le seconder dans l'administration d'une paroisse de près de six mille âmes, il demande et obtient de son évêque quatre autres vicaires, mais les chanoines, gros décimateurs de Saint-Nicolas, refusent d'accorder l'argent pour les payer ; d'où procès intenté aux « Sieurs Prébendés » par Drogy qui n'obtient qu'un seul vicaire supplémentaire et encore c'est lui qui le payera. Drogy avait, à propos de son procès, consulté ses confrères de France, et, de leurs réponses, de tous les documents publiés, il ressort : que les abus étaient nombreux dans l'organisation du clergé paroissial avant 1789, qu'une division profonde existait entre le haut et le bas clergé et que ce clergé était hostile aux gros bénéficiers qui ne consentaient point à le soutenir pécuniairement. L'ouvrage de M. l'abbé Sévestre, qui d'ailleurs prépare une thèse sur la Constitution civile du clergé en Normandie (1791-1795), est solide, rigoureux et mérite tous les éloges qu'on ne manquera pas de lui donner.

C'est une question fort importante que celle de la rupture de la France avec Rome, et d'aucuns ont même voulu voir là l'événement capital de la Révolution puisque « de cette rupture sortit la révolte des catholiques contre le nouveau régime, et, par voie de représailles, la Terreur suivie elle-même de la longue réaction qui aboutit après bien des soubresauts, au Concordat et à l'Empire » M. Mathiez [1] a voulu préciser les « causes et les circonstances » d'un acte si grave ; à qui en remonte la responsabilité ? Faut-il admettre, comme on le fait communément, que les Constituants seuls ont été les artisans de cette rupture, qu'ils l'ont sciemment voulue et cherchée, « qu'ils ont tout fait pour [la] rendre inévitable, d'abord en méconnaissant tous les droits du pape et en violant de parti pris toutes les lois de l'Église par le vote de la Constitution civile du clergé, puis en poussant Rome à bout par la rigueur et la hâte qu'ils apportèrent à appliquer leur œuvre schismatique ». Faut-il admettre que le pape s'est trouvé en quelque sorte en état de légitime défense et que ses actes s'expliquent ainsi ? — D'autre part, la politique du pape ne s'est-elle jamais inspirée que de motifs spirituels ? A-t-on fait à l'affaire d'Avignon, dans l'histoire du schisme, sa part ? A-t-on étudié exactement les « intrigues du pape avec les souverains » ? A-t-on expliqué la lenteur qu'a mise Pie VI à condamner la constitution civile ? — C'est à toutes ces questions, que l'auteur, après d'autres, s'efforce de répondre. — Il montre

1. Albert Mathiez, *Rome et le clergé français sous la Constituante. La Constitution civile du clergé, l'affaire d'Avignon*, Paris, Colin, 533 pp. in-16, 1911.

ce qu'étaient les acteurs diplomatiques, le cardinal de Bernis, notre ambassadeur, le comte de Montmorin, Pie VI lui-même, puis étudie l'affaire des Annates, les débuts de la Révolution dans le Comtat, l'esprit religieux des Constituants, la formation, la composition, le renouvellement du Comité ecclésiastique de l'Assemblée, l'attitude du haut clergé en février 1790, les évêques partisans des réformes et les évêques protestataires, les négociations qui se poursuivent à Rome entre Bernis et le pape, qui, encouragé par l'échec de la politique religieuse de Joseph II, tend de plus en plus à résister aux actes de la Constituante, si bien que le conflit existe déjà avant que la Constitution civile soit mise en discussion. Puis c'est l'histoire même de cette Constitution civile et des protestations qu'elle soulève que l'auteur expose, il revient ensuite aux événements d'Avignon, aux négociations engagées avec la Cour Romaine, jusqu'à l'occupation d'Avignon, et il insiste alors sur l'attitude du clergé français à la veille du schisme, sur la lettre au roi de l'archevêque d'Aix qui déplore que le pape se laisse guider plus par des raisons politiques que par des raisons religieuses, sur la suprême négociation avec Rome, qui « non seulement est voulue » mais encore est « dirigée par les représentants les plus autorisés de l'épiscopat ». — « Si le schisme s'est produit, si la Constitution civile du clergé n'a pas été rendue canoniquement exécutoire si le sang a coulé à flots, c'est le pape qui l'a voulu » ; le schisme éclate ; c'est la rupture : Bernis et le nonce sont rappelés.— Ainsi les Constituants étaient en majorité des catholiques sincères « qui ne voulaient nullement porter atteinte à la religion, mais qui s'imaginèrent au contraire la fortifier en mettant son organisation en harmonie avec les institutions nouvelles », ils étaient persuadés que le pape les approuverait. Leur espérance fut bien près de se réaliser ; la rupture s'est faite non pour des raisons religieuses mais pour des raisons politiques, « parce que le pape ne voulut pas transiger avec la souveraineté du peuple, avec la liberté et l'égalité », elle fut retardée par des raisons de tactique (le pape voulut se donner le temps de travailler le clergé français pour le pousser à la résistance), et par l'affaire d'Avignon.

Si nombre d'évêques poussèrent le pape à accepter la Constitution civile, celui de Lyon, Mgr de Marbeuf ne fut pas du nombre. — On s'en rendra compte en parcourant le livre[1] de M. l'abbé Monternot dédié au cardinal Coullié et la lettre-préface de l'évêque de Dijon qui le précède.

Dans cette lettre-préface, l'évêque indique brièvement l'intérêt de la monographie de M. l'abbé Monternot, qui suit Mgr de Marbeuf, depuis le moment où il eut entre les mains la feuille des bénéfices, ce qui lui valut d'être « l'étoile polaire de tous les mérites et la cible de tous les mécontents ». Nommé à l'archevêché de Lyon tandis que Talleyrand lui succédait à Autun, Mgr de Marbeuf, joua un rôle fort actif durant les pre-

1. L'abbé Charles Monternot, *L'Église de Lyon pendant la Révolution, Yves-Alexandre de Marbeuf, ministre de la feuille des bénéfices, archevêque de Lyon (1734-1799)*, Lyon, Lardanchet, XIII-436 pp. in-8, 1911.

mières années de la Révolution et refusa le serment ; le fameux abbé Lamourette fut alors élu évêque constitutionnel de Lyon et l'archevêque émigra, il mourut le 15 avril 1799. L'abbé Monternot a songé à se servir des documents d'archives pour écrire sa biographie.

Ce que M. l'abbé Monternot a tenté pour l'archevêque de Lyon, M. Gautherot l'a réussi pour l'évêque métropolitain de Paris, Gobel[1]. Jean-Baptiste-Joseph Gobel était né à Thann (Alsace) le 1er septembre 1727 ; un de ses oncles qui fut son parrain, était vicaire général et official du diocèse de Bale et chanoine capitulaire de l'église cathédrale ; cet oncle, plus tard évêque de Messala, poussa son neveu dans le monde ; le neveu, à trente ans, était vicaire général de l'évêché de Bâle, à quarante-cinq ans il était évêque de Lydda et « suffragant » du prince-évêque. Mais il avait des goûts de luxe, et, comme nombre de ses contemporains, faisait des dettes avec la plus parfaite insouciance (il devra deux cent mille livres en 1789). Il eut l'idée étrange pour l'époque de vouloir payer ces dettes et fut ainsi conduit à des « démarches déloyales tendant à la ruine de la principauté et à la déconsidération du prince-évêque et des chanoines », ce qui ne l'empêcha pas d'ailleurs d'être, le 5 avril 1789, nommé député aux États généraux.

M. Gautherot conduit Gobel à l'Assemblée Constituante, nous raconte le rôle qu'il y joue, la grande ambition qu'il a de devenir évêque de Haute-Alsace, le serment qu'il prête à la « Constitution », son élection à l'évêché métropolitain constitutionnel de Paris, sa « confirmation canonique » son installation à Notre-Dame ; il décrit alors l'organisation de l'église constitutionnelle de Paris, le palais épiscopal, le séminaire diocésain, la vie religieuse de la cathédrale de 1791 à 1793 ; il consacre un chapitre à l'éloquence « sacrée » révolutionnaire, un autre aux lettres pastorales de Gobel et à ses relations avec le Saint-Siège, d'autres aux brochures, aux pamphlets, aux chansons lancées contre l'évêque ; enfin nous assistons à l'abdication, au procès et à l'exécution du 13 avril 1794 et c'est en conclusion du récit de cette mort sanglante que M. Gautherot écrit cette phrase qui pourrait donner une bien mauvaise opinion des hommes et de la miséricorde divine : « L'injustice des hommes accomplit l'œuvre de la justice de Dieu. »

André Fribourg.

M. É. Levasseur vient de publier (dans le numéro de février de la *Revue internationale de l'Enseignement*) un important article sur la méthode et le rôle de *l'histoire des faits économiques*, où il nous donne la substance des premières leçons du cours qu'il a professé cette année au Collège de France. Par la vivacité de leur style, toujours ferme et

1. Gustave Gautherot, *Gobel, évêque métropolitain constitutionnel de Paris*, Paris. Nouvelle librairie nationale, XIV-417 pp. in-8, 1911.

quelquefois pittoresque, ces pages étonneront seulement ceux qui ne connaissent du maître que sa vaste science et son grand âge : sa merveilleuse jeunesse de pensée s'y révèle tout entière, et sa haute probité intellectuelle s'y marque aussi par une certaine noblesse d'expression naturelle et tranquille. Mais ces réflexions présentent d'autres mérites que celui d'une forme très personnelle et très vivante : elles témoignent d'une grande largeur de vues, et, j'oserai dire, d'une réelle hardiesse de conceptions. M. Levasseur montre un sens très juste de ce que doit être la composition historique : il fait à l'érudition sa part, mais il estime que l'histoire est une œuvre d'art autant qu'une œuvre de science, et il déclare qu'elle n'est pas destinée seulement à raconter, mais encore à expliquer les hommes et les choses. — Ce sont là, direz-vous, des vérités classiques ! — Elles étaient pourtant bonnes à redire; l'abus qu'on a fait récemment de certains procédés faussement ou étroitement scientifiques leur prête un intérêt nouveau. Et puis surtout, lorsqu'elle condamne les excès de l'analyse indigeste et obscure, l'ancienne histoire rejoint la jeune sociologie : un même sentiment des synthèses nécessaires les rapproche, et celle-ci n'est, à certains égards, que la renaissance, la métamorphose de celle-là.

Ce qui a toujours caractérisé les multiples entreprises de M. Levasseur, et ce qui lui assurera une place bien à lui, dans le groupe de savants qui ont de notre temps préparé l'avènement de la science sociale, c'est qu'il n'a jamais séparé l'*économique* pure de l'histoire, ni de la géographie. Et de la science économique elle-même il s'est ainsi formé une notion compréhensive et féconde : il n'a jamais méconnu la mutuelle interdépendance qui, dans l'ordre économique comme dans l'ordre politique, unit les idées, les faits et les lois positives; son libéralisme sincère et désintéressé l'a toujours préservé de l'erreur commune à ces orthodoxes qui prétendaient que le développement des systèmes interventionnistes et l'intervention même de la puissance législative dans l'administration des richesses constituaient des maladies et des vices du corps social. Et sa générosité instinctive lui a permis de ne jamais oublier que la science économique était avant tout une science morale, que dans la production comme dans la consommation, l'homme était l'élément essentiel, et que l'économiste n'avait pas plus que le moraliste le droit de rester indifférent à la misère physique et intellectuelle des travailleurs. Ces idées, pendant plus d'un demi-siècle, ont dirigé l'infatigable labeur d'un des savants qui font le plus d'honneur à notre époque : l'article où il les a lui-même si heureusement rassemblées a la valeur d'un document. — G. Weulersse.

***

Il s'est fondé récemment un *Institut ethnographique international de Paris*, destiné à grouper « le préhistorien, l'archéologue, l'historien, le linguiste, l'ethnographe », et qui, concurremment avec les recherches de « laboratoire », veut travailler à « répandre, parmi les hommes qui jus-

qu'ici n'ont été que des curieux, la connaissance de l'évolution humaine dans tous les temps et dans tous les lieux ».

L'Institut ethnographique, dont le président est M. J. de Morgan et le secrétaire général M. G. Regelsperger, se propose, en premier lieu, de fonder à Paris un *Musée des civilisations*, établi conformément aux méthodes scientifiques modernes, qui comprendra une bibliothèque et des laboratoires, enverra des missions et organisera des conférences et des expositions temporaires, afin de contribuer aux progrès de la science et de mettre sous les yeux du public une reconstitution vivante des étapes du développement des peuples.

Nous parlerons des travaux que doit publier cet Institut, dont les « projets sont vastes », l'ambition à coup sûr généreuse, mais peut-être le programme scientifique mal défini.

***

On sait quelle importance les Allemands attachent à l'histoire au point de vue de la formation de la conscience naturelle : l'histoire est pour eux *Gesinnungsstoff* autant qu'*Unterrichtsstoff*. La librairie Teubner vient de commencer la publication d'une Revue spéciale, *Vergangenheit und Gegenwart*, consacrée spécialement aux questions de pédagogie historique et d'éducation politique et sociale : *Zeitschrift für den Geschichtsunterricht und staatsbürgerliche Erziehung in allen Schulgattungen*. La *Historische Zeitschrift*, dans le numéro où elle annonce cette nouvelle publication (t. 106, 3, p. 640), cite divers travaux relatifs aux mêmes questions. Il y a là en Allemagne une préoccupation très caractéristique.

***

Willy Cohn, *Die Geschichte der normannisch-sicilischen Flotte unter der Regierung Rogers I. und Rogers II.* (*1060-1154*), Breslau, M. et H. Marcus, 1910, vi-104 pp. in-8 (fasc. 1 des *Historische Untersuchungen*, publ. par les prof. Cichorius, Kampers, Kaufmann et Preuss); prix : 3 m. 60. — Voici le premier fascicule d'une nouvelle collection de monographies historiques à ajouter à toutes celles que la plupart des universités allemandes ont pris l'heureuse initiative de publier sous des titres analogues : *Historische Studien*, *Historische Abhandlungen*, *Studien aus dem Gebiet der Geschichte*, *Beiträge zur Geschichtsforschung*, etc. L'auteur de cette brochure, M. Cohn, a consciencieusement réuni et mis en œuvre les divers témoignages relatifs à la marine dont les Normands de Sicile firent, au temps de Roger Ier et de Roger II (1060-1154), un de leurs plus sûrs instruments de conquête sur le sol d'Italie et de Sicile comme sur celui d'Afrique et d'Orient. M. Cohn étudie successivement l'histoire même de ces conquêtes dans la mesure où la flotte y dut intervenir (p. 1-64), la biographie des amiraux auxquels le commandement en fut

confié (p. 65-74), enfin, — ce qui, au fond, était le vrai sujet, — l'organisation de cette flotte et les ressources dont les rois normands disposaient pour l'entretenir. L'exposé de M. Cohn est net et bien conduit, peut-être un peu trop dénué d'idées générales. C'est ainsi qu'il eût pu faire remarquer mieux qu'il ne l'a fait combien en matière maritime les princes normands empruntèrent aux Arabes et aux Byzantins, avec lesquels ils se trouvèrent en étroit contact, et qui leur fournirent jusqu'à leurs amiraux. — L. Halphen.

***

Dr Robert Holtzmann, *Französische Verfassungsgeschichte von der Mitte des neunten Jahrhunderts bis zur Revolution* (*Handbuch der mittelalterlichen und neueren Geschichte*, de G. von Below et P. Meinecke). Munich-Berlin, Oldenbourg, 1910, in-8, xi-543 pp. — Le Manuel de M. Holtzmann est une tentative méritoire de mise au point des travaux de détail sur l'histoire des institutions françaises. Il fait débuter cette histoire au traité de Verdun, qui a une signification véritable pour le développement national de notre pays, et la poursuit jusqu'à la fin de l'ancien régime, en la divisant en trois périodes, la première de 843 à 1180, la seconde de 1180 à 1437, la troisième de 1437 à 1789. Dans la première, il considère la féodalité et les classes non nobles dans leur constitution historique et juridique, et l'évolution des principautés, de la royauté, de l'Église et des villes; la seconde est caractérisée par l'accroissement de pouvoir de la royauté, qui, avec l'aide des parlements et de l'Église, parvient à constituer les organismes nécessaires de son action, en particulier les impôts, l'armée et la marine. La troisième période est beaucoup moins homogène, et M. H. a eu bien du mal à décrire l'évolution des institutions qu'il retenait, en ce qui touche particulièrement les impôts et la justice.

Tous les chapitres du livre de M. H. sont précédés d'une bibliographie critique, choisie, précise; ces bibliographies rendront les plus grands services, et elles font déjà du manuel de M. H. un instrument de travail fort utile, qui complète fort heureusement les livres français similaires, et en particulier le *Précis* classique de M. Esmein. — G. B.

***

Revue historique de la question Louis XVII (mensuelle), Paris, Daragon, in-8. — Senex, *La question Louis XVII-Naundorff résumée*, Daragon, 1911, 88 pp. in-8. — Otto Friedrichs, *Brelan d'adversaires*, Daragon, 1911, 410 pp. in-8. — Boissy d'Anglas, *La question Louis XVII au Parlement*, 2e édition, Daragon, 1911, 300 pp. in-8. — Tout un groupe d'écrivains continue à défendre avec persévérance la cause de Naundorff. Le plus ardent parmi eux, M. Friedrichs, a réfuté avec énergie les articles de MM. Montorgueil, Henri Rochefort, Ernest Daudet, Paul Gaulot. Les Naun-

dorffistes ont obtenu en 1911 un succès inespéré : un de leurs partisans, M. le sénateur Boissy d'Anglas, n'a-t-il pas décidé une commission parlementaire à proposer que la pétition de « Charles-Louis de Bourbon », petit-fils du prétendant, fût renvoyée « à l'examen attentif » du garde des sceaux ? Il a publié à ce propos un intéressant volume contenant son rapport, les dépositions d'un adversaire (M. Ernest Daudet), de deux partisans (MM. Foulon de Vaulx et Friedrichs), et divers documents. Tout cet effort vient d'aboutir à un échec. Le Sénat — prudemment — a repoussé les conclusions de sa commission ; le *Temps* et le *Journal des Débats* ont publié, contre la thèse naundorffiste des articles très solides, auxquels il faut joindre l'étude minutieuse de M. Tschirch dans la *Historische Zeitschrift*. Mais Louis XVII est-il mort au Temple ? Voilà une question qui n'est toujours point résolue. — G. W.

***

Selon le désir de M. Mathiez, directeur des *Annales Révolutionnaires*, nous publions une lettre qu'il nous a adressée au sujet du compte rendu de son *Club des Cordeliers*, paru dans le dernier numéro de la *Revue* (p. 119).

Monsieur le Directeur,

Votre collaborateur André Fribourg, auteur d'une édition soi-disant critique des Discours de Danton, dont j'ai estimé la valeur dans la *Revue critique*, a gardé mon compte rendu sur le cœur. Je ne me plaindrais pas des critiques qu'il adresse à mon livre sur le *Club des Cordeliers* dans votre dernier numéro, si ces critiques étaient de bonne foi. Mais M. F., au lieu de faire connaître à vos lecteurs les charges graves et précises que, textes en mains, j'ai relevées contre Danton, son idole, préfère esquiver la difficulté par une plaisanterie et une perfidie. Une plaisanterie : « M. M., dit-il, n'aime pas Danton à qui il ne peut pardonner, lui, président de la Société des *Études Robespierristes*, d'avoir eu le cou coupé par Robespierre. » Et cette gentillesse dispense M. F. d'exposer mes raisons et de les discuter et d'apprendre à vos lecteurs que M. Gustave Rouanet les a reprises et fortifiées dans son article sur « Danton en juillet 1791 » (*Annales Révolutionnaires*, t. III, pp. 514-521). — Une perfidie : « Personne ne s'entend, dit encore M. F., comme M. M., à glisser en bas de page une insinuation innocente. » — Pour que vos lecteurs apprécient la bonne foi de votre singulier collaborateur, je reproduis ici la note de mon livre qu'il invoque à l'appui de cette attaque, p. 132, n. 4 : « Il faut noter que, d'après Bertrand de Molleville bien placé pour être renseigné, puisqu'il fut ministre de Louis XVI, Alexandre Lameth fut chargé du service d'espionnage de la liste civile (*Mémoires*, 1816, t. I, p. 346). Bertrand de Moleville, Lafayette, Robespierre, Mirabeau, d'autres encore ont affirmé que Danton émargeait à la liste civile. Le bruit en courut au moment même (*Babillard*, n° 36, daté du 19 juillet 1791). » Voilà comment j'insinue.

Maintenant j'ajoute que l'erreur de Robespierre, à mon sens, n'a pas été de laisser « couper le cou à Danton », mais bien d'avoir trop longtemps accordé son indulgence au protecteur attitré de tous les *pourris* de la Convention.

Il faut que M. F. et les siens en prennent leur parti. La vérité sera connue.

Veuillez insérer, Monsieur le Directeur, cette rectification dans votre prochain numéro et agréer l'expression de mes sentiments confraternels.

A. Mathiez.

Nous avons communiqué cette lettre à notre collaborateur André Fribourg qui nous a adressé les lignes suivantes :

Monsieur et cher Directeur,

Vous savez qu'on ne répond plus à M. Mathiez. — C'est heureux pour la *Revue*, n'est-ce pas ?

Croyez, je vous prie, à mes sentiments bien dévoués.

André Fribourg.

BIBLIOGRAPHIE

ANALYSES

Camille Sourdille, **La durée et l'étendue du voyage d'Hérodote en Égypte**, 259 pp. in-8, avec une carte hors texte. — **Hérodote et la religion de l'Égypte**, I. *Comparaison des données d'Hérodote avec les données égyptiennes*, xvi-419 pp. in-8, Paris, Ern. Leroux, 1910.

On a coutume de se référer, pour la connaissance de l'Égypte ancienne, non seulement aux monuments de ce pays, mais encore aux auteurs grecs ou romains qui en ont parlé. Aussi les égyptologues les mieux armés, semble-t-il, sont ceux qui, comme MM. Maspéro, G. Foucart et A. Moret — pour ne parler que des Français et des vivants — possèdent une culture classique très développée. A ce groupe on peut adjoindre désormais l'auteur de deux thèses de doctorat qui, par leurs sujets mêmes, exigeaient cette double compétence. Hérodote est l'un des écrivains anciens qui se sont le plus intéressés à l'Égypte ; il est aussi l'un des premiers en date ; enfin, il a visité cette contrée, et son œuvre nous est parvenue intégralement. M. Sourdille s'est donné pour tâche de vérifier, autant qu'il se pouvait, la sincérité et la valeur documentaire de ce récit.

La sincérité paraît absolue ; mérite fort appréciable chez un Grec et chez un conteur si curieux d'anecdotes. Quand il dit : J'ai vu, on a toutes raisons de le croire sur parole ; c'est ce qui ressort clairement de l'analyse extrêmement minutieuse, laborieusement poursuivie par M. S., des moindres mots du livre II et d'une partie du livre III. Mais, tel n'est pas le seul résultat de cette enquête. Elle a permis de fixer la durée, l'époque et l'itinéraire du voyage. Hérodote a circulé en Égypte au plein de l'inondation ; il s'est avancé jusqu'à Éléphantine ; pourtant ses pérégrinations n'ont pas rempli quatre mois. C'est bien peu, eu égard surtout aux difficultés qu'offrait alors un tel voyage et à son ignorance de la langue indigène ; il fut amené à prendre pour informateurs ordinaires des compatriotes, gens d'imagination audacieuse et vivant assez à l'écart des

indigènes, qui se méfiaient de ces étrangers. Si donc l'on doit laver Hérodote du reproche de hâblerie ou d'erreur volontaire, contrairement au verdict, trop longtemps accepté, de M. Sayce, il n'en reste pas moins qu'en dehors d'observations très simples et très superficielles, qui devaient s'offrir spontanément à sa vue, on trouve surtout dans ses notes des détails décousus et des exposés trop généraux, ou en revanche trop restrictifs, qui montrent combien peu il est allé au fond des choses.

C'est ce que permet de reconnaître de la façon la plus formelle l'examen des données qu'il nous fournit sur un ensemble d'idées et de pratiques qui tenaient sur cette terre la plus grande place, sur la religion. Et d'abord il y a surtout des lacunes dans son information; les faits essentiels lui échappent. Flottements, obscurités, contradictions et manque d'ordre, voilà déjà de quoi compromettre sérieusement la réputation des *Histoires,* n'était leur charme littéraire. Mais il y a plus : les erreurs fondamentales foisonnent, comme le prouve une comparaison, même sommaire, avec les données qui nous viennent des documents strictement égyptiens, papyrus, inscriptions, peintures murales, etc... A tort, Hérodote nous décrit pour l'Égypte entière un système religieux unique, alors que le panthéon de cette contrée, un vrais chaos, changeait d'un nôme, d'une ville à l'autre. Ce particularisme varie à l'infini les hiérarchies de dieux, bien qu'en dernière analyse, par leur inconsistance, les formes divines s'identifient sans difficulté les unes aux autres. Le naïf conteur n'a point remarqué le rôle prépondérant de la magie dans toute relation entre les Égyptiens et les puissances surnaturelles, ni eu connaissance de la célébration par les prêtres d'un culte journalier, exercé au nom du seul pharaon et en dehors de la présence d'aucun de ses sujets. C'est dire qu'un étranger, à plus forte raison, en devait être exclu. Il s'est trompé sur la nature de ces cérémonies et s'est imaginé que cette forme secrète du culte ne laissait à l'écart que les non initiés; de là ces allusions constantes à des « discours sacrés » qui évoquent le souvenir des mystères helléniques. Il n'a point compris davantage ce qu'étaient les oracles égyptiens, que tous les dieux peuvent rendre, dans chacun de leurs temples, mais seulement en faveur du pharaon, ou des prêtres qui le représentent; ce sont autant de traits qui les distinguent nettement des oracles grecs.

Est-ce à dire qu'il faut dénier toute valeur *historique* aux pages d'Hérodote qui concernent l'Égypte? Nullement, mais leur portée serait autre qu'on ne le croit. Elles décriraient « une sorte de religion égypto-grecque, dont les éléments essentiels auraient été constitués par quelques traits extérieurs de la religion authentique, interprétés, altérés, développés par les Grecs sous l'influence de leur mythologie, de leur philosophie, de leurs préjugés, de leur mentalité particulière ». Et c'est cette religion pseudo-égyptienne qui se serait répandue dans le monde romain. L'œuvre d'Hérodote nous permettrait de saisir presque à son origine ce dédoublement de la religion en Égypte, par l'action prépondérante des doctrines orphico-pythagoriciennes.

A cette théorie très neuve, très originale (que l'auteur se propose de compléter dans un volume ultérieur, consacré au tableau synthétique de la religion gréco-égyptienne), le monde savant prêtera l'attention qu'elle mérite. Le déblaiement préparatoire est opéré avec une méthode, un scrupule de critique rigoureuse et exhaustive bien dignes d'éloges. Le souci de précision et de clarté de M. S. l'entraîne seulement à des redites trop nombreuses, dont je ne m'attarderai pas à citer des exemples, et qu'il fera sagement d'éviter par la suite.

VICTOR CHAPOT.

A. AULARD, **Napoléon Ier et le monopole universitaire. Origines et fonctionnement de l'Université impériale**, Paris, Colin, IX-385 pp., in-16, 1911.

Le titre et le sous-titre indiquent bien l'objet de ce livre qui est une introduction à l'histoire du monopole universitaire, régime de l'instruction publique en France de 1808 à 1850. C'est une question très « actuelle » que celle du monopole de l'enseignement ; ses partisans et ses adversaires parlent souvent de l'expérience qui en fut faite jusqu'au vote de la loi Falloux, mais la connaissent fort mal et s'illusionnent étrangement parfois sur sa portée, sur la signification du terme « monopole ». M. Aulard a voulu « dissiper les confusions, rectifier les inexactitudes par un aperçu historique impartial, que les lecteurs de toute opinion, hostiles ou favorables à ce qu'on appelle la liberté d'enseignement, hostiles ou favorables à ce qu'on appelle le droit éminent de l'État à enseigner », pussent lire en toute sécurité afin d'y trouver des « faits authentiques et significatifs pour contrôler leur opinion ou pour s'en former une ». Il a donc étudié l'époque où « sous Napoléon, l'Université et son monopole ont toute leur vigueur » tandis que sous Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe, le monopole va « en s'affaiblissant par des mesures légales ou par les mœurs ». Après avoir indiqué en deux chapitres quels avaient été les régimes des lois du 3 brumaire an IV et du 11 floréal an X, il raconte la fondation de l'Université impériale en 1806, puis décrit son organisation en 1808, et son fonctionnement (administration centrale, enseignement primaire, enseignement secondaire, enseignement supérieur), enfin précise en quelques pages le mécanisme de son budget. Les conclusions auxquelles il aboutit sont à retenir : tout d'abord en ce qui concerne le monopole lui-même on doit souligner ce fait qu'on n'essaya même pas au début d'en faire une réalité : « le monopole consista surtout dans ce fait qu'une redevance fut payée par chaque école privée au trésor de l'Université. Pour ce qui est de l'enseignement, le monopole ne fut d'abord qu'une surveillance plus réglée par l'introduction de toutes les écoles privées dans le cadre de l'Université. » Cette introduction des écoles pri-

vées dans l'Université fut pour elles une mesure précieuse, car elle leur permit d'accroître l'active concurrence qu'elles faisaient aux établissements de l'État. « C'est pour déjouer cette concurrence que Napoléon voulut faire du monopole une réalité par le décret du 15 novembre 1811 qui avait pour but de vider ces écoles privées au profit des lycées et collèges » ; et c'est ici une autre constatation bien curieuse que les projets de Napoléon échouèrent en grande partie par l'opposition de son grand-maître Fontanes. Lui qu'on imagine, à l'ordinaire, si clairvoyant, si impérieux, a été joué et « à demi-trahi » par son ministre, « nullement dupe » d'ailleurs, mais ne se décidant jamais à se séparer d'un auxiliaire si peu fidèle.

Le monopole « n'exista donc jamais en ce sens que jamais l'Université ne fut seule à donner l'enseignement comme ç'avait été annoncé. Historiquement ce mot de monopole ne signifie pas autre chose qu'une surveillance rigoureuse de l'enseignement privé et aussi qu'une fiscalité qui fut vite odieuse ».

Pour préparer son livre qui éclaire à la fois si curieusement l'histoire de l'instruction, le régime impérial et l'empereur lui-même, M. Aulard s'est borné à utiliser la grande masse des « sources imprimées et des sources inédites parisiennes » sans avoir recours aux archives départementales et communales. Parmi ces sources imprimées, il a eu recours surtout au *Recueil des lois et règlements concernant l'instruction publique depuis l'édit de Henri IV en 1598 jusqu'à ce jour,* publié en quatre volumes, de 1812 à 1814, et qui est essentiel; je ne crois pas qu'il se soit servi du tome I d'un autre recueil intitulé *Circulaires et Instructions officielles relatives à l'Instruction publique*, publié chez Delalain, à partir de janvier 1863 et où il aurait également trouvé d'utiles indications [1].

André Fribourg.

A.-C.-Eugène Caillot, **Les Polynésiens orientaux au contact de la civilisation**, Ernest Leroux, éditeur, Paris, 1909, 281 pp. in-8, avec 92 planches d'illustrations.

Les quatre-vingt-dix premières pages de ce livre sont divisées en huit chapitres, qui traitent des Polynésiens orientaux à l'époque actuelle; de l'archipel des Paumotu; des convictions religieuses des indigènes (7 pages); de la tentative d'assimilation des Polynésiens orientaux et de l'échec de la politique coloniale française; de l'agonie de la race; de l'état des îles sous l'administration française; des recherches sur la littérature

1. Ainsi p. 249, M. Aulard cite une circulaire typique de Fontanes d'après le livre d'Eugène Rendu sur *Ambroise Rendu et l'Université de France*, et il imprime en note : « Nous n'avons pas la date de cette circulaire mais elle est sûrement de l'année 1808, car plusieurs des réponses sont de cette année-là. » Or cette circulaire figure intégralement aux pages 48-49 du recueil que nous signalons et elle y est datée du 30 janvier 1809; peut-être y a-t-il eu postdatation ?

tahitienne (7 pages) et des antiquités de la Polynésie orientale (8 pages). La deuxième partie : chronique de la guerre de Raiatea-Tahaa (p. 101-281), est la reproduction *in extenso* d'un document officiel provenant des archives de la Résidence de Raiatea. Le manuscrit porte ce titre de : [Rapports du] commandant supérieur aux Iles-sous-le-Vent. Il contient, noté au jour le jour, l'historique de tous les événements qui se sont produits du 24 août 1894 au 25 février 1897, au cours de cette petite guerre coloniale. Cette deuxième partie aurait dû être résumée en dix pages. Les rapports de campagne où il est question des déplacements de quelques hommes de troupes et des mouvements de deux ou trois bâtiments de guerre, ne présentent d'intérêt ni au point de vue militaire ou maritime, ni au point de vue colonial.

« Dans les différentes îles [de la Polynésie orientale], dit M. Caillot, p. 30, on constate les caractères physiques les plus dissemblables, depuis ceux du nègre papou jusqu'à ceux du blanc sémite (*sic*), sans toutefois trouver un indigène véritablement noir, pas plus qu'un indigène véritablement blanc. » — « La circoncision, dit-il p. 45, n'est pas, ainsi que le prétendent certains auteurs, une coutume véritablement sémitique ; elle est, au contraire, de même que le tatouage, d'origine mélanésienne. Ce penchant à la mutilation existe particulièrement chez les nègres; on la rencontre dans plusieurs tribus africaines, et les Polynésiens la tiennent sûrement d'ancêtres de race noire. » M. Caillot n'est évidemment pas ethnographe.

« Un Français, dit-il encore, p. 86-87, saisit rarement les finesses de la langue tahitienne très riche en expressions et en tournures et présentant dans l'étymologie et dans la syntaxe de nombreuses lois que ne possèdent pas nos langues modernes; la langue tahitienne est difficile, elle ne ressemble pas aux autres langues aryennes : comme en hébreu, elle n'a pas de verbes auxiliaires pour conjuguer les autres verbes. » M. Caillot n'est certainement pas linguiste comparatif et moins encore linguiste polynésien.

En politique coloniale (p. 62-64) l'auteur est partisan de la manière forte vis-à-vis de l'indigène : « Il faut l'accabler d'impôt pour le forcer à travailler », « exploiter le pays conquis pour enrichir la métropole ». Et il cite en exemple l'administration anglaise de l'Inde qui pratique cette politique et où « la société [anglaise] est complètement fermée à l'indigène ». La supériorité des Anglo-Saxons paraît à M. Caillot évidente, mais les preuves qu'il en donne vont à l'encontre de sa thèse. J'ai suivi depuis vingt-cinq ans la politique internationale et coloniale de l'Angleterre et je n'y trouve rien qui, comparativement, soit la marque éclatante de cette prétendue supériorité. La situation actuelle de l'Inde donne aux Anglais de justes inquiétudes et montre, au contraire, qu'ils y furent imprévoyants de l'avenir et que leur exploitation systématique a été d'une extrême imprudence. Ils ont suivi là les errements qui leur ont fait perdre les États-Unis et qui menacent de détacher complètement de la métropole le Canada, l'Australie et l'Afrique australe. En bref et pour parler net, la

fameuse théorie de Demolins sur la supériorité des Anglo-Saxons, est une pure niaiserie. Avec de l'inexpérience et du snobisme, ou simplement par paradoxe, on pourrait attribuer successivement la même supériorité à tous les peuples. Il ne s'agit que de mettre en lumière les qualités, supposées ou réelles, par lesquelles cette supériorité est censée affirmée et de négliger résolument les arguments qui peuvent y contredire.

M. Caillot a constaté en Océanie « l'échec de la politique coloniale française ». Ses impressions viennent confirmer d'autres témoignages. Sans malveillance ou exagération, on peut dire de notre politique coloniale qu'elle est, le plus souvent, dénuée du plus élémentaire bon sens ; mais c'est aussi la plus sévère critique qu'on en puisse faire. Il faut avant tout, avant les lois, règlements et ordonnances ; il faut du bon sens pour administrer des populations de civilisation différente de la nôtre. Les Anglo-Saxons ne l'ont pas compris mieux que nous.

M. Caillot annonce, dans le présent volume, la publication prochaine d'une histoire de la Polynésie orientale. Il mettra sans doute à contribution pour ce nouveau travail les nombreuses études de tout ordre qui ont été publiées sur cette région. Elle intéresse beaucoup plus d'érudits qu'il ne croit et elle est plus connue qu'il ne le suppose. La moindre enquête bibliographique lui montrera que notre documentation est déjà appréciable en bien des points, mais qu'elle peut être complétée utilement. Il lui faudra donc s'informer des résultats acquis et en tirer parti pour le volume d'histoire projeté. Un livre de ce genre est assuré d'un bon accueil et peut rendre de grands services si le plan et la méthode adoptés sont conformes aux exigences de la science. M. Caillot a le louable désir « d'apporter sa contribution au domaine de la science » ; nous souhaitons qu'il le réalise dans son prochain travail.

Je veux en terminant signaler spécialement les 92 planches des *Polynésiens orientaux* qui sont admirablement venues et constituent une belle série de documents géographiques et ethnographiques rapportés par l'auteur.

GABRIEL FERRAND.

Ouvrages reçus par la Revue et dont il sera rendu compte ultérieurement :

L. Fonck, *Le travail scientifique*, adapté de l'allemand par J. Bourg et A. Decisier, Paris, Beauchesne, 1911, in-16.

En collaboration, *De la méthode dans les sciences*, 2e série (*Nouv. coll. scient.*), Paris, Alcan, 1911, in-16.

M.-H. Cornejo, *Sociologie générale*, trad. par E. Chauffard (*Bibl. soc. int.*), Paris, Giard et Brière, 1911, 2 vol. in-8.

C. Vallaux, *Géographie sociale : Le Sol et l'État* (*Encycl. scient.*), Paris, Doin, 1911, in-18.

Janneau, *Une dynastie chaldéenne*, Paris, Geuthner, 1911, in-8.

Eug. Cavaignac, *Esquisse d'une Histoire de France*, Paris, Nouvelle librairie Nationale, 1911, in-8.

A. Albert-Petit, *Histoire de Normandie*, Paris, Boivin, 1911, in-8.

H. Legras, *Le Bourgage de Caen*, Paris, Rousseau, 1911, 2 vol. in-8.

G. Hanotaux, *Jeanne d'Arc*, Paris, Hachette, 1911, in-8.

L'Amour au XVIIIe siècle, Les Folies d'Amour, Paris, Daragon, 1911, 1 vol. in-8.

Ed. Chardon, *Dix ans de fêtes nationales et de cérémonies publiques à Rouen, 1790-1799*, Rouen, Gy, 1911, in-8.

H. Meister, *Souvenirs de mon dernier voyage à Paris* (*1795*), p. p. P. Usteri et E. Ritter, Paris, Picard, 1910, in-16.

A. Tournier, *Les Conventionnels en exil*, préf. par P. Maryllis, Paris, Flammarion, 1911, in-18.

J. Delhaize, *La domination française en Belgique*, t. V, *de 1804 à 1812*, Bruxelles, Lebègue, 1911, in-16.

Baron de Batz, *Les conspirations et la fin de Jean, Baron de Batz, 1793-1822*, Paris, Calmann-Lévy, 1911, in-8.

Boissy d'Anglas, *Rapport au sénat sur la question Louis XVII*, Paris, Daragon, 1911, in-8.

A. Senex, *La question Louis XVII-Naundorff*, Paris, Daragon, 1911, in-8.

M. Navarre, *La Chambre Introuvable*, Paris, Bloud et Cie, 1911, in-16.

Marcel Frager, *A la barre de l'Histoire* (*1805-1820*), Paris, Hachette, 1911, in-16.

P.-F. Simon, *A. Thiers, Chef du Pouvoir exécutif et Président de la République française* (*17 février 1871-24 mai 1873*), Paris, Ed. Cornély, 1911, in-8.

Otto Friedrichs, *Brelan d'adversaires* (*G. Montorgueil ; Henri Rochefort ; E. Daudet ; P. Gaulot*), Paris, Daragon, 1911, in-8.

A. Callet, *L'Agonie du Vieux Paris*, Paris, Daragon, 1911, in-8.

Ph. Fournez, *Histoire d'une forteresse, Landrecies*, introduction de H. Rémy de Planterose, Paris, Perrin, 1911, in-8.

Aug. Bernard, *Les confins algéro-marocains*, Paris, Larose et Tenin, 1911, in-8.

E.-M. de Vogué, *Trois Drames de l'Histoire de Russie*, Paris, Colin, 1911, in-18.

L. Cazamian, *L'Angleterre moderne, son évolution* (*Bibl. de Phil. scient.*), Paris, Flammarion, 1911, in-18.

St. Pinélès, *Questions de Droit Romain étudiées d'après la nouvelle méthode historique du droit comparé*, préf. de N. Herzen, Paris, Giard et Brière, 1911, in-8.

Fr. von Liszt, *Traité de droit pénal allemand*, trad. par R. Lobstein, préf. de E. Garçon, t. I (*Bibl. int. de Droit privé et criminel*), Paris, Giard et Brière), 1911, in-8.

R. de la Grasserie, *Les principes sociologiques du Droit public* (*Bibl. soc. int*), Paris, Giard et Brière, 1911, in-8.

G. Dallari, *Il nuovo Contrattualismo*, Turin, Unione tip.-editrice, 1911, in-8.

G. Platon, *Pour le Droit naturel*, Paris, Rivière, 1911, in-16.

J. Bates Clark, *Principes d'Économique*, trad. par W. Oualid et O. Leroy (*Bibl. int, d'Écon. pol.*), Paris, Giard et Brière, 1911, in-8.

M. Deslandres, *L'acheteur, son rôle économique et social; Les ligues sociales d'acheteurs*, Paris, Alcan, 1911, in-8.

Hubert Lagardelle, *Le socialisme ouvrier*, Paris, Giard et Brière, 1911, in-18.

R Génier, *Vie de saint Euthyme le Grand, 377-473*, Paris, Gabalda, 1909, in-12.

H. Denifle, *Luther et le Luthéranisme*, trad. par J. Paquier, t. I, Paris, Picard, 1910, in-12.

S.-C. Gigon, *La troisième guerre de Religion, Jarnac-Moncontour, 1568-1569*, Paris, Charles Lavauzelle, 1911, in-8.

G. Gautherot, *Gobel, évêque métropolitain constitutionnel de Paris*, Paris, Nouvelle librairie Nationale, 1911, in-12.

Angel Marvaud, *Le Sionisme*, Paris, Bloud, 1911, in-16.

R. Eucken, *Lebensanschauungen der grossen Denker*, 9e éd., Leipzig, Veit, 1911, in-8.

Roustan, *Les philosophes et la société française au XVIIIe siècle*, Paris, Hachette, 1911, in-16.

B. Jacob, *Lettres d'un Philosophe*, précédées de Souvenirs par C. Bouglé, Paris, Cornély, 1911, in-16.

G. Bigourdan, *L'Astronomie, Évolution des idées et des méthodes* (*Bibl. de Phil. scient.*), Paris, Flammarion, 1911, in-18.

L. Cuénot, *La genèse des espèces animales* (*Bibl. scient. int.*), Paris, Alcan, 1911, in-8.

Dr A. Magnin, *Charles Nodier, naturaliste*, Paris, Hermann, 1911, in-8.

B. Cabra de Vaux, *La langue étrusque*, Paris, Champion, 1911, in-16.

E. Griselle, *Fénelon, Études historiques*, Paris, Hachette, 1911, in-16.

L. de Lanzac de Laborie, *Paris sous Napoléon*, VII, *Le Théâtre Français*, Paris, Plon-Nourrit, 1911, in-8.

P. de Lacretelle, *Les origines et la jeunesse de Lamartine, 1790-1812*, Paris, Hachette, 1911, in-16.

A. Jeanroy, *G. Carducci, L'homme et le poète*, Paris, Champion, 1911, in-8.

M. Pinès, *Histoire de la littérature judéo-allemande* (préf. de Ch. Andler), Paris, Jouve, 1911, in-8.

Fra Angelico da Fiesole, L'œuvre du maître (*Nouv. coll. des Class. de l'Art*), Paris, Hachette, 1911, in-8.

R. Schneider, *Botticelli* (*Les grands Artistes*), Paris, Laurens, 1911, in-4.

H. Lemonnier, *L'art français au temps de Louis XIV* (*1661-1690*), Paris, Hachette, 1911, in-16.

R. Schneider, *Quatremère de Quincy et son intervention dans les arts* (*1788-1830*), Paris, Hachette, 1911, in-8.

Georges Lafenestre, *La vie et l'œuvre de Titien*, Paris, Hachette, 1909, in-16.

E. Bertaux, *Études d'histoire et d'art*, Paris, Hachette, 1911, in-16.

Fierens-Gevaert, *Les primitifs flamands*, t. III, Bruxelles, Van Œst, 1910, in-4.

Pr. Dorbec, *Théodore Rousseau* (*Les grands Artistes*), Paris, Laurens, 1911, in-4.

P. Cornu, *Corot*, Paris, Louis-Michaud, 1911, in-16.

L'art de notre temps : Chassériau, par Henry Marcel ; *Courbet*, par L. Benedite, Paris, Gillequin, 1911, in-4.

F. Braesch, *La Commune du 10 août 1792*, Paris, Hachette, 1911, in-8.

Id., *Procès-verbaux de l'Assemblée générale de la section des Postes* (*4 déc. 1790-5 sept. 1792*), Paris, Hachette, 1911, in-8.

Le gérant : Paul CERF.

VERSAILLES. — IMPRIMERIES CERF, 59, RUE DUPLESSIS.

L'INFÉRENCE EN HISTOIRE

Nous avons déjà touché à cette nouvelle méthode d'investigation scientifique applicable aux faits individuels, comme le sont en général les faits historiques [1], et si nous revenons sur cette très importante question, c'est qu'une nouvelle étude en ce qui la concerne nous a révélé des idées que nous croyons utile de faire connaître.

De toutes les méthodes appliquées pour établir les vérités, la déduction est la plus sûre. Si les prémisses sont conformes aux faits ou à la raison, la conclusion l'est rigoureusement aussi. On n'a donc à s'inquiéter que de la vérité du jugement dont on tire la conclusion ; cette dernière ne saurait jamais induire en erreur.

Il n'en est pas de même de l'induction, où la vérité que l'on veut établir ne dépend pas seulement de sa conformité aux faits ou à la raison, mais encore de l'opération intellectuelle mise en mouvement pour l'obtenir. Dans l'induction, la conclusion intervenant de la partie au tout, du particulier au général, cette conclusion comprendra toujours davantage que les données sur lesquelles elle repose et ne saurait donc être tout d'abord justifiée logiquement. L'induction tend à formuler des lois valables pour tous les faits de même nature et pour tous les temps. L'homme n'étant doué que d'une intelligence qui, quoiqu'elle possède la notion de l'infini, ne saurait la comprendre, il ne peut pas saisir avec son esprit fini des vérités d'une valeur infinie. Il y a évidemment dans ce cas contradiction entre le vouloir et le pouvoir humain.

Le seul moyen de remédier à ce vice fondamental de la conclu-

1. Voir notre *Théorie de l'Histoire*, Paris, Leroux, 1908, p. 465.

sion inductive, c'est de ne l'appliquer que là où l'esprit peut concevoir une continuité, une constance dans les procédés de la nature, procédés que l'intuition géniale ou le labeur infatigable finissent par pénétrer. Voilà la raison pour laquelle l'induction conduit parfois à des découvertes merveilleuses, pendant que dans d'autres cas elle ne sert qu'à embrouiller l'esprit de généralisations imaginaires.

Si nous examinons maintenant dans quel domaine de l'investigation scientifique cette constance peut être rencontrée, nous nous convaincrons aisément que ce ne saurait être que dans celui des faits qui se répètent continuellement, sans différences appréciables. Les rouages intimes de la réalité ne sauraient changer sans détruire l'équilibre des choses; la marche de la nature doit donc être uniforme, et notre esprit admet cette grande vérité d'une façon instinctive et axiomatique, comme une croyance sur laquelle repose l'édifice de la moitié de notre savoir scientifique. Dans le domaine des faits de répétition de la nature physique et intellectuelle, on peut donc s'attendre à ce que les lois qui gouvernent la manifestation de ces faits se révèlent à notre esprit, bien que nous ne puissions étendre nos généralisations que sur une petite portion de l'espace et que nous n'ayons pas d'empire sur les temps qui ne sont pas encore.

Voilà donc comment le vice radical de l'induction qui remonte de la partie au tout, de l'individuel au général, peut être neutralisé.

Pour les raisons indiquées, l'induction ne saurait donc être appliquée au delà du domaine des faits de répétition. Les faits de succession qui se suivent sans se répéter, et sont continuellement nouveaux, ne peuvent être soumis à l'opération de la généralisation inductive, attendu que pour ces faits, le fondement même sur lequel repose la méthode en question, la croyance à la marche régulière de la nature, la répétition continuelle de ses procédés, fait défaut. En effet dans l'évolution, tout change et tout est destiné à changer. Les faits qui y sont soumis ne sauraient présenter une continuité, une constance dans leur reproduction, qui puisse donner l'occasion de surprendre leurs lois de production. Comme il n'existe pas de lois de manifestation successive des phénomènes, on ne saurait leur appliquer la méthode destinée à formuler des lois. L'induction ne trouve donc que très exceptionnellement son

application en histoire et en général dans les sciences qui s'occupent du développement des faits naturels[1].

Ces faits sont tous individualisés dans le temps, quand bien même ils seraient généraux ou universels quant à l'espace ; c'est-à-dire que le développement amène au jour des faits qui *ne se produisent qu'une seule fois dans le courant du temps, pour ne plus jamais se reproduire*. La loi au contraire ne peut comprendre dans sa généralisation que les faits qui se répétant à l'infini, sont complètement indépendants de l'élément de la durée.

Les faits du développement et par suite ceux de l'histoire sont donc toujours des faits individuels quant au temps, et pour cette raison même, incapables d'être soumis à l'opération généralisatrice des lois que l'induction tend précisément à formuler.

La déduction ainsi que l'induction servent à établir des vérités nouvelles et inconnues tirées par le raisonnement des vérités antérieurement acquises. C'est de cette façon que progressent toutes les branches de la science. L'histoire ne pouvant utiliser qu'exceptionnellement ces deux méthodes, il faut voir quelle sera la méthode particulière qui lui permettra aussi d'établir des vérités nouvelles au moyen des vérités anciennes. Cette méthode particulière à la science historique poursuivra le *but d'établir des vérités individuelles encore inconnues au moyen de vérités aussi individuelles que nous possédons déjà*.

Cette méthode sera donc différente de la déduction qui part toujours d'une prémisse générale, et elle se distinguera aussi de l'induction qui monte des vérités particulières à des vérités générales. Nous désignons cette nouvelle méthode, que nous avons mise pour la première fois en pleine lumière, par le terme d'*inférence*.

De quelle opération de l'intelligence aura besoin cette nouvelle méthode pour entrer en action, c'est-à-dire pour placer en rapport une vérité individuelle avec une autre vérité de même nature ? Ce sera toujours par un procédé analogue à la déduction, par un raisonnement syllogistique, dans lequel pourtant le rôle des jugements est interverti. Au lieu de partir d'un jugement universel (la prémisse majeure) pour relier par un jugement individuel ou général, *mais dans tous les cas de moindre envergure que le premier*, le

1. Les cas où l'on peut appliquer en histoire les méthodes de la déduction et de l'induction ont été étudiés dans notre *Théorie de l'Histoire*, p. 466 et suiv.

prédicat de la prémisse majeure au sujet du terme moyen, l'inférence prendra pour point de départ un jugement individuel pour relier — par un *terme moyen universel ou plus ou moins général, mais dans tous les cas d'une envergure bien plus ample que le jugement dont on part* — la prémisse individuelle à une conclusion aussi individuelle.

Prenons deux exemples de raisonnement, l'un déductif, l'autre par inférence :

R. déductif : Les êtres vivants sont mortels.
Les hommes (ou Titius) sont des êtres vivants.
Les hommes (ou Titius) sont mortels.

R. par inférence : Les mers où vivent les coraux possèdent au moins 20° de chaleur.
Les coraux ne peuvent vivre à une température plus basse.
Les mers dévoniennes dont les bassins désséchés contiennent des coraux doivent posséder aussi cette température.

Dans le premier exemple, le raisonnement est parti d'un jugement universel (la prémisse majeure) : *Tous les êtres vivants sont mortels*, et il a relié ce jugement — par l'intermédiaire d'un terme moyen d'une sphère d'étendue plus restreinte : *Les hommes (ou Titius) sont mortels* — à la conclusion qui possède la même étendue que le terme moyen.

Dans le second exemple, le raisonnement par inférence, l'esprit prend pour point de départ un jugement individuel : *Les mers où vivent les coraux possèdent une température tiède*, pour établir par un terme moyen qui est un jugement universel ou général, *la loi biologique de l'existence des coraux*, la conclusion individuelle aussi que les mers géologiques qui contenaient ces animaux-plantes devaient posséder la même température.

On sait en effet que sans une prémisse générale ou plutôt universelle, une conclusion est impossible, attendu même que deux jugements particuliers ne sauraient amener une conclusion (ex mere particularibus, nihil sequitur), mais encore deux jugements individuels.

Il faut donc, dans le raisonnement par inférence, tout comme dans la déduction, que l'une des deux prémisses soit universelle. La différence entre ce raisonnement et celui du caractère déductif consiste d'abord dans le fait, que l'autre prémisse est absolument

individuelle, puis dans la circonstance que c'est toujours le terme moyen qui est général et non comme dans la déduction, où c'est la prémisse majeure qui possède ce caractère. La nécessité de la prémisse générale se manifeste aussi dans le raisonnement par inférence ; mais cette prémisse est donnée par le terme moyen, et nous verrons bientôt les importantes conséquences qui en dérivent pour la logique de la succession. On ne saurait objecter qu'on n'a qu'à intervertir la position des prémisses dans le syllogisme déductif, pour lui faire acquérir la forme de celui de l'inférence. Car il ne s'agit pas de la forme extérieure, mais bien de l'*ordre dans lequel ces jugements se présentent à l'esprit*. Dans la déduction, ce sera toujours la prémisse générale ; dans l'inférence au contraire, toujours le jugement individuel. Donc, dans la déduction, le *raisonnement partira d'une donnée universelle ou au moins générale* ; dans l'induction il *s'élèvera sur une base individuelle*.

Nous avons rapproché jusqu'ici l'inférence de la déduction par la considération que le raisonnement qui lui sert de fondement s'établit toujours par voie syllogistique. Nous allons passer maintenant à un autre côté du raisonnement par inférence qui le relie à l'induction. Mais pour le faire il nous faut examiner le caractère du raisonnement inductif à un point de vue qui n'a pas assez préoccupé la philosophie.

Nous avons observé plus haut que la déduction établit ses vérités de prime abord et d'une façon définitive, au cas où les prémisses sont elles-mêmes vraies, pendant que l'induction a encore besoin d'un contrôle pour vérifier ses conclusions. En effet l'induction ne conduit à la découverte des lois que lorsqu'on est assez heureux de pénétrer le mode réel de perpétration des phénomènes. Pour se convaincre que la généralisation formulée est conforme à la raison des choses, il faut en vérifier la formule. Ceci s'opère pour l'induction, par la concordance des faits généraux qui tombent sous l'empire de la loi. C'est ainsi par exemple que la loi de la gravitation a été vérifiée par tous les calculs que l'on a appliqués aux marées, à la chute des corps, à la révolution des corps célestes. Lorsque la vérification ne peut être poursuivie pour toute l'étendue de la loi, cette dernière en souffre, et la généralisation prête à la controverse. Il en serait ainsi de la loi de Mariotte sur la compressibilité des gaz qui ne se vérifie pas complètement pour les moments rapprochés

de la liquéfaction. Les exemples de lois incomplètes sont bien plus nombreux dans le monde des faits sociaux, où elles sont très souvent bien moins rigoureuses que dans celui des faits physiques, cause pour laquelle elles ne peuvent être enserrées dans les formules mathématiques comme cela arrive habituellement avec les lois physiques. Une loi, lorsqu'elle ne vient que d'être formulée, possédera toujours le caractère d'une hypothèse, et ce n'est que par sa vérification ultérieure qu'elle acquerra la plénitude d'une vérité indiscutable.

Voyons ce qui arrive avec le raisonnement par inférence :

Dans ce raisonnement, l'autorité de la conclusion se dirigera *d'après la valeur du terme moyen universel ou général* qui reliera la prémisse individuelle au jugement individuel de la conclusion. Si le terme moyen possède une valeur universelle indiscutable et indiscutée, la conclusion individuelle présentera la force et l'autorité d'une conclusion déductive.

C'est ainsi que la langue roumaine possède un grand nombre de termes religieux d'origine latine, et c'est la seule preuve de l'existence du christianisme latin chez les Roumains pendant la période romaine de leur histoire, attendu que les textes et les documents sont très insuffisants et peuvent être différemment interprétés. Pour établir le fait d'un christianisme latin du peuple roumain précédant le christianisme slave, il faut avoir recours, comme seule preuve sérieuse, à l'inférence établie par le syllogisme individuel suivant :

La langue roumaine possède dans son organisme des termes chrétiens-latins.
Ces termes n'ont pu prendre naissance que dans des esprits qui étaient en même temps et chrétiens et latins.

Les Daco-Roumains ont donc connu le christianisme à l'origine dans sa forme latine.

La conclusion est solide et indubitable ; elle ne pourrait être ni renforcée *ni même combattue* par des attestations documentaires, attendu que le terme moyen est donné par une *loi psychologique* dont la valeur est au-dessus de toute controverse.

Il en serait de même du syllogisme suivant relatif à l'une des causes de la Révolution française :

Les idées sur l'État changèrent en France au XVIIIe siècle.
Les idées ont le don de transformer la société.

L'état de la France fut changé par le mouvement des idées.

Mais aussitôt que le terme moyen n'a plus cette force contraignante absolue, qu'il ne possède plus un caractère universel et incontesté, la force de la conclusion s'en ressent, et cet affaiblissement de l'autorité de la conclusion est en rapport direct avec celle du terme moyen.

Exemples : l'évêque Nicétas avait prêché le christianisme latin chez *les uterque Dacus.*
(Poème de Paulinus de Nola.)

Ce terme se rapporte aux deux Dacies, de Trajan et d'Aurélien.

Nicétas a donc prêché le christianisme latin aussi aux Daco-Romains.

Le terme moyen n'est pas sûr, attendu que le *uterque Dacus* peut être rapporté aux deux Dacies d'Aurélien, cet empereur ayant organisé deux provinces de ce nom au sud du Danube en remplacement de la Dacie de Trajan qu'il avait abandonnée. La conclusion que Nicétas aurait prêché chez les Daco-Romains se trouve viciée par la double interprétation que l'on peut donner aux mots *uterque Dacus.*

Après Cannes Annibal n'attaqua pas Rome.
Mommsen trouve la cause de cette inaction dans le fait que *toutes les confédérations italiennes n'avaient pas encore été dissoutes à la suite des échecs des Romains.*

Donc la force dont Rome jouissait encore empêcha le général carthaginois de marcher contre elle.

Le terme moyen est très discutable, attendu que les victoires précédentes d'Annibal avaient détaché des Romains la Gaule Cisalpine, les Étrusques, les Samnites et la Grande-Grèce. Il ne pouvait donc s'attendre à d'autres défections, à moins qu'il n'eût voulu que les Latins qui faisaient partie intégrante de Rome eussent fait défection à leur propre patrie. Voilà pourquoi la cause de l'inaction d'Annibal après Cannes n'est pas suffisamment élucidée par le savant historien des Romains.

Les enfants que Henri VIII d'Angleterre avait de sa femme Catherine d'Aragon mouraient tous l'un après l'autre.

Catherine étant assez proche parente de Henri, la superstition du temps plaçait cette mort en relation avec ce mariage quasi-incestueux.

Voilà pourquoi Henri VIII divorça de Catherine.

Le terme moyen est très faible, malgré l'existence de cette superstition, et la cause du divorce fut plutôt l'amour du roi pour Anne de Boleyn, la mort de ses enfants lui servant à cacher le véritable motif du divorce.

Nous pourrions multiplier à l'infini ces exemples d'inférences incomplètes, faibles et mal motivées. Mais ceux que nous avons apportés suffisent à établir les principes suivants : Toutes les fois que le terme moyen est formé par une proposition universelle, reconnue comme vraie par tout le monde, la conclusion par inférence prend le caractère d'une conclusion déductive et n'a pas besoin d'autre confirmation. Lorsque au contraire ce terme moyen est donné par un jugement plus ou moins général, mais dont on peut contester la validité, la conclusion ne saurait plus être qu'une simple hypothèse qui a besoin d'une confirmation subséquente pour se changer en vérité.

Il s'entend de soi-même que l'inférence pas plus que le raisonnement déductif ne revêtent dans le langage ou les écrits la forme syllogistique. Ces syllogismes sont toujours raccourcis dans des phrases, et bien souvent indiqués par un mot, dont l'analyse logique seule peut dégager le raisonnement qui s'y trouve caché. Ainsi quand on constate que les guerres puniques furent motivées en dernier lieu par la tendance d'expansion des Romains, que les croisades furent le produit de l'esprit religieux du Moyen Age, que l'Empire de Charlemagne dut se décomposer par suite de la tendance à l'émiettement de la société féodale, tous ces jugements ne sont que la conclusion de raisonnements syllogistiques, par inférence et dont on peut facilement reconstituer la prémisse initiale, le fait individuel, d'où ils partent, et les termes moyens qui relient ces faits ou jugements individuels à la conclusion aussi individuelle, seule mise en relief par les historiens.

La confirmation de l'hypothèse suit, dans le cas du fait individuel, une autre marche que celle des hypothèses de caractère général·

Elle ne saurait plus être vérifiée par la concordance des phénomènes généraux, mais a besoin de l'attestation documentaire du fait individuel supposé, pour prendre rang parmi les vérités indubitables.

Quand j'écrivais mon *Histoire des Roumains de la Dacie Trajane*[1], je trouvais qu'une princesse roumaine Kiajna avait placé successivement ses deux fils, son neveu et son frère, sur les trônes des Principautés par le moyen de la corruption ottomane. Comme c'était une femme qui conduisait les intrigues, j'en inférais qu'elle devait s'adresser de préférence aux sultanes des harems pour arriver à ses fins. Ce n'était qu'une simple conclusion hypothétique, attendu que le terme moyen que *les femmes s'adressent habituellement de préférence aux femmes* n'avait aucune force contraignante. Mais cette hypothèse que j'avais imaginée fut confirmée dans la suite par la publication de documents qui attestaient précisément le fait supposé.

Cette nécessité de vérifier le fait individuel admis par inférence incomplète au moyen de son attestation même, se retrouve aussi dans les faits de la nature physique. Car dans ce domaine, il arrive assez souvent que la science est tenue de s'occuper de faits absolument individuels, et rien n'est plus faux que le principe *non est fluxorum scientia*. Les anneaux de Saturne sont bien un fait unique dans le monde des corps célestes, et malgré tous les éléments généraux qui contribuent à leur connaissance, ils n'en sont pas moins une formation absolument particulière qui ne retrouve nulle part sa pareille. L'inclinaison particulière à l'axe de chaque planète sur son écliptique est aussi un phénomène unique et qui devient générateur de phénomènes particuliers à chaque planète. Mais pour en venir à notre question, citons comme exemple d'hypothèse d'un fait naturel individuel, celle qui fut imaginée par le grand astronome français Le Verrier pour expliquer les anomalies dans les mouvements de la planète Uranus, notamment l'existence d'une autre planète inconnue dont il calcula même la grandeur et le poids. Cette hypothèse de Le Verrier n'était pas vérifiable par la concordance des phénomènes généraux comme nous avons vu que la chose fut possible pour vérifier l'hypothèse de la gravitation ; car les calculs de Le Verrier avaient servi préci-

1. Paris, Leroux, 1896.

sément à construire cette hypothèse et ils ne pouvaient maintenant contribuer aussi à sa démonstration. Cette dernière fut fournie par un astronome berlinois qui découvrit, dans la région du ciel indiquée par Le Verrier, la planète supposée par ce dernier, et qui reçut le nom de Neptune.

Dans le cas donc où, en histoire, une conclusion donnée par une inférence incomplète, par conséquent une conclusion hypothétique, arrive à être vérifiée, cette vérification ne pourra être obtenue que par une attestation documentaire jusque-là inconnue ; car l'attestation documentaire en histoire équivaut, dans les sciences de la nature, à la découverte du fait supposé lui-même.

L'inférence est donc parfois supérieure à l'induction dans l'établissement de la vérité, attendu que l'inférence conclut par voie syllogistique, d'une proposition individuelle à une autre proposition individuelle et, lorsque le terme moyen est puissant, la conclusion est tout aussi solide qu'une conclusion déductive, et ce n'est que dans le cas où le terme moyen est douteux que l'inférence conduit à une conclusion hypothétique.

Dans l'induction au contraire où le raisonnement ne procède que par généralisation et admet un principe universel, une loi, sur la base d'un commencement d'observation ou d'expérience, toutes les vérités auxquelles on arrive par cette voie ne sauraient être qu'hypothétiques, et ces hypothèses se changent en vérités constantes par la croyance ou la conviction qui s'enracine toujours plus profondément, par suite des expériences ou des observations accumulées, que l'esprit a ravi à la nature un de ses secrets ; mais cette croyance ou cette conviction ne saurait être que l'œuvre du temps.

La déduction qui procède du général à l'individuel est, comme nous l'avons remarqué, la seule voie logique infaillible. Les deux autres méthodes, l'induction qui remonte du particulier au général et l'inférence qui relie entre eux deux jugements individuels sont forcément inférieures à la déduction comme valeur logique, attendu que la conclusion n'est plus implicitement contenue dans le jugement qui lui sert de base et que le raisonnement ne fait que la dévoiler ; la vérité inductive doit être tirée du raisonnement par un acte de notre esprit. Dans la déduction, la logique est pour ainsi dire objectivée dans le fait rendu par le jugement : *C'est la nature elle-même qui dicte à l'esprit la conclusion.*

Dans l'induction et dans l'inférence la conclusion est extraite des jugements existants *par une intervention de notre intelligence* toujours exposée aux erreurs (*errare humanum est*). Les moyens de corriger les vices inhérents à ces deux dernières méthodes sont : pour l'induction, la tendance de la loi à se conformer à la marche des choses, donc à s'objectiver aussi en se rapprochant de la nature ; pour l'inférence, le moyen d'exhausser sa valeur logique et d'en faire un instrument de découverte de la vérité, est de l'appuyer autant que faire se peut sur un puissant terme moyen, car alors *la conclusion, qui dans la déduction est implicitement contenue dans la prémisse majeure, est déterminée dans l'inférence par le terme moyen, et donne à la vérité à établir le caractère objectif* qui lui assure la pérennité.

Dans tous les autres cas, c'est-à-dire, en induction, lorsque la loi ne peut être conçue comme reproduisant l'essence même de la nature et, en inférence, lorsque le terme moyen est douteux et vacillant, on ne saurait poser que des hypothèses dont le degré de probabilité est en rapport avec la force de la généralité sur laquelle elles s'appuient.

Cette discussion met en lumière, pour la méthode à suivre en histoire dans la découverte et l'établissement des vérités, certains principes qui peuvent avoir leur importance.

Pour l'établissement des faits inconnus ou mal connus, au moyen de faits subséquents, dont nous possédons plus ample connaissance, et surtout pour l'établissement des causes des événements historiques, il faut toujours se rappeler que presque jamais on n'appliquera l'induction et encore moins la déduction, et que la seule méthode appropriée c'est l'*inférence qui tâche d'établir les faits ou les causes individuels inconnus au moyen des faits, aussi individuels, connus;* que la conclusion ne peut avoir une force définitivement probante que lorsque le terme moyen du syllogisme est puissant, universel et hors de toute controverse ; que dans tous les autres cas, l'historien ne saurait établir que des hypothèses, d'autant plus sujettes à caution que le terme moyen a moins de consistance.

Trop heureux les historiens qui peuvent trouver dans les sources toutes les indications nécessaires à l'établissement des faits et des causes de ces derniers, et qui peuvent se passer de la

méthode de l'inférence qui présente tant d'écueils à l'esprit investigateur.

Les historiens qui n'ont pas l'habitude de réfléchir sur la science qu'ils pratiquent et qui font de l'histoire comme le rossignol chante ses mélodies, sont toujours enclins à considérer comme des vérités indubitables les faits et les causes qu'ils ont établis par toutes sortes d'inférences, sans mettre en relief le degré de crédibilité que comportent leurs hypothèses. C'est ce mélange indistinct de ce qui est indubitablement établi et ce qui ne l'est que d'une façon plus ou moins imparfaite, qui jette le discrédit sur les œuvres historiques et les fait passer, encore de nos jours, pour des contes et des romans [1]. Chaque œuvre historique devrait vérifier avec soin ses résultats, par la pierre de touche de la prémisse générale qui autorise la conclusion. Ce n'est que de cette façon que l'on contribuerait sérieusement à constituer la science historique.

Jassy.

A.-D. Xénopol.

1. Schopenhauer, Bourdeau, Max Nordau.

L'ÉVOLUTION DU CHARTISME

(1837-1839)

DU RÉFORMISME A LA VIOLENCE

III [1]

« Un de mes amis vint me prendre et nous nous rendîmes dans Fleet Street à la salle où la Convention Nationale tenait ses réunions. L'entrée a, sans nul doute, été fréquemment l'objet des plaisanteries des Torys de la noble Chambre ; — ils ont tant d'esprit ! — Elle n'est pas effectivement très pompeuse ; — dans un des petits passages sales et étroits de Fleet Street, est un cabaret de mesquine apparence ; dans le cabaret, un garçon vient vous demander si vous désirez un pot de bière ; — au ton dont vous lui répondez il reconnaît le motif qui vous amène, et si vous lui donnez le mot de passe, il vous conduit par une arrière-boutique, une petite cour et un long corridor, à la salle de réunion ; — mais qu'importe le lieu ? c'était aussi dans des cryptes, — dans les caves et les cavernes que les premiers apôtres réunissaient les chrétiens ! et leurs paroles étaient plus puissantes que la force des Césars..... Mon ami fait demander Messieurs O'Brien et O'Connor ; — ces Messieurs viennent ; — je leur suis présentée et ils m'introduisent dans la salle, où personne n'est admis que sur la présentation de deux membres. Toutes ces sages précautions n'empêchent pas que les espions se glissent au sein de l'assemblée. D'abord je fus frappée de l'expression des physionomies ; je n'avais encore vu, dans les réunions anglaises, que des figures d'une fatigante uniformité sans caractère qui

1. Voir la *Revue*, t. XXI, p. 280 et t. XXII, p. 41.

les fît retenir et comme jetées dans le même moule. — Là, au contraire, chaque tête représentait une individualité tranchée ; — il s'y trouvait environ trente ou quarante membres de la Convention Nationale et à peu près autant de spectateurs sympathiques ; ces derniers étaient de la classe ouvrière, presque tous jeunes. — Je remarquai quatre ou cinq ouvriers français et deux femmes du peuple. — Point d'interruption, de chuchotements ni de causeries particulières comme dans la Chambre de *leurs seigneuries*. Chacun prêtait une attention soutenue, suivait le débat avec intérêt. — L'orateur introduisait parfois, selon l'habitude anglaise, des plaisanteries bouffonnes qui provoquaient le rire. — O'Connor parle avec feu, énergie : il est brillant, il anime, il entraîne. — O'Brien se fait remarquer par la justesse de ses raisonnements, sa lucidité, son sang-froid et sa connaissance approfondie des événements passés. — Le Dr Taylor est enthousiaste, fougueux, c'est le Mirabeau des Chartistes. Ces trois hommes peuvent, avec Lovett, être considérés comme les chefs actuels du peuple [1]. »

Ce sont bien là les hommes dont l'influence sera prépondérante sur la Convention : ils vont avoir à choisir entre les deux méthodes qui partagent les Chartistes ; leur attitude semble devoir fixer celle du Parlement ouvrier. Celui-ci, cédant aux injonctions des Démagogues et s'abandonnant à la pente vers laquelle incline le Chartisme, entrera-t-il résolument dans les voies de la violence? Ou au contraire, déterminé à sauvegarder son indépendance et la légalité de ses actes, va-t-il résister aux tendances prédominantes, rompre avec les promesses de surenchère, et remonter le courant des passions populaires? La Convention va-t-elle recevoir d'elle-même ou du dehors ses propres directions ? Il peut sembler que cette option est laissée à la sagesse ou à la liberté de quelques hommes qui sont les chefs incontestés des Chartistes ; mais une option quelconque est-elle possible dans un parlement aussi directement issu des masses et dans des circonstances où une politique constante et sage se heurte à l'ivresse révolutionnaire? En fait, les destinées du mouvement sont déjà tracées et la liberté des Conventionnels n'est plus entière : les leaders ne sont plus les maîtres d'imprimer au mouvement leurs volontés et leur action est conditionnée par leur attitude antérieure : les paroles prononcées, les promesses et les menaces prodiguées par entraînement ou par

1. Flora Tristan, *La Ville Monstre*, 2e édition, 1842, chapitre v : Les Chartistes.

flatterie démagogique, les lient et ils devront tenir compte de la pression de l'extérieur, c'est-à-dire des forces qu'ils ont déchaînées. Les modérés eux-mêmes seront obligés de subir l'irrésistible contagion des sentiments populaires et de s'incliner devant les méthodes qu'ils n'ont pas su combattre efficacement. La Convention va présenter le spectacle d'une évolution semblable à celle qu'a manifestée l'histoire du mouvement pendant les deux années précédentes [1].

Les impressions de Flora Tristan permettent d'évoquer la Convention chartiste qui tient sa première séance, le 4 février, au British Coffee house, Cockspur Street, mais qui se réunit ensuite dans la salle de Fleet Street, décrite par l'auteur de la *Ville Monstre :* Soixante Conventionnels sont présents et, parmi eux, on remarque trois magistrats, six éditeurs de journaux, un ministre de l'Église d'Angleterre, un ministre dissident, deux médecins ; les autres sont des boutiquiers, des commerçants et des ouvriers. Hugh Craigh Bailie, le délégué d'Ayrshire, préside et le *Parlement du Peuple* s'ouvre par cette prière du Dr Wade, qui « semble faire une impression profonde sur l'assemblée » : « O Dieu, créateur et protecteur de l'humanité toute entière, nous t'offrons nos plus humbles et nos plus ardents remerciements pour les grâces que tu as répandues sur cette terre autrefois heureuse. Fais, Dieu des nations, que la folie et la perversité de nos dirigeants ne privent pas plus longtemps le pauvre des biens de la vie et ne refuse à ton peuple aucun de ses droits sociaux ou politiques [2]. »

1. La source principale est ici *La Northern Star*. *La Northern Star* donne chaque semaine le compte rendu des séances de la Convention ; les récits de Gammage sont tout entiers empruntés à la *Northern Star*, il y ajoute, avec des imprécisions ou des erreurs de date, ses considérations et opinions personnelles, la critique des exagérations de la politique O'Connoriste. A côté de ces comptes rendus hebdomadaires on peut consulter *L'histoire de la Convention générale des classes laborieuses*, par James Taylor, le délégué de Rochdale, dans les numéros 19, 26 octobre, 2, 9 novembre et suivants de la *Northern Star*.

2. *Northern Star*, 9 février 1839, Lovett, p. 102 et suivantes. Tandis que la *Northern Star* du 9 février donne le chiffre de soixante délégués, Lovett parle seulement de cinquante-trois et ce chiffre paraît confirmé par l'énumération que donne la *Northern Star* du 16 mars 1839 ; mais, si l'on contrôle la liste de la *Northern Star* du 16 mars, on s'aperçoit qu'un certain nombre de délégués nommés par les meetings n'y figurent pas : c'est notamment le cas de trois des délégués nommés à Birmingham le 6 août 1838, Edmunds, G.-F. Muntz et P.-H. Muntz; celui d'Osborne élu pour Brighton, de William Carrier élu pour Bradford, de Warden pour Bolton, et de Smith pour Liverpool. Si l'on y joint Cobbett et Nightingale, élus au meeting du 25 septembre pour Manchester, en même temps que Richardson et Bronterre O'Brien, on trouve que neuf délégués ne figurent pas sur la liste du 16 mars, soit un total de soixante-deux au lieu de soixante ; mais les délégués de Birmingham, les deux Muntz

Dès le premier jour, les Conventionnels sont appelés à se prononcer entre les deux tendances à propos de la nomination d'un secrétaire. Ils doivent marquer leurs préférences, choisir entre les modérés et les violents. Lorsque les délégués de Birmingham proposent William Lovett, cette proposition rencontre d'abord une vigoureuse opposition ; mais les Chartistes de la force physique croient plus prudent de ne pas se faire mettre en minorité et Lovett est élu à l'unanimité. A la séance suivante, Feargus O'Connor, qui n'était pas présent lors de l'élection, cherche un moyen de se débarrasser d'un secrétaire aussi gênant : il sait que la fermeté de Lovett s'opposera aux méthodes de la force physique et aux tentatives de démagogie ; il craint sans doute plus encore une autorité morale qui porte ombrage à son orgueil ; il voit avec peine la Convention rendre un hommage éclatant à l'homme dont la valeur et l'influence sont seules capables de contrebalancer sa puissance. Aussi présente-t-il une motion pour obliger toute per-

n'ont jamais dû siéger ; et l'on peut avec les sept autres reconstituer le chiffre de soixante délégués présents à la première séance. Il y a lieu de remarquer du reste que la liste des cinquante-trois est certainement inexacte puisque, si certains comme Cobbett, donnèrent très vite leur démission, d'autres, par exemple Osborne, prirent part aux réunions ultérieures de la Convention. Voici les noms des cinquante-trois délégués que signale la *Northern Star* du 16 mars :

Burns, William	Aberdeenshire.
Bussey, Peter	West Riding of Yorkshire.
Collins, John	Birmingham and surrounding districts.
Cleave, John	Metropolitan Districts.
Carpenter, William	Bolton.
Cardo, William	Marylebone.
Craigh, Hugh	Ayrshire.
Douglas, Robert-Kellie	Birmingham.
Duncan, Abram	Dumfries and Maxwelltown.
Deegan, John	Hyde, Staleybridge, Newmills.
Frost, John	Newport.
Fletcher, Matthew	Bury, Heywood, Ratcliff.
Fenney, James	Wigan.
Gill, William	Sheffield.
Good, John	Brighton.
Hetherington, Henry	Metropolitan districts.
Hartwell, Robert	Metropolitan districts.
Harney, George-Julian	Northumberland, Derby.
Halley, Alexander	Dumfermline.
Hadley, Benjamin	Birmingham and surrounding districts.
Jones, Charles	Newtown, Welshpool.
Knox, Robert	County of Durham.
Lovett, William	Metropolitan districts.
Lowery, Robert	Newcastle, Northumberland.
Loveless, George	County of Dorset.
Matthew, Patrick	Perthshire, Fifeshire.

sonne acceptant une fonction rétribuée à la Convention à donner sa démission de délégué. Mais, dans ces calculs, l'agitateur irlandais a oublié le désintéressement de Lovett ; celui-ci est décidé à offrir gratuitement ses services et Feargus retire sa motion [1].

La force morale paraît donc l'emporter ; l'élection de Lovett comme secrétaire prouve que les modérés sont en majorité à la Convention [2] : de cette première victoire vont-ils savoir et pouvoir profiter ? la certitude de leur nombre va-t-elle leur donner le courage de vouloir être les plus forts ? En même temps qu'elle manifestait la force numérique des modérés, l'élection de Lovett allait être pour eux une cause de faiblesse, en blessant l'amour-propre de Feargus O'Connor et en provoquant son mécontentement. Si, tout d'abord, craignant peut-être les responsabilités personnelles, celui-ci hésitait entre deux attitudes, ses incertitudes devaient être vite fixées parce qu'il ne pouvait trouver une

Mealing, Richard	Bath, Trowbridge.
Moore, Richard	Metropolitan districts.
Marsden, Richard	Preston, Chorley.
Mills, James	Oldham.
Moir, James	Glasgow, County of Lanark.
Mc Douall, Peter-Murray	Ashton under Lyne.
Neeson, Charles	Bristol.
O'Connor, Feargus	West Riding, Bristol.
O'Brien, James	Metropolitan Districts, Leigh, Bristol, Norwich, Newport, Isle of Wight and Stockport.
Pierce, John	Birmingham.
Pitkethly, Lawrence	West Riding of Yorkshire,
Richards, John	The Potteries, Staffordshire.
Rogers, George	Metropolitan districts.
Richardson, Reginald-John	Manchester.
Ryder, William	West Riding of Yorkshire.
Smart	Leicester.
Skevington, John	Derby, Loughborough.
Sankey, William-Stephen-Villiers	Edimburgh.
Salt, Thomas	Birmingham.
Taylor, John	Newcastle, Carlisle, Wigton, Alva, Renfrewshire.
Taylor, James	Rochdale, Middleton.
Tight, Benjamin	Reading.
Vincent, Henry	Hull, Cheltenham, Bristol.
Wade, Arthur	Nottingham, Mansfield.
Wood, Joseph	Bolton.
Wroe, James	Manchester.
Whittle, James	Liverpool.

1. Lovett, *op. cit.*, p. 202.

2. Gammage se trompe quand il dit que les Chartistes de la force physique étaient en majorité (*op. cit.*, p. 106).

revanche à cette élection, qui était pour lui une défaite, qu'en inspirant à la Convention une conduite opposée à celle préconisée par Lovett. Dans l'esprit de Feargus O'Connor, le triomphe de la politique démagogique pouvait seule affaiblir l'influence de son rival et lui faire échec. L'intérêt même de sa renommée imposait au descendant des rois d'Irlande le devoir de rester fidèle à la tactique qui lui avait servi à la conquérir : poursuivre sa politique de surenchère, était le seul moyen de maintenir son influence ; c'était aussi défendre sa personnalité ou tout au moins ce qu'il y avait de stable dans son inconsistante ligne de conduite. La *Northern Star* était là pour faciliter ses desseins : elle apparaissait comme l'organe de l'opinion publique chartiste ; par son action hebdomadaire elle pouvait amener les troupes chartistes à exercer une pression sur la Convention.

Dès le 9 novembre, paraît un article sur « la glorieuse Convention », « le Parlement à la lueur des torches et le Parlement à la lumière du jour » et le ton de cet article indique le sens dans lequel les rédacteurs de la *Star* vont essayer de pousser la Convention : le journaliste y développe naturellement l'idée de l'antagonisme des classes ; il prévoit l'attitude qu'aura la Convention en cas de lutte entre « l'ennemi commun, le riche oppresseur, et le pauvre opprimé » ; il parle de la violence comme si elle était un fait inétuctable : « Si l'on arrivait à la violence, les délégués comme un corps de défense combattraient à la tête du peuple, pour lequel ils sont prêts à risquer leur vie, avec l'appui de son courage. Quand il aura été décidé du sort de la pétition, nous devrons être prêts à agir selon les circonstances. Quant à présenter une autre pétition, nous demandons très respectueusement la permission de n'en rien faire. » Dès la première semaine, la *Northern Star* envisage l'éventualité d'une lutte et elle incite les Conventionnels à prendre une attitude offensive à l'égard du pouvoir : la menace d'une action directe au cas où la pétition serait repoussée, telle est la suggestion de ce premier article. La *Northern Star* prépare les esprits à forcer la main aux Conventionnels, à les entraîner au delà du rôle pour lequel normalement ils ont été nommés, à transformer leur action de contrôle en une action de combat. La Convention n'a été élue que « pour surveiller la présentation de la pétition et pour obtenir, par tous les moyens légaux et constitutionnels, l'ordonnancement de la Charte du peuple. »

La Convention a pour mission de vérifier la pétition et de la confier à Atwood et à Fielden, qui doivent la présenter à la Chambre des Communes ; et, si, comme le pense Lovett, elle doit appuyer cette présentation « en développant une opinion publique favorable aux principes Chartistes, en créant aussi des organisations politiques dans les régions où il n'en existe pas », elle excèderait ses pouvoirs en voulant aller plus loin, faire appel à la violence pour exercer une pression sur le Parlement et lui arracher par la force la Charte du peuple : elle n'a pas été nommée pour organiser l'action directe ou la lutte de classe.

Tandis que la *Northern Star* prédispose ses lecteurs et l'opinion Chartiste à agir sur la Convention, Feargus O'Connor est trop habile pour heurter de front et immédiatement les tendances de la majorité (il n'est pas rare de le surprendre ainsi en apparente contradiction avec son journal). Le 13 février, il soutient une motion de Bronterre O'Brien demandant que les Conventionnels aient une entrevue avec les députés du Parlement de Westminter : « Cette entrevue doit avoir lieu comme entre membres de deux clubs » (c'est l'expression même de Bronterre) et servir à rassurer les membres du Parlement, en leur montrant que « les intentions du peuple sont d'agir légalement et sans violence ». Sur quoi Feargus O'Connor déclare : « ces hommes doivent savoir que le peuple n'a aucun désir de violence parce qu'il est convaincu que le maximum de force morale est supérieur au minimum de force physique [1] ». Ainsi, le 16 février, le démagogue irlandais lui-même affirme l'idéal de la force morale ; et, si l'on peut douter de sa sincérité, on doit croire à celle de Bronterre : sans doute, en théorie, celui-ci est partisan de la manière babouviste, mais un certain esprit de prudence politique est capable d'incliner ses principes devant des raisons d'opportunité.

Le 26 février, Feargus O'Connor et Bronterre O'Brien sont encore d'accord avec la majorité de l'Assemblée pour faire appel aux méthodes de la force morale. Feargus présente une motion proclamant la nécessité pour la Convention de poursuivre la propagande chartiste et d'envoyer à cet effet en province quinze délégués. Bronterre

1. *Northern Star* du 16 février : la veille, le 12 février, la Convention avait discuté la question du libre échangisme et, après un discours de Bronterre, avait voté une motion déclarant que cette agitation ne devait pas distraire les chartistes de leur objet essentiel et que l'abrogation des cornlaws devait avoir pour condition préalable la réforme du suffrage.

appuie cette proposition : « il faut continuer l'agitation et il n'y a pas de meilleur moyen (que celui proposé par Feargus) pour éveiller toutes les énergies de la démocratie ». Seulement cette propagande doit être pacifique : aux Conventionnels envoyés ainsi en mission il sera expressément recommandé « de ne se mettre en rapport avec aucun corps ou association, de n'user d'aucun langage violent ou inconstitutionnel et de n'enfreindre les lois en aucune manière par leurs paroles ou par leurs actes[1] ».

Cette résolution qui devait avoir sur l'évolution de la Convention des conséquences importantes fut provoquée par la déception qu'avait causée la pétition : alors que Bronterre avait escompté plus de trois millions de signatures, 500,548 seulement avaient été réunies, lors de l'ouverture de la Convention[2] : en vérifiant les feuilles des différentes villes, on s'était aperçu que, dans de nombreuses régions, il n'y avait aucune organisation chartiste capable de recueillir des signatures ou même seulement d'intéresser la population au mouvement. C'est la raison principale qui avait déterminé la Convention à retarder la présentation de la pétition de quelques semaines et à envoyer quinze représentants en mission. Sur cette question, il paraissait exister un accord parfait entre les Conventionnels : la Convention n'avait-elle pas été nommée pour surveiller la présentation de la pétition et pour obtenir par tous les moyens légaux et constitutionnels l'adoption par le Parlement de la Charte du peuple ? L'envoi des missionnaires semblait conforme aux vues du Chartisme de la force morale, dont Lovett exprime l'opinion, puisqu'une opinion publique favorable au Chartisme et se manifestant par un plus grand nombre de signatures devait appuyer fortement la pétition.

Cependant cette décision acceptée par la majorité de l'Assemblée, comme tout à fait adaptée à sa politique, était grosse de conséquences : elle contenait en puissance les trois causes qui amenèrent l'évolution de la Convention. Tout d'abord elle provoque une première scission et un double mécontentement. James Paul Cobbett, effrayé par cette résolution, présente une motion tendant à limiter l'activité de l'assemblée à la seule pétition nationale : il prétend que la Convention a pour mandat exclusif de vérifier la pétition et de la

1. *Northern Star* du 2 mars ; le 25 février, Marsden avait prononcé un discours sur la misère des tisserands à la main.
2. *Northern Star*, 9 février.

confier aux députés Atwood et Fielden. D'après le délégué de Manchester, si l'assemblée sort de ce rôle, elle commettra un excès de pouvoir. Mais cette interprétation est repoussée et Cobbett se retire.

La proposition de Cobbett devait rencontrer contre elle la presque unanimité des Conventionnels : Chartistes de la force morale et Chartistes de la force physique se sentaient liés et imaginaient que « le peuple attendait d'eux davantage ; qu'après les promesses qui avaient été faites et les espérances qui avaient été excitées, il n'y avait pas d'autre alternative que des *mesures ultérieures*, au cas où la pétition serait rejetée[1] ». Donc, dès le premier mois, la pensée des mesures ultérieures se présente logiquement à l'esprit des Conventionnels ; mais on comprend qu'elle ait pu effrayer la timidité ou la sagesse de certains d'entre eux. La crainte et la discussion des mesures ultérieures allaient, en provoquant des démissions, affaiblir la majorité destinée bientôt à devenir minorité et même ensuite à se fondre complètement. C'est la cause première et importante de l'évolution de la Convention. Une seconde apparaîtra dans les conséquences que devaient avoir sur l'esprit des représentants en mission leur contact avec leurs commettants, avec les enthousiasmes et les passions qu'ils avaient suscités, mais dont ils n'étaient plus les maîtres. Cette pression de l'extérieur est redoutable pour des démocrates qui se croient toujours obligés de se mettre en harmonie avec leurs commettants, quelques sacrifices personnels de caractère ou d'idées qu'il leur en coûte : un Parlement du peuple est toujours impressionnable à l'excès. Ici cette influence se présente sous une double forme ; avant de se faire sentir par la voix des Conventionnels en mission, elle peut et elle va s'exercer directement par les clubs sur l'assemblée, à l'imitation de la Révolution française dont les pratiques apparaissent comme un idéal et dont les errements hantent les esprits de ces nouveaux Jacobins. Les Conventionnels de l'extrême gauche vont chercher à intimider et à dominer l'assemblée en faisant intervenir les clubs : de là une troisième cause de faiblesse pour les modérés.

En face de la grande majorité qui comprenait, à côté des délégués de Birmingham et de W. M. Association, les Bronterre O'Brien et les Feargus O'Connor, il y avait eu, dès le début, à la Convention

1. Gammage, *op. cit.*, p. 106.

une petite troupe de révolutionnaires insensibles aux considérations qui avaient amené l'apologiste de Robespierre et le démagogue irlandais à se rallier aux Chartistes de la force morale : ces irréductibles apôtres de la force physique formaient une minorité dissidente groupée autour de George Julian Harney dont l'ambition insatisfaite était prête à tout pour faire triompher par ses théories sa personnalité. Des âmes simplistes comme celles de Rider et de Marsden ne pouvaient admettre qu'une immédiate réalisation de leurs espérances et des promesses qu'ils avaient faites au peuple. Aussi le retard apporté à la présentation de la pétition les avait-il rendus furieux et le disciple de Marat avait profité de leur déception pour s'instituer le chef d'un parti dont la faiblesse numérique devait être compensée par la force du langage et par l'impératif des revendications ; ne voit-on pas du reste par l'histoire contemporaine et dans la pratique parlementaire qu'aux yeux de certains démocrates, il y a pour les théoriciens du nombre comme un droit divin de la souveraineté populaire qui les investit, même en minorité, d'un droit supérieur à celui de la majorité : les événements les justifient puisqu'aussi bien, par leur persévérance à s'affirmer les seuls représentants légitimes de la démocratie, ils parviennent à forcer la conviction et le vote de leurs inconsistants opposants. C'est ce qui devait se produire à la Convention : d'instinct George Julian Harney l'avait compris comme il avait compris le parti qu'on pouvait tirer des clubs.

Il y avait justement à Londres une association bien faite pour servir d'organe à la Voix populairere présentée par les Harney et pour dicter à la Convention ses ordres. A toutes les réunions de la London Democratic Association, George Julian Harney et ses partisans ne cessaient d'accuser la majorité des Conventionnels de faiblesse et de lâcheté parcequ'elle ne décrétait pas immédiatement la révolution ; dans un meeting en plein air, à Smithfield, l'ami du peuple apparaît sur la plate-forme le bonnet rouge sur la tête, il déclare qu'il est prêt à combattre et flétrit ceux qui trahissent la cause du peuple, découragent ses ardeurs et annihilent ses efforts. Enfin, à un meeting de la London Democratic Association, Harney fait adopter une triple résolution et adresser à la Convention une lettre contenant les sommations du club :

« 1° Avant un mois, la Charte deviendra la loi du pays, si les Conventionnels font leur devoir ;

« 2° Aucun retard ne doit être apporté à la présentation de la pétition nationale ;

« 3° A tout acte d'injustice et d'oppression, il faut opposer une résistance immédiate. »

Cette lettre est lue à la séance du 4 mars. Une violente discussion s'élève. Tout d'abord se pose la question de savoir si cette communication intempestive sera reçue? Bronterre déclare qu'il ne convient pas de donner au Parlement des raisons préjudicielles de rejeter la pétition[1]. Cleahe, Hetherington, Taylor, Wade protestent contre les paroles et les menaces qui peuvent compromettre la Convention : une forte majorité déclare que la lettre ne sera pas reçue. L'assemblée se demande ensuite quelles sanctions elle va prendre à l'égard de ses trois membres, Harney, Rider, Marsden, qui ont provoqué cette manifestation et approuvé publiquement les injonctions de la London Democratic Association. Leur conduite est l'objet de vives critiques. Villiers Sankey présente une motion désapprouvant les Conventionnels qui font tort à la cause en usant d'expressions révolutionnaires « à la française et en portant publiquement des emblèmes français ». Whittle, l'éditeur du *Champion*, présente aussi une motion et demande qu'Harney, Marsden et Rider soient obligés à des excuses ; il faut qu'ils désavouent les injonctions adressées à la Convention ; et, comme ils s'y refusent, leur expulsion est réclamée. Harney a commencé par déclarer qu'il n'a aucune confiance dans la justice de la Convention et qu'il en appellera au peuple ; cependant, ne sentant aucun appui dans l'assemblée, les trois Cenventionnels « jugèrent alors prudent de faire les excuses demandées, après nous avoir fait perdre trois jours de notre temps[2] ». Si l'imitation des pratiques de nos clubs jacobins avait échoué, c'était parceque la Convention siégeait à Londres où l'influence de la London Democratic Association était contre-balancée par celle de la Working Men's Association et surtout parce que, à la différence de Paris, la capitale anglaise n'est en aucune façon un foyer d'agitation révolutionnaire. A Londres, les démocrates étaient en petit nombre[3] et, à l'exception des « enragés » adeptes d'Harney,

1. Lovett, p. 204, et *Northern Star* du 9 mars.
2. Lovett, p. 204.
3. Ce qui le prouve, c'est, malgré la population de Londres, le nombre relativement peu élevé d'auditeurs que groupaient les meetings chartistes.

presque tous Chartistes de la force morale : la pression d'un club tel que la London Democratic Association était insuffisante pour impressionner le Parlement du peuple ; le séjour de la Convention à Londres était favorable aux modérés.

Cet essai d'intervention paraît inefficace. La Convention semble déterminée à défendre son indépendance. Mais la tentative est révélatrice : elle fait prévoir la pression qui va bientôt s'exercer plus fortement et plus sûrement sur les Conventionnels parce qu'aussi d'une façon plus obscure et plus inconsciente. Il est déjà très significatif qu'un mois après l'ouverture du Parlement chartiste, les clubs essaient de gouverner l'assemblée. Les Conventionnels ont résisté tout d'abord, mais, malgré leurs fermes résolutions, ils sont désarmés contre les désirs de ceux dont ils sont les fidèles serviteurs : ils ne sont que les délégués de leurs commettants et c'est de ceux-ci qu'ils doivent attendre et recevoir avec soumission leurs meilleures inspirations. La Convention cédera peu à peu à la pression du dehors, lorsqu'elle se présentera non plus sous la forme particulière d'un club, mais en prenant le langage impératif de la volonté populaire exprimée par la voix toute-puissante des meetings.

L'envoi des représentants en mission avait eu des effets contraires à celui qu'en escomptait la majorité modérée, et cet acte allait profiter à ceux qui s'y étaient opposés en le considérant comme un inadmissible retard apporté à la présentation de la pétition. Les délégués devaient, selon les méthodes de la force morale, répandre les principes du Chartisme, créer partout, dans les régions même les plus endormies, un mouvement d'opinion publique : leur contact avec les masses chartistes allait leur inspirer ou leur imposer une conduite toute différente de celle qu'ils s'étaient proposée ; modifier insensiblement leur esprit par le spectacle de foules exaspérées et par la contagion d'un état d'âme révolutionnaire se communiquant des commettants aux délégués. Envoyés pour donner aux troupes chartistes des directions, les Conventionnels en mission devaient en recevoir de celles-ci et les accepter sans réagir : les uns, presque sans s'en apercevoir et par une logique naturelle, en imaginant qu'ils ne prenaient conseil que d'eux-mêmes et n'obéissaient qu'à leur propre délibération ; les autres sur la foi du dogme de la souveraineté populaire et en considérant comme leur devoir de sacrifier la superbe

de leur conscience à la raison supérieure et infaillible du peuple.

La propagande de Feargus O'Connor et de ses imitateurs a porté ses fruits : les troupes débordent déjà les chefs et vont forcer ceux-ci à payer, par une conduite imprudente et folle, les engagements qu'ils ont contractés. La misère exploitée par les démagogues, l'exaspération entretenue par eux amèneront bientôt des hommes tels que Bronterre, « la plus forte tête du Chartisme », à des paroles et à des actes contraires à l'attitude qu'il avait d'abord adoptée. L'envoi des délégués en mission sert d'une façon inespérée la toute petite minorité battue dans les séances des 4, 5 et 6 mars. Harney et ses partisans profitent des meetings pour dénoncer au dehors les Conventionnels, leur reprocher leur timidité, les accuser de pactiser avec les classes régnantes et de trahir le peuple. William Rider ne craint pas de déclarer qu'il n'y a pas huit honnêtes gens à la Convention. Et, naturellement, ils trouvent à la Convention même un puissant allié en celui qui avait prédisposé l'esprit des Chartistes à concevoir les rêves et les espérances les plus exagérés : Feargus O'Connor est prêt, par tous les moyens, à mettre en relief sa personne et n'y peut réussir qu'en s'appuyant sur la gauche et en déplaçant peu à peu l'axe de la majorité. C'est pour donner satisfaction aux plus violents que le démagogue irlandais propose à la Convention d'organiser une grande réunion publique à la date du 11 mars, date critique dans l'histoire du Chartisme, car au meeting de la Crown and Anchor commence l'évolution de la Convention vers la violence.

Ce jour-là, c'est l'honnête Frost qui préside ; mais les orateurs et non le président donnent le ton à la réunion. Tous les discours appartiennent à la manière forte ; Feargus O'Connor, Julian Harney, d'autres encore incitent le peuple à se préparer à la lutte qui approche. Le fait le plus important du meeting est le revirement qui se produit dans l'attitude de Bronterre O'Brien ; son discours est un témoignage, plus significatif que celui de Feargus ou celui d'Harney, de l'évolution déterminée par la prise de contact des délégués et de leurs commettants : « La pétition porte déjà un million deux cent mille signatures. Mais je sais que la Chambre des Communes la rejettera, quel que soit le nombre des signatures, à moins qu'il n'y ait un nombre égal de fourches derrière. (*Rires et applaudissements.*) Les hautes classes s'offrent 300 millions pour administrer les affaires du pays, tandis que les producteurs ont

seulement 90 millions et bien qu'ils soient trois pour un. Les Chartistes signeront la pétition et ils pourront dire avec un correspondant du Nord dont la lettre m'est parvenue seulement hier « qu'il n'y a pas ici un travailleur de seize à soixante ans qui n'ait signé la pétition et il y a une pique pour toute signature ». Je ne vous conseille pas de vous procurer des piques et des fusils, parce que la loi ne me le permet pas et c'est la seule raison. (*Rires.*) Je ne suis qu'un historien : tous les hommes de Leeds et de Lancashire ont des piques. Je ne conseille pas à ceux qui m'écoutent d'en faire autant. Je rapporte seulement le fait. Si tous les hommes d'Angleterre sont aussi prêts que mes amis du Nord, cela ajoutera du poids à la pétition. (*Rires renouvelés.*) Organisez-vous, mettez-vous dans un état de défense tel que, si une tentative était faite pour suspendre les lois et la Constitution de ce pays, puisque vous êtes le bras droit de l'État, puisque vous êtes ceux que le gouvernement appelle aux armes, vous puissiez être en mesure de précipiter les traîtres dans l'éternité, s'ils essayaient de détruire... (*Un tonnerre d'applaudissements couvre la voix de l'orateur et sa conclusion*[1].)

Aux séances du 13 et du 26 février, le maître d'école du Chartisme a déclaré que les intentions du peuple étaient d'agir légalement et sans violence; le 4 mars encore il a protesté contre le langage d'Harney, de Marsden et de Rider; et voici qu'au meeting du 11 mars, il conseille aux Chartistes de s'armer : ses paroles montrent que son revirement est dû aux impressions reçues des districts du Nord. Les Conventionnels sont hypnotisés par les démonstrations révolutionnaires du prolétariat industriel et, comme le prouve l'intervention d'Osborne demandant l'envoi de délégués dans le Sussex[2], ils s'imaginent qu'il sera facile aux représentants en mission de « *mettre le Sud en harmonie avec le Nord* ». Leur état d'esprit est admirablement exprimé par Bronterre, encore que la psychologie de celui-ci soit plus complexe que celle de ses collègues et qu'elle révèle un curieux mélange de sagesse et d'entraînement. Bronterre oscille entre une politique opportuniste et une politique révolutionnaire. Au meeting de la Crown and Anchor, son tempérament babouviste a repris le dessus et vaincu ses scrupules de prudence. Ce n'est qu'en juillet qu'il se rendra compte qu'il a

1. *Northern Star*, 16 et 23 mars.
2. *Northern Star* du 23 mars.

commis une erreur en exagérant et en généralisant un état d'âme localisé et en attribuant aux paroles et aux menaces, prononcées au cours des meetings, la valeur d'engagements prêts à se prolonger en actes : alors seulement un nouveau revirement se produira en lui et il usera de son influence pour éviter à la Convention le ridicule d'une entreprise dans laquelle elle s'est inconsidérément embarquée.

En même temps qu'il indispose contre les Chartistes ceux dont l'opinion est encore incertaine, le meeting du 11 mars a pour résultat immédiat de provoquer des démissions qui vont diminuer à la Convention le nombre des purs Chartistes de la force morale. Après Cobbett, ce sont en effet trois délégués de Birmingham, Hadley, Salt et Douglas qui se retirent et, par leur départ, affaiblissent une des forces du parti modéré, la Birmingham Political Union. Sans doute les Conventionnels démissionnaires sont remplacés par d'autres; mais les nouveaux membres sont choisis parmi les Chartistes de la force physique. Au dehors l'effet devait être des plus fâcheux en influençant défavorablement l'opinion publique et en donnant au gouvernement de bonnes raisons pour combattre le mouvement et pour s'opposer à l'adoption de la pétition; c'est ce que comprend bien Lovett qui apprécie en ces termes le meeting du 11 mars : « le parti de la force physique y dépensa tant de folie et de violence que les délégués de Birmingham se retirèrent [1] ».

Cependant la Convention poursuivait ses débats. Le Factory System était l'objet d'une des premières discussions au Parlement ouvrier et une protestation contre le Factory System réunissait l'adhésion de tous les Conventionnels : le 13 mars, Mc Douall prononce un discours et présente une motion relative au Factory System ; et cette résolution de James Taylor, délégué de Rochdale, est adoptée à l'unanimité : « Après avoir entendu le remarquable exposé fait par le Dr Mc Douall sur le Factory System et le témoignage des autres orateurs, la Convention est d'avis que ni paix ni bien-être, ni bonheur ne peuvent exister tant que durera ce système [2] ». Ce furent aussi le New Rural Police Bill, la situation de

1. Lovett, *op. cit.*, p. 203, et *Northern Star* du 6 avril : Hadley, Salt and Douglas se retirent le 28 mars « parce que la Convention n'a pas été guidée par les principes de paix, de légalité et d'ordre ».

2. *Northern Star* du 16 mars. Le Discours de Mc Douall se trouve dans la *Northern Star* du 23 mars.

la « malheureuse » Irlande [1], la conduite de Lord John Russel à l'égard de Frost, rayé de la liste des magistrats pour avoir assisté à Londres à deux meetings Chartistes [2]. Bailie Craigh proposa même de discuter la question des mesures ultérieures à adopter au cas où la pétition serait rejetée, mais il fut « prudemment jugé par la Convention que cette question serait remise après la présentation de la pétition [3] ».

Les Conventionnels se passionnaient à ces discussions et, s'abandonnant au plaisir de discourir, ils développaient longuement et inlassablement toutes leurs idées personnelles et impersonnelles avec l'abondance oratoire qui est l'un des traits des milieux parlementaires : c'est là que se vérifie le mieux la définition que Proudhon donne du parleur « *ce timbre sonore à qui la moindre chose fait rendre un interminable son* » ; et, comme « *chez le parleur le flux du discours est toujours en raison directe de la pauvreté de la pensée* », nombreuses sont les séances du Parlement chartiste qui se résument en quelques formules sonores et en quelques thèmes faciles. Avec sa sincérité habituelle Lovett le remarque et juge ainsi les débats du Parlement ouvrier : « en fait la passion du bavardage fut la caractéristique de notre petite Chambre comme elle est celle de la grande Chambre de Westminster. »

Tandis que les délégués restés à Londres bavardaient et s'enivraient du son de leurs propres paroles, les Conventionnels en mission s'enflammaient au contact de ces travailleurs du Nord qui « tous de seize à soixante ans ont signé la pétition et sont prêts à appuyer leurs signatures avec des piques [4] ». Une évolution conforme à la logique naturelle des assemblées démocratiques devait entraîner la majorité de la Convention au delà de ses premières intentions et l'incliner vers les méthodes de la force physique. Dès le 27 mars, la Convention songe à publier des extraits du *Morning Chronicle* relatifs au droit qu'a le peuple de s'armer. Le Dr Taylor, appuyé par Skevington, propose d'adopter le rapport de la commission : le Dr Wade proteste contre cette proposition, non parce qu'il nie ce droit, mais parce que cette publication est selon lui une incitation à la violence et une recommandation d'user de la

1. *Northern Star* du 2 mars, p. 7, discours de Feargus O'Connor.
2. Lovett, *op. cit.*, p. 204 et 205.
3. *Ibidem.*
4. *Northern Star*, 23 mars.

force physique[1]. Cette protestation si sage n'est pas entendue. Et le lendemain même de cette séance, le 28, le Dr Wade donne sa démission : il le fait sur la demande de ses électeurs « parce que, dit la *Northern Star*[2], il a refusé de reconnaître le droit à l'insurrection ». Démission doublement significative et parce qu'elle affaiblit les modérés par le départ d'un homme de grande autorité et parce qu'elle manifeste les sentiments des Chartistes de Nottingham.

Au commencement d'avril, le 9, Richardson[3] reprend la question qu'il avait déjà posée précédemment : il veut faire adopter à la Convention une motion affirmant le droit pour le peuple de s'armer ; il prononce un long discours et cite de nombreuses autorités à l'appui de sa proposition : « il est admis par les plus hautes autorités, depuis Aristote et Cicéron jusqu'à Locke et Blackstone, sans qu'il puisse y avoir le moindre doute, que le peuple de ce pays a le droit de se servir d'armes. » Bronterre O'Brien, Mac Douall, Fletcher, Harney, Neeson et O'Connor se trouvent d'accord pour appuyer la proposition qui est combattue par Halley, Carpenter, Burns, Rogers et les Chartistes de la force morale logiques avec leurs principes. Lovett[4] déclare que finalement le vote lui est favorable ; en réalité la motion de Richardson n'obtient que quatre voix et c'est un amendement du Dr Fletcher qui est adopté par dix-neuf voix : « la Convention est convaincue que toutes les autorités du Droit constitutionnel sont d'accord sur le droit incontestable qu'a le peuple de posséder des armes[5]. » Cette séance n'en reste pas moins la première manifestation importante d'une orientation nouvelle : sans doute déjà le meeting du 11 mars pouvait faire prévoir l'évolution qui se produisait dans les esprits, mais celle-ci s'affirme, lors des discussions du 27 mars et du 9 avril, par un vote. La faction d'Harney, blâmée et désavouée au commencement de mars par la quasi unanimité des délégués, fait maintenant partie de la majorité sans avoir eu rien à sacrifier de ses principes. Les Chartistes fidèles à la force morale, comme les délégués écossais et les délégués de la W. M. A., seront désormais la minorité de droite qui remplace celle de gauche.

1. *Northern Star* du 30 mars.
2. *Northern Star* du 20 avril.
3. Lovett, *op. cit.*, p. 205.
4. Lovett, *op. cit.*, p. 205.
5. *Northern Star* du 13 avril ; la *Northern Star* n'indique pas les noms pour ce vote du 9 avril.

Cette victoire de la force physique est aussi une revanche de Feargus O'Connor sur Lovett, à laquelle la *Northern Star* a largement contribué ; ce journal assure le succès du Démagogue par sa large publicité et par sa toute-puissance sur le public chartiste : de celui-ci elle s'est rendue maîtresse autant par ses basses flatteries que par la place qu'elle accorde aux forfanteries et aux hâbleries du grand amuseur populaire. Le 27 avril, Feargus raconte que, « lorsqu'il était membre de la Chambre des Communes, il avait dit à ses collègues qu'ils étaient six cent cinquante-huit pickpockets, et, lorsqu'il fut accusé par Lord Sandon d'avoir tenu ce propos, il avait déclaré qu'il ne pouvait avoir dit six cent cinquante-huit parce qu'il se serait compris dans ce nombre [1] ». Son gosier fertile en injures faisait autant pour conserver à Feargus la faveur du peuple que sa verve et ses plaisanteries d'un humour un peu grossier. Le descendant des rois d'Irlande savait, dans les grands meetings [2], empoigner de si vigoureuse manière ses interrupteurs ! Un jour que Feargus disait qu'il approuvait entièrement les déclarations de Buckney, une voix dans la foule s'était écriée : Buckney n'a aucune autorité ici. Sur quoi Feargus de répondre qu'il le sait, mais que vraiment Buckney devrait avoir cette autorité (*Applaudissements, non, Buckney est un..... et un.....*) « Qu'est ceci ? reprend O'Connor, viens ici, salade de whig et de tory, parle en homme et ne siffle pas comme un serpent dans l'herbe (*Applaudissements répétés*) ; tu es un vieil homme libre envoyé ici pour soutenir ton parti, mais, si tu troubles le meeting, on te jettera dehors par le cou et par les pieds. Que dit-il ? Crois-tu que je sois venu ici pour entendre tes grognements et tes sottises ? Tu vis de corruption et ne demandes pas à changer ; Buckney vit de son travail et s'efforce d'en obtenir la protection. » (*Applaudissements.*)

Tandis que, par de tels jeux de plume et de langue, Feargus fortifie chaque jour sa situation politique et parlementaire, Bronterre déploie une étonnante activité en ce mois d'avril : en quelques jours il assiste à dix-neuf meetings et en outre à un grand nombre de réunions aux public houses ; il visite notamment et harangue les démocrates de Leigh, de Chorlton, de Manchester, de Salford, de Bolton, de Bury, d'Ashton under Lyne, de Rochdale et de

1. *Northern Star* du 27 avril 1839.
2. *Northern Star* du 8 septembre 1838.

Middleton [1]. Le 30 avril, il raconte à la Convention le résultat de sa mission ; il fait part à ses collègues des impressions qu'il a recueillies : son discours nous permet de saisir sur le vif une des raisons les plus profondes de l'évolution à laquelle nous assistons. Le maître d'école du Chartisme parle d'abord de sentiments enthousiastes qu'il a rencontrés chez tous les démocrates animés du plus grand désir de soutenir la Convention ; et il ajoute : « Tandis qu'un si grand nombre d'hommes mettent leur confiance dans la Convention et sont décidés à la défendre en tout événement, il est lamentable de voir parmi les Conventionnels des hommes qui n'ont pas confiance les uns dans les autres ; c'est là tout au moins l'opinion générale, un sentiment de désappointement existe en présence de cette mésentente entre Conventionnels. A tous autres points de vue, les meetings présentent un caractère satisfaisant. » Après le compte rendu de sa mission, Bronterre donne à la Convention le conseil de changer son siège et de le transporter à Birmingham : « Dans cette ville, la Convention serait plus utile et plus unie. Le peuple a quelque idée que l'atmosphère de Londres est mauvaise pour les Conventionnels et que l'air de Birmingham serait excellent. Le peuple pense que le métier de fabriquer des fusils fortifie les bras et que la fabrication de la monnaie de cuivre a une tendance à encourager les travailleurs parcequ'elle leur donne l'idée qu'ils possèdent un capital dans leurs propres mains. Le peuple est très anxieux de voir la Convention à Birmingham à l'abri des fusils qu'y fabriquent les travailleurs ; et surtout, quand le temps des mesures ultérieures arrivera, le peuple considère comme indispensable la présence de la Convention à Birmingham ou à Manchester. » Bronterre estime du reste utile que la Convention agisse comme l'avait fait le parlement d'Angleterre lorsqu'il siégeait une session à Winchester, une autre à Westminster, et la session suivante à York. La présence des Conventionnels à Birmingham aurait pour effet de grouper et d'unir le peuple autour d'eux. Bronterre conclut ainsi : « Si les Conventionnels restent unis, s'ils prennent garde de ne pas remplir les journaux de misérables querelles personnelles, mais de faire en sorte que les trois colonnes de compte rendu du *Sun* puissent être consacrées à une activité parlementaire toute entière vouée à servir et non à desservir la cause, la démocratie augmen-

1. *Northern Star* du 6 avril (meeting de Brighton et discours de Bronterre), et *Northern Star* du 4 mai.

terait leurs forces en envoyant de nouveaux délégués : le peuple ne doute pas un instant du succès ; les travailleurs sont décidés à triompher si la Convention veut les y aider. »

Dans ce discours qui nous révèle les divisions et l'impuissance des parlementaires, Bronterre prétend exprimer les sentiments des masses chartistes. Or que réclament celles ci ? D'abord l'union de tous les Conventionnels en vue de l'action et d'une action énergique : le peuple ne doute pas de la réussite de ses efforts, il est déterminé à agir ; mais, les Conventionnels doivent prendre résolument la direction du mouvement et conduire le peuple à la victoire. D'autre part, et c'est là si l'on en croit Bronterre un désir spontané des auditoires chartistes, Londres doit être abandonnée pour Birmingham : à Birmingham les Conventionnels se trouveront au centre même de l'armée chartiste toute prête à se lever à la voix de ses leaders. Quelles inspirations différentes recevront de l'atmosphère enflammée de Birmingham les Conventionnels lorsqu'ils se sentiront entourés et soutenus par une population enthousiaste et résolue, alors qu'à Londres l'indifférence des foules amollit leur ardeur et abat leur courage. Reçu par Bronterre des meetings auxquels il venait d'assister, ce conseil, qui allait être suivi quelques jours après, était grave puisqu'il devait rendre plus proche et plus immédiat le contact des représentants et de leurs commettants et rendre par suite aussi la pression de l'extérieur irrésistible.

Du droit de s'armer, reconnu le 9 par les Conventionnels, au conseil, recueilli par Bronterre, de siéger à Birmingham et par là de s'exposer à tous les entraînements, quels progrès en ce mois d'avril avait faits la Convention ! Elle allait pousser plus loin ses démarches imprudentes en adoptant l'idée de mesures dont il était impossible de prévoir les conséquences : la grève générale allait réapparaître suggérée à la Convention par Feargus O'Connor, non, semble-t-il, de propos délibéré, mais par le hasard d'une flatterie à l'adresse de Thomas Atwood. Le 1er mai, comme celui-ci demandait au démagogue irlandais quelles seraient les mesures ultérieures au cas où la pétition serait repoussée, Feargus répondit « que ces mesures ultérieures seraient celles que M. Atwood conseillait lui-même, savoir la grève générale [1] », parole inconsidérée,

1. *Northern Star* du 11 mai, discours d'O'Connor du 2 mai.

prononcée probablement par pure flagornerie, parole reniée du reste plus tard par Feargus, quoique ce soit son propre journal qui la rapporte, parole qui va accentuer encore l'évolution. L'idée du déplacement à Birmingham et celle de la grève générale allaient être les deux plus lourdes fautes de la Convention.

Le 6 mai, la pétition nationale est apportée à la résidence d'Atwood qui a promis de la présenter au Parlement le lundi suivant : elle mesure une longueur de trois milles, mais ne réunit qu'un million deux cent cinquante mille signatures au lieu de trois millions. A deux heures la pétition est placée sur une voiture, magnifiquement décorée. Les délégués suivent derrière, deux par deux, chacun portant une rosette rouge, précédés du président Bailie Craig et du secrétaire William Lovett. De Fleet Street à Temple Bar, la procession est accueillie par les hourrahs du peuple de la rue et par ceux aussi des spectateurs aux fenêtres des maisons. La pétition est surmontée par un large placard en tête duquel se trouvent ces mots « la *Pétition Nationale* », mots auxquels, dit la *Northern Star*, on aurait dû ajouter ceux-ci : « *A la voix d'une nation, qui aurait l'audace de résister*[1]. » La procession s'arrête devant le *Weekly Chronicle*, pour siffler deux rédacteurs de cette feuille, puis devant le *Sun*, pour acclamer ce journal dont les rédacteurs répondent par des applaudissements enthousiastes. Nouvelles acclamations devant la maison de Frost. A Panton Square, on s'arrête à la maison de Fielden où Atwood doit recevoir la pétition : « Lorsque nous arrivâmes chez Atwood, dit Lovett, celui-ci commença par nous déclarer qu'il ne savait pas quand il pourrait présenter la pétition parce qu'on attendait le soir la démission de lord John Russel. Nous l'informons de notre désir de lui voir faire cette présentation le plus vite possible et de le voir aussi saisir l'occasion la plus proche de présenter le Bill appelé « la Charte du peuple ». Il se refusa à accéder à cette seconde demande parce que, dit-il, il n'était pas d'accord sur tous les points, spécialement sur le principe de l'égalité des districts électoraux. Une longue conversation suivit ; M. Atwood déclara que sa conduite dépendrait de l'accueil que recevrait la pétition. En fait, l'émission du papier-monnaie avait pour lui plus d'importance que la Charte du peuple. » Les faits venaient montrer la justesse de cette appréciation.

1. *Northern Star* du 11 mai, et Lovett, p. 206.

Le 9 mai, Vincent est arrêté à Londres, dans sa maison de Crosner Street, sur mandat des magistrats de Newport, pour avoir assisté à un meeting séditieux organisé dans cette ville. Cet événement rend irrémédiable l'évolution de la Convention vers la violence ; car, tandis que cette arrestation donne aux protagonistes de la force physique un argument en faveur de la lutte à outrance, elle atteint dans sa sensibilité le plus utile représentant du parti de la force morale William Lovett. L'arrestation de Vincent exaspère Lovett et, à la séance du 9 mai, le plus ardent défenseur des méthodes pacifiques et légalitaires paraît entraîné lui aussi par l'évolution et converti aux méthodes révolutionnaires.

C'est à cette séance [1], en effet, qu'est discutée l'adresse de la Convention au peuple anglais, rédigée par Bronterre O'Brien [2]. Sans doute cette adresse affirme que les Conventionnels sont décidés à obéir à la loi ; mais le ton en est singulièrement agressif : « le gouvernement essaie de provoquer une insurrection prématurée afin d'avoir des motifs pour dissoudre la Convention, pour interdire les meetings en faveur de la Charte et pour abolir ce qui reste des garanties constitutionnelles... Non contents de ces machinations « les tyrans » cherchent à armer le riche contre le pauvre sous prétexte de protéger la vie et la propriété ; si l'on croit ce que dit la presse, les ministres se sont engagés à fournir à deux cents aristocrates du Monmouthshire des armes payées avec les impôts... Le conseil que nous vous donnons est d'obéir strictement à la loi, mais en même temps de vous préparer a obliger vos oppresseurs à y obéir aussi. Soyez sur vos gardes en ce qui concerne les espions ou les fous qui voudraient vous pousser à des actes d'illégalité, mais en même temps sachez que vous avez le même droit de vous armer que vos ennemis et que, si vous abandonnez ce droit, vos libertés sont à jamais perdues. Soyez prudents et vigilants, mais en même temps fermes et inflexibles. Ne faites pas parade de vos armes aux meetings, mais gardez-les reluisantes et toutes préparées à la maison afin d'être prêts à toute éventualité et à tout moment pour défendre votre reine, votre pays et vos libertés. En apportant sans besoin vos armes dans les lieux publics, ne donnez pas à vos oppresseurs une

1. *Northern Star* du 11 mai ; Lovett, p. 206. Lovett se trompe en disant que l'arrestation de Vincent a eu lieu le 10 mai.
2. *Northern Star* du 18 mai, p. 6.

excuse pour violer le droit inviolable que vous avez de vous réunir et de discuter vos revendications, mais en même temps n'oubliez pas de vous préparer à résister, les armes à la main, à toute tentative inconstitutionnelle faite pour supprimer par la force physique votre agitation pacifique. »

Ces conseils, si contraires à la politique de la force morale, soulèvent les critiques des Halley et Villiers Sankey qui s'opposent à l'adresse parce qu'elle recommande très clairement au peuple de s'armer. Leur protestation n'est écoutée que de très rares Conventionnels : les deux délégués écossais ont contre eux non seulement les adeptes de la violence et les théoriciens de la force physique, mais William Lovett lui-même [1]. Feargus O'Connor développe les thèmes auxquels les Conventionnels sont accoutumés : « ce sera la guerre entre la pauvreté et la propriété ; qu'ils ne s'abusent pas, c'est la propriété qui attaquera la pauvreté ». Mais l'étonnement est grand, quand William Lovett se lève pour prononcer ces paroles : « J'ai toujours préconisé les moyens pacifiques et je me suis attiré la haine, le blâme et le mépris pour l'avoir osé ; mais maintenant que le gouvernement et que les classes moyennes sont décidés à empêcher notre agitation pacifique ; maintenant que nos meetings peuvent être empêchés au gré d'un magistrat ou même par une ordonnance qui n'a pas force de loi ; maintenant que des membres de la Convention peuvent être emprisonnés sur la déposition d'un policeman, alors on peut dire que la liberté recule au lieu de faire des progrès. Il nous faut manifester notre résolution de résister sur la brèche à la tyrannie, autrement nous serons écrasés. Nous avons encore en réserve quelques mesures beaucoup plus efficaces que les armes. Les classes moyennes placent leur confiance dans l'armée, dans la police et dans les autres moyens d'opprimer le peuple ; mais, si j'exprime mes propres sentiments, plutôt que d'être réduits à la condition des Français qui ne peuvent se réunir plus de trois ou quatre à la fois et dont la presse est baillonnée, plutôt que de subir un tel esclavage, j'aimerais mieux que l'Angleterre devienne un désert. »

Après le discours de Lovett, on ne s'étonnera pas de voir seulement sept Conventionnels voter contre l'adresse, tandis que trente-deux votaient pour : il y avait trois abstentionnistes et huit

1. *Northern Star* du 18 mai : de nombreux délégués prennent part à la discussion.

absents. Si l'on totalise ces chiffres, on trouve que la Convention comprenait alors cinquante membres, au lieu de soixante indiqués par la *Northern Star* comme présents à la première séance ; le 9 mai, il avait déjà dix démissionnaires : c'étaient, tout d'abord J.-P. Cobbett ; puis, le 28 mars, les trois délégués de Birmingham, Hadley, Salt et Douglas ; le même jour, le Dr Wade ; le 23 avril M. Matthew, le délégué écossais de Perthshire [1] et M. Wood, le délégué du Bolton [2] ; le 2 mai, William Ryder qui avait déjà menacé de donner sa démission le 23 avril [3] ; le 6 mai, Wroe, le délégué de Manchester, remplacé par Christopher Dean et Rogers [4]. Et presque toutes ces démissions, sauf celle de William Ryder, venaient des modérés ; d'autres allaient suivre, provoquées encore dans les rangs des modérés par l'adoption de l'adresse et surtout par celle du manifeste : le parti de la force morale s'évanouissait, les uns se retirant effrayés par les démarches de leurs collègues, les autres, comme Lovett, convertis à la force physique par l'entraînement irrésistible des sentiments et des événements. La révolution qui s'était produite dans l'âme de Lovett avait été justement remarquée et elle avait accru la rapidité de l'évolution ; la *Northern Star* n'avait pas manqué d'en tirer argument en faveur de ses théories dans son article intitulé : *Conversion de la force morale à la force physique* [5].

L'arrestation de Vincent et la conversion de Lovett avaient pour résultat de rendre inévitable le déplacement de la Convention à Birmingham. Suggeré le trente avril par Bronterre, ce conseil avait été présenté par lui comme conforme au désir des troupes chartistes. Toujours préoccupé de flatter le peuple et espérant aussi avoir plus d'autorité à Birmingham qu'à Londres, Feargus O'Connor avait proposé qu'à partir du lundi 13 mai, la Convention siégeât à Birmingham : « Aucun argument, dit Lovett, n'ayant été apporté en faveur d'une telle motion et estimant que c'était une lâcheté, je jugeai bon de proposer un amendement pour que nous continuions à siéger à Londres jusqu'à la présentation de la pétition et au vote

1. *Northern Star* du 27 avril « sans indication de raison ». On peut supposer que M. Matthew avait été effrayé de l'évolution de la Convention.

2. Parce qu'il avait accepté un poste dans l'administration de la Poorlaw.

3. *Northern Star*, le 27 avril et le 11 mai, « à la demande de ses commettants ».

4. Selon Gammage, *op. cit.*, p. 109. Rogers aurait aussi donné sa démission au commencement de mai.

5. *Northern Star* du 18 mai.

relatif à l'introduction de la Charte du peuple au Parlement [1]. » L'amendement de Lovett avait été mis en minorité, mais d'autres objections avaient été faites à la motion d'O'Connor et la discussion remise. L'arrestation de Vincent donne au démagogue irlandais l'occasion de reprendre sa proposition et il fut décidé que le 13 mai les Conventionnels se réuniraient à Birmingham.

A leur arrivée dans cette ville, le 13, les délégués chartistes sont accueillis par une population enthousiaste dont les sentiments viennent d'être surexités « par la conduite arbitraire des autorités locales [2] ». Bronterre O'Brien harangue la foule : « Vous vous êtes assemblés aujourd'hui pour dire à vos gouvernants que, s'ils consentent à faire des lois justes, vous consentirez à vous y soumettre. Mais, au lieu de promulger des lois conformes à l'intérêt des classes laborieuses, ils vous gouvernent par le sabre; alors, par Dieu, vous les renverserez avec des fourches. (*Bruyants applaudissements.*) Si vos gouvernants faisaient de justes lois destinées à garantir un salaire normal pour une journée normale de travail, je vous le demande, ne seriez-vous pas tous de loyaux, de justes et de fidèles sujets ? (*Oui, oui.*) Mais, s'ils édictent une loi pour le riche et une autre pour le pauvre ou mieux aucune loi protectrice pour le pauvre et s'ils gouvernent par le sabre, ne préfèreriez-vous pas mourir que de vous soumettre ». (*Cris répétés de oui, oui certainement.*) Après Bronterre, parlent aussi Thomas Atwood, Duncan, Lowery. Carpenter, Neeson, Hartwell, Marsden, Collins ; puis Feargus O'Connor prend la parole : « Quand la force morale cessera d'agir, alors la force physique tombera comme la foudre sur nos oppresseurs. » La pluie commence à tomber à flots, mais tous les assistants demeurent pour écouter encore Feargus, puis Lovett et Harney [3].

Le lendemain 14, le Parlement ouvrier se réunit pour discuter le manifeste de la Convention au peuple anglais. Ce manifeste présente un grand intérêt par sa forme et par son contenu. Par le choix de huit questions précises que les Conventionnels doivent poser aux meetings simultanés le lundi de la Pentecôte, ce document

1. Lovett, *op. cit.*, p. 205, 206 ; d'après Gammage, p. 109, le déplacement n'était que l'exécution d'une suggestion d'Atwood ; mais il s'explique par d'autres causes que le désir de plaire à Atwood.

2. Lovett, *op. cit.*, p. 208. Les autorités locales avaient interdit les meetings sur le Bull Ring.

3. *Northern Star*, 18 mai.

paraît laisser la décision des mesures ultérieures à la volonté populaire, alors qu'en réalité il engage délibérément les Conventionnels dans les voies de la violence ; par l'adoption du manifeste et par sa mise en circulation à dix mille exemplaires, le Parlement ouvrier abandonne d'une façon définitive les méthodes de la force morale pour les méthodes révolutionnaires. Le manifeste va fixer le sens de l'évolution. Par les considérants qui précèdent les huit questions, le manifeste chartiste de 1839 mérite d'être rapproché du manifeste communiste de 1847 : il est un exemple dont pourront s'inspirer Karl Marx et Engels. A ce double titre, son élaboration et ses considérants intéressent l'histoire du mouvement ouvrier.

William Lovett raconte ainsi les travaux préparatoires du manifeste : « Plusieurs adeptes de la force physique discouraient avec abondance des mesures ultérieures sans paraître avoir des idées claires sur ce sujet ; des membres du parti modéré pensèrent qu'il convenait d'organiser une réunion pour arriver, après un débat approfondi, à une opinion précise, plutôt que de laisser introduire cette question par quelque tête chaude sans réflexion ni considération. » Une réunion de délégués eut lieu alors à l'Arundle Coffee-house pour discuter à fond la question avant d'en faire l'objet d'un débat public à la Convention. A ce meeting, de nombreux représentants assistèrent, un président fut nommé et chaque membre présent exprima à tour de rôle son opinion sur les mesures ultérieures à adopter au cas où la pétition serait rejetée. Lovett, en qualité de secrétaire, prit note des différentes opinions et des conclusions auxquelles on était arrivé et, dans la semaine, il les rédigea en la forme d'un manifeste : il fut décidé qu'on tiendrait une réunion dans les locaux de la W. M. A. pour le discuter clause par clause. Après discussion, le manifeste tout entier fut unanimement adopté, Mr. Halley de Dumfermline fut le seul opposant. Un comité fut nommé le jour suivant par la Convention pour prendre en considération la question des mesures ultérieures : il se composait de Frost, de Bussey, de Feargus O'Connor, de Pitkeithly et de Mills, Lovett en était le secrétaire ; après quelques modifications, le manifeste fut adopté par le comité qui allait le présenter à la Convention lorsque la discussion en fut remise à la première séance de Birmingham [1].

1. Lovett, *op. cit.*, p. 207.

Les précautions prises par les modérés pour apporter dans la rédaction du manifeste toute la réflexion et toute la prudence possibles n'empêchèrent pas cette rédaction de devenir un factum d'allure révolutionnaire et d'une inspiration très différente de celle qui avait animé la majorité première de la Convention : telle avait été l'influence exercée sur l'esprit des Conventionnels, même modérés, par les nouvelles venues des districts industriels et par le spectacle que présentaient les populations ouvrières du Yorkshire et du Lancashire. Empruntant à cette agitation révolutionnaire ses inspirations, et développant les thèses accoutumées du socialisme ouvrier, le manifeste a des allures guerrières et il contient des considérants qui permettent de le rapprocher du manifeste communiste de 1847 [1] : « Citoyens et compagnons d'esclavage, nous avons résolu de conquérir nos droits pacifiquement si nous le pouvons, par la force si nous y sommes obligés ; mais malheur à ceux qui commenceront la guerre avec le peuple ou qui par la force voudront contenir notre pacifique agitation en faveur de la justice, car à un signe ils seront éclairés sur leur erreur et en un bref combat leur pouvoir sera détruit. Vous nous avez faits les modestes instruments de votre volonté et de vos décisions ; nous avons accompli le devoir que vous nous imposiez dans la mesure de notre pouvoir et nous sommes prêts à aller plus loin pour exécuter vos ordres ; mais, des nombreux rapports que nous avons reçus, nous croyons que vous attendez de nous le soin de recueillir les volontés et les intentions du pays en ce qui concerne les moyens les plus efficaces de faire de la Charte du peuple la loi. Désireux par conséquent de connaître clairement les opinions et les décisions du peuple, dans le temps le plus bref possible, et doublement désireux d'en assurer la juste réalisation sans effusion de sang et sans tache, nous soumettons respectueusement à votre sérieuse considération les propositions suivantes : à tous les meetings simultanés [2] qui se tiendront pour demander par pétition à la Reine d'appeler à son conseil des hommes de bien, aussi bien qu'à tous autres meetings de nos unions

1. Lovett, p. 210 : « Voulez-vous vous soumettre de la naissance à la mort à un labeur incessant pour offrir à ceux qui vous accablent de taxes et qui vous volent, sur chaque journée de douze heures, le produit de neuf heures de votre travail pour entretenir vos paresseux et insolents oppresseurs ? Voulez-vous supporter plus longtemps que les plus grands bienfaits du machinisme se transforment en les pires malédictions de la vie sociale?..... »

2. Qui devaient avoir lieu le lundi de Pentecôte.

et associations qui auront lieu jusqu'au 1er juillet, les questions qui suivent seront posées au peuple assemblé « Etes-vous prêts :

1° A opérer le retrait de toutes les sommes d'argent que vous possédez dans les caisses d'épargne, dans les banques privées ou entre les mains de personnes hostiles à vos justes droits?

2° A convertir tout votre papier-monnaie en or et en argent?

3° A vous abstenir de tout travail et de toute boisson enivrante, si la Convention estime que la grève générale est nécessaire pour préparer les travailleurs à conquérir la Charte de leur salut politique?

4° A défendre avec les armes des hommes libres les lois et les privilèges constitutionnels que vos ancêtres vous ont laissés, en usant de votre droit constitutionnel et traditionnel?

5° A présenter des *candidats chartistes* aux prochaines élections?

6° A boycotter les commerçants non chartistes?

7° A lutter par tous les moyens en votre pouvoir pour les grands principes de la Charte du peuple et à décider qu'aucune contre-agitation en faveur d'une mesure de justice moins complète ne vous détournera de votre juste cause?

8° A obéir à tous les ordres justes et constitutionnels de la majorité de la Convention?

Telles étaient les huit questions[1] que les Conventionnels devaient poser aux meetings simultanés du lundi de Pentecôte. Après s'être rendu compte des opinions du peuple sur toutes ces questions et avoir déterminé avec soin ses décisions, la Convention se réunira le premier juillet et entreprendra de mettre à exécution la volonté du peuple.

Le 14 mai, la Convention à Birmingham discute le manifeste dont William Lovett fait la lecture. Bronterre O'Brien déclare qu'il est opposé à la publication du manifeste comme document sanctionné par la Convention : ce serait illégal et exposerait les Conventionnels à des poursuites pour crime de conspiration contre la propriété. Par là Bronterre fait allusion à ces deux questions que l'assemblée va faire disparaître du manifeste : refuseront-ils de payer toutes les taxes, rentes et impôts ? cesseront-ils de lire tous les journaux qui leur sont opposés ? Feargus O'Connor fait aussi des objection dans le même sens. Le Dr Taylor et le Dr Mc Douall expriment leur appro-

1. Lovett, *op. cit.*, le Manifeste, p. 208 à 215

bation ; Richardson et Moir recommandent tout particulièrement la « descente sur les banques ». Après une discussion très prolongée, O'Connor propose la suppression des clauses relatives au refus de payer les rentes, les taxes, les impôts et au boycottage des journaux hostiles : cette suppression est décidée. Carpenter présente une motion en faveur de l'adoption du manifeste et appuyée par Lowery : le manifeste est adopté par une majorité de douze voix [1].

Le lendemain 15, le délégué de Liverpool, Whittle et celui d'Hyde, Deegan se retirent et donnent pour raison de leur démission l'adoption du manifeste. Le nombre des Conventionnels présents est très peu élevé ; Bronterre présente un amendement à la proposition de Richardson pour décider que la Convention se réunira à Birmingham, et non à Londres, le 1er juillet : cette proposition est adoptée par une majorité de dix-neuf voix [2]. Le 16, la Convention se réunit encore et le 17, Bronterre lui fait adopter des résolutions destinées à recommander aux Chartistes de ne point apporter d'armes dans les meetings simultanées et de ne pas fournir à leurs ennemis un prétexte pour dénaturer leurs intentions : la Convention du reste continue à affirmer qu'elle est décidée à opposer la force à la force et à repousser l'assassinat par le juste homicide ; après quoi elle se sépare jusqu'au premier juillet.

L'attitude prise par la Convention dans le manifeste révèle ses incertitudes, sa faiblesse et son souci d'éviter la responsabilité des mesures ultérieures. En proposant celles-ci à la ratification des masses chartistes, certains Conventionnels avaient le secret espoir de voir les meetings répondre négativement aux questions les plus graves; mais, par cette espérance, ils faisaient preuve d'une absolue ignorance de l'âme populaire. Cependant l'évolution à laquelle ils venaient d'assister aurait dû donner à ces modérés quelque expérience et leur être une excellente leçon de science politique et sociale : ne s'étaient-ils pas aperçus que, pour s'être abandonnée trop facilement aux forces instinctives au lieu d'essayer de les discipliner, la Convention n'avait plus été maîtresse de ses propres destinées ? En réalité, c'était peut-être moins par absence de psychologie que par absence de caractère que péchaient les Conventionnels : en adoptant le manifeste, la plupart avaient été dominés par deux sentiments. Ils avaient le désir de n'avoir point

1. Lovett, p. 208 ; *Northern Star* du 18 mai.
2. *Northern Star* du 18 et du 25 mai.

à prendre immédiatement une décision ; mais là encore ils se leurraient et ne savaient que remettre aux événements le soin de décider pour eux : ne pas vouloir choisir, c'était déjà choisir, c'était adopter dès à présent les solutions qu'ils proposaient à la sagesse populaire, car cette sagesse à laquelle ils s'en remettaient était, encore plus qu'eux-mêmes, à la merci de tous les entraînements. Il craignaient aussi de paraître manquer de courage et d'être accusés de trahison s'ils préconisaient la prudence qui devait être fatalement interprétée comme une lâcheté. Au fait, la surenchère des uns et la faiblesse des autres avaient conduit la Convention à une impasse d'où il lui était impossible de s'évader : si elle optait pour une politique de sagesse, elle avait les plus grandes chances de ne pas être écoutée et de se déconsidérer aux yeux de ceux qui avaient cru de bonne foi à la réalité des promesses et à la proximité des espérances ; pour maintenir leur crédit, pour conserver la confiance de leurs électeurs, les Conventionnels devaient rester en harmonie et avec leurs troupes et avec eux-mêmes, fût-ce en sacrifiant la prudence la plus élémentaire, au prix des pires errements et des plus néfastes conséquences.

De leur faiblesse et de leur imprudence les plus intelligents parmi les Conventionnels eurent nettement conscience. William Lovett avoue qu'il a obéi à un vent de folie, Feargus O'Connor cherche à décliner toute responsabilité ; et, ici encore, ces deux hommes apparaissent dans l'opposition de leurs tempéraments : l'un avoue très loyalement qu'il s'est trompé et qu'il a eu un moment d'erreur ; son adversaire sans scrupules essaie, après l'insuccès, de rejeter sur les autres la responsabilité des mesures qu'il avait été le premier à préconiser : n'est-ce pas Feargus O'Connor, en effet, qui le 1er mai avait déclaré à Thomas Atwood qu'au premier rang des mesures ultérieures serait placée la grève générale ; n'avait-il pas fait partie du comité qui élabora le manifeste ? y avait-il protesté contre ces mesures ? et, lors de la discussion du 14, ne s'était-il pas borné à faire rejeter par la Convention le boycottage des journaux hostiles et le refus de payer les impôts ? Pendant les meetings simultanés, Feargus O'Connor prendra plusieurs fois la parole, mais il ne dira pas un mot pour désavouer le manifeste ; ce n'est qu'après l'arrestation de son rival qu'il deviendra l'âpre critique du manifeste.

« Mais, dit Lovett, lorsque je me trouvai emprisonné à Warwick Goal, Feargus eut l'impudence de se glorifier d'avoir été l'homme qui avait empêché la grève générale, bien qu'il eût dépensé son activité à la recommander. Ensuite, en diverses occasions, il essaya de persuader à ses dupes qu'il avait escamoté la mesure de violence bien que ses disciples et lui eussent été les premiers à parler de s'armer, de retirer l'argent des banques et de réaliser le projet d'Atwood, la grève générale. Je mentionne ces faits, non pour désavouer ma collaboration au manifeste, encore que je pense avoir fait un acte de folie en prenant part à certaines de ses dispositions ; mais, à la Convention, je sacrifiai beaucoup à l'union, à l'amour que j'avais de notre cause, et à l'espoir que je mettais en elle ; et j'ai encore assez d'orgueil pour croire que, si je n'avais pas été emprisonné, j'aurais pu empêcher beaucoup d'émeutes et de folies qui se produisirent [1]. »

Quelle belle page et combien instructive ! en même temps qu'il nous fournit un document nouveau sur le caractère de Feargus, William Lovett nous révèle les sentiments auxquels il obéit lui-même à la Convention. Une aberration passagère est insuffisante pour expliquer son attitude ; chez un homme tel que Lovett l'élément volontaire complète toujours l'élément sentimental : à côté des circonstances qui touchèrent son cœur, dans son amitié pour Vincent et dans sa foi passionnée en la cause Chartiste, le désir d'union amena ce réformiste à rédiger et à signer un factum révolutionnaire; par là se découvre un des ressorts qui, dans un Parlement du peuple, font le triomphe toujours renouvelé des extrémistes sur les modérés.

(A suivre.)

ÉDOUARD DOLLÉANS.

1. Lovett, *op. cit.*, p. 208.

REVUES CRITIQUES

LES ÉTUDES DE M. SALVIOLI

SUR

L'HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE ROMAINE[1]

Le titre, que M. Salvioli a imposé à l'ouvrage dont il est ici question, *Le Capitalisme dans le monde antique*, est beaucoup trop étroit; il n'est, en vérité, que le titre d'un seul des dix chapitres qui composent son livre. Je préviens donc le lecteur qu'il trouvera dans ce livre une importante et large contribution à l'histoire économique de l'Antiquité et que le vaste champ de l'économie politique des Romains y est exploré d'un bout à l'autre : M. Salvioli nous donne bien au delà de ce qu'annonce le frontispice de son ouvrage.

***

Premier chapitre : *Les commencements de la richesse.* Les familles, qui, en se confédérant, formèrent la Rome primitive, sortaient de tribus voisines qui étaient déjà arrivées à un certain degré de civilisation. On y élevait des troupeaux, on y cultivait le

1. *Le capitalisme dans le monde antique.* Études sur l'histoire de l'économie romaine, par Salvioli, professeur à l'Université de Naples (traduction de A. Bonnety), 1 vol. in-8, Giard et Brière, 1906.

sol; le travail agricole était l'occupation journalière et ceux qui pratiquaient ce travail le tenaient pour le plus honorable. Rome naissante bénéficia de ce régime et de cet esprit. Elle devint bientôt un emporium, un lieu de marché où les populations voisines venaient échanger le superflu de leurs productions : ce marché se tenait tous les neuf jours (*nundinae*). Dès ce même temps, Rome présente « une certaine différenciation des occupations », c'est-à-dire des professions distinctes. — Il existe en dehors des cultivateurs, au moins dans Rome même, une classe d'artisans libres, ouvriers tanneurs, drapiers, teinturiers, foulons.

Ce travail professionnel se développa, se diversifia au cours du temps, mais — et ceci doit être retenu — sans que pour cela fût modifié le caractère de l'économie domestique — L'idéal de la maison romaine avait été dès l'origine de se suffire à elle-même et de subvenir par ses propres ressources à tous les besoins de ceux qui la composaient. Cet idéal persista. Pendant bien longtemps encore, dans chaque maison les objets consommés furent, sauf de rares exceptions, les produits du travail des mêmes hommes qui les consommaient.

« Pour conserver ce régime économique et ces mœurs, il fallait un système rigide de lois et de surveillance publique des mœurs privées, mais surtout une pauvreté relative qu'on *appelait alors* parcimonie, frugalité », et il y fallait la continuité de la vie agricole.

En tout état de cause, Rome eût fait beaucoup de guerres, mais ce qui la rendit plus spécialement belliqueuse ce fut d'être gouvernée par une aristocratie ambitieuse et dure. Peu à peu, péniblement, longuement, elle conquit l'Italie. L'Italie était pauvre, à l'exception des quelques villes de la grande Grèce; en fait de richesses, elle n'avait à offrir que celles que Rome possédait déjà par elle-même, c'est-à-dire les productions de l'agriculture ; mais après sa victoire définitive sur Carthage, voici que Rome déborde de l'Italie. Ses légions vont combattre et vaincre d'abord en Macédoine, en Grèce, puis en Asie-Mineure. Là elles trouvent un butin que Rome ne connaissait pas; ces villes de l'Asie étaient pleines de trésors. L'exploitation des mines, le travail des métiers et des arts avaient accumulé chez elles l'or, l'argent, les meubles précieux, une immense fortune mobilière. Tout cela fut razzié par des soldats insatiables et brutaux et apporté à Rome. « Ce fut une inondation soudaine d'argent dans un pays très pauvre. »

Et ce fut une grande crise morale : L'idéal romain changea du tout au tout, sauf peut-être dans quelques familles patriciennes, qui par orgueil restèrent attachées à leurs traditions. Il surgit dans toutes les classes une fureur de gagner de l'argent. « Tout était bon pour le gagner, les spéculations les plus audacieuses, comme les métiers les plus humbles », mais surtout l'affermage à forfait des impôts sur les provinces et les prêts usuraires aux rois vassaux.

Certes on dépensa beaucoup d'argent en constructions improductives, en luxe extravagant. Mais les historiens antiques ont tout de même exagéré, nous dit M. Salvioli. Il resta encore assez d'argent pour des entreprises de commerce et de banque. Et ici M. Salvioli entre dans des détails très intéressants sur les *negotiatores*, les *publicani* ; sur les prêteurs et exploiteurs éminents de l'époque : Verrès, Pompéius, Brutus, Rabirius, etc. Une curieuse biographie d'Atticus termine ce chapitre.

Dans les chapitres qui suivent, « les *placements fonciers*, la *petite propriété*, la *production agricole* », M. Salvioli a donné une très grande place — et une place bien méritée — au débat de deux questions étroitement connexes.

Il s'agit de savoir s'il est vrai, comme tant d'auteurs anciens et modernes l'affirment, que la petite propriété et même la moyenne soient, dès la fin de la république, disparues du sol de l'Italie pour faire place à la grande, à la très grande, au Latifundium, lequel aurait même beaucoup gagné de terrain dans les provinces, en Gaule, en Égypte, en Afrique notamment. En dépit des nombreuses autorités qui soutiennent l'affirmative, M. Salvioli fait d'expresses réserves ou même nie résolument. Il distingue entre les régions, les provinces, méthode tout à fait raisonnable incontestablement.

Dans les environs immédiats de Rome, il n'est pas douteux que le petit propriétaire n'ait été chassé d'assez bonne heure et que cette région n'ait été transformée finalement en parcs et en propriétés de plaisance ou d'élevage. Il est sûr également que la Campanie et toute la partie plus méridionale de l'Italie, particulièrement les terrains boisés ou montueux, d'ailleurs déserts, furent découpés en larges latifundia. Mais l'Italie du Nord échappa, ou peu s'en faut, à cette funeste transformation. Il se

conserva là, selon M. Salvioli, une forte proportion de petits propriétaires, dont l'existence apparaît démontrée par de nombreux témoignages. Quant à la Gaule, à l'Égypte, à l'Afrique, et aux autres provinces, M. Salvioli admet, que le latifundium y a occupé une grande place, qu'il est impossible d'ailleurs de déterminer avec certitude. Après cela, M. Salvioli propose une hypothèse qui pourrait éclairer singulièrement le débat. Il soupçonne que ces latifundia provinciaux présentaient un caractère bien différent de celui des latifundia italiens. Je dis soupçonne, car il me semble qu'il aurait pu se prononcer plus hardiment sur ce sujet. C'est ce que je fais pour mon compte, témérairement peut-être ; quoi qu'il en soit, je vais soumettre ma propre opinion à M. Salvioli en prenant appui dans des faits que M. Salvioli lui-même me fournit.

J'avertis le lecteur que, pour arriver à ma conclusion, je suis forcé de faire un léger détour.

« Dans les états de l'Antiquité, dit M. Salvioli, l'appropriation individuelle du sol eut une base historique, qui diffère de celle des états germaniques et médiévaux, et conséquemment on s'y fit une idée différente de la propriété foncière. Dans le monde romain l'idée de la propriété privée s'appliqua à la quantité de terre qu'une famille pouvait cultiver, c'est-à-dire à l'hérédium de deux Jugera (50 ares). »

M. Salvioli veut dire, je pense, que ces distributions de terre, ordinairement de deux Jugera, que Rome faisait aux agriculteurs qu'elle envoyait coloniser, furent les premiers exemplaires, les premiers types de la propriété privée...

« Cette étendue de 2 Jugera (p. 61 et 62) augmenta au cours de la civilisation, fondée sur l'esclavage, et devint petit à petit un latifundium. Et par antithèse, on considéra comme latifundium tout ce qui excédait les besoins ou la possibilité de culture directe par la famille. »

Les deux Jugera en question furent-ils vraiment les premiers types de la propriété privée ? J'en doute, précisément d'après quelques lignes de M. Salvioli qui précèdent celles que je viens de citer.

« L'importance de la terre était ancienne à Rome. Alors que sa puissance était circonscrite au Latium, les Patriciens s'emparèrent, au moyen de l'usure, du petit nombre des jugera qui appartenaient aux Plébéiens, auxquels ils prêtaient de l'argent. » Ce simple

énoncé suggère plusieurs questions. — Qu'est-ce que les Patriciens? Des hommes supérieurs aux Plébéiens, évidemment. Mais en quoi? Ils possédaient, c'est encore évident, la supériorité économique ; ils avaient de l'argent puisqu'ils en prêtaient aux Plébéiens, qui, eux, n'en avaient pas, puisqu'ils empruntaient, sans pouvoir ensuite rendre Mais d'où venait aux Patriciens cet argent ; quelle était la source de leur fortune ? Ils n'étaient certainement ni commerçants, ni industriels. On dira la conquête, le pillage ; mais, remarquez, s'il vous plaît, il s'agit d'un temps où la puissance romaine ne s'étendait encore que sur le Latium. Non ; il faut nécessairement que la source cherchée ait été la terre ; que ces Patriciens aient été de grands propriétaires et cela *tout de suite* pour qu'ils aient pu de bonne heure faire de l'usure, prêter de l'argent — ou plutôt, je le croirais volontiers, des denrées, avec l'excédent de leurs produits agricoles [1].

Peut-être bien aussi qu'ils étaient en même temps chefs de peuple, gouvernants, détenteurs du pouvoir politique, administratif, judiciaire ; bref quelque chose comme des seigneurs du Moyen Age. Et telle est, en effet, la proposition que je suis fortement enclin à affirmer, parce que cela explique des choses qui autrement ne s'expliquent pas.

Ce qui indique qu'ils ont dû posséder le pouvoir de contrainte qui appartient à des gouvernants, c'est qu'ils ont pu dépouiller les Plébéiens, qui ne rendaient pas l'argent prêté. On a beau être usurier, cette qualité ne suffit pas ; il faut avoir en main autre chose que son titre de créance, pour se rembourser par des saisies de terre ou de meubles, ou par des sévices corporels exercés sur l'emprunteur récalcitrant ou dénué.

A présent je dis que ce domaine d'où chaque patricien tira de quoi prêter, a dû être un exemplaire primitif de la propriété privée encore plus saillant, plus frappant que le lot de deux jugera. Il a été, si l'on veut, le premier type du Latifundium, quoiqu'on ne le qualifiât pas encore de ce nom ; en tout cas il a été le point de départ et d'appui qu'ont eu les Patriciens pour arriver à se former les domaines de plus en plus larges, qu'on qualifia ainsi plus tard.

1. Rappelez-vous quelle était la monnaie de cette époque : l'*As grave*. Il en fallait une charretée pour faire une somme quelque peu importante.

***

M. Salvioli nous apprend que dans ces fondations de colonies, dans les distributions de terre qui les fondaient, à côté des lots égaux de la généralité, il y avait, toujours ou presque toujours, quelque lot beaucoup plus grand réservé à un homme plus important, et que cela constitua, en toute colonie et tout d'abord, l'existence d'un principal propriétaire. — Je pense que cette circonstance a eu des suites très étendues. Rappelons-nous que le régime primitif des Romains avait été un assemblage de tribus, de clans, ou comme on disait de *gentes*, dont chacune avait à sa tête une famille patricienne qui était en possession de donner à la gens, au peuple des clients, son chef, son patron, bref son seigneur natif. Ces souvenirs, cette tradition longuement continuée, n'ont pas dû rester sans influence sur le régime postérieur. J'incline à penser que le principal propriétaire, dont je parlais tout à l'heure, a été encore autre chose que cela, qu'il a été l'administrateur *obligatoire* des biens communs, le juge de police et le juge de paix de la colonie. Bref, à mon avis, il y a eu là, pour l'antique patronat, une sorte de renaissance ou de regain.

La situation locale de cet homme, fortifiée maintenant de celle que ses amis et parents occupaient à Rome, a dû faciliter singulièrement les attentats sur la propriété privée des petits ; elle lui a donné des occasions légales, au moins en apparence, de vexer les gens et de les faire composer. Mais c'est surtout les communaux et les terres vagues qui ont dû subir les empiètements de ce patron, c'est avec cela qu'il a dû principalement se former un latifundium. Des violences, certes, ont dû être commises, elles ont frappé les écrivains antiques plus que les entreprises abusives exécutées en douceur ; ces auteurs ont donc parlé des violences et n'ont pas songé à nous instruire en détail des moyens sourds et lents par lesquels la seigneurie locale renouvelée minait la propriété paysanne.

Ce que je viens d'exposer ci-dessus est au fond indiqué par M. Salvioli. Je me prononce sur ce sujet plus hardiment que lui, j'en conviens ; et M. Salvioli trouvera peut-être que je suis imprudent : cependant des faits incontestables, que M. Salvioli nous révèle viennent, ce me semble, nous autoriser à concevoir comme nous,

l'avons fait le rôle et le jeu du propriétaire principal dans les colonies. M. Salvioli nous dit : « Dans certaines provinces où la notion de *propriété privée n'était pas bien nette* (?), les *sénateurs* romains s'étaient *partagé* les cultivateurs, dont ils exigeaient des prestations et des cens; ils étaient comme *autant de seigneurs féodaux*. En Gaule, par exemple, ils ne firent que se substituer à l'aristocratie indigène tuée ou expropriée, en sorte que les populations agricoles ne s'aperçurent, pour ainsi dire, pas du changement; elles continuèrent à être soumises à une *espèce de patronat*, accordé en échange de certains services (Corpus inscript. latin., XI, 600 — X, 1201 — VIII, 8270). Les fonds continuèrent à être peuplés de colons *libres*, puisque la redevance ne changeait pas leur condition, soit parce que le concept précis de propriété manquait (?), soit parce que, même avant la domination romaine, les cultivateurs étaient dans des relations de clientèle et qu'ils les continuèrent après cette conquête, se considérant comme détenteurs du sol à titre d'usagers. *Probablement*, ces relations existaient également dans certaines parties de l'Italie ; et tels étaient sans doute ces colons dont parle Pline, qui payaient un cens et cultivaient les terres avec des outils leur appartenant (Pline, Hist. III, 24 — Plinius Sec. Epist. III, 19 ; X, 24).

P. 93 encore, M. Salvioli nous dit : « La notion du latifundium est relative. En Russie, comme au Brésil et en Autriche, 60 kilomètres carrés constituent a peine un latifundium... Dans ces pays le latifundium s'est formé sans expulsion de paysans, sans suppression de la moyenne et petite propriété... En Afrique, dans certaines parties de l'Orient, le latifundium était antérieur à la conquête romaine, et les sénateurs n'avaient fait que se substituer aux aristocraties indigènes. »

Donc, et ceci est le point où j'en voulais venir, des latifundia, qui, dans certains pays, s'étaient formés sans expulsion de paysans, sans suppression de la petite propriété, et qui dataient d'avant la conquête romaine, ont existé dans le monde romain à côté d'autres latifundia d'un caractère bien différent, tels que ceux du Latium, de l'Étrurie, de la Campanie. Ce sont ces derniers que les historiens et les littérateurs de Rome ont particulièrement déplorés ; mais ces littérateurs n'ont pas aperçu qu'il y avait des latifundia dont l'origine et le caractère différaient essentiellement, bref n'ont pas aperçu qu'il y avait deux espèces de latifundia à ne pas con-

fondre ensemble. Cette confusion, la plupart des érudits modernes ont continué de la commettre ; M. Salvioli ne l'a pas commise, bien qu'à mon gré il eût pu s'en expliquer plus nettement.

***

M. Salvioli dit très bien : « C'est une mode aujourd'hui de parler du *capitalisme* des sociétés antiques... C'est que nous sommes portés à voir, partout et en tout temps, comme semblables aux nôtres, les institutions qui portent dans ces anciens temps et dans le nôtre les mêmes dénominations, « on ne répétera jamais assez qu'avant tout, il faut définir les mots dont on se sert ». M. Salvioli, en conséquence, définit d'abord ce qu'est, selon lui (et ajoutons selon Marx), le vrai capitalisme. Le capitalisme moderne n'est pas même chose que le capital ; il y a eu de tout temps du capital, c'est-à-dire des fonds (terre ou argent), qui donnaient des fruits, une valeur à consommer ou à échanger. Le capitalisme, c'est se servir du capital dans un dessein beaucoup plus vaste, celui de reproduire le capital employé en des entreprises donnant une plus-value ; de renouveler ces entreprises avec toujours plus de capital et d'obtenir ainsi une plus-value toujours croissante. — Le capitalisme — dont quelques économistes ont fait à bon droit une chose si importante qu'il est pour eux le caractère principal de l'une des phases de l'évolution économique dans l'histoire, — ce capitalisme, dis-je, exige, pour naître ? non pas précisément, mais pour se développer, des conditions auxquelles toute société n'est pas en mesure de satisfaire : 1° un milieu ou il y ait un capital disponible, en sus de celui qui est employé à la consommation, à l'échange, au prêt usuraire (plus ou moins), au commerce ; 2° il faut qu'il y ait du travail disponible, du travail à *prix fixe*, du travail payé par des salaires convenus d'avance, réguliers, continus ; 3° un milieu où il y ait à satisfaire des besoins nombreux, divers, répandus sur de vastes surfaces ; en un mot un très large marché. M. Salvioli démontre très bien que ces conditions nécessaires, l'antiquité romaine n'avait pas encore réussi à les réaliser. Sans doute on aperçoit, dans le système de son économie, des entreprises qui sont déjà du capitalisme de par leur dessein, leur but, qui est de reproduire le capital employé ; ce sont là tentatives inévitables dans une société qui commence à avoir assez de capital, — mais, les

autres conditions n'existant pas encore, l'institution en est restée à ses premiers et faibles débuts. Les historiens ont eu le tort d'amplifier ces essais au point de croire à un capitalisme égal au nôtre, tout au moins en voie de devenir égal. Ils ont généralisé, sans preuves, quelques exemples rares.

***

Le chapitre IX, *le grand ébranlement économique*, nous esquisse la décadence romaine et nous en montre les causes intimes.

La richesse et la puissance de Rome « s'étaient constituées et maintenues par la guerre, elles devaient décliner dès que la guerre ne leur fournirait plus l'aliment nécessaire », c'est-à-dire l'argent d'autrui, les richesses accumulées chez les nations de l'Europe orientale et de l'Asie. — « Rome non seulement n'avait rien capitalisé de ses immenses rapines, mais pour satisfaire à ses folles dissipations, à son luxe insensé, elle avait (par ses achats) restitué aux pays conquis les richesses volées. » — Ce que j'écris là semble de la phrase et même une phrase déjà connue, répétée, et effectivement ce n'est ici que cela, mais il faut lire dans M. Salvioli tout ce que cette phrase contient de réalités ; — je ne puis pourtant pas transcrire tout son livre.

Bref, la monnaie finit par manquer, non seulement dans les bourses privées, mais dans la caisse de l'État. Et alors une immense régression économique, se produisit, en vertu du rôle capital que la monnaie joue dans les affaires humaines. L'État dut renoncer à recevoir en monnaie l'impôt dont il ne pouvait pas se passer ; il le préleva ou l'accepta en nature. Par suite, il dut à son tour payer en nature ses fonctionnaires de tout ordre, ses commis et ses soldats. Cependant comme l'État retirait de la circulation pour lui-même toute la monnaie qu'il pouvait saisir, la monnaie manquait aux commerçants pour leurs opérations. « Pour les affaires importantes, on avait recours à l'or et à l'argent », mais on le pesait ; ces métaux n'avaient plus le caractère de signe représentatif de la valeur. Ils n'étaient plus qu'une marchandise prise pour sa propre valeur et échangée contre une autre. « Ainsi le commerce retrogradait, lui aussi, jusqu'à l'époque où acheteurs et vendeurs avaient besoin de balances. »

Les particuliers ne faisaient plus de prêts, de l'usure, qu'avec

des objets de consommation. Les maisons rustiques tâchaient de se réduire à consommer uniquement ce qu'elles produisaient chez elles. — Que le lecteur imagine, car ce serait trop long de le lui dire, les embarras, les privations, les dépenses et le travail en plus imposés par un pareil régime. Et qu'il se représente la fin, à savoir, une immense restriction du travail productif, et par suite une baisse du savoir, de l'habileté technique dans une foule de métiers.

Sur un seul point, une conséquence favorable apparaît. Plus de conquêtes au dehors ; donc plus moyen de réparer les pertes de l'esclavage. Les ouvriers serviles devenant rares, les ouvriers libres s'étendent à leur place. Le *colonat qui n'avait jamais cessé d'exister*, tant s'en faut, se montre en bien des lieux d'où il avait disparu depuis des siècles.

Je ne puis pas exposer tous les chapitres du livre de M. Salvioli, comme je viens de le faire pour quatre ou cinq ; cela nous mènerait trop loin. Et du reste, il est tel de ces chapitres que je traiterais avec vraiment trop d'incompétence, comme, par exemple celui (chapitre VIII, *La constitution économique*) où M. Salvioli nous explique quelles opérations les banquiers romains faisaient déjà et quelles ils ne faisaient pas encore; et combien et pourquoi l'influence sociale de ces banquiers était loin d'égaler celle des grands banquiers de notre temps.

***

L'ouvrage de M. Salvioli est éminemment original. Ce n'est pas précisément que, parmi les faits si nombreux exposés dans cet ouvrage, il en soit beaucoup qui fussent ignorés totalement auparavant; cela était impossible et d'avance improbable, après tant de productions consacrées à l'antiquité, et tant de voyages accomplis en tout sens, au travers d'une littérature en somme limitée. Le mérite de M. Salvioli est d'avoir contredit et à tout le moins fort ébranlé, sinon détruit (notamment sur la petite propriété et sur les latifundia, sur la prétendue défaite du travail libre par le travail esclave), des jugements un peu légèrement conçus ou généralisés par des historiens d'un grand renom, et d'une autorité trop facilement acceptée. Ce mérite, un peu périlleux pour qui l'acquiert, est infiniment précieux. Ceux qui, devant les intelligences

renommées, savent se maintenir révérencieux, comme il convient, mais libres de jugement, sont plus rares qu'on ne pense.

Il existe une école ou, si vous voulez, une catégorie d'historiens, à qui les phénomènes économiques que présente l'histoire d'un peuple apparaissent comme le substratum des institutions créées par les autres activités de ce peuple, et en même temps comme une agence qui, en évoluant pour son compte, entraîne, par son ascendant invincible, des modifications capitales dans toutes les parties de la société donnée, qui, par exemple, commande directement sa technologie, sa richesse, son luxe, sa manière de vivre matériellement et, plus loin, plus avant, touche à ses institutions gouvernementales, administratives et finalement même à sa culture générale, à ses beaux-arts, à ses sciences... Le livre de M. Salvioli est fait pour agréer singulièrement aux historiens en question et pour les confirmer dans les convictions qu'ils ont à défendre contre les historiens d'une ou de plusieurs écoles adverses.

PAUL LACOMBE.

LA DIPLOMATIE SECRÈTE AU XVIIIE SIÈCLE

D'APRÈS M. ÉMILE BOURGEOIS[1]

En 1888, l'Académie des Sciences Morales et Politiques proposait aux historiens, comme sujet du Prix du Budget, la *Politique étrangère de l'abbé Dubois*. M. Émile Bourgeois, alors maître de conférences à l'Université de Lyon, présenta un long mémoire, qui fut couronné sur la proposition du rapporteur Albert Sorel. C'est ce mémoire que son auteur, vingt ans après, a repris, développé, transformé, et qui a donné naissance à trois gros volumes — Le Secret du Régent ; le Secret des Farnèse ; le Secret de Dubois — dont le troisième a paru vers la fin de l'année dernière.

On peut dire que M. Bourgeois y a élucidé, aussi complètement qu'il était possible, la politique étrangère de Dubois, depuis les débuts de l'abbé dans la diplomatie secrète (sa mission de Hollande en 1716) jusqu'au moment où il mourut cardinal et premier ministre, en 1723. Sans doute, M. Bourgeois a profité, en remaniant son mémoire, de quelques ouvrages parus dans l'intervalle, et dont les plus riches en éléments nouveaux ont été ceux de Wiesener et de Baudrillart ; mais il y a beaucoup ajouté lui-même, en particulier par l'étude attentive de la Correspondance des ducs de Parme, conservée à Naples ; des Mémoires inédits de Torcy sur les affaires générales de l'Europe de 1716 à 1718 (M. Bourgeois a montré le premier la façon dont les a utilisés et souvent transcrits Saint-Simon) ; enfin des papiers de Dubois, réunis ou plutôt dispersés dans les fonds du Ministère des Affaires Étrangères, où personne

1. Émile Bourgeois, *La Diplomatie secrète au XVIIIe siècle. Ses débuts.* — T. Ier : *Le Secret du Régent.* T. II : *Le Secret des Farnèse.* T. III : *Le Secret de Dubois, cardinal et premier ministre*, 3 vol. in-8, Paris, Colin, s. d.

encore n'avait pris la peine d'en établir l'exact inventaire et d'en tirer tous les renseignements précieux qu'ils contiennent.

Ces trois gros volumes — ils ont chacun près ou plus de quatre cents pages — nous donnent l'histoire de huit années à peine ; mais c'est presque l'histoire de toute l'Europe (l'histoire diplomatique bien entendu), et elle est si touffue, les intrigues et les « secrets » s'y enchevêtrent à tel point, tout au moins jusqu'à la disgrâce d'Alberoni, que M. Bourgeois n'a pas cru pouvoir l'élucider tout à fait en ne la racontant qu'une fois. Les mêmes événements, ceux de 1716 à 1719, nous sont expliqués d'abord par la politique secrète de Dubois, puis par celle d'Alberoni, qui fut souvent, d'après M. Bourgeois, celle des Farnèse. Et sans doute il en résulte d'inévitables redites : l'expédition de Sicile et ses causes, qui nous ont été racontées dans le tome Ier, reparaissent dans le tome II; la conspiration de Cellamare, la guerre d'Espagne figurent à la fin du tome II et dans le livre Ier du tome III. Mais je ne sais vraiment s'il eût été possible de débrouiller en un seul récit tant d'intrigues entrecroisées et surtout de faire comprendre, dans leur suite, la politique du Régent et de Dubois, celle d'Alberoni et celle des Farnèse, sans compter celle, ou plutôt *celles* de Georges Ier, électeur de Hanovre et roi d'Angleterre. Ne suffit-il pas que M. Bourgeois ait réussi à nous faire lire, sans fatigue et sans un moment d'ennui, douze cents pages, et que ces douze cents pages nous laissent une idée claire d'un des chapitres les plus compliqués qui soient dans toute l'histoire diplomatique des temps modernes?

Il va sans dire que nous ne pouvons songer à en donner l'analyse. Tout au plus essaierons-nous de les parcourir, en notant, ça et là, quelques-uns des renseignements nouveaux qu'elles nous apportent.

Ce n'est pas, en réalité, l'histoire de la politique européenne à l'époque de la Régence qui a tenté M. Bourgeois ; ce sont deux hommes, qu'il s'est efforcé de comprendre et de faire revivre : Dubois et Alberoni. Et voilà je crois, la vraie raison qui justifie son plan et qui a rendu nécessaires ces deux volumes successifs : le Secret du Régent, le Secret des Farnèse, c'est-à-dire le Secret de Dubois, le Secret d'Alberoni. Une idée générale justifie d'ailleurs l'union des deux études en un seul ouvrage. M. Bourgeois a vu, et il a voulu nous montrer, dans la politique de Dubois, contrariée par celle d'Alberoni et des Farnèse, les débuts de cette politique secrète,

si néfaste pour la France au XVIIIe siècle, et qui devint bientôt le « Secret du Roi ».

M. Bourgeois est un historien trop attaché aux bonnes méthodes pour avoir cédé à la tentation (qu'il eut peut-être à l'origine) de réhabiliter Dubois. Mais il a distingué, en Dubois, l'homme et le politique. L'homme n'eut certainement pas tous les vices que Saint-Simon lui a si généreusement prêtés : M. Bourgeois a pu composer, après Seilhac, un portrait de l'abbé plus nuancé et plus vraisemblable, qui nous permet de comprendre l'estime que lui témoignèrent la Palatine et Fénelon. Il a pu surtout démontrer qu'on ne saurait accuser Dubois de s'être laissé corrompre par l'argent anglais. Si Dubois a cherché à Londres ses appuis, c'est que ses relations personnelles, ses sympathies, ses intérêts propres, l'intérêt de son maître, tout l'y poussait : « Je trouve ici, écrivait-il d'Angleterre en 1717, toute l'affection possible pour Son Altesse Royale. « *Elle y est mieux servie que par ses ministres.* » Et lui-même y trouvait aussi, à tous les moments critiques, des amitiés fidèles et actives. Ce politique réaliste, pour qui l'intérêt de la France comptait moins que celui de son maître ou le sien propre, avait-il besoin d'autres raisons pour devenir « bon anglais » ?

Quant au politique, il est facile à définir. Dubois fut très ambitieux — ambitieux d'honneurs et de puissance ; — mais il lia dès l'abord et pour toujours ses ambitions à celles de son maître. Établir solidement l'autorité du Régent, lui assurer, éventuellement, la couronne : voilà les bases sur lesquelles l'abbé résolut d'édifier sa fortune. Sans jamais s'oublier lui-même, il sut rester jusqu'au bout un serviteur fidèle ; mais le serviteur du Régent, non de la France.

Aussi M. Bourgeois a-t-il pris soin de nous faire comprendre la situation et les espérances du duc d'Orléans. Jamais, avant lui, le sens et la véritable portée des renonciations, imposées par l'Angleterre à Philippe V, n'avaient été définis avec autant de précision et de clarté. M. Bourgeois établit avec évidence qu'elles ne pouvaient avoir, par elles-mêmes, aux yeux de Philippe V ou de Philippe d'Orléans, aucune valeur, parce qu'elles étaient inconciliables avec le vieux droit monarchique. Seul le droit nouveau, fondé sur la volonté des peuples et sur les accords internationaux, pouvait leur donner un sens — ce droit nouveau que la politique anglaise s'efforçait d'imposer à l'Europe et que Georges Ier mettait d'autant plus de zèle à faire prévaloir qu'il lui devait sa couronne. C'est

pourquoi l'Angleterre seule, en exigeant de Philippe V le respect des renonciations, pouvait garantir au duc d'Orléans l'héritage de Louis XV ; et je ne crois pas que personne, avant M. Bourgeois, ait fait sentir aussi bien que lui de quel poids pesa, sur toute la politique du Régent, l'espoir de la succession de France.

Il est certain que Dubois mit au service de son maître les talents d'un véritable homme d'État. Quand on l'a suivi jour par jour, avec M. Bourgeois, dans ses négociations de La Haye, de Hanovre et de Londres, on ne peut qu'admirer son activité, la souplesse et la fertilité de son esprit, sa décision. Il eut ce don précieux de voir toujours les choses comme elles sont, de ne point méconnaître les difficultés et néanmoins de ne pas se laisser décourager par elles. Mais l'emploi qu'il fit de ces rares talents fut médiocre. Il n'eut pas d'autre but que de servir deux ambitions liées l'une à l'autre, celle du Régent et la sienne propre. Il ne pensa guère qu'à elles. Quand il lui arriva de songer à la France, ce fut par surcroît. Peut-on mieux faire sentir les périls du système que ne le fait M. Bourgeois quand il nous montre Dubois installant à Londres, au début de 1718, le ministère secret du Régent et conduisant de Londres, d'accord avec le gouvernement anglais, la politique française, par le moyen d'agents secrets dont l'un, le baron de Hooke, est un Irlandais, un autre, Schaub, le propre secrétaire de Stanhope ? Peut-on mieux condamner cette prétendue politique de paix qu'en montrant qu'elle fit renaître la guerre, en Italie et en Espagne, et que plus tard elle ne trouva d'autre moyen d'échapper aux exigences anglaises que de servir les convoitises espagnoles et de préparer de loin une nouvelle guerre européenne, la guerre de la Succession d'Autriche ?

Et pourtant M. Bourgeois a beau nous montrer comment Dubois, pour rendre définitives la paix d'Utrecht et les renonciations qui y sont inscrites, doit gagner le roi d'Angleterre et l'Empereur, par conséquent satisfaire ou allécher leur convoitises, c'est-à-dire compromettre cette paix, qu'il voudrait consolider ; il a beau nous faire reconnaître que la politique de Dubois aboutit à reconstituer la Grande Alliance, avec l'aide du Régent, contre son cousin le roi d'Espagne ; il a beau nous rendre évidente la contradiction intime qui la vicie, la nécessité d'assurer au Régent l'alliance anglaise et l'impossibilité de concilier en Europe les intérêts de l'Angleterre et ceux de la France : il n'en faut pas moins, au moment de juger

Dubois, se demander ce qu'il aurait pu faire, s'il avait préféré les intérêts du royaume à ceux de son maître. Ne se serait-il pas heurté à ce dilemme : combattre l'Angleterre (et la France ne le pouvait matériellement pas) ou l'isoler, c'est-à-dire compromettre encore la paix, aux dépens de l'Espagne, en livrant l'Italie aux ambitions autrichiennes ?

La longue enquête de M. Bourgeois est plus favorable au cardinal Alberoni qu'au cardinal Dubois : elle élargit son rôle et atténue ses responsabilités. Déjà M. Bourgeois, dans l'intéressante préface des *Lettres intimes au comte Rocca*, avait ébauché un portrait de l'abbé italien très différent de celui que Saint-Simon a mis dans toutes les mémoires. C'est ce portrait que nous voyons s'achever ici. Alberoni n'y est plus du tout le « bas-valet », sans scrupules et sans vergogne, qui sut plaire à Vendôme par ses potages à l'italienne et ses inlassables complaisances. C'est un serviteur fidèle et dévoué de François Farnèse, — fidèle jusque sous la pourpre et quand il paraîtra le vrai maître de l'Espagne ; c'est un patriote, qui ne voulut pas que sa patrie fût asservie à l'Autriche. Et si même on hésitait à admettre, malgré les arguments et les citations de M. Bourgeois, que l'influence du duc de Parme sur la politique espagnole fut décisive aux deux moments critiques de juillet 1717 et de juin 1718, c'est-à-dire à l'origine des deux expéditions de Sardaigne et de Sicile, encore ne pourrait-on nier que cette influence s'exerça et que le « secret des Farnèse » fut, tout au moins, l'un des éléments de la décision. Mais le secret des Farnèse n'est pas le seul fait nouveau que M. Bourgeois introduise dans le procès d'Alberoni. Il en est d'autres, et qui paraissent indiscutables. C'est la grandeur de l'effort accompli par cet abbé italien, qui n'était alors que l'envoyé du duc de Parme à Madrid, pour régénérer l'Espagne ; c'est la réalité des ambitions autrichiennes, qui ont précédé de plus de six mois, en Italie, les entreprises espagnoles, et ne permettraient vraiment pas de considérer Alberoni comme l'agresseur, alors même qu'on voudrait oublier l'arrestation du Grand Inquisiteur Molinez à Milan ; c'est le rôle personnel d'Élisabeth Farnèse, qui ne se laissait pas toujours conduire par sa « nourrice » ; c'est la volonté de Philippe V, « d'autant plus obstinée qu'elle ne s'attachait qu'à deux ou trois idées » fondamentales ; c'est surtout l'invraisemblable histoire du complot de Saint-Aignan à Madrid, un complot qui a précédé la fameuse conspiration de Cel-

lamare, qui fut poussé plus à fond que celle-ci, et qui nous permet de juger à sa valeur l'indignation que fit paraître Dubois quand il eut saisi les papiers de l'ambassadeur espagnol. Et tout cela veut dire, non pas qu'Alberoni fut un grand homme d'État méconnu par l'histoire, mais qu'il se dévoua tout entier à l'accomplissement d'une tâche impossible que les événements lui imposèrent.

Il est difficile, après avoir lu les trois volumes de M. Bourgeois, de ne pas reconnaître l'importance que prend la politique secrète, dès ce début du XVIIIe siècle, et l'on peut sans beaucoup de peine en démêler les raisons. Si Philippe d'Orléans, si Georges Ier ont eu leur « secret », ce fut évidemment parce que leur intérêt personnel n'était pas toujours d'accord avec l'intérêt national ; mais ce fut surtout parce que l'opinion publique commençait à prendre conscience de cet intérêt national. Il était arrivé déjà que Louis XIV poursuivît un intérêt personnel et caché, par exemple quand il entreprit de faire élire roi de Pologne le duc d'Enghien, mais il lui suffisait alors de rendre plus secret encore le travail d'une diplomatie toujours secrète, parce qu'elle n'était responsable que devant lui. Au XVIIIe siècle, il n'en va plus de même ; et ce n'est pas seulement dans l'Angleterre des Georges que les ministres comptent désormais avec l'opinion. En France même, où la volonté royale fait encore loi, ceux qui servent le roi se sentent avant tout les serviteurs de l'État ; le souverain ne peut plus tout exiger d'eux ; il sait qu'entre leurs mains sa propre politique ne lui appartient plus tout entière, parce qu'elle subit le contrôle de la nation. Aussi n'a-t-il pas d'autre moyen de poursuivre ses intérêts ou ses ambitions personnels que de substituer aux serviteurs de l'État ses propres serviteurs, ses agents secrets. Georges Ier le fit, comme le Régent. Mais l'opinion, en Angleterre, était plus éclairée et plus forte qu'en France : aussi Stanhope dut-il s'efforcer de mettre les intérêts de son maître, autant qu'il le put, d'accord avec ceux de la nation. Dubois, plus libre, se contenta, tantôt de dissimuler la politique du Régent, tantôt de la colorer, pour empêcher les Français d'en trop approfondir le but et les moyens.

G. Pagès.

LES RÉGIONS DE LA FRANCE

VIII

LA LORRAINE

LE BARROIS ET LES TROIS-ÉVÊCHÉS

II (*suite*[1]).

D) *L'Histoire générale de la Lorraine depuis 1789. — L'œuvre des sociétés savantes.* — Ni sous la Révolution ni sous l'Empire la Lorraine n'eut d'historien. Les grands événements du jour absorbèrent toute l'attention. On ne songea pas au passé ; on fournissait de glorieux faits aux historiens de l'avenir. La Lorraine et les Trois-Évêchés furent fondus et formèrent, avec des fragments de l'Alsace, les quatre départements de la Meuse, de la Moselle, de la Meurthe et des Vosges ; et tout ce qu'il est possible de signaler comme études d'ensemble, ce sont précisément les mémoires statistiques que publièrent pour la Meurthe le préfet Marquis[2] — c'est l'un des meilleurs de la série — pour la Moselle le préfet

1. Voir *Revue*, t. XXII, p. 162.

2. Marquis, *Mémoire statistique du département de la Meurthe, adressé au ministère de l'intérieur, d'après ses instructions*, Paris, impr. impériale, an XIII, 231 pages in-fol. M. H. Parisot a soutenu, en 1907, devant la Faculté des lettres de Nancy, un mémoire, pour le diplôme d'études supérieures, *L'organisation de l'administration départementale et communale par le premier préfet de la Meurthe, J.-J. Marquis.*

Colchen [1]. En 1802, l'Académie de Nancy s'était reconstituée comme société libre, puis fut reconnue officiellement ; mais, ne disposant point de ressources suffisantes, elle ne put livrer à la presse que de loin en loin jusqu'en 1833 un fascicule très mince contenant le *Précis analytique* de ses travaux [2] ; à partir de 1833 seulement, elle publie un volume annuel de *Mémoires* où l'histoire locale a naturellement sa place [3]. C'est à l'Académie de Nancy, devenue en 1850 l'Académie Stanislas, que s'est formé l'homme qui nous a donné au XIXe siècle une très estimable histoire de Lorraine.

Augustin Digot, né à Nancy le 28 août 1815, se destinait d'abord au barreau ; mais assez vite il renonça à plaider et, satisfait d'une honnête aisance, il décida de se consacrer tout entier à l'étude de l'histoire locale. Il écrivit d'abord les éloges des anciens historiens du pays, composa quelques dissertations détachées, par exemple sur les salines de Moyenmoutier [4], sur la commune de Neufchâteau [5], sur les ruines romaines de Grand [6], et toutes ses études attestent sa profonde conscience historique : il recourait aux documents et rien qu'aux documents, ne se payant jamais de phrases. Toutes ces études de détail le préparèrent à écrire son *Histoire de Lorraine* dont les six volumes parurent en 1856 [7]. Digot avait lu ce qu'il était possible de lire à Nancy sur l'histoire du passé ; il avait compulsé les manuscrits de la bibliothèque publique, fait quelques sondages aux archives. Son livre est ingénieusement distribué : il n'expose pas seulement l'histoire des ducs règne après règne ; mais il passe en revue, pour chaque période importante, la situation morale du pays, les réformes religieuses, les écoles, les grands hommes nés sur le territoire. Ce n'est plus une histoire dynastique, mais, comme le titre l'indique, une histoire de la région. Sans doute

1. *Mémoire statistique du département de la Moselle*, Paris, imprimerie de la République, an XI, 196 pages in-fol. Le préfet des Vosges, Desgouttes, fit simplement paraître quatre tableaux statistiques, an X. Rien n'a paru sur la Meuse.

2. Douze fascicules parurent sous ce titre ; ils sont d'assez médiocre importance pour l'histoire locale.

3. Voir la *Table alphabétique des publications de l'Académie Stanislas*, rédigée par les soins de J. Favier, Nancy, 1902, 225 pages. — On trouvera la table des Mémoires des sociétés savantes de la région, volume par volume, dans la *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France*, par Robert de Lasteyrie. Voir les diverses séries.

4. *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1846, p. 97.

5. *Ibid.*, 1847, p. 9.

6. *Ibid.*, 1850, p. 232.

7. Nancy, Vagner, 440-404-411-404-468 et 428 pages. La librairie Crépin-Leblond a réimprimé l'ouvrage tel quel, sans aucune modification, en 1878-1880.

Digot s'est laissé tromper par les prétendus fragments de mémoires copiés par Mory d'Elvange et qu'il introduit presque tout au long dans la trame de son récit; il donne une place trop grande à l'Église et aux évêques, et son histoire pourrait, comme celle de dom Calmet, s'intituler : histoire ecclésiastique; il est très dur aux protestants, encore davantage aux jansénistes : le style est médiocre; mais que de vues justes dans cette œuvre laborieuse ! Digot devait faire mieux, même beaucoup mieux. En 1863, il publiait en quatre volumes une *Histoire du royaume d'Austrasie* qui n'est pas assez connue [1]. Il y a montré qu'il possédait l'art d'extraire d'un document tout ce qu'il contient, d'interpréter les textes jusqu'au fond, d'en tirer des déductions ingénieuses. Les notes à la fin des chapitres sont parfois des modèles de discussion élégante. Digot s'est fait un système sur les institutions mérovingiennes ; il est passionément romaniste, et Fustel de Coulanges est arrivé souvent aux mêmes résultats que lui. Cette œuvre fut la dernière de Digot; le travail acharné auquel il se livrait altéra sa santé toujours chétive, et il s'éteignit le 29 mai 1864 [2].

A côté de l'Académie de Stanislas fut créée, en 1848, par un groupe de jeunes gens très enthousiastes, la Société l'archéologie lorraine. A la vieille Académie où entraient seulement un petit nombre d'élus, ils voulaient opposer une association nouvelle, ouverte à tous ; aux mémoires de la compagnie où les articles de science pure tenaient la principale place, une collection nouvelle consacrée exclusivement à l'histoire régionale [3]. Le succès, — succès inespéré — consacra leurs généreux efforts. La société d'archéologie lorraine, avec ses 800 membres, est aujourd'hui très prospère; elle a créé une première fois puis recréé, après l'incendie du 17 juillet 1871, le Musée lorrain ; elle a publié près de 150 volumes, *Bulletins* ou *Mémoires* annuels, *Journal* ou *Bulletin mensuel*, *Recueil de documents sur l'histoire de la Lorraine* [4], etc. Dans ces volumes

1. Nancy, Vagner, 384, 376, 379 et 398 pages.

2. Gillet, *Notice historique et littéraire sur M. Auguste Digot*, dans les *Mémoires de l'Académie Stanislas*, 1865, pp. 420-441.

3. Cf. la brochure : *Cinquantenaire de la Société d'archéologie Lorraine, 28, 29 et 30 juin 1898*, 89 pages.

4. *Table alphabétique générale des publications de la société d'archéologie lorraine (1849-1900)*, rédigée par Charles Sadoul, Nancy, 1903, 1 vol. in-8 de XXXI-376 pages. C'est dans le *Recueil de documents* qu'a paru l'édition de la *Chronique de Lorraine*, par l'abbé Marchal, une série d'inventaires des ducs lorrains, le catalogue de la collection lorraine dressé par M. Paul Marichal, etc.

sont les matériaux de l'histoire de Lorraine jusqu'en 1789 et aussi une foule de monographies, d'études de détail, généalogiques, archéologiques, numismatiques, économiques : aucune autre collection ne fournit une moisson aussi riche.

Un nom revient souvent au bas des articles et il nous doit retenir ; c'est celui de Henri Lepage, archiviste du département de la Meurthe depuis 1847, puis président de la société d'archéologie depuis 1851 et remplissant ces deux fonctions jusqu'au jour de sa mort, le 27 décembre 1887.

Henri Lepage a été un archiviste modèle. Il connaissait admirablement son dépôt qu'il a classé avec le plus grand soin. Il a publié l'inventaire sommaire jusqu'en 1789 des archives départementales qui s'appelaient les archives de la Meurthe et qui sont devenues, depuis 1871, celles de Meurthe-et-Moselle ; il en a dressé une triple table alphabétique par noms de lieux, de personnes et de matières [1], rendant ainsi toutes les recherches faciles. Il a laissé d'autres inventaires manuscrits, celui du fonds révolutionnaire (série L), des dossiers de la vente des biens nationaux, des arrêts du Conseil de préfecture. Il a classé les archives municipales de Nancy comme les archives départementales et il en a tiré la substance en quatre volumes [2] ; il a mis de l'ordre dans les archives hospitalières et dans celles des notaires. Son successeur, M. Duvernoy, continue la tâche et poursuit l'inventaire des archives communales de Meurthe-et-Moselle [3]. M. Lepage n'a pas seulement lu les titres des pièces, mais les pièces elles-mêmes, et il en a tiré une série d'articles qui, mis bout à bout, formeraient une histoire de la Lorraine jusqu'en 1766. Il est peu de sujets auxquels il n'ait touché, ayant dû seulement renoncer à l'interprétation des pièces allemandes de son dépôt — elles sont assez nombreuses pour la Lorraine allemande, — et s'étant enfermé de parti pris dans ses archives, sans rechercher au dehors, dans les bibliothèques de Paris par exemple. Et l'homme à qui sont dus tant d'articles est l'auteur de gros répertoires : le *Dictionnaire topographique de la Meurthe* [4] dans la collection des dictionnaires dépar-

1. Nancy, 6 vol. in-4.

2. *Les Archives de Nancy ou documents inédits relatifs à l'histoire de cette ville*, Nancy, L. Wiener, 1865, XXXI-368, 399, 400 et 336 pages in-8.

3. Ont paru les inventaires des archives communales de l'arrondissement de Briey et de celles de l'arrondissement de Lunéville, depuis le canton d'Arracourt jusqu'à celui de Lunéville-sud, moins la commune de Lunéville, t. VII et VIII de l'inventaire général.

4. Paris, Impr. impériale, 1862, XXVII-213 pages in-4.

tementaux publiés par le ministère de l'Instruction publique ; *la Statistique de la Meurthe*[1] (un volume sur la géologie, la botanique et la zoologie, un second contenant l'historique des communes), un ouvrage analogue en collaboration avec Ch. Charton sur le *Département des Vosges*[2] ; les *Communes de la Meurthe* où sont mis bout à bout tous les documents fournis sur chaque localité par les archives départementales[3], ensemble de travaux unique sur notre histoire régionale[4].

La ville de Metz a voulu avoir des sociétés scientifiques analogues à celles de Nancy, et nous y voyons apparaître les mêmes institutions, avec un peu de retard. La Société des sciences et des arts de Metz se reconstitue en 1819 et prend, en 1828, le titre d'Académie de Metz qu'elle a gardé. Elle organise des expositions d'art et d'agriculture et, depuis 1828, elle fait paraître, chaque année, un volume des *Mémoires*[5] où l'on trouve des discours d'apparat, des pièces de vers et aussi une série d'excellents articles sur l'histoire et les institutions du pays messin. Depuis l'annexion de la ville à l'Allemagne, l'Académie de Metz reste fidèle à sa tâche ; sans aucune subvention, se recrutant exclusivement dans la population indigène où les vides se sont faits si grands, elle tient encore

1. *Le Département de la Meurthe, statistique historique et administrative, publiée sous les auspices du préfet de la Meurthe*, Nancy, Peiffer, 1843, 2 vol., VIII-361 et 725 pages.

2. *Le Département des Vosges*, Nancy, Peiffer, 1845, 2 vol., VI-560 et 1056 pages.

3. *Les Communes de la Meurthe. Journal historique des villes, bourgs, villages, hameaux et censes de ce département, publié sous les auspices du préfet de la Meurthe*, Nancy, A. Lepage, 1853, LVI-473 et 779 pages.

4. On trouvera quelques articles historiques dans le *Bulletin de la société de géographie de l'Est*, paru à Nancy depuis 1879, dans le *Bulletin des sociétés artistiques de l'Est*, publié depuis 1895. M. Auguin, puis M. Goutière-Vernolle ont fait paraître à Nancy depuis 1883, une revue *Nancy artiste*, devenue en 1889 la *Lorraine artiste* dont la collection est difficile à se procurer complète et où, faute de tables, il est souvent difficile de se reconnaître. De 1874 à 1878 il a existé à Pont-à-Mousson une *société philotechnique* qui a publié deux volumes de *Mémoires*.

5. Elle publia d'abord, à partir de 1821, le compte rendu de ses séances annuelles. Ces volumes se transformèrent en mémoires en 1828. *Mémoires de l'Académie de Metz, société des lettres, sciences et arts*, Metz, in-8. L'ensemble comprend jusqu'en 1906, 87 volumes. Dans les Mémoires de 1870-71, on trouvera les *Tables générales des deux premières séries*, 1819-1871, dressées par Jules Thilloy, II-299 pages. — En 1895, M. Box a publié les *Tables générales récapitulatives* (ce n'est pas un catalogue des articles, mais la liste des membres et des lauréats depuis 1819, les questions mises au concours ; la liste des travaux contenus dans les *Mémoires* qui devait suivre n'a pas été donnée), 512 pages in-8. Enfin M. A. Fleur, agent de la société, a donné la *Table générale par ordre alphabétique des Mémoires de l'Académie de Metz (1819-1903) avec une introduction présentant les pièces les plus intéressantes pour l'histoire de la Société Royale des Sciences et des Arts de Metz, 1757-1792, et pour la reconstitution de l'Académie en 1819*, 1908, 424 pages in-8.

ses séances régulièrement, publie ses *Mémoires* et s'enorgueillit justement de cette fidélité au passé, de ce pieux souvenir qui doit toucher infiniment les Français. Elle a travaillé et travaille encore, *pro virili parte*, à faire aimer le pays messin et la plus grande patrie. A côté de ces mémoires d'une société où la science se marie à la littérature, Metz, pays de décentralisation, a eu sa revue littéraire, l'une des rares revues provinciales qui ait fait concurrence aux revues parisiennes. Fièrement, elle a arboré sur sa couverture le nom de l'ancien royaume mérovingien dont Metz a été, en règle générale, la capitale. De 1837 jusqu'à la guerre de 1870, a paru l'*Austrasie* dont la série complète compte 33 volumes[1]; on y lit d'excellents résumés historiques dus à Charles Abel, Emile-Auguste Bégin, Georges Boulangé, Ernest de Bouteiller, Emmanuel Michel, Auguste Prost, etc.; et voici que, depuis 1905, ce titre d'*Austrasie*[2] revit, et une nouvelle série de volumes est commencée; nous souhaitons bonne chance aux jeunes gens qui veulent continuer l'ancienne tradition.

De même que la société d'archéologie lorraine, ouverte à toutes les bonnes volontés, s'est créée en 1848 à côté de l'Académie de Stanislas, ainsi la société d'archéologie et d'histoire de la Moselle s'est fondée, en 1858, à côté de l'Académie de Metz. Sur le modèle des publications de Nancy, elle fit paraître des *Bulletins* et des *Mémoires*. Les *Bulletins* ont paru jusqu'en 1873 et forment une série de 15 volumes; les *Mémoires*, d'abord publiés très régulièrement, n'ont pu paraître qu'à d'assez longs intervalles après les funestes événements qui sont présents à la mémoire de tous. Après que la Société eut été présidée avec beaucoup de vaillance par Victor Simon, de Bouteiller, Charles Abel, il fallut nommer un président de liquidation, et M. Box, qui fut choisi, a publié comme testament de la société française, en 1902, un court historique et une table générale des publications qui forme le tome XIX des *Mémoires*[3]; le superbe volume de l'abbé Dorvaux, les *Pouillés*

1. Le nom de la revue a été modifié quelque peu, 1837-1839, *L'Austrasie*; 1840-1843, *Revue d'Austrasie*; 1844-1845, *Revue de Metz*; 1853-1863, *L'Austrasie*; 1864-1894, *Revue de l'Est*. Cf. *L'Austrasie, Tables générales de 1837 à 1869*, par Jean-Julien de Metz, Metz, 1907, 96 pages in-8.

2. 5 volumes et 2 fascicules du t. VI (1910) ont paru. Citons parmi les études historiques de la revue l'*Histoire du château d'Aulnoy-sur-Seille*, par la baronne de la Chaise.

3. Metz, 1902. Une autre table par E. Paulus avait été donnée dans le *Jahr-Buch* de la société allemande dont il sera question plus loin, t. I, pp. 273-310. Rappelons

de Metz, sur lequel nous aurons à revenir, forme le t. XVIII de la collection.

On a travaillé avec beaucoup de zèle à Metz, et nous n'avons pas encore dit que M. de Bouteiller amassa les matériaux qui lui servirent à publier, en 1874, le *Dictionnaire topographique de l'ancien département de la Moselle*[1]; mais, parmi tous ces travailleurs, une place à part doit être faite à Auguste Prost qu'on peut rapprocher de Henri Lepage. Son nom se retrouve sans cesse dans les publications de l'Académie, dans celles de la société d'archéologie et dans l'*Austrasie.*

Auguste Prost n'était pas d'origine messine, mais franc-comtoise; les hasards de la vie de garnison amenèrent son père, brillant officier de génie, à Metz où il se maria et où lui naquit, le 11 août 1817, un fils. Le jeune homme, après de bonnes études au collège, entra dans une maison de banque; mais, après quelques années de vie de bureau, fut rebuté et cherchait une autre voie, Or, en 1846, le congrès archéologique de France, tint sa session à Metz; Auguste Prost y lut un mémoire sur la *classification chronologique des édifices religieux du pays Messin depuis le milieu du XIe siècle jusqu'au milieu du XVIe.* Son chemin était trouvé; depuis cette date jusqu'au jour de sa mort, le 14 juillet 1896, il va se consacrer tout entier à l'histoire de Metz. La bibliographie de ses œuvres qu'a dressée en 1885, M. Quépat, dans le *Dictionnaire biographique de la Moselle,* comprend 126 numéros auxquels se sont ajoutées depuis des œuvres importantes. Toutes les périodes de l'histoire

que la société a fait publier par Ch. Abel et E. de Bouteiller le *Journal* de Jean Bauchez. Cf. *supra.* M. Charles Abel tenta de créer à Briey, dans la partie du département de la Moselle demeurée à la France, une section spéciale de la société. Il publia en 1888, au nom de cette section, une brochure : *La paroisse de Longuyon et son église collégiale de Sainte-Agathe*, Briey, E. Branchard, 111 pages in-8.

1. Paris, Impr. nationale, 1874, LV-316 pages. A noter dans le titre le mot *ancien* qui a sa grande mélancolie. M. de Bouteiller a ajouté aussi, *Dictionnaire... rédigé en 1868.* — L'inventaire des archives départementales était commencé par l'archiviste français M. Sauer ; il continua la tâche après l'annexion et ainsi ont paru trois volumes, comprenant les séries A à G, et le début de la série H, jusqu'au n° 3852 ; le dernier volume a été achevé sur l'ancien plan et en langue française par M. Wolfram M. Hauviller, l'archiviste actuel, a donné dans les *Annales révolutionnaires* de 1910, sous le titre : *Les Archives révolutionnaires du département de la Moselle à Metz*, un court inventaire des archives des districts de Briey et de Longwy, et des actes et de la correspondance des représentants du peuple en mission dans le département. M. Sauer a encore donné : *Inventaire des aveux et démembrements déposés aux archives départementales à Metz, précédé d'une notice sur la création de la chambre royale*, Metz, Scriba, 1894, XVIII-232 pages. M. Diss a publié un *Inventaire sommaire des archives de la ville de Metz antérieures à 1790*, Metz, J. Verronnais, 1880, VII-213 et 39 pages.

messine ont attiré son attention ; il a passé en revue les Médiomatrices celtes qui honoraient Sirona, Cissonius, Grannus et leur élevaient ces monuments conservés au Musée de Metz, les conquérants romains qui dressèrent la colonne de Merten, les premiers disciples qui prêchèrent aux Messins le christianisme. Mais surtout il s'est occupé de la Metz de moyen âge, de la cathédrale sur laquelle il a écrit un volume très documenté, des institutions de la cité affranchie du joug des évêques. En de nombreux articles, il nous fait connaître le maître échevin, les Treize, le grand conseil, les trois maires, les comtes jurés avec leurs attributions multiples et enchevêtrées [1]. Dépassant cette période, il nous présente l'un des personnages les plus curieux du XVIe siècle, Corneille Agrippa, qui habita Metz de 1518 à 1520 et fut l'un des apôtres des sciences occultes. Prost fit partie du conseil municipal lors du siège et se dépensa pour soulager les infortunes de ses concitoyens ; il a écrit au jour le jour l'histoire du blocus de Metz et des événements qui l'ont suivi, et c'est un document poignant ; il a déposé au procès Bazaine et dit toute sa colère contre le maréchal de France qui avait livré Metz la Pucelle. Il a voulu que sa fortune servît encore après sa mort à l'histoire messine. Il a légué à la Bibliothèque nationale sa collection de manuscrits anciens sur l'histoire de Metz, parmi lesquels le manuscrit autographe des *Mémoires* de Philippe de Vigneulles, le journal de la vie de Paul Ferry, et 49 volumes de pièces originales et de chartes, acquis à la vente Emmery ; et, avec eux, 80 volumes contenant les extraits pris par lui [2] et ses propres ouvrages. Il a laissé à l'Académie des inscriptions, une rente de 1,200 francs pour que chaque année elle décernât un prix à un ouvrage écrit par un Français sur l'histoire de Metz et des régions voisines ; enfin il a donné à la société des Antiquaires 100,000 francs pour qu'elle pût publier chaque année un fascicule consacré à Metz, et ainsi a paru le nouveau recueil des *Mettensia* [3]. Auguste Prost a vécu pour Metz

1. Voir son ouvrage : *Les institutions judiciaires de la cité de Metz*, Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1892. Extrait des *Annales de l'Est*.

2. Le catalogue en a été dressé par M. Omont, 114 pages in-8. Extrait des *Mettensia*. Cf. *infra*, n° 3.

3. A Paris, C. Klincksieck. Ont paru jusqu'à présent. I (1897), *Auguste Prost, sa vie, ses œuvres, ses collections*, 167 pages. — II (1898 à 1901) *Cartulaire de l'abbaye de Gorze*, publié par A. d'Herbomez, 673 pages. — III (1902) *Remarques chronologiques et topographiques sur le cartulaire de Gorze*, par Paul Marichal, 105 pages. — IV (1903-1905), *Cartulaire de l'évêché de Metz*, par Paul Marichal, 583 pages. — V (1906-1908), *Cartulaire* (suite), Introduction et tables, 293 pages. — VI (1909), *Chroniques et chartes de l'abbaye de Saint-Mihiel*, publiées par André Lesort.

française toute sa vie ; et il a voulu que les érudits français n'oublient jamais la fière cité devant laquelle avait sombré la fortune de Charles-Quint.

Peu de temps après l'annexion, les Allemands s'efforcèrent de créer une société historique à eux ou d'absorber la société d'archéologie et d'histoire de la Moselle. La dernière résista, et les vainqueurs durent constituer une société nouvelle qui porte un nom germanique : *die Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*. La société fut constituée en 1888 ; elle reçut tous les encouragements de l'administration avec de fortes subventions ; les communes du *Bezirk* furent des membres inscrits d'office ; l'Empereur d'Allemagne se déclara son protecteur ; le président du district, les directeurs des cercles s'intéressèrent à ses travaux, par goût d'abord, puis par obligation professionnelle. Enfin elle eut en M. Wolfram, directeur des archives départementales, un président très souple qui s'est efforcé, tout en affirmant le caractère allemand de la société, de conquérir l'élément indigène. Dans le *Jahr-Buch* [1] que la société publie depuis 1888, M. Wolfram a accueilli des articles dans les deux langues, et quelques prêtres ou quelques érudits lorrains y ont parlé du vieux patois messin ou ont raconté quelque épisode du lointain passé ; les procès-verbaux des séances de la société sont publiés concurremment en français et en allemand. Les collaborateurs allemands ont été formés aux bonnes méthodes par les Universités et il ne nous en coûte pas d'affirmer — parce que c'est la vérité — que, dans l'ensemble, la valeur scientifique des 22 volumes parus jusqu'à ce jour, est supérieure à celle des anciennes collections messines. Au *Jahr-Buch*, la société a ajouté depuis 1901, une collection de textes : *Quellen zur lothringischen Geschichte* ; elle se propose de publier, ainsi qu'il a été dit, les anciennes chroniques messines et d'autres documents intéressant la Lorraine, spécialement la partie dont l'Allemagne s'est emparée [2].

1. *Jahr-Buch. der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, Metz, Scriba, petit in-4. — En l'année 1903, M. l'abbé V. Châtelain, curé de Vatimont, a tenté de fonder, en langue française, une *Revue historique de Metz et de la Lorraine allemande* ; mais l'entreprise a échoué ; un seul volume a paru, contenant entre autres articles, une étude sur l'amphithéâtre romain de Metz.

2. Voici les volumes de cette collection parus jusqu'à ce jour : *Vatikanische Urkunden und Regesten zur Geschichte Lothringens*, gesammelt und bearbeitet von Heinrich Volbert Sauerland (du 24 décembre 1294 au 24 décembre 1370). 2 vol. de 441 et 373 pages. — *La Chronique de Jacques Dex* (cf. *supra*). — *Die Metzer Bannrollen des dreizehnten Jahrhunderts*, herausgegeben von Dr Karl Wichmann (Les rôles de

En dehors de Nancy et de Metz, d'autres sociétés s'étaient formées dans les autres centres de la Lorraine et chacune a écrit comme un fragment de l'histoire de la région. La société d'émulation d'Épinal, créée en 1825, publie tous les ans, depuis 1831, un volume d'*Annales*[1] et a entrepris une collection : *Documents rares et inédits de l'histoire des Vosges*[2]. On y raconte spécialement l'histoire de cette région des Vosges qui a longtemps dépendu des évêques de Metz, qui se donna en 1444 au roi de France Charles VII et que Louis XI céda au duc Jean de Lorraine, comme il livra Gênes au diable. L'inventaire des archives départementales des Vosges a été aussi commencé par MM. Guéry, Chevreux et Philippe[3] ; et la publication des archives de la ville d'Épinal, entreprise par Charles Ferry, est poursuivie par M. Philippe[4]. Le dictionnaire topographique du département sera bientôt publié par les soins de M. Paul Marichal. Un chef de division à la préfecture d'Épinal, M. Léon Louis, a entrepris, en 1887, une grande publication sur le département des Vosges, dont les diverses parties ont été confiées à des spécialistes[5] ; M. Chevreux y a donné un *Dictionnaire des communes* sur le modèle de celui de MM. Lepage et

bans de tréfonds ; ce sont les mutations des propriétés), 2 vol. de 441 et 579 pages. Les tables et les cartes paraîtront prochainement. — *Cahiers de doléances des communautés en 1789*, I, Bailliage de Boulay et de Bouzonville, publiés par N. Dorvaux et P. Lesprand (La publication est faite sur le plan arrêté par la commission française de la publication des documents économiques sur l'histoire de la Révolution), xv-547 pages. — *Wörterbuch der deutsch-lothringischen Mundarten*, bearbeitet von Michael-Ferdinand Follmann, xv-571 pages.

1. De 1825 à 1831 elle a publié un simple journal et un compte rendu des séances. Cf. Claudot, *Table des matières et des noms d'auteurs contenus dans les ouvrages publiés par la société d'émulation des Vosges de 1825 à 1859 et de 1860 à 1889*. Épinal, Busy, 1890 et 1891.

2. 11 volumes ont paru de 1868 à 1896.

3. M. Guéry avait donné un inventaire des séries A, C et E qui est médiocre. La série G a été commencée par MM. F. de Chanteau, Guilmoto, Paul Chevreux et continuée par M. André Philippe ; ont été publiés les inventaires des chapitres de Blâmont, Darney, Deneuvre, Épinal, Poussay, Saint-Dié, Remiremont, Toul et des diverses églises paroissiales. L'inventaire de cette série comprend 3 volumes. M. L. Duhamel a publié l'inventaire des archives communales des arrondissements d'Épinal, Mirecourt, Neufchâteau, Remiremont et Saint-Dié, moins celles des localités importantes. Il a donné, en outre, en 1868, l'inventaire des archives communales de Charmes, en 1870, celui de La Bresse ; M. Henriot a publié l'inventaire de Rambervillers.

4. *Inventaire historique des archives anciennes de la ville d'Épinal*, rédigé par Ch. Ferry, Épinal, H. Fricotel, 1885-1892, 6 vol. in-8. La fin de cet inventaire, séries DD et EE, est reprise dans la collection des *Inventaires sommaires*, format in-4, et il est poursuivi par M. André Philippe, Épinal, 1910.

5. *Le département des Vosges, Description, Histoire, Statistique*. Épinal, E. Busy, 7 vol. in-8. La géographie a été traitée par les docteurs Bailly et Alban Fournier, la flore par Eug. Berher et le docteur Antoine Mougeot, la géologie par Vélain, etc.

Charton que nous avons signalé plus haut. A Saint-Dié s'est constituée, après la guerre de 1870, grâce à l'activité de M. Henry Bardy, une seconde société, la Philomathique vosgienne ; elle publie, depuis 1876, un *Bulletin* bien compris où elle rappelle les anciennes gloires du Val de Galilée, la fondation de la célèbre abbaye, l'imprimerie du XVIe siècle et ce Gymnase vosgien qui, en 1507, proposa de donner le nom d'Amérique au continent nouvellement découvert[1].

Le département de la Meuse possède aussi, depuis 1840, sa Philomathique qui fut créée non à Bar-le-Duc, le chef-lieu, mais à Verdun. Elle publie, à des intervalles irréguliers, des *Mémoires* qui contiennent d'intéressants articles[2]. Le membre de la société qui a déployé le plus d'activité est assurément M. Félix Liénard, mort en 1894 en un âge avancé. C'est lui qui est l'auteur du *Dictionnaire topographique de la Meuse*[3], paru en 1872 ; et en son *Archéologie de la Meuse*[4] il a signalé et dessiné les antiquités trouvées sur le territoire du département. La société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc est beaucoup plus jeune, puisque sa création remonte à quelque temps avant la guerre ; son premier volume de *Mémoires* parut en 1871[5]. Cette société compulse surtout les annales des deux Barrois, l'un tourné vers la France depuis le traité de Bruges en 1301 et mouvant du Parlement de Paris, l'autre ayant dans les grands jours de Saint-Mihiel sa juridiction autonome. Il pouvait sembler qu'un des membres de cette société, Victor Servais, donnerait une histoire du Barrois ; il en a du moins écrit un fragment excellent, *Annales historiques du Barrois de 1352 à 1411*, sur lequel nous aurons à revenir[6]. Il pouvait sembler aussi qu'un

1. *Table alphabétique générale des trente premiers volumes des Bulletins de la société philomathique vosgienne* (1875-1909), rédigée par Charles Sadoul, 101 pages in-8. Saint-Dié, C. Cuny, 1907.

2. *Mémoires de la Société philomathique de Verdun* (Meuse). Verdun, L. Laurent, 1840-1901, 15 vol. in-8.

3. Paris, Imprimerie nationale, 1872, XLIV-297 pages in-4.

4. Cf. *infra*.

5. *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre. Depuis 1902, la société publie aussi un Bulletin mensuel. Elle a fait paraître deux volumes de *Documents pour servir à l'histoire du Barrois* : le *Journal* de Gabriel Le Marlorat, auditeur en la Chambre du Conseil et des comptes du Barrois (1605-1632), et le recueil des armes et blasons des familles nobles actuellement existantes et établies dans la ville de Bar et dans l'étendue de son district (œuvre écrite en 1771). — Il s'est fondé en 1889, à Montmédy une *Société des naturalistes du Nord de la Meuse* qui, depuis 1898, admet dans son *Bulletin* des études d'archéologie et d'histoire, dues surtout à F. Houzelle.

6. Cf. *infra*.

autre membre, Wlodimir Konarski nous donnerait une histoire de Bar-le-Duc ; il a du moins écrit sur la ville une série d'articles que ses amis ont réunis après sa mort[1] et qui attestent des recherches nombreuses, un jugement très droit, une verve prime-sautière, et nous font d'autant plus regretter que le grand dessein n'ait pas été exécuté. L'inventaire des archives départementales est à peine commencé[2].

A côté des sociétés savantes l'Université de Nancy est devenue un centre pour les études historiques locales. La Faculté des lettres dirige, depuis 1887, une revue, les *Annales de l'Est*, qui a fait chaque année une place plus grande à la Lorraine[3]. La revue, depuis 1910, a changé de caractère et paraît en fascicules détachés, chacun traitant un sujet d'érudition spécial : mais la Faculté a tenu à ce qu'un de ces fascicules annuels rendît compte de tous les ouvrages parus sur la Lorraine l'année précédente. Bon nombre de mémoires présentés par les candidats au diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie sont consacrées à la région lorraine ; et la Faculté a fait soutenir, pour le doctorat ès lettres, un certain nombre d'excellentes thèses sur l'histoire locale[4]. A la Faculté de droit des thèses de doctorat sont consacrées au droit lorrain et forment une collection spéciale, la collection Rogéville, du nom du plus éminent des jurisconsultes de la région sous l'ancien régime[5]. Enfin des particuliers ont créé des revues spéciales qui ont eu le plus vif succès. En 1904, M. Charles Sadoul a fondé le *Pays Lorrain*, devenu plus tard le *Pays Lorrain et Messin*, où

1. *Bar-le-Duc et le Barrois*. Texte, dessins à la plume et eaux-fortes par Wlodimir Konarski, 2 vol. in-4 de 510 et 359 pages. Bar-le-Duc, imprimerie Comte-Jacquet.

2. M. Ad. Marchal en a publié en 1875 un t. Ier comprenant la série B. (bailliages et Chambre des comptes du duché de Bar). Des feuilles ont été tirées, comprenant les séries C et E. M. Léon Thévenin, employé, a donné un *Répertoire numérique* des séries T, S et V (1910). — MM. H. Labande et J. Vernier ont donné l'*Inventaire sommaire des archives communales de la ville de Verdun*, antérieures à 1790. Verdun, 1891, avec une bonne d'étude de Labande sur l'organisation municipale de Verdun du XIIe au XVIe siècle. Le même M. Labande a publié l'inventaire sommaire des archives hospitalières de cette ville avec une introduction sur la *Charité à Verdun jusqu'en 1789*.

3. Les *Annales de l'Est* ont paru chez Berger-Levrault de 1887 à 1904, 17 vol. in-8. Une table des dix premiers volumes se trouve à la fin du t. X. De 1905 à 1909, la Faculté de Nancy s'est associée à celle de Lille pour publier les *Annales de l'Est et du Nord*, 5 vol. in-8. Une table des volumes de 1897 à 1909 va paraitre prochainement.

4. Les thèses de l'abbé Eug. Martin, Baumont, Pierre Boyé, Pionnier, Aimond que nous citerons plus loin.

5. Ces thèses ont paru sous la direction de M. G. Gavet, chargé d'une conférence de l'histoire du droit lorrain. La collection de Rogéville compte aujourd'hui 20 volumes.

sont racontées tant d'anecdotes piquantes, réunis tant de faits curieux, revue à la fois littéraire et historique où la fantaisie s'allie aux sévérités de l'érudition ; mais cette fantaisie elle-même constitue un document, car les auteurs de ces articles d'imagination, formés à l'école de Maurice Barrès, sont imprégnés de la saveur du terroir[1]. A ce premier recueil M. Sadoul a ajouté, depuis 1906, la *Revue lorraine illustrée*, à l'imitation de la *Revue alsacienne illustrée* : c'est un très beau et très artistique recueil où sont reproduits les monuments et les beaux sites de la Lorraine, où d'excellentes notices retracent la physionomie des anciennes cités de la province, où les œuvres des artistes locaux, des Gallé, des Friant, des Prouvé, des Royer, sont appréciées. Le succès chaque jour croissant de ces revues fait honneur au directeur et aussi au public ; on y peut voir comme un réveil de l'esprit régional. Et ce réveil est aussi marqué par la résurrection en 1905 de l'*Austrasie* et par la fondation en 1909 des *Marches de l'Est* qui veulent être l'organe non seulement de la Lorraine, mais de l'Alsace, du Luxembourg et des pays wallons, de toutes les régions où l'esprit français entre en conflit avec les prétentions des Germains ou des Flamands, groupement nouveau, par-dessus les frontières, de ceux qui aiment et défendent notre si doux parler.

Nous avons indiqué les inventaires des divers dépôts d'archives locales ; mais il ne faut pas oublier que Paris possède d'importantes archives intéressant au plus haut point l'histoire de Lorraine. Au moment où la France mit la main sur le duché en 1633, le duc Charles IV fit transporter à La Mothe, dans six grands coffres, les titres du trésor des chartes qui lui paraissaient les plus importants. Après la prise de cette forteresse par le maréchal de La Force (1634), ces documents furent expédiés à Paris, où Théodore Godefroy fut chargé d'en faire l'inventaire, qu'a publié Henri Lepage[2]. Les pièces furent déposées à la Sainte-Chapelle et rendues pour la plupart à Charles IV, après le traité de Vincennes de 1661. Quelques documents seulement restèrent à Paris et se trouvent aujourd'hui aux archives nationales dans le supplément du trésor des chartes (série J 913, 932, 981 à 986, 988, 989 *a* et *b*). Quelques autres entrèrent dans la collection que for-

1. Sept volumes, dont l'épaisseur a toujours augmenté, ont paru 29, rue des Carmes, Nancy.
2. Dans le *Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine*, t. III (1857).

mèrent Théodore Godefroy et son fils Denis et sont aujourd'hui à la bibliothèque de l'Institut[1].

En 1670, lors de la nouvelle occupation de la Lorraine, le roi de France enleva une seconde fois le trésor des chartes de Lorraine, avec les registres de la Chambre des comptes. Ces archives furent conduites à Metz sur dix-huit chariots. Un érudit français, Honoré Caille-Dufourny en fit un inventaire dont il reste plusieurs copies manuscrites[2]; mais de nouveau, quand la Lorraine fut donnée à Léopold, ces documents revinrent à Nancy. Après le traité de Vienne qui donnait la Lorraine à Stanislas Leszczynski et éventuellement à la France, le gouvernement de Louis XV chargea Antoine Lancelot, bibliothécaire à la bibliothèque royale, d'examiner les archives de Lorraine. Pendant trois années, de 1737 à 1740, celui-ci rétablit l'ordre dans le dépôt[3]; mais en même temps il mit de côté une série de pièces pour la bibliothèque du roi ; c'étaient celles qui pouvaient concerner les terres appartenant à la France en 1737 ; celles qui avaient rapport aux régales du Barrois ; les titres de famille de l'ancienne dynastie, que les commissaires de François III n'avaient point emportés à Vienne. Ces documents[4], furent envoyés à la bibliothèque du roi, et c'est là l'origine de la collection de Lorraine. Réunis et reliés, ils forment aujourd'hui 725 volumes[5]. Nous connaissons aujourd'hui le contenu de cette collection par deux catalogues : celui de M. Paul Marichal publié en 1896[6] et celui de M. Ph. Lauer, dans l'inventaire officiel des collections provinciales de la bibliothèque nationale[7].

1. M. Ludovic Lalanne a donné un catalogue de la collection Godefroy.

2. La minute à la Bibl. nationale, fonds français, nos 4880-4886 : la copie originale aux archives nationales KK. 1116-1128. Copie incomplète à la bibl. de Nancy, ms. nos 754-765. Le dernier volume contient une table alphabétique des principales matières, des noms de personnes et de lieux.

3. Lancelot respecta autant que possible l'ordre de Dufourny et remit les documents en place d'après les cotes de celui-ci : pour les documents non compris dans l'analyse de Dufourny, il forma des layettes nouvelles ou les mit dans les anciennes, à la suite des documents précédemment inventoriés. Il donna du tout un nouvel inventaire qui est aux archives de la Meurthe, B. 436 à 468. Il fit aussi une nouvelle table de ces inventaires que termina, après sa mort, son commis Michel Chappotin. Collection de Lorraine, 680 et 680 *bis*.

4. Du moins le plus grand nombre ; quelques-uns se trouvent aux archives du ministère des affaires étrangères.

5. Il faut sans doute y ajouter les volumes 971 à 984 de la collection de Lorraine qui contiennent des chartes originales d'abbayes, surtout d'abbayes messines, et quelques manuscrits, dispersés aujourd'hui dans le fonds français ou latin (voir à la fin du Catalogue de Paul Marichal).

6. Dans le *Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine*, t. XVIII (1896).

7. *Bibliothèque nationale. Collections manuscrites sur l'histoire des provinces*

Grâce à toutes ces publications, de nombreux matériaux ont été amassés pour les historiens ; d'excellentes monographies ont été faites ; mais la Lorraine va-t-elle posséder enfin une histoire générale répondant aux exigences de la critique ? On a bien tenté à diverses reprises d'écrire une histoire sommaire de la Lorraine, destinée, soit aux gens du monde soit aux jeunes écoliers ; certains traités sont estimables, mais rien de plus. L'*Histoire de Lorraine racontée aux enfants* par L. Leupol, plus connu par ses travaux sur le sanscrit, bien que de forme enfantine, atteste une connaissance sérieuse des faits [1] ; les *Récits lorrains* [2] d'Ernest Mourin sont bien compris et de lecture très agréable ; l'œuvre de Huhn, *Geschichte Lothringens* [3], faite à un point de vue allemand, renferme beaucoup de faits et celle de Herrmann Derichsweiler [4], bien que gâtée par de chauvines déclamations contre les Français qui ont enlevé la Lorraine aux Allemands, lui est supérieure. Mais que dire de la compilation de J.-B. Ravold, *Histoire démocratique et anecdotique des pays de Lorraine, de Bar et des Trois-Évêchés, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution française* [5] ? On ne montre pas dans un titre plus de partialité. Que dire de la toute récente tentative du chanoine Żabel [6] ? On voudrait rendre justice à sa bonne volonté ; mais on aurait souhaité que cette bonne volonté fût mieux éclairée. Certainement il reste à écrire une histoire de Lorraine sérieuse, et nous croyons qu'à l'heure actuelle une telle œuvre peut être tentée. Elle devrait, à notre avis, être l'œuvre collective de divers savants, chacun traitant la période qui lui est la plus familière et tous se soumettant

de France, t. I, pp. 253-502. M. Lauer comprend dans son catalogue les nos 726 à 970, contenant les papiers personnels du prince de Vaudémont, fils de Charles IV et de Béatrix de Cusance (1649-1723). Ces papiers écrits parfois en italien et en espagnol sont entrés plus tard à la bibliothèque nationale.

1. Leupol est un anagramme pour Leloup. La 1re édition parut en 1840, Nancy, Grimblot et Raybois, 175 pages in-16. La 4e édition, Nancy, N. Grosjean, 1874, 238 pages in-12. L'histoire est par demandes et réponses. Avant Leupol un médecin messin, E.-A. Bégin, avait composé une *Histoire des duchés de Lorraine et de Bar et des Trois Évêchés*, Nancy, Vidart et Jullien, 1833, xx-380 et 404 pages.

2. Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1895, x-395 pages.

3. Berlin, Th. Grieben, 1877-1878, x-402 et 428 pages : c'est une compilation où Digot est suivi de près.

4. *Geschichte Lothringens. Der tausendjährige Kampf um die Westmark*, Wiesbaden, 1901, 2 vol. in-8.

5. Nancy, Sordoillet et Sidot, 1606 pages en 4 volumes.

6. *Histoire de Lorraine*, Nancy, Crépin-Leblond, 1909, 368 pages in-8. Les *Mémoires pour servir à l'histoire de Lorraine*, de Noël, sont six études détachées : nous aurons l'occasion de parler de l'une ou de l'autre au cours de cet article.

à une discipline rigoureuse. Cette histoire comprendrait trois ou quatre volumes d'environ 800 pages ; le tome I dirait les découvertes préhistoriques faites sur le sol de la Lorraine, l'éclat jeté par la civilisation romaine dans le pays, les destinées de la région aux époques mérovingienne et carolingienne, la constitution du duché de Lorraine jusqu'au jour où Gérard d'Alsace fonde en l'année 1048 une dynastie nouvelle ; il retracerait l'histoire de cette dynastie jusqu'au moment où la France, en obtenant la suzeraineté du Barrois mouvant, est intervenue chaque jour davantage dans les affaires lorraines. Le tome II nous montrerait les ducs se tournant de plus en plus vers la France et combattant avec elle sur les champs de bataille de la guerre de cent ans ; il exposerait la lutte des Lorrains contre les Bourguignons, la renaissance des lettres et des arts dans le duché, l'occupation des Trois-Évêchés par la France, la glorieuse période de Charles III, et se terminerait à l'avènement de Charles IV (1624) avec qui commencent les malheurs du pays. Le tome III montrerait les diverses occupations françaises jusqu'à l'occupation définitive de 1766 ; un dernier volume pourrait être consacré à la Lorraine sous la domination française jusqu'au traité de Francfort qui a coupé le pays en deux, enlevant à la France non seulement la Lorraine dite allemande, mais des pays comme Metz, Dieuze, Château-Salins et Vic où toujours a retenti la langue française. Des érudits, formés à une excellente méthode, sont prêts à travailler à cette tâche ; mais se trouverait-il un éditeur qui voulût se charger de l'entreprise ?

III

HISTOIRES GÉNÉRALES DES DIOCÈSES, DES VILLES, DES LOCALITÉS, DES INSTITUTIONS, DE L'ART. — BIOGRAPHIE DES HOMMES ILLUSTRES.

Nous avons indiqué jusqu'à présent les tentatives faites pour écrire une histoire complète de la Lorraine ; nous avons même esquissé le plan d'une histoire future. De bons ouvrages retracent depuis les origines jusqu'à nos jours, l'histoire d'une fraction de la Lorraine, soit celle de l'un des trois diocèses entre lesquels le pays se partageait ou d'une abbaye célèbre, soit celle d'une cité ou d'une localité. On a aussi essayé de composer des histoires générales des institutions ou de l'art de la province ; enfin on a raconté la biographie des hommes illustres nés dans les limites de la Lorraine ou des Trois-Évêchés.

A) *Histoire des diocèses et des abbayes.* — Il s'est rencontré un historien qui a conçu le projet audacieux d'écrire une histoire ecclésiastique de la province de Trèves à laquelle appartenaient les diocèses lorrains de Metz, Toul et Verdun. L'abbé Clouet, professeur au collège de Verdun, bibliothécaire de la ville dont il classa les manuscrits et les livres, commença par composer une *Histoire ecclésiastique de la province de Trèves et des pays limitrophes, comprenant les diocèses de Trèves, Metz, Toul, Verdun, Reims et Châlons*[1]. Mais il s'aperçut bientôt que l'entreprise était trop vaste ; il ne la mena pas au-delà du IXe siècle et se consacra tout entier à l'histoire de Verdun. Nous le retrouverons un peu plus loin.

Pour le diocèse de Toul, la première histoire qui mérite d'être signalée est celle du R. P. Benoît-Picart. Il était originaire de Toul même, y entra au couvent des Capucins du faubourg Saint-Mansuy, dont il devint gardien, et publia en 1707 son *Histoire ecclésiastique et politique de la ville et du diocèse de Toul*[2]. L'auteur a eu à sa

1. Deux volumes parurent en 1844 et 1851, Verdun, Villet-Collignon et Lallemant, IV-882 et XCII-592 pages in-8.
2. Toul, A. Laurent, 1707, XXIV-710-CXXVIII pages in-4.

disposition les riches archives de l'évêché qui ont été dispersées au moment de la Révolution et il s'en est servi avec intelligence. Mais que de fautes de copie ou d'impression dans ce livre! Puis le capucin français ne rend pas toujours justice aux prélats lorrains. L'abbé Guillaume, aumônier de la chapelle ducale à Nancy, a voulu recommencer l'œuvre et, en 1866-1867, il a publié en 5 vol. l'*Histoire du diocèse de Toul et de celui de Nancy*[1]. L'auteur ne connaissait point les règles de critique, il s'est improvisé paléographe et épigraphiste : il faut se servir des textes qu'il publie avec défiance ; mais, pour la période moderne, il peut être d'un sérieux secours, car il a eu de précieux papiers entre les mains. Cette histoire est du reste devenue inutile, depuis que l'abbé Eug. Martin a donné, en trois volumes compacts, l'*Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, de 1900 à 1903[2]. M. Martin suit les destinées du diocèse de Toul jusqu'en 1777, où s'en détachèrent les deux diocèses de Nancy et de Saint-Dié ; il raconte ensuite successivement l'histoire des trois diocèses jusqu'à la Révolution ; et, après un tableau peu flatté de l'église constitutionnelle dans les départements de la Meurthe, des Vosges et de la Meuse, il parle avec amour du grand diocèse de Nancy (1801-1824), au détriment duquel furent constitués les évêchés de Saint-Dié et de Verdun avec leurs ressorts départementaux. Il a pu consulter les archives du Vatican et s'est servi de documents qui semblaient disparus depuis 1790. Sa critique est sûre et nette ; on lit avec un véritable plaisir les trois volumes écrits en un style entraînant, parfois un peu belliqueux. On ajoutera de-ci de-là quelques détails à ceux qu'il fournit ; on discutera quelques-unes de ses assertions, mais on ne refera point l'œuvre[3]. C'est en réalité une histoire du diocèse de Verdun que l'ouvrage du chanoine de la collégiale de Sainte-Madeleine, N. Roussel, paru en 1745 sous le titre : *Histoire ecclésiastique et civile de Verdun avec le pouillé, la carte du diocèse et le plan de la ville*[4], et qui a été réimprimé à Bar-le-Duc en 1863-1864 avec diverses additions[5]. L'auteur prend comme cadres

1. Nancy, Thomas et Pierron, 5 vol. in-8, 1866-1867.
2. Nancy, A. Crépin-Leblond, 3 vol. grand in-4.
3. En 1711, Benoît-Picart publia en deux volumes le *Pouillé ecclesiastique et civil du diocèse de Toul*, Toul, L. et E. Rolin, XVII-488 et 404 pages in-8. Un manuscrit de la bibliothèque nationale, latin 5208, contient un pouillé de Toul de 1402. Lepage l'a publié dans le *Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine*, t. VIII, 1863.
4. Paris, P.-G. Simon, XXIV-540-CLXVIII-100 et 38 pages in-4.
5. Contant-Laguerre, XXIV-446 et 525 pages grand in-8.

les divers épiscopats et s'arrête à la mort d'Hippolyte de Béthune (1720). L'histoire demande à être refaite ; celui qui tenterait cette entreprise trouverait une aide dans le pouillé du diocèse de Verdun qu'a commencé l'abbé N. Robinet et qu'a continué l'abbé Gillant [1]. Dès 1634, le R. P. Meurisse, de l'ordre de Saint-François, publia sans critique un énorme in-fol. *Histoire des évêques de l'Eglise de Metz* [2], et personne depuis cette époque n'a songé à reprendre le travail d'ensemble. En 1902, M. N. Dorvaux, a publié, sous le titre un peu inexact, *Les anciens Pouillés du diocèse de Metz* [3], les documents géographiques se rapportant au diocèse, depuis les registres des collecteurs apostoliques, faisant leur tournée en Lorraine, pendant des années 1327 et 1360, jusqu'à l'état des cures et des succursales, précédemment du diocèse de Nancy, incorporées au diocèse de Metz par décret consistorial du 10 juillet 1874. Tous ces documents sont accompagnés de notes très nombreuses et fort précises et d'un atlas bien compris [4], représentant l'ancien diocèse et ses divers archiprêtres, le diocèse en 1808 où il s'étendait sur les trois départements de la Moselle, des Ardennes et des Forêts (Luxembourg), et le diocèse de nos jours.

Un certain nombre d'abbayes ou de collégiales ont trouvé des historiens ; entre toutes ces œuvres il nous faut naturellement faire un choix. M. l'abbé Eug. Martin nous a retracé, en sa thèse latine, un historique sommaire des monastères de l'ordre de Prémontré en Lorraine, et a exposé la grande réforme faite de ces maisons au début du XVIIe siècle par Servais de Lairuels [5]. Nous possédons une histoire du chapitre de Saint-Dié par Jean-Claude

1. Tome I, Verdun, Ch. Laurent, 1888, XXVI-770 pages. Tome II, 1898, VIII-800 pages. Ce pouillé est un pouillé artificiel ; les auteurs indiquent les anciennes divisions et paroisses du diocèse avec la liste des curés bénéficiers, etc. Le tome I est consacré à l'archiprêtré de Verdun, le tome II à celui de Bar. La partie relative aux archiprêtrés de Commercy et de Montmédy n'a pas encore paru.

2. Metz, J. Anthoine, 79-719 pages in-fol.

3. Nancy, A. Crépin-Leblond, XXVIII-862 pages. L'imprimatur est du 23 avril 1907 (La couverture porte la date de 1902). Sur la même couverture on lit t. XVIII des *Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*. L'Atlas, chez les auteurs, Montigny et Metz, contient XVI planches. M. Lepage avait entrepris la publication des pouillés de Metz, et l'ouvrage était à peu près imprimé, lorsque, dans la nuit du 3 au 4 décembre 1871, l'incendie de l'imprimerie Rousseau-Pallez anéantit tout le tirage. Un seul exemplaire sur papier d'épreuves subsiste à la bibliothèque de la société d'archéologie lorraine.

4. L'atlas est dû à N. Dorvaux et G. Bourgeat.

5. *De canonicis præmonstratensibus in Lotharingia et de congregatione antiqui rigoris a Servatio de Lairuels instituta*, Nancy, Berger-Levrault, 1891, 87 pages.

Sommier, son grand prévôt[1] ; de Senones, par dom Calmet[2] ; de Moyenmoutier, par Belhomme[3] ; une autre par l'abbéL. Jérôme[4] ; de Saint-Sauveur-Domèvre, par l'abbé Ed. Chatton[5]. Le célèbre chapitre noble de femmes de Remiremont a suscité quelques monographies[6] ; l'*Histoire de Saint-Mihiel*, par Charles-Emmanuel Dumont[7], est surtout celle de l'abbaye, et le même auteur nous a raconté les destinées des monastères de l'Étanche et de Benoîte-Vaux[8]. L'abbé Pognon nous a fait l'histoire de Montfaucon-en-Argonne[9]. Mais beaucoup d'abbayes attendent encore leur historien. Qui nous donnera de bonnes histoires d'Étival, de Beaupré, de Saint-Évre[10] et de Saint-Mansuy de Toul, de Murcau, de Vergaville? Fixer d'une façon certaine la suite des abbés ou abbesses, déterminer le temporel de ces maisons, en montrer l'organisation, retracer la condition des terres et des hommes qui leur sont soumis, indiquer le rôle religieux, politique et social de l'établissement depuis l'origine jusqu'à la destruction, une telle tâche devrait tenter les jeunes historiens formés aux sévères méthodes de la critique. Même tous les ouvrages que nous avons signalés ne répondent pas aux exigences de la science. S'il n'y a qu'à louer ceux de l'abbé Jérôme et de l'abbé Chatton, celui de Sommier est à refaire : Sommier nous a donné la liste des grands prévôts ; mais il ne nous a pas décrit l'organisation du chapitre déodatien si complexe, et de nombreux documents permettent de tenter cette étude. Si M. V.-A. Bergerot nous a fait revivre en toute sa singularité le chapitre de Remiremont aux XVIIe et XVIIIe siècles, s'il nous a dit les regrets que sa disparition

1. Saint-Diez, D.-J. Bouchard, 1726, XXXVI-479 pages in-12.

2. Cette histoire a été éditée deux fois, cf. *supra*.

3. *Historia Mediani in monte Vosago Monasterii*, Argentorati, J.-R. Dulssecker, 1724, VIII-469 pages.

4. *L'abbaye de Moyenmoutier*, t. I, Paris, Lecoffre, 1902, 592 pages. L'histoire est conduite jusqu'au commencement du XVIe siècle, Les diverses parties du volume ont paru dans le *Bulletin de la société philomathique de Saint-Dié*.

5. Nancy, Sidot frères, 1897, 368-XXXIX pages.

6. Guinot, *Étude historique sur l'abbaye de Remiremont*, Paris, C. Douniol, 1859, V-430 pages. — Abbé Didelot, *Remiremont. Les saints, Le chapitre, La Révolution*, Nancy, Vagner, 1887, XXVIII-574 pages, etc.

7. 4 vol. in-8, Nancy, A. Dard, 1860-1862.

8. Nancy. impr. Dard, 1853, 400 pages in-8. On trouvera des renseignements sur d'autres abbayes de la Meuse, dans un ouvrage du même *Les Ruines de la Meuse*, 5 vol. in-8, Nancy, impr. N. Collin, *s. d.*

9. *Histoire de Montfaucon d'Argonne depuis son origine jusqu'à nos jours*, Sedan, Sohet-Laurent, 1890, X-708 pages.

10. M. Robert Fawtier, dans son diplôme d'études supérieures d'histoire présenté à la Sorbonne en 1907, a traité de l'histoire de Saint-Evre jusqu'en 1552. Le travail est encore manuscrit.

inspira aux populations de la vallée supérieure de la Moselle qui profitaient de ses abus[1], il reste à publier une histoire scientifique du chapitre pendant le moyen âge. Espérons que cette histoire, dont les éléments sont prêts[2], paraîtra bientôt.

B) *Histoire des villes et des localités.* — Quelques-unes des villes de la Lorraine ont trouvé leur historien. De magnifiques albums, dus à M. Bergeret, ont reproduit les monuments curieux de Metz et de Nancy, avec leurs multiples détails d'architecture d'où peuvent s'inspirer les artistes[3]. La plaquette si jolie de M. André Hallays dans les *Villes d'art* célèbre les constructions de Nancy, tant l'ancien palais ducal que les places créées par Stanislas, celle qui porte le nom du roi de Pologne et celle qui rappelle l'*Alliance* contractée en 1756 entre la France et l'Autriche[4]. Espérons que M. Hallays donnera un pendant à son étude et nous parlera prochainement de Metz qu'il aime tant. Des monographies excellentes parues dans la *Revue lorraine illustrée*, sont consacrées à Saint-Dié, à Bar-le-Duc et à Saint-Mihiel. Nous souhaiterions posséder sur les villes, à côté de ces descriptions, des histoires solides, voire même un peu massives. Nous ne revenons point sur l'histoire de Metz par dom François et Tabouillot, qui est la principale œuvre parue sur les Trois-Évêchés ; nous pouvons passer très vite sur l'histoire de cette ville par Worms, qui n'est qu'un court et insuffisant résumé[5] ; le gros ouvrage du major allemand Westphal ne contient rien d'original[6]. Mais on tirera quelques renseignements de Bégin, *Metz depuis dix-huit siècles*[7], et des

1. Voir ses articles dans les *Annales de la Société d'émulation des Vosges*. Cf. du même, *Les institutions municipales de Remiremont au Moyen Age et sous l'ancien régime*, Remiremont, 1901, 201 pages in-12.

2. Diplôme d'études supérieures de M. Perrin à la Sorbonne, 1910.

3. Un album sur Metz et un autre sur Nancy, à Paris. Armand Guérinet; 2e album sur Nancy, chez Bergeret, Nancy, 1896.

4. Paris, librairie Renouard, H. Laurens, éditeur, 1906, 144 pages in-4, 118 grav.

5. *Histoire de la ville de Metz depuis l'établissement de la République jusqu'à la Révolution française*, Metz, Alcan, 1849, 303 pages, 2e édition, 1863, VI-338 pages.

6. *Geschichte der Stadt Metz*, Metz, G. Lang, 1875, 2 vol., XII-390 et X-464 pages.

7. Paris, Furne, Sagnier et Bray, 3 vol. in-8, 1843-1845. Ce sont une série de tableaux par époques : Période antérieure au déluge (*sic*), période diluvienne, période pélagique, celto-druidique, romaine, austrasienne, lorraine, républicaine. Le récit s'arrête en 1399, à la déposition de l'empereur Wenceslas. Ces diverses parties devaient être suivies d'autres, Metz française, Metz hérétique, Metz militaire, Metz révolutionnaire. Citons encore les travaux de Chabert, notamment son : *Metz ancien et moderne ou description des monuments, rues, antiquités, fêtes, cérémonies*. Un volume a paru, Metz, 1881, VIII-192 pages.

nombreux articles d'Auguste Prost, dont nous avons dit out le mérite.

L'abbé Clouet avait commencé une histoire de Verdun, mais ne l'a pas menée au delà du XVe siècle [1]; c'est du reste une bonne œuvre faite par un homme qui avait appris à interpréter les textes. L'abbé Frizon qui lui succéda à la tête de la bibliothèque, a publié les principaux documents sur cette histoire au XVIe siècle dans la *Petite Bibliothèque verdunoise* [2]. Nous avons parlé de l'histoire de Toul du P. Benoit-Picart [3], qui est plutôt une histoire de l'évêché; et ni celles de A.-D. Thiéry [4] ou de Bataille [5] ne sauraient compter. Après les villes des Trois-Évêchés, celles des duchés. Nancy, la capitale, a toujours inspiré à ses enfants un vif enthousiasme, depuis Georges Aulbery qui, après avoir exposé en 1617 l'histoire de saint Sigisbert, y ajouta « plusieurs singularités du duché et de la ville de Nancy, capitale de Lorraine [6] », depuis le chanoine de la Primatiale qui, en 1619, a décrit ses monuments [7], jusqu'aux historiens modernes. L'abbé Lionnois a écrit, juste avant la Révolution, une excellente histoire topographique de la ville, relevant les nombreuses épitaphes de ses églises; mais l'œuvre ne parut qu'en 1805 pour le premier volume, qu'en 1811, après la mort de l'auteur, pour les deux autres [8]. L'histoire de

1. *Histoire de Verdun et du pays verdunois*, Verdun, Ch. Laurent, 3 vol. in-8.

2. Verdun, Ch. Laurent, 1885-1889, 5 vol. in-12. Les principaux de ces écrits sont un mémoire du chanoine Guidon qui vivait au XVIIIe siècle sur la délivrance de Verdun, le 3 septembre 1562, et sur la procession dite des huguenots, instituée en commémoration de cet événement et surtout l'histoire verdunoise au temps de Nicolas Psaulme (1548-1575), par Mathieu Husson l'Écossais. Husson se proposait de donner une suite à Wassebourg. Les autres documents publiés par l'abbé Frizon se rapportent aussi au XVIe siècle.

3. Cf. *supra*, p. 333, n. 2.

4. *Histoire de la ville de Toul et de ses évêques, suivie d'une notice sur la cathédrale*, Nancy, Grimblot et Raybois, 1841, 2 vol. in-8, x-375 et VII-398-58 pages.

5. *Notice historique sur la ville de Toul, ses antiquités et ses célébrités*, 1841, 176 pages in-8. C'est un guide assez médiocre.

6. *Histoire de la vie de saint Sigebert, roy de Metz et d'Austrasie*, Nancy, J Garnich, 1617, XIV-268 pages in-8. La partie descriptive de la Lorraine et de Nancy a été reproduite dans le *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 1864, pp. 153-198.

7. Cet ouvrage se trouve inséré au t. II de la *Notice de Lorraine* de dom Calmet, art. Nancy.

8. Lionnois avait publié d'abord les *Essais sur la ville de Nancy*, La Haye, 1779, où il relève les inscriptions de la Ville-Vieille. Le tome I de son *Histoire des villes vieille et neuve de Nancy* parut en 1805 chez Hæner et Delahaye, avec quelques indications sur la période révolutionnaire. Le manuscrit des tomes II et III tel qu'il était achevé en 1788 se trouve à la bibliothèque de Nancy, nos 886-887. Il fut publié tel quel par les soins de Psaume. M. Paul Digot a dressé en 1855 une *Table alphabétique et analytique* de cette histoire.

Nancy, par J. Cayon, parue en 1846[1], est assez médiocre, bien que les critiques aient eu le tort de s'acharner contre cet ouvrage qui est sans prétention. Charles Courbe, dans ses *Promenades historiques à travers les rues de Nancy*[2] et *Les rues de Nancy du XVIe siècle à nos jours*[3] a réuni pêle-mêle d'innombrables renseignements, découpés dans les journaux, pendant les longues veillées que la maladie lui imposait. M. Badel a donné aussi de nombreux détails dans son *Dictionnaire historique des rues de Nancy*[4]. Nous avons tenté d'écrire l'histoire de la ville jusqu'au moment où elle devient complètement française après la mort de Stanislas Leszczynski en 1766[5]. A côté de ces ouvrages d'ensemble, de nombreux articles sont consacrés aux institutions ou aux divers monuments de a cité. Nous devons mentionner surtout ici trois noms — parmi ceux des hommes qui ne sont plus : Louis Lallement, dont on a pu dire qu'il était un Nancéien à la seconde puissance, un *Nancéiste*[6]; Guerrier de Dumast, qui, en rappelant les souvenirs du passé, voulut arracher aux pouvoirs de nouvelles faveurs pour le Nancy moderne[7]; enfin Auguin qui, dans la *Lorraine illustrée*[8], a insisté surtout sur les monuments de Nancy.

Le conseil municipal de Lunéville a chargé le principal de son collège, M. Baumont, d'écrire l'histoire de la cité, et il lui faut savoir gré de cette initiative; M. Baumont s'est acquitté avec talent de cette tâche, en portant surtout son attention sur l'époque de la Révolution[9], au moment même où un officier en garnison dans le

1. *Histoire physique, civile, morale et politique de Nancy, depuis son origine jusqu'à nos jours*, Nancy, Cayon-Liébault, 1846, VIII-440 pages.

2. Nancy, imprimerie Nancéienne, 1883, 1 vol. in-8.

3. 3 vol. in-8, Nancy, imprimerie Nancéienne. L'ouvrage a paru après la mort de l'auteur et est incomplet. Il n'y a aucun article sur les rues des faubourgs.

4. 2 vol. in-8, Nancy, Louis Kreis, 1904-1906, 442-523 pages.

5. Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1902-1909, 3 vol. grand in-8.

6. Nous citons ses articles, *Les maisons historiques de Nancy*, dans le *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 1859; son étude en collaboration avec Grand'Eury sur Saint-Èvre, dans les *Mémoires*, 1856; etc.

7. *Nancy, Histoire et tableau*, 1re édition, 1837, 49 pages; 2e édition, Nancy, Vagner, 1847, XVI-320 pages (Ce sont en réalité deux ouvrages différents).

8. *La Lorraine illustrée* est une grande publication entreprise par la maison Berger-Levrault, en 1886, 740 pages in-4. La publication est très inégale : André Theuriet n'a consacré que quelques pages descriptives à la Meuse; Lorédan Larchey a raconté une série d'anecdotes sur la Moselle; Jouve, Géhin et Liétard ont donné quelques détails précis sur les Vosges. La meilleure partie du volume est celle qui est consacrée à la Meurthe et à Nancy, et voilà pourquoi nous signalons l'ouvrage ici. Nous trouverons plus loin la *Monographie de la cathédrale de Nancy*, par Auguin.

9. *Histoire de Lunéville*, Lunéville, E. Bastien, 1900, XIII-768 pages in-8.

voisinage, le lieutenant Charles Denis, compulsait les archives de l'état civil et en tirait tant de renseignements sur les personnages lorrains des XVIIe et XVIIIe siècles[1]. Commercy possède les trois volumes que C.-E. Dumont a consacrés à son histoire, aux damoiseaux du moyen âge et aux seigneurs des deux châteaux haut et bas[2]. Ni l'histoire de Bar-le-Duc, de Bellot-Herment[3], ni celle d'Épinal, par le juge Chanzy[4], ni celles de Saint-Dié par le même Chanzy[5], ou par Gravier[6] ne sont suffisantes, et l'histoire de ces localités demeure à écrire. Parmi les villes de second ordre, qui possèdent une histoire à peu près satisfaisante, nous pouvons mentionner Deneuvre et Baccarat[7], Fraize[8], Gérardmer[9]. Les divers articles de M. Alban Fournier, s'ils étaient réunis, constitueraient une bonne histoire de Rambervillers, au moins depuis le XVIIIe siècle[10].

Il serait important d'avoir, à côté des histoires des villes, de bonnes monographies des villages. Il faudrait déterminer l'étendue de la banlieue de chaque commune, relever, d'après le cadastre, les lieux-dits et retrouver, si possible, l'origine de ces noms, indiquer les principales productions du sol, énumérer les industries qu'exercent les habitants, indiquer quels étaient les anciens seigneurs, quels droits ils percevaient, à quelle époque l'église a été construite, quels en furent les patrons, dresser la liste des curés et des maîtres d'école, rechercher les cahiers de 1789 et montrer la répercussion des événements de la Révolution dans l'intérieur de la commune. Vers 1880, la société de géographie de l'Est à Nancy a

1. *Inventaire des registres de l'état civil de Lunéville* (1562-1792), Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1899, IX-367 pages, grand in-4 avec de nombreuses gravures.

2. *Histoire de la ville et des seigneurs de Commercy*, Bar-le-Duc, N. Robin, 1843, 3 vol. in-8.

3. *Historique de la ville de Bar-le-Duc*, impr. Laguerre, 1863, 552 pages in-12.

4. *Essai sur l'histoire de la ville et des faubourgs d'Épinal de 980 à 1789*, Épinal, 1844, 156 pages.

5. *Précis chronologique de l'histoire de la ville de Saint-Dié*, Saint-Dié, 1853, 212 pages.

6. *Histoire de la ville épiscopale et de l'arrondissement de Saint-Dié*, Épinal, impr. Gérard, 1836, XXXII-400 pages (Se méfier beaucoup de Gravier).

7. Bernhardt, *Deneuvre et Baccarat, d'après des documents inédits*, Nancy, Crépin-Leblond, 1895.

8. Abbé Georges Flayeux, *Étude historique sur l'ancien ban de Fraize*, dans le *Bulletin de la société philomathique de Saint-Dié*, tomes XXVI, XXVII et XXVIII (1900-1904).

9. Louis Géhin, *Gérardmer à travers les âges*, 333 pages in-8, extrait du même *Bulletin*, tomes XVIII et XIX (1892-1894).

10. Voir la table du *Bulletin de la société philomathique* de Saint-Dié, par Sadoul, art. *Fournier* (Alban).

demandé de pareilles monographies aux instituteurs du département de Meurthe-et-Moselle ; presque tous ont répondu à son appel ; elle a publié des extraits des meilleures d'entre elles[1] et conserve les autres dans ses archives[2]. Un homme qui a déployé, en ses modestes fonctions, une grande activité, M. Bonnabelle a inséré, chaque année, dans l'*Annuaire* de la Meuse, l'histoire d'une commune du département ; il en a publié d'autres en d'autres recueils et la série de ces plaquettes est aujourd'hui très recherchée des bibliophiles[3]. Dans les Vosges, M. Vital Collet vient de publier un ouvrage sur les communes du canton de Charmes[4], et on aura recours aussi au dictionnaire des communes de la Meurthe de Lepage, à celui des Vosges de Charton et Lepage d'une part, de Chevreux de l'autre, enfin, pour les communes lorraines annexées à l'Allemagne, au dictionnaire publié dans l'ouvrage : *Das Reichsland Elsass-Lothringen*[5]. Une de ces histoires locales, est vraiment représentative et peut servir de modèle ; c'est le volume consacré par M. Paul Fournier, de la Faculté de droit de Grenoble, à *Chaligny, ses seigneurs et son comté*[6]. L'auteur passe en revue les destinées du village jusqu'en 1789, nous fait connaître ses institutions civiles et religieuses ; il est à souhaiter qu'il poursuive cette monographie de la Révolution à nos jours.

Nous devons rappeler que, sur les confins de la Lorraine et dans l'intérieur même du duché se trouvaient quelques principautés relevant du saint Empire. Si le comté de Nassau-Sarrebruck a été annexé en 1789 au département du Bas-Rhin et forme comme un coin enfoncé dans celui de la Moselle (canton de Drulingen), la principauté de Salm a été unie en grande partie aux Vosges. M. Frédéric Sellière a rassemblé sur cette principauté, en un superbe

1. Par ex. Saint-Max (Courtot), Dombasle-sur-Meurthe (Mougenot), Pont-à-Mousson (Raux), etc.

2. Un certain nombre de notices dues aux instituteurs se trouvent au Musée pédagogique à Paris.

3. Nous signalerons les monographies des communes suivantes : Brieulles-sur-Meuse, Clermont-en-Argonne, Condé-en-Barrois. Étain, Fromeréville, Guerpont, Ligny-en-Barrois, Louppy-le-Château, Marville, Noyers, Pierrefitte, Revigny, Saint-Mihiel, etc., etc.

4. Épinal, impr. Klein, 1905, 390 pages in-8.

5. L'ouvrage, édité par le bureau statistique du ministère d'Alsace-Lorraine, a paru à Strasbourg, chez Heitz et Mündel, in-4°, 1898-1903, en trois parties. La troisième partie, 1,258 pages, contient le dictionnaire des communes.

6. Nancy, A. Crépin-Leblond, 1 vol. in-8 de 582 pages. Extrait des *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, années 1903, 1906 et 1907.

volume ; une série de dissertations, ou de documents[1] ; mais l'histoire suivie en reste à écrire[2]. M. V. Châtelain nous a donné une bonne histoire du comté de Créhange[3] jusqu'au milieu du XVIe siècle, C'est un hasard qui a rattaché aux Vosges jusqu'en 1871 la seigneurie du Ban-la-Roche, dans la vallée supérieure de la Brusche, à la Meurthe la plus grande partie de l'ancien comté de Dabo appartenant aux Linanges ; l'histoire de ces deux coins de terre relève plutôt de celle de l'Alsace.

C) *Histoire des institutions.*— A côté d'une histoire générale de la Lorraine ou d'une histoire d'une localité dans le cours des temps, on peut décrire les institutions du duché depuis les origines jusqu'à la réunion à la France par exemple. Cette tâche a tenté M. Edouard Bonvalot, ancien conseiller à la cour d'appel de Dijon. Il s'y était préparé par quelques travaux de détail, les *Droits et coutumes de la ville de Remiremont*[4], *les Féautés en Lorraine*[5], et surtout par son ouvrage : *le Tiers état d'après la charte de Beaumont et ses filiales*[6]. Malheureusement de cette étude d'ensemble[7] le premier volume seul, traitant des deux périodes de 843 à 1048 et de 1048 à 1431, date de l'avènement de la maison d'Anjou, a paru. Sur la première période les documents font presque défaut; aussi M. Bonvalot s'est jeté plutôt dans une histoire générale du droit carolingien, sans être toujours au courant des derniers travaux. Pour la seconde période, l'auteur s'appuie beaucoup sur les faux documents de Mory d'Elvange; il commet certaines erreurs graves d'histoire générale; mais sur les caractères de l'autorité ducale, sur l'administration centrale, sur les trois grands baillis de Lorraine, des

1. *Documents pour servir à l'histoire de la principauté de Salm en Vosges et de la ville de Senones sa capitale*, Paris, librairies-imprimeries réunies, 1898, XXII-259 pages grand in-4.

2. Une histoire sommaire du comté supérieur de Salm (Senones) a été donné par M. Stieve, dans le *Jahrbuch für Geschichte, Sprache und Litteratur Elsass-Lothringens*, t. XI (1895). Une traduction française par Fernand Baldensperger, dans le *Bulletin de la société philomathique de Saint-Dié*, t. XXI, (1895-1896), pp. 281-297.

3. L'ouvrage a paru dans le *Jahr-Buch der Gesellschaft für lothringische Geschichte*, t. III, IV et V, 1891-1893.

4. Paris, 1871, in-8.

5. Les féautés sont les assemblées générales des communes. Paris, L. Larose et Forcel, 24 pages.

6. Cf. *infra*.

7. *Histoire du droit et des institutions de la Lorraine et des Trois-Évêchés* (843-1789), Paris, E. Pichon, 1895, 1 vol. in-8, VII-386 et XXIV pages.

Vosges et d'Allemagne, sur les traités de pariage et d'avouerie conclus par le duc avec les seigneuries ecclésiastiques, il nous donne d'amples et exacts renseignements. Il est dommage que l'auteur, surpris par la mort, n'ait pu publier la suite de l'œuvre. Il lui reste la gloire d'avoir abordé un sujet très difficile, de l'avoir divisé suivant un plan logique. Nous souhaiterions qu'un historien reprît ce beau sujet au début et fît ce que M. Bonvalot avait voulu faire. Il trouvera quelques chapitres de ce sujet fort bien traités dans des travaux spéciaux. M. Émile Duvernoy a exposé ce que furent les *Etats généraux des duchés de Lorraine et de Bar,* depuis les origines — l'institution ne remonte qu'à la maison d'Anjou (1431) — jusqu'à la majorité de Charles III (1559)[1], et il se propose de continuer cette histoire jusqu'à la suppression des états par Charles IV, en 1625. M. Lepage, en collaboration avec M. de Bonneval, a dressé la liste de tous les fonctionnaires du duché, depuis la fin du xve siècle; c'est à cette date que commence cette admirable suite de comptes où sont mentionnés tous les personnages qui émargeaient au budget[2]. Le même, avec Emmanuel Briard, nous a exposé quels étaient les *Titres et prétentions des ducs de Lorraine*[3]. Enfin signalons l'ouvrage de Charles Sadoul qui fut sa thèse de doctorat en droit, *Essai historique sur les Institutions judiciaires des duchés de Lorraine et de Bar, avant les réformes de Léopold*[4] ; c'est un résumé exact et précis.

E) *Histoire de l'art.* — On aimerait à posséder un ouvrage d'ensemble sur l'art en Lorraine, sur ses beaux monuments d'architecture, ses cathédrales du moyen âge, ses palais du xvie siècle, ses édifices somptueux du xviiie, sur les œuvres de ses sculpteurs, de ses peintres, de ses graveurs. Quelle phalange d'artistes le pays a produits, les Callot, les Israël Silvestre, les Sébastien Leclerc, les Adam, les Héré, etc.! Et peut-être, entre tant de traits individuels qui les distinguent, aimerait-on à dégager quelques traits communs du tempérament artistique lorrain, une grande probité, un effort

1. *Les états généraux des duchés de Lorraine et de Bar jusqu'à la majorité de Charles III*, Paris, Alphonse Picard et fils, xxiv-477 pages in-8.

2. *Les offices des duchés de Lorraine et de Bar.* A paru dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1869, pp. 17-440. Voir des additions dans les *Mémoires*, 1871, pp. 49-64.

3. Dans les *Mémoires*, 1885, pp. 301-455.

4. Nancy, A. Crépin-Leblond, 1898, vii-232 pp. in-8. Les ouvrages sur les institutions pendant une période restreinte seront cités au chapitre iv.

soutenu pour réaliser le mieux, de la prudence et de la réserve qui disciplinent l'imagination et, jusque dans la fantaisie extravagante, une certaine mesure. Mais une telle histoire manque ; on peut à peine regarder l'ouvrage de René Ménard comme une esquisse : c'est une promenade à travers les monuments et les musées de l'Alsace-Lorraine [1]. A défaut de ce travail d'ensemble qui exigerait des connaissances étendues, un jugement artistique sûr et un véritable talent d'écrivain, possédons-nous au moins un répertoire où sont énumérées les œuvres d'art de notre Lorraine ? Le gouvernement de Louis-Philippe chercha à l'établir et envoya dans la région Grille de Beuzelin, membre de la société des antiquaires de France ; mais celui-ci se borna à relever les monuments historiques des arrondissements de Nancy et de Toul [2] ; et encore ses descriptions ne sont-elles pas toujours exactes et ses recherches archéologiques ne furent-elles pas poussées. La Société d'archéologie lorraine se proposa, lors de la fondation en 1848, de réunir les éléments d'une statistique monumentale de l'ancien duché ; elle a failli à cette tâche, si elle a exécuté les autres qu'elle s'était proposées avec un zèle louable. Tout au plus pourrait-on relever dans ses *Mémoires* des répertoires dus à un instituteur tout rempli de bonne volonté, Etienne-Dominique Olry (Répertoire de la ville, des faubourgs et des territoires de Toul ; des cantons de Colombey et de Toul-Sud ; des cantons de Vézelize et d'Haroué [3], des cantons de Domêvre, Toul-Nord et Thiaucourt. Un inventaire très sommaire pour les Vosges se trouve dans la publication de Léon Louis [4]. Mais ce que la France n'a point encore fait pour la Lorraine, l'Allemagne l'a accompli pour le territoire lorrain qu'elle nous a enlevé en 1871. Un professeur de l'Université de Fribourg, chargé de mission par le ministère d'Alsace-Lorraine, a séjourné à Metz, a relevé toutes les richesses d'art de la ville, dressé un *regeste* où, presque année par année, il résume l'histoire de la cathédrale ; puis il a parcouru toutes les petites villes et les

1. *L'art en Alsace-Lorraine*, Paris, Ch. Delagrave, 1876, 558 pages in-4.

2. *Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique sur les monuments historiques des arrondissements de Nancy et de Toul, accompagné de cartes, plans et dessins*, Paris, impr. Crapelet, 159 pages in-4, et 38 pl. in-fol.

3. Le premier dans les *Mémoires* de 1870, le second dans ceux de 1865, le troisième en 1866, le quatrième en 1871 ; ils portent une pagination spéciale.

4. T. IV, 643-679 (archéologie préhistorique, par Henri Ganier ; archéologie gallo-romaine, par A. Bourgeois ; monuments du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes, par Paul Chevreux).

villages annexés, notant la date de fondation des églises et toutes les particularités, et, comme ce professeur était un archéologue célèbre, Franz-Xaver Kraus, la Lorraine annexée possède un très beau répertoire artistique [1].

Si nous n'avons pas d'ouvrage d'ensemble, que de dissertations excellentes sur telle ou telle église, sur le portail, les chapiteaux, les épitaphes, les cloches, les ornements religieux, sont contenues dans nos recueils des sociétés savantes ! Un très grand nombre de ces articles sont signés de Léon Germain. Il a eu l'idée en 1889 d'en réunir quelques-uns en volume sous le titre : *Mélanges historiques sur la Lorraine* [2]. Ces *Mélanges*, à part certaines discussions sur des généalogies ou une bonne étude sur René II et le comté de Guise, sont surtout des mélanges archéologiques et artistiques. M. Germain a publié depuis un très grand nombre d'autres articles et il est bien à désirer qu'ils soient rassemblés et forment une gerbe.

La numismatique et la sigillographie de la région a été faite par deux écrivains éminents, amateurs qui ont été de véritables savants. M. Félicien de Saulcy, après avoir débuté par des études sur les monnaies des évêques [3] et sur les monnaies de la cité de Metz [4], a donné ses deux ouvrages devenus classiques : *Recherches sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine* [5] : *Recherches sur les monnaies des comtes et ducs de Bar* [6]. M. Charles Robert, a publié successivement ses *Recherches sur les monnaies des évêques de Toul* [7] ; ses *Études numismatiques sur une partie du nord-est de la France* [8] ; ses *Recherches sur les monnaies et les jetons des maîtres échevins de Metz* [9] ; sa *Sigillographie de*

1. Kraus avait commencé par faire ce travail pour l'Alsace. La publication porte pour titre : *Kunst und Alterthum in Elsass-Lothringen*. Le tome I sur la Basse-Alsace parut en 1877, le tome II sur la Haute-Alsace en 1881, le tome III sur la Lorraine en 1888 et 1889. Strasbourg, Friedrich Bull, 1049 pages et nombreux dessins ; puis 181 pages de supplément et de tables.

2. Nancy, G. Crépin-Leblond, VI-501 pages in-8.

3. Metz, S. Lamort, 1833, 97 pages, 3 pl. in-8. Supplément, *ibid.*, 1839, 99 pages, 6 pl. in-8.

4. Metz, S. Lamort, 1836, 120 pages, 3 pl. in-8.

5. Metz, S. Lamort, 1841, XI-247 pages, 36 pl. in-4 (De Gérard d'Alsace à François III).

6. Paris, F. Didot, 1843, 44 pages et 7 pl. in-4.

7. Paris, Rollin, 1844, 67 pages et 10 pl. in-4.

8. Metz, impr. Nouvian, 1852, 251 pages et 18 pl. in-4 (Monnaies gauloises, mérovingiennes, carolingiennes, monnaies royales ou impériales frappées dans la région jusqu'au début du XIIe siècle).

9. Metz, impr. Nouvian, 1853, 88 pages et 6 pl. in-4.

Toul[1]. Enfin il avait réuni une importante collection où figuraient surtout des monnaies des Trois-Évêchés, de la Lorraine et du Barrois; le catalogue de vente, dressé en 1886[2], quelque temps avant la mort du propriétaire, constitue lui-même un important travail d'érudition, un document toujours utile à consulter.

E) *Biographie nobiliaire et biographie des hommes illustres.* — L'histoire d'un pays ne se compose pas seulement des faits qui se sont déroulés dans les diverses localités, mais aussi de la biographie des hommes illustres qu'il a produits. Or, il n'existe à l'heure actuelle aucun dictionnaire biographique des Lorrains célèbres. L'ouvrage de Michel, juge de paix du canton de Vézelise, *Biographie historique et généalogique des hommes marquants de l'ancienne province de Lorraine*[3], ne saurait compter; les notices sont tout à fait insuffisantes et inexactes. Bien supérieurs sont le *Dictionnaire biographique de l'ancien département de la Moselle* par Nérée Quépat (René Paquet)[4] et la *Biographie générale vosgienne* par Félix-Bouvier, dans le recueil de Léon Louis[5]; mais l'œuvre d'ensemble sur la Lorraine entière fait défaut[6]. Il a été proposé à l'Académie de Stanislas de l'entreprendre; mais donnera-t-elle suite à ce dessein? Nous le souhaitons vivement; la compagnie s'acquerrait par ce travail un nouveau titre à la reconnaissance publique. Ce travail d'ensemble rendrait inutiles des dictionnaires spéciaux des littérateurs, des artistes, des généraux lorrains. Les ouvrages spéciaux consacrés à nos grands artistes — et dont quelques-uns sont remarquables, — seront indiqués plus loin.

A côté de la noblesse des grandes actions et du talent, il y a la

1. Paris, Rollin et Feuardent, 1868, 288 pages et 41 pl. in-4 (Sceaux des évêques, du chapitre, des juridictions ecclésiastiques, de la collégiale Saint-Geugoul, des monastères et ordres religieux, des paroisses, de la cité, du bailliage royal, etc.).

2. *Description de la collection de M. P.-Charles Robert*, Paris, Rollin Feuardent, 1886, 4 fascicules, 14 pl. in-8; nombreuses gravures dans le texte.

3. Nancy, C.-J. Hissette, 1829, 532 pages in-12.

4. Paris, Picard, 1887, 623 pages grand in-8. Avant Quépat, E.-A. Bégin avait publié une *Biographie de la Moselle, ou histoire, par ordre alphabétique, de toutes les personnes nées dans ce département, qui se sont fait remarquer par leurs actions, leurs talents, leurs écrits, leurs vertus ou leurs crimes*, Metz, Verronais, 1826-1832, 4 vol. in-8.

5. A la suite de l'histoire générale des Vosges, t. IV, p. 249-538. Tiré à part, Épinal, impr. Busy, 1888, 215 pages in-8.

6. Jusqu'en 1751, on peut se servir de la *Bibliothèque lorraine* de dom Calmet. Cf. *supra*.

noblesse de race ou de cour — les deux ne sont pas incompatibles, — et, dans aucune province, les prétentions nobiliaires n'ont été plus fortes qu'en Lorraine. La caste avait inventé dans le pays de nouvelles distinctions. Sans doute le grand public parle à tort et à travers des grands et des petits chevaux de Lorraine qui ne sont qu'une invention très récente [1] ; mais il faut distinguer les membres de l'ancienne chevalerie qui descendaient de familles établies de temps immémorial dans le duché ; les pairs fieffés qui, venus de l'étranger, possédaient fiefs en Lorraine et avaient épousé des filles de l'ancienne chevalerie. Anciens chevaliers et pairs fieffés avaient seuls le droit de former le tribunal des assises dans chacun des trois bailliages et se séparaient par un fossé profond des écuyers et surtout des simples anoblis en vertu d'un acte ducal, ces anoblis qui ne pouvaient se proclamer gentilshommes qu'au bout d'un certain nombre de générations. Sur la noblesse lorraine, ses armes, ses blasons, ont été écrits des livres nombreux, dont une excellente bibliographie a été donnée [2]. Au XVIIIe siècle un bénédictin, appartenant à la congrégation de Sainte-Vanne, le curé de Senones, dom Ambroise Pelletier, voulut publier un nobiliaire général de Lorraine en trois volumes. Il se livra à de très minutieuses recherches dans le trésor des chartes ; mais le tome Ier consacré aux anoblis a seul paru [3]. Le tome II devait se rapporter à la noblesse intermédiaire entre les anoblis et l'ancienne chevalerie, celle dont on ne trouve aucune trace d'anoblissement, mais qui n'avait point les privilèges de l'ancienne chevalerie ; le tome III à l'ancienne chevalerie et aux pairs fieffés. Mais l'apparition du tome Ier souleva un violent orage. Il semblait qu'un grand mystère allait être dévoilé aux profanes ; beaucoup de personnes redoutaient que le livre révélât leurs modestes origines. Si dom Pelletier ne fut pas assassiné par quelque anobli mécontent, il mourut, en février 1757, des ennuis que lui causa la publication de son volume. L'ouvrage tel quel est une mine de

1. Voir Henri Lepage, *Des grands et des petits chevaux de Lorraine*, dans le *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 1876, pp. 172-191 ; une lettre d'Ed. Meaume, *ibid.*, 1877, pp. 23-40 ; Léon Germain, *Grands et petits chevaux de Lorraine*, dans l'*Annuaire du conseil héraldique de France*, 1896.

2. Vicomte A. de Bizemont, *Bibliographie nobiliaire de la Lorraine*, Nancy, A. Crépin-Leblond, 1896, 86 pp. in-8 (Publications de la société bibliographique).

3. *Nobiliaire ou Armorial général de la Lorraine et du Barrois, en forme de dictionnaire*, tome Ier contenant les anoblis, Nancy, Thomas, 1757, 1 vol. in-fol. Des exemplaires du *Nobiliaire* avec des additions manuscrites se trouvent dans diverses collections ; citons celui de la bibliothèque de Nancy, ms. nos 987-990 (176) où ont été intercalées des notes relatives soit aux anoblis soit aux autres nobles.

renseignements ; on a pu y signaler quelques erreurs, publier des volumes d'additions [1] : mais, en ses grandes lignes, il demeure comme un monument de très bonne foi et d'impartialité. Si l'on veut connaître les membres de l'ancienne chevalerie, on consultera *Le simple crayon utile et curieux de la noblesse des duchés de Lorraine et de Bar et des évêchés de Metz, Toul et Verdun* par Husson L'Ecossais. L'ouvrage, dû à un conseiller de Louis XIV au siège présidial de Verdun, parut, depuis 1674, en feuillets détachés, un par famille ; les amateurs ont réuni ces feuillets et l'on conçoit que les exemplaires varient beaucoup ; ils comprennent en général de 230 à 260 feuillets [2]. Jean Cayon a reproduit de nouveau en 1857 les écussons de cet ouvrage [3]. Il avait lui-même publié, sept années auparavant, un livre avec ce titre : *Ancienne chevalerie de Lorraine ou armorial historique et généalogique des maisons qui ont formé ce corps souverain en droit de siéger aux Assises* [4]. Ce nobiliaire comprend 680 noms dont l'on donne 545 comme faisant partie de l'ancienne chevalerie; le chiffre est véritablement excessif, et en toutes ses assertions l'œuvre appelle des réserves : il faut nous en tenir pour l'ancienne chevalerie à Husson L'Ecossais. Mais où trouvera-t-on des renseignements sur la classe intermédiaire entre la chevalerie et les anoblis? Dans les années 1577-1578, le poursuivant d'armes Didier Richier fut chargé de recenser les nobles lorrains qui ne faisaient pas partie de l'ancienne chevalerie; en 1580, il reçut commission de rechercher tous les nobles du duché de Bar où il n'y avait aucune distinction de privilège entre gentilshommes et anoblis. De cette enquête il existe, dans une bibliothèque privée, une copie pour les trois bailliages de Lorraine, à la bibliothèque de Metz une autre copie pour les deux bailliages de Clermont et de Saint-Mihiel dans le Barrois (les procès-verbaux pour les bailliages de Bar et de Bassigny font défaut). M. Raymond des Godins de Souhesmes a publié, en 1894, ce qui reste de cet armorial. Si la liste des nobles est complète pour les deux bailliages du

1. MM. Lepage et Germain, *Complément au nobiliaire de Lorraine de dom Pelletier*, précédé d'une dissertation sur la noblesse et suivi de listes chronologique et alphabétique des anoblis depuis l'origine jusqu'en 1790 et des nobles faits ou reconnus écuyers, gentilshommes, chevaliers, barons, comtes et marquis. Nancy, Crépin-Leblond, 1885, VII-388 pages in-8.

2. Les planches originales se trouvent à la chalcographie du Louvre.

3. Nancy, Cayon-Liébault, 1857, 348 blasons (quelques-uns sont répétés).

4. Nancy, Cayon-Liébault, 1850, XXXVI-234 pages in-4.

Barrois, on trouvera pour la Lorraine des renseignements sur les écuyers [1].

Pour la noblesse plus moderne, l'ouvrage très consciencieux d'Alcide Georgel sera toujours consulté avec profit : *Armorial historique et généalogique des familles de Lorraine titrées ou confirmées dans leurs titres au XIXe siècle* [2]. Les ouvrages consacrés à certaines familles particulières sont très nombreux. Nous ne mentionnons ici qu'un seul, à cause de l'intérêt qu'il présente pour l'histoire générale : c'est l'*Histoire d'une famille de la chevalerie lorraine* [3] par le comte de Ludres. Cette famille de Ludres, originaire de Bourgogne et qui s'établit en Lorraine en 1282, fut mêlée à partir du XVIe siècle aux grands événements, et son histoire est un peu celle de Lorraine. L'auteur a su aussi faire l'histoire économique de la famille ; il nous a parlé des relations des seigneurs avec leurs tenanciers, de la valeur et de l'exploitation des terres, de la transformation de la classe nobiliaire avant la Révolution et au lendemain de l'émigration. Qu'on nous donne pour les autres familles de Lorraine de pareils travaux ; que l'histoire nobiliaire ne consiste pas seulement à établir des généalogies et à satisfaire une puérile vanité.

Nous avons passé en revue les traités généraux de toutes espèces se rapportant à la Lorraine; il nous faut considérer maintenant l'histoire du pays comme à vol d'oiseau, distinguer les grandes périodes, signaler les principaux travaux qui ont été faits, les questions qu'il reste à étudier sur chacune d'elles. Nous considérons : *a*) la période préhistorique et gallo-romaine ; *b*) la période de 481 à 959, celle où la Haute-Lorraine n'a pas encore d'existence à part, où elle est englobée dans le royaume franc ou dans le grand duché de Lorraine, où Metz et Toul sont rattachées à Bruxelles et à Aix-la-Chapelle ; *c*) la période où la Haute-Lorraine a ses ducs propres, tandis que les évêques de Metz, Toul et Verdun se

1. *Armorial de la Recherche de Didier Richier*, Nancy, Crépin-Leblond, 1894, 130 pages, in-8. Il y ajoute la liste des nobles du bailliage de Bar d'après une copie du XVIIIe siècle. Dominique Callot, abbé de l'Étanche, possédait au XVIIe siècle un manuscrit complet de la *Recherche* de Didier Richier ; M. Léon Germain a publié, d'après Dominique Callot, *L'Armorial des écuyers du bailliage de Bar*, dans les *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 1894, pp. 194-211 ; même travail pour le bailliage de Saint-Mihiel ; *Mémoires*, 1898, pp. 60-113. Pour quelques familles illustres, on trouvera des notices dans le *Dictionnaire de la noblesse*, de La Chesnaye Desbois.

2. Elbeuf, chez l'auteur, 1882, 720 pages in-4.

3. Paris, Champion, 1893, 2 vol. in-8, XVIII-434 et 393 pages.

créent de véritables principautés ; nous la conduirons jusqu'à la date de 1552 où la France occupe les Trois-Evêchés ; *d*) la période où la France, devenue peu à peu maîtresse des Trois-Evêchés, s'efforce de mettre la main sur la Lorraine, celle des diverses occupations du duché, jusqu'au jour où Stanislas Leszczynski, beau-père de Louis XV, s'établit à Bar-le-Duc et à Nancy en 1737 ; *e*) c'est à cette date que commence véritablement la période française. En 1766, Trois Evêchés et Lorraine forment définitivement deux provinces françaises qui sont fondues en 1790 par la division en quatre départements. De 1790 à 1871 ces départements suivent une destinée commune. Le traité de Francfort marque dans cette histoire une époque nouvelle, en annexant à la collectivité de l'empire germanique Metz et une série de terres qui étaient lorraines[1].

(*A suivre.*)

CHR. PFISTER.

1. Cette division est naturellement un peu arbitraire. Cf. un article d'Émile Duvernoy, *Les phases de l'histoire de Lorraine*, dans le *Pays lorrain*, 1907, pp. 230-236.

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

LES GAZETTES FRANÇAISES DE LONDRES AU XVIIe SIÈCLE.

Par une rencontre assez étrange, les deux plus grands poètes de l'Angleterre ont probablement connu à Londres des Français. On sait maintenant, grâce aux découvertes du professeur Wallace, que Shakespeare a logé de 1598 à 1604 chez un certain Christophe Montgoye, marchand de perruques de son métier, et qu'il a été mêlé à un procès que celui-ci eut à soutenir contre son gendre. C'est pendant la guerre civile que paraît dans la vie de Milton le pédagogue et imprimeur Guillaume du Gard.

Né en 1606 dans le comté de Worcester, Guillaume du Gard descendait, son nom l'indique, d'une famille d'origine française ou jersiaise[1] ; son père Henri du Gard était ministre anglican, son oncle Richard « tutor » à Cambridge, Thomas, son frère cadet, entra dans les ordres et devint « recteur » de Barford. Lui-même se consacra à l'enseignement, non sans quelque succès, car, en 1644, il fut nommé directeur (headmaster) de Merchant Taylors'School.

Il se produisait alors une extraordinaire fermentation d'idées comme il s'en produit dans la vie des peuples aux heures de crise. Et la crise était profonde : la vieille société anglaise chassait sur ses ancres. Tout le monde pressentait une ère nouvelle. Ce n'était pas seulement le solide gouvernement d'Élisabeth qui se disloquait, son Église qui perdait le monopole des âmes ; un flot de pensées nouvelles montait dans les cerveaux. Jamais les presses ne travaillèrent autant. La folie d'idéalisme gagna-t-elle du Gard, ou faut-il supposer qu'il agit par ambition ou vulgaire appétit de gain ? Vers 1648, il ajouta à ses fonctions de pédagogue métier périlleux d'imprimeur.

1. Dans les rares lettres autographes qui restent de Guillaume du Gard, il signe à la française « Guil. du Gard » et non Dugard ou Du Gard, à l'anglaise (Bibl. Bodl. Rawl. mss. A. 9.123). Il savait certainement le français et avait des attaches sur le continent. Ce qui tend à faire croire que sa famille est originaire de Jersey, c'est une note qui se trouve à la Bibliothèque bodléienne, concernant un William Du Gard, né en 1677 à Jersey (Rawl. mss. T. 4° 6.202). Je dois ces indications à l'obligeance de M. Georges Lambin.

Ses débuts furent ceux d'un fervent royaliste : après avoir peut-être aidé à l'impression d'*Eikon Basiliké*, le fameux ouvrage du docteur Gauden, publié sous le nom de Charles Ier, il se chargea de faire paraître en Angleterre le traité de Claude Saumaise contre les régicides, *Defensio Regia pro Carolo Primo*. Le châtiment ne tarda guère : le même jour (1er février 1649-50), le conseil d'État lui enlevait sa charge de directeur de Merchant Taylors'School, l'incarcérait à Newgate, confisquait ses presses, emprisonnait son correcteur Armstrong [1].

Il se produisit alors un coup de théâtre : au bout de quelques semaines, du Gard sort de prison et recouvre sa charge ; son matériel d'imprimerie lui est rendu, il fait profession de puritanisme et prend le titre d' « imprimeur du conseil d'État ». On a supposé qu'il avait dû son élargissement à l'amitié de Milton, l'un des secrétaires du conseil. Il est plus simple de croire que le gouvernement révolutionnaire voulut ménager un imprimeur lettré, assez bien qualifié pour répandre sur le continent la réponse au traité de Saumaise que Milton se proposait d'écrire [2].

La conversion soudaine de Guillaume du Gard paraît avoir eu des effets durables ; en 1659, le conseil d'État lui témoignait encore sa confiance [3]. Dans l'intervalle il n'avait commis qu'une seule maladresse : en 1652, il fut assez mal inspiré pour imprimer un traité tout empreint d'arianisme, *Le catéchisme de Racovie* ; le parlement s'en émut, ordonna des poursuites, l'impression fut saisie et brûlée par la main du bourreau.

A la Restauration, Guillaume du Gard perdit de nouveau son poste de Merchant Taylors' School et mourut en 1662. Il avait dû s'enrichir dans ses opérations de librairie car, quelques mois avant sa mort, il se portait caution de son ami Harrington pour une somme de 5,000 livres [4].

De toutes ses entreprises celle qui nous intéresse le plus est la publication à Londres, de 1650 à 1657, d'un journal hebdomadaire tout entier rédigé en français, les *Nouvelles ordinaires de Londres*. Le Musée britannique en conserve quelques numéros, mais c'est à la Bibliothèque nationale qu'on peut consulter la collection presque complète. C'est là que nous retrouvons la première mention de Milton dans une publication française [5].

1. *Calendars of State Papers*, *Dom.*, 1649-1650, p. 500. Trois mois auparavant, il avait dû fournir caution de 300 livres, *Ibid.*, p. 523.

2. Voici comment les choses se sont passées : le 7 mars 1649-50, du Gard signe un engagement par devant le conseil. *Ibid.*, *Dom.*, 1650, p. 27 ; il fournit caution de 1,000 livres le lendemain, p. 514 ; le 2 avril, le matériel saisi lui est rendu, pp. 76, 535, mais il doit déposer 500 livres, p. 515 ; le 11 septembre, il redevient directeur de Merchant Taylors' School, p. 235. — Le conseil à ce moment cherchait à influencer l'opinion publique du continent ; ainsi, le 26 février 1649-50, il ordonnait aux fonctionnaires des douanes de laisser passer « Monsieur Rosin transportant l'impression d'un livre en français concernant la procédure du parlement contre le feu roi, et destiné à être répandu dans les pays étrangers ». *Ibid.*, 1650, p. 527.

3. *Ibid.*, *Dom.*, 1660, p. 223.

4. Voir sur du Gard, *Dictionary of National Biography*, Masson, *Life of Milton* et Ch. Wordsworth, *Who wrote Eikon Basiliké?*

5. M. Jusserand a publié le jugement porté sur Milton par l'ambassadeur Cominges en 1663, *Shakespeare en France sous l'ancien régime*, p. 107. On lit dans *Procee-*

C'est en ces termes que du Gard annonce la *Defensio pro populo Anglicano* : « La réponse au Livre scandaleux et diffamatoire du Sr de Saumaise alencontre de cet Estat laquelle est si fort désirée depuis longtemps de plusieurs honnestes personnes, et généralement attenduë d'un chacun, est enfin prête de voir le jour, estant maintenant sous la presse et fort avancée » (Fév. 1650-51, p. 120). L'humilité de l'imprimeur de Saumaise dut désarmer le conseil.

Quelques semaines après, dans le n° 34, on rencontre le nom de Milton : « La réponse faite au Livre injurieux du Sr de Saumaise par le Sr Jean Milton l'un des secrétaires du Conseil d'Estat, sortit au jour lundi dernier, au grand contentement et approbation d'un chacun » (p. 136, du Jeudy 2 Mars-20 Fevrier au Jeudy 9-27 des mêmes mois 1650-1).

L'année suivante, du Gard publiait la version française d'*Eikonoklastes* [1], le traité par lequel Milton répondait à l'*Eikon Basiliké*. Les *Nouvelles ordinaires* l'annoncent ainsi : « Cette semaine est sortie au jour, en cette ville, la version Françoise du livre du Sr Milton, en réponse au livre du feu Roi d'Angleterre » (n° 125, p. 500, Déc. 1652). On sait que le traducteur était un ministre écossais nommé Jean Dury, ancien élève de l'académie de Sedan [2].

La dernière mention de Milton a pour occasion une nouvelle de Paris : « Nous avons avis de France que le Sr Morus, ministre antagoniste du Sr Milton, qui a encore publié un Livre contre lui, intitulé *Defensio pro se*, aiant passé par les principales Eglises Réformées de France, et prêché par tout avec applaudissement du peuple, étoit parti de Paris, où quelques-uns l'avoient voulu retenir pour ministre, et étoit venu à Roüen, aiant laissé ses amis en ambiguité touchant son retour, mais que l'ardeur qu'on avoit euë pour lui avoit été aussi promtement ralentie, qu'elle avoit été excitée, la plupart aians reconnu de l'inconstance en son esprit, et de l'ambition et avarice en ses demandes » (n° 298, p. 1194, fév. 1656-7). Il s'agit d'Alexandre Morus, pasteur à Charenton, que Milton avait attaqué sans ménagement parce qu'il avait cru reconnaître en lui l'auteur du *Clamor sanguinis regii ad cœlum*, paru à la Haye en 1652. Le pamphlet était, on le sait, de Pierre du Moulin. Morus répondit par une apologie qui a pour titre *Fides publica contra Calumnias J. Miltoni*, et Milton répliqua

dings of the Huguenot Society, vol. IX, pp. 241-242, deux lettres du médecin de la Rochelle Élie Bouhéreau qui, en 1672, cherchait à avoir des renseignements sur Milton à qui il trouvait « infiniment de l'esprit, beaucoup de belles-lettres et de la vertu extraordinairement ». J'ai signalé dans la *Revue critique* (n° du 21 nov. 1904), le passage de l'*Avis aux réfugiés* (1690) où Bayle appelle Milton « l'infâme apologiste de Cromwell ». M. Telleen, *Milton dans la littérature française*, et M. Robertson, *Milton's Fame on the Continent* citent seulement l'opinion de Cominges.

1. Le livre assez rare aujourd'hui porte le titre suivant : Εἰκονοκλάστης *ou Réponse au Livre intitulé* Εἰκὼν βασιλική *ou le Pourtrait de sa Sacrée Majesté durant sa solitude et ses souffrances*. Par le Sr Jean Milton. Traduite de l'Anglais sur la seconde et plus ample édition. A Londres, par Guill. Du Gard, imprimeur du Conseil d'État, 1652.

2. *Calendars of State Papers, Dom.*, 1651, p. 208. Dans les *Nouvelles ordinaires*, il est souvent question de Jean Dury à propos de ses négociations en Allemagne pour l'union des Églises.

par le livre dont il est question ici : *J. Miltoni pro se Defensio contra A Morum.*

Le nom de Milton ainsi imprimé dans une publication française, à cette date, donnerait seul aux *Nouvelles ordinaires* quelque intérêt, mais cette vieille gazette mérite d'être connue à d'autres titres. La collection conservée à la Bibliothèque nationale et qui comprend environ 400 numéros, va du 21-11 juillet 1650 au 31-21 janvier 1658-7 ; il n'y manque que dix numéros (nos 161-163, 202, 237, 238). Le journal paraissait tous les jeudis en une seule feuille de format in-quarto de quatre pages. Exceptionnellement les numéros « extraordinaires », le n° 185 qui contient la constitution de 1654, le n° 202 donnant in-extenso le traité conclu avec les Provinces-Unies, le n° 288 où l'on trouva le texte des articles de paix entre l'Angleterre et la France, comptent deux feuilles, soit huit pages. Le nombre total des pages est de 1606. A la fin du n° 2 se lit l'avis suivant : « et se vendent par Nicolas Bourne, à la porte Méridionale de la vieille Bourse, par Tyton à l'enseigne des trois poignars proche la porte du Temple, et par Marie Constable à l'enseigne de la Clef dans la salle de Westminster ». Du Gard avait donc trois dépositaires dans la ville même. Il cherchait aussi à répandre son journal à l'étranger, comme le prouve l'avis suivant inséré dans le n° 44 : « Le lecteur est averti qui l'autheur (lequel jusques ici a avec grand soin recueilli chaque semaine ces occurrences pour l'information du public, sans que ce qui en est revenu jusqu'ici ait été capable de l'encourager à continüer, au contraire n'aiant pû suffire aux frais de l'impression) a eu avis qu'un certain imprimeur anglois... contrefait chaque semaine à la Haie sa relation, la réimprimant aussi tôt en même volume et charactère, avec le nom de l'imprimeur duquel l'autheur se sert, ce qui est une falsification insuportable... l'autheur aura soin ci-après de faire que le Sr Jean Veely, libraire à la Haie demeurant à l'enseigne des Chroniques de Hollande, aura toûjours les vraies copies de Londres pour fournir aux curieux. » Comme personne n'a jamais songé à contrefaire une publication qui ne se vend pas, il faut admettre que les plaintes de l' « autheur » sont un peu exagérées [1].

Nous n'avons aucun renseignement sur le rédacteur qui peut d'ailleurs être du Gard lui-même. Quel qu'il fût, le rédacteur savait très bien l'anglais ; nous verrons plus loin avec quelle précision il traduit les pièces officielles. Il a dû séjourner si longtemps à l'étranger, que son style est imprégné de mots et de tours anglais [2]. Il est quelquefois embarrassé pour

1. Des mentions manuscrites en marge des exemplaires ont conservé les noms de deux « abonnés » parisiens : MM. de la Marc et Paul du Jardin. Peut-être Mazarin lisait-il ce journal, car il écrit le 23 avril 1652 au comte d'Estrades : « S'il est vrai, comme les *Nouvelles publiques* de Londres le portent, que la République d'Angleterre soit en termes de s'accommoder avec Messieurs les États. »

2. Nous en avons noté quelques-uns, par exemple : *eaux fortes* (strong waters) pour *eaux-de-vie*, p. 167 ; *moyens efficacieux*, p. 433 ; *tolération*, p. 691 ; *ejection* des ministres scandaleux, p. 770 ; *retaliation*, p. 96 ; lever et *presser* (to press) des soldats, p. 169 ; *sergent en loy*, p. 213 ; le recorder serait *demis* (dismissed) de sa charge, p. 221 ; la *Maison* (House of Commons) se tourne en *Comité*, p. 394 ; les membres élus et *semons* (summoned, du vieux verbe français *semondre*) p. 632.

traduire les noms de lieu et se tire d'affaire assez gauchement [1]. Certains mots français font bizarre figure dans ses phrases : le *connétable* (constable) de la paroisse, p. 816 ; le sheriff devient constamment le *prévôt* ; le *speaker* est *l'orateur*, p. 253 ; le *solicitor général* est le *solliciteur general*, p. 305 ; par *billet d'erreur* il faut entendre *writ of error*, p. 679 [2]. Chose remarquable, il a le plus grand souci d'écrire correctement les noms propres, qu'ils soient anglais ou français.

La gazette débute par une sorte de programme qu'il faut citer en entier : « Les troubles et les diverses révolutions arrivées depuis 10 ou 12 ans en Angleterre, Escosse et Irlande, nous ont fourni vn si grand nombre de belles actions, qu'encore que la partialité des escrivains, surtout au-dehors, ait tasché ou de les étouffer en les supprimant ou d'en ternir le lustre en amoindrissant leur prix et valeur, néantmoins il en a paru assez, quoy que comme au trauers d'un nuage, pour donner de l'admiration aux Esprits les mieux faits qui en ont eu connoissance. Maintenant que la guerre d'Escosse, celle d'Irlande et le différend présent avec le Portugal, semblent nous en uouloir fournir de nouvelles, i' ay crû que ie ne ferois pas chose désagréable aux nations estrangères, de leur faire part en vne langue qui s'étend et s'entend par toute l'Europe, de ce qui s'y passeroit de plus signalé et remarquable. Pour cet effet, si cette relation et les suiuantes trouvent vn traictement fauorable du public, ie fais estat de la continuer chaque semaine à pareil iour, et ce avec brieueté, et avec autant de uérité, qu'on en peut recueillir en choses de cette nature des divers bruits que la passion d'vn chacun déguise selon son humeur. » (N° 1, p. 1.)

Un pareil programme ne pouvait qu'être agréable au conseil préoccupé d'agir sur l'opinion publique du continent. Du Gard tint sa promesse de dire la vérité : son journal est aussi impartial que peut l'être une publication faite « par autorité ».

Si le rédacteur des *Nouvelles ordinaires* a pour principal souci de renseigner exactement ses lecteurs, il ne cache pas la très vive admiration que lui inspire Cromwell. Le sentiment peut être sincère : il était difficile de ne pas rendre justice au vainqueur de Dunbar et de Worcester. Voici le récit de ces deux batailles, tel que les contemporains purent le lire à Paris ou à Bruxelles :

BATAILLE DE DUNBAR.

« Le mardi matin (3 sept. 1650), sur les 4 heures, un party des nostres de trois régimens de cauallerie, sauoir du Maior Général Lambert, du

1. Au parc dit Hidepark, p. 64 ; la place dite Tower Hill, p. 152 ; la ruë dite le Strand, p. 156 ; la paroisse dite Martin-des-Champs, p. 182 ; la prison dite la Fleet, p. 370 ; l'île dite Holy Island, p. 442 ; la ruë dite Queenstreet, p. 1582.

2. Au lieu d'*huissier* du Conseil il écrit *messager* (messenger) du Conseil, p. 746 ; quelquefois il conserve les mots anglais : le *Récorder* et divers *aldermens* et bourgeois, p. 61 ; *aldermans*, p. 717 ; commission d'*oyer* et *terminer*, p. 841 ; *ranter* ou libertin, p. 189 ; *quaker* ou trembleur, p. 1375 ; enfin il écrit toujours *tobac* (tobacco), et Eglises *Congrégationales* (Congregational).

Commissaire-Général Whalley, et du Colonel Lilburn et de deux régimens d'infanterie, receut ordre de se saisir d'un passage sur le chemin d'Edimbourg à Berwick, par lequel nostre armée pouuoit passer vers l'ennemi pour l'engager au combat : l'armée Escossaise prenant l'alarme y enuoia aussitost quelques troupes, mais nos gens en prirent possession, malgré elles, aprez une heure de combat, qui fut le commencement de leur engagement ; car, nostre brigade n'eust pas plustot pris ledit passage, que l'armée ennemie commença à charger rudement les nostres, au moien de leurs lanciers, qui descendans d'une montagne à bride abattuë, causèrent d'abord quelque désordre parmi nostre cauallerie, mais estant soutenuë de l'infanterie, spécialement des régimens de nostre Général et du Colonel Pride, qui tinrent ferme et ne purent iamais estre rompus, ladite cauallerie eut le temps de se remettre et uenant à charger l'ennemi avec résolution aprez un second choc, sur les 6 heures du matin, leur aisle droite lascha le pied et fuirent les uns vers Copperspeth, et la plus part uers Edimbourg. Nos gens les poursuivirent iusqu'à Haddington, quelques troupes du Colonel Hacker allèrent encore par delà, faisans touiours exécution sur eux. Plus de quatre mille Escossais ont esté tuez en cette occasion, tant sur le champ de bataille, qu'en la poursuitte, environ dix mille ont esté faits prisonniers. » (15-5 sept. à 22-12 sept. 1650, p. 35).

On lira plus loin le rapport officiel de Cromwell, que donne du Gard dans le numéro suivant. Il est complété par une « liste des prisonniers » qu'il est impossible de parcourir sans songer aux chants de triomphe où le vainqueur impitoyable proclame dans l'Ancien Testament la défaite des Philistins et des Amalécites.

BATAILLE DE WORCESTER.

« Le 3e propre iour auquel la bataille de Dunbar en Escosse fut gagnée, il y a un an, par nos gens, nôtre Lieutenant-général Fleetwood avec sa brigade, qui fut à divers temps renforcée de celle de My L. Gray de Grooby et des régimens des colonels Ingolsby, Fairfax. Hacker, Goffe, Deane, Blake, Gibbon et Marsh, s'estant approché de l'ennemi, qui avoit garni toutes les haies de mousquetaires, après une heure de rude combat, le chassa de haie en haie, et enfin l'obligea de se retirer dans la ville de Worcester ; où étant entré, et se persuadant que le gros de nostre armée étoit avec ledit Lieutenant-Général et que la plus part de ce qui étoit demeuré près de nostre Général en deça de la rivière, n'étoit composé que de nouvelles levées ou milices du païs, toute leur armée, tant infanterie que cavalerie, sortit de ce côté là sur nôtre dit Général, qui la reçeut vertement, et, après un combat fort long, la mit entièrement en déroute et poursuivit l'infanterie, qui se retira en désordre, jusques dans la ville, se saisit des portes, et fit beaucoup d'exécution sur elle dans les ruës. La cavalerie ennemie au nombre de 2 à 3,000 se sauva d'un autre côté, aux trousses de laquelle 4,000 chevaux frais furent envoiez sous la conduite du Major Général Harrison. Nos gens sommèrent aussitost le fort Roial, lequel

aiant refusé de se rendre, nôtre infanterie lui livra l'assaut, l'emporta de force et tourna le canon sur la ville, dans laquelle nos gens étans entrez à la queuë des ennemis et pendant la nuit s'étans rendus maîtres de la pluspart d'icelle, le lendemain matin le reste se rendit à discrétion avec toute la soldatesque qui étoit dedans; parmi laquelle se sont trouvées plusieurs personnes de marque. Le 4, nôtre cavalerie qui poursuivoit les ennemis, en attrappa 1,400 à Newport en la Comté de Salop, et fit divers Seigneurs prisonniers; et du depuis en a encore pris un bon nombre en divers endroits, aucun d'eux ne faisant résistance quand une fois on les a atteints... Le Roi faillit de fort peu à estre pris dans ledit Worcester, un de nos officiers ne l'aiant manqué que d'un moment dans sa chambre, où il trouva et prit son Ordre, comme dit est, et tout son équipage. On ne sait encore ce qu'il est devenu, sinon qu'aucuns disent qu'il étoit sorti de ladite ville seulement avec 12 chevaux. » (14-11 au 21-11 sept. 1651, p. 248.)

A ce récit exact la note pittoresque ne manque pas : parmi les prisonniers sont « 6,000 Escossais montagnards quasi tous nuds, seulement avec leurs haillons et couvertures raiées, à la mode de leur païs » (p. 253). Mais le sort de Charles II importe plus à la République d'Angleterre que la prise de quelques Highlanders sauvages. Les notes se suivent, traduisant par leur incertitude même l'anxieté des puritains; on peut en citer une au hasard : « Nous ne pouvons apprendre aucunes certaines nouvelles qu'est devenu le roi d'Escosse. Quelques-uns disent qu'il s'est sauvé en la compagnie du duc de Buckingham, de My L. Wentworth, de My L. Wilmot et du fameux voleur de grands chemins Hinde, mais ne disent point de quel côté ils ont tiré, ni où ils sont arrivez » (p. 256).

Charles finit par gagner la côte et s'embarqua pour la France.

FUITE DU ROI CHARLES II.

« Le dimanche 19 octobre, avis étant venu à Paris, que le roi d'Escosse avoit débarqué sur les côtes de France et s'acheminoit de Roüen audit Paris, le duc d'Orléans lui envoia aussi tôt un carrosse à Magny où il coucha cette nuit là; le lendemain lundi 20 il arriva à Paris, ledit duc lui aiant été au devant, mais si tard que tout ce qu'il pût faire fut de le conduire au Louvre, où la Reyne, sa mère, qui étoit alors à Chaliot, le vint voir dez le soir même. Le 21, au matin, ledit duc et Madamoiselle sa fille l'allèrent visiter, ausquels il conta toutes ses aventures. Entr'autres il leur dit que son armée aiant été défaite à Worcester, il s'étoit sauvé à 6 heures du soir avec un parti de cavalerie, lequel, crainte d'être poursuivi, et aussi craignant que les officiers Escossais le livrassent à nos gens, il quitta, et aiant abandonné son cheval, il se mit en chemin vers la Comté de Lancastre en la compagnie du Sr Wilmot, avec lequel il avoit été caché tout le lendemain dans un arbre; que sur le soir ils s'étoient mis eux deux en chemin à pied, et avoient marché toute la nuit et le jour ensuivant s'étoient retirez dans un bois; que le soir, ils avoient gagné païs vers Lancastre, où une Dame les avoit accueillis, lui

avoit coupé les cheveux fort courts, et l'avoit déguisé ; que s'étant reposé là deux ou trois jours, ladite Dame avoit résolu d'entreprendre de le faire évader d'Angleterre par mer ; que pour cet effet elle lui avoit fourni un cheval et s'étoit montée derrière lui, ledit Sr Wilmot les suivant comm' un autre valet, et en cet équipage ils étoient venus à Bristoll ; qu'aiant trouvé qu'on faisoit là des recherches très exactes de sa personne, ils avoient tourné bride vers Londres, ou étans arrivez, ils y avoient demeuré trois semaines entières ; que durant son séjour en cette ville tantôt déguisé en habit de femme et tantôt en habit de valet, il s'étoit fort pourmené, même dans la salle de Westminster, où il avoit remarqué les armes de l'État mises à la place de celles de feu son Père et avoit vu les drapeaux priz sur les Escossois ez batailles de Preston, de Dunbar et de Worcester, qui y sont arborez, et avoit été reconnu de quelques-uns, qui ne l'avoient point voulu déceler ; que cependant ledit Sr Wilmot, pour valet duquel il passoit, aïant loué un vaisseau de 40 tonneaux, pour le prix de 120 l. ster. lorsqu'il s'étoit voulu embarquer, il avoit été reconnu par le maître dudit vaisseau, lequel faisant difficulté de le recevoir, crainte de se mettre en peine, enfin à force d'argent et de belles promesses, il l'avoit reçeu et s'étoit mis en mer pour aller au Havre de Grace en Normandie, où il les avoit débarquez ; et que de là ils étoient venu à Roüen, d'où ils avoient écrit à Paris, et s'étoient fait habiller ; y étans arrivez en fort pauvre équipage » (n° 70, 9 nov.-30 oct. au 16-6 nov. 1651, I, p. 278).

Le récit contient forcément des inexactitudes puisque Charles II ne pouvait dire la vérité à ce moment sans exposer aux plus graves dangers ceux qui l'avaient secouru[1].

N'ayant pu prendre leur ennemi, les puritains eurent la ressource de lui témoigner du mépris :

« Les lettres de Paris du 5, disent que le prétendu Roi d'Escosse et ses courtisans avoient acquis un fort mauvais renom audit lieu, étans soupçonnez de fabriquer de la fausse monnoie dans le Palais Roial, au coin de France, plusieurs fausses pièces aiant été distribuées par eux. » (Avril 1653, p. 584.)

Le correspondant de Paris exagérait : en réalité Charles II en était seulement réduit aux expédients. Quant à son ministre Hyde, le futur chancelier Clarendon, il lui manquait quelquefois les trois sols nécessaires pour acheter du bois de chauffage[2].

Le malheur s'acharnait contre la famille royale : il est impossible de lire sans émotion le simple entrefilet où du Gard raconte en style de procès-verbal la mort de la petite princesse Elisabeth : « La Princesse Elizabeth Stuart, fille du feu Roy, laquelle vous auez sceu auoir esté conduite avec son frère[3] en l'isle de Wight, s'y estant eschauffée à iouer à la boule et aiant

1. Eva Scott, *The King in Exile*, a étudié minutieusement les péripéties dramatiques de cette fuite.
2. *Ibid.*, p. 434.
3. Le duc de Gloucester.

en suite esté fort mouillée d'une pluie qui suruint inopinément, elle s'enrhuma, estant d'ailleurs d'une constitution faible et maladive, et tomba dans un grand mal de teste accompagné de fieure laquelle s'estant augmentée, elle se trouua obligée de garder le lict où elle mourut le décembre 8 du courant, nonobstant le soin du Sr de Maierne, premier médecin de feu son Père. » (Sept. 1650, p. 41.)

Si la cause royaliste semble perdue, la fortune de Cromwell ne cesse de grandir : l'un de ses triomphes, la dissolution du Parlement, est annoncée en termes prudemment vagues : « Hier, My L. Gén. Cromwell aiant proposé dans le Parlement diverses raisons pour lesquelles il étoit expédient de dissoudre présentement ledit Parlement, ladite Proposition fut exécutée : l'Orateur et tous les membres de la Maison en estans sortis, la Masse aiant été emportée et la porte fermée ; dont vous pourrez avoir les raisons et les particularitez par nôtre prochaine Relation. » (Avril 1653, p. 588.)

Mais les succès de la République s'étendent au delà des mers : c'est l'humiliation du Portugal, les victoires remportées sur la Hollande, la prise de la Barbade et de la Jamaïque. En vérité, du Gard restait fidèle au programme qu'il s'était tracé : toute l'Europe pouvait lire par exemple la « Lettre des généraux de l'armée navale du Parlement et de la République d'Angleterre au très honorable Guil. Lenthal écuier, orateur dudit Parlement, écrite à bord du navire le Triomfe en la baye dite de Stoake », et signée « Robert Blake, Richard Deane, George Monck ». Ces révolutionnaires sortis des rangs du peuple, savaient à l'occasion user du langage des patriciens : « Le Sr de Bourdeaux (ambassadeur de France) aiant délivré copie de ses lettres de créance avec cette suscription : A nos très chers et bons amis les gens du Parlement de la République d'Angleterre, il fut ordonné qu'elle leur serait renvoiée, toutes les adresses devant être faites en ces mots seulement : Au Parlement de la République d'Angleterre. » (p. 513.)

Le rédacteur des *Nouvelles ordinaires* ne pouvait rester insensible à ce patriotique orgueil : « Le roi de Portugal, écrit-il, ne nous pouvant faire du mal, auoit tâché de nous faire peur, mais n'aiant pu faire ni l'un ni l'autre, au contraire aiant montré la plus insigne couardise et poltronerie qui se soit jamais veüe, sans auoir egard à sa réputation, a bien voulu faire couurir sa vergogne par une fausse Relation, signée par lui, si ledit Roi a cru voir ce qu'il a écrit, il faut dire que ses lunettes estoient mal aiustées et mises à l'enuers. » (p. 45.)

Les nouvelles religieuses tiennent une grande place dans les préoccupations de du Gard. Il n'a pas omis une seule ordonnance du Parlement prescrivant des jours de jeûne et d'humiliation, il donne les noms des prédicateurs et les textes de leurs sermons, il rapporte les délibérations des commissions chargées de régler les affaires ecclésiastiques. Qu'on ne soit pas surpris de ne pas l'entendre prononcer le nom de *puritain* : c'était une injure. Mais il parle très longuement des *quakers*. Ce sont

« des gens malfaits et mélancoliques », qui s'insinuent partout et dont on a peine à se débarrasser : on les expulse de Boston, mais « il en est passé à Hambourg et à Bourdeaux » (p. 1375). Leur chef ou en tout cas « l'un des principaux piliers de cette secte frénétique » s'appelle George Fox. « Plusieurs estiment que ledit Fox est un prêtre papistique, y en aians plusieurs de cette robe-là parmi lesdits Quakers, et ce qui le fait croire tant plus tôt, est qu'il tient beaucoup d'opinions papistiques et arminiennes, comme par exemple que les hommes sont sauvez par les bonnes œuvres. » (p. 981.)

L'état du protestantisme à l'étranger l'intéresse, mais moins qu'on n'aurait pu le croire. S'il raconte par le menu les démêlés des Vaudois du Piémont et du duc de Savoie, à cause de l'intervention de Cromwell, il dit peu de chose des huguenots : son silence s'explique par l'attitude hostile des Églises réformées à l'égard du puritanisme indépendant. Il serait difficile de trouver à citer une nouvelle plus précise que la suivante : « Les lettres de Paris disent que depuis peu on avoit commis diverses violences en différens endroits de France contre les Réformez, sous des prétextes frivoles et tout à fait contraires à leurs privilèges, sur tout à la Rochelle, Metz, Amiens, Langres... Les piques particulières qui arrivoient journellement en divers lieus sur le fait de la Religion, jointes aux massacres des Protestans du Piémont, faisoient craindre qu'il n'y eût un dessein général et caché de tous les Papistes, pour tascher à exterminer tous ceux qui font profession de la Religion Réformée en tous les endroits du monde. » (p. 1057.)

Il dit un mot des Églises françaises de Londres : « Cette semaine, les membres de l'Eglise françoise et wallone de cette ville ont présenté requête au Parlement, pour être maintenus ez priviléges à eux octroiés cy-devant, et dont ils ont joui jusqu'ici ; laquelle aiant été lüë, ils ont été renvoiez devant le Conseil d'Etat », (p. 668), et plus loin : « Cette semaine, les Ministres de l'Eglise Françoise de cette ville et 6 des Anciens de ladite Eglise, accompagnés du Marq. de Cugnac[1] sont venus à Whitehall congratuler S. A. (Son Altesse) » (p. 729.)

Du Gard compte de nombreux marchands parmi ses lecteurs et rapporte toutes les nouvelles intéressant le commerce[2]. Les résolutions du Parlement concernant les douanes et l'accise, le règlement des postes, les divers traités avec les puissances étrangères, sont reproduits avec soin.

1. Le marquis de Cugnac était un agent du prince de Condé. On trouve dans les *Nouvelles ordinaires* de précieux renseignements sur les négociations de Condé et des frondeurs de Bordeaux avec le Parlement et avec Cromwell. Ainsi, en mai 1653, la « ville de Bordeaux envoie quatre députés vers notre République, un Conseiller du parlement Franquart, un gentilhomme la Cassagne, un homme de la religion reformée dont on n'écrit point le nom et un potier d'étain nommé Taussin ; on a envoié avec eux un héraut portant les armes d'Angleterre comm' elles étoient lorsque la Guienne étoit sous la domination des Anglois et un trompette de ladite ville » (p. 597).

2. « Il y a ici quantité de marchands de ce pays-là (Bordeaux) qui sont de la religion et même des catholiques. » M. de Croullé au cardinal Mazarin, 6 déc. 1649.

Dès que la paix est conclue avec le Portugal, du Gard donne des instructions précises sur la façon d'acheminer les lettres vers Lisbonne : il répète à trois reprises qu'on bâtit à Woolwich des frégates pour « faire le courrier avec le Portugal » (pp. 1326, 1328, 1333). Il prévient les armateurs des dangers qu'ils peuvent courir par des avis comme celui-ci : « Les lettres de Ligourne disent que le Sr Longland, marchand anglois, aiant embarqué une quantité d'estain à bord d'un navire françois, celui qui commandait le dit navire en avoit perfideusement donné avis aux Hollandois, lesquels vinrent aussitôt auec 2 navires de guerre et s'en saisirent » (p. 562).

Les pirates et « escumeurs de mer », c'est le devoir des *Nouvelles ordinaires* de les signaler ; aussi c'est avec satisfaction qu'est racontée la capture de l'un d'eux : « On écrit de Ligourne que nos navires qui sont sur la mer Méditerranée ont pris un navire français commandé par le Cap. Puille, qu'on nomme le grand pirate » (p. 194).

Les bandits de toute sorte n'ont aucune pitié à attendre de du Gard : « Le Lieutenant-Général Barry aiant esté pris en Irlande par les Tories, a esté massacré par eux. Ces Tories sont une espèce de brigands, quasi de mesme nature que les Bandits en Italie ; ils habitent dans les marêts, dans les bois et dans les montagnes, ne labourent ni ne sement et ne travaillent point, mais vivent seulement de larcins et de brigandages » (p. 15).

Tories, mot inattendu sous la plume d'un Français contemporain de Mazarin ! Si, par l'explication qu'il donne de ce terme, le rédacteur des *Nouvelles ordinaires* devance Burnet de près d'un demi-siècle, c'est qu'il se montre en général bien informé [1].

Enfin le rédacteur qu'employait du Gard savait très bien l'anglais, comme on pourra le voir en comparant le texte de la lettre de Cromwell

1. Je ne veux donner de son exactitude qu'un seul exemple, c'est le compte rendu de l'ouverture du parlement Barebone ; dans la première colonne on lira le récit qu'en fait Carlyle d'après les témoignages contemporains, en face je transcris le début du n° 159 du journal de du Gard.

« This being the day appointed by letters of summons from his Excellency the Lord General for the meeting of the Persons called to the Supreme Authority, there came about a hundred and twenty of them to the Council-Chamber in Whitehall. After each Person had given in a ticket of his name, they all entered the room, and sat down in chairs appointed for them round about the table. Then his Excellency the Lord General, standing by the window opposite to the middle of the table, and as many of the Officers of the Army as the room could well contain, some on his right hand and others on his left, and about him, made the following speech to the Assembly. »

« Ce jour-là (4 juillet 1653), de 140 personnes ou environ qui avoient été semons pour cet effet, environ 120 se rendirent à Whitehall, en la chambre du Conseil, en laquelle chacun desdits membres, aiant fait savoir son nom par un billet, fut admis ; et s'étant tous assis alentour de la table dudit Conseil, sur des chaises préparées à cet effet, nôtre Général se tenant debout proche la fenêtre, à l'oposite du milieu de ladite table, aiant à droite et à gauche autant des Officiers de l'armée, que le lieu en pouvoit contenir, son Excellence leur fit une harangue fort grave, fort Chrétienne et fort à propos » (Suit une analyse de ce discours).

citée en note et la traduction qu'en donnent les *Nouvelles ordinaires de Londres*[1].

1. LETTRE DE MYLORD GÉNÉRAL CROMWELL A M. LENTHAL, ORATEUR DU PARLEMENT D'ANGLETERRE POUR LUI ANNONCER LA VICTOIRE DE DUNBAR.

The Enemy's word was *The Covenant*; which it had been for divers days; ours, *The Lord of Hosts*. The Major-General, Lieutenant General Fleetwood, and Commissary-General Whalley, and Colonel Twistleton, gave the onset: the Enemy being in a very good posture to receive them, having the advantage of their cannon and foot against our horse. Before our foot could come up, the Enemy made a gallant resistance, and there was a very hot dispute at sword's point between our horse and theirs. Our first foot, after they had discharged their duty (being overpowered with the Enemy), received some repulse, which they soon recovered. For my own regiment, under the command of Lieutenant-Colonel Goffe and my Major White, did come seasonably in; and, at the push of pike, did repel the stoutest regiment the Enemy had there, merely with the courage the Lord was pleased to give. Which proved a great amazement to the residue of their foot; this being the first action between the foot. The horse in the meantime did, with a great deal of courage and spirit, beat back all oppositions; charging through the bodies of the Enemy's horse, and of their foot; who were, after the first repulse given, made by the Lord of Hosts as stubble to their swords... The best of the Enemy's horse being broken through and through in less than an hour's dispute, their whole Army being put into confusion, it became a total rout... It is easy to say, The Lord hath done this. But, Sir, it's in your hands, and by these eminent mercies God puts it more into your hands, to give glory to Him; to improve your power, aud His blessings, to His praise... Be pleased to reform the abuses of all professions: and if there be any one that makes many poor to make a few rich, that suits not a Commonwealth. If He that strengthens your servants to fight, please to give you hearts to set upon these things, in order to His glory, and the glory of your Commonwealth, besides the benefit that England shall feel thereby, you shall shine forth to other Nations.

(Carlyle, *Letter* CXXVII.)

Le mot de l'Ennemi estoit *Le Covenant*, qui leur auoit serui plusieurs jours auparavant, et le nostre estoit *Le Seigneur des Armées*. Le Maior Général, le Lieutenant Général Fleetwood, le Com. Général Whalley, et le Col. Twistleton chargèrent les premiers, l'ennemi estant en fort bonne posture de les receuoir, aiant l'auantage de son Canon et de son Infanterie au front de nostre Cauallerie; auant que nostre Caualerie pût auancer, il résista galantment, et la dispute fût fort âpre à la pointe de l'espée entre nostre Caualerie et la sienne : Nos premiers piétons aprez auoir fait leur deuoir, se trouuans accablez des ennemis, furent un peu repoussez, mais se remirent bien tôt et mon Régiment, sous la conduite du Lieutenant-Colonel Goff et de mon Maior White arriva fort à propos et estant venu aux mains, repoussa le plus résolu Régiment qu'eût l'ennemi, animé seulement du courage qu'il plût à Dieu lui donner, ce qui étonna extrêmement le reste de leur Infanterie. Cette action estant la première qui se passa entre les Piétons, nostre Caualerie cependant auec grand courage, força tout ce qui s'opposa, chargeant au trauers des Escadrons de la Caualerie ennemie et de leur Infanterie, lesquels aprez auoir esté repoussez la première fois, deuinrent, par l'assistance de Dieu, comme de l'esteulle deuant leurs espées... Le meilleur de la Caualerie et Infanterie des ennemis estant ainsi rompu de part en part en moins d'une heure et leur Armée estant en confusion, elle fut en fin mise totalement en déroute... C'est chose aisée de dire que le Seigneur a fait cecy, mais il est en vostre pouvoir, et par des faueurs si remarquables, Dieu vous rend encore plus capables de lui donner gloire, et d'emploier ce pouuoir et ses bénédictions pour sa gloire... Réformez les abus qui se trouuent en toutes les professions : Que s'il se trouue quelqu'vn qui pour faire peu de personnes riches en appauvrisse vn grand nombre, cela ne s'accorde pas auec vne République. Si celui qui rend forts vos seruiteurs pour combattre, a pour agréable de toucher vos cœurs à faire ces choses pour sa gloire, vous luirez et éclairerez au milieu de toutes les autres nations.

(N° 10, 14 sept. 1650, I, p. 39.)

Telle est la curieuse publication française où se rencontre pour la première fois le nom de Milton. Le cadre n'est pas indigne d'un futur poète épique. C'est bien une épopée à laquelle assiste le rédacteur des *Nouvelles ordinaires*, et, malgré que son style soit aussi rude que les manières des têtes-rondes et des côtes-de-fer, il réussit à produire une forte impression. Il est impossible de ne pas être saisi d'admiration devant cette République d'Angleterre dont les souverains se disputent l'alliance et devant son général Olivier Cromwell : la voix du grand révolté dont on entend quelquefois les échos dans ce vieux journal, ne rappelle-t-elle pas par ses accents impérieux le Satan du *Paradis perdu* ?

L'initiative de du Gard ne fut pas oubliée : aux *Nouvelles ordinaires* devait succéder, après un intervalle de quelques années, la *Gazette de Londres*. C'était une édition française de la *London Gazette*, moniteur officiel du gouvernement de Charles II. Dans la collection des *State Papers* et des procès-verbaux du parlement, l'on trouve quelques renseignements sur la façon dont cette publication était conduite. On confiait le travail de rédaction à un certain Charles Perrot, maître-ès-arts de l'université d'Oxford ; l'imprimeur, ancien protégé de Thurloe, comme du Gard lui-même, s'appelait Thomas Newcombe ; celui-ci avait a sa solde pour rédiger l'édition française « le sieur Moranville ». En réalité rédacteurs et imprimeurs n'étaient que des comparses ; c'était le secrétaire d'État Williamson qui inspirait le journal et, pour plus de sûreté, il avait placé dans l'imprimerie une espionne qui lui était dévouée, Mrs Andrews.

Commencée le 5 février 1666 (vieux style), la publication de la *Gazette de Londres* se poursuivit pendant les règnes de Charles II et de Jacques II. Il existe même des exemplaires datant des règnes de Guillaume III et de la reine Anne. Londres connut donc des gazettes françaises pendant toute la seconde moitié du XVIIe siècle et une partie du XVIIIe.

Les quelques exemplaires de la *Gazette de Londres* que j'ai pu feuilleter m'ont paru bien moins intéressants que le journal de du Gard [1]. Là comme ailleurs, les ministres de Charles II se montraient impuissants à continuer l'œuvre de la République. Les informations politiques sont vagues et incolores, particulièrement maigres en ce qui concerne l'Angleterre et la France. « Deux des filles de Monsieur Colbert ont été accordées ces jours passés, sçavoir l'aînée à Monsieur de Chevreuse, fils du duc de Luynes, et la cadette au comte de Saint-Aignan, fils unique du duc du même nom » (n° 13, du 24 au 27 décembre 1666), ou bien : « Monsieur de Louvois est fort mal d'une fièvre » (n° 2248, du 21 au 24 mai 1688), ou encore « Le roy (Jacques II) a commencé à toucher ceux qui ont les écrouëlles » (n° 1914, du 2 au 5 mars 1684), telles sont les nouvelles que la timidité de la secrétairerie d'État laisse passer. Seuls les marchands liront cette feuille avec intérêt : elle donne assez exactement les arrivées et départs des bateaux dans les ports.

1. La Bibliothèque nationale et le Musée britannique en conservent quelques numéros; la collection la plus complète se trouve au *Record Office*.

La *Gazette de Londres* paraissait deux fois par semaine, le lundi et le jeudi, s'imprimait sur deux pages seulement et coûtait un penny.

Voici une annonce qui évoque le souvenir du grand incendie de Londres : « Tous ceux qui voudront fournir cète ville de bois à bastir, de briques, pierres de taille, de verre, de tuiles et autres matériaux propres à construire des maisons, peuvent s'adresser à la Comité du Commun Conseil de l'Hostel de Grecham à Londres » (n° 12, du 20 au 24 décembre 1666). En voici une autre : « Un ingénieur a fait apporter en cette ville le modelle en relief du superbe palais de Versailles, de ses jardins et jets d'eau ; il est de 24 pieds de long sur 18 de large » (n° 2222, du 20 au 23 février 1687).

A Thomas Newcombe succéda comme imprimeur, en 1688, Edward Jones ; celui-ci devait conserver jusqu'à sa mort, en 1705, le privilège de publier le journal officiel. Sa veuve continua la *London Gazette* qui passa ensuite à Tonson, le célèbre libraire du XVIIIe siècle. C'est à ses ayants droit qu'elle appartient encore aujourd'hui, mais l'édition française a depuis longtemps cessé de paraître !

Cette édition française eut d'ailleurs une vie mouvementée. Par exemple, le 6 novembre 1678, un membre de la Chambre des communes signalait à ses collègues de singulières différences de sens entre une proclamation du roi contre les « papistes » parue dans la *London Gazette* et la traduction qu'en avait donnée la *Gazette de Londres*. Il soupçonnait quelque odieux maquillage destiné à égarer l'ambassadeur de France et les lecteurs catholiques du continent. Nerveuse comme à l'ordinaire dès qu'on parlait devant elle d'intrigues « papistes », la Chambre décida de faire comparaître Newcombe et Moranville. Dès le lendemain, les deux coupables furent amenés à la barre des communes et là, « Newcombe déclara qu'il était chargé seulement de l'impression et qu'il n'entendait pas la langue française ; que le sieur Moranville était employé à cette affaire depuis plusieurs années et que lui-même se bornait au rôle de correcteur. Appelé à son tour, le sieur Moranville plaida coupable : il avait bien fait une erreur mais s'efforça de s'en excuser en alléguant que c'était par inadvertance ». Sur-le-champ la Chambre fit fouiller le traducteur trop étourdi, nomma des commissaires pour examiner les papiers saisis sur lui et ordonna de l'incarcérer à Newgate et de perquisitionner dans sa mansarde (*Journal of the House of Commons*, vol. IX, p. 534).

Les assemblées manquant le plus souvent de ténacité dans leurs résolutions, les poursuites furent bientôt abandonnées. D'ailleurs, la *Gazette de Londres* n'a rien d'une épopée où l'on s'attend à trouver des noms aussi glorieux que celui de Milton. A côté du rédacteur des *Nouvelles ordinaires*, Moranville paraît insignifiant. C'était sans doute quelque réfugié que la nécessité mettait aux gages d'un imprimeur. Que pouvaient faire des exilés de ce genre sinon enseigner le français ou écrire? Moranville eut donc des imitateurs. Sous la reine Anne, on trouve encore des journalistes français à Londres : c'est le refugié Fonvive qui rédige, en anglais cette fois, le *Postman ;* un autre journal, le *Postboy,* est confié à

Boyer, que Swift appelait par dérision « French dog ». Reconnaissons dans ces nouvellistes des disciples de notre Théophraste Renaudot. Avec le nom de *Mercures* donné aux premières gazettes anglaises, l'idée avait été importée de France de publier à intervalles fixes et rapprochés les nouvelles du jour. Quoi d'étonnant qu'il y ait eu à Londres, avec des gazettes françaises, une véritable lignée de journalistes français ? C'est en eux autant que dans les auteurs des « newsletters » et des « pamphlets » de la guerre civile que les rédacteurs actuels du *Times* ou du *Daily News* doivent saluer leurs ancêtres.

CH. BASTIDE.

LE « RENDEMENT » SCIENTIFIQUE DES UNIVERSITÉS DE FRANCE ET D'ALLEMAGNE

D'APRÈS M. FERDINAND LOT.

M. Ferdinand Lot, qui a publié déjà plusieurs études d'un vif intérêt sur notre enseignement supérieur et qui a fait d'utiles comparaisons entre nos universités et celles d'Allemagne, vient, dans un travail intitulé *Diplômes d'études et dissertations inaugurales, Étude de statistique comparée* (Paris, Champion, 1910, 31 pp. in-8), d'opposer le « rendement » scientifique de nos Facultés des Lettres à celui des Philosophische Fakultäten allemandes (Philosophie, Histoire, Philologie). Nous tenons à signaler cette brochure : nous aurons peut-être l'occasion d'y revenir plus longuement.

Prenant comme base des travaux de valeur sensiblement égale, les « dissertations inaugurales » — imprimées — du doctorat de philosophie allemand, sur lesquelles on trouve tous les renseignements désirables dans le *Jahresverzeichniss der an den deutschen Universitäten erschienenen Schriften*, et les « mémoires » — manuscrits — du diplôme d'études supérieures, sur lesquels il a eu plus de peine à recueillir les indications voulues, M. Lot a dressé, pour les années 1907, 1908, 1909, un tableau instructif. Aux 681, 740 et 816 « dissertations » allemandes, la France oppose 186, 237 et 230 « mémoires » ; en y joignant les thèses de doctorat d'Université et les « mémoires » de l'École des Chartes, on arrive aux chiffres 219, 273 et 271. Même en tenant compte du nombre relatif des Universités, — 15 contre 21, — proportionné aux populations des deux pays, — 39 millions contre 66, — « la statistique comparative nous révèle que, en France, dans le domaine des sciences philosophiques, historiques et philologiques, le nombre des étudiants qui poussent leurs études jusqu'au point où elles commencent à devenir intéressantes, atteint le tiers de ce qu'on atteindrait » (p. 16).

M. Lot ne se borne pas à ces indications globales, il analyse la produc-

tion allemande et, dans la mesure du possible, la compare à la production française, par catégories. Il arrive à des constatations intéressantes et quelquefois attristantes. Le nombre des « diplômés » français en philosophie et en psychologie, en allemand et en anglais, en langue et littérature françaises, en histoire moderne, est honorable. Pour le moyen âge, pour l'histoire et la philologie classiques, la faiblesse numérique des résultats, relativement à l'Allemagne, est frappante. M. Lot se demande si la prédilection des étudiants pour des études comme l'histoire moderne ou la littérature française ne tiendrait pas à ce qu'ils s'imaginent pouvoir les aborder sans grande préparation et à ce qu'ils obéissent au principe du moindre effort. Cette préférence peut être justifiée aussi par des raisons plus légitimes: pendant longtemps l'antiquité et le moyen âge ont été trop exclusivement travaillés, et l'étude des temps modernes, dont l'intérêt pratique est d'ailleurs évident, devait avoir son tour. Par contre, on ne s'explique pas que l'histoire de l'art (17 contre 134; musique, 0 contre 25), que la géographie et l'éthnographie (21 contre 122) soient négligées chez nous au point où elles le sont.

D'ailleurs, « on demeure surpris de l'insignifiance de la production de nos Universités du Midi... Toulouse, Montpellier, Bordeaux même, n'ont qu'un nombre dérisoire de candidats aux diplômes, nombre hors de toute proportion avec celui de candidats aux licences. « Ainsi, les études supérieures sont encore plus négligées, s'il est possible, au Midi qu'au Nord de la France » (p. 31); et il y a là un ensemble de symptômes sur lesquels M. Lot a raison d'attirer l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre enseignement supérieur.

H. B.

La *Collection des économistes et des réformateurs sociaux de la France*, publiée par la librairie P. Geuthner, et dont nous avons précédemment signalé ici l'apparition (voir la *Revue*, t. XXI, p. 92), s'est augmentée, dans le courant de l'année 1910, de deux nouveaux volumes. L'un deux, publié par M. E. Dolléans, professeur à la Faculté de droit de Dijon, est le *Code de la nature* de Morelly[1]. L'ouvrage, qui parut la même année que le fameux discours de Rousseau sur l'*Origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, offre avec celui-ci beaucoup d'analogie. Comme Rousseau, Morelly s'attache à développer l'idée d'une bonté originaire, que, seule, une organisation sociale défectueuse aurait altérée. Bien que son livre soit loin d'avoir connu le même succès que le discours sur l'inégalité, c'est une heureuse idée qu'a eue M. D. de le rééditer. Parmi les ouvrages — beaucoup plus nombreux qu'on est porté parfois à l'imaginer — qui contribuèrent à former l'esprit de la géné-

1. Morelly, *Code de la nature ou le véritable esprit de ses lois* (1755), publié avec notice et table analytique par E. Dolléans, Paris, P. Geuthner, 1910, xxxi-119 pp. in-8.

ration qui précéda immédiatement, ou qui fit la Révolution, le Code de la nature occupe en effet un rang qui est loin d'être négligeable. Sur son auteur le mystère le plus profond continue cependant à régner. L'ouvrage est-il réellement de Morelly ? Qui est Morelly ? Y a-t-il eu enfin un seul ou deux auteurs portant ce nom? Autant de problèmes qui se posent aujourd'hui encore devant la critique, sans qu'il soit possible de les résoudre d'une façon certaine. M. D., dans l'excellente notice dont il a accompagné sa publication, en a donné un exposé complet et sagace. Il conclut finalement à l'existence d'un Morelly unique, qui aurait été *régent* de collège à Vitry-le-François. C'est là un indice, qu'il n'est pas sans intérêt de relever, de l'ampleur avec laquelle s'étaient développés l'esprit philosophique et le goût de systématisation, et du fait que certains esprits provinciaux ne manquaient en ces matières, ni de vigueur, ni même, à défaut de style, d'une certaine originalité.

Le second ouvrage publié dans la Collection en même temps que le Code de la nature est l'*Essai* de Herbert *sur la police générale des grains* [1], suivi du *Supplément à l'Essai* par J.-G. Montaudouin de La Touche contenant une critique de certaines idées développées par Herbert. Le tout est précédé d'une importante notice, due à M. E. Depitre, professeur à la Faculté de droit de Lille. — Je n'ai pas besoin de rappeler ici toute l'importance de cette question de la liberté du commerce des grains au XVIIIe siècle, à l'examen de laquelle est consacré le livre d'Herbert. Le nombre des ouvrages suscités par elle est, comme on sait, considérable. Leur intérêt, aussi bien pour la connaissance des faits que pour l'histoire des doctrines économiques, ne l'est pas moins. On ne peut donc qu'approuver les directeurs de la Collection d'avoir pensé à accorder à ces sortes d'ouvrages une large hospitalité : un ou deux volumes, soigneusement choisis parmi les œuvres maîtresses les plus caractéristiques, marqueront les principales étapes de la fameuse polémique. Leur publication sera assurée par M. E. Depitre qui se propose ainsi de nous tracer à larges traits, par le moyen de ces précieuses rééditions, l'histoire de la question de la liberté du commerce des grains au XVIIIe siècle.

Pour représenter la première période, correspondant aux débuts de la campagne entreprise par les économistes en faveur de la liberté, le choix du livre d'Herbert était non seulement tout indiqué, mais s'imposait presque. Tout d'abord, en raison de son influence qui paraît réellement avoir été considérable [2]. Ensuite parce que c'est un ouvrage intéressant, écrit d'un style alerte, avec des formules souvent heureuses, et sans rien de ces longueurs et de ces obscurités dont la littérature économique de

1. Herbert, *Essai sur la police générale des grains, sur leurs prix et sur les effets de l'agriculture* (1755), et *supplément à l'Essai sur la police générale des grains*, par J.-G. Montaudouin de La Touche (1757), publiés par E. Depitre. Paris, P. Geuthner, 1910, XLIII-VIII-166 pp. in-8. — La première édition de l'*Essai* est de 1753, mais elle n'est guère qu'une « simple ébauche ». Le texte définitif, qu'a publié M. D. correspond à la cinquième édition qui porte la date de 1755.

2. On attribue généralement à l'influence du livre d'Herbert la publication de l'arrêt du Conseil du 17 septembre 1754 qui est la première disposition générale, bien qu'incomplète, en faveur de la liberté du commerce des grains.

l'époque, surtout celle des Physiocrates, il faut bien l'avouer, renferme souvent trop d'exemples. Portant sur un sujet précis, appuyé sur des faits que l'auteur ne se contente pas de citer, mais qu'il critique, l'ouvrage d'Herbert est, en même temps qu'un spécimen excellent des livres de discussion économique de l'époque, une source historique de valeur. Il est fort bien commenté par M. E. Depitre dans une longue et intéressante introduction qui rendra aux historiens de grands services. — René Girard.

***

R. P. Fr. Raymond Génier, *Vie de saint Euthyme le Grand (377-473); Les Moines et l'Église en Palestine au Ve siècle* (*Études palestiniennes et orientales*), Paris, Lecoffre, 1909, xxxii-305 pp. in-18. Planche hors texte, une carte. — Conçu, préparé, écrit comme ouvrage d'apologétique, instrument d'édification, ce petit livre fait sans doute belle confiance aux récits nombreux de miracles et de prophéties que Cyrille de Scythopolis a réunis dans sa biographie de saint Euthyme; mais, quoi que l'on pense de tout cet élément surnaturel, on trouvera dans ces pages une riche information sur le sujet qu'indique le sous-titre. L'auteur invoque volontiers l'expérience spéciale qu'il doit en ces matières à un séjour prolongé dans la contrée, et je crois assez qu'il ne lui a pas nui d'avoir respiré, médité dans l'ambiance même des personnages si bizarrement attachants qu'il a voulu célébrer. L'Orient change peu, il est toujours vrai de l'affirmer, et je me suis moi-même senti fort dépaysé, et dans l'espace et dans le temps, sur cette route poudreuse de Jérusalem au Jourdain, que j'ai plusieurs fois parcourue, et qui serpente à travers le désert d'épreuve des grands ascètes. En lisant le P. Génier, j'ai revu en imagination ces grottes creusées dans les falaises du *Ghôr*, qui ont dû au ve siècle abriter des solitaires, et dont le groupement, à intervalles variables, formait ces *laures* qu'instituèrent Euthyme et ses pareils, à l'âge héroïque du christianisme. Leurs disciples vivaient, un par un, dans ces retraites exiguës et silencieuses, couchant sur la pierre, rompant une fois le jour un jeûne rigoureux, avec la nourriture frugale qu'on leur portait, et qu'ils gagnaient à vendre les objets de sparterie auxquels ils travaillaient; aucune laure, en effet, ne devait jouir de revenus fixes; plus d'une refusa ceux qui lui étaient offerts. Deux jours seulement dans la semaine, les anachorètes s'assemblaient à l'église pour la prière en commun. Avec le temps, ces rigueurs s'adoucirent; Euthyme lui-même, avant de mourir, dressa le plan d'une communauté, qui allait réunir les moines autour de la chapelle, dans un grand ensemble de constructions, le *cœnobium*. Il avait entre temps inspiré la fondation d'une cité guerrière et religieuse, peuplée par une tribu arabe : une vaste enceinte englobait de rares édifices en pierre et les tentes grossières de ces nomades. De cette *Parembole* on a cru retrouver les maigres restes dans le Sahel; il serait malaisé de discuter cette identification, et les autres. Je veux reconnaître au moins que l'auteur a su dépeindre ces existences érémitiques dans un tableau singulièrement pittoresque et très vivant. — Victor Chapot.

***

Eugène Cavaignac, *Esquisse d'une histoire de France*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1910, VIII-617 pp. in-8. — Cette esquisse est faite pour démontrer la thèse nationaliste et conservatrice. L'auteur pense que la France est allée en progressant jusqu'au XVIIe siècle, que le règne de Louis XIV marque l'apogée, que la décadence a été continuelle depuis, hâtée par le triomphe des idées libérales et démocratiques. Rousseau dans le *Contrat social* a tracé « le hideux programme de l'Etat futur » ; la « niaiserie libérale » a survécu chez Tocqueville ; la démocratie a produit « un asservissement et un avilissement progressifs de la minorité cultivée ». Le livre sur la période de 1661 à 1715 a pour titre « Louis XIV » ; le livre sur la période de 1715 à 1815 est intitulé simplement « Trafalgar ». Il est fâcheux qu'un tel partipris enlève à ce livre sa valeur historique et gâte un résumé qui présente de véritables qualités de composition et de style. — Georges Weill.

***

Tout en regrettant une polémique qui n'est certainement pas dans le ton habituel de la *Revue*, nous insérons la lettre suivante de M. Albert Mathiez, directeur des *Annales Révolutionnaires* et la réponse de notre collaborateur André Fribourg.

Monsieur le Directeur,

L'étudiant que vous avez choisi comme collaborateur ajoute une impertinence gratuite à ses perfidies de l'autre jour. Pris la main dans le sac, il ose vous écrire qu'on ne répond plus à M. Mathiez. Il n'est pas permis de se moquer à ce point de vos lecteurs. Qu'ils parcourent les *Annales Révolutionnaires* et ils verront comment on ne me répond plus !

L'impudence de ce jeune homme, qui semble avoir tout ce qu'il faut pour arriver hormis le talent, m'oblige à le faire connaître au public historique. Il n'y a pas longtemps, il envoyait à la *Revue Critique* un factum en réplique à un compte rendu de ses *Discours de Danton*. Voilà comment il dédaignait mes critiques ! Pourquoi a-t-il retiré ensuite cette réplique qui était déjà à l'imprimerie ? Il m'a expliqué lui-même dans une lettre particulière qu'en raison de mon civisme passé il voulait bien m'épargner (*sic*). J'ai bien mal reconnu une générosité si rare, je lui ai écrit qu'il voulait s'épargner simplement ma riposte, je lui dis aujourd'hui : Cessez de vous envelopper de prétextes et d'affecter le dédain à mon endroit. Vous riez jaune ! Vous ne me répondez pas parce que vous n'avez rien à répondre.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, d'insérer cette réplique à des attaques personnelles que j'aurais méprisées si elles n'avaient trouvé asile dans une revue qu'on est habitué à considérer comme sérieuse et de bon ton et d'agréer l'expression de mes sentiments confraternels.

A. Mathiez.

Monsieur et cher Directeur,

Une fois pour toutes, puisqu'il y tient, réglons le compte de ce pauvre Monsieur Mathiez.

On ne peut lui répondre :

1° Parce qu'étant infirme il a la faculté de tout se permettre et de tout dire ;

2° Parce qu'étant « instablement » équilibré il abuse de cette faculté, il commet des actes qu'on lui pardonne bien volontiers, mais qui disqualifieraient tout autre.

En vous expédiant l'attristante lettre que vous me communiquez, en publiant (après falsification) une ancienne correspondance privée, il me *contraint* à remettre les choses au point.

Dans le numéro de la *Revue Critique* du 21 juillet 1910, M. M., président de la Société des Études Robespierristes, me fit l'honneur de consacrer un long article à mon édition des discours de Danton. Pour faire œuvre critique plus décisive, il crut bon de falsifier mes phrases et d'user d'injures. Outré du procédé, j'adressai à M. M., que je n'avais jamais vu, une vive réponse, et ma lettre envoyée, je rencontrai un de mes bons amis, historien de haute valeur, que M. M. venait par hasard d'accuser publiquement des pires infamies. Je lui racontai mes démêlés. — Il s'écria : « Comment ! vous répondez à M., mais c'est un fervent de l'injure, c'est un « mal équilibré » et, par-dessus le marché, un infirme. — A lui demander des comptes vous allez vous ridiculiser. »

Averti, je réclamai sur-le-champ ma réponse, mais afin d'éviter tout malentendu, j'écrivis à mon « critique » la lettre suivante :

Monsieur,

Après une absence de quelques jours je trouve chez moi votre mot[1] et ma réponse.

Je tiens à ce qu'il n'y ait entre nous aucun malentendu.

Bien que vous ayez l'air d'en douter fortement dans votre compte rendu, je suis d'une indépendance aussi ombrageuse que la vôtre, mais par-dessus le marché je suis violent et sur certains points, sur certaines attitudes intraitable.

Vous sachant violent vous-même, j'étais décidé à ne rien laisser passer d'incorrect dans votre critique.

Or, deux jours après avoir envoyé ma lettre à la *Revue* j'apprends par un ami que dans des circonstances où vous aviez fait montre d'ailleurs d'une énergie admirable vous aviez perdu un œil. — Dès lors, mon rôle était d'éviter toute polémique et j'ai réclamé ma réponse à M. Chuquet.

Cela ne veut pas dire que j'excuse vos procédés à l'égard de mon livre. Je suis persuadé qu'en y réfléchissant vous trouverez qu'il était peu charitable, peu juste, et peu adroit d'essayer de satisfaire des rancunes personnelles par-dessus ma tête. Vous ne vous êtes pas dit que ni moi, ni mon livre n'avions rien à voir avec vos haines et vos disputes, que cet auteur que vous attaquiez personnellement sans le connaître pouvait être quelqu'un qui fût peu disposé à se laisser faire ; — je le regrette, Monsieur, et je vous assure que, malgré l'exemple que vous me donnez, vous, mon aîné, je n'appliquerai pas vos procédés, à la critique que je vais faire pour la *Revue de Synthèse historique*, de vos *Études religieuses* et de vos *Cordeliers*.

Emporté par sa manie d'...inexactitude, s'imaginant probablement que je n'avais pas gardé copie de ma lettre, M. M. s'est dit naïvement que

1. Annonçant le renvoi de ma réponse.

pour m' « écraser » il suffirait de truquer, de falsifier cette lettre que vous venez de lire, de la transformer en la phrase ridicule où je déclare « l'épargner pour son civisme passé », et que sur sa parole, grâce au *sic* dont il avait pris soin de faire suivre sa citation, personne n'irait la contrôler. Vous avez pu voir que pas un mot des lignes que j'adressais l'an dernier à M. M. ne prêtait à l'équivoque; c'est un plaisant civisme que celui qui consiste à recevoir une flèche dans l'œil quand, élève de l'École normale, on se promène sur un champ de foire ! — En vérité faut-il être sain d'esprit pour jouer une réputation de probité sur une aussi mauvaise carte[1] ?

Il me serait aisé de triompher, d'user des expressions mêmes de M. M., de dire que je l'ai « pris la main dans le sac », « qu'il n'est pas permis de se moquer à ce point de vos lecteurs... », etc... Je m'en garderai bien, Monsieur, et je me bornerai à vous dire tout le déplaisir que j'éprouve à avoir été contraint à ces précisions attristantes, car, par un curieux phénomène de dédoublement, lorsqu'il est calme, lorsqu'aucune question de personne ne se pose, cet homme de peu d'équilibre[2] est capable de faire une excellente besogne historique.

Le bruit se confirme que nous sommes menacés de perdre M. M. Vous le regretterez comme moi, Monsieur (il était une figure si curieuse de notre milieu historique parisien), mais, comme moi, vous vous consolerez en songeant que le calme reposant de la province lui sera très évidemment salutaire; de province, il nous donnera de bonnes et solides études sur l'histoire religieuse de la Révolution, il abandonnera les questions de personnes pour les amples mouvements d'idées, et, si vous le permettez, je continuerai à renseigner sur son œuvre les lecteurs de notre *Revue*. Cela sera tout profit pour moi, croyez-le, car je nourris le secret espoir, qu'à la longue, grâce à cette fréquentation tout historique, un peu du réel talent de l'auteur de *Rome et la Constituante* déteindra sur le très humble étudiant que je serai toute ma vie.

ANDRÉ FRIBOURG.

1. On sait que l'historien méticuleux et précis qu'est M. M. se refuse énergiquemen à rétablir l'orthographe actuelle lorsqu'il édite ou réimprime des textes du XVIIIe siècle ; — je me permets de citer cette phrase de lui à la page IV de la préface de son Club des Cordeliers. « Quand on déforme la figure des mots on est bien près de déformer aussi leur sens. Tout se tient et l'esprit historique est un. »

2. M. M. est persuadé qu'il est entouré de persécuteurs. J'en pourrais donner maint exemple. Voici quelques lignes au hasard empruntées à un compte rendu de la vente des ouvrages *doubles* provenant de la bibliothèque Victor Barbier, d'Arras. « ...Au dernier moment les plaidoyers de Robespierre ont été retirés des enchères par ordre du préfet au grand étonnement et désappointement des amateurs. Nous avons de sérieuses raisons de voir dans cette mesure l'action d'une *coterie malfaisante* qui cherche à *circonvenir le préfet et les autorités locales* dans des vues très intéressées, et celle d'un intrigant *caché dans l'ombre* qui n'hésite pas à employer les armes les plus *empoisonnées* pour *assouvir ses ambitions et ses vengeances*. Nous n'en dirons pas plus long pour aujourd'hui nous réservant d'*ouvrir l'abcès* quand le moment sera venu » (*Annales révolutionnaires*, 4e année, p. 435). Ces phrases pour annoncer la vente d'ouvrages *doubles* sont un peu bien mélodramatiques. — Les mots soulignés sont en romain dans l'original.

BIBLIOGRAPHIE

BULLETIN CRITIQUE

HISTOIRE DES DOCTRINES POLITIQUES

R. Pierre Marcel, **Essai politique sur Alexis de Tocqueville**, Paris, Alcan, 1910, 514 pp. in-8. — Cette étude approfondie est digne du noble écrivain qui en fait l'objet. L'auteur connaît bien son héros, dont il a soigneusement lu les ouvrages, les discours, la correspondance ; il a pu pénétrer dans des archives de familles et nous rapporte de précieux documents inédits. Toute la partie consacrée à la philosophie politique, au système de Tocqueville est soignée, pénétrante, caractérisée par un sentiment délicat des nuances ; néanmoins je ne trouve pas qu'elle apporte grand'chose de nouveau. Par contre l'histoire de la vie publique de Tocqueville est vivante, précise, remplie de renseignements curieux; elle constitue la partie vraiment neuve du livre. M. M., qni place avec raison l'auteur de la *Démocratie en Amérique* au milieu des Royer-Collard, des Rémusat, des Laboulaye, constate que nous n'avons pas un bon ouvrage d'ensemble sur l'école libérale française du xixe siècle : le présent travail prouve qu'il serait capable de nous le donner. — Georges Weill.

James Guillaume, **L'Internationale**, t. IV, Paris, Stock, 1910, 336 pp. in-8. — Avec ce volume se termine l'ouvrage dont j'ai déjà mentionné les trois premiers tomes. Ce n'est pas une œuvre d'art ; l'auteur a écarté résolument tout ce qui pourrait sembler littérature ou artifice de composition, il n'a même pas voulu écrire quelques pages de conclusion. Mais c'est un précieux recueil de documents, d'articles de journaux, de lettres inédites. Dans l'Internationale, où Karl Marx paraissait tout absorber, nous connaissons maintenant l'œuvre du groupe anarchiste, fédéraliste, anti-autoritaire, qui avait suivi Bakounine et qui demeurera encore militant pendant bien des années. Ce tome IV en particulier, qui se rapporte aux années 1876-1878, nous fait connaître les congrès de Berne (1876) et de Gand (1877) à peu près ignorés jusqu'à présent. L'œuvre s'arrête au moment où M. James Guillaume est allé s'établir à Paris et commencer une nouvelle carrière, utile pour la science historique. — G. W.

Hubert Lagardelle, **Le socialisme ouvrier**, Paris, Giard et Brière, 1911, xv-424 pp. in-12. — Le directeur du *Mouvement socialiste* réunit ici des articles et des discours composés par lui depuis dix ans, et reliés par une idée commune : le socialisme parlementaire doit céder la place au syndicalisme révolutionnaire ; au lieu d'un parti politique s'accommodant à la démocratie actuelle, le socialisme doit être un mouvement ouvrier destiné à détruire l'État et la société qui existent aujourd'hui. M. L. peut constater fièrement que la C. G. T. travaille de plus en plus à réaliser son idéal ; la classe ouvrière en France y a-t-elle gagné ? C'est une autre question. Le présent livre est intéressant, vivant, combatif ; mais le lecteur pouvait attendre une étude plus réfléchie, plus approfondie, puisque le volume fait partie de la « Collection des doctrines politiques » publiée par M. A. Mater. — G. W.

Louis Maurivex, **De la question sociale**, t. I, Paris, Giard et Brière, 1909, 306 pp. in-12. — L'auteur a la noble ambition de reprendre *ab ovo* l'étude de la question sociale pour en donner une solution scientifique. Dans ce premier volume, consacré à l'économie politique, il abandonne la division ordinaire (production, circulation, consommation) ; chaque partie de l'économie politique, d'après lui, doit correspondre à l'emploi d'un des instruments de production dont l'homme dispose ; ces instruments étant les agents naturels, le travail et le capital, trois parties seront à distinguer. Deux autres livres étudient les moyens proposés pour améliorer le sort des salariés, puis la limite à laquelle doit s'arrêter l'intervention de l'État. M. M., a rempli ce cadre avec beaucoup de conscience et parfois de pénétration. Chemin faisant il expose les réformes qui lui paraissent opportunes, réformes souvent très hardies, qui se rapprochent d'ailleurs du programme radical plutôt que du programme socialiste. — G. W.

Paul Louis, **Le syndicalisme contre l'État**, Paris, Alcan, 1910, 276 pp. in-12. — L'auteur, qui a déjà publié plusieurs livres sur l'histoire du mouvement socialiste ou syndical en France, entreprend de déterminer les tendances actuelles du syndicalisme, non seulement dans notre pays, mais dans le monde entier. Le syndicalisme révolutionnaire, le seul qui compte a pour caractère distinctif la lutte contre l'État. L'État moderne dissimule sous des apparences démocratiques un gouvernement de classe ; tous les jours plus absorbant et plus dépensier, il n'est qu'une police supérieure, établie au profit de la bourgeoisie. En face de lui se dresse le syndicalisme, favorisé par la concentration capitaliste et par les progrès de la conscience ouvrière, déjà possesseur d'institutions nouvelles, armé de la grève et de l'action directe. La guerre est donc inévitable et doit conduire au triomphe du prolétariat. Telles sont les idées principales de cet exposé bien présenté, rempli de faits, mais trop partial en faveur du syndicalisme pour qu'on puisse le considérer comme scientifique. — G. W.

Henry Leyret, **La tyrannie des politiciens**, Paris, Cornély, 1910, 254 pp. in-12. — Ces « lettres de province », parues dans le *Temps*, décrivent la vie politique en dehors de Paris. L'administration est partout asservie à des comité électoraux, à des coteries qui soutiennent tel député ; les fonctionnaires sont obligés de satisfaire les caprices et les vengeances de ces tyranneaux de village ; ce régime, favorisé par le scrutin d'arrondissement, abaisse l'esprit public et la moralité des citoyens. Telles sont les affirmations que l'auteur développe, avec une évidente sincérité, dans des tableaux intéressants et faits de verve ; reste à savoir si la colère que lui inspirent des abus très réels ne l'a pas entraîné à quelques exagérations. — G. W.

Nelly-Roussel, **Quelques lances rompues pour nos libertés**, Paris, Girard et Brière, 1910, 231 pp. in-12. — Madeleine Pelletier, **Dieu, la morale, la patrie**, Paris, Girard et Brière, 1910, 88 pp. in-12. — Le premier livre est un recueil d'articles parus presque tous dans *L'Action*. L'auteur défend avec un véritable talent de journaliste les thèses du féminisme ; ce qui lui tient le plus au cœur, c'est la « procréation réfléchie », le droit pour la femme de n'avoir d'enfants qui si elle y consent.

Mme Nelly-Roussel est encore une modérée à côté de Mme Pelletier. Celle-ci fait table rase de toutes les vieilles idées ; ainsi elle ne blâme pas le vol, mais constate que « dans un pays de civilisation avancée comme le nôtre, il n'y a guère avantage à se faire voleur » (p. 79). Ces paradoxes sont développés lourdement et sans intérêt. — G. W.

M. Giorgio del Vecchio, **Il fenomeno della guerra e l'idea della pace**, Sassani, 1909, 62 pp. in-8. — Entre les « polémistes » irréductibles et les « irénistes » intransigeants, l'auteur adopte une attitude intermédiaire et conciliatrice. Il cherche d'abord à montrer que la guerre, loin d'avoir toujours servi la cause de la barbarie, a été souvent un facteur puissant de civilisation et d'unité politique. Il nous fait ensuite assister à l'évolution progressive des rapports juridiques entre groupements humains et à la diminution des guerres quant à leur fréquence et à leur intensité. Il condamne la paix en soi, la paix quiétiste, la paix à tout prix. La paix perpétuelle, telle qu'elle a été conçue par les philosophes du XVIIIe siècle, doit être comprise non au point de vue de sa durée dans le temps, mais à celui de sa consistance juridique. Ainsi comprise, la paix perpétuelle est un idéal dont la réalisation suppose l'extension des normes juridiques à tous les rapports intra-humains. Cet idéal est loin d'être réalisé, et tant qu'il y aura encore des droits violés, des libertés opprimées, des consciences outragées, il faudra toujours être prêt à venger la justice les armes à la main. — Dr S. Jankelevitch.

HISTOIRE DES IDÉES ET HISTOIRE LITTÉRAIRE.

V. Vedel, **Heldenleben. Mittelalterliche Kulturideale**, I, Leipzig, Teubner, 1910, v-138 pp. in-12. — Ce petit volume est le résumé et la mise au point pour la collection « Aus Natur-und Geisteswelt », dont il constitue le nº 292, d'un ouvrage plus considérable publié en danois et dont j'ai ici rendu compte en son temps. L'auteur y étudie le moyen âge, non pas dans la réalité, mais dans les œuvres poétiques où il a exprimé son idéal : l'idéal du guerrier dans les épopées et les chansons de gestes, du chevalier dans les romans et la poésie lyrique, du moine dans les légendes et les vies de saints, du bourgeois dans les œuvres d'un Hans Sachs et d'un Giotto ; et il montre que, malgré toutes les différences d'un peuple à l'autre, les traits fondamentaux de cette littérature sont partout les mêmes aussi bien quant à son origine et sa fonction sociale qu'aux sujets dont elle s'inspire. — Léon Pineau.

V. Vedel, **Ritterromantik. Mittelalterliche Kulturideale**, II, Leipzig, Teubner, 1911. — Après le monde plutôt grossier des barons de la féodalité, qu'il avait dépeint dans la première partie de ses études sur le moyen âge, M. V. Vedel nous expose, dans ce deuxième volume, la vie chevaleresque qui s'épanouit pendant les xiiᵉ et xiiiᵉ siècles aux cours nobles de France et d'Allemagne. Époque essentiellement romantique, dit l'auteur, où des éléments les plus divers, antiques et chrétiens, celtiques, byzantins et orientaux, se constitua une mentalité tout particulièrement originale, qui produisit une civilisation aussi différente de la précédente que diffèrera d'elle celle des xivᵉ et xvᵉ siècles. Cette civilisation, ce n'est pas dans la réalité historique qu'il l'étudie, mais dans les œuvres des troubadours et les romans qu'il en cherche et nous fait voir l'idéal reflet. Aussi son ouvrage offre-t-il une lecture aussi attrayante qu'instructive. Nous ne pouvons que remercier M. Vedel de l'avoir, en le traduisant en allemand, mis à la portée d'un public auquel il fût resté étranger en son texte danois, mais que regretter, encore une fois, de n'en pas avoir une édition française. — Léon Pineau.

Clásicos Castellanos, Madrid, Ediciones de « La Lectura », 1910. Santa Teresa, **Las Moradas**. Tirso de Molina, **Obras**, I. — La nouvelle collection de classiques espagnols publiée à Madrid par *La Lectura* permet de lire commodément, dans un format des plus pratiques, et imprimés avec élégance, des textes jusqu'ici moins aisément abordables, surtout pour le lecteur étranger. Ainsi les Demeures Spirituelles ou le Château Intérieur

de sainte Thérèse (*Las Moradas*, 1577), le chef-d'œuvre de la sainte, et l'un des écrits les plus parfaits de la littérature mystique. Le texte reproduit le manuscrit même de l'auteur, autographié dans l'édition de 1882 qui est la seule véritablement conforme à l'original. — Le premier volume des œuvres de Tirso de Molina contient deux Comedias : Le Timide à la Cour (*El Vergonzoso en Palacio*) et le fameux Trompeur de Séville (*El Burlador de Sevilla*). Le texte de ces deux pièces est soigneusement établi : celui traditionnel du *Burlador*, extrêmement défectueux en d'innombrables passages, et déjà corrigé par chaque éditeur, a été amélioré par M. Americo Castro en utilisant les diverses ressources possibles. Une courte bibliographie caractérise convenablement ce qu'il faut trouver dans les travaux de MM. G. de Bévotte, Said Armesto, A. Farinelli, J. Bœlte, Menéndez Pidal, Cotareloy, Mori, qui se sont occupés à fond, depuis quelques années, de la légende de Don Juan, de ses sources et de son histoire. — P. V. T.

André Morize, **L'Apologie de Luxe au XVIIIe siècle. — Le « Mondain » et ses sources**, Paris, Didier, 1909, 191 pp. petit in-8. — A une édition critique du Mondain, M. Morize joint une étude sur la question du Luxe au XVIIIe siècle. L'étude est nouvelle et bien faite. « Si le Mondain ne présente pas la Doctrine définitive de Voltaire sur le Luxe, encore moins celle du siècle tout entier, cependant 1736 marque un moment bien précis dans l'histoire des idées sur le Luxe. »

M. Morize montre tout ce qui vient de la pensée libertine française dans le Mondain, comment on revient des idées traditionnelles sur la prétendue grandeur et la légendaire beauté des Sociétés frugales de Sparte ou de Rome. — Il montre l'apport personnel de Voltaire dans la discussion, de Voltaire, bourgeois et capitaliste, qui garde le souvenir des années joyeuses de la Régence et de la griserie du système de Law, Voltaire qui a vu en Angleterre une nation commerçante et riche. Il indique ce que Voltaire doit à Bayle, à Montesquieu. Il insiste aussi avec justesse sur le rôle important de Mandeville au XVIIIe siècle, et il analyse tout ce qui, dans la *Fable des Abeilles*, a trait à la question du Luxe. Enfin il montre comment les idées de Voltaire peuvent se systématiser en 1734 grâce au livre de Melon *l'Essai politique sur le Commerce*, inspiré de Mandeville, certes, mais qui fait une théorie de toutes les idées jusqu'ici présentées au hasard.

Puis vient le texte du *Mondain*, avec les variantes, soigneusement établies, et un commentaire abondant et judicieux, sur le plan des commentaires de M. Lanson dans son édition des Lettres Philosophiques. Quelques pièces annexes, dont la *Défense du Mondain*; enfin, en appendice, l'*esquisse* d'une bibliographie de la question le Luxe de 1736 à 1789.

En somme un ouvrage modeste et sérieux, qui sera précieux à tous ceux qui étudient l'histoire des idées au XVIIIe siècle. — Georges Ascoli.

Auguste Dide, **Jean-Jacques Rousseau. — Le Protestantisme et la Révolution française**, Paris, Flammarion, 1910, 312 pp. in-8.—Le présent ouvrage est le fruit d'une haine farouche, intransigeante et aveugle contre Calvin, Rousseau, le Protestantisme, les Genevois et la Révolution française. L'exposé en est d'un bout à l'autre plein de fiel. L'orateur arrive à tracer de la personnalité et de l'œuvre de Rousseau un des portraits les plus laids qui aient jamais existé. Jules Lemaître, le Pontife de l'antirousseauisme contemporain, est, si je le vois bien, le grand maître de l'auteur. Cette remarque nous dispense de faire un compte rendu détaillé de cet ouvrage, d'autant plus qu'il n'apporte rien de nouveau. Dans une œuvre de ce genre, ce qui importe, ce n'est pas d'apporter quelque chose de nouveau, mais de dire tout ce qu'on sait pour parvenir à discréditer l'adversaire. Et l'on doit reconnaître que l'auteur a tiré profit de tout ce qui a été dit jusqu'à présent contre Rousseau. Cependant, tandis que les plus impitoyables adversaires de Rousseau dans le passé ne peuvent s'empêcher de voir en lui un des plus grands écrivains français, l'auteur n'admet même pas cela. Il prétend que Rousseau a « huguenotisé » les lettres françaises. « On spécule sur l'ignorance des lecteurs, s'écrie-t-il avec indignation, quand on présente Rousseau comme ayant apporté une note nouvelle à cette incomparable littérature française à qui Rabelais, Montaigne et Molière avaient donné la gaieté et la joie, qui avait reçu de Pascal la puissance de l'ironie et de la dialectique éloquente, qui devait à Bossuet la majesté, à La Fontaine le sentiment délicat, poétique et profond de la nature, à Fénelon la grâce, à Montesquieu la profondeur, à Buffon la magnificence. Tout est mort, au contraire, dans l'œuvre de Jean-Jacques : et ses illisibles discours si déclamatoires et si vides, et son ennuyeux et interminable roman, et son incohérent *Émile*, et son obscur et malfaisant *Contrat social* ». Enfin, après avoir essayé de démontrer, en citant quelques actes de Robespierre, que ce qu'il y a de plus stupidement atroce dans la Révolution procède du « Contrat social », qu'il propose d'appeler « Contrat Genevois », l'auteur dépose les armes ensanglantées de son rude combat et termine par un hymne à l'altruisme, à l'humanité, à la solidarité, à la « science » et à l'amour, dont tout l'exposé de son ouvrage est la négation la plus flagrante. — J. Benrubi.

Joseph Fabre, **Les Pères de la Révolution (de Bayle à Condorcet)**, Paris, Alcan, II-764 pp. in-8. — Il n'y a guère autre chose à retenir de ce gros livre que la sincérité de l'effort tenté par l'auteur vers un essai de synthèse, — esquissée déjà sous bien des formes avant que M. F. ait entrepris de l'aborder, — de la philosophie du XVIIIe siècle. L'ouvrage, qui est dédié à la mémoire de Gambetta, semble avoir été d'ailleurs plutôt conçu comme une sorte de manuel supérieur d'éducation civique, que comme un véritable ouvrage d'histoire. A aucun moment M. F. ne s'est préoccupé de montrer quelle influence les différentes doctrines qu'il passe en revue avaient pu avoir sur les faits. C'est là en résumé l'étude d'un amateur éclairé et curieux, mais insuffisamment

préparé à la tâche énorme que, bien conduit, le travail qu'il nous donne aurait dû nécessiter. — René Girard.

Ernest Lunel, **Le Théâtre et la Révolution**, Histoire anecdotique des spectacles, de leurs comédiens et de leur public par rapport à la Révolution française, Paris, Daragon, 160 pp. in-8, 1910. — M. L. précise lui-même le caractère de son livre : « Ce n'est pas, dit-il, une histoire de l'art dramatique mais simplement un *récit anecdotique bien succinct* où se feront parfois jour des actes d'humanité et de patriotisme accomplis avec une touchante simplicité. » Nous souscrivons entièrement à son jugement. — A. F.

G. Michaut, **Senancour, ses amis et ses ennemis**, Paris, Sansot, 1910, xiii-395 pp. in-8. — Le titre de l'œuvre, le grand format et la belle apparence du volume, le mérite et la compétence particulière de l'auteur, tout nous fait attendre une étude complète et générale sur Senancour ; mais il ne faut pas se laisser prendre aux apparences. D'ailleurs un tel travail eût été inutile, puisque M. Merlant l'a fait il y a quelque temps. Nous sommes en présence d'un livre fragmentaire ; il comprend des articles, quelquefois de simples notes, où l'auteur reprend certaines affirmations, certaines allégations, certaines démonstrations, pour les rectifier, les corriger, le plus souvent les confirmer.

La première partie, *Obermann et Senancour*, est un exposé un peu lent des attitudes diverses prises par les critiques qui ont voulu voir dans l'Obermann, tantôt une autobiographie, tantôt un roman d'imagination : ce long exposé ne garde en somme qu'une valeur anecdotique, puisque M. Michaut nous affirme et nous démontre qu'il y a un texte précis qui doit forcer notre opinion. D'ailleurs les conclusions générales auxquelles M. Michaut arrive sont celles où M. Merlant s'était arrêté dans son Senancour. — A relever dans le détail quelques doutes qui subsistent, malheureusement ; ainsi, la *notice* de Mlle de Senancour sur son père a-t-elle été connue de Sainte-Beuve et de Levallois ? Les affirmations de M. Michaut (pp. 28-48-54) sont là-dessus contradictoires.

Le texte de cette *notice*, que M. Michaut nous donne ensuite, est fort intéressant et permet assurément à l'auteur de rectifier les conclusions de M. Merlant. Obermann est Senancour, avec quelques altérations, quelques transpositions voulues : mais c'est Senancour, son esprit, ses actes, ses opinions, son caractère, ses aventures, son histoire qu'on est en droit de rechercher dans l'*Obermann*.

Il y a encore, dans le livre de M. Michaut, à côté de quelques amusements d'un érudit qui sait tirer parti de toutes ses notes, deux chapitres essentiels : « *La Philosophie et la Religion de Senancour* » et « *Senancour et Chateaubriand* ».

Dans le premier, l'auteur nous fait très heureusement assister à l'évolution de la pensée de Senancour, cet homme qui se vantait de n'avoir

jamais varié. « Parti du XVIIIe siècle, le plus antireligieux, il est arrivé peu à peu à rendre justice aux religions et à en désirer une » ; il a penché alors vers le christianisme. Mais imbu de préventions contre le dogme, le rite, le prêtre, il n'a pu se défaire de sa répulsion pour cette doctrine qu'il faisait responsable de sa jeunesse flétrie, des malheurs de ses parents, de ses conflits domestiques, « et arrivé à la frontière du catholicisme, il a peur d'y être malgré lui englobé, et met un zèle obstiné à creuser le fossé qui l'en sépare ». Dans le second de ces chapitres, M. Michaut présente quelques textes de Senancour, intéressants et très suggestifs, sur Chateaubriand. Grâce à eux, il établit que l'antipathie de S. pour Chateaubriand avait trois motifs presque également forts : l'opposition de leurs doctrines, — la rivalité littéraire entre René et Obermann (Senancour a peur qu'on ne voie en René l'inspirateur de son Obermann), — enfin la jalousie d'un « raté » pour le succès.

En résumé des textes instructifs, quelques pages excellentes, dans ce livre qu'on voudrait peut-être plus substantiel encore. — GEORGES ASCOLI.

PAUL BASTIER, professeur à l'Académie de Posen, **La Nouvelle individualiste en Allemagne**. De Gœthe à Gottfried Keller. Paris, Larose, 1910, 452 pp. in-8. — ID. : **L'Esotérisme de Hebbel**, Paris, Larose, 1910, 70 pp. in-8. — M. Bastier a écrit l'histoire, pendant trois quarts de siècle à peine, et dans un seul pays, d'un genre littéraire, ou mieux d'un sous-genre, d'une *espèce* littéraire, la *Nouvelle*; le titre de l'ouvrage dit *Nouvelle individualiste*, sans que l'on voie bien en le lisant la nécessité de cette addition, qui ne semble pas indiquer une différenciation interne plus accusée. La *Nouvelle* se distingue des autres modes du Récit en prose, du Roman, par exemple, et du Conte ; tout au moins, la *Nouvelle* allemande, qui a sa définition donnée par Gœthe : « un événement inouï et qui a eu lieu », son origine avec Gœthe lui-même, son développement entre les mains de Kleist, Stifter, Grillparzer, Otto Ludwig (l'auteur s'arrête vers 1855, avant l'œuvre de Gottfried Keller), ses lois, ses caractères propres, sa technique, et pour ainsi dire son style et sa forme extérieure. Le genre étant ainsi limité en espèce et en durée, M. Bastier a entrepris, après plusieurs critiques allemands qui y avaient consacré des études partielles, d'en donner la théorie et d'en retracer l'histoire. Mais, dans ce gros volume, la théorie tient encore plus de place que l'histoire. Choisissant un certain nombre de Nouvelles parmi les plus significatives, l'auteur en donne d'abord un résumé, puis il en étudie l'action, les caractères et la *caractéristique* (terme allemand qui demande à être expliqué en français), — puis il passe au Nouvelliste dans lequel il distingue le penseur, le poète-créateur (*Dichter*) et l'artiste ; enfin, après avoir caractérisé le Conte pour le distinguer de la Nouvelle, il conclut sur la valeur ethnique du genre.

Une monographie d'un genre littéraire n'est pas inutile, toutes les fois que le genre est conçu comme tel par les écrivains qui l'ont traité. La définition même du genre, ou l'idée qu'ils s'en faisaient, a incliné leur

talent dans tel ou tel sens, et déterminé les formes que leur activité a prises ce jour-là. Il y a donc en pareil cas, et ce cas est fréquent, utilité, pour comprendre et l'homme et l'œuvre, à observer la réaction du *genre* qui intervient comme troisième agent entre l'esprit et l'objet. J'avoue qu'après avoir lu le volumineux ouvrage de M. Bastier, l'on n'est pas persuadé que ce cas soit celui où se sont trouvés la plupart des auteurs qu'il considère. Il a eu raison de choisir la Nouvelle comme objet d'une étude précise : mais peut-être était-il plus indiqué de partir des Nouvelles elles-mêmes sans idée préconçue sur la définition du genre, d'opposer plus constamment les Nouvelles aux Romans et aux Contes, et surtout de donner plus d'importance au point de vue historique, qui ici est nettement subordonné au point de vue théorique. On pouvait faire plus court sans dommage, car le lecteur croit remarquer, d'un chapitre à l'autre, une marche un peu lente de la pensée et quelques répétitions. Et puis, une petite introduction explicative des termes esthétiques employés aurait été utile au lecteur français, qui est parfois un peu dérouté par le langage, extrêmement abstrait, dans lequel sont écrits certains chapitres. Plus court, plus net et plus simple, le livre aurait été encore plus ce qu'il est déjà, une contribution fort utile à la connaissance de la littérature allemande du XIXe siècle.

Je trouve, dans la *Rassegna Nazionale* de Florence (16 avril 1911), un petit article de M. E. Fiorilli, à propos du livre de M. Bastier, qui conclut à peu près dans le même sens : à travers l'unité que cherche l'auteur de cet ouvrage, percent bien des diversités essentielles, révélatrices du génie divers des *Nouvellistes*.

L'*Esotérisme de Hebbel*, du même auteur, est une tentative pour rechercher et signaler ce qui, dans l'œuvre du grand écrivain, est proprement personnel, subjectif, « ésotérique ». Pour le découvrir, il a eu recours au *Journal* de Hebbel, dont les diverses pensées, les jugements, les aphorismes, sont utilement rapprochés des détails de sa biographie, aujourd'hui bien connue, et des traits analogues que l'on retrouve dans ses œuvres. Il y a là une étude psychologique intéressante d'une nature d'artiste bizarre, contradictoire, mystérieuse, et au demeurant pas absolument sympathique. — P. Van Tieghem.

Charles-Brun, **Le roman social en France au XIXe siècle**, Paris, Giard et Brière, 1910, 363 pp. in-8. — Il ne s'agit pas seulement ici du roman à thèse, consacré aux réformes sociales, mais en général des rapports entre le roman et les mœurs. L'auteur parle tour à tour du roman romantique et du roman réaliste, du prêtre et du magistrat, du régionalisme et de l'exotisme dans les œuvres romanesques, etc. C'est un recueil de conférences faites au Collège libre des sciences sociales ; ces conférences paraissent avoir été réunies un peu au hasard, de sorte que le livre laisse une impression de désordre. Du moins, le conférencier, en s'abstenant le plus souvent de conclure, a-t-il réuni beaucoup de renseignements, de citations intéressantes et bien choisies, sur le pro-

blème toujours actuel des relations qui existent entre la littérature et la société. — G. W.

Pinès, **Histoire de la littérature judéo-allemande**, Paris, Jouve, 1911, xviii-582 pp. in-8. — Le judéo-allemand fut à l'origine l'allemand presque pur, écrit par les Juifs en caractères hébreux ; quand ils furent chassés d'Allemagne pendant les xive et xve siècles et allèrent s'établir en Pologne, ce dialecte se transforma et devint une langue nouvelle, où l'élément allemand demeure le plus important, mais où l'hébreu et les langues slaves ont aussi fourni leur part. Cette langue, née en Pologne, portée ensuite par les émigrants polonais dans divers pays, fournit au xvie siècle ses premiers livres écrits et imprimés ; elle a donné depuis 1600 naissance à une littérature originale qui devait prendre au xixe siècle tout son développement. M. P. trace l'histoire complète de cette littérature ; il nous présente les écrivains, avec des renseignements sur leur vie, puis il analyse les œuvres et traduit souvent des morceaux caractéristiques. Ces études particulières sont terminées par l'exposé des grands courants nationaux, tendance à l'humanisme et à l'assimilation avec les chrétiens sous le régime tolérant d'Alexandre II, retour à l'exclusivisme religieux et à l'isolement farouche quand l'avènement d'Alexandre III inaugure le réveil des persécutions et des « pogromes ». La préface de Charles Andler indique les mérites de ce livre, très scientifique pour le fond, très intéressant par la forme, qui révélera au public français une littérature entièrement inconnue jusqu'ici. — G. W.

Les cent un propos d'Alain (2e série), Paris, Cornély, 1910, 230 pp. in-8. — Ce recueil de menus propos est varié, piquant, souvent amusant ; on y trouve de l'esprit, du bon sens, de la profondeur. Mais quel mépris pour l'histoire et pour les pauvres historiens ! — G. W.

G. de Tollemonde, **Du juste milieu, traité général de Philosophie et d'Art**, Paris, L. Cerf, 1910, xi-333 pp. in-8. — Des considérations métaphysiques, politiques, économiques, sociales, de la morale, de l'hygiène, de l'esthétique, de l'histoire ; une succession ou un mélange des sujets les plus divers, sous des titres parfois surprenants : tel est ce livre dont quelques-unes des inspirations principales semblent venir de Nietzsche, « le Napoléon de la philosophie ». En somme, on a là les impressions d'un esprit curieux, ouvert, réfléchi, sur la vie et sur une foule d'ouvrages de philosophie, de littérature et d'art. Ce sont les « Essais » de M. Tollemonde. Il n'y faut pas chercher l'objectivité et la méthode que recommande la *Revue*. — H. B.

Ouvrages reçus par la Revue et dont il sera rendu compte ultérieurement :

Henri Berr, *La Synthèse en Histoire, Essai critique et théorique*, Paris, Alcan, 1911, in-8.

Dr G. Le Bon, *Les opinions et les croyances* (*Bibl. de phil. scient.*), Paris, Flammarion, 1911, in-12.

W. James, *Le Pragmatisme*, préf. de H. Bergson (*Bibl. de phil. scient.*), Paris, Flammarion, 1911, in-12.

Ed. Fueter, *Geschichte der neueren Historiographie*, Munich et Berlin, Oldenbourg, 1911, gr. in-8.

W. Erben, L. Schmitz-Kallenberg, O. Redlich, *Urkundenlehre*, III (*Handbuch der mittelalterl. und neuer. Gesch.*), Munich et Berlin, Oldenbourg, 1911, in-8.

G. Fougères, *Grèce* (Guides-Joanne), 2e éd., Paris, Hachette, 1911, in-16.

F. Sartiaux, *Villes mortes d'Asie Mineure*, Paris, Hachette, 1911, in-16.

H. Prentout, *Essai sur les origines et la fondation du duché de Normandie*, Paris, Champion, 1911, in-8.

M. Schipa, *La pretesa fellonia del duca d'Ossuna* (*1619-1620*), Naples, Pierro, 1911, in-8.

E. Hauviller, *Les archives révolutionnaires à Metz*, Paris, Leroux, Metz, Scriba, 1910, in-8.

Elsässische Verfassungs- und Verwaltungswünsche im 18 Jahrhundert, « *Les pieux désirs d'un Alsacien* », p. p. E. Hauviller, Metz, Scriba, 1911, in-8.

P. Lacombe, *La première Commune révolutionnaire de Paris et les Assemblées nationales*, Paris, Hachette, 1911, in-8.

Louis Fiaux, *Armand Carrel et Émile Girardin*, Paris, Marcel Rivière, 1911, in-18.

H. Monin, *F. Désiré Bancel, d'après ses lettres inédites*, Paris, Ed. Cornély, 1911, in-8.

H. Galli, *Gambetta et l'Alsace*, Paris, Plon-Nourrit, 1911, in-16.

Capitaine Grasset, *A travers la Chaouïa*, Paris, Hachette, 1911, in-16.

G. Hanotaux, *La Fleur des Histoires françaises*, Paris, Hachette, 1911, in-16.

Pietro Orsi, *Histoire de l'Italie moderne*, trad. p. H. Bergmann, Paris, Colin, 1911, in-8.

Humbert de Gallier, *Les mœurs et la vie privée d'autrefois*, Paris, Calmann Lévy, in-12.

P. de Andreis, *La magistrature française sous l'ancien régime*, Paris, Champion, 1911, in-8.

M. Kowalewsky, *La France économique et sociale à la veille de la Révolution*, II, *Les villes* (*Bibl. soc. int.*), Paris, Giard et Brière, 1911, in-8.

Dr J. Bertillon, *La Dépopulation de la France* (*Bibl. gén. des sc. soc.*), Paris, Alcan, 1911, in-8.

E. Usquin, *La dépopulation des campagnes*, Paris, Alcan, 1910, in-8.

Georges Cahen, *Les Fonctionnaires, leur action corporatrice*, Paris, Colin, 1911, in-18.

G. Guy-Grand, *Le procès de la Démocratie*, Paris, Colin, 1911, in-18.

G. Milhaud, *Nouvelles études sur l'histoire de la pensée scientifique*, Paris, Alcan, 1911, in-8.

A. Bouché-Leclercq, *L'intolérance religieuse et la politique*, Paris, Flammarion, 1911, in-18.

H. Osborn Taylor, *The Mediaeval Mind, A history of the development of thought and emotion in the Middle ages*, Londres, Macmillan, 1911, 2 vol. in-8.

A.-B. Thomas, *Moore en France (1819-1830)*, Paris, Champion, 1911, in-8.

Abbé E. Fleury, *Hippolyte de la Morvonnais, sa vie, ses œuvres, ses idées*, Paris, Champion, 1911, in-8.

Id., *Hippolyte de la Morvonnais, Œuvres choisies*, ibid.

Ernest Seillières, *Les Mystiques du Néo-Romantisme*, Paris, Plon-Nourrit, 1911, in-16.

A. Girodie, *Martin Schongauer et l'Art du Haut-Rhin au XVe siècle* (*Les Maîtres de l'art*), Paris, Plon-Nourrit, 1911, in-8.

L'art de notre temps : Puvis de Chavannes, par André Michel, Paris, Gillequin, 1911, in-4.

Le gérant : Paul CERF.

TABLES DU TOME VINGT-DEUXIÈME

TABLE DES AUTEURS

(ARTICLES ET REVUES)

BASTIDE (Ch.). — La crise constitutionnelle en Angleterre 140
BERGMANN (Henri). — Les idées de M. Guglielmo Ferrero sur la philosophie de l'histoire 1
BOISSONNADE (P.). — Revue générale : Les études relatives à l'histoire économique de l'Espagne et leurs résultats (Époque de la colonisation sémitique et grecque, et de la domination romaine. — Époques wisigothique et musulmane) . . . . . 79 et 198
DAVILLÉ (Louis). — Une histoire de l'idée de progrès jusqu'à la fin du XVIIIe siècle 152
DOLLÉANS (Édouard). — L'évolution du chartisme (1837-1839) : Du réformisme à la violence, II et III . . . . . 41 et 269
JANKELEVITCH (Dr S.). — La théorie sociologique de M. Simmel 129
LACOMBE (Paul). — L'appropriation privée du sol. — Nouvelles études à propos d'ouvrages récents, VII 30
— Les idées de M. Salvioli sur l'histoire de l'économie romaine 300
PAGÈS (G.). — La diplomatie secrète au XVIIIe siècle, d'après M. Émile Bourgeois 311
PFISTER (Chr.). — Les Régions de la France : VIII. La Lorraine, Le Barrois et les Trois-Évêchés, I et II . . . . . 162 et 317
WEULERSSE (Georges). — De l'application de la méthode historique à l'histoire des doctrines économiques, à propos des physiocrates 10
XÉNOPOL (A.-D.). — L'inférence en histoire 257

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES DE FOND

Appropriation privée du sol (L'). — Nouvelles études à propos d'ouvrages récents, VII, par Paul Lacombe. 30
Chartisme (L'évolution du) (1837-1839) : Du réformisme à la violence, II et III, par Édouard Dolléans . . . . . 41 et 269
Crise constitutionnelle (La) en Angleterre, par Ch. Bastide 140
Histoire des doctrines économiques (De l'application de la méthode historique à l'), à propos des physiocrates, par Georges Weulersse. 10
Inférence (L') en histoire, par A.-D. Xénopol. 257
Philosophie de l'histoire (Les idées de M. Guglielmo Ferrero sur la), par Henri Bergmann 1
Théorie sociologique de M. Simmel (La), par le Dr S. Jankelevitch. 129

REVUES CRITIQUES

Diplomatie secrète (La) au XVIIIe siècle, d'après M. Émile Bourgeois, par G. Pagès 311
Économie romaine (Les idées de M. Salvioli sur l'histoire de l'), par M. Paul Lacombe 300
Idée de progrès (Une histoire de l') jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, par Louis Davillé 152

LES RÉGIONS DE LA FRANCE

VIII. La Lorraine, le Barrois et les Trois-Évêchés, I et II, par Chr. Pfister. 162 et 317

REVUES GÉNÉRALES

Histoire économique : Espagne :
Époque de la colonisation sémitique et grecque, et de la domination romaine. 79
Époques wisigothique et musulmane 198

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

Époque révolutionnaire (Recueil de documents sur l') (A. Fribourg) 109
Gazettes françaises de Londres (Les) au XVIIe siècle (Ch. Bastide). 351

Histoire de l'art (Bulletin d') : Italie, France, Allemagne, Pays-Bas (L. Réau, A. Fribourg, J. Pérès, R. Doucet, P. Bastier, H. B.) 228
Histoire religieuse de la Révolution (Note sur l') (A. Fribourg). 239
Nouvelles et publications diverses. . . . . 112, 242 et 366
« Rendement » scientifique des Universités de France et d'Allemagne (Le), d'après M. Ferdinand Lot (H. B.). 365
Rousseau (Deux ouvrages sur J.-J.) (René Girard). 106

BIBLIOGRAPHIE

ANALYSES

Aulard (A.), *Napoléon Ier et le monopole universitaire* (A. Fribourg). 250
Caillot (A.-C. Eug.), *Les Polynésiens orientaux au contact de la civilisation* (G. Ferrand) 251
Sourdille (C.), *La durée et l'étendue du voyage d'Hérodote en Égypte* (V. Chapot). 248
— *Hérodote et la religion de l'Égypte* (V. C.) 248

BULLETIN CRITIQUE

Histoire générale :

Arnaud (R.), *La princesse de Lamballe, 1749-1792* (A. Fribourg). 117
Audouard (J.), *Le rétablissement du Parlement de Provence (janvier 1775) d'après des documents inédits* (A. G.). 117
Batz (Baron de), *Histoire de la Contre-Révolution*, I, *L'agonie de la Royauté (1789-1793)* (A. F.) 120
Bérard (V.), voir Courcel (Baron de).
Bertrand (A.), *Les origines de la troisième République (1871-1876)* (G. Weill). 125
Brissot (J.-P.), *Mémoires (1754-1793)* publiés avec Étude critique et Notes par Cl. Perroud, tome I, *1754-1784*, tome II, *1784-1793* (A. F.) 117
Busson (H.), Fèvre (J.), Hauser (H.), *Notre empire colonial* (A. F.) 126
Courcel (Baron de), Deschanel (P.), Doumer (P.), Étienne (E.), Lebon (Gal), Bérard (V.), de Caix (R.), Revon (M.), Rodes (J.), Rouire (Dr), *Les Questions actuelles de politique étrangère en Asie* (A. F.). 127
Chapuisat (Éd.), *La municipalité de Genève pendant la domination française* (A. F.) 121
Chuquet (A.), *Épisodes et portraits*, 3e série (A. F.) 124
Cochin (Aug.), *La crise de l'histoire révolutionnaire, Taine et M. Aulard* (A. F.) 119
Conard (P.), *Napoléon et la Catalogne (1808-1814)*, I, *La captivité de Barcelone (fév. 1808-janv. 1810)* (A. F.) 122
Caix (R. de), voir Courcel (Baron de).
Daudet (E.), *Nouveaux récits des temps révolutionnaires* (A. F.). 123
Déprez (Eug.), *Œuvres complètes de Maximilien Robespierre*, première partie, *Robespierre à Arras* (A. F.) 118
Deschanel (P.), voir Courcel (Baron de).
Doumer (P.), voir Courcel (Baron de).
Dutacq, *Histoire politique de Lyon pendant la Révolution de 1848 (25 février-15 juillet)* (G. W.). 124
Étienne (E.), voir Courcel (Baron de).

Fèvre (J.), voir Busson (H.).
Frager (M.), *A la barre de l'Histoire (1805-1820)*, avec préface de M. G. Lenôtre (A. F.) 124
Guillon (Éd.), *Napoléon et la Suisse, 1803-1815* (A. F.) 122
Hartmann (Lt-Col.), *Les officiers de l'armée royale et la Révolution* (A. F.) 120
Hauser (H.), voir Busson (H.).
Hayem (F.), *Le maréchal d'Ancre et Léonora Galigaï* (G. W.). 117
Herpin (E.), *Armand de Chateaubriand, 1768-1809* (A. F.) 120
Jordan (E.), *Les origines de la domination angevine en Italie* (G. B.). . . 116
La conversion et la mort de M. de Talleyrand (G. W.). 124
Lebon (Général), voir Courcel (Baron de).
Le Senne (É.), *Madame de Païva*, Étude de psychologie et d'histoire, préface par Georges Montorgueil (A. F.) 125
Lespinasse (R. de), *Le Nivernais et le comté de Nevers*, I (G. B.). 115
Luchaire (A.), *La Société française au temps de Philippe Auguste* (G. B.). 116
Martin (P.-E.), *Études critiques sur la Suisse à l'époque mérovingienne* (G. B.). 115
Mathiez (A.), *Le club des Cordeliers pendant la crise de Varennes et le massacre du Champ de Mars* (A. F.). 119
Maugras (G.), *Journal d'un Étudiant (Edmond Géraud) pendant la Révolution, 1789-1793* (A. F.) 118
Paulier (V.), voir Picard (E.).
Picard (É.), Paulier (V.), *Mémoires et Journaux du général Decaen*, II, *1800-1803* (A. F.) 121
Queillé, *Les commencements de l'indépendance bulgare et le prince Alexandre* (G. W.) 126
Revon (M.), voir Courcel (Baron de).
Rilly (Comte de), *Le baron d'Oysonville, 1606-1679* (G. W.) 117
Rodes (J.), voir Courcel (Baron de).
Rouire (Dr), voir Courcel (Baron de).
Teste (L.), *Anatomie de la République (1870-1910)* (G. W.). 126
Villiers (M. de), *Histoire des clubs de femmes et des légions d'amazones, 1793-1848-1871* (G. W.) 125

Histoire des doctrines politiques :

Guillaume (J.), *L'Internationale*, t. IV (G. Weill) 372
Lagardelle (H.), *Le socialisme ouvrier* (G. W.) 373
Leyret, *La tyrannie des politiciens* (G. W.). 374
Louis (P.), *Le syndicalisme contre l'État* (G. W.). 373
Marcel (R. Pierre), *Essai politique sur Alexis de Tocqueville* (G. W.). . . 372
Maurivex (L.), *De la question sociale*, I (G. W.). 373
Pelletier (Madeleine), *Dieu, la morale, la patrie* (G. W.). 374
Roussel (Nelly), *Quelques lances rompues pour nos libertés* (G. W.) . . . 374
Vecchio (G. del), *Il fenomeno della guerra e l'idea della pace* (Dr S. J.). 374

Histoire des idées et histoire littéraire :

Bastier (P.), *La nouvelle individualiste en Allemagne*, De Gœthe à Gottfried Keller. — Id., *L'Ésotérisme de Hebbel* (P. Van Tieghem). 379
Brun (Ch.), *Le roman social en France au XIXe siècle* (G. W.) 380

Clásicos Castellanos, Santa Teresa, *Las Moradas*. Tirso de Molina, *Orbas*, I (P. V. T.) 375
Dide (Aug.), *Jean-Jacques Rousseau ; Le Protestantisme et la Révolution française* (J. Benrubi) 377
Fabre (J.), *Les Pères de la Révolution (de Bayle à Condorcet* (R. Girard). 377
Les cent un propos d'Alain (2e série) (G. W.) 381
Lunel (E.), *Le Théâtre et la Révolution* (A. F.) 378
Michaut (G.), *Senancour, ses amis et ses ennemis* (G. Ascoli) 378
Morize (A.), *L'Apologie de Luxe au XVIIe siècle. Le « Mondain » et ses sources* (G. A.) 376
Pinès, *Histoire de la littérature judéo-allemande* (G. W.) 381
Tollemonde (G. de), *Du juste milieu, Traité général de Philosophie et d'Art* (H. B.) 381
Vedel (V.), *Mittelalterliche Kulturideale*, I, *Heldenleben*, II, *Ritterromantik* (L. Pineau) 375

VERSAILLES. — IMPRIMERIES CERF, 59, RUE DUPLESSIS.

D
1
R4
t.22

Revue de synthèse historique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY